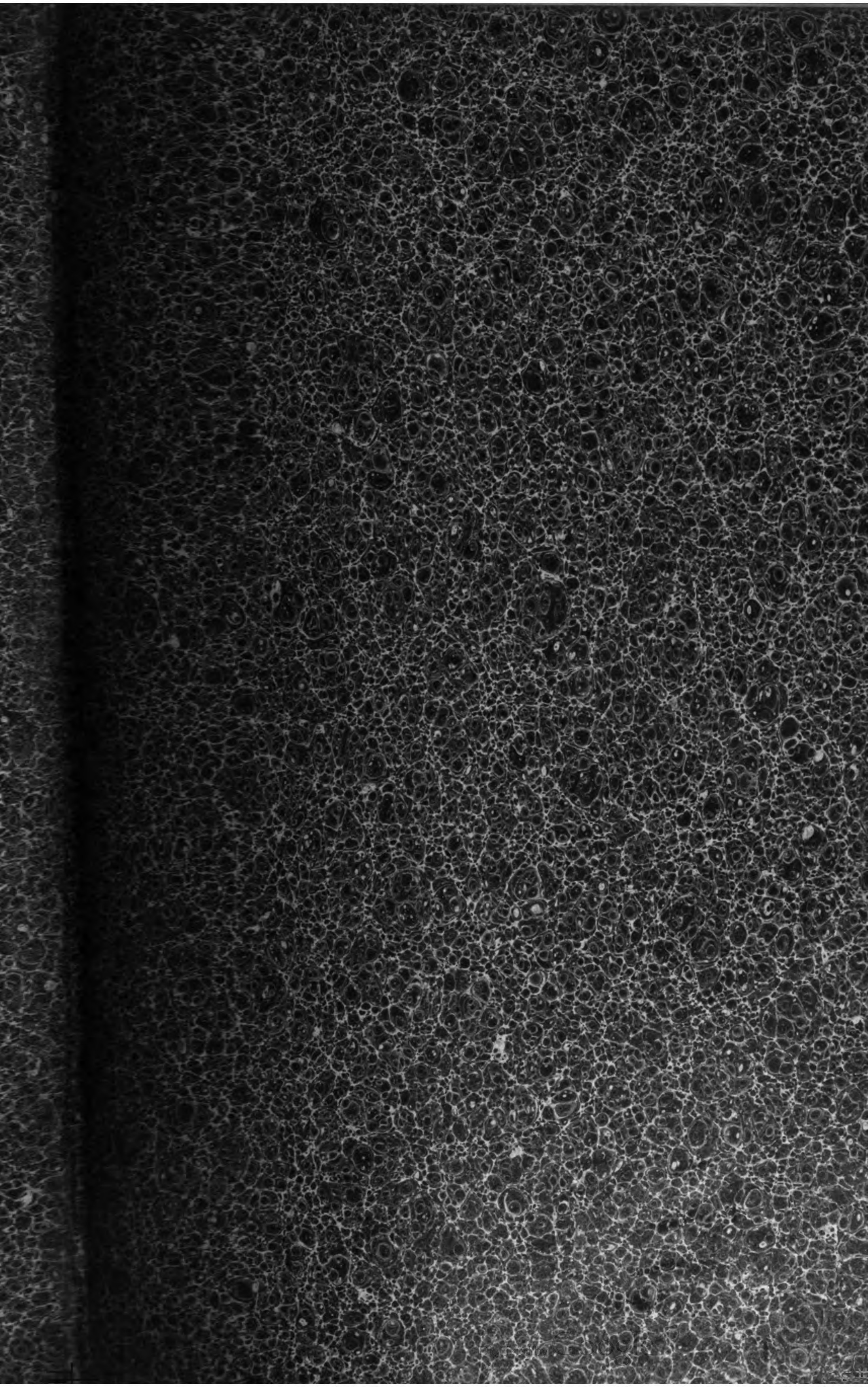


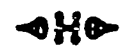


REVUE

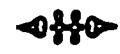
GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-QUATRIÈME



SAINT-GERMAIN. — TYPOGRAPHIE DE L. TOINON ET C^{o}

80, RUE DE PARIS



REVUE

GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-QUATRIÈME

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE ET FRANÇAISE

11, RUE DE TRÉVISE

1862

La *Revue germanique et française* a son programme en philosophie, qui est la libre recherche. Elle n'est inféodée à aucun système, elle ne jure par aucune doctrine et par aucun maître. Sans avoir la prétention d'être réformatrice, elle s'efforce de suivre les voies indépendantes qui mènent aux réformes.

En politique, elle obéit au même esprit. Elle n'appartient à aucun parti, excepté à celui de la liberté. Mais elle ne croit pas à la liberté par la violence, elle ne croit à la liberté que par la liberté. Toute réforme qui n'a pas mûri dans l'opinion publique est selon nous précaire, sans racines : le premier souffle l'emportera.

Nous croyons à la liberté par la discussion, qui doit conduire à la persuasion, et de la persuasion dans les esprits, à la réalisation dans les faits. C'est donc pour la paix et pour la conciliation que nous en appelons à la discussion, première forme et premier besoin de la liberté en tous pays.

L'observation des faits qui constituent la situation politique de la France, nous a conduit à reconnaître que de grands changements sont nécessaires pour préparer chez nous l'établissement solide d'une constitution libérale. Nous nous préoccupons moins, en conséquence, de couronner l'édifice que d'en assurer ou d'en jeter les bases.

Ces bases, elles rappellent pour nous :

La liberté communale, ou la décentralisation administrative.

L'enseignement primaire, auxiliaire de cette liberté, imposé par l'État aux communes, en retour de leur autonomie.

Le département, élevé à sa véritable hauteur par des attributions effectives accordées aux conseils généraux.

La séparation des Églises et de l'État, leur indépendance réciproque, à charge par les Églises de respecter, comme toutes les associations, la grande association gouvernée par la justice, et qui est le pays lui-même, personnifié dans ses pouvoirs constitutifs.

La liberté de l'esprit et des opinions sous toutes les formes, dans

l'élection, dans la presse, dans l'enseignement; liberté qui, sous l'égide des réformes signalées, n'aurait plus aucun péril, car la liberté ne peut rien contre la liberté.

Tels sont les contours généraux de notre programme politique. A la démocratie autoritaire nous opposons, nous aussi, et nous opposerons toujours la démocratie libérale. Mais, encore une fois, nous ne les opposons pas avec haine et violence; nous voulons entre les deux placer l'examen, la discussion des faits; arriver à la conquête de ce que nous souhaitons par les progrès de la discussion. Et cela, parce que nous croyons à l'efficacité de la discussion. S'il en était autrement, nous jetterions notre plume au vent.

Ce programme, il doit pouvoir se poursuivre sous tout gouvernement qui n'étouffera pas, au risque de la voir éclater contre lui, la puissance élastique du progrès.

En politique, comme ailleurs, nous ne sommes pas, on le voit, des révolutionnaires: nous essayons d'être des réformateurs. Nous n'ignorons pas que jusqu'à ce jour la France a procédé par voie de révolution plus que par voie de réformes. Elle a souvent anticipé l'idée par le fait, et de la sorte elle s'est condamnée à de brusques reculs. Mais nous ne nous décourageons pas pour cela. Notre politique est une politique à long terme. Ce n'est pas une raison pour qu'elle soit mauvaise. Le temps et la réflexion sont l'étoffe solide des améliorations véritables. Nous en appelons au temps et à la réflexion, et si la part que nous prenons à l'examen des intérêts publics peut aider quelque peu à mettre la France en équilibre sur la double base de la liberté et de l'égalité, nous nous estimerons heureux d'avoir contribué, même de loin, à un résultat que doivent chercher tous ceux qui aiment leur pays, et, dans les conquêtes de leur pays, la grande cause de l'humanité, celle de la civilisation.

CHARLES DOLLFUS.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LES ÉVANGILES

DEUXIÈME ARTICLE [1]

LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES

Les trois premiers évangiles tracent, de la vie, du caractère et de l'enseignement de Jésus-Christ un tableau qui, malgré quelques différences de détails, est au fond entièrement identique, et la plupart des récits qu'ils contiennent, peuvent facilement se combiner ensemble et se compléter les uns les autres, de manière à former une même histoire du Seigneur [2]. C'est un fait que j'ai déjà indiqué dans le précédent article, en les comparant avec le quatrième Évangile. Il s'agit maintenant de les considérer de plus près. J'essaierai d'abord de donner une idée des rapports que ces trois évangiles présentent entre eux, et ensuite j'en chercherai les raisons, ou, pour mieux dire, j'examinerai les différentes hypothèses par lesquelles on a tenté de les expliquer.

I

Les analogies des évangiles synoptiques sont manifestes ; il n'est pas besoin de les chercher ; elles frappent, au premier abord, l'esprit

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er septembre 1862.

[2] Cette circonstance leur a fait donner le nom d'Évangiles synoptiques, du mot grec σύνοψις. On appelle de là des *synopses* ou harmonies des Évangiles, des ouvrages dans lesquels nos Évangiles, imprimés en colonnes, offrent en regard les passages correspondants ou parallèles.

de quiconque lit ces livres avec quelque soin. Elles portent aussi bien sur le fond que sur la forme.

Un grand nombre de récits d'étendue différente sont communs à ces écrits. Quelques-uns diffèrent par les détails; la plupart s'accordent entièrement, même dans les circonstances accessoires [1].

Cet accord augmente en général avec l'importance des faits, sauf, toutefois, dans l'histoire de la passion, qui forme une exception étonnante, et qui est différente, sous beaucoup de rapports, dans nos trois synoptiques [2]. Il est frappant dans les passages qui rapportent des événements considérables dans l'histoire évangélique, tels, par exemple, que la vocation des Apôtres [3] et la transfiguration de Jésus-Christ [4]. Il est encore plus marqué dans les paraboles, qui sont rédigées presque dans les mêmes termes dans Matthieu, dans Marc et dans Luc. Il est à peu près complet dans presque tous les discours du Seigneur [5], principalement dans ceux où il s'explique lui-même sur sa personne et le but de sa venue parmi les hommes [6].

Cet accord ne se montre pas seulement dans les choses, mais encore fort souvent dans les expressions. Un certain nombre de faits et de paroles de Jésus-Christ sont rapportés exactement dans les mêmes termes par les trois synoptiques, de sorte qu'on dirait parfois ou que l'un des trois a été transcrit tout simplement par les deux autres, ou qu'ils ont tous eu sous les yeux un texte commun qu'ils ont copié [7].

[1] On peut citer comme exemples les passages suivants :

Matth.,	IX, 2, 8.	*Marc,*	II, 3, 12.	*Luc,*	V, 13, 26.
—	XII, 46, 50.	—	III, 31, 35.	—	VIII, 19, 21,
—	XIII, 1, 23.	—	IV, 1, 25.	—	VIII, 4, 18.
—	XVI, 24, 26.	—	VIII, 34, 37.	—	IX, 23, 25.
—	XVII, 1, 5.	—	IX, 2, 7.	—	IX, 28, 35.
—	XIX, 16, 30.	—	X, 17, 31.	—	XVIII, 18, 30.
—	XX, 17, 19.	—	X, 32, 34.	—	XVIII, 31, 34.

[2] Le récit de la Passion, dans le quatrième Évangile, diffère encore plus des récits des trois premiers que ceux-ci ne diffèrent entre eux.

[3] *Matth.*, IV, 18; *Marc*, I, 14.

[4] *Matth.*, XVII, 1; *Marc*, IX, 2; *Luc*, IX, 25.

[5] *Matth.*. XI, 21; *Luc*, X, 31. — *Matth.*, XXII, 21; *Luc*, XIII, 34. — *Matth.*, XX, 18; *Marc*, X, 33.

[6] *Matth.*, XI, 25, 27; *Luc*, X, 21, 22. — *Matth*,, XVI, 24, 26; *Marc*, VIII, 34, 37; *Luc*, IX, 23, 25. — *Matth.*, XXII, 44; *Marc*, XII, 36; *Luc*, XX, 42.

[7] Comparez

Matth.,	IX, 5.	*Marc,*	II, 20.	*Luc,*	V, 35.
—	XI, 25, 27.	—	—	—	X, 21, 22.
—	XVI, 28.	—	IX, 1.	—	IX, 27.
—	XVI, 24, 26.	—	VIII, 34, 37.	—	IX, 23, 25.
—	XIX, 23.	—	X, 23.	—	XVIII, 24.
—	XXII, 44.	—	XII, 36.	—	XX, 42.

Cette identité d'expressions est surtout étonnante dans les passages dans lesquels les trois évangélistes, en appelant à une prophétie de l'Ancien Testament, la citent en des termes qui diffèrent de la version des Septante, et qui ne sont pas une traduction exacte, il s'en faut de beaucoup, du texte hébreu [1].

Mais, d'un autre côté, ces écrits qui ne semblent, sous tant de rapports, que des variétés d'un même type, que des reproductions souvent presque identiques d'une même tradition, diffèrent en de nombreux détails, parfois même jusqu'à se contredire.

Chacun d'eux raconte des faits et rapporte des paroles du Seigneur, qui ne se trouvent pas dans les deux autres [2]. Parfois, le même événement est présenté avec des circonstances tellement diverses, que les anciens théologiens avaient cru devoir admettre que chacun des trois écrivains avait raconté un fait différent, quoique au fond analogue. Ainsi Matthieu nous apprend que le Seigneur guérit deux aveugles en sortant de Jéricho [3]; Luc ne parle que d'un seul, et, d'après lui, Jésus le guérit avant d'entrer dans cette ville [4]; Marc ne fait mention, comme lui, que d'un seul aveugle, mais, comme Matthieu, il dit que c'est en sortant de Jéricho que le Seigneur lui rendit la vue [5]. De même, Matthieu raconte la guérison de deux démoniaques à Gadara [6], tandis que Marc ne parle que d'un seul [7].

La différence est parfois plus considérable; en voici deux exemples : Jésus, au moment qu'il envoie pour la première fois ses apôtres annoncer l'avénement du royaume de Dieu, leur commanda, d'après Matthieu [8] et Luc [9], « de ne point prendre de bâton, » et, selon Marc [10], au contraire, « de ne rien prendre avec eux qu'un bâton. » La différence

[1] *Matth.*, III, 3; *Marc*, I, 3; *Luc*, III, 4.

[2]

Matth.,	XXI, 1 et suiv.	*Marc*,	XI, 1, 10.		
—	XVII, 23.	—	X, 32.		
—	XVIII, 1.	—	IX, 33.		
—	XX, 20.	—	X, 35.		
—	XXVI, 34.	—	XIV, 72.		
—	XXVI, 75.	—	XIV, 72.	*Luc.*	XXII, 61.
		—	VIII, 27.	—	IX, 18.
		—	I, 35.	—	IX, 42.
		—	XVI, 5.	—	XXIV, 4.

[3] *Matth.*, XX, 29, 34.

[4] *Luc*, XVIII, 35, 43.

[5] *Marc*, X, 46, 53. On peut voir de quelle manière on résout les difficultés, au point de vue orthodoxe, dans *Harmonie des quatre Évangiles*, Bruxelles, 1851, page 122, note 2, et page 369.

[6] *Matth*, VIII, 23, 34. — [7] *Marc*, V, 1, 10. — [8] *Matth.*, X, 10. — [9] *Luc*, IX, 3. — [10] *Marc*, VI, 8.

porte ici sur un détail assez insignifiant; elle ne touche pas en réalité au fond de la pensée. Mais l'exemple suivant offre une discordance bien autrement grave. Selon Matthieu et Marc, les deux brigands crucifiés avec Jésus-Christ se répandirent également en outrages contre lui [1]. Luc, au contraire, raconte que, tandis que l'un des deux lui adressait des injures, l'autre, désapprouvant ces discours, rendait hommage au Seigneur et le priait de se souvenir de lui, quand il viendrait en son règne [2].

Enfin, la différence va même, dans quelques passages, jusqu'à la contradiction la mieux marquée. Ainsi, les femmes qui, le premier jour de la semaine, vont visiter le sépulcre où le corps de Jésus-Christ avait été déposé, en sortent promptement, d'après Matthieu, pleines à la fois de crainte et de joie, « et courent annoncer aux apôtres ce qu'elles ont vu [3]; » d'après Marc, au contraire, elles s'enfuirent tremblantes et « ne dirent rien à personne, à cause de leur frayeur [4]. »

C'est surtout entre le premier évangile et le troisième que les oppositions de ce genre se montrent le plus fréquemment [5]. Je n'en citerai qu'une seule; mais elle est radicale et elle porte sur un fait important: Luc ne sait absolument rien de la fuite de la sainte famille en Égypte, ni par conséquent de son retour, événement dans lequel Matthieu voit l'accomplissement d'une prophétie [6]. D'après le troisième évangile, Marie et Joseph, après avoir accompli les cérémonies prescrites par la loi, relativement à la naissance d'un premier enfant du sexe masculin, s'en retournèrent aussitôt à Nazareth, où ils habitaient [7].

Quant aux expressions, leur ressemblance n'est jamais qu'intermittente, si je puis ainsi dire. Malgré l'identité qui se trouve sous ce rapport entre un grand nombre de passages de nos trois évangiles synoptiques, il est assez rare de trouver deux versets de suite, dans lesquels les trois historiens emploient exactement les mêmes mots,

[1] *Matth.*, XXVII, 44; *Marc*, XV, 32.

[2] *Luc*, XXIII, 39, 43. Si l'on veut savoir comment cette opposition est expliquée au point de vue orthodoxe, on n'a qu'à consulter *Harmonie des quatre Évangiles*, p. 337, note 2.

[3] *Matth.*, XXVIII, 8.

[4] *Marc*, XVI, 8. Comparez encore *Matth.*. XXVIII, 1; *Marc*, XVI, 2; *Luc*, XXIV, 1, et *Jean*, XXI, 1. Pour la solution orthodoxe de la difficulté soulevée par l'indication différente du moment où les femmes se rendirent au sépulcre, on peut voir *Harmonie des quatre Évangiles*, p. 370.

[5] Comparez *Matth.*, I, 1, 6, et *Luc*, III, 28, 38. — *Matth.*, II, 13, 23, et *Luc*, II, 39 et 40. — *Matth.*, V, 1. et *Luc*, VI, 17. — *Matth.*, VIII, 1, et *Luc*, V, 12. — *Matth.*, XII, 22, et *Luc*, XI, 14. — *Matth.*, XX, 29, 34, et *Luc*, XVIII, 35, 43.

[6] *Matth.*, II, 15.

[7] Comparez *Luc*, II, 39 et 40, et *Matth.*, II, 13, 23.

quelquefois même, tout en rapportant un même fait, avec les mêmes détails et les mêmes circonstances accessoires, ils s'expriment en termes tout à fait dissemblables [1]. Encore ici, c'est entre le premier et le troisième évangile que les différences sont le plus manifestes. Dans les sections communes seulement à deux documents, on ne trouve presque jamais un parfait accord dans les expressions, et quelquefois on y voit de grandes différences. Dans les sections communes aux trois synoptiques, Luc n'offre un accord sensible dans les termes avec Matthieu que là où celui-ci présente un accord semblable avec Marc. On dirait que le second évangile forme une sorte de terme moyen entre le premier et le troisième.

Si l'on voulait représenter numériquement les rapports de ressemblance et de différence des évangiles synoptiques comparés entre eux, on pourrait dire que les trois quarts du premier se retrouvent en partie dans le second et en partie dans le troisième, et que l'autre quart n'appartient qu'à lui seul ; que le second n'a en propre qu'un huitième de son contenu, et que les sept autres huitièmes sont reproduits soit par le premier, soit par le troisième, d'ordinaire par tous les deux ; enfin, que les deux tiers du troisième lui sont communs avec l'un ou avec l'autre des deux précédents, et qu'il s'en distingue par l'autre tiers.

Comment se fait-il que des écrits qui, dans leur plus grande partie, présentent tant de traits communs, offrent en des passages assez nombreux des différences tellement considérables? Sans doute, ainsi que le fait remarquer Bleck, ils se ressemblent plus qu'ils ne diffèrent ; mais plus leurs ressemblances sont nombreuses et frappantes, plus aussi leurs différences doivent étonner, et les difficultés du problème qu'ils soulèvent consistent moins à découvrir par quel concours de circonstances ils ont entre eux une si grande analogie, qu'à expliquer comment des différences, en un certain sens très-profondes, ont pu prendre place dans des écrits auxquels un air bien marqué de parenté ferait supposer une même origine.

De nombreuses hypothèses ont été proposées pour résoudre ce problème. Elles ont toutes, à mon avis, un défaut commun, qui est d'être plus propre à rendre raison des ressemblances que des différences. Très-satisfaisantes, et toutes presque au même degré, tant qu'il n'est question que d'expliquer les analogies qui se remarquent entre les

[1] Comparez *Matth.*, III, 22, et *Marc*, I, 7. — *Matth.*, IX, 18, et *Marc*, V, 23. — *Matth.*, VIII, 2; *Marc*, I, 40, et *Luc*, V, 12. — *Matth.*, IX, 9, et *Luc*, V, 27. — *Matth.*, X, 3, et *Luc*, VI, 16. — *Matth.*, VII, 11, et *Luc*, XI, 13. — *Matth.*, XXV, 14, 30, et *Luc*, XIX, 11, 20.

trois évangiles synoptiques, elles deviennent singulièrement embarrassées et pleines d'invraisemblances, quoique, à vrai dire, à des degrés différents, quand il s'agit d'indiquer les origines des passages différents ou contradictoires.

Aucune de ces hypothèses n'a réussi à triompher décidément de toutes les autres. Encore aujourd'hui elles ont toutes des partisans. Chacune d'elles a été tournée et retournée dans tous les sens, modifiée de mille manières différentes. Leur histoire est une des parties les plus curieuses des travaux bibliques modernes. Elles portent d'ailleurs sur un problème du plus haut intérêt et de la solution duquel dépend la solution d'une foule d'autres problèmes relatifs aux origines de l'Église chrétienne. On ne saurait s'étonner de la persistance avec laquelle il a été étudié depuis le moment qu'il a été posé.

Il ne saurait entrer dans mon plan de faire connaître les diverses formes qu'on a successivement données à ces différentes hypothèses pour les soustraire, autant que possible, aux objections qu'elles soulèvent. Je dois ici me borner à donner une idée des trois ou quatre systèmes généraux auxquels elles peuvent toutes se ramener.

II

La première hypothèse qui devait se présenter à l'esprit, pour rendre compte de l'origine d'écrits qui semblent à première vue se reproduire l'un l'autre, c'est que le premier qui avait été composé avait servi de modèle à celui qui était venu le second par ordre de date, et que ces deux Évangiles avaient été ensuite les documents employés par l'auteur du dernier [1]. Cette hypothèse peut donner lieu à six combinaisons différentes [2]; toutes ces combinaisons ont été proposées dans une foule d'ouvrages écrits sur ce sujet. Mais sous quelque forme qu'elle ait été présentée, cette supposition a toujours échoué devant une difficulté qu'elle a vainement essayé de tourner ou de surmonter. Elle ne peut expliquer en effet comment il se fait qu'il y ait dans chacun de nos trois Évangiles synop-

[1] Grotius, le premier, mit cette opinion en avant : « Lucas ita Matthæi et Marci historias auxit, ut ubi res easdem narrat eadem quoque verba non raro usurpet. » *Grot. Annot. ad Evang. Luc.* Mill trouva qu'il n'y avait rien de plus évident que les emprunts faits par Luc, à Matthieu et à Marc. *Millii Prologomena in N. T.*, § 109. Welstein n'est pas d'un autre sentiment, *Præf. ad Marc. et Lucam.*

[2] Ces six combinaisons sont : 1° Matthieu, Marc, Luc; 2° Matthieu, Luc, Marc; 3° Marc, Matthieu, Luc; 4° Marc, Luc, Matthieu; 5° Luc. Matthieu, Marc; 6° Luc, Marc, Matthieu.

tiques des traits d'une importance considérable, essentiels en quelque sorte dans l'histoire de Jésus-Christ, qui manquent dans les deux autres.

Pourquoi, si l'auteur du troisième Évangile a connu le premier et s'en est servi, a-t-il négligé des faits et des enseignements aussi importants que ceux qui sont contenus dans Matthieu, IX, 27-34, XIII, 24-35, XVII, 24-27, XVIII, 10-35, XXI, 17-22, XXII, 34-40, XXVI, 6-13, XXVII, 28-31 [1] ? Il y a entre autres dans le premier Évangile une série de péricopes (XIV, 22-XVI, 12) qui manquent complétement dans Luc. Dira-t-on qu'elles ne se trouvaient pas primitivement dans l'Évangile de Matthieu, qu'elles n'y ont été introduites que plus tard, que Luc par conséquent ne les connaissait pas, et qu'ainsi s'explique le silence qu'il garde sur tout ce qui y est rapporté ? Supposition absolument gratuite, inventée pour le besoin de la cause et qui n'a pas en sa faveur l'ombre même d'une preuve. Ce passage ne se distingue du reste du premier Évangile ni par le fond ni par la forme [2]. Si Luc qui, comme il l'annonce lui-même dans son prologue, cherchait avant tout à être aussi complet que possible, ignore les faits rapportés dans cette partie de l'ouvrage de Matthieu, c'est tout simplement parce qu'il ne connaissait pas cet ouvrage; on ne saurait en trouver d'autre raison.

Pourquoi, si l'auteur du premier Évangile a connu le troisième et lui a fait des emprunts, en a-t-il laissé de côté tant de récits qui allaient si bien à son but ? Par exemple tous ceux qui se trouvent dans *Luc*, IV, 15 et suiv., VII, 11-17, 36 et suiv., VIII, 36-50, XIX, 1-10, XX, 21 et suiv., etc. [3], et surtout la longue série de faits et de discours rapportés dans IX, 51-XVIII, 14 ? L'omission complète de tous ces passages dans le premier Évangile serait inconcevable, si en effet son auteur avait eu l'écrit de Luc sous les yeux [4]. Pourquoi encore n'aurait-il pas mentionné les noms, les détails, les diverses circonstances qu'indique le troisième Évangile et qui auraient si bien complété ses récits [5]? Pourquoi enfin serait-il resté plus vague, moins explicite que le modèle qu'on lui suppose [6] ?

Si l'auteur du second Évangile avait extrait du premier la plus

[1] Bertholdt, *Einleit in sämmtl. Schriften des A. und N. T.*, t. III, p. 1164.

[2] Réville, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, p. 117.

[3] Bertholdt, *ibid.*, t. III, p. 1140.

[4] Réville, *ibid.*, p. 117.

[5] Comparez *Luc*, III, 13, et *Matth.*, III, 17; *Luc*, VIII, 41 et 42, et *Matth.*, IX, 18; *Luc*, VII, 18, et *Matth.*, XI, 2; *Luc*, XXII, 8, et *Matth.*, XXVI, 17; *Luc*, XXIII, 50, et *Matth.*, XXVII, 57.

[6] Comparez *Matth*, VI, 26, et *Luc*, XVI, 14; *Matth.*, VIII, 14, 17, et *Luc*, IV, 38, 41; *Matth.*, IX, 2, 8, et *Luc*, V, 17, 26; *Matth.*, IX, 9, 17, et *Luc*, V, 27 et 28.

grande partie de son ouvrage, ou s'il était l'abréviateur à la fois du premier et du troisième, comme on l'assure d'ordinaire, pourquoi aurait-il négligé certaines parties de ces deux Évangiles ? Il ne servirait de rien de répondre qu'il n'a voulu en faire qu'un résumé, quand on le voit donner de plus grands détails qu'eux sur plusieurs autres points [1]. Rien ne ressemble moins à un résumé, à un abrégé, que le second Évangile. S'il ne contient pas tout ce que renferment le premier et le troisième, il a des traits et même des péricopes entières qui lui sont propres et qui ne se trouvent pas dans les deux autres [2] ; dans les passages qu'il a en commun avec eux, il est plus riche en détails [3] ; en somme, il a un caractère moins impersonnel, et en un certain sens il présente plus de mouvement et de vie que les écrits de Matthieu et de Luc.

On a cru pouvoir faire disparaître toutes les difficultés inhérentes à cette hypothèse par la supposition supplémentaire que Luc, en outre des deux premiers Évangiles, a eu encore à sa disposition d'autres documents, et que Matthieu a pu connaître, d'une manière ou d'une autre, d'autres faits que ceux qui sont rapportés dans le second et dans le troisième Évangile [4]. Je ne saurais voir en quoi cette nouvelle hypothèse, ajoutée à la précédente, donnerait à celle-ci la force qui lui manque. Elle expliquerait à la rigueur l'origine de ce que chaque Évangile synoptique contient de plus que les autres ; mais elle ne donne la raison ni des lacunes ni des différences qu'il présente, et c'est précisément là ce dont il faudrait rendre compte.

Un critique allemand, Saunier, a cru pouvoir sauver ce système des objections qu'on lui oppose, du moins pour ce qui concerne Marc, par cette singulière supposition que cet Évangéliste n'avait pas sous les yeux Matthieu et Luc, au moment qu'il écrivit son ouvrage, qui n'en est cependant qu'une sorte de reproduction, mais qu'il les avait lus si souvent qu'il avait gravé dans sa mémoire une grande partie des faits racontés par l'un et par l'autre. Il faut ajouter que, dans cette supposi-

[1] Bertholdt, *ibid.*, t. III, p. 1146. Comparez *Marc*, II, 3 et 4, et *Matth.*, VIII, 2 ; *Marc*, II, 13, *Matth.* IX, 9, et *Luc*, V, 27 ; *Marc*, III, 1, 6, *Matth.*, XII, 9, 14, et *Luc*, VI, 6, 11 ; *Marc*, III, 34, et *Matth.*, XII, 49 ; *Marc*, IV, 10, *Matth.*, XIII, 10, et *Luc*, VIII, 9 ; *Marc*, IV, 34, et *Matth.*, XIII, 34 ; *Marc*, IV, 35, *Matth.*, XIII, 28, et *Luc*, VIII, 22 ; *Marc*, IV, 36, 42, *Matth.*, VIII, 23, 27, et *Luc*, VIII, 23, 25 ; *Marc*, VII, 17, et *Matth.*, XV, 15 ; *Marc*, VIII, 15, 21, et *Matth.*, XVI, 7, 12 ; *Marc*, I, 45, et *Luc*, V, 15, etc.

[2] *Marc*, II, 27 ; III, 7, 11 ; IV, 26, 29 ; VII, 32, 37 ; VIII, 22, 26 ; XI, 11, 14 ; XIII, 33, 37 ; XIV, 50, 52.

[3] *Marc*, I, 13 ; II, 3, 14 ; III, 17 ; IV, 38 ; V, 2, 8, 25 ; VI, 14, 30 ; VII, 26, 32, 37 ; VIII, 22, 26 ; IX, 3 ; X, 42 ; XV, 22.

[4] Cette forme particulière du système de la dépendance mutuelle des Évangiles synoptiques a été principalement développée par Paulus, dans *Heidelb. Jahrb*, 1812, numéros 17 et 18.

tion, il n'aurait pas retenu avec la même facilité les discours de Jésus-Christ, consignés dans le premier et dans le troisième Évangile, et c'est ce qui fait que son ouvrage s'étend peu sur l'enseignement du Seigneur, et que dans les quelques discours qu'il en rapporte, il ne suit ni Matthieu ni Luc, tandis que presque tous les faits qu'il contient se retrouvent soit dans l'un soit dans l'autre[1].

Cette hypothèse ne mérite pas même d'être discutée. Je n'en ai parlé d'ailleurs que pour donner une idée des imaginations auxquelles on a été obligé d'avoir recours, pour écarter les objections qui s'élèvent en foule contre le système de la dépendance de rédaction des Évangiles synoptiques. Mais fût-elle aussi solide qu'elle est en réalité dénuée de preuves et même de vraisemblance, il resterait toujours à expliquer comment il se fait que le troisième Évangile diffère sous tant de rapports du premier, si c'est Luc qui a suivi Matthieu, ou que le premier diffère du troisième, si l'on veut que ce soit Matthieu qui ait suivi Luc.

Dans quelque ordre qu'on place les Évangiles synoptiques, quelque combinaison que l'on adopte, il demeurera toujours évident que ceux qui ont été écrits les derniers ne rapportent pas tous les faits contenus dans ceux qui ont été écrits antérieurement, et cette absence qui, au point de vue du système de la dépendance, est une omission, ne peut recevoir aucune espèce d'explication satisfaisante. C'est contre cet écueil que viendra constamment se briser cette hypothèse.

III

Sera-t-on plus heureux en cherchant dans des écrits antérieurs les documents d'après lesquels ont été composés nos Évangiles synoptiques ? Leclerc le premier proposa cette solution[2]. Elle a été adoptée plus tard par un grand nombre de théologiens, parmi lesquels on peut citer entre autres Priestley, Michaelis, Koppe, Feilmoser et Schleiermacher.

Ce que Luc dit, dans son prologue, des nombreux écrits évangéliques qui existaient de son temps, dont il est probable qu'il fit entrer diverses parties dans son ouvrage, et qu'il avait dans tous les cas consultés, pourrait bien permettre de supposer que Matthieu et Marc ont eu également à leur disposition des documents analogues, peut-être

[1] H. Saunier, *Ueber die Quellen des Evang. des Marcus*, Berlin, 1825, in-8.
[2] Clericus, *Hist. eccles.*, Amsterd., 1716, p. 429.

même ceux dont parle l'auteur du troisième Évangile. Cette hypothèse aurait ainsi une base historique, et, comme le fait remarquer Gieseler [1], elle donnerait un moyen d'expliquer à la fois les ressemblances et les différences des trois Évangiles, en rapportant les premières à des sources communes, et les secondes à des sources différentes.

A première vue, cette solution paraît fort satisfaisante. Les choses changent un peu de face, quand on y regarde de près, et l'on ne tarde pas à voir s'élever bien des difficultés, une entre autres sur laquelle il convient d'appeler l'attention du lecteur.

On suppose que les écrits antérieurs à nos Évangiles étaient de peu d'étendue et n'embrassaient chacun qu'une partie de la vie de Jésus-Christ. Ce qui est plus certain, s'il faut du moins s'en rapporter à Luc, c'est qu'ils ne suivaient pas l'ordre chronologique ou qu'ils laissaient à désirer sous ce rapport, ce qui signifie simplement qu'ils présentaient les faits de la vie du Sauveur dans un ordre tout autre que celui qui est adopté par l'auteur du troisième Évangile. Or, comme le second et le troisième Évangile, et il faut ajouter le premier à partir du chapitre XIV, s'accordent en général dans la manière dont ils disposent la suite des événements, on se demande d'où viendrait cette ordonnance presque identique si leurs auteurs avaient écrit d'après les documents dont il vient d'être parlé, et cette difficulté est d'autant plus sérieuse que l'ordre dans lequel les actes de la vie de Jésus-Christ sont rapportés dans les trois synoptiques, est entièrement arbitraire, comme je crois l'avoir prouvé dans mon premier article, et ne répond pas à la réalité des choses.

Renonçant à l'hypothèse des sources multiples et diverses, un grand nombre de théologiens ont cru trouver l'origine de nos Évangiles synoptiques dans un document antérieur unique, qu'on a désigné sous le nom d'Évangile primitif. Semler avait déjà indiqué cette hypothèse [2]; mais c'est au nom d'Eichhorn qu'elle se rattache; elle doit en effet l'importance qu'elle a acquise dans le monde théologique à l'érudition et à l'esprit investigateur de ce célèbre critique.

Que ce document primitif soit l'Évangile des Hébreux, comme le supposa Lessing et après lui Niemeyer, Weber et Venturini, ou cet écrit araméen de l'apôtre Matthieu, dont nous parle Papias et qu'il commenta, ainsi que l'ont admis Corrodi, Schmidt et plusieurs autres, ou

[1] Gieseler, *Hist. krit. Versuch über die Entstehung und die frühest. Schicksale der schriftl. Evangelien*, p. 38.

[2] Semler, *Anmerkungen zu Towson's Abhandl. über die vier Evangelieo*, t. II, pages 146, 147, 221, 290.

bien encore quelque ouvrage inconnu et depuis longtemps perdu, comme, en l'absence de toute donnée historique, Eichhorn était disposé à le croire, l'hypothèse reste toujours la même et donne lieu à des combinaisons qui peuvent être plus ou moins compliquées, mais qui présentent toujours une complète analogie.

Un document unique pourrait bien expliquer les passages communs à nos trois Évangiles synoptiques ; mais il ne saurait rendre compte ni des différences qu'ils renferment, ni surtout de l'absence dans l'un d'eux des sections qui se trouvent dans les deux autres. A la rigueur, ce qu'un Évangile a de plus que les deux autres pourrait être le résultat des informations particulières qu'a eues son auteur, et les différences qui le distinguent, le fait du remaniement qu'il a fait subir au document primitif; mais on ne peut voir pour quelles raisons un évangéliste aurait omis les péricopes qui, se trouvant dans les deux autres, ont dû nécessairement faire partie du document qui leur servait de guide.

Cette difficulté disparaît, si l'on admet que les trois Évangélistes ont eu sous les yeux des recensions différentes du même Évangile primitif. Et rien n'est plus probable, plus naturel que l'existence de ces diverses recensions. On comprend en effet que les chrétiens, entre les mains desquels tomba cette histoire primitive de Jésus-Christ, durent s'empresser de la copier et de la compléter par le récit des actes de la vie du Sauveur qui venaient à leur connaissance et qui n'y étaient pas rapportés.

Ce fait admis, voici comment cette hypothèse rend compte des ressemblances et des différences de nos trois synoptiques. Toutes les sections qui leur sont communes se trouvaient dans l'Évangile primitif et par conséquent dans toutes les révisions qui en avaient été faites. Quant aux sections communes à deux Évangiles seulement, elles s'expliquent par cette circonstance que la recension qui contenait ces sections ne fut connue que des auteurs de ces deux Évangiles. Enfin, s'il est d'autres sections qui ne sont propres qu'à un seul Évangile, c'est que l'auteur de cet Evangile eut seul à sa disposition la recension qui les renfermait, à moins qu'on n'aime mieux supposer qu'il en puisa la connaissance à d'autres sources.

Toutes ces révisions diverses de l'Évangile primitif étaient en langue araméenne, d'après le système qu'Eichhorn exposa d'abord [1]. Matthieu, Marc et Luc traduisirent en grec celles dont ils se servirent. Mais alors comment expliquer l'accord dans les expressions que présentent si fré-

[1] Dans l'*Allgemeine Bibliothek*, année 1794.

quemment nos trois synoptiques ? Les diverses traductions d'un même ouvrage s'accordent rarement dans les termes. Un critique anglais, Marsh, avait eu occasion de s'en convaincre en comparant plusieurs versions anglaises de nos Evangiles. Il entreprit de faire disparaître cette difficulté en même temps que quelques autres que laissait encore subsister l'hypothèse de l'Évangile primitif.

Dans ce but, il admit l'existence des huit pièces suivantes : 1° un Évangile primitif écrit en araméen ; 2° une traduction grecque de cet Évangile ; 3° une recension araméenne du document primitif, que nous désignerons par la lettre A ; 4° une autre recension araméenne, que nous appellerons B ; 5° une troisième recension C, composée de A et de B combinés ensemble ; 6° une copie de A contenant certaines additions ; 7° une copie de B, contenant aussi des additions, mais différentes de celles qui se trouvaient dans la copie de A ; 8° enfin une dernière recension araméenne que nous appellerons D.

Voici maintenant comment, d'après Marsh, nos trois Évangiles synoptiques furent composés au moyen de ces diverses pièces.

Matthieu, qui écrivit son Evangile en araméen, se servit de la copie de A contenant des additions (le n° 6), et de la recension D du document primitif.

Luc employa la copie de B contenant des additions (le n° 7), la recension araméenne D, et enfin la traduction grecque de l'Évangile primitif.

Marc puisa ses matériaux dans la recension C et s'aida de la traduction grecque.

Enfin celui qui traduisit en grec l'Évangile de Matthieu consulta, dans ce travail, la traduction grecque de l'Évangile primitif, l'Évangile de Marc et des fragments de l'Évangile de Luc.

Si l'on se représente le problème à résoudre, on verra facilement combien toutes ces suppositions étaient bien imaginées pour en résoudre toutes les difficultés.

Les parties semblables de Matthieu et de Luc sont expliquées par l'emploi commun du document D ; les parties propres au premier par la copie de A contenant certaines additions, et les parties propres au second par la copie de B contenant certaines autres additions, les ressemblances de Marc d'un côté avec Matthieu, et de l'autre avec Luc, trouvent leur raison dans l'usage que fit cet Évangéliste du document C, sorte de combinaison abrégée des pièces dont les deux autres Évangélistes firent usage. Enfin les ressemblances dans les expressions des trois Évangiles synoptiques ont leur origine dans l'emploi que Luc et

Marc firent de la traduction grecque du document primitif, et dans l'usage qu'en fit aussi le traducteur de Matthieu, qui eut soin de modeler son travail sur l'Évangile de Marc et les passages de Luc qu'il avait sous les yeux.

Quelque liberté que Marsh se fût donnée dans ses inventions, son explication parut insuffisante, sous plusieurs rapports, à Eichhorn. Il lui sembla surtout tout à fait invraisemblable que le traducteur de Matthieu eût consulté les Évangiles grecs de Marc et de Luc, et il crut devoir chercher un nouvel expédient pour expliquer les ressemblances verbales que présentent les Évangiles synoptiques. Il le trouva dans la supposition d'une traduction grecque de la recension A, et d'une autre traduction grecque de la recension D, traduction dont l'auteur aurait eu sous les yeux la traduction (le nº 6) du document primitif. Malgré cette complication nouvelle, le problème n'est résolu tout entier, de l'aveu même d'Eichhorn, que si l'on admet de nombreuses interpolations dans les Évangiles de Matthieu et de Luc.

Il est inutile de discuter cette hypothèse; deux observations suffisent pour la faire rejeter : d'un côté, elle ne s'appuie sur aucune donnée historique, et de l'autre, cet amas de pièces toutes indispensables pour que le système ne s'écroule pas aussitôt, ne présente pas le moindre degré de vraisemblance.

La seule modification un peu importante qui y ait été introduite depuis est due à Gratz. Ce critique suppose que l'Évangile primitif fut traduit de bonne heure en grec, probablement quand on commença à prêcher la religion nouvelle aux païens. Cette traduction, enrichie de quelques sections nouvelles, servit de thème à Luc et à Marc. Celui-ci y ajouta tous les passages contenus dans les chapitres VI, 40 à VIII, 26, et celui-là y fit aussi quelques additions considérables. Matthieu ajouta vingt et une sections à l'Évangile primitif araméen, et celui qui traduisit en grec ce nouvel ouvrage se servit, pour sa version, des passages appartenant au document primitif de l'Évangile de Marc, auquel il emprunta aussi quinze autres sections. Ce n'est pas tout encore; plus tard on fit passer dans l'Évangile de Matthieu traduit en grec, quelques portions de celui de Luc, et celui-ci reçut aussi des additions puisées dans celui-là [1]. Inutile de faire remarquer que toutes ces combinaisons, fort ingénieuses du reste, n'ont pas la moindre base historique, qu'elles ont été imaginées pour le besoin de la cause et qu'elles ne s'appuient que sur

[1] *Origine des rapports et des différences qu'offrent entre eux nos trois premiers Évangiles*, par J. Archimann, p. 42, 63.

des comparaisons plus ou moins arbitraires de divers passages des trois Évangiles synoptiques.

L'hypothèse de l'Évangile primitif n'a pas été cependant tout à fait abandonnée ; cette cause n'est pas encore perdue, s'il faut en croire Wilke [1] ; M. Hilgenfeld partage cette opinion, et il n'est pas probablement le seul. Cette hypothèse est, en effet, séduisante. Quand on examine les Évangiles synoptiques, on ne peut s'empêcher de croire qu'ils ont un fonds commun ; de là, à admettre que ce fonds commun constituait primitivement un ouvrage particulier, il n'y a qu'un pas. Mais l'on ne peut aller plus loin, sans se perdre dans le champ vague et illimité des conjectures.

IV

Le problème dont l'hypothèse de l'Évangile primitif avait tenté vainement l'explication, Gieseler entreprit de le résoudre par la tradition orale. Déjà Eckermann, en 1796 et plus tard, en 1806 [2] et, après lui, Kaiser, en 1813 [3], avaient, en combattant le système d'Eichhorn, essayé de ramener les analogies que présentent les trois premiers Évangiles à la tradition orale, qui se serait, à ce qu'ils pensaient, stéréotypée, pour ainsi dire, de bonne heure, et se serait répandue en tous lieux sous des termes identiques. Gieseler donna à cette hypothèse nouvelle des développements aussi considérables que pleins d'intérêt, dans un ouvrage qu'il publia en 1818 sur l'origine des Évangiles [4]. Il chercha à l'établir en montrant : 1° qu'elle suffisait pour expliquer les divers rapports, soit d'analogie, soit de différence des Évangiles ; 2° qu'elle était historiquement vraisemblable, et 3° enfin, qu'elle trouvait sa confirmation dans certains indices qui pouvaient se dégager de l'histoire de la primitive Église.

Que cette hypothèse puisse expliquer les passages correspondants de ces trois Évangiles synoptiques, c'est ce qu'on ne saurait mettre en doute. Si les auteurs de ces ouvrages ont puisé leurs renseignements dans la tradition orale, s'ils n'ont même eu d'autre but que de mettre

[1] Wilke, *Der Urevangelist*, p. 656.
[2] Eckermann, *Theolog. Beiträge*, t. V, 2e art., pp. 155, 209 et suiv., et *Eklärung aller dunkeln Stellen des N. T.*, t. I, préf., p. XI et XII.
[3] Kaiser, *Biblische Theologie*, t. I, p. 224.
[4] *Hist. krit. Versuch über die Enstehung und die frühesten Schicksale der schriftlichen Evangelien*, Leipz., 1818, in-8 de 203 pages.

par écrit ce qui se racontait généralement dans le milieu où ils vivaient, de la vie et de l'enseignement du Seigneur, ils ont dû dans bien des points rapporter les mêmes faits et les mêmes discours, et dans un ordre à peu près identique, la tradition s'étant sans doute, de bonne heure, fait un thème, sinon absolument invariable, du moins arrêté dans son ensemble et ses parties les plus essentielles.

J'ai déjà fait observer que l'accord qui règne entre les trois premiers Évangiles, est d'autant plus marqué, que les faits rapportés sont d'une plus haute importance. Cette circonstance est inexplicable par l'hypothèse d'un Évangile primitif écrit ; elle trouve au contraire une explication fort simple et fort naturelle dans l'hypothèse de Gieseler. Il est, en effet, dans l'ordre des choses que la tradition fut plus solidement établie pour les faits essentiels que pour les faits secondaires, dans le récit desquels elle pouvait, sans de graves inconvénients, être plus lâche et moins précise.

Les différences qui se remarquent entre les trois Évangiles synoptiques et pour l'explication desquelles, Eichhorn, Marsh et tous les autres partisans de l'hypothèse de l'Évangile primitif, ont été obligés de recourir à des combinaisons si compliquées et si pleines d'invraisemblances, trouvent assez facilement leur raison dans l'hypothèse de la tradition orale. On peut croire en effet ou bien que chacun des Évangélistes ne prit dans la tradition que ce qui convenait le mieux au temps, au lieu, au but particulier qu'il avait en vue, ou bien encore que la tradition n'était pas répandue avec la même abondance dans toutes les églises du premier siècle, et ne fournissait partout ni la même richesse ni peut-être les mêmes traits de détail. Il y aurait encore d'autres considérations par lesquelles on pourrait s'expliquer comment il a pu se faire que, tout en puisant à la même source, mais placés dans des circonstances différentes, les Évangélistes ont produit des œuvres qui se distinguent, en plusieurs points, les unes des autres.

Cette hypothèse fait encore disparaître les difficultés soulevées contre nos Évangiles par les citations que les Pères apostoliques font des actes et des paroles de Jésus-Christ, citations dont les unes ne rappellent que de loin les textes de nos livres saints et dont les autres n'ont aucun rapport avec ce qu'ils contiennent. Les Pères apostoliques ont, aussi bien que les Évangélistes, puisé dans la tradition orale, et il n'est pas plus étrange que, dans ce qu'ils rapportent du Seigneur, ils diffèrent de Matthieu, de Marc et de Luc, qu'il ne l'est que ceux-ci diffèrent entre eux.

Enfin cette hypothèse rend compte de ce fait fort difficile à expli-

quer dans toute autre supposition, que nos Évangiles qui paraissent inconnus jusqu'au milieu du second siècle, prennent alors et presque en un clin d'œil une autorité incontestée dans les églises. Si l'on admet en effet qu'ils n'étaient que la reproduction de la tradition orale, on comprendra qu'ils durent participer au respect qu'on avait pour elle, dès qu'il devint nécessaire d'en appeler à des documents écrits; et ce besoin fut la conséquence des discussions avec les hérétiques, ou, pour mieux dire, avec les gnostiques. L'ouvrage d'Irénée contre les hérésies nous apprend qu'il fallut opposer à leurs théories, qu'ils appuyaient sur des écrits apostoliques vrais ou supposés, non pas seulement l'enseignement constant de la tradition, mais encore le texte positif des Évangiles. Et c'est ainsi que, par la marche même des choses, sans bruit, sans entente des chefs des églises, l'autorité de ces écrits devint égale à celle de la tradition, précisément parce qu'ils dérivaient d'elle, qu'ils la reproduisaient en général exactement et qu'ils pouvaient, par conséquent, lui être substitués avec tout l'avantage d'un témoignage écrit sur un témoignage oral.

Tout cela n'a pu se faire, toutefois, qu'à la condition que la tradition orale eût pris une forme assez arrêtée pour pouvoir être reproduite sous des termes, ou identiques ou du moins analogues dans des écrits d'auteurs différents. En a-t-il été ainsi? Gieseler n'y trouve rien d'improbable.

Les apôtres étaient des hommes simples, d'une même culture d'esprit; ils durent concevoir les enseignements de leur maître à peu près d'une manière identique. Leur langue, le syro-chaldéen, se prêtant peu à de grandes combinaisons de style, leurs idées durent revêtir une forme semblable. Ajoutez qu'ils vécurent longtemps ensemble, et qu'ils s'entretinrent très-souvent, soit pendant la vie de Jésus, soit après [1], de ce qu'ils avaient vu et entendu. Il put bien résulter de l'ensemble de ces circonstances une forme commune, stéréotypée en quelque sorte, de leurs croyances, de leurs souvenirs et de leurs espérances.

C'était d'ailleurs une coutume en Israël que le disciple gravait dans sa mémoire les paroles du maître et les transmettait ensuite à ses propres élèves, telles qu'il les avait reçues lui-même [2]. Les apôtres ne firent pas autrement. Après avoir retenu dans leur forme originale les ensei-

[1] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. V, cap. 18.

[2] Verba præceptoris sine ulla immutatione, ut prolata ab illo fuerant, erant recitanda, ne diversa illi affingeretur sententia. Wachner, *Antiq. hebr.*, t. I, p. 253, § 25. On trouve des répétitions exactes des paroles du Maître dans *Luc*, VII, 19 et 20, XIX, 31 et 34.

gnements du Seigneur, après s'être fait, dans leurs longs entretiens, quand il ne fut plus avec eux, un thème uniforme de leurs souvenirs communs [1], ils propagèrent tous un même Évangile dans les diverses contrées où ils apportèrent la foi nouvelle.

Il n'y a donc rien d'invraisemblable dans cette hypothèse d'une sorte de cycle évangélique, transmis dans l'Église primitive avec la même fidélité que les poëmes homériques l'avaient été pendant des siècles, dans la Grèce antique, avant d'être mis par écrit. Cette probabilité se transforme presque en certitude, quand on voit qu'un même fait rapporté plusieurs fois dans le livre des Actes, est toujours raconté dans les mêmes termes [2], et que dans les Épîtres les mêmes faits et les mêmes enseignements sont, à peu d'exceptions près, présentés avec les mêmes expressions [3]. Paul répète fort souvent que son Évangile ne diffère en rien de celui des autres apôtres, et l'on peut croire qu'il entendait parler, non pas seulement d'une ressemblance générale de faits et d'idées, mais encore d'une ressemblance verbale, si l'on peut du moins tirer quelque induction de l'accord de son récit de l'établissement de la sainte Cène [4], dans sa première Épître aux Corinthiens [5], avec le récit tout à fait identique qu'en fait le troisième Évangile [6].

C'était une opinion générale dans les premiers siècles de l'Église, que les enseignements de Jésus-Christ avaient été confiés à la mémoire des apôtres. On en a la preuve dans un passage des *Recognitiones*, ouvrage qui, quoique n'étant qu'une fiction, nous retrace cependant les croyances de l'époque à laquelle il fut écrit. Dans le passage dont il est ici question, l'auteur de ce livre fait parler l'apôtre Pierre, comme tous les chrétiens croyaient alors qu'il aurait pu le faire : « Je me réveille toujours de moi-même au milieu de la nuit, lui fait-il dire, et le sommeil ne s'empare plus ensuite de moi. C'est l'effet de l'habitude que j'ai prise de rappeler à ma mémoire les paroles de mon Seigneur, que j'avais entendues, afin de pouvoir les retenir fidèlement [7]. »

Le respect que l'on avait pour la tradition dans l'Église primitive,

[1] Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer les discours plus ou moins longs de Jésus-Christ rapportés dans nos Évangiles. Personne ne voudra sans doute supposer que les apôtres eussent eu soin de prendre des notes pendant la vie de leur Maître.

[2] Comparez *Actes* IX, 2, 8, XXII, 5, 11, et XXVI, 12, 18. — *Actes* X, 3, 6, X, 30, 32, et XI, 13 et 14. — *Actes* X, 10, 16, et XI, 5, 10.

[3] J. D. Schulze, *Der schriftstell. Charakter und Werth des Johannes*, pp. 15, 35, 47, 50.

[4] *Galat.*, I, 6-9; *I Corinth.*, XV, 11; *II Corinth.*, XI, 4 et 5.

[5] *I Corinth.*, XI, 23-25.

[6] *Luc*, XXII, 19 et 20.

[7] *Recognitiones Clementis*, lib. II, cap. 1.

est également une preuve qu'on la tenait pour la reproduction exacte, verbale même de l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres. On peut conclure de certains passages des plus anciens Pères de l'Église, qu'ils ne se bornaient pas à en retenir le sens général, mais qu'ils s'efforçaient de la graver dans leur mémoire dans les termes mêmes sous lesquels elle était propagée. « Je puis rapporter, écrivait Irénée dans sa vieillesse à un chrétien du nom de Florinus, les discours que Polycarpe faisait au peuple, le récit des entretiens qu'il avait eus avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur, et de ce qu'ils lui avaient appris de sa doctrine et de ses miracles, en quoi il n'y avait rien qui ne s'accordât parfaitement avec ce que nous lisons dans l'Ecriture Sainte. Dieu m'a fait la grâce d'écouter toutes les choses avec une attention extraordinaire, de les écrire, non sur du papier, mais dans mon cœur, et de les répéter continuellement [1]. »

Gieseler fait observer qu'il est encore question, au ɪvᵉ et au vᶜ siècle, d'un enseignement non écrit [2], qu'il n'était pas permis de confier au papier, et qu'il fallait graver dans son cœur et dans sa mémoire [3]. L'invocation qui précédait la formule de l'institution de la Cène, et celle qui la suivait, aussi bien que la confession de foi, ne purent, pendant longtemps, être transmises qu'oralement ; il était interdit de les mettre par écrit [4]. Comment expliquer une semblable défense, à une époque où des milliers de livres avaient été déjà composés sur toutes les diverses parties de la religion chrétienne, autrement qu'en y voyant un souvenir plus ou moins superstitieux d'un ancien ordre de choses, dans lequel l'enseignement religieux tout entier était donné de vive voix et n'était conservé que par la mémoire [5] ?

Telles sont les principales considérations sur lesquelles Gieseler appuie son hypothèse. La plupart d'entre elles reposent sur des faits incontestables, on ne saurait le nier ; elles témoignent toutes d'une profonde connaissance de l'antiquité chrétienne ; elles établissent avec une irrécusable évidence, que les paroles de Jésus-Christ et le récit de sa vie furent transmis pendant longtemps par la tradition orale, sous une forme arrêtée, et il serait difficile de ne pas admettre que la tradition n'ait été, en définitive, la source à laquelle ont puisé les auteurs

[1] Eusèbe, *Hist. eccles.* lib. V, cap. 20

[2] Ἡ ἄγραφα διδασκαδία, τά ἄγραφα τῆς ἐκκλήπας μυστὴρια. Basile, *De Spiritu Sancto*, cap. 27.

[3] Cyrille de Jérusalem, *Catech.* 5 *De fidei dogm.*

[4] Augustin, serm. 112, dans *Opera ed. Benedict.*, t. V, p. 653. Jérôme, epist. 61, *ad Pammach.*, cap. 9.

[5] Gieseler, *ibid.*, p. 107, 111.

autant des Évangiles qui ont été reçus dans le recueil du Nouveau Testament, que de ceux qui n'y ont pas été admis et qui avaient cours à la fin du Ier siècle. C'est là, d'ailleurs, ce que Luc nous apprend dans son prologue, quand il nous dit que l'histoire évangélique avait été déjà écrite à plusieurs reprises, d'après ce qu'en avaient transmis des témoins oculaires [1].

Et cependant l'hypothèse de Gieseler ne rend pas un compte satisfaisant de la formation de nos Évangiles synoptiques [2]. Quelques rapides observations suffiront pour en faire la preuve.

Il saute aux yeux qu'elle n'explique en aucune manière comment les paroles de Jésus-Christ, qui, dans le premier Évangile, se trouvent rapprochées sous la forme de discours suivis, ont pu, dans le troisième, être disjointes, liées à des circonstances différentes, et rapportées à d'autres moments de l'enseignement du Seigneur. Dira-t-on que la tradition ne formant pas un ensemble suivi, mais simplement un recueil sans liaison des sentences de Jésus et d'anecdotes sur sa vie, chaque Évangéliste a pu en grouper, comme il lui a semblé bon, les diverses parties? Mais alors comment se fait-il que Matthieu, Marc et Luc aient été si souvent, disons mieux, le plus souvent d'accord à en prendre les mêmes traits, et encore que, dans plusieurs parties importantes de leurs écrits, ils aient adopté une même manière de les grouper [3]? On connaît soit par les autres livres du Nouveau Testament, soit par les écrits des Pères apostoliques, un certain nombre de paroles de Jésus-Christ qui ne se trouvent pas dans nos Évangiles synoptiques et qui faisaient partie cependant de la tradition. Il est étrange qu'elles aient été également négligées à la fois par Matthieu, par Marc et par Luc. On dirait qu'il y a eu entre eux une certaine entente sur ce qu'ils devaient prendre dans la tradition et sur ce qu'ils devaient en laisser de côté.

[1] *Luc*, I, 1 et 2.

[2] Ce n'est pas seulement de l'origine des trois Évangiles synoptiques que cette hypothèse prétend rendre compte; Gieseler l'applique également à l'Évangile de Jean et aux Évangiles apocryphes. On a déjà vu que, quand on compare le quatrième Évangile canonique aux trois premiers, on est conduit à ne pas les rapporter tous les quatre à une même tradition, ou du moins à une même tradition interprétée et retravaillée d'une manière analogue. Une difficulté du même genre se présente pour les Évangiles apocryphes, et l'on se demande par quel singulier jeu du hasard ils avaient emprunté à la tradition des discours de Jésus-Christ et des faits de sa vie, dont ni Matthieu, ni Marc, ni Luc n'avaient eu l'idée d'enrichir leurs écrits.

[3] Comparez *Marc*, I, 21, IV, 13, *Luc*, IV, 31, IX, 6; *Matth.*, XIV, XVIII, *Marc*, IV, 14, IX, 50, et *Luc*, IX, 7, 50; *Matth.*, XIX et XX, *Marc*, X, et *Luc*, XVIII, 15, XIX, 27; *Matth.*, XXI, XXV, *Marc*, XI, XIII, et *Luc*, XIX, 28, XXI; *Matth.*, XXVI et XXVII, *Marc*, XIV et XV, et *Luc*, XXII t XXIII.

Et, d'autre part, les différences qui distinguent leurs ouvrages prouvent bien, ce me semble, qu'ils n'ont pas agi de concert. Il y a donc encore ici un côté important du problème qui échappe à l'hypothèse de Gieseler.

C'est surtout quand on compare les récits que les trois Évangiles synoptiques contiennent de l'histoire de la Passion, qu'on reste convaincu qu'il ne suffit pas de renvoyer à la tradition orale comme à la source de ces écrits, pour donner une idée nette et complète de leur formation. A côté de l'harmonie la plus grande dans la marche des événements et dans la succession chronologique des diverses scènes, on voit ici la forme des récits varier, d'un auteur à l'autre, dans les expressions, dans les détails accessoires, dans tout ce qui peut tenir à l'individualité des narrateurs, à un bien plus haut degré que dans aucune autre partie de l'histoire évangélique. Ce fait incontestable, comme le fait remarquer M. Reuss, renverse l'hypothèse qui prétend résoudre le problème des rapports des Évangiles par l'action seule de la tradition orale. Si l'histoire évangélique avait été stéréotypée au point que plusieurs auteurs eussent pu, dans une complète indépendance l'un de l'autre, et à un demi-siècle environ de distance des événements qu'ils rapportent, les raconter exactement dans les mêmes termes, c'est bien certainement dans l'histoire de la Passion, dans la partie du récit la plus connue, la plus importante, la plus fréquemment répétée, que la relation aurait dû présenter le caractère le plus marqué d'uniformité aussi bien quant aux faits que quant aux expressions. Et c'est précisément là que la phraséologie est la moins identique, que les détails varient au plus haut degré, que l'individualité des récits se dessine le plus nettement[1].

V

Les systèmes que je viens d'examiner croient pouvoir résoudre, par une seule formule, le problème des rapports de nos trois Évangiles synoptiques. Les difficultés contre lesquelles ils se brisent également, montrent, ce me semble, avec une entière évidence, qu'il faut renoncer à chercher l'explication du mode de formation de ces trois écrits dans un seul et même fait. Au lieu donc de prendre le problème en bloc, si

[1] *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, pages 53 et 54.

je puis ainsi dire, on arriverait peut-être à des résultats plus satisfaisants en le divisant et en recherchant successivement les origines de chacun de nos Évangiles. Telle est la voie dans laquelle on est entré dans ces derniers temps. Il me reste à faire connaître ce nouvel essai d'explication.

§ 1. — DE LA FORMATION DU PREMIER ÉVANGILE.

La parenté du premier Évangile et du second ne saurait être méconnue. Elle est établie par le grand nombre de faits communs à l'un et à l'autre, par l'ordre identique dans lequel ils y sont classés, du moins à partir de *Matthieu* XII, 22, et de *Marc* III, 21 [1], par l'emploi fréquent des mêmes expressions dans les récits parallèles, enfin par les citations de l'Ancien Testament très-souvent exprimées dans les mêmes termes dans tous les deux et s'écartant ou se rapprochant de la même manière soit de l'original hébreu, soit de la version grecque des Septante. Lequel des deux a fourni à l'autre les éléments qui leur sont communs ?

M. Réville fait remarquer que, si l'on retranche du premier les discours de Jésus-Christ, ainsi que les récits de la naissance du Seigneur et de sa résurrection, qui sont tout autres dans les deux autres synoptiques, il reste, à bien peu de choses près, l'Évangile de Marc. Matthieu contient, il est vrai, bien des traits qui ne sont pas dans celui-ci. Mais, et c'est là un fait bien digne d'être relevé, ces parties qui lui sont propres, se trouvent toujours intercalées dans un texte dont le second Évangile offre le parallèle exact. Ainsi le récit du miracle de Pierre marchant sur les eaux (*Matth.*, XIV, 28-31), récit qui est étranger à Marc, est suivi et précédé de deux versets qui ne sont autres que *Marc* VI, 50 et 51. Ainsi encore les versets 23 et 28 de *Matth.*, XVII, entre lesquels se trouve placé le récit du miracle du Statère (*Matth.*, XVII, 24-27) reproduisent exactement *Marc* IX, 33. Il en est de même pour tous les autres récits propres à Matthieu [2]. Retranchez

[1] Si l'ordre chronologique diffère dans les chapitres précédents, c'est, d'après M. Réville, parce que l'auteur du premier Évangile a été entraîné à s'écarter, sous ce rapport, du second, par le document qui lui a fourni toute sa partie didactique. Réville, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, p. 206. *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, pp. 31, 38.

[2] *Matth.*, XXVI, 24, 26, est inséré entre *Marc*, XIV, 21 et 22; *Matth.*, XXVI, 49, 50, entre *Marc*, XIV, 45 et 46, *Matth.*, XXVI, 52, 54, entre *Marc*, XIV, 47 et 48; *Matth.*, XXVII, 3. 10, entre *Marc*, XV, 1 et 2; *Matth.*, XXVII, 17, entre *Marc*, 15, 10 et 11; *Matth.*, XXVII, 24 et 25, entre *Marc*, XV, 14 et 15; *Matth.*, XXVII, 51, 53, entre *Marc*, XV, 38 et 39.

ces passages et il restera dans la partie historique du premier Évangile précisément ce qui forme la partie historique du second[1].

Dira-t-on que celui-ci a été tout simplement extrait de celui-là? Que son auteur ne se proposant que de présenter le tableau des actes de la vie du Sauveur, a laissé de côté les discours de Jésus-Christ que rapporte Matthieu et a transcrit à peu près littéralement la partie historique de cet Évangile? C'est bien ainsi que l'on explique d'ordinaire l'origine de l'Évangile de Marc ; mais cette opinion est contredite par l'examen même de cet ouvrage[2].

C'est un fait facile à constater que Marc ne se borne pas à raconter les événements de la vie de Jésus-Christ; la partie didactique occupe une place comparativement considérable dans son Évangile, et même plusieurs fois l'enseignement du Seigneur y est présenté sous la forme de discours d'une assez grande étendue[3]. Rien n'est donc plus erroné que de prendre le second Évangile pour un simple extrait de la partie historique du premier.

Mais il y a plus : quand on compare Matthieu et Marc, on s'aperçoit bien vite que celui des deux qui, dans les parties qui leur sont communes, est le plus étendu dans ses descriptions, le plus abondant en détails et même le plus riche en faits, n'est pas le premier, mais le second[4]. Ajoutez que dans une foule de passages, le texte de Marc porte bien plus que celui de Matthieu le caractère de la priorité. Celui-ci en effet paraît tantôt abréger celui-là, tantôt l'expliquer, tantôt le préciser[5]. Enfin, dans l'hypothèse que Marc a connu Matthieu et en a extrait son ouvrage, on ne s'expliquerait pas qu'il eût pu omettre volontairement l'histoire de la naissance de Jésus-Christ, et une foule d'autres faits de la plus grande conséquence pour le tableau de l'œuvre du Sauveur[6].

Le second Évangile ne dérivant pas du premier, et l'hypothèse d'un

[1] Réville, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, pp. 119 et 120.

[2] Elle ne l'est pas moins par la plus ancienne tradition chrétienne. Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39. Irénée, *adv. hæres.*, lib. III, cap. 1. Jérôme, *De viris illustr.*, cap. 8, *ad hedibiam*, cap. 11.

[3] *Marc*, III, 8-11, 23-29; IV, 11-32; VII, 6-16, 18-23, et IX, 39-51, etc.

[4] Comparez *Marc*, II, 3, 12, et *Matth.*, IX, 2, 8; *Marc*, V, 22, 43, et *Matth.*, IX, 18, 26; *Marc*, VI, 17, 20, et *Matth.*, XIV, 3, 5; *Marc*, IX, 14, 27, et *Matth.*, XVII, 14, 21; *Marc*, X, 46, 53, et *Matth.*, XX, 29, 34; *Marc*, XI, 12, 18, et *Matth.*, XXI, 18 et 19; *Marc*, XI, 19, 24, et *Matth.*, XXI, 20 et 22, etc.

[5] Reuss, *Les Évangiles synoptiques* dans *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 19-26. Réville, *ibid.*, pp. 130-138.

[6] Reuss, *Les Évangiles synoptiques*, *Revue de Théologie*, t. XI, p. 164-170, et *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 17.

Évangile primitif dont ils ne seraient tous les deux que des formes différentes et inégalement développées, ne s'appuyant sur aucune donnée historique, on est forcé d'admettre que l'Évangile de Matthieu a été tout simplement composé de la combinaison de l'Évangile de Marc qui lui a fourni ses éléments historiques, et d'un autre document auquel il a emprunté sa partie didactique, c'est-à-dire tous les grands discours de Jésus-Christ qu'il renferme.

Et cependant cette hypothèse soulève une difficulté considérable. Dans sa forme actuelle, l'Évangile de Marc est bien certainement postérieur à celui de Matthieu. On ne saurait en douter, quand on voit que Marc explique et commente maintes fois le texte qui lui est commun avec Matthieu, dans le dessein bien marqué de le rendre plus clair, et que les discours relatifs à la seconde venue du Seigneur, parallèles dans les deux écrits, sont présentés dans le second de telle manière qu'on y découvre une tendance plus prononcée que dans le premier à reculer l'époque de ce grand événement[1]. Il faut ajouter que, si l'auteur du premier Évangile eût connu le second tel que nous le possédons, on ne comprendrait pas pourquoi il n'aurait pas profité de certains passages de Marc qui allaient si bien à son but, par exemple *Marc*, I, 2[2], et encore pourquoi il n'aurait pas conservé à certains récits l'ordre et la forme qu'ils ont dans le second Évangile, et qui sont de beaucoup préférables à ceux qu'ils ont dans le premier[3].

Cette difficulté disparaîtrait, si l'on supposait que le second Évangile, tel que l'auteur du premier a pu le connaître, n'avait pas encore reçu la forme définitive sous laquelle il nous est parvenu. Les différences plus ou moins considérables qui se remarquent entre notre Évangile de Marc et les passages parallèles de celui de Matthieu, n'auraient pas existé primitivement et devraient être rapportées au remaniement qui aurait donné à l'œuvre de Marc sa forme actuelle.

Mais est-ce là une hypothèse? N'est-ce pas plutôt un fait certain? On a déjà vu que les douze derniers versets de cet Évangile sont d'une autre main que le reste de l'ouvrage, et qu'on avait élevé des doutes sur l'authenticité des vingt premiers. Ces modifications pourraient en faire soupçonner d'autres, et l'on est confirmé dans cette opinion par ce que

[1] Réville, *ibid.*, p. 139 et suiv. Pour ce dernier point, comparez *Marc*, IX, 1, et *Matth.*, XVI, 28; *Marc*, XIV, 62, et *Matth.*, XXVI, 64; *Marc*, XIII, 10, et *Matth.*, XXIV, 14; *Marc*, XIII, 24, et *Matth.*, XXIV, 29.

[2] Bertholdt, *Einleit.*, t. III, p. 1129 et 1130.

[3] Comparez *Marc*, IV, 33, 43, et *Matth.*, VIII, 18, 27; *Marc*, V. 22, 43, et *Matth.*, IX, 18, 26.

nous rapporte de l'écrit de Marc, Papias, le plus ancien auteur qui en fasse mention[1]. « Marc qui n'avait pas connu personnellement le Seigneur, dit Papias, et qui ne l'avait jamais entendu, suivit plus tard l'apôtre Pierre et lui servit d'interprète. Quand celui-ci, selon les besoins de son enseignement, faisait mention des miracles du Christ, Marc prenait soin de les noter exactement, mais sans aucun ordre, et sans qu'il en résultât une rédaction des discours du Seigneur, laquelle n'était pas dans les intentions de l'apôtre. Ainsi Marc ne laissait rien passer, écrivant un certain nombre de choses au fur et à mesure que Pierre en parlait, et n'ayant pas d'autre préoccupation que de ne rien omettre de ce qu'il apprenait et de n'y rien changer[2]. »

Ce n'est pas certainement de notre Marc actuel que Papias parle dans ce passage. Tel que nous l'avons, cet Évangile ne manque pas plus d'ordre que les deux autres synoptiques ; il constitue, au même titre que ceux-ci, une rédaction suivie de la vie et de l'enseignement de Jésus. En présence de la déclaration de l'évêque de Hiérapolis, il faut admettre forcément ou que notre second Evangile n'est pas celui que Papias connaissait sous le nom de Marc, ou que l'œuvre du compagnon de l'apôtre Pierre ne nous est parvenue qu'après avoir subi des modifications plus ou moins profondes, et qu'après que ses diverses parties ont été classées dans un ordre chronologique. De ces deux conséquences, la dernière est la plus probable, on péut même dire la seule probable, car d'un côté il y a une série non interrompue de témoignages en faveur de l'authenticité de notre second Évangile, et d'un autre côté l'addition bien certaine de ses douze derniers versets nous permet de croire qu'il a pu éprouver d'autres changements analogues. On est ainsi autorisé à supposer un Marc primitif, un proto-Marc, comme l'appelle M. Réville.

C'est de ce Marc primitif, quelque peu différent de celui que nous avons, que se servit l'auteur du premier Évangile. Il le prit tout entier, en donnant seulement une autre disposition aux diverses parties dont il se composait; et, le combinant avec un autre document dont il est temps maintenant de s'occuper, il forma notre premier Évangile, celui qui porte le nom de Matthieu; on verra plus loin pour quelle raison.

Une partie considérable de notre premier Évangile est constituée par les discours de Jésus-Christ. C'est par là qu'il se distingue des

[1] Ce témoignage de Papias a beaucoup exercé la sagacité des critiques et, comme le dit M. Reuss, l'interprétation qu'on en a donnée a le plus souvent abouti à faire contester absolument à Marc ses droits d'auteur sur notre second Évangile.

[2] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39.

deux autres synoptiques. Les éléments de ce genre sont plus rares dans Marc; mais tous ceux qu'il contient ont passé dans Matthieu[1]. D'où l'auteur du premier Evangile a-t-il pris tous les autres ?

Ce n'est pas de Luc ; car, dans ce cas, on ne saurait expliquer pourquoi il aurait omis tant de sentences, de paraboles, de discours entiers qu'il aurait pu lui emprunter. Ce n'est pas dans ses propres souvenirs qu'il les a puisés ; car, si l'auteur de notre premier Évangile n'avait eu qu'à consulter ses souvenirs pour écrire tous les discours qu'il rapporte, comment, pour les faits, qu'il était bien plus facile de retenir, aurait-il eu recours au livre d'un écrivain qui, comme Marc, n'avait pas même été témoin oculaire des événements ?

Quand on examine de près les grands discours du Seigneur, tels que les donne le premier Évangile, on ne tarde pas à se convaincre que chacun d'eux se compose d'allocutions prononcées en différentes circonstances. Ainsi le chapitre XXIII contient tout ce que la tradition avait conservé des reproches que Jésus-Christ avait eu occasion, en divers moments, d'adresser aux Pharisiens. Les sept paraboles qui se succèdent sans interruption dans le chapitre XIII, bien que, dès la première et la plus transparente, les disciples avouent leur manque d'intelligence, ne furent certainement pas proposées le même jour, les unes à la suite des autres. Jésus n'aurait pas compromis l'impression que pouvaient, que devaient produire de pareils enseignements, en les multipliant, en les accumulant avec une précipitation que rien ne justifierait, en effaçant lui-même l'une par l'autre, dans l'esprit de ses faibles auditeurs, toutes ces paraboles à sens divers, dont chacune demandait à être longuement méditée.

Il n'est même pas difficile de découvrir le système, d'après lequel on a rapproché, soit diverses allocutions, soit un certain nombre de sentences distinctes de Jésus-Christ, pour en former les grands discours que nous lisons dans le premier Évangile. Ce travail n'a pas été fait d'après les rapports logiques que différentes parties pouvaient avoir entre elles; on a tout simplement mis à la suite les unes des autres celles qui avaient trait à un même sujet, par exemple, les reproches adressés aux Pharisiens du chapitre XXIII, ou encore ce qui concerne les petits enfants au commencement du chapitre XVIII, ou encore celles

[1] Reuss, *Nouvelle Revue de Théologie*, t. II, p. 39 et 40, sauf seulement plusieurs paroles du Seigneur que Marc seul rapporte (II, 27; IV, 26 et suiv.; VII, 8, 16; VIII, 18; IX, 35, 39, 44 et suiv.; X, 24; XI, 25; XIII, 33 et suiv.) et qui forment un total de vingt-deux versets, Reuss, *Revue de Théologie*, t. XI, p. 173.

qui se présentaient revêtues d'une même forme, comme on le voit dans la série de paraboles du chapitre XIII [1].

Il n'est nullement probable que l'auteur du premier Évangile ait exécuté lui-même ce travail; il le trouva tout fait dans quelque recueil de discours du Seigneur, recueil dans lequel on avait disposé ses paroles et ses instructions d'après l'ordre tout à fait extérieur que je viens d'indiquer. Ce qui nous le fait supposer, c'est que, ainsi que le fait remarquer Reuss, on rencontre dans cet Évangile un certain nombre de paroles de Jésus-Christ reproduites deux fois. Cette répétition ne s'explique que par cette circonstance que l'auteur de l'écrit qui porte le nom de Matthieu, a transcrit ces paroles une première fois comme faisant partie des textes empruntés à Marc et une seconde fois comme appartenant à ces agglomérations de sentences qui composaient le recueil dont je viens de parler. Et en effet ces passages, deux fois rapportés, se retrouvent dans notre Évangile de Marc [2].

Cette supposition d'un recueil de sentences de Jésus-Christ, dans lequel l'auteur du premier Évangile aurait puisé les discours qu'il rapporte, n'est ni un simple expédient inventé par la critique, ni même une découverte due à sa sagacité; c'est un fait constaté par le témoignage du même écrivain, qui nous a fait connaître l'existence du livre de Marc et qui nous a appris qu'il était la première relation historique écrite de la vie du Seigneur. Papias nous signale un recueil de paroles de Jésus-Christ, rédigé, à ce qu'il nous dit, en hébreu par l'apôtre Matthieu et que chacun, ajoute-t-il, interprétait comme il le pouvait [3].

Cet écrit ne serait-il pas simplement, comme on le suppose d'ordinaire, l'Évangile qui porte le nom de Matthieu? Cette opinion est combattue par M. Réville [4] et par M. Reuss, qui tiennent pour impossible d'entendre dans ce sens les paroles de Papias [5]. « Le terme grec λόγια, dit M. Reuss, est employé principalement pour des paroles prononcées

[1] Reuss, *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 40 et suiv.

[2] Comparez *Matth.*, x, 38 et 39, et XVI, 24, 25, avec *Marc*, VIII, 34 et 35; *Matth.*, v, 29 et 30, et XVIII, 8 et 9, avec *Marc*, IX, 43, 47; *Matth.*, v, 31, et XIX, 9, avec *Marc*, x, 11; *Matth.*, XXIII, 11, et XX, 16, avec *Marc*, x, 43; *Matth.*, x, 22, et XXIV, 9, 13, avec *Marc*, XIII, 13. Reuss, *ibid.*, t. II, p. 44.

[3] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39.

[4] Réville, *ibid.*, p. 61.

[5] Schleiermacher est le premier, si je ne me trompe, qui ait cherché à établir que le livre désigné par Papias sous le nom de λόγια était, non point notre Évangile de Matthieu, mais un recueil de sentences du Seigneur.

avec une certaine autorité, comme le latin *effatum*. On s'en servait surtout pour parler des oracles, et il nous paraît très-bien choisi pour désigner, tant pour la forme que pour le fond, les paroles du Seigneur qui avaient dès l'abord captivé l'attention des masses et s'étaient de plus en plus gravées dans les esprits, non-seulement par leur haute sagesse et leur admirable vérité, mais encore par la brièveté populaire et la précision incisive de leurs formes. D'ailleurs on ne peut guère douter de la justesse de cette interprétation du mot λόγια, puisque Papias, en parlant de l'autre livre qu'il connaissait, celui de Marc, déclare explicitement que celui-ci contenait aussi des narrations de fait, et son propre ouvrage, lequel, d'après le titre [1], devait être une explication de pareils λόγια, ne pouvait guère se rapporter qu'à des paroles dont il s'agissait de déterminer le sens et la portée [2]. Il est très-vrai que beaucoup de paroles de Jésus ne sont bien comprises que par leurs liaisons avec certains faits qui les avaient provoquées [3]; mais cela n'a pas dû empêcher que dans les premiers temps on n'en recueillît un grand nombre sans éprouver le besoin d'y ajouter un cadre historique, besoin qui, en vérité, n'existe pas même pour notre siècle à l'égard d'un très-grand nombre de ces paroles [4]. »

On est ainsi conduit à regarder notre premier Évangile comme composé, sauf un très-petit nombre d'éléments nouveaux, dont la source immédiate nous reste inconnue [5], de deux ouvrages primitifs ; les faits ont été pour la plupart puisés dans l'Évangile écrit par Marc, d'après ses souvenirs de la prédication de l'apôtre Pierre, et les grandes agglomérations de sentences, ou les discours, dans un recueil dont l'apôtre Matthieu était l'auteur et qui, selon toutes les vraisemblances, a passé intégralement dans notre Évangile [6]. L'importance des discours de Jésus-Christ explique comment le nom de l'auteur du recueil d'où ils avaient été tirés, resta à ce nouvel ouvrage, qui fut appelé en conséquence l'Évangile selon saint Matthieu. Peut-être aussi le chrétien

[1] Ce titre était Ἐξηγήσεις τῶν λογίων κυριακῶν.

[2] Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que cet ouvrage de Papias n'est point parvenu jusqu'à nous, et que nous ne le connaissons que par la très-courte mention qu'en fait Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39.

[3] Aussi M. Réville, en vue certainement de cette circonstance, modifie-t-il en partie l'hypothèse de M. Reuss, en admettant que chacune des divisions ou des chapitres des λόγια pouvait être précédée d'une courte indication historique.

[4] Reuss, *ibid.*, t. II, p. 46. Réville, *ibid.*, p. 53, 60.

[5] Ces éléments historiques que renferme Matthieu et qui ne sont pas dans Marc, proviennent, d'après M. Réville, de la tradition orale, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, p. 177 et suiv.

[6] Reuss, *ibid.*, t. II, p. 42 et 43.

inconnu qui fondit ensemble le recueil de Matthieu et l'écrit historique de Marc, ne prit-il lui-même ce dernier document que comme un supplément explicatif du premier, et ne se proposa-t-il, en indiquant les événements auxquels se rattachaient les discours du Seigneur, que de compléter l'ouvrage de l'apôtre, dont le nom continua ainsi naturellement d'être attaché à cette édition augmentée de son œuvre.

§ 2. — DE LA FORMATION DU TROISIÈME ÉVANGILE.

Dans le système de M. Reuss, Luc n'aurait fait aucun emprunt au premier Évangile; il ne l'aurait même pas connu, et cet Évangile ne devrait pas être compté au nombre de ceux dont il parle dans son p ologue. Il y a en effet quelques raisons très-valables qui établissent que la rédaction du troisième Évangile n'a dépendu en rien du premier.

Les textes propres à Matthieu seul [1] ne se retrouvent pas dans Luc, et de ces textes, quelques-uns ont une importance considérable. Il en est un entre autres qui implique la vocation des Gentils [2] et qui répond par conséquent très-bien au point de vue paulinien dans lequel on suppose, à tort ou à raison, que le troisième Évangile a été écrit. Pourquoi Luc les aurait-il négligés, s'il les avait connus? Cette omission serait d'autant plus inexplicable, que cet Évangéliste, il l'annonce lui-même, se proposait d'être aussi exact que complet [3].

Des passages parallèles dans les deux Évangiles, il en est dans lesquels le parallélisme est imparfait, c'est-à-dire dans lesquels il existe dans le fond, mais non dans la forme, ou bien encore dans lesquels deux récits se remplacent plutôt qu'ils ne se ressemblent. Il faut citer en première ligne les nombreux discours de l'Évangile de Matthieu, dont aucun n'est reproduit par Luc dans une forme quelque peu analogue. Tandis que dans le premier Évangile, l'enseignement de Jésus est présenté d'ordinaire en longs discours, il est en quelque sorte fragmentaire dans le troisième, et en général il y est rattaché à des circonstances qui ne sont pas toujours mentionnées par Matthieu [4].

En second lieu, il faut citer toute l'histoire de la naissance de Jésus-

[1] *Matth.*, IX, 47 et suiv.; XVII, 24-27; XVIII, 15-35; XX, 1-16; XXI, 28-32; XXV, 1-13, 31-48; XXVIII, 11-15, 16-20.

[2] *Matth.*, XX, 1-16.

[3] *Revue de Théologie*, t. XV, p. 12 et 13.

[4] *Ibid.*, t. XV, p. 13 et 14.

Christ, racontée dans les deux premiers chapitres de chacun de ces Évangiles. Quel que puisse être le succès des essais tentés pour compléter les deux récits l'un par l'autre, l'hypothèse que Luc a eu l'Évangile de Matthieu sous les yeux, ne saurait expliquer pourquoi l'auteur du troisième Évangile n'a pas suivi tout simplement le premier, ou, s'il a voulu suppléer aux lacunes qu'il y découvrait, pourquoi il n'a pas lui-même présenté tous les faits dans leur ensemble, au lieu de laisser aux futurs interprètes le soin d'exécuter ce difficile travail de combinaison. Cette question serait d'autant plus malaisée à résoudre, que Luc ne s'est pas évidemment proposé, dans l'ensemble de son ouvrage, de donner des suppléments aux récits des autres Évangélistes et de remplir seulement les vides qu'ils avaient laissés dans l'histoire du Seigneur [1].

Dans un petit nombre d'autres passages, le parallélisme semble mieux marqué, et la ressemblance est assez sensible pour permettre de supposer au premier aspect un rapport de dépendance quelconque entre les deux textes [2]. Mais quand on regarde aux détails, on trouve ce parallélisme interrompu çà et là soit par des additions, soit par des omissions, et l'on ne sait à laquelle des deux rédactions attribuer la priorité, ou, pour mieux dire, on est tenté de croire que les deux auteurs ont puisé, indépendamment l'un de l'autre, à une source commune soit écrite, soit orale [3].

De ces diverses considérations, M. Reuss conclut que notre premier Évangile n'était pas au nombre des documents que Luc consulta et dont il fit usage pour la composition de son Évangile.

Connut-il, du moins, le recueil des sentences de Jésus-Christ dont il a déjà été question? M. Reuss ne le croit pas [4], et M. Réville partage ce sentiment [5]. Cette opinion ne peut toutefois se soutenir qu'autant que l'on admet que le recueil de Matthieu était divisé en chapitres distincts, et que chacun de ces chapitres est devenu un des discours rapportés par le premier Évangéliste; car, s'il avait été écrit *serie continua*, Luc aurait pu en diviser le contenu tout autrement que celui-ci, sans que cette différence pût être une preuve qu'il ne l'eût pas eu entre les mains et qu'il ne s'en servît pas pour la rédaction de son ouvrage.

[1] *Ibid.*, t. XV, p. 19, 23.

[2] Ces passages sont : *Matth.*, IV, 1-11, et *Luc*, IV, 1-13; *Matth.*, VIII, 5-13, et *Luc*, VII, 1-20; *Matth.*, III, 1-12, et *Luc*, III, 1-20; *Matth.*, XI, 2-30, et *Luc*, VII, 18-35; *Matth.*, VIII, 19-22, et *Luc*, IX, 57-60.

[3] *Revue de Théologie*, t. XV, p. 26, 28,

[4] *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 76.

[5] Réville, *Études critiques sur l'Évang. selon saint Matthieu*, p. 334.

Il est vrai qu'il y a, dans le premier Évangile, bien des paroles de Jésus-Christ qui ne se retrouvent pas dans le troisième ; mais il y en a aussi dans celui-ci d'autres qui ne sont pas dans celui-là, et rien ne peut, d'ailleurs, faire supposer que l'auteur du premier Évangile n'ait pas eu, à côté du recueil de l'apôtre Matthieu, des sources d'informations sur l'enseignement du Seigneur, qui lui ont fourni tout ce qu'il contient de plus que le troisième.

M. Réville suppose que Luc eut à sa disposition une paraphrase des λόγια, rédigée librement et sous l'influence de notre premier Évangile. Je n'y vois rien d'impossible ; mais n'est-ce pas là une décision bien catégorique dans un sujet couvert de tant d'obscurités ? Il serait plus simple, ce me semble, de supposer que l'auteur du premier Évangile et celui du troisième eurent chacun entre les mains une traduction grecque différente de ce recueil. Hypothèse pour hypothèse, celle-ci aurait du moins l'avantage de pouvoir invoquer, en un certain sens, en sa faveur, le témoignage de Papias, qui nous dit que chacun traduisait comme il le pouvait le livre hébreu de l'apôtre Matthieu.

Mais si Luc n'a connu ni le premier de nos Évangiles, ni le recueil des sentences de Jésus-Christ dont se servit le rédacteur de cet Évangile, il n'en est pas de même de l'Évangile de Marc. On ne peut comparer ensemble le second et le troisième des synoptiques, sans être frappé de la remarquable coïncidence qu'ils présentent, surtout quant à l'ordre des matières. Si l'on excepte le début et la fin, tout le reste marche de front dans les deux écrits ; ils ne se distinguent que par le plus ou moins grand nombre de faits qu'ils rapportent. Or, l'ordre des événements qui composent l'histoire évangélique, excepté ce qui regarde la naissance et la mort du Seigneur, dont la place était forcément fixée, n'étant pas réglé d'avance et invariablement par des motifs ou des points de vue inhérents au sujet, une pareille coïncidence ne saurait être l'effet d'une nécessité objective. Les préoccupations chronologiques n'y sont certainement pour rien, puisque les narrateurs n'étaient pas en état de préciser les dates et de distinguer les époques, et que la comparaison de leurs écrits avec le quatrième Évangile démontre jusqu'à l'évidence, comme on l'a déjà vu, qu'ils n'avaient pas une connaissance vraiment historique de l'ensemble de la vie de Jésus-Christ. A moins qu'on ne veuille attribuer ce constant parallélisme au hasard, il faudra convenir, avec M. Reuss, qu'il est un signe irrécusable d'un rapport de dépendance [1].

[1] *Revue de Théologie*, t. XI, p. 171.

Il y a plus : quand on compare ces deux Évangiles, on s'aperçoit assez vite que le second a passé tout entier dans le troisième, excepté un passage assez considérable (*Marc*, VI, 45 — VIII, 26) qui est étranger à Luc [1], et probablement aussi excepté le récit de la Passion, qui diffère, sous beaucoup de rapports, dans les deux écrits. Il faut ajouter qu'il y a presque identité entre les textes parallèles de Marc et de Luc [2]. Dans la plupart des passages, où les expressions diffèrent, on peut remarquer que celles du troisième Évangile sont ou plus usitées, ou plus naturelles, ou plus claires que celles de Marc ; elles peuvent, par conséquent, s'expliquer comme des corrections ou des révisions du texte du second Évangile, que l'auteur du troisième avait sous les yeux [3].

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que, dans les passages communs aux trois Évangiles synoptiques, Luc est toujours plus près de Marc que de Matthieu, même quand celui-ci n'est plus complet [4], et que, quand, dans ces passages parallèles, Luc est plus riche en détails que Matthieu, Marc l'est également et de la même manière que Luc [5].

Après ces divers rapprochements, il doit être permis de croire que le second Évangile a été un des écrits que Luc a consultés et probablement aussi un de ceux dont il parle dans son prologue. Mais il faut ajouter aussitôt qu'il n'est pas vraisemblable que l'ouvrage de Marc, dont Luc se servit, fût entièrement identique à notre second Évangile tel que nous le possédons ; et cela pour ces deux raisons : la première,

[1] Hug pensait que ce passage avait primitivement fait partie du troisième Évangile et qu'il n'en était sorti que par l'inadvertance d'un copiste qui aurait passé, sans s'en apercevoir, de la première multiplication des pains à la seconde, de sorte que tout le récit intermédiaire aurait été omis désormais dans Luc. Les objections s'élèvent en foule contre cette explication. Je me bornerai à demander comment un seul copiste, ou pour mieux dire une seule copie, aurait pu avoir un tel effet. N'y en avait-il donc pas d'autres? Cellerier, *Introd. au N. T.*, p. 294. *Revue de Théologie*, t. XI, p. 178.

[2] Comparez entres autres *Marc*, I, 21, 28, et *Luc*, IV, 31, 37 ; *Marc*, XII, 41, 44, et *Luc*, XXI, 1, 4 ; *Marc*, IV, 21, 25, et *Luc*, VIII, 16, 18 ; *Marc*, IV, 1, 34, et *Luc*, VIII, 1, 18.

[3] Comparez *Marc*, I, 23, et *Luc*, IV. 33 ; *Marc*, I, 26, et *Luc*, IV, 35 ; *Marc*, IV, 21 et *Luc*, VIII, 16 ; *Marc*, IV, 25, et *Luc*, VIII, 18 ; *Marc*, III, 14, et *Luc*, VI, 13 ; *Marc*, XII, 38, et *Luc*, XX, 46 *Revue de Théologie*, t. XI, p. 179, 181.

[4] Comparez

	Matth., XII, 1-8.	*Marc*, II, 23-28.	*Luc*, VI, 1-5.
	— XVIII, 1-4.	— IX, 38-50.	— IX, 46-50.
	— XIX, 16-30.	— X, 17-31.	— XVIII, 18-30.
	— XXIII,	— XII, 38-40.	— XX, 45-47.

[5] Comparez

	Matth., IX, 1-8.	*Marc*, I, 1-12.	*Luc*, V, 17-26.
	— VIII, 28-34.	— V, 1-20.	— VIII, 26-39.
	— IX, 18-26.	— V, 21-43.	— VIII, 40-56.
	— XIX, 13-15.	— X, 13-16.	— XVIII, 18-30.
	— XX, 19-34.	— X, 46-52,	— XVIII, 35-43.

que notre second Évangile actuel contient des passages [1] qui ne sont pas dans Luc et qui ne se trouvaient pas, par conséquent, dans l'écrit de Marc, dont celui-ci fit usage ; et la seconde, que ses diverses parties présentaient une disposition différente de celle sous laquelle il nous est parvenu, car autrement l'auteur du troisième Évangile n'aurait pas classé parmi des écrits dont l'ordre laissait à désirer à ses yeux, un livre qui offre la même disposition que son propre ouvrage.

Luc a eu d'autres sources que l'Évangile de Marc, on ne saurait en douter, puisque le contenu de son Évangile dépasse de beaucoup celui du second. Ces autres sources étaient-elles écrites ou orales? Probablement il en eut de l'une et de l'autre espèce. On peut croire qu'il profita surtout de l'enseignement de l'apôtre Paul. On peut le conclure de ce fait, digne de remarque, que le récit qu'il fait de la célébration de la dernière pâque de Jésus-Christ avec ses disciples (xxii, 19 et 20) est presque identique à celui qu'en fait Paul dans sa première Épître aux Corinthiens (xi, 23-25).

Quant aux documents écrits, il est impossible d'en rien connaître; mais on peut, avec quelque vraisemblance, rapporter à des documents de ce genre deux passages qu'il n'a pas empruntés à Marc, qui ne les a pas; je veux parler de i, 3-ii, 52 et ix, 51-xviii, 14.

M. Reuss fait remarquer que la comparaison du ton classique du prologue, écrit en style périodique, avec le langage coupé et chargé d'hébraïsmes du récit qui le suit, laisse peu de doutes sur le rôle de l'Évangéliste dans cette partie de son ouvrage. Il l'a prise à quelque document d'origine judaïque, en y introduisant seulement quelques légères modifications, soit pour retoucher quelque peu le style, soit pour compléter quelques détails, ainsi qu'il l'a fait pour tout ce qu'il a emprunté à Marc [2].

Il est possible que le long passage ix, 51-xviii, 14 soit dû directement à la tradition orale, comme le pense M. Reuss [3]. Il me semblerait cependant plus probable d'y voir une simple transcription d'une série de pièces fragmentaires ou un extrait de quelque ouvrage antérieur. Ce passage, en effet, manque d'ordre sous presque tous les rapports; il y a même des transpositions évidentes dans le texte [4]. Luc aurait certainement coordonné avec plus de soin les données de la tradition

[1] *Marc*, vi, 45-viii, 26.
[2] *Nouv. Revue de Théologie*, t. III, p. 309-316.
[3] *Revue de Théologie*, t. XV, p. 5, 10.
[4] Ainsi *Luc*, xi, 16, se trouve entre les versets 15 et 17 où il n'a que faire et est séparé de douze versets du 29e qui devrait le suivre immédiatement.

orale, s'il avait puisé à cette source. En général, il ne me paraît pas qu'il ait fait un usage considérable de la tradition orale. Il semble s'être plutôt proposé de compléter les uns par les autres les divers documents qu'il avait recueillis. Telle est du moins l'impression générale que laisse la lecture de son ouvrage, et ce qu'il annonce lui-même dans son prologue, ne peut que la confirmer.

§ 3. — DE LA FORMATION DU SECOND ÉVANGILE.

D'après M. Reuss et M. Réville, notre second Évangile serait le résultat d'un et peut-être même faudrait-il dire de plusieurs remaniements de l'écrit de Marc dont parle Papias.

Il est certain que, dans sa forme actuelle, il ne répond en rien à l'idée qu'on s'en ferait d'après les paroles de l'évêque de Hierapolis. Quant à la disposition des matières, il ne se distingue nullement de l'Évangile de Luc; il paraît, au même titre que celui-ci, une histoire de Jésus-Christ chronologiquement ordonnée, racontant la vie du Seigneur depuis les premiers jours de sa prédication jusqu'à sa mort, et ce n'est pas d'un ouvrage semblable qu'on aurait pu dire qu'il avait été écrit sans que l'auteur tînt compte de l'ordre successif des faits. Aussi, partant de là, Schleiermacher, Credner, Baur et Schwegler ont prétendu que notre second Évangile n'est pas du tout celui dont parle Papias, et qu'on ne saurait l'attribuer à l'auteur dont il porte le nom. Mais, d'un autre côté, on a une série non interrompue de témoignages qui ne permettent pas d'en mettre l'authenticité en doute. De là une opposition qui n'a de solution que si l'on admet qu'à un certain moment les diverses parties de l'écrit primitif de Marc furent arrangées dans l'ordre qu'elles ont conservé depuis.

Il n'est pas inutile toutefois de faire remarquer que cette explication tourne contre le système que nous exposons. En effet, ce ne peut être qu'à l'imitation de l'Évangile de Luc, que l'écrit primitif de Marc aurait reçu sa disposition actuelle. Que devient alors toute l'argumentation sur les rapports de Marc et de Luc, qui repose tout entière sur la supposition que Luc a suivi l'ordre des faits tel qu'il le trouva dans Marc?

Ce n'est pas seulement dans sa forme que l'écrit primitif de Marc aurait subi des modifications profondes avant de devenir notre second Évangile. On est forcé d'admettre de ce point de vue qu'il en a éprouvé de tout aussi considérables dans son contenu. Et en effet, s'il est la source

à laquelle l'auteur du premier Évangile et celui du troisième ont puisé les faits ou du moins la plupart des faits qu'ils rapportent, il faut nécessairement supposer qu'il ne contenait, au moment que ceux-ci s'en servirent, ni tout ce qu'il a de plus qu'eux, ni tous les récits dans lesquels perce l'intention de les corriger ou de les compléter. Tous ces différents passages y auraient donc été ajoutés, probablement par l'auteur inconnu, qui lui a donné sa forme définitive.

Si cet écrit primitif de Marc ne formait pas une narration suivie, comme Papias l'assure, il n'est pas vraisemblable qu'il portât les mots par lesquels il débute : « Le commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, » etc., mots qui annoncent une histoire suivie et qui ne sauraient convenir à un ouvrage tel que l'était le Marc de l'évêque de Hiérapolis. Ce ne serait donc pas sans quelque raison que M. Reuss ne verrait dans les vingt premiers versets de notre second Évangile, qu'une sorte de résumé, extrait de Matthieu et de Luc et étranger dans le principe à l'œuvre de Marc [1]. On a déjà vu, et ceci paraît bien autrement incontestable, que les douze derniers versets du dernier chapitre sont d'une main postérieure. Ainsi on aurait ajouté à l'écrit primitif de Marc un commencement et une fin, vraisemblablement quand on lui donna la forme sous laquelle il nous est parvenu.

Le passage *Marc* vi, 45-viii, 26, n'est pas entré dans la rédaction du troisième Évangile. Faut-il en conclure qu'il ne faisait pas partie de l'ouvrage de Marc, quand Luc s'en servit pour la composition de son Évangile, ou bien que Luc n'eut à sa disposition qu'une copie défectueuse, incomplète de cet écrit? Je ne sais; mais ce n'est là que la moindre des difficultés que soulève ce passage.

Excepté les deux fragments, *Marc* vii, 32-37 et viii 22-26, il se retrouve tout entier et presque dans les mêmes termes dans le premier Évangile [2]. L'auteur de cet Évangile le prit-il dans l'ouvrage de Marc, dont il aurait possédé une copie plus exacte que celle de Luc? ou bien ce passage fut-il emprunté plus tard au premier Évangile pour être inséré dans le second, au moment du remaniement auquel il doit sa forme actuelle? Ces deux suppositions sont aussi peu vraisemblables l'une que l'autre. Chacun des deux premiers Évangiles présente dans ce passage des particularités accessoires sans doute, mais cependant importantes, qui manquent dans l'autre. Comment l'auteur du premier Évangile aurait-il négligé ceux de ces traits qui se trouvent dans Marc,

[1] *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 48 et suiv.
[2] *Matth.*, xiv, 22-27, 32-36; xv, 1-11, 15-39; xvi, 1-10.

s'il avait pris ce passage dans l'écrit du disciple de Pierre? Et d'un autre côté, comment celui qui l'aurait fait passer du premier Évangile dans le second, en aurait-il effacé les traits qui sont dans celui-là et qui manquent dans celui-ci? Il ne reste qu'à supposer qu'il dérive d'une source commune, à laquelle l'empruntèrent aussi bien l'auteur du premier Évangile, que celui qui donna au second sa forme actuelle, en y ajoutant chacun quelques détails qu'il devait à ses propres informations. Mais encore ici il faut faire remarquer en passant que cette supposition qui, dans ce système, paraît cependant inévitable, porte une grave atteinte à l'hypothèse qui donne l'écrit primitif de Marc pour la principale source, sinon pour la seule, de la partie historique de notre Évangile de Matthieu.

Nous n'en avons pas encore fini avec les difficultés que fait naître ce passage. Je viens de dire que deux des fragments qui le composent, *Marc* VII, 32-37 et VIII, 22-26, ne se trouvent pas dans Matthieu. L'auteur de notre premier Évangile les aurait-il omis à dessein, parce qu'ils racontent deux miracles analogues, dans lesquels Jésus-Christ semble employer un moyen pharmaceutique pour rendre l'ouïe et la parole à un sourd-muet et la vue à un aveugle? Ce scrupule né de la crainte d'amoindrir la puissance miraculeuse du Seigneur, paraîtrait d'autant plus extraordinaire, qu'il n'a pas été partagé par l'auteur du quatrième Évangile, qui rapporte un miracle opéré dans les mêmes conditions [1]. Il est bien plus probable que ces deux fragments n'étaient pas dans l'ouvrage primitif de Marc, toujours bien entendu dans l'hypothèse que cet ouvrage a été un des documents qui ont servi à la rédaction de notre Évangile de Matthieu. Où les aurait pris alors l'auteur inconnu de notre Marc actuel? question plus facile à poser qu'à résoudre et qui, jointe à toutes les précédentes, nous montre combien nous sommes encore loin d'avoir une explication satisfaisante de la formation de nos Évangiles synoptiques.

Il faut enfin jeter un coup d'œil sur un fait bien autrement grave que les précédents, quoiqu'il ne soit pas sans analogie avec celui que je viens d'examiner et qu'il soulève des difficultés du même genre. En comparant le second Évangile et le troisième, M. Reuss a été conduit à penser que l'écrit primitif de Marc ne contenait rien sur les derniers moments du Sauveur. Cette opinion ne manque pas de vraisemblance. Le récit de la Passion dans notre second Évangile, rapporte des faits

[1] *Jean*, IX, 6.

d'une haute importance qui manquent entièrement dans le troisième [1]. Quel motif aurait pu déterminer Luc à les omettre, s'il les avait connus? Ces détails présentent par eux-mêmes un puissant intérêt ; ils se rattachent à ce que la vie du Seigneur offre de plus touchant et de plus sublime; ils ne se trouvent d'ailleurs, sous aucun rapport, en contradiction avec ce qu'il raconte lui-même d'après d'autres sources. Quand toute la partie précédente de Marc, à peu d'exceptions près [2], a passé dans l'ouvrage de Luc, que dans tout le reste du livre les faits se suivent dans le même ordre et sont souvent racontés dans les mêmes termes, qu'en un mot, la rédaction du troisième Évangile se montre de toute façon dans une dépendance si sensible du second, comment aurait-il pu se faire que, dans l'histoire de la Passion seulement, tout cela fût changé? Ici plus de trace quelconque de dépendance, ni dans les faits, ni dans le style. Au contraire, des lacunes remarquables, des divergences parfois assez saillantes, et, dans les morceaux parallèles pour le fond, une différence absolue dans la rédaction et le choix des expressions. Évidemment, Luc n'a pas connu l'histoire de la Passion, qui fait partie intégrante de notre second Évangile, et s'il ne l'a pas connue, c'est qu'elle ne se trouvait pas dans l'écrit de Marc [3].

Dans cette partie de l'histoire évangélique, le premier Evangile est bien moins éloigné de notre Marc que le troisième. Cependant, quand on le compare avec le second, on arrive à une conclusion qui ne diffère guère de celle à laquelle conduit la comparaison de Marc et de Luc. On dirait que le second Évangile, loin d'avoir servi ici de modèle au premier, comme il l'a fait pour toutes les données historiques précédentes, en est au contraire une copie corrigée.

L'histoire de la Passion dans Marc contient bien des traits qu'on chercherait en vain dans Matthieu, et en certains passages, il semble que son auteur a eu l'intention de mieux préciser les récits du premier évangéliste. Ainsi Marc sait sur Simon de Cyrène des détails ignorés de Matthieu [4]; il parle en termes plus précis des saintes femmes, qui assistèrent de loin au supplice du Seigneur [5]; il connaît mieux Joseph d'Arimathée [6], etc. D'après lui, ce ne sont pas les disciples, comme il

[1] *Marc*, XIV, 1, 2, 21-23, 27-34, 37, 44, 50, 51, 60; XV, 3-5, 15, 16-20, 23, 25, 27, 30, 34-36, 41, 44, 47.

[2] Principalement *Marc*, VI, 45; — VIII, 26.

[3] *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 59 et 60.

[4] *Marc*, XV, 21.

[5] *Marc*, XV, 40 et 45, comp. *Matth.*, XXVIII, 56.

[6] *Marc*, XV, 22, 25. comp. *Matth.*, XXVII, 57 et 58. — *Marc*, XV, 47, comp. *Matth.*, XXVII, 60.

est dit dans Matthieu [1], mais quelques-unes des personnes présentes, qui s'indignent de la perte du parfum précieux répandu sur la tête de Jésus, dans la maison de Simon le lépreux [2]. Et cette modification du récit du premier Évangile semble trahir quelque dessein d'écarter des disciples les reproches auxquels aurait pu donner lieu la manière dont Matthieu présente ce fait, ou du moins le désir de mettre dans son vrai jour ce qui se passa en cette circonstance. Mais dans un cas comme dans l'autre, on a là un indice presque certain que le récit de Matthieu est antérieur à celui de Marc. Ce n'est pas seulement Marie-Madeleine et une autre Marie qui vont au sépulcre, le matin du premier jour de la semaine, ainsi que le rapporte Matthieu [3]; Marc, mieux informé, nous apprend que Salomé était avec elles et que l'autre Marie était la mère de Jacques; il rectifie en même temps le récit du premier Évangile, en faisant connaître le dessein qui les amenait en ce lieu. Après avoir acheté des aromates, elles venaient embaumer le corps du Seigneur [4], tandis que, d'après Matthieu, elles n'étaient conduites que par un sentiment de pieuse affection.

Il y a d'un autre côté, dans Matthieu, des détails qui ne se trouvent pas dans Marc, et ces détails ont bien leur importance [5]. Les paroles de Jésus-Christ sur la croix paraissent bien plus exactement rapportées par le premier que par le second [6]. Ce qui y est raconté de Judas est plus explicite et l'indication des miracles opérés au moment de la mort du Seigneur, est plus complète dans Matthieu que dans Marc. On pourrait croire que la plupart des faits relatifs à Judas ont été omis à dessein par celui-ci; mais on ne s'explique pas pourquoi il aurait affaibli les miracles, qui furent comme l'expression du deuil de la nature entière à cette grande catastrophe.

Si les détails que le premier Évangile a de plus que le second, dans l'histoire de la Passion, ne permettent pas de supposer que l'auteur définitif de ce dernier ait eu l'autre sous les yeux et en ait reproduit cette partie, en la modifiant, le caractère plus précis et, en un sens, plus complet de son récit nous ferait croire qu'il a eu du moins entre les mains un des documents, peut-être même plusieurs de ceux qui ont été employés pour la rédaction de l'ouvrage de Matthieu. Dans tous les

[1] *Matth.*, XXVI, 8.
[2] *Marc*, XIV, 4.
[3] *Matth.*, XXVIII, 1.
[4] *Marc*, XVI, 1.
[5] *Matth.*, XXVI, 15; XXVII, 3-10, 24, 51-53, 62, 66; XXVIII, 2-4.
[6] Comparez *Matth.*, XXVII, 46, et *Marc*, XV, 34.

cas, Marc paraît avoir été, dans cette partie, plutôt l'imitateur que le modèle du premier Évangile.

Il résulterait de ces diverses considérations que l'écrit primitif de Marc, après avoir été mis à contribution pour la composition du premier Évangile, et servi de guide, probablement dans une édition déjà remaniée ou du moins différente, à l'auteur du troisième, aurait reçu sa forme actuelle par des emprunts faits ou à Matthieu et à Luc, ou à quelques-uns des documents soit écrits, soit oraux, que ceux-ci avaient consultés [1]. Ainsi, dans un certain sens, chacun de nos trois Évangiles, tels qu'ils existent aujourd'hui, aurait été une source des deux autres ; Marc l'aurait été pour Matthieu et pour Luc ; Luc et Matthieu l'auraient été pour Marc [2].

§ 4. APPRÉCIATION DE CETTE HYPOTHÈSE ET CONCLUSION GÉNÉRALE

Les explications des origines de nos Évangiles synoptiques, dont je viens d'exposer les traits principaux, l'emportent incontestablement, sous beaucoup de rapports, sur les diverses hypothèses précédentes. Moins systématiques, elles serrent les faits de plus près ; elles s'appuient sur une analyse des textes et sur une comparaison des passages parallèles, poussées à un grand degré de précision ; en plusieurs points de détails, elles ne laissent presque rien à désirer.

Donnent-elles une solution définitive? Je n'oserais l'affirmer. Elles jettent une plus vive lumière sur la question des rapports de tous genres de nos trois Évangiles synoptiques. Elles n'en ont pas fait disparaître toutes les ombres.

Que Luc se soit servi de notre second Évangile, ou du moins d'un document qui, sous une forme nouvelle, est devenu notre second Évangile, c'est bien possible; cette hypothèse a même un grand degré de vraisemblance. Mais les différences qui existent entre les deux Évangiles paraissent donner un démenti à cette supposition. Comment accorder ces deux faits et échapper à cette contradiction [3]?

[1] Il est probable que bien d'autres éléments sont entrés, comme on l'a vu précédemment, dans la composition définitive de notre second Évangile. Il y a même quelque vraisemblance que son auteur définitif a connu, sinon le quatrième Évangile, du moins quelqu'un des documents qui ont servi à sa rédaction. Ce qui expliquerait les emprunts faits à Jean que Bleck signale dans Marc. Bleck, *Einleit. in das N. T.*, p. 289.

[2] *Nouv. Revue de Théologie*, t. I, p. 72.

[3] *Nouv. Revue de Théologie*, t. VIII, p. 300.

Il est également tout à fait vraisemblable que la partie historique de notre premier Évangile dérive de Marc, ou, pour mieux dire, du document primitif qui a servi à la composition de l'Évangile qui porte ce nom. Mais alors comment se fait-il que Matthieu, du moins dans ces treize premiers chapitres, présente les faits dans un ordre sensiblement différent de celui qui est suivi dans Marc [1] ? Expliquer cette différence par les nécessités du plan de l'auteur du premier Évangile, me paraît un expédient que rien ne légitime. Y a-t-il dans les Évangiles d'autre plan qu'une certaine suite chronologique, conforme ou non, peu importe, à la réalité historique? M. Schérer a proposé de diviser l'Évangile de Matthieu en un certain nombre de sections, destinées chacune au récit d'une classe déterminée des miracles de Jésus-Christ [2]. Mais outre qu'on ne saisit pas bien ce qui peut distinguer un petit miracle d'un grand miracle, tous les événements surnaturels étant des miracles au même titre, et les Évangélistes ne paraissant pas avoir fait entre eux des différences de quantité ou de qualité, on voit dans Matthieu comme dans les autres Évangiles les guérisons (petits miracles) et les grands miracles alterner indistinctement. Il faut reconnaître, sans doute, que parfois le récit d'une guérison miraculeuse a amené à sa suite, par une sorte d'association de souvenirs, le récit d'une autre guérison semblable. Mais, ni dans Matthieu, ni dans Marc, ni dans Luc, il n'y a de série continue de miracles d'un genre particulier, qui, une fois la série close, ne se reproduisent plus ailleurs.

. S'il fallait supposer à l'auteur du premier Évangile un programme arrêté d'avance, j'aimerais mieux admettre, avec M. Réville, qu'il a suivi l'ordre des λόγια, et qu'il a intercalé les passages qu'il empruntait à l'ouvrage primitif de Marc, selon que le demandaient les discours de Jésus-Christ rapportés dans le Recueil de Matthieu [3]. Il resterait seulement à prouver que ces discours se succédaient dans le Recueil de Matthieu dans le même ordre que nous les voyons dans notre premier Évangile, et je crains que les ingénieuses considérations de M. Réville ne suffisent pas pour convertir une simple possibilité en une réalité nécessaire.

Je n'attacherais pas, cependant, une grande importance à ces diffi-

[1] *Ibid.*, t. VIII, p. 301 et suiv.

[2] *Ibid.*, t. VIII, p. 302 et suiv.

[3] « La combinaison chronologique des sources dont disposait le rédacteur du premier Évangile, le fil conducteur étant fourni par les λόγια considérés comme se suivant historiquement, explique la différence de chronologie avec Marc. » Réville, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, p. 251, et 196, 203.

cultés de détail, inévitables, quoi qu'on fasse, dans un sujet livré presque tout entier aux conjectures, si le système que j'examine ici avait une base moins fragile, moins incertaine que le sens plus ou moins contestable qu'on donne au mot λόγια, car, à vrai dire, tout dépend de là. Que ce terme signifie discours, et, par suite, recueil de discours, je le veux bien; mais ne peut-on pas croire que Papias a considéré notre premier Évangile comme un recueil des discours du Seigneur? Et cette explication est d'autant plus probable que ce sont les discours de Jésus-Christ qui dominent dans cet Évangile et qui lui donnent son caractère particulier.

On est confirmé dans cette opinion par deux ordres de considérations qu'on ne peut négliger.

1° Si le livre de Matthieu dont parle Papias, avait été en réalité un recueil de discours de Jésus-Christ, différent de notre premier Évangile, ne serait-il pas bien extraordinaire qu'un ouvrage aussi précieux n'eût été connu que de Papias seul? Aucun autre ancien écrivain chrétien n'en parle, et si Eusèbe n'avait pas cité la phrase de l'évêque de Hierapolis, où il en est question, il n'en serait resté aucun souvenir. Ajoutez qu'on ne saurait comment s'expliquer la perte d'un ouvrage de cette importance, précisément au moment où l'on commençait à recueillir avec le plus grand soin les documents de la littérature apostolique. Que des écrits des apôtres aient pu périr à la fin du Ier siècle et au commencement du IIe, quand, la tradition étant encore dans toute sa fraîcheur, on ne sentait pas l'utilité des écrits, cela se comprend; mais, au milieu du IIe siècle, l'ouvrage d'un apôtre connu, cité, commenté, ne pouvait pas disparaître.

2° Au moment où vivait Papias, notre premier Évangile existait certainement. Si ce n'est pas cet ouvrage qu'il a voulu désigner par le recueil des sentences de Matthieu, il n'a pas connu notre premier Évangile. Peut-on le supposer? Je ne saurais l'admettre. M. Réville fait observer que les Pères de l'Église auraient dû connaître bien des choses qu'ils ignorent et distinguer bien des faits qu'ils confondent. Cette remarque est pleine de justesse. S'applique-t-elle ici? On peut en douter. L'Évangile de Matthieu devait être répandu dans l'Asie Mineure; il est positif qu'il n'y était pas du moins inconnu; il serait étrange que Papias n'en eût pas entendu parler. Supposons, toutefois, qu'il ait pu en ignorer l'existence, d'autres, sans doute, en furent instruits; dans quel embarras ne durent-ils pas se trouver en présence de deux ouvrages différents également attribués à l'apôtre Matthieu?

Je ne puis ici dérouler l'inextricable réseau d'impossibilités dans

lequel nous jette la supposition que l'ouvrage appelé λόγια par Papias n'était pas notre premier Évangile. Mais je dois faire remarquer que l'interprétation du mot λόγια proposée par Schleiermacher, n'a pas obtenu cette approbation unanime que semble lui reconnaître la Société théologique de La Haye. M. Ébrard, entre autres, a soumis de nouveau le passage de Papias rapporté par Eusèbe, à un examen approfondi [1]; il est arrivé à d'autres conclusions que Schleiermacher, et son opinion a trouvé de nombreux partisans [2].

Mais, quelque contestables que puissent être les résultats auxquels M. Reuss est arrivé, il faut reconnaître qu'il a transporté sur un terrain plus solide l'étude de la question des origines de nos Évangiles synoptiques. Toutes les hypothèses qui prétendent tout expliquer par un seul et unique procédé de rédaction, autant celle de la dépendance mutuelle, que celle de l'Évangile primitif et que celle de la tradition orale, sont désormais également convaincues d'impuissance. Les considérations qui ont présidé à la formation de chacun de nos Évangiles ont été trop complexes, ainsi que le fait remarquer M. Schérer [3], pour que les origines de ces écrits aient leur raison dans un seul fait, quelque considérable et quelque réel qn'il puisse être d'ailleurs. D'un autre côté, il n'est aucune de ces hypothèses qui, dans une certaine mesure, n'ait sa valeur et ne puisse, quand on ne lui demande pas plus qu'elle ne peut donner, trouver son emploi dans la recherche des conditions dans lesquelles chacun de nos Évangiles a été composé ou a reçu sa forme définitive.

Un fait d'une haute importance me semble se dégager à la fois et également de toutes les hypothèses que je viens de faire passer sous les yeux du lecteur, c'est qu'aucun de nos trois Évangiles synoptiques n'est primitif; ils n'appartiennent qu'à une couche secondaire du développement de la vie chrétienne, et même qu'à une couche tertiaire, si l'on tient compte de la tradition. Tout nous prouve que, dans ses premiers moments, le christianisme se propagea par la tradition orale et non point par des écrits. Bientôt cette tradition donna naissance à des écrits, on ne saurait en douter; mais il ne paraît pas que ces écrits, dont Luc connaissait un certain nombre, soient nos Évangiles. Incomplets, fragmentaires, ils furent comme la transition entre la tradition orale et nos Évangiles, qui tendent à embrasser la vie tout entière de Jésus-

[1] Ebrard, *Wissenschaft. Kritik der evangel. Geschichte*, p. 762, 789.
[2] Tischendorf, *Synopsis Evangel.*, p. xv, note 1.
[3] *Nouv. Revue de Théologie*, t. VIII, p. 307.

Christ, et qui, par cela même, firent oublier tous les essais antérieurs. C'est bien là ce que suppose le dernier des systèmes que j'ai examiné, et ce n'est pas un des moindres services qu'il a rendus à la critique, que d'avoir ouvert cette voie nouvelle aux recherches sur les origines de nos Évangiles synoptiques.

Je ne terminerai point sans faire remarquer que le fait que je viens de signaler n'enlève rien à la valeur des écrits qui nous sont parvenus sous les noms de Matthieu, de Marc et de Luc. Ces écrits n'ont pas le caractère d'œuvres personnelles. Ils ne sont que la reproduction des ouvrages fragmentaires antérieurs qui se retrouvent ici condensés, rapprochés et combinés ensemble de manière à présenter, à un degré plus ou moins grand de développement, un tableau suivi et complet de la vie et des enseignements du Seigneur. Et ces ouvrages fragmentaires, à leur tour, n'étaient que la reproduction de la tradition orale. Il faut dire de chacun d'eux ce qui a été répété si souvent, d'après Papias et d'autres Pères de l'Église, du document que Marc écrivit avec les souvenirs de la prédication de l'apôtre Pierre.

Mais si ce fait ne diminue en rien l'autorité de nos Évangiles synoptiques, qui restent toujours l'expression du christianisme primitif et apostolique, il complique singulièrement la question de leurs origines. Il place la critique en présence d'un problème complexe, à deux degrés, si l'on peut ainsi dire. Il faudrait, en effet, dégager d'abord de nos Évangiles les différents écrits dont ils ne sont que des combinaisons diverses, et rechercher ensuite les origines de ces écrits élémentaires. Peut-on espérer d'arriver jamais à une solution satisfaisante? Il est permis d'en douter, quelque confiance qu'on puisse avoir en la sagacité de l'esprit humain.

MICHEL NICOLAS.

LA CONSTITUTION DE L'ANGLETERRE

TROISIÈME PARTIE [1]

LE GOUVERNEMENT ET L'ADMINISTRATION

VIII

L'ÉGLISE ANGLICANE

Le peuple anglais est éminemment, sincèrement religieux. La foi chrétienne a pénétré sa vie jusque dans ses profondeurs les plus intimes, et forme une partie intégrante de son existence. La controverse théologique ne remplit pas seulement, chaque dimanche, les églises et les chapelles, elle vient aussi s'asseoir au foyer de la famille. L'Angleterre n'ayant jamais eu de tendance à l'uniformité, le nombre des sectes est illimité dans le pays. Il est permis aux spirituels feuilletonistes des journaux parisiens de se moquer à cœur joie des congrégations de toute nuance dont on compte au moins une centaine et de se demander avec consternation ce que peuvent être les *calvinistes*, les *prolapsariens*, les *méthodistes primitifs sandemaniens* et les adeptes inspirés de la *nouvelle Jérusalem*. Le fait de voir cent cinquante fanatiques former une communion distincte et se complaire dans le logogriphe antithétique d'*Israélites chrétiens*, doit prêter à rire aux esprits superficiels qui n'apprécient pas à sa juste valeur la pleine et entière liberté de conscience, qui se sont

[1] Voir la *Revue* du 1er août et du 1er novembre 1862.

habitués à voir l'Etat intervenir partout, même entre l'homme et son Dieu.

A cette franchise illimitée, nous ne voyons que des avantages et pas un seul inconvénient. Le bon sens public, ce *tout le monde* qui a plus d'esprit que les plus spirituels, fera toujours bonne justice des exagérations, du moment que le champ est ouvert à la discussion et que la persécution n'entoure aucune réunion de sectaires de l'auréole du martyre. Aux peureux, demandant avec angoisse qui réglera cette effervescence des âmes, nous répéterons simplement la réponse faite par M. Thiers au cri de détresse des esprits timorés, demandant qui contiendra la liberté destinée à contenir le pouvoir d'un seul : — « Tous. Je sais bien qu'un pays peut quelquefois s'égarer, et je l'ai vu, mais il s'égare moins souvent, moins complétement qu'un seul homme[1]. » — La conscience peut errer à l'aventure, et nous en avons été témoin ; mais on peut se demander si toutes les aberrations individuelles ont jamais froissé la raison générale avec autant d'effronterie que certains dogmes promulgués et imposés par les théocraties réputées infaillibles.

Il n'entre pas dans notre cadre d'énumérer et d'analyser les différentes sectes religieuses de l'Angleterre. Nous étudions ici plutôt les institutions politiques de ce pays, et l'église anglicane se trouve dans cette catégorie, puisqu'elle est une communion nationale. A défaut de la séparation absolue de la religion et de l'État, telle qu'elle existe dans les États-Unis d'Amérique et qui nous paraît la seule solution logique et équitable du problème, nous avons trouvé le système anglais bien supérieur à tout ce que nous avons pu observer autre part.

L'Eglise d'Angleterre se regarde comme le successeur légal de l'Eglise catholique, ou plutôt de l'Eglise de Rome, puisqu'elle affecte elle-même des prétentions à la catholicité. Aussi s'est-elle complu tout d'abord dans les allures de l'infaillibilité, et un canon de l'année 1603 porte: « Quiconque affirmera dorénavant que l'Eglise d'Angleterre, établie par la loi, n'est pas une Eglise vraie et apostolique, enseignant et maintenant la doctrine des apôtres, qu'il soit excommunié. » Cependant, les mots seuls, « établie par la loi, » creusent un abîme entre le protestantisme et le catholicisme, car l'orthodoxie promulguée par la loi, peut être changée par la loi, tandis que la papauté s'est toujours prétendue immuable et infaillible.

Qu'il y ait eu une question politique dans la séparation de l'Angleterre et de l'Eglise papale, on ne saurait le nier, et nous ne voyons plus quel intérêt il pourrait y avoir à le faire. L'intervention d'un prince étranger dans les affaires du pays, surtout à une époque où les matières spirituelles occupaient une si grande place dans la vie des peuples, ne devait jamais plaire aux fiers Bretons; et Henri VIII, en sécularisant les tribu-

[1] Avertissement de l'auteur; tome XII, de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire.*

naux ecclésiastiques, en les soumettant à la juridiction suprême du roi, suivit tout simplement une vieille tradition et devint ainsi, en fait et en droit, le chef de l'église nationale. L'élément puritain donna bientôt une direction plus libérale, plus démocratique, à la révolution religieuse; mais au début, elle fut plutôt un changement de ressort judiciaire et administratif qu'une réformation.

Aussi les monarques anglais se sont-ils tout d'abord appliqués à conserver, autant que possible, l'organisation intérieure de l'église romaine. Dans le même statut qui restreint la juridiction du pape, Henri ordonne « que tous les canons et ordonnances, non contraires aux lois et coutumes de l'empire, restent en force jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé. » Jacques Ier, qui dans sa suffisance emphatique, disait toujours le dernier mot, la pensée intime des rois, s'exprime ainsi : « Je préférerais la papauté, parce qu'elle a tant de pouvoir sur les âmes, — si seulement le pape ne prétendait pas également au pouvoir sur les souverains. » L'épiscopat anglais, au contraire, n'a jamais séparé sa cause de celle du monarque, au point que le même doctrinaire couronné répondit aux presbytériens qui ne voulaient plus d'évêque : « Pas d'évêque, pas de roi. » — Ils le prirent au mot, et son fils paya la leçon de sa tête.

Les principes de l'Eglise anglicane sont établis par les trente-neuf articles de foi qui furent adoptés par un synode (convocation), en 1562, sous le règne d'Élisabeth. C'est la confession d'Augsbourg de l'Angleterre et le vote du Parlement en fit une loi de l'État. En conséquence, l'*acte d'uniformité* prohiba l'introduction des changements dans cet acte, si ce n'est par le roi en Parlement, et la religion devint affaire du pouvoir séculier. Il va sans dire qu'un établissement riche en revenus et en domaines s'est toujours défendu avec acharnement contre les envahisseurs; mais s'il a longtemps exclu les dissidents des emplois les plus élevés, il n'a du moins pas entravé l'exercice des cultes opposés, et c'est une tolérance que d'autres religions d'État n'ont jamais eue, que nous sachions. Pendant des siècles, les protestants français se fussent trouvés heureux de pouvoir adorer Dieu selon les rites de leur communion, tandis que cette faculté n'a jamais été refusée aux catholiques anglais et irlandais.

M. Fischel nous semble injuste envers l'Église anglicane en n'insistant que sur quelques différences légères entre cette croyance et l'Église catholique : — il existe, selon nous, une dissidence capitale, irrévocable. Peut-il, en dehors du titre d'évêque, y avoir quelque chose de commun entre le culte qui s'incruste dans la tradition et prêche le credo de l'infaillibilité, et celui qui se fonde exclusivement sur la Bible et abandonne l'interprétation des textes à la conscience individuelle? L'abolition du célibat des prêtres et de la confession auriculaire, comme pratique imposée, et le rejet du dogme de la transsubstantiation ou présence réelle ont, dès les commencements, tracé une ligne de démarcation

infranchissable entre les deux symboles. Si nous ajoutons que le culte de la Vierge et des saints, la seule forme extérieure la plus saisissante du culte catholique, est inconnu à l'anglicanisme, de même que l'indissolubilité sacramentelle du mariage, on comprendra que le gouffre s'est élargi de plus en plus. Ceux qui n'étudient que les textes et les formules de l'Église anglicane, courent risque de se faire illusion : ils ne comprendront pas jusqu'à quel point elle s'est inspirée de l'esprit *protestant*, de cet esprit qui vivifie, s'ils ne se rappellent qu'elle n'a jamais résisté au souffle de la liberté, chaque fois qu'il est venu réveiller le monde.

Les catholiques sont complétement émancipés et jouissent de tous les droits individuels et politiques ; ils n'ont pas de sujet de plainte, si ce n'est de ne pouvoir tyranniser les autres.

Lorsqu'en 1850, le chef du catholicisme assuma la prérogative, que maint État catholique lui conteste, de créer des diocèses et de nommer des évêques, sans consulter le pouvoir civil, le cri formidable de « point de papauté, » qui retentit d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne, fut dirigé contre cette audacieuse prétention bien plus que contre le culte lui-même. Il est dans la nature de toutes les sectes d'être intolérantes, et par suite celles qui, comme l'Eglise anglicane et le protestantisme en général, ne poussent jamais l'antagonisme jusqu'à la persécution, ont droit à la reconnaissance de tous les amis de la liberté.

L'Eglise anglicane est intimement liée à l'Etat, et ses dignitaires siégent à la chambre haute du royaume ; son union avec le gouvernement parlementaire est ainsi rendue indissoluble et ses intérêts sont ceux de la liberté. Aussi le développement de la civilisation se fait-il sans fortes secousses, dans un pays où l'obscurantisme ne peut inviter les passions violentes et étroites à venir à son aide ; où le prêtre, tout en se glorifiant du titre de ministre de Dieu, regarderait comme un blasphème et une profanation de se dire son représentant sur terre, où le dogme seul est sacré et non pas celui qui le prêche.

L'influence du pasteur protestant dépend de sa position sociale, de ses mœurs, de son érudition, bien plus que de l'ordination traditionnelle. Obligé, même quand il remplit les fonctions de son ministère, de faire appel à la conscience, à l'intelligence de ses paroissiens, chacun desquels est prêtre lui-même lorsque dans le sanctuaire de ses pénates il lit et expose les saintes Écritures, il n'osera pas invoquer toutes les foudres du ciel sur la tête de ses contradicteurs. Tant qu'il reste fidèle à sa sainte mission, il doit l'estime, dont il est environné, à la vénération sincère que le peuple anglais éprouve pour les enseignements de son enfance, et non au surplis dont il est revêtu. Une religion libre fait des hommes libres ; la nation, qui laisse enchaîner les consciences, ne trouvera jamais l'indépendance au bout des convulsions fiévreuses qui l'agitent.

L'Église anglicane est une Église humaine, vivante : il s'ensuit qu'il

existe des partis dans son sein. Le parti de la haute Église et celui de la basse Église ont surtout occupé le pays de leurs discussions. Le premier s'applique à conserver la tradition ecclésiastique, et prétend même, en se rattachant à un cardinal hongrois ou bohémien, converti passagèrement à l'anglicanisme, fournir les anneaux de la chaîne épiscopale, depuis les apôtres jusqu'à nos jours. Aussi répudie-t-il la qualification de *protestant*, comme si ce n'était pas le plus beau fleuron de sa couronne, son plus précieux titre à la reconnaissance de la nation. Ce parti tend sans cesse à augmenter la puissance et la juridiction des évêques, et à se rapprocher de l'organisation catholique, à l'exclusion du pape. Quant aux dogmes, il prend pour une inspiration *immédiate* du Saint-Esprit chaque verset de la Bible, et presque aussi les trente-neuf articles.

Les *puseytes* (disciples du professeur Pusey d'Oxford) sont la coterie culminante du parti de la haute Église. Ils ont, autant que la loi, interprétée par des casuistes, le leur permettait, et souvent même en transgressant ses limites, imité les formes du culte romain. Il peut paraître puéril de voir une paroisse livrée aux plus âpres discussions, à propos de quelques fleurs artificielles le long des pilastres, de quelques maigres cierges sur un autel, ou d'une croix coloriée brodée sur la chape de l'officiant. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'au fond de la dispute il y a un retour au catholicisme. Depuis la conversion (ou la perversion, comme on dirait en Angleterre) du docteur Newman et de quelques autres dignitaires anglicans, le mouvement s'est arrêté; et l'on peut dire aujourd'hui, que l'influence des acolytes pseudo-catholiques se borne à faire festonner des surplis élégants par les mains délicates des dames désœuvrées et langoureuses de Belgravia, et à mener à confesse les femmes de journée besogneuses de Brompton.

Le parti de la basse Église affiche moins de prétentions et prêche des doctrines plus modestes: pour lui, la tradition n'est rien et la Bible est tout, et il se conforme strictement aux prescriptions du livre de prières officiel. La portion active de cette section, qui se fait appeler *évangélique*, se rapproche beaucoup des dissidents et prend toutes les manières du piétisme. Les adhérents se livrent à une propagande ardente, établissent des missions et vont prêcher dans les rues et les théâtres. Pour le moment, ce parti jouit d'une influence considérable auprès des whigs libéraux et du gouvernement de lord Palmerston; de son sein sortent la plupart des évêques nommés dans les dernières années, sur la désignation du pieux lord Shaftesbury. Mais, dans une autre direction, le rationalisme envahit ouvertement quelques couches de l'Église; le livre des *Essais et Revues*, autour duquel se sont accumulées tant de haines et de controverses, est un indice frappant de cette tendance, et la persécution dont il est l'objet ne fera qu'accroître le nombre des libres penseurs.

L'Église anglicane est administrée par deux archevêques: celui de

Cantorbéry et celui d'York. Le premier est primat de *toute* l'Angleterre; le second seulement primat de l'Angleterre. L'archevêque de Cantorbéry a vingt et un diocèses dans sa province; il est de plus premier pair du royaume, a la préséance sur tous les dignitaires et suit immédiatement les princes du sang. Il jouit aussi du droit superbe de se donner huit chapelains, tandis qu'un duc lui-même est réduit à la portion congrue de six. Il couronne les rois et les reines régnantes, pendant que son confrère d'York ne remplit la même cérémonie que sur la tête des reines-épouses; celui-ci, tout en partageant la noble prérogative d'avoir huit chapelains, est inférieur en rang au lord chancelier.

On dit des deux archevêques qu'ils sont *intronisés*, tandis que les évêques sont seulement *installés;* les premiers portent le titre « Votre Grâce et le plus Révérend père en Dieu, » les seconds celui de Très-Révérend père en Dieu. » Archevêques et évêques sont, en théorie, choisis par les doyens et chapitres des cathédrales; en fait, ils sont nommés par la reine ou plutôt par le ministère, et cette prétention n'est nullement déguisée. A chaque vacance, le monarque expédie un *congé d'élire* au chapitre, mais l'invitation contient déjà le nom du titulaire désigné; s'il n'est pas élu dans les douze jours, la Couronne le nomme directement.

Les évêques viennent après les vicomtes en rang: ils peuvent occuper leur siége à la Chambre des lords dès qu'ils ont prêté serment à la reine; cependant leur nombre est restreint. Ils sont justiciables des tribunaux ordinaires, car, comme nous l'avons déjà dit, ils sont lords, mais non pairs du royaume. L'archidiacre, qui est d'habitude choisi par l'évêque, fait les tournées d'inspection du diocèse. Il s'adjoint un juge, nommé *official*, pour décider les procès plaidés devant son tribunal. Il est assisté dans ses fonctions par les doyens ruraux (appelés jadis archiprêtres), dignitaires créés de nouveau sous le règne actuel, et qui sont surtout chargés de surveiller les fabriques. On a récemment établi un comité ecclésiastique ayant plein pouvoir d'égaliser par degrés les revenus et le territoire des diocèses. En ce moment actuel, si la translation de l'évêque de Londres au siége archiépiscopal d'York se confirme, il est question d'opérer des changements notables. Un comité spécial s'occupe de la construction des églises. Chaque évêque est assisté d'un chapitre, présidé par un doyen que la reine nomme; tandis que les chanoines eux-mêmes sont choisis, partie par co-optation, partie par l'évêque ou le gouvernement.

Le pays tout entier est divisé en paroisses; chacune desquelles est administrée par un prébendé titulaire. Quand le pasteur possède en plein les droits de son église paroissiale, il est appelé *parson* ou recteur, et jouit sa vie durant du franc-alleu du presbytère, de la glèbe, de la dîme et des autres revenus. Quand les rentes sont appropriées, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à une corporation ecclésiastique, celle-ci

délègue le ministre qui est, pour cette raison, appelé *vicaire*. Le vicaire français, l'adjoint du titulaire, est nomme *curate* en anglais.

Le droit de patronage, ou de présentation aux bénéfices, est un droit de propriété réel, et quelques pasteurs sont propriétaires de leurs cures. Sur 11,728 bénéfices que l'on compte dans le pays, 6,092, c'est-à-dire plus de la moitié, appartiennent à des lords et à de simples particuliers; la couronne n'en possède que 1,144, et les évêques 1,853; le reste est assigné aux universités ou à d'autres corporations. On voit par cette simple énumération que la *gentry* s'est assurée de la possession presque exclusive de l'Église, comme de toutes les autres bonnes choses de ce monde.

L'évêque peut refuser le candidat présenté par le patron, s'il est excommunié, bâtard, mis hors la loi, étranger, mineur, ignorant, hérétique ou schismatique; mais le patron peut en appeler de sa décision aux cours du royaume. Tout postulant doit avoir reçu l'ordination et, à moins de dispense, avoir fonctionné comme diacre; l'évêque qui confère les ordres sacrés est seul appelé à décider si les bonnes mœurs, l'éducation théologique et l'orthodoxie de l'aspirant le rendent apte au saint ministère. Quelques prélats ont tenté de soumettre les candidats à une épreuve plus pratique que les examens de l'Université, en les faisant lire les prières et prêcher en public; et il serait certainement fort utile d'introduire cette coutume, car bon nombre de ministres anglicans sont décidément faibles dans cette branche principale de leur vocation. Un pasteur peut posséder deux bénéfices, avec l'autorisation de son évêque; mais ils doivent être situés à dix milles de distance l'un de l'autre; et le sentiment public devient de jour en jour plus hostile au cumul, qui jadis était fort commun, mais qui tend à disparaître. Pour crimes spécifiés, immoralité flagrante, hérésies contraires aux trente-neuf articles et au livre de prières anglican (*common prayer book*), un ministre peut être révoqué de ses fonctions par les tribunaux ecclésiastiques.

Le personnel de l'Église anglicane se distingue par de bonnes manières, une instruction solide et une piété exempte d'ostentation, qui forme contraste avec la ferveur agressive des non-conformistes. Tous les pasteurs appartiennent à la classe aisée, et sortent des universités ou des collèges de théologie; ils sont, pour nous servir d'une phrase anglaise consacrée, *gentlemen* par la naissance et par l'éducation, et n'éprouvent pas le besoin d'affecter les allures insolentes du parvenu. Mariés et pères de famille, ils vivent de la vie commune, et n'ont pas des joies et des douleurs inconnues à leurs paroissiens. En un mot, ce sont des *hommes*, et non des êtres mystérieux et mystiques qui prétendent planer entre le ciel et la terre, et réclament l'adulation qu'on accorde aux idoles.

Si ce n'est pour des affaires de discipline ecclésiastique, les ministres anglicans n'ont plus de tribunaux spéciaux, et le *bénéfice du clergé*, qui jadis les exemptait de la peine capitale, est biffé des codes. Ils sont

exclus du Parlement et des jurys ; mais ils peuvent faire partie des commissions de juge de paix, et ils n'ont pas à s'en féliciter, car les paroissiens sont ainsi souvent amenés à les confondre avec le *squire* rigoureux. Nous avons déjà vu qu'il leur est défendu d'exercer quelque autre profession, même quand ils renoncent au ministère de l'Évangile.

L'Eglise anglicane est immensément riche et possède un revenu annuel de 5 millions de livres sterling (125 millions de francs). La moyenne pour chaque pasteur serait de 300 livres (7,500 fr.), un salaire suffisant pour mener une vie modeste, mais digne. Toutefois les fonds sont distribués avec une criante inégalité; car, pendant qu'un archevêque reçoit 10,000 livres et un palais, le pauvre vicaire touche à peu près 80 livres. Le sombre tableau tracé de main de maître dans le *Vicaire de Wakefield* n'est que trop souvent une triste réalité. Néanmoins, le désordre scandaleux qui jadis permettait au bénéficier de se prélasser dans l'abondance et l'oisiveté, tandis qu'un desservant remplissait toutes ses fonctions et restait dans la gêne, est réduit par des lois récentes à des limites plus étroites. Le chiffre des vicaires qui, en 1835, se montait encore à 4,000 fr. était, en 1854, descendu à 1,800.

Chaque province archiépiscopale possède sa *convocation* ou assemblée cléricale, qui se réunit d'habitude en même temps que le Parlement. Toute église collégiale envoie un procureur, *proctor*, et les simples ministres de chaque diocèse en députent deux. L'archevêque de Cantorbéry préside les évêques, qui forment la Chambre haute; vingt-deux doyens, cinquante-quatre archidiacres, vingt-quatre procureurs des chapitres et quarante-quatre procureurs des provinces sont censés représenter le bas clergé. C'est une image fidèle, quoique réduite, de la « glorieuse constitution » anglaise. Les convocations étaient tombées en désuétude; depuis 1851 on a cherché à leur rendre leur ancien lustre. Mais, jusqu'à présent, elles gaspillent généralement leur temps en vaines dissertations et en dénonciations haineuses contre les *Essais et Revues*. On a galvanisé le corps tombé en léthargie, mais il paraît impossible de lui rendre toute sa vitalité.

Au moyen âge, les juridictions laïque et ecclésiastique se livraient des assauts interminables; la grande question de l'appel à Rome menaçait de donner aux papes le pouvoir universel et absolu. Richard II rendit, pour détourner le péril, le fameux statut du *præmunire*, qui déclarait privé de la protection royale « tout homme qui porterait devant la cour de Rome une affaire ou un procès concernant le roi, sa couronne, ses prérogatives ou son empire. » La même loi punissait tout prêtre obéissant à une sentence d'excommunication venant de Rome. Le *præmunire* était, on le voit, plus vigoureux que notre pâle appel comme d'abus. Le pape eut beau traiter ce statut *d'exécrable* et parler de l'assentiment qui lui fut donné par le Parlement comme d'un crime atroce et honteux (*fœdum et turpe facinus*), Édouard IV étendit la pénalité à toutes les

cours ecclésiastiques qui se mêleraient d'affaires séculières, et depuis lors le pouvoir ténébreux de ces tribunaux spéciaux fut brisé.

Aujourd'hui il en existe encore quatre : 1° les cours de l'archidiacre et de son official, dans chaque diocèse ; 2° les cours de consistoire tenues dans les cathédrales par les chanceliers de l'évêque, qui sont aussi vicaires-généraux ; 3° les cours disciplinaires, des conseils d'enquête composés de cinq personnes et convoqués par les évêques pour des cas spécifiés ; 4° *la cour des arches*, ainsi nommée parce que, anciennement, elle se tenait dans l'église de *Santa Maria de Arcubus*. La dernière est la seule importante ; le juge, appelé *doyen des arches*, est juge d'appel pour la province de Cantorbéry, mais sa juridiction est fort restreinte maintenant, par la création de la *cour of probate and divorce*. La *cour de prérogative*, autre tribunal ecclésiastique qui s'occupait des affaires matrimoniales et testamentaires, est complétement absorbée par la nouvelle institution. La *cour de l'Amirauté*, tenue par le doyen des arches et par le juge spécial de la cour, appartient, par sa composition, aux tribunaux ecclésiastiques, quoiqu'elle s'occupe des questions de prise et de sauvetage et d'autres matières maritimes.

Les juges de ces cours sont généralement des laïques, avocats en droit civil, romain et canonique. En 1768, le collége de ces avocats fut réuni, sous le titre de *Doctors Commons*, en une corporation placée sous la surveillance de l'archevêque. La procédure est en partie écrite, et en partie orale, et se dispense de l'assistance de jurés. Les tribunaux peuvent citer à leur barre les pasteurs accusés de provocation de fausses doctrines ou d'inconduite, les marguilliers qui négligent de réparer les églises, et les paroissiens qui refusent de payer les taxes légales. Ils peuvent imposer l'amende honorable et l'excommunication ; la dernière, dont nous ne nous rappelons pas un exemple depuis dix ans, peut entraîner légalement un emprisonnement qui ne doit pas excéder six mois. L'exécution de la sentence est confiée à la diligence de la cour de la chancellerie. La loi existe toujours, mais nous pensons que, comme tant d'autres, elle est entièrement tombée en désuétude.

Le récent procès fait à deux ministres rationalistes, auteurs de deux des articles remarquables publiés dans les *Essais et Revues*, prouve que ces tribunaux n'ont pas perdu leur vitalité, quoique la cour de vérification de testaments et de divorces leur ait enlevé la mine la plus féconde en contestations judicaires. Ce procès est surtout remarquable par la décision du doyen des arches, le docteur Lushington, qui prononça que tout pasteur était libre d'interpréter à sa guise les textes des Saintes Écritures, tant que cette interprétation n'était pas contraire aux trente-neuf articles et au livre de prières, les seuls formulaires officiels qu'il fût tenu d'accepter lors de l'ordination. Quelque rétrécie que puisse paraître la limite laissée aux théologiens, ils la connaissent du moins exactement et peuvent échapper à toutes les vagues accusations d'hété-

rodoxie. D'autres procès ont prouvé combien il est difficile de dégrader un bénéficier, soit pour des pratiques pseudo-catholiques, soit pour des prédications radicales.

Parfois l'impunité va jusqu'au scandale. Nous n'en citerons qu'un exemple, celui du révérend M. Fletcher, rendu notoire par une condamnation pour détournement de fonds d'une caisse d'épargne. Quoique frappé de la peine de la reclusion, il paraît qu'il ne peut être privé légalement de sa cure, ayant été condamné pour un délit (*misdemeanour*), tandis que la loi ecclésiastique spécifie un crime (*felony*). Mais si de temps à autre un coupable échappe honteusement, par suite de l'interprétation littérale du texte, du moins la propriété d'un innocent ne peut jamais être mise légèrement en danger; et, en fin de compte, la protection des droits est plus importante que la répression des forfaits.

En France, la société ne semble organisée que pour remplir le second de ces devoirs, tandis que l'Angleterre s'applique surtout à formuler des garanties pour le premier.

On ne peut décrire l'Église anglicane sans parler des universités, pépinières de ses ministres et réceptacles de ses doctrines traditionnelles. Il y a deux choses à distinguer dans les vieilles institutions d'Oxford et de Cambridge : l'université proprement dite, la corporation et les colléges qui la composent. Les colléges sont des fondations, des séminaires, si l'on veut, destinés à maintenir des boursiers, *fellows*, qui se vouent à l'étude de la théologie ou des lettres; chacun forme une corporation autonome. Les bénéficiers, qui sont admis par concours ou par cooptation, mènent une vie confortable qui rappelle les côtés agréables du couvent : ils ont beau logis et bonne table, accompagnés d'un revenu assez rond; mais ils sont forcés de renoncer à ces avantages, s'ils contractent un mariage.

Tous les étudiants doivent être inscrits sur le rôle d'un collége. Les cours se font dans des salles spéciales ; mais les étudiants non gradués, les *undergraduates*, reçoivent d'habitude une instruction analogue à celle des élèves de nos lycées et des gymnases allemands. A Oxford, l'enseignement des langues classiques de l'antiquité forme le sujet proéminent des études; à Cambridge, l'attention des professeurs est surtout portée vers les sciences et les mathématiques. Les étudiants doivent toujours porter la robe et le bonnet ; les nobles ont un costume différent de celui des simples bourgeois.

L'Université possède une police spéciale, surveillée par des censeurs appelés *proctors*, sous l'autorité du vice-chancelier. La charte de corporation donne à la cour du chancelier une juridiction disciplinaire sur les prostituées, et tout récemment un procès intenté à l'un de ces fonctionnaires, par de jeunes grisettes qu'il avait fait incarcérer parce qu'elles accompagnaient des étudiants à un « bal champêtre, » a eu un long retentissement. Les rixes entre les bourgeois et les étudiants, entre

la ville et la robe, comme on dit (*town and gown*), sont assez fréquentes. Les inculpés peuvent interjeter appel des décisions du tribunal correctionnel universitaire au sénat de l'Université. La cour du *lord High Steward*, nommée par le chancelier et assistée d'un jury de six étudiants immatriculés et de six propriétaires, est compétente pour juger les crimes; mais elle n'a pas été convoquée depuis plus d'un siècle.

Les Universités sont tellement liées à l'Église anglicane, que l'orthodoxie y était longtemps de rigueur; depuis peu, cependant, le Parlement a fait une légère brèche dans les boulevards, et les non-conformistes sont admis sous de certaines restrictions, c'est-à-dire qu'ils peuvent obtenir des degrés, mais non devenir boursiers ni agrégés. Oxford, dont la première charte date de 1244, contient dix-neuf colléges, à la tête de chacun desquels se trouve un chef principal (*head*). La dignité honorifique de chancelier est toujours remplie par un pair du royaume; le comte de Derby l'occupe pour Oxford, le duc de Devonshire, qui vient de succéder au prince Albert, pour Cambridge. Ces titulaires sont élus, ainsi que les députés au Parlement, par tous les gradués, qu'ils résident ou non au siége de l'Université. Le vice-chancelier, qui change tous les quatre ans, est en réalité directeur de l'Université, mais il ne peut rien décider sans l'assistance d'un conseil qui s'appelle congrégation, et convocation à Oxford, et sénat à Cambridge.

Nous indiquons simplement ici les traits principaux de ces institutions vénérables, que le temps a consacrées, non moins que le pieux souvenir des grands hommes de toutes les carrières, qui ont puisé leur instruction à ces sources fécondes. La plupart des éminents hommes d'État, des orateurs éloquents, des avocats subtils, des juges intègres, des écrivains remarquables et des professeurs érudits qui, depuis des siècles, ont illustré l'Angleterre, ont passé leurs plus belles années et mûri leurs pensées les plus profondes dans ces colléges antiques. Jusqu'en 1832, Oxford et Cambridge étaient les seules Universités de l'Angleterre, et, par leurs richesses et leur vieille réputation, elles dépasseront encore longtemps leurs jeunes rivales. L'Université de Durham, fondée à cette époque, est tout simplement une école de théologie. Celle de Londres, appelée à l'existence par une patente royale en 1836, a commencé sa carrière sous d'heureux auspices, et porte haut et ferme le drapeau de la pensée libre. Elle est composée de deux colléges · celui de l'Université, où tous les étudiants sont admis, sans distinction de culte ni de nationalité, et le *King's College* (Collége du Roi), qui reste strictement anglican et fut fondé pour contrecarrer l'effet d'*University College*. Le chancelier, les membres du Sénat et les agrégés (*fellows*) sont nommés par la reine; les candidats pour les degrés universitaires sont examinés par des examinateurs indépendants choisis par le Sénat, qui désigne aussi le vice-chancelier, aujourd'hui le célèbre historien Grote.

IX

L'ADMINISTRATION LOCALE

On aurait tort de croire que le *self government* tant vanté des Anglais, l'administration locale indépendante, amène la désagrégation du pays, l'isolement complet de chaque province et de chaque paroisse. Au contraire, peu de territoires possèdent un lien plus intime et ont plus de choses en commun. En France, on confond toujours les idées de centralisation politique et de despotisme bureaucratique, pour oublier que la première peut laisser un libre développement à la spontanéité municipale, tandis que le second étouffe impitoyablement les moindres velléités d'indépendance. Aussi M. Fischel fait-il remarquer avec raison « que la centralisation et le *self-government* ont marché côte à côte en Angleterre, depuis les temps les plus reculés, et n'y forment pas opposition l'une à l'autre, tandis que la bureaucratie et l'administration indépendante sont deux antithèses hostiles.

Tout ce qui se fait chez nous par les agents salariés du gouvernement est, dans la Grande-Bretagne, du ressort des citoyens délégués par les administrés : la police, la justice de paix, la juridiction correctionnelle de première instance, l'instruction des procès criminels, les constatations de décès, la construction des routes et des chemins vicinaux, l'entretien des pauvres, l'administration des écoles primaires, les taxes pour la fabrique de l'Église, le pavage et l'éclairage des rues, en un mot tout ce qui constitue la vie municipale. Tous les fonctionnaires de la province et de la commune sont indépendants de l'administration centrale, du moins dans le sens français du mot dépendance; et même pour les branches administratives, dans lesquelles l'élément bureaucratique s'est glissé plus récemment, comme le comité pour l'exécution de la loi des pauvres et le conseil de salubrité publique, les agences locales qui reçoivent l'impulsion d'en haut sont dirigées par les élus de la paroisse.

L'indépendance municipale date de trop loin, en Angleterre, pour qu'elle puisse être effacée de sa constitution. En effet, les Saxons reconnaissaient déjà la province et la paroisse libres, même avant les réformes opérées par Alfred le Grand. Chaque comté ou plutôt *shire* (division) avait son assemblée (*gemote*) des plus sages (*wittigsten*) présidée par l'évêque et l'*ealderman* (d'où vient le titre *earl*, comte). Le *shire-gereva* (shérif) fut d'abord assesseur, puis vice-président, enfin président de la réunion. Le *shire* était divisé en *hundreds* (centuries) et en *tythings* (décuries) ; dans l'origine, dix familles au moins de francs-tenanciers étaient requises pour former une commune, et une centaine de communes constituaient le canton.

Les provinces et les paroisses étaient unies par un système de garantie réciproque, chacune s'engageant à préserver l'ordre et la paix et à poursuivre les délinquants. C'était, dans toute sa belle simplicité, le cautionnement mutuel, le *franck-pledge*, et l'échelle de responsabilité montait de la famille à la commune, de la commune au district, du district à la province, de la province à l'empire, au lieu de procéder du centre du gouvernement pour tout absorber. Le père de famille répondait de la comparution de ses parents, et le propriétaire de la terre de celle de ses tenanciers devant les cours de justice; ce régime de cautionnement existe encore pour tous les crimes qui n'entraînent pas de peine capitale ou afflictive et infamante. La responsabilité des cantons ou *hundreds* pour les dégâts commis pendant les émeutes populaires est également maintenue; et même il y a des traces de l'ancien engagement de conserver la paix dans la coutume d'enrôler les habitants comme constables spéciaux dans les moments de fermentation.

Guillaume le Conquérant laissa debout l'organisation des provinces, mais en faisant du shérif un gouverneur royal, un *vice-comes*. Sous les Plantagenets, l'institution du jury sortit de la vieille assemblée cantonale; dans le début, les jurés étaient les voisins de l'inculpé, des témoins qui déposaient pour ou contre lui, de véritables arbitres décidant en parfaite connaissance de la cause et de la personne. Chaque paroisse, chaque corporation, chaque province s'imposait elle-même pour supporter les frais judiciaires et administratifs; chaque bourgade payait les députés qu'elle envoyait au Parlement national. « Réserver la paix » restait toujours, et est en partie encore la grande préoccupation, ou plutôt la grande obligation de toutes les confédérations de citoyens. Jusqu'à nos jours, l'Angleterre a su préserver l'institution de juges de paix indépendants, pris parmi les habitants notables, et, malgré les clameurs parfois justifiées des feuilles libérales contre la *squirarchy* (gouvernement des gentilshommes campagnards), nous souscrivons de grand cœur à l'opinion exprimée par M. Fischel : « Tant qu'en Angleterre la » plus grande portion de l'administration et un vaste domaine de la » procédure criminelle resteront entre les mains de *gentlemen* indépen- » dants; tant qu'ils administreront les districts d'après le droit coutu- » mier et des lois spéciales, et non suivant les instructions d'un ministre » dirigeant; tant qu'en Angleterre beaucoup d'hommes de la classe cul- » tivée considéreront comme leur vocation de servir l'État sans charger » le budget; tant que les juges de paix ne seront pas remplacés par des » employés ayant besoin de leur emploi pour vivre, l'Angleterre peut » être un pays gouverné d'une façon strictement aristocratique, mais » elle sera toujours un pays libre. »

La loi de réforme de 1832, qui introduisit des changements importants dans les élections parlementaires, vint aussi donner une nouvelle organisation à l'administration locale, sans toucher, néanmoins, ni à la

paroisse, ni au comté, ni au juge de paix. Les abus les plus grossiers ont été éliminés, notamment dans les villes, et nous ne voyons pas que ce bill ait restreint quelque franchise essentielle. Nous allons décrire, à grands traits, le rouage du *self-government*, tel qu'il se présente aujourd'hui.

La paroisse est la première unité qu'on rencontre; il faut entendre par là, non la cure, mais la commune civile et religieuse, car les deux idées sont inséparables en Angleterre. Cependant, les paroisses trop étendues sont divisées en plusieurs cures, quoiqu'il n'y ait qu'un seul *recteur* de l'église paroissiale; les autres desservants sont simplement des vicaires perpétuels et titulaires. D'après le droit coutumier, quiconque possède une pièce de terre dans la commune, ou y loue une maison, est paroissien et peut assister aux réunions de la paroisse. Par contre, il est assujetti au *lot and scot*, c'est-à-dire à payer sa quote-part des contributions communales. Les assemblées sont appelées *vestries*, parce que, anciennement, elles avaient lieu, les jours de dimanche, dans la sacristie de l'église (*vestry*). Le pasteur les préside; elles choisissent les anciens ou marguilliers (*church-wardens*) qui sont chargés de garder le temple et le cimetière en bon état, et d'administrer les biens de la fabrique. Outre l'assemblée communale, il y a le comité spécial de la paroisse, le *select vestry*, qui est élu par tous les habitants, et qui remplit au besoin toutes les attributions de la réunion générale : c'est un conseil municipal de village, agissant à la place et au nom de la communauté.

La taxe pour l'entretien de l'église, la *church-rate*, est la plus vieille taxe municipale de l'Angleterre, puisqu'on la trouve déjà mentionnée sous le règne d'Édouard III. Elle doit être votée par les paroissiens, en séance publique ou par bulletins signés qu'on dépose dans chaque maison, genre de vote usité pour les affaires communales; si personne ne paraît au *vestry*, les marguilliers peuvent imposer la contribution, et les tribunaux ecclésiastiques ont la faculté de poursuivre les habitants qui refusent de l'acquitter, une fois qu'elle est régulièrement établie. La taxe est fixée en proportion de la valeur locative de la maison ou terre occupée; c'est le tenancier qui paye et non le propriétaire. Dans certaines paroisses, la majorité des habitants étant composée de dissidents, de catholiques, d'israélites et d'indifférents, cet impôt est devenu fort impopulaire, et beaucoup d'assemblées refusent de le voter. Des mesures légales, tendant à l'abolir ou du moins à le modifier, sont une pierre d'achoppement au sein de la Chambre des communes. Dans tous les cas, il faudra bien arriver à quelque réforme, car il paraît inique de faire contribuer à l'entretien de l'église des hommes qui n'ont pas l'habitude de la fréquenter, et dont quelques-uns éprouvent même des scrupules de conscience à participer, quoique par suite d'une mesure comminatoire, à la propagation d'une foi qui n'est pas celle qu'ils professent.

Jadis, l'entretien des pauvres était une affaire purement locale; mais

la loi de 1834, qui créa le *poor law board*, donne, à ce comité central, la faculté de réunir à cet effet plusieurs paroisses en une seule *union*, administrée par un conseil de curateurs (*guardians*) élus dans chaque commune, et dont les juges de paix du district sont membres de droit. Ces conseils, dont les fonctions sont exercées gratuitement, tiennent des séances au moins tous les quinze jours; mais elles ne sont pas publiques, et, certes, on n'a pas à se féliciter de cette disposition si contraire aux habitudes anglaises, car la publicité préviendrait bien des scandales. Les inspecteurs (*overseers*) choisis par les juges de paix, et les distributeurs de secours (*relieving officers*) nommés et salariés par les conseils de curateurs, sont les employés actifs; les collecteurs de taxe, qui souvent sont aussi les secrétaires de la paroisse (*parish clerks*), les médecins, les directeurs et matrones des maisons de travail, complètent le personnel.

Chaque *union* entretient au moins un *workouse*, et tout homme qui réclame des secours est tenu d'y entrer et, s'il est valide, de se soumettre à une épreuve de travail assez rude, d'éplucher des étoupes ou de casser des pierres. La mesure est rigoureuse, et les distributeurs de secours, endurcis par les déceptions dont ils sont souvent victimes, déploient parfois une inhumanité qui donne lieu aux plus vives réclamations. Les curateurs des pauvres aussi oublieux des devoirs que ce nom même semble leur imposer, n'ont trop souvent souci que des bourses des contribuables. La mendicité et l'indolence répugnent tellement au caractère anglais, et l'indigence absolue est si souvent le produit direct de la paresse et du vice, que les employés ne se croient pas tenus aux moindres égards envers les postulants qui frappent à la porte de la maison de travail. Certainement, il paraît odieux de faire contribuer le paroissien qui travaille à la sueur de son front pour élever honnêtement sa famille, à l'entretien du fainéant et de l'ivrogne; mais, d'un côté, il vaut beaucoup mieux apaiser sa faim que de le pousser à la ressource extrême du vol; et de l'autre, il est des cas, trop nombreux, hélas! d'infortune non méritée: nous n'avons qu'à citer la détresse qui prévaut, en ce moment, dans les districts manufacturiers du Lancashire pour prouver que, loin d'être un crime, pauvreté peut être une sublime vertu.

La séparation des familles suffirait, à elle seule, pour faire du *workhouse* un véritable enfer aux yeux de l'indigent honnête; aussi, dans des circonstances pressantes, les conseils de curateurs se sont-ils vus forcés d'accorder des secours à domicile. Certes, il ne serait pas prudent de rendre la maison de refuge assez attrayante pour détruire la répugnance que les prolétaires éprouvent à franchir ce seuil d'humiliation; il serait dangereux même de diminuer leur sentiment de dignité et leur confiance dans leurs propres efforts qui seul peut les soutenir dans la lutte affreuse que le monde leur impose. Mais du moins on pourrait éviter les supplices inutiles, et ne pas traiter des malheureux qui déjà, Dieu le sait,

ont un poids assez lourd à porter, comme le rebut de la société et les proscrits de l'humanité !

Depuis l'année 1839, chaque *union* est obligée d'héberger les vagabonds et mendiants ambulants pendant une nuit, et de leur fournir un déjeuner le lendemain. Il en est résulté une véritable profession pour les bohémiens incorrigibles. La même observation s'applique « aux asiles pour les pauvres sans domicile, » appelés à l'existence par une loi récente. A chaque maison de travail est attachée une école pour les enfants pauvres, que les curateurs peuvent toujours mettre en service ou en apprentissage.

Toutes les dépenses nécessitées par cette administration sont prélevées sur une taxe locale appelée la taxe des pauvres. Cette contribution est minime dans une paroisse, exorbitante dans une autre; dans l'une on n'est imposé qu'à six pence par livre de valeur locative (60 centimes par 25 francs), tandis que dans une autre, le taux est de quatre schellings (5 francs). Le montant de la taxe est voté par le conseil des curateurs, et en principe, rien n'est plus juste que de voir chaque commune entretenir ses indigents.

M. Fischel admet que, dans la Grande-Bretagne, un homme sur douze reçoit des secours, tandis qu'en France, la proportion serait d'un homme sur cinq. Ainsi, le paupérisme anglais, contre lequel notre suffisance nationale ne trouve pas assez de malédictions, ne l'emporterait nullement sur l'état de détresse qui afflige notre propre patrie. Il ne faudrait cependant pas supposer que la France contient plus du double de pauvres que l'Angleterre. Nous avons déjà fait observer que les prolétaires de ce pays, si l'on excepte les mendiants attitrés, éprouvent une invincible répugnance à recevoir l'aumône officielle, et que le *workhouse* leur offre peu d'attraits. D'un autre côté, on n'a pas fait entrer dans le calcul les infortunés qui profitent des établissements de charité dont l'Angleterre est couverte. Nous ne trouvons pas, avec M. Fischel, la charité catholique plus prodigue que ne l'est celle des pays protestants, même si, comme il le prétend, le clergé et les couvents, n'importe pour quel motif, se vouent activement à la distribution de secours. Nous osons affirmer que les fondations et les associations privées de l'Angleterre sont plus efficaces et plus nombreuses que tous les monastères rêvés par l'imagination des dévots. Les hôpitaux anglais, dus à des souscriptions particulières, rivalisent, sous tous les rapports, avec ceux que l'État élève et entretient sur le continent, et la philanthropie protestante peut se comparer à la charité catholique sans craindre le parallèle.

Outre les conseils de curateurs des pauvres, des lois récentes ont créé dans les communes plusieurs comités spéciaux pour la construction des égouts, des maisons de bain et des lavoirs, et, en général, pour tout ce qui concerne l'assainissement et l'embellissement de la paroisse. Il existe

aussi des conseils locaux de salubrité publique, et le ministre de l'intérieur possède la faculté de faire ouvrir des cimetières *extra-muros*. Cette mesure était rigoureusement indispensable, car, à Londres, les charniers étaient hideusement remplis, et mainte épidémie est venue démontrer que l'axiome légal cité plus haut, « le mort saisit le vif, » était susceptible d'une application littérale.

Les conseils locaux nous paraissent néanmoins trop multipliés et, dans tous les cas, peu propres à déployer une grande activité : précieux pour exercer le contrôle, les comités, où personne n'est individuellement responsable, sont souvent inefficaces pour l'exécution.

La division exagérée du travail et la tendance à tout gouverner, tout régler, amènent nécessairement de pareils résultats, qui seraient impossibles dans la paroisse s'administrant elle-même. Cependant le retour au vieux système nous paraît impraticable; d'un côté, parce que, de nos jours, les besoins de l'administration sont trop multipliés; de l'autre, parce qu'on ne peut plus compter sur la participation de tous les paroissiens, la vie moderne ne laissant des heures de loisir qu'à un nombre bien restreint de citoyens.

La nouvelle loi municipale, votée en 1835, a été introduite dans deux cents villes environ; le recensement de 1857 énumérait, en général, 580 cités et bourgades en Angleterre et dans la principauté de Galles. Les droits de corporation appartiennent, d'après ce bill, à tous les contribuables, au lieu d'être le privilége des membres des corps de métiers.

Outre l'administration communale proprement dite, les villes incorporées exercent, par leurs propres fonctionnaires, la police et la justice correctionnelle; le maire est inscrit de droit sur la liste des juges de paix. Quand il devient urgent de nommer un juge salarié, il est choisi parmi les avocats ayant cinq ans d'exercice. Les petites assises sont présidées par un magistrat spécial, le *recorder* de la ville, qu'on prend également parmi les sommités du barreau.

Les maires, les *aldermen* ou échevins, et le conseil communal forment la corporation légale. Le conseil se renouvelle annuellement par tiers, et tout citoyen qui a payé les taxes locales pendant l'espace de trois ans est éligible, s'il possède une fortune de 500 livres (7,500 fr.). Le maire est élu par les conseillers et les aldermen et pris parmi les derniers, et il n'exerce ses fonctions que pendant un an. Il représente officiellement et surveille les élections parlementaires; il est complétement *indépendant du gouvernement*, qui n'est pas même appelé à confirmer ce choix et qui n'intervient jamais dans les affaires municipales. Les questions litigieuses, auxquelles le scrutin pourrait donner lieu, sont portées devant la cour du banc de la reine.

Le conseil communal tient quatre séances ordinaires par an ; mais sur la demande de cinq membres, le maire est obligé de convoquer des

séances extraordinaires ; il préside et donne le vote décisif en cas d'égalité de voix. Les employés municipaux salariés sont nommés en comité secret, et, en général, toutes les mesures de police et d'administration sont du ressort du conseil, qui possède la faculté de publier des règlements, d'ériger des prisons et des hospices d'aliénés, des bibliothèques et des musées, et de décréter des taxes spéciales. Les états de dépense de la municipalité sont rendus publics et envoyés au ministère de l'intérieur. Chaque corporation peut ester en jugement, soit comme demandeur, soit comme défendeur. M. Bucher qui, comme nous l'avons vu, regrette avec tant d'amertume, l'indépendance absolue de la paroisse, dit cependant du régime municipal anglais :

« Comparé à la centralisation française, cette loi accorde aux com-
» munes une grande indépendance. Les employés sont élus et n'ont pas
» besoin de confirmation. En ayant égard à l'antithèse en vue, on peut
» aussi appeler l'état des choses moderne *self-government;* mais il ne faut
» pas oublier la différence essentielle entre cette situation et le vieux
» *self-government*. Anciennement, chaque citoyen aidait à gouverner ;
» aujourd'hui, son activité se réduit à l'élection. L'administration mo-
» derne est l'administration par délégués. Il est vrai que l'élection, sur-
» tout si elle ne confère de droits que pour un court espace de temps,
» empêche les mandataires de dominer les mandants et maintient les
» fonctionnaires dans une dépendance convenable. Mais l'élection n'offre
» pas de garanties contre la création d'une caste d'employés, aux mem-
» bres de laquelle le choix est limité, et l'existence d'une pareille caste
» est incompatible avec la liberté ! La vitesse ou la lenteur de ce déve-
» loppement dépend des circonstances extérieures ; et tant qu'il est cou-
» tumier d'exercer une profession en même temps qu'une fonction, le
» danger n'est nullement rapproché. »

Le danger paraîtra même très-éloigné, si l'on réfléchit que le gouvernement ne peut pas casser les élections municipales, qu'il ne peut même dissoudre un conseil communal comme il ferait d'un Parlement ; que le ministre de l'intérieur ne peut se poser en arbitre entre les magistrats et les administrés, et que l'institution de préfets omnipotents et de sous-préfets officieux est totalement inconnue à l'Angleterre.

La ville de Londres, cet assemblage informe de quelques centaines de mille maisons, habitées par trois millions d'êtres humains, occupe nécessairement une position toute spéciale. Elle ne possède pas d'administration centrale ; mais comme une certaine unité est devenue indispensable, on a essayé d'y pourvoir par quelques institutions communes. Ainsi, à l'exclusion de la cité proprement dite, qui garde ses vieilles prérogatives, Londres est divisé en districts de police, dont chacun renferme un tribunal présidé par un magistrat choisi parmi les avocats ayant sept ans d'exercice. Les magistrats sont à la fois juges correction-

nels et juges d'instruction, et procèdent, sans exception, en public, toute procédure secrète étant entachée de nullité. Nous aurons occasion de revenir sur les services rendus par ces hommes utiles et d'insister sur la manière rigoureusement impartiale dont ils informent les procès.

L'organisation présente de la police de Londres remonte à sir Robert Peel, à l'éminent homme d'État auquel l'Angleterre doit tant de mesures fécondes. Un commissaire en chef (sir Richard Mayne) et deux commissaires adjoints, nommés par le ministre de l'intérieur, ont la direction suprême. La cité possède un commissaire spécial qui est choisi par le conseil municipal et confirmé par le gouvernement. La police métropolitaine comprend environ six mille agents de différents grades ; ils peuvent arrêter des individus pris en flagrant délit et des personnages suspects, mais toujours sous leur propre responsabilité. Et cette responsabilité n'est pas un vain mot, car les magistrats devant lesquels ils ont à comparaître ne les ménagent guère, lorsqu'ils dépassent la limite de leurs attributions, et leurs chefs les renvoient impitoyablement pour inconduite et même pour excès de zèle. Un officier de police, qui prend une part active aux élections parlementaires, est passible d'une amende de 2,500 francs. Il y a longtemps que les étrangers envient à la capitale de l'Angleterre une institution qui n'est ni provocatrice ni tracassière et qui réellement ne néglige pas sa principale fonction, celle de protéger les habitants contre les filous et les malfaiteurs.

En 1855, une loi spéciale créa « le conseil métropolitain des travaux publics, » élu par les comités des districts. Ce Parlement municipal, dont le président reçoit un traitement de 50,000 francs, n'a pas répondu jusqu'à présent à l'attente publique ; au lieu d'exécuter des ouvrages utiles et d'économiser l'argent des contribuables, ces édiles improvisés ont commencé par voter un véritable palais pour leurs bureaux, et perdent un temps précieux à se perfectionner dans l'art de l'allocution, quoique dans un cercle aussi restreint la parole ne puisse pas tenir lieu d'action. Cependant, en ce moment même, ce conseil mène à bonne fin une œuvre gigantesque, la construction d'un immense réseau d'égouts souterrains, destinés à porter au loin les immondices de Londres. Il est à désirer que l'entreprise soit couronnée de succès, car un des plus magnifiques fleuves du monde est devenu par degrés un hideux cloaque.

Partout en Angleterre et dans la capitale également, l'extinction des incendies est confiée par l'autorité aux paroisses et aux districts.

Il y a plus de quarante ans, l'insuffisance des pompes et des pompiers engagea les compagnies d'assurance, fidèles à la tradition tout anglaise de ne compter que sur soi-même, à organiser spontanément un service de sauvetage ; mais chacune d'elles opérant isolément, la mesure manquait d'ensemble et de coopération. Alors l'Écossais Braidwood, qui

mourut l'année dernière sur la brèche en véritable héros du devoir, fut mis à la tête de cette administration particulière qu'il dirigea avec un zèle et une intelligence extraordinaires. Il n'avait que cent vingt hommes sous ses ordres, mais il sut leur inspirer l'esprit de dévouement et d'intrépidité qui l'animait lui-même, et on reste vraiment confondu à l'idée de tout ce qu'il sut atteindre avec cette petite troupe d'élite. Ce service, élaboré par ceux que leurs intérêts pécuniaires poussent à supprimer les incendies, est un des plus curieux incidents de la pratique du *self-government :* ailleurs, on aurait assiégé le gouvernement de suppliques et de réclamations.

La Cité de Londres, le vieux noyau de l'immense capitale, a conservé la constitution surannée des corps de métiers. Mais une seule corporation, celle des *apothicaires,* est close ; toutes les autres sont ouvertes à tout venant et peuvent s'acquérir, soit par la naissance dans l'enceinte municipale, soit par l'apprentissage, soit tout simplement par l'achat, la forme la plus commune aujourd'hui : les magnats du commerce, pour avoir le droit de bourgeoisie, sont inscrits, tantôt sur le rôle des poissonniers, tantôt sur celui des marchands tailleurs, tantôt sur celui des cordonniers. C'est un compromis qui ne trompe personne ; mais les vieilles coutumes et les vieilles formes ne sont pas ouvertement violées, et c'est tout ce qu'on demande. Cependant, pour exercer de certaines professions, comme celles de boulanger, d'aubergiste, de brasseur, etc., il faut faire partie des corps de métiers. Le bourgeois incorporé est appelé *liveryman,* et tous les habitants en possession du vote se nomment *freemen,* hommes libres. Cette double qualité est acquise pour devenir courtier dans la Cité. Du reste, ces institutions, conservées par amour de la tradition, n'entravent plus en rien la liberté industrielle, qui est complète et absolue ; elles restent intactes et populaires à cause des nombreux établissements de charité qu'elles ont fondés, et peut-être aussi pour les banquets pantagruéliques auxquels elles convient périodiquement les citoyens privilégiés.

Les *liverymen* et les *freemen* réunis forment la cour communale, *court of common Hall,* qui propose deux candidats pour les fonctions de lord maire, et choisit tous les employés supérieurs, les shérifs, les chambellans, les juges, avoués et huissiers de la ville, et les auditeurs. Les membres du conseil municipal restreint sont élus chaque année, le 21 décembre ; les échevins ou *aldermen,* parmi lesquels on prend le maire, sont nommés à vie dans chaque quartier, *ward.* Sur les deux candidats proposés par la cour communale, les aldermen choisissent annuellement le lord maire, le 29 septembre. D'habitude, l'élection se fait à tour de rôle et pour une année seulement ; cependant, des circonstances particulières engagent parfois les échevins à se départir de cette coutume et à réélire le même fonctionnaire, comme ils l'ont fait pour l'année courante.

Le 4 novembre, le lord citoyen est solennellement installé, et jadis la procession qui l'accompagnait à Westminster était une des curiosités de la Cité. Mais les chevaliers baroques à cottes d'armes fabuleuses et les trompettes bizarres à casaques armoriées s'éclipsent graduellement devant la raillerie sceptique du IXe siècle, et bientôt la merveilleuse cavalcade qui faisait les délices des *Londoners* antédiluviens ne sera plus qu'un vague souvenir. Le maire habite l'hôtel de ville, *Mansion House*, et reçoit 8,000 livres (200,000 fr.) de traitement; mais cette somme est loin de couvrir les frais de représentation, car on attend de lui qu'il donne aux autorités constituées du royaume, et aux étrangers de distinction, des dîners dont la splendeur solide a passé depuis de longues années en proverbe dans le monde des gastronomes.

Des deux shérifs, officiers publics chargés de veiller à l'exécution des jugements et qui sont élus annuellement, au moins un doit être un alderman. Le juge ou *recorder*, qui siége dans la cour criminelle, est choisi parmi les avocats les plus renommés. Les deux tribunaux de police de la Cité sont présidés, l'un par le lord maire, l'autre par un alderman; le premier siége à l'hôtel de ville, le second à la maison commune, *guildhall*.

Si, d'un côté, on a trop souvent, à l'étranger, pris le maire de Londres pour un dignitaire du plus haut rang, et attribué à ses excursions en France une portée diplomatique qu'elles sont loin de posséder, on a parfois, en Angleterre même, dénigré avec trop de légèreté les fonctions qu'il remplit. La Cité a le droit d'être fière de son passé, car elle a su défendre ses franchises avec une noble et persévérante hardiesse; et, au milieu du labeur incessant et de la surexcitation fiévreuse qui marquent notre époque, il est bon que le souvenir de vieilles luttes vienne retremper les caractères.

Si de la paroisse nous passons au comté, nous trouvons la même absence d'uniformité, il est vrai, mais aussi la même indépendance.

Le peuple anglais ne se défie pas de lui-même, et ne craint jamais la liberté. Comme nos départements français, les comtés anglais présentent une grande inégalité de territoire, et il ne saurait en être autrement, puisqu'ils ont tous conservé leurs limites historiques; or, comme les uns représentent les royaumes de la vieille heptarchie saxonne, tandis que les autres ne rappellent que des seigneuries féodales, la différence est nécessairement grande entre l'étendue de leur circonscription et le chiffre de leur population. Ainsi, le Yorkshire, qu'il a fallu partager en trois districts, nommés *ridings*, contient près de 2,000,000 d'habitants, tandis que le Rutlandshire n'en compte que 23,000. De temps immémorial, l'Angleterre renferme 40 provinces, et la principauté de Galles 12. Chaque comté est *administré* par un lord-lieutenant; mais ce dignitaire n'administre pas dans le sens français du mot : il représente la reine et gou-

verne à son image, ce qui veut dire qu'il se borne à signer des nominations et à passer des revues de volontaires. Ces hauts fonctionnaires, plus surchargés d'honneurs que de travaux, sont pris parmi les membres de l'aristocratie et nommés par la reine. Ils sont révocables, mais d'habitude ils occupent leur poste pendant toute la durée de leur existence; cependant, en 1832 encore, l'un d'eux fut destitué pour avoir fait de l'opposition, en d'autres termes, pour n'avoir pas gardé l'attitude strictement impartiale qui convenait à sa position. Le parti qui se trouve au pouvoir choisit naturellement les lords-lieutenants parmi ses propres adhérents; il s'ensuit que leur nombre se balance d'une façon presque égale entre les wighs et les tories.

Le lord-lieutenant est le premier juge de paix du comté et gardien des archives, *custos rotulorum;* en cette qualité, il nomme le greffier de paix de la province. Il est commandant de la milice et de la *yeomanry* (garde nationale composée des fermiers armés); il choisit son vice-lieutenant, son lieutenant-adjoint, et généralement aussi les officiers de la milice et des corps de volontaires. Il ne s'immisce jamais dans les élections parlementaires, n'intervient jamais dans les affaires municipales, et n'a jamais à cœur de régulariser la vie et jusqu'aux opinions de ses administrés. — On aurait donc grandement tort de le comparer à l'un de nos préfets, armés de pied en cap de pouvoirs administratifs.

Le *shérif* est, en rang, le second fonctionnaire du comté; sous le règne des rois normands, il était le premier. Émanant de l'élection au temps des libertés saxonnes, il est, depuis Guillaume le Conquérant, nommé par la couronne, à l'exception du shérif du comté de Middlesex, choisi par la corporation de la Cité de Londres.

La désignation de ces officiers se fait d'une façon assez curieuse. Le 6 novembre de chaque année, une liste de trois candidats, qui d'habitude sont pris dans la *gentry* et en dehors de la noblesse, est dressée par le chancelier de l'Échiquier, le lord chancelier, les grands juges et quelques membres du conseil privé. Le 3 février de l'année subséquente, a lieu une séance *pro formâ* du conseil, et la reine indique, par un coup d'épingle dans la liste, le candidat qu'elle préfère : c'est ce qu'on appelle *priking the sherifs*, « piquer les shérifs. » Il va sans dire que l'aiguille royale ne perce jamais que les noms qui lui sont suggérés à l'avance par le ministère.

Le candidat désigné est tenu d'accepter les fonctions et de les exercer pendant une année. Ces fonctions sont plutôt judiciaires qu'administratives, en ce sens qu'il est chargé d'exécuter les jugements civils et criminels, et de publier les listes de jurés; les tribunaux de comté, récemment créés, lui ont enlevé sa juridiction dans les procès criminels. Il est responsable de la tenue régulière des assises et reçoit les juges en tournée. Il préside aussi les élections parlementaires, mais sans y représenter le

gouvernement, et envoie le résultat du scrutin au ministère. La partie exécutive de ses fonctions, curieux mélange des attributions d'un procureur-général et d'un huissier, est exercée en fait par un sous-shérif, d'habitude un homme de loi qu'il délègue lui-même et qui est responsable envers lui. Le shérif ne reçoit ni salaire, ni émoluments d'aucune espèce ; il est toujours grand propriétaire et tout à fait indépendant de l'administration centrale.

La police de tout le royaume est centralisée, en ce sens qu'elle possède une organisation, une direction uniformes. Dans chaque comté se trouve un constable en chef, *high constable*, qui a plusieurs inspecteurs sous ses ordres. Mais les fonctionnaires municipaux dans les villes, les juges de paix dans les comtés, exercent la surveillance sur les agents qui sont, comme partout, individuellement responsables de leurs actes. Dans bien des communes, on a, d'ailleurs, conservé la police spéciale des vieux temps, les constables de paroisse et les appariteurs (*beadles*). Les dépenses occasionnées par l'institution de la police sont supportées, dans la proportion d'un quart, par le gouvernement ; le reste est prélevé sur les taxes communales.

Les habitants des comtés élisent eux-mêmes le *coroner*, officier public chargé, avec l'assistance d'un jury, de constater la cause des décès soudains ou violents ; c'est un emploi strictement judiciaire dont nous aurons à parler plus tard. Il en est de même des juges de paix, en tant que magistrats ; nous n'avons qu'à relever ici la partie administrative de leurs fonctions.

Tout *gentlman* (c'est-à-dire toute personne ayant une fortune ou une position honorable) qui habite un comté, peut se présenter, dès qu'il a atteint l'âge de 21 ans, devant le lord lieutenant, pour se faire inscrire d'emblée sur la liste des juges de paix ; et, à moins d'inconduite notoire, cette inscription n'est jamais refusée. Le *writ* de la chancellerie et le serment de fidélité autorisent chaque homme inscrit à s'asseoir au banc des magistrats. Le nombre de ces juges indépendants s'élève à plus de 18.000 ; 8,000 environ d'entre eux s'occupent activement de leur charge, et ce chiffre est certainement plus que suffisant.

Leurs fonctions administratives comprennent la confirmation de la taxe des pauvres et l'audition des comptes, l'éloignement des indigents qui n'ont pas acquis de domicile légal dans le district ; la police rurale, la surveillance des auberges, l'inspection des grandes routes, l'exécution des lois sur la chasse et la pêche. Ils se réunissent en sessions spéciales et en sessions ordinaires. Dans les sessions spéciales, ils accordent les licences annuelles nécessaires pour tenir un cabaret, ou ouvrir un théâtre ou une salle de concerts ; licence qu'ils retirent invariablement lorsque la police ou les habitants se plaignent de quelque désordre. Dans les sessions ordinaires, qui ont lieu tous les trimestres, ils s'occupent de

l'état des prisons, des délimitations communales, des chemins vicinaux, des abattoirs, des fabriques de poudre à canon, des poids et mesures, des hospices d'aliénés tenus par les particuliers, — enfin, de tout ce qui, en France, est du ressort exclusif de la préfecture. Ils exercent aussi une certaine surveillance sur les grandes routes qui, en Angleterre, sont entretenues par des *trustees*, commissaires-voyers autorisés à poser des barrières et à percevoir un péage destiné à couvrir les frais. On peut toujours interjeter appel de la décision d'un juge de paix isolé, à la session trimestrielle des magistrats réunis.

« Les commissions de paix » sont de véritables conseils généraux permanents, qui posséderaient les attributions exécutives du préfet et du sous-préfet, en même temps qu'ils instruiraient les procès criminels et jugeraient les délits et les contraventions. Les juges de paix ne sont jamais destitués pour cause politique, mais le lord chancelier peut les révoquer pour immoralité ou prévarication; l'exclusion se fait d'habitude par la publication d'une nouvelle « commission » dans laquelle le nom du magistrat déposé se trouve omis.

Il serait oiseux d'insister sur les avantages précieux conférés par cette institution. Si l'on n'y trouve pas absolument l'administration du pays par le pays tout entier, on y rencontre du moins l'administration du pays par la classe la plus riche et réputée la plus éclairée. Pour empêcher la prédominance des propriétaires et prévenir l'esprit de caste, il ne s'agit, en fin de compte, que de faire entrer un plus grand nombre de citoyens dans les commissions, et les difficultés pour arriver à ce résultat fécond ne sont certainement pas formidables.

En attendant, la presse provinciale exerce un contrôle tellement jaloux sur les procédés des magistrats, que la moindre décision contradictoire ou inique, même en apparence, est à l'instant même débattue d'un bout de l'Angleterre à l'autre. La publicité fait bonne et prompte justice des abus ; et quoique les journaux aient parfois à signaler quelque jugement baroque, quelque préjugé passé de mode, nous ne pouvons songer qu'avec un profond sentiment d'envie et de découragement aux bénéfices énormes que le pays recueille de cette magistrature indépendante. C'est une félicité que nous, « nous le peuple né malin, » pouvons à peine concevoir en rêve : nous administrer nous-mêmes, sans être réduits à l'impuissance par la camisole de force de la centralisation; sans trébucher à chaque pas dans les filets protecteurs tendus sous nos pieds par une bureaucratie omnipotente; sans être, comme de grands enfants que nous sommes, éternellement noués à la lisière par une administration *paternelle* qui ne peut supporter la pensée que nous nous fassions mal, et nous munit, sans notre aveu, de bourrelets qui nous serrent la tête, et de jaquettes ouatées qui nous étouffent.

Et maintenant, qu'on nous décrive à satiété l'Angleterre comme un

ciel sans soleil, une terre sans fleurs, une société sans charmes! Permis à nos feuilletonistes d'aligner de piquants sarcasmes et des « épigrammes sans péril, » à propos de ses statues, de ses théâtres et de sa boisson nationale! permis à nos journalistes thuriféraires de vilipender ses institutions, de lancer des anathèmes foudroyants contre l'inégalité sociale qu'elle protége. Nous répondrons qu'en Angleterre on se meut, on respire, on vit; qu'en Angleterre, on jouit d'une sécurité absolue pour la personne, la conscience et la propriété [1].

THÉODORE KARCHER,
Professeur à l'Académie royale de Woolvich.

[1] La série des articles que la *Revue* a publiés sur la Constitution anglaise aura son complément dans un futur travail sur l'origine et l'organisation du Parlement en Angleterre.

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE AU XVIII[e] SIÈCLE

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

LES PRINCES

I

Pendant toute la durée du siècle dernier, un travail peu apparent, mais d'une grande portée, s'opère dans le sein de la société allemande. Les anciennes traditions s'effacent, les institutions du moyen âge tombent en ruine. Elles tombent sans bruit et sans que le peuple en ait conscience : vous diriez qu'elles succombent à l'action de ces agents silencieux qui, dans la nature, rongent le marbre et l'airain, et finissent par réduire en poussière les plus solides édifices.

Trente années d'une guerre fratricide avaient brisé la force du pays, et les hommes laissaient échapper de leurs mains engourdies, une à une, les plus précieuses conquêtes de leurs pères.

Était-ce déjà le souffle de la mort qui courait sur la vieille société, ou bien traversait-on seulement une de ces phases de torpeur qui précèdent toujours les grandes et profondes métamorphoses ? Cette ques-

[1] Voir la *Revue germanique* des 15 mars, 1er mai et 16 août 1862.

tion peut sembler étrange maintenant que nous avons vu rayonner le génie de l'Allemagne, et que nous avons abreuvé notre esprit du vin nouveau qu'elle a répandu dans le monde. Mais si l'on se reporte aux premières années du siècle qui fait l'objet de cette étude, on reconnaît qu'à cette époque il eût été difficile de bien augurer des futures destinées de la famille germanique.

De fortes entraves gênaient déjà les mouvements de la commune; mais comme elle ne sentait pas en elle-même le désir de se mouvoir librement, elle ne sentait pas non plus combien étaient pesantes les chaînes qu'on lui rivait. Les corporations industrielles perdaient leur ancienne vigueur; les franchises municipales dépérissaient; l'autorité des règles, des lois et des statuts du moyen âge faiblissait chaque jour. Et cependant rien ne faisait présager que la vie palpitait encore sous tant de décombres, rien n'annonçait que des semences fécondes étaient enfouies dans ce sol arrosé de sang et couvert de ruines. Mais je me trompe; du sein de ces débris était déjà sortie une chose vivace, un organisme puissant qui grandissait à vue d'œil et étendait ses rameaux sur toute la terre allemande : c'était l'autorité des princes.

A cette époque, le sol de l'Allemagne était morcelé en un nombre infini d'États souvent microscopiques, il est vrai, mais souverains quand même. Il y avait des rois, des électeurs et des archiducs; des comtes, des landgraves et des ducs. On y voyait ici des villes libres qui possédaient à peine quelques hectares de terre labourable, et ailleurs des territoires qui avaient pour toute capitale le manoir du margrave souverain. Il y avait aussi des archevêques et des évêques, des abbés et des abbesses qui régnaient sur maintes belles provinces de l'Empire. Tout bien compté, trois cent soixante souverains se partagent le vaste territoire du saint-empire romain.

Au-dessus de cette nuée de princes régnants, planait l'aigle impériale. Ni Aix-la-Chapelle, ni Francfort, ni Ratisbonne ne voyaient plus l'empereur tenir sa cour dans leur enceinte. Le centre de l'Empire était à Vienne, dans la demeure des Habsbourg. Entouré d'une légion de princes et de princesses, suivi d'un cortége de ministres obséquieux et de femmes faciles, plongé dans les splendeurs d'un luxe inouï, séparé du commun des mortels par des barrières infranchissables, César trônait dans son palais comme trôna jadis dans son Olympe le Père des dieux et des hommes.

Inabordable et invisible, l'empereur n'est plus qu'un mythe aux yeux des souverains allemands, qui prennent plaisir à l'irriter et à braver les foudres qu'il lance du haut de son trône. Chacun de ces souverains,

qu'il soit grand ou petit, évêque ou roi, est maître absolu dans ses États. Partout l'autorité impériale est méconnue, partout elle s'efface devant l'autorité grandissante des princes de l'Empire. Et comme c'est le prince qui répand sur toutes les têtes courbées devant lui, la gloire ou la honte, la fortune ou la misère, les sujets osent à peine lever les regards vers lui. Ils le placent à la droite de leur Dieu, ils le divinisent, ils se prosternent devant lui, et pour demander leur pain quotidien, ils invoquent indistinctement le prince qui est au château et le Père qui est aux cieux.

Tout-puissants vis-à-vis de leurs sujets, que ceux-ci soient nobles ou roturiers, les souverains n'ont plus qu'un seul souci, celui de paraître grands aux yeux de leurs semblables; qu'une seule ambition: celle d'arriver aux degrés supérieurs de cette échelle merveilleuse où l'on voit à l'échelon inférieur le comte et l'abbé souverains, où l'on voit au sommet siéger Dieu, le Roi des rois, le Dispensateur des couronnes, le Vengeur des élus qui gouvernent les peuples en son nom et par sa grâce.

II

Dès les premiers jours du XVIII[e] siècle, le saint-empire est en proie à une vive émotion. C'est l'électeur de Brandebourg qui monte un degré de l'échelle et va se ranger parmi les rois.

Il était petit et difforme. Sa nourrice l'avait laissé tomber, et la machine en fut détraquée. Frédéric avait les jambes frêles, la tête fort grosse, la poitrine étroite, et sur son dos il portait une bosse énorme, qu'il dissimulait tant bien que mal sous les boucles touffues de sa perruque. Mais ce corps disgracieux était hanté par un esprit fin, alerte et remuant.

Frédéric venait de perdre sa femme, la princesse de Hesse-Cassel, qu'il avait épousée pour se conformer à la volonté de son père. Lorsqu'il fut question de se remarier, Frédéric pensa que si l'homme et la femme étaient bien réellement les deux moitiés d'un seul et même être, il devenait urgent qu'il choisît une femme dont la beauté atténuât ses propres imperfections. Son regard s'arrêta sur la princesse Sophie-Charlotte de Hanovre. Quoiqu'elle ne fût âgée que de quinze ans, on la rangeait déjà parmi les plus belles et les plus spirituelles personnes de son époque.

La jeune fille hésita à donner son consentement; mais on passa outre, et le mariage eut lieu. On le célébra avec une grande magnificence, et le repas de noce fut très-somptueux. « Il y eut six services, » dit une feuille de l'époque, *le Mercure galant*, il y eut six services qui » parurent longs au prince. La modestie de la princesse et la langueur » qui paraissait dans ses yeux, augmentèrent tellement l'éclat de sa » beauté naturelle, qu'elle charma tous les spectateurs. La pesanteur » de ses habits et une couronne de perles et de diamants l'ayant un » moment fait changer de couleur, le prince en parut tout alarmé. » Pour sortir d'inquiétude, il pria madame la duchesse (la mère de » Sophie-Charlotte) de trouver bon qu'on la déchargeât de ce fardeau. » On la conduisit aussitôt dans son appartement, d'où elle fut ramenée » en déshabillé. Elle avait une simarre de brocart d'or et couleur de » feu, et dans ce simple ornement elle était plus belle qu'on ne l'avait » jamais vue. Quand elle se fut retirée à sa toilette, madame la » duchesse la déshabilla, et, ayant congédié toutes les dames, elle » attendit l'arrivée du prince, avec lequel elle la laissa. »

Le lendemain au matin, Sophie-Charlotte disait en souriant que « son Ésope » était un charmant prince.

Mais il ne suffisait pas à Frédéric de posséder la plus belle femme de l'Allemagne, il lui fallait aussi une couronne royale. Et comment cette ambition aurait-elle pu ne pas éclater dans son âme, quand son voisin, l'électeur de Saxe, était élu roi de Pologne; quand son ami Guillaume d'Orange, le stathouder des Provinces-Unies, montait sur le trône d'Angleterre? Il est probable, néanmoins, qu'il eût continué à caresser cette pensée comme un rêve séduisant, mais impossible, si un incident imprévu et que nous allons rapporter, n'était venu diriger toutes les forces de son âme vers la réalisation de ce projet.

Dans une entrevue qu'il eut avec Guillaume, roi d'Angleterre, il ne fut point reçu par ce monarque sur un pied d'égalité parfaite. Le Hollandais était assis dans un fauteuil, tandis qu'un simple tabouret avait été offert au prince allemand. Frédéric en fut vivement froissé, et il fallut toute l'éloquence de Portland, l'ami, le confident du roi, pour l'apaiser. On lui représenta que les sujets de Sa Majesté n'auraient jamais pardonné à Guillaume d'avoir, dans une audience solennelle, accueilli comme son égal un simple électeur du saint-empire. Frédéric n'admit point cette excuse. Il sourit, mais d'un sourire de dépit. Et, dès ce jour, il fut obsédé d'une pensée unique : celle de s'élever à la dignité royale.

Certes, c'était là un but digne de tenter un souverain allemand.

Néanmoins, le chemin qui y conduisait était tellement hérissé d'obstacles, que les ministres, les jugeant insurmontables, conseillèrent à leur maître de renoncer à son projet. Il fallait calmer les clameurs des trois cents autres princes qui allaient se sentir lésés, par cela même qu'un de leurs pareils s'élevait au-dessus d'eux; il fallait gagner le chef de l'Empire qui seul pouvait conférer la dignité royale à un prince germanique; il fallait, enfin, obtenir la reconnaissance des principales puissances étrangères. Nonobstant toutes ces difficultés, Frédéric tenta l'aventure et envoya à Vienne un ministre chargé de mener à bonne fin la difficile entreprise. Les négociations furent longues, elles furent laborieuses et irritantes; si bien que le diplomate, à bout de ressources et de patience, demanda son rappel. Sur ces entrefaites, arrive de Berlin une dépêche qui invite le négociateur à offrir à un autre ministre la somme qu'on avait vainement offerte au comte de Kinsky. Le nom du personnage auquel on devait s'adresser étant traduit en chiffres, le diplomate crut lire le nom du révérend père Wolf, et alla trouver le digne homme.

Les jésuites, charmés de voir un des plus puissants princes hérétiques recourir à leurs bons offices, intervinrent auprès de l'empereur, et celui-ci, changeant aussitôt de sentiment, accueillit sur-le-champ la demande de Frédéric.

Un nom mal chiffré et vingt millions de francs discrètement versés entre les mains des bons pères, assurèrent la couronne royale à la maison de Hohenzollern. Et c'est ainsi que la Prusse a eu ses rois par la grâce de Dieu, et la volonté des jésuites.

Désormais Frédéric, l'électeur, n'existe plus; il a disparu sous la splendeur de Frédéric, le roi. Heureux de la métamorphose qu'il a subie, et qui frappe tous les esprits comme un miracle, il n'attendra pas même la belle saison pour se faire couronner.

En décembre 1700, il quitte Berlin et se dirige vers Kœnigsberg, suivi de la reine et de toute sa cour. Ce fut là une des plus brillantes cavalcades que le monde eût vues. Trois cents carrosses suivaient celui du roi, et trente mille chevaux furent mis à la disposition des illustres voyageurs.

On ne cheminait que pendant la matinée, et le reste de la journée était consacré aux festins que les municipalités, ivres de joie, offraient aux souverains. Malgré le froid incisif, dames et cavaliers restaient vêtus de leurs habits de cour. Et chaque matin, on voyait le duc d'Anhalt, le beau-frère de Sophie-Charlotte, monter sur le siége du cocher. Pas de bottes, pas de manteau; mais riche pourpoint, culotte

courte, bas de soie noire, escarpins ornés de brillants, et, sur la tête, perruque à longues bouçles: tel fut le costume du noble seigneur qui, toujours galant, toujours souriant, voitura la reine, de Berlin à Kœnigsberg, à travers bruines, neiges, et bise d'hiver.

Le 1er janvier 1701, Frédéric posa enfin la main sur ce diadème qu'il avait si souvent entrevu dans ses rêves. Il portait un large pourpoint, brodé d'or et orné de brillants. Le manteau royal tout pourpre, parsemé d'aigles et de couronnes, avait pour agrafes trois gros brillants valant un million de francs. Les larges plis du manteau cachaient la bosse du roi, dont le visage, au dire de M. de Besser, brillait d'un reflet de la majesté divine.

Le canon grondait, le peuple jetait des cris d'allégresse, et le grand chambellan, agenouillé devant Sa Majesté, présentait à son maître, sur un coussin de velours, la couronne royale, faite d'or, d'émeraudes et de diamants. Le roi saisit le diadème des deux mains, et, se couronnant lui-même, il la posa sur sa monumentale perruque, dont les mille boucles ondulaient sur ses épaules.

Diadème au front, sceptre en main, le roi, suivi de son cortége, entra dans les appartements de la reine. Celle-ci rayonnait du double éclat de sa beauté et de ses riches parures. Des rangées de brillants recouvraient les coutures de sa robe dont la trame était d'or et la chaîne de soie pourpre.

Sophie-Charlotte attendait à genoux que son roi et son seigneur daignât orner son front du bandeau royal. Mais la cérémonie était longue, et, en vrai disciple de Leibnitz, la reine contemplait, avec un entier désintéressement, le roi qui trônait, et les hauts personnages qui officiaient. Tout en laissant son regard errer sur les choses dont elle était environnée, elle tournait discrètement entre ses doigts une tabatière que Pierre le Grand lui avait offerte, lors de sa mémorable apparition à la cour de Hanovre. Frappé de la beauté de Sophie-Charlotte, le czar ne sut mieux exprimer son admiration qu'en offrant à la princesse une tabatière semblable, de tous points, à celles qu'il donnait aux plus braves colonels de ses régiments : tabatière avec son portrait sur le couvercle, et des diamants autour de l'image.

Or la reine, qui ne prenait pas de tabac, eut la fantaisie de priser au moment même de son couronnement. Frédéric fronça les sourcils, et la Prusse trembla. Mais il contint sa colère, et se borna à envoyer un chambellan notifier à la coupable que le roi désirait qu'elle n'oubliât point qu'elle était reine, et que tous les yeux étaient fixés sur elle.

Sophie-Charlotte courba humblement son front sous le poids de la leçon qu'elle recevait, et sous celui de la couronne que le sage Ésope, redoutant de nouvelles distractions, posait déjà sur sa tête.

Puis, le roi et la reine, suivis de toute la cour, se rendent à l'église, où ils sont sacrés par deux prêtres, dont l'un est luthérien, et l'autre réformé. Tous deux sont nobles et très-nobles. Ils ont été anoblis hier, en vue de la solennité à laquelle on assiste aujourd'hui ; car c'eût été chose monstrueuse que de voir sacrer le premier roi de Prusse par des mains roturières.

A partir de ce jour, la cour de Berlin devint une des plus brillantes de l'Europe, et le roi donna libre carrière à son penchant pour le luxe et le faste.

Du reste, il fut reconnu par tous les souverains de l'Europe, hormis le souverain pontife, qui proclama que nul autre que lui, le Vicaire de Jésus-Christ, n'avait le pouvoir de faire et de défaire les rois de la terre. « Vous avez appris, mes frères, s'écria-t-il en plein consistoire, vous » avez appris que Frédéric, margrave de Brandebourg, foulant aux » pieds l'autorité de la sainte Église de Dieu, a pris ostensiblement le » titre de roi et s'est revêtu des insignes royaux. C'est là un acte impie » et sans précédents dans le monde chrétien. »

Le saint-siége resta fidèle aux principes qu'il avait énoncés avec tant d'énergie ; et, lorsque le maréchal Daun eut remporté à Hochkirch sa brillante victoire sur Frédéric le Grand, la cour papale envoya au général autrichien l'épée et le chapeau dont elle honorait ceux qui, sur le champ de bataille, terrassaient l'hérésie. On avait accordé ces insignes glorieux à Sobiesky, le vainqueur de Mahomet ; on ne pouvait se dispenser de les offrir au héros qui promettait de renverser l'idole du monde hérétique.

Et puisqu'on avait décidé, au commencement du XVIIIe siècle, que Frédéric Ier resterait margrave en dépit de son sceptre et de sa couronne, il était juste qu'on agît de même envers Frédéric le Grand. Aussi, dans la pensée du saint-père et de ses cardinaux, ce n'était pas un roi qui remplissait le monde du bruit de ses exploits : c'était un simple petit marquis, *il marchese di Brandeburgo*. Je soupçonne que ce marquis de Brandebourg a été le père de *monsieur de Buonaparte*.

III

A peine les esprits commençaient-ils à se remettre de l'émotion que leur avait causée le couronnement du roi de Prusse, qu'un autre événement vint de nouveau agiter les princes de l'Empire : la couronne d'Angleterre allait être transmise à Sophie Stuart, l'électrice de Hanovre.

L'électrice Sophie était la mère de cette belle Sophie-Charlotte que l'on a vue ceindre le diadème. Au moment où elle vient prendre sa place dans le tableau que je trace, elle est déjà fort âgée. Son attitude altière indique l'habitude du commandement, de ses yeux se dégagent les rayons d'une haute intelligence, et ses traits, encore fins et réguliers, font présumer qu'elle doit avoir été d'une beauté peu commune.

Durant de longues années elle avait vécu dans un incessant échange d'idées avec Leibnitz. Son esprit et sa beauté avaient jadis profondément impressionné son beau-frère George-Guillaume qui devint éperdument amoureux d'elle. A cette époque la princesse Sophie n'était ni électrice, ni même duchesse de Hanovre, car son mari, étant un cadet, ne possédait qu'un maigre apanage. C'était à son beau-frère, George-Guillaume, que revenaient les richesses et auquel les honneurs futurs étaient réservés. Mais Sophie sut mettre à profit la passion de George-Guillaume. Elle le fit renoncer, en faveur de son frère, à tous ses droits sur le duché de Hanovre; puis, on le fit voyager afin de le guérir de ses folles amours.

Ce fut Sophie qui, malgré les clameurs des souverains de l'Empire, malgré l'hésitation de l'empereur, réussit à faire élever son mari à la dignité électorale. Quand celui-ci vint à mourir et que son fils Georges lui eut succédé, ce fut encore par ses conseils, et grâce à ses intelligentes démarches, que la charge de grand trésorier du saint-empire fut attachée à l'électorat de Hanovre.

Vers la même époque, Guillaume d'Orange prenait possession du trône d'Angleterre. Dès ce moment il ne fut plus possible à Sophie Stuart de détacher ses yeux de cette couronne qui brillait dans le lointain et qui la fascinait. « Hélas! écrivait-elle à Leibnitz, si j'étais » jeune, je pourrais souhaiter d'orner mon front d'une belle couronne; » mais, vieille comme je suis, je dois songer plutôt à ajouter quelques » années de plus à mon existence. »

C'était parler avec habileté à l'aimable philosophe. On se montrait ainsi un peu son disciple, et, d'autre part, on lui faisait entrevoir

combien étaient ardentes les espérances qu'on nourrissait en secret. Leibnitz, à qui demi-mot suffisait, confirma l'électrice dans ses rêves, et lui dit qu'ils ne pouvaient manquer de se réaliser, puisqu'elle était proche parente de la reine Marie, femme de Guillaume, et que ceux-ci n'avaient pas d'enfants.

Sophie parlait l'anglais et connaissait à fond les mœurs, les lois et les usages de ces fiers insulaires, sur lesquels son grand-père avait régné; et elle eut soin d'entretenir à la cour de Guillaume des agents chargés de disposer le roi en sa faveur, et de gagner à sa cause les membres influents des deux Chambres. Sur le conseil de Leibnitz, elle alla rendre visite au roi Guillaume, en compagnie de sa fille Sophie-Charlotte, et il ne fut pas difficile à ces deux femmes, qui avaient en partage la beauté et la persuasion, de subjuguer l'esprit du roi. La bonne humeur qu'elles montrèrent à leur retour prouvait suffisamment que leur mission avait eu un plein succès.

En effet, peu de temps après, c'était en août 1701, le bruit se répandit qu'un envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre était arrivé à Hanovre, porteur de l'acte royal qui déclarait Sophie et ses descendants héritiers de la couronne, si le roi, et après lui la princesse Anne mouraient sans enfants.

Le 15 août 1701, le soleil se lève radieux sur l'antique cité de Hanovre, et ses rayons, en frappant la coupole du château, forment comme une couronne au-dessus de la maison qui abrite Sophie et sa famille. Tout le monde y est déjà sur pied. Les dames d'honneur apprêtent leurs plus riches atours. On circule déjà dans les appartements de l'électrice, on la pare de dentelles et de bijoux, on répand sur ses cheveux blancs de la poudre odoriférante, on dispose des mouches sur son visage, et la princesse, grave et recueillie, contemple ses traits dans son miroir de Venise. Elle sent son sang bouillonner dans ses veines, comme autrefois quand sa beauté captivait tous les seigneurs de la cour; elle se sent jeune encore dans sa vieillesse.

Plus loin, dans une aile du château, se réveillait son fils Georges, le gros et taciturne électeur. Plus bourru que de coutume, il a quitté brusquement la couche de la comtesse de Meissenberg, son impétueuse maîtresse. Est-ce le souvenir de sa femme, la princesse d'Ahlden, qui le poursuit en ce jour solennel? A-t-il entendu les gémissements de cette jeune femme, qu'il tient renfermée pour complaire à madame de Meissenberg? Je ne le sais. D'un air maussade il se coiffe de son chapeau électoral et se dirige vers les grands appartements du château, tandis que ses courtisans s'agitent autour de lui, craintifs, essoufflés, effarés.

Le mouvement qui règne au château se communique à toute la cité, Les rues s'emplissent de bourgeois et d'artisans en habits de fête. Le bourgmestre, en manteau noir, chemine à la tête des notables vers la demeure de son souverain. De temps en temps la foule se range et s'incline devant un seigneur étranger qui se rend en pompeau palais électoral.

Dans la grande salle du château est assise l'électrice, entourée des dames de sa cour. Le comte de Macclesfield s'avance, s'agenouille, et lui présente la patente royale. C'est en vain que la princesse essaye de voiler la joie qui règne dans son âme. Tout la trahit : ses lèvres qui frémissent, son regard qui brille et sa main qui tremble en saisissant la lettre du roi.

A voir les fêtes qui eurent lieu après cet acte solennel, on eût dit que les léopards étaient déjà couchés aux pieds de la princesse. On exalte sa puissance, son esprit, sa bonté ; et Leibnitz, résumant avec élégance les sentiments de tous, écrit en ces termes à la reine de Prusse : « Le monde avait de l'impatience à vous voir reine; et, » à peine l'êtes-vous devenue, Madame, qu'il se réjouit de voir Madame » l'Électrice en train de vous suivre. Car, vous ayant donné l'exemple » en tant d'autres choses, qui vous font si grande et si adorable, » elle est bien aise de recevoir à son tour exemple de Votre Majesté, » dans ce que le monde se figure de plus grand. »

Hélas ! l'Électrice ne porta point ce beau diadème dont les reflets avaient illuminé sa vieillesse. Elle mourut quelques mois seulement avant la reine Anne d'Angleterre. Ce fut son fils Georges qui, le premier des enfants de Hanovre, porta la couronne d'Angleterre. La comtesse de Meissenberg eut sa part dans les nouvelles splendeurs de son amant; mais Sophie-Dorothée, la vraie reine d'Angleterre, resta prisonnière dans le château d'Ahlden, où elle mourut après une captivité de trente-deux années.

IV

Puisque l'électeur de Saxe est roi en Pologne; puisqu'à Berlin Frédéric le Bossu porte sur sa tête une couronne à la place du chapeau électoral; puisqu'enfin, le duc de Hanovre, après s'être transformé en électeur, possède maintenant la couronne d'Angleterre, pourquoi, dès lors, les autres souverains germaniques ne doivent-ils pas aspirer

à de semblables honneurs? Ils se sentent de la même race que ces princes fortunés, et tous, ils veulent faire figure dans le monde.

Le prince électeur de Mayence envoie Leibnitz à Paris et fait proposer au grand roi de se joindre à lui et à la Hollande pour conquérir l'Égypte. Sur les pressantes instances du philosophe-diplomate, le roi répond « que les projets d'une guerre sainte ont cessé d'être à la mode depuis » saint Louis. » Toutefois, pour montrer combien il tenait à vivre en bon voisin avec l'électeur, il lui accorde une forte pension. Tout prince souverain que l'on était, accepter une pension offerte par une cour étrangère, c'était permis, c'était de bon ton, c'était un moyen de rehausser l'éclat de sa maison et d'être rangé parmi les puissances redoutables de l'Europe. On était alors l'ami, l'allié, le confident d'un grand monarque, et l'on dépassait d'une coudée les autres petits souverains de l'Empire, qui enviaient votre sort et rêvaient les mêmes honneurs.

Pendant tout le XVIII[e] siècle, on voit ces souverains s'agiter dans leurs petites capitales, se donner de grands airs et trancher du Louis XIV. A Versailles, à Londres, à Vienne résidaient leurs agents dûment accrédités. Ignorés, inconnus dans la foule obscure de petits gentilshommes qui stationnent dans l'antichambre du monarque étranger, ces envoyés microscopiques prennent néanmoins des formes imposantes, quand, pour les contempler, on se place dans le manoir de leurs maîtres. Alors, vous avez devant vous un grand et puissant personnage, *une Excellence*, que le prince, en trinquant, appelle son envoyé extraordinaire.

Et voici le courrier qui entre bride abattue dans la cour du château. D'un seul trait il arrête son cheval, qui ruisselle de sueur, qui lance de ses naseaux des tourbillons de fumée et hennit bruyamment. Le prince remet sur la table le verre qu'il portait à ses lèvres, et son cœur bat d'impatience pendant que le courrier remet au chambellan, la dépêche de son envoyé près la cour de Versailles. Sérénissime ne se sent plus d'aise. Il assemble son conseil, composé de son chambellan, de son secrétaire, du premier garde de ses chasses, et enfin du général en chef de son armée, faite de cent hommes d'infanterie et de six cavaliers. Ni l'empereur, entouré de ses princes-vassaux, ni le roi de France au sein de sa brillante noblesse, ne se sentirent jamais grands comme ce prince au moment où, au milieu de son conseil, il ouvre solennellement la dépêche de son ministre. Nouvel Atlas, il sent le monde peser sur ses épaules, et il calcule le moindre de ses mouvements, afin de ne point déranger par un geste imprudent l'équilibre uni-

versel. Dans la pensée de ce prince, dont l'existence était à peine connue, même du chef du saint-empire, la balance doit nécessairement pencher en faveur du prince étranger, au secours duquel il enverra son général et son armée.

De tels princes eussent manqué à leur propre dignité, si, à l'instar de l'empereur et des rois chrétiens, ils ne s'étaient proclamés souverains par la grâce de Dieu. Je parcours les édits et les décrets d'un de ces souverains, dont la capitale est perdue dans les montagnes de la Saxe, et je vois en effet que ce prince y régnait par la grâce divine. Ailleurs, on se trouve sur un territoire dont la population égale à peu près celle de Pontoise. Le souverain, qui revient de son tour de France, annonce pompeusement à ses sujets qu'il va rentrer *dans ses États*.

Plus loin au Nord, perché sur les sommets du Harz, règne le comte de Grote, sur un territoire grand comme un arrondissement de Paris. Mais le comte y est souverain comme l'est en Prusse Frédéric, son puissant voisin. Aussi, lorsque Frédéric le Grand posa le pied par mégarde au beau milieu de son territoire, le comte marcha-t-il résolûment à la rencontre du géant, et, lui tendant la main, dit-il amicalement : « Sire, soyez » le bienvenu dans mes États. » Frédéric sourit, et, se retournant vers ses officiers : « Messieurs, fit-il, voici deux souverains qui se rencon- » trent. »

V

Nous avons déjà fait allusion au faste qui régnait à la cour du premier roi de Prusse. Pénétrons maintenant dans la demeure du roi, et voyons comment on y vivait.

Frédéric était à peine en possession de sa couronne, qu'il faisait défense à tous les seigneurs, et en général à tous ses sujets, de porter du violet pourpre, ni d'en user dans leurs maisons ; « Sa Majesté, ajoutent des lettres de l'époque, voulant se réserver cette couleur, pour elle seule, et pour la reine son épouse, comme une couleur royale. »

Quand il se mettait à table, on tirait le canon, et les fanfares éclataient, quand il portait le premier morceau à sa bouche. Comme le roi de France, il avait sa garde suisse ; mais la sienne était plus brillamment vêtue.

Les fêtes que Frédéric donnait à sa cour étaient splendides, à en juger par les divertissements qui eurent lieu à l'occasion du mariage

de la princesse Louise, fille de Frédéric et de sa première femme, Élisabeth de Cassel. Il fit venir de Paris des habits de noce en si grand nombre, qu'il put en donner à toute sa cour, depuis le grand chambellan jusqu'au chef des marmitons. De Vienne il manda le chanteur Ballarini, et de Versailles, le célèbre guitariste Saint-Luc. La robe de noce qu'il offrit à sa fille pesait cent livres, et on estimait à douze millions les brillants dont la princesse était parée. Sa mante de dentelle de Venise avait une longueur de vingt-cinq pieds, et deux pages marchaient à ses côtés pour l'aider à la porter.

Tout le monde fit son devoir ce jour-là; et si le roi fut prodigue, le chef de sa cuisine fut simplement grand. En moins de deux heures, il fit passer sur la table du roi cinq cents mets différents, sans compter les entremets, et sans compter non plus les quatre-vingts autres tables qu'il desservait en même temps.

Après le repas, on se rendit dans la grande salle qu'on avait magnifiquement parée pour le bal. On commença par une danse que nous ne connaissons pas en France, et qu'une vieille tradition a conservée en Allemagne. C'est une danse aux flambeaux, appelée la danse de la fiancée, parce que jadis, toute jeune fille qui se mariait était tenue de la danser avec son fiancé. Il est curieux d'observer que cette antique coutume, qui tombait en désuétude parmi les classes inférieures, était encore en vogue dans les familles souveraines, d'ordinaire si empressées à abjurer les mœurs de leur propre pays, pour s'approprier tant bien que mal celles de la cour de Versailles.

Quoi qu'il en soit, le roi et Sophie-Charlotte, le marié et la mariée, puis douze autres dames et douze cavaliers, tenant tous un flambeau de cire blanche à la main, exécutèrent avec beaucoup d'entrain la fameuse ronde de la fiancée. Elle dura plusieurs heures, et on la dansa au milieu des acclamations de la cour et au son des trompettes.

Puis, on coucha les époux en présence du roi et de la reine. Le roi offrit à la mariée une chemise de fine toile, et la princesse lui présenta sa jarretière, qu'il attacha à la garde de son épée.

Si les fêtes que donnait le roi frappaient le spectateur par leur éclat et leur magnificence, celles qu'arrangeait la reine dans son petit palais de Lutzelbourg se distinguaient par l'entrain et la gaieté qui y régnaient. Et puis, Sophie-Charlotte était si bonne, et si belle! Pour être reine, elle n'avait pas besoin de sa couronne; sa beauté et son esprit la proclamaient souveraine partout où elle se montrait.

Voici son portrait tel que l'a tracé un de ses contemporains, à l'époque où elle épousait Frédéric. « La princesse de Hanovre est une

» personne très-aimable. Elle a la plus belle gorge et la plus belle peau » que l'on puisse voir, de grands yeux bleus doux, une quantité de » cheveux noirs prodigieux, des sourcils comme s'ils étaient faits avec » le compas, le nez bien proportionné, la bouche incarnate, de fort » belles dents, et le teint très-vif. Le tour de son visage n'est ni » ovale, ni rond : il tient de l'un et de l'autre. Pour de l'esprit, elle en » a beaucoup, et une douceur fort engageante. Elle chante bien, joue » du clavecin, danse avec beaucoup de grâce et sait ce que fort peu de » personnes savent dans un âge aussi peu avancé. »

En effet, dès cette époque, Sophie-Charlotte était déjà fort instruite. Mais toujours curieuse des choses de l'esprit, elle étudia beaucoup et passa la plus grande partie de son existence à cultiver son esprit. Elle parlait avec une facilité égale l'anglais, le français, l'allemand et l'italien. Elle aimait la musique passionnément, et composait de ravissantes mélodies. Elle peignait bien et montrait du tact dans les choses d'art. Lorsque le célèbre architecte Schluter lui eut construit sa villa de Lutzelbourg, elle la fit décorer très-somptueusement, mais avec goût. Elle y mit de riches tentures, mais, elle y mit aussi les tableaux des grands maîtres qu'elle aimait ; elle plaça dans son boudoir des candélabres et des consoles en or massif, mais elle y plaça aussi les livres et les portraits des penseurs qui avaient nourri son esprit. Elle orna le jardin de belles statues et y sema à profusion les fleurs qu'elle aimait, les roses et les œillets. Et en même temps qu'elle se créait une retraite charmante, elle faisait construire autour de sa demeure de jolies maisonnettes, qu'elle abandonnait à des habitants du pays.

Le riche et le pauvre, le bourgeois et le paysan l'adoraient. Aussi, pour honorer sa mémoire, ont-ils donné le nom de Charlottenbourg à la ville qui prit naissance autour du château de la reine.

Sophie-Charlotte aimait à sonder le grand mystère qui remplit l'univers, et ne pouvait se séparer de Leibnitz qu'elle questionnait sur toutes choses, et qui faisait de son mieux pour satisfaire la curiosité de la reine, sans néanmoins y réussir toujours. « Je ne puis vous contenter, lui disait parfois le philosophe; car vous me demandez le pourquoi du pourquoi. » Leibnitz entourait l'intelligence de la jeune femme des soins les plus tendres, et son bonheur, c'était de se promener dans le beau jardin de Lutzelbourg, à côté de son élève, qui le comprenait et le chérissait.

Sophie-Charlotte était femme dans la plus belle acception de ce terme. Elle était femme par sa grâce, par la mobilité de son âme, par

la facilité avec laquelle sa pensée descendait du ciel sur la terre, des sommets élevés aux petits sentiers de la vie.

Elle aimait la danse, les plaisirs et surtout le théâtre. Il y avait une salle de spectacle dans son petit château, et quand on y jouait des opéras italiens, la reine avait coutume de se placer à son clavecin, au milieu de l'orchestre qu'elle dirigeait.

On y jouait aussi la comédie française, et des scènes de la vie allemande, des bluettes pleines de gaieté et d'originalité. Une grande part y était laissée à l'improvisation des acteurs; ce qui donnait lieu à des épisodes pleins d'à-propos et d'imprévu. Quelques semaines avant le couronnement de la reine, Leibnitz avait assisté, à Lutzelbourg, à un de ces divertissements où la couleur locale dominait. Voici comment le philosophe en fait la description. C'est à la mère de Sophie-Charlotte qu'il écrit:

« On avait réglé le tout fort à la hâte pour être exécuté le jour des- » tiné à célébrer la naissance de l'électeur. On représenta donc une » foire de village ou de petite ville, où il y avait des boutiques avec » leurs enseignes, et l'on y vendait pour rien des jambons, saucisses, » langues de bœuf, des vins et limonades, du thé, café, chocolat et » drogues semblables. Monsieur d'Osten, faisant le docteur empirique, » avait ses arlequins et saltimbanques, parmi lesquels se mêlait agréa- » blement monseigneur le margrave Albert. Le docteur avait aussi » des sauteurs qui étaient, si je ne me trompe, monsieur le comte de » Solms et monsieur de Wassenaer. Mais rien ne fut plus joli que son » joueur de gobelets : c'était monseigneur le prince héritier qui a » appris effectivement à jouer l'*hocuspocus* (à faire le magicien).

» Madame l'Électrice était la doctoresse qui tenait la boutique de » l'orviétan. Monsieur Désaleurs (l'ambassadeur de France) faisait » très-bien le personnage d'arracheur de dents. On vit aussi paraître » un astrologue, la lunette ou le télescope à la main. Ce devait » être mon personnage, mais monsieur le comte de Willgenstein » m'en releva charitablement. Il fit des prédictions avantageuses » à monseigneur l'électeur, qui regardait de la plus prochaine loge. » Madame la princesse de Hohenzollern, principale bohémienne, se » prit de dire la bonne aventure à madame l'électrice le plus agréable- » ment du monde, en vers allemands fort jolis, qui étaient de la façon » de monsieur de Besser. Monsieur de Quirini était valet de chambre » de madame la doctoresse, et moi je me plaçai avantageusement pour » voir tout de près avec mes petites lunettes et pour en faire rapport à

» Votre Altesse Électorale. Plusieurs entremêlèrent adroitement des » vœux pour l'Électeur et l'Électrice : Monsieur d'Obdam en flamand, » monsieur Hemming en bon poméricn ; c'était, au reste, la tour de » Babel, car chacun y parlait sa langue.

» Sur la fin, vint un trouble-fête, monsieur de Reisewitz, envoyé de » Saxe en Pologne, faisant le docteur ordinaire, qui attaquait l'empi- » rique. C'était un combat en paroles assez plaisantes. L'empirique » ayant montré ses papiers, parchemins, priviléges et attestations des » empereurs, rois et princes, le docteur s'en moqua et montra de belles » médailles d'or pendues à son col et à celui de madame sa femme.

» Enfin, monseigneur l'Électeur descendit lui-même de sa loge, tra- » vesti en matelot hollandais, et acheta par-ci par-là dans les bouti- » ques de la foire. Il y avait de la musique dans l'orchestre et tous ceux » qui ont été présents, qui n'étaient ou ne devaient être que des gens » de la cour ou de distinction, ont avoué qu'un opéra, qui aurait coûté » des milliers d'écus, aurait donné bien moins de plaisirs aux acteurs » ainsi qu'aux spectateurs. »

Après le couronnement, les fêtes et les spectacles prirent un nouvel essor à la cour de la reine ; mais sa présence même empêchait la gaieté de dégénérer en licence.

Cette femme mettait de la grâce et de l'esprit en toute chose. Les lettres peu nombreuses qu'on a d'elle, font voir la solidité et l'enjouement de son esprit. Elle y est tantôt l'enfant de Leibnitz qui rêve et qui médite, tantôt la grande dame qui, de sa petite main, flagelle en souriant les sots dont la cour est peuplée.

J'ai sous les yeux des lettres qu'elle écrivait à son amie, mademoiselle de Pœllnitz. On sent que ces billets ont été faits d'un seul trait.

« Ma chère Pœllnitz, je ne puis répondre à tant de gentillesse. Je » n'ai pas même le plaisir de rire des sottises qui se font autour de moi : » avec qui ? La Bulow a de ce gros bon sens qui ne marche qu'en » bottes fortes. »

Plus loin elle dit : « Certain philosophe (ce philosophe n'est autre » que son ami Leibnitz), certain philosophe abhorre le vide, et moi, » chère Pœllnitz, le trop plein. J'avais hier à ma cour deux dames » grosses jusqu'aux dents, maussades jusqu'au sommet et sottes jus- » qu'aux talons. Mais, ma chère, soupçonnez-vous que Dieu, en créant » de pareilles espèces, les forma à son image ? Non. Il fit un monde tout » exprès et très-différent, pour nous apprendre le prix des grâces et de » la beauté par comparaison. Si vous trouvez ceci méchant, je sais à » qui je m'adresse : à bon chat, bon rat. »

Mademoiselle de Pœllnitz comprit, et le lecteur comprend aussi : c'était un trait à l'adresse du roi.

Puis elle continue : « J'ai vu deux benêts d'étrangers : si l'or, le galon » et les franges dénotaient le mérite, rien n'égalerait le leur. — Que la » défiance sur ce que nous valons est estimable ! mais cette vertu est » rare. Ne croyons-nous pas toujours valoir quelques carats de plus que » le prochain ? La vilaine chose que l'orgueil, et pourtant ce sentiment » est notre plus fidèle compagnon. Grand Leibnitz, que tu dis sur ce » sujet de belles choses ! Tu plais, tu persuades, mais tu ne corriges » pas. »

Ailleurs, elle s'écrie : « J'aime cet homme ; mais j'ai envie de me » fâcher de ce qu'il traite tout si superficiellement avec moi. Il se méfie » de mon génie. Dernièrement, il m'a fait une dissertation sur les infi- » niment petits ; qui, mieux que moi, est au fait de ces êtres ? » Encore une flèche prise au hasard dans son inépuisable carquois, et qui va frapper Ésope en pleine poitrine.

Rigide observateur de l'étiquette, celui-ci avait introduit dans sa cour une foule de règles et de cérémonies que M. de Besser avait proposées. Ainsi, lorsqu'il désirait passer la nuit auprès de sa femme, il envoyait deux coussins à la reine. Or, un soir que Sophie-Charlotte était en train d'écrire à son amie, arrivèrent les coussins. La reine n'a plus que le temps d'ajouter deux mots, et elle termine ainsi son billet : « Il faut finir, ma chère amie ! les coussins formidables arrivent. Je » vais à l'autel. Qu'en pensez-vous ? La victime sera-t-elle immolée ? »

En religion comme en politique, la reine professait des opinions fort libérales. On l'appelait en Allemagne la reine-philosophe, ou, plus souvent, la reine républicaine.

Elle était encore jeune lorsqu'elle mourut. Grâces, beauté, jeunesse, tout disparut en trois jours. Mais jusqu'au dernier soupir, son esprit jeta ses éclairs accoutumés. Lorsque le prêtre s'approcha de son lit, la reine lui dit : « Je vous remercie, monsieur, de m'offrir vos soins, » quand vous savez que je ne pourrai plus vous en récompenser. Pen- » dant vingt années, j'ai médité sur la religion, je crois savoir ce que » vous pouvez m'en dire ; et je vous donne l'assurance que je meurs » tranquille. » A ceux qui pleuraient à son chevet, elle disait : « Ne » me plaignez pas ; car maintenant je pourrai satisfaire ma curiosité, et » je saurai enfin ce que Leibnitz n'a pu m'expliquer. Au surplus, ajouta- » t-elle en souriant, je vais donner au roi le spectacle de mes funérailles, » et il aura ainsi une occasion de déployer sa magnificence. »

Sa mort fut un deuil universel. Leibnitz en fut navré. Le roi s'éva-

nouit ; mais il reprit ses sens, et ce que la reine avait prévu arriva : ses funérailles se firent avec une pompe merveilleuse.

Au reste, la comtesse de Wartenberg était là pour consoler le roi. C'était sa favorite, sa maîtresse arrogante et dépravée.

Elle était née sur les bords du Rhin. C'était la fille d'un marchand de vin, la plus belle fille du pays. Un valet de chambre du père de Frédéric Ier l'épousa et la conduisit à Berlin, où elle devint aussitôt la maîtresse, puis, après la mort de son mari, la femme de M. de Kolbe, comte de Wartenberg. L'infâme livra lui-même au roi la femme qu'il venait d'épouser. Puis, pour flatter son maître, il fit sculpter, sur le portique du pavillon où sa femme et le roi se donnaient rendez-vous, le groupe que voici et que l'on y voit encore : Vénus (c'est Mme de Wartenberg) s'étend nonchalamment sur un lion. Elle a dans ses mains la massue d'Hercule, et l'Amour folâtre autour du lion.

Tant que la reine était là pour remplir la cour du rayonnement de son esprit et de sa beauté, la fougueuse favorite se tenait à l'écart, épiant comme une bête fauve les moindres démarches de son amant, et, la rage dans le cœur, lui prodiguait furtivement ses caresses félines. Mais, dès que sa rivale est couchée dans la tombe, la bacchante se montre au grand jour. Elle répand autour d'elle le bruit, le tumulte, et soulève l'indignation générale.

VI

C'est avec intention que, tout en mettant en relief la personne de Sophie-Charlotte, nous avons appelé l'attention sur le luxe qui régnait à la cour de Prusse, et que nous avons évoqué la figure de la courtisane quand la reine était à peine ensevelie. Nous avons voulu préparer le lecteur au tableau qui va se dérouler devant nous.

On est en droit de supposer que plus le territoire est restreint, et plus le souverain s'appliquera à rendre heureux la poignée d'hommes qu'il appelle ses sujets et sur lesquels il a, en effet, le droit de vie et de mort. Toutefois, il ne faut pas trop compter qu'il en sera ainsi; car, dès le premier regard que je jette sur les trois cents États qui forment l'Empire, je constate que dans tous, dans les grands comme dans les petits, les souverains y travaillent d'une seule et même manière au bonheur de leurs sujets.

Qu'est-ce qui trahit la richesse d'un pays ? Est-ce la maison spacieuse

du citadin? Est-ce la cabane proprette du laboureur, sa grange bien fournie, son champ florissant? Et à quels signes reconnaît-on une nation civilisée? Est-ce celle qui honore la science, qui cultive les arts? Est-ce celle où les magistrats sont intègres? où les enfants honorent leurs parents? où les épouses sont fidèles? où les hommes montrent du zèle pour le bien de l'État? Autrefois, parmi les païens, tout cela avait servi de norme pour mesurer la richesse d'un pays, de pierre de touche pour apprécier la civilisation de ses habitants. Toutes ces choses reprendront leur place dans le monde, quand le XVIIIe siècle sera sur son déclin, quand le vieil édifice de Charlemagne s'ébranlera sous le souffle de la liberté.

Mais durant la longue période que nous étudions, les princes ont des vues plus larges et des idées tout autres que celles qu'on avait eues jadis et qu'on aura demain. Aux yeux de ces hommes privilégiés, un État est prospère, il est arrivé au plus haut degré de civilisation quand la cour du souverain scintille d'or et de brillants, quand le citoyen est soumis, quand le magistrat interroge la pensée du prince avant de prononcer la sentence, quand les femmes repoussent de leur pied mignon les joies qui fleurissent au foyer, pour venir à la cour étaler leurs charmes et se prêter aux caprices du maître.

Fascinés, d'abord par l'éclat qui avait environné la personne de Louis XIV, séduits ensuite par les mœurs faciles du régent, entraînés par l'exemple que leur donne la cour licencieuse de Louis XV, les souverains germaniques veulent chacun posséder une cour qui soit la reproduction fidèle de celle de Versailles, avec son faste, ses plaisirs et ses grandes dames.

Si nous promenons nos regards sur la surface de l'Empire, qu'apercevons-nous dans toutes les cours souveraines? Un luxe effréné, des divertissements bizarres, des passions désordonnées. A Brunswick, à Munich, à Bamberg, à Vienne, à Cologne, à Stuttgard — partout vous voyez se succéder bals, banquets, concerts. Il y a aussi, et selon les saisons, des chasses splendides, des courses en traîneaux, des promenades en gondoles. Les tables y sont surchargées de mets exquis; on boit les vieux vins de France, de Hongrie et du Rhin dans des coupes d'or et de cristal de roche. Ici les princes se jettent corps et âme dans le tumulte et usent leurs dernières forces dans la bacchanale. Ailleurs on les voit, étendus sur les divans de leur sérail, sourire aux doux propos de leurs maîtresses, et laisser leurs pensées flotter mollement entre l'orgie qui vient de finir et celle qui va commencer. Çà et là, on voit surgir tantôt un roi puissant, tantôt un tout petit

souverain, qui brillent du pur éclat de la vertu. Mais ils sont rares comme les grains d'or enchâssés dans le minérai. Et lorsque ces hommes isolés ont fermé les yeux, leurs héritiers reprennent aussitôt le cours interrompu des fêtes et des plaisirs.

Nous voudrions transcrire les réflexions que nous a suggérées ce spectacle; mais déjà nos yeux se sont fixés sur les verdoyantes collines qui se heurtent, qui s'élèvent les unes sur les autres, et se pressent en foule autour de l'Elbe, à l'endroit où ce fleuve vient caresser la capitale de la Saxe.

Ici les fanfares sont encore plus éclatantes, et les êtres qui hantent ce palais enchanté que vous voyez là-bas, naissent, boivent et mangent; grandissent, aiment et disparaissent au sein d'un tourbillon qui les emporte, sans leur donner un jour pour se reposer, une heure pour se recueillir. Chacun y vient prendre sa place dans la ronde vertigineuse, et, à compter de ce jour, il tournoie sur lui-même, sans trêve ni merci, jusqu'au moment où, haletant, épuisé, éperdu, il se couche dans le lit que lui a préparé le fossoyeur.

A tout seigneur, tout honneur; c'est le maître du logis qui ouvre la danse macabre, c'est Frédéric-Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne. Sa terre de Saxe est une des plus belles, des plus peuplées et des plus étendues de l'Empire. Après ses deux voisins, l'empereur et le roi de Prusse, il est le plus puissant des souverains germaniques. Il avait abjuré l'hérésie, et avec la vraie foi, il avait reçu non-seulement la couronne de Pologne, mais aussi la mission de défendre l'Empire contre les tentatives des infidèles. Au moment où il apparaît au lecteur, il n'est plus généralissime de l'empereur; il n'a plus à redouter le Turc ni même le Suédois; car Charles XII, qui avait traversé la Saxe en héros et en vainqueur, avait déjà été frappé par la balle d'un traître.

Après tout, Frédéric-Auguste s'était toujours facilement consolé des triomphes éphémères, du croissant et des brillantes victoires du roi de Suède. Ses victoires et ses triomphes à lui sont plus nombreux, et bien autrement féconds en résultats heureux. Il n'a qu'à se montrer pour que les plus belles femmes de l'Europe, les princesses les plus fières, les âmes les plus rebelles s'inclinent devant lui et le proclament victorieux.

Frédéric-Auguste était un des plus beaux cavaliers de son époque. Il était grand, bien proportionné; ses membres étaient souples et durs comme l'acier, et sa force était prodigieuse. Il broyait le fer entre ses doigts. Il montrait quelque goût pour les armes, et quelque penchant pour les arts; mais ce qu'il aimait surtout, c'était la femme. Il ne l'ai-

mait pas comme l'avaient aimée les chevaliers, avec passion, avec respect. Frédéric-Auguste aimait comme Louis XIV, ou plutôt comme le régent et Louis XV. Toutefois, Louis XIV avait tremblé sous le regard de madame de Maintenon, le régent expirait aux pieds de sa maîtresse, et Louis XV se traîna sans vigueur dans son sérail. Voyez au contraire l'électeur de Saxe qui danse jusqu'au matin, qui se promène triomphalement au milieu des dames de sa cour, et qui, jusqu'à sa dernière heure, fait des travaux herculéens, pour la plus grande gloire de Vénus.

Où est le juge impartial qui n'accorderait pas la palme à ce prince, dont les hauts faits excitent l'admiration de ses contemporains, et ajoutent un nouveau lustre à l'antique gloire de sa maison?

De toutes les têtes couronnées, aucune ne s'est montrée mieux organisée pour inventer des fêtes brillantes, et conduire à bonne fin ces grandes entreprises. Frédéric leur consacrait tout son temps; il y mettait toute son âme. Et quand les feuilles de Paris annonçaient au monde que son Altesse électorale avait donné des fêtes plus magnifiques que celles de Versailles, alors le prince allemand prodiguait des titres à ses courtisans, des brillants à ses maîtresses. Dans sa joie extrême, il se montrait bon prince, même avec la roture, et faisait savoir à vilains et bourgeois la haute opinion que l'étranger professait à son égard. D'une voix unanime, le prince et sa cour, le paysan et le bourgeois déclaraient que le pays s'était couvert de gloire, dès l'instant que le souverain, par la magnificence des fêtes qu'il donnait, avait arraché à une cour étrangère l'aveu qu'elle ne pouvait lutter avec lui de luxe et de magnificence.

De toutes les cours de l'Empire, une seule rivalisa un instant avec celle de Dresde : c'était la cour de Frédéric Ier. Mais depuis que ce monarque était mort et que son fils Frédéric-Guillaume lui eut succédé, les choses y avaient pris un tout autre aspect. Pendant six mois, Frédéric-Guillaume laissa la cour suivre les mêmes errements que sous le règne précédent, et tout faisait présumer que les divertissements et les amours auraient continué toujours avec le même entrain. On se rappelait aussi que sa mère, Sophie-Charlotte, avait dit que l'amour polissait l'esprit, et adoucissait les mœurs.

Mais les espérances de la cour furent déçues, et lorsque le roi se souvint de l'indulgente faiblesse de sa mère, il dit : « Certes, ma mère » était une femme d'esprit, mais elle n'était pas bonne chrétienne. »

Et, en bon chrétien, il commença par condamner tout ce qui avait fait la joie de ses parents. Spectacles, bals et concerts devinrent de plus en plus rares. Dans le ménage, tout fut réduit au plus strict nécessaire : cinq plats pour la reine et ses enfants. Le chef et ses mar-

mitons étaient au désespoir. Plus de truffes, plus d'ortolans, plus de mets artistement préparés : mais de la choucroute, du jambon, du bœuf, le potage et le fromage. Frédéric-Guillaume était certainement l'homme le plus économe de l'Allemagne. L'or s'entassait dans ses caves. Toutefois quand il s'agissait des grands grenadiers de sa garde de Postdam, alors on devenait prodigue. Pour eux, pas de drap bleu assez fin, pas de galons assez riches. Les émissaires du roi parcouraient l'Allemagne, la Suisse et même la France en quête de grenadiers. C'était une vraie chasse aux géants. Celui qui parvenait à garrotter un de ces infortunés et à le conduire sain et sauf à Berlin, était sûr d'être largement indemnisé par le roi. Malheur au Prussien qui dépassait d'un pied le reste de ses concitoyens. Noble ou roturier, il était impitoyablement enlevé à sa famille et enrôlé dans la garde de Postdam. Après ses énormes hochets, le roi aimait sa bouteille et sa canne : il buvait sec, il frappait fort. Et comme il se servait d'une seule et même canne pour frapper le noble et le vilain, son propre fils et son valet de chambre, il avait raison de répéter avec emphase qu'il était le seul républicain de son pays. C'était un être raboteux, dur et têtu; je crois même que, malgré sa rude écorce, il était rusé.

Parfois il surmontait la répugnance qu'il avait pour les divertissements, et donnait, de loin en loin, des fêtes qui ne manquaient pas précisément de splendeur. Mais nous assistons en ce moment à une période de son règne durant laquelle elles cessent d'une manière absolue, et où les grands du royaume, peu disposés à attirer sur leur tête les foudres de la colère royale, ferment également leurs salons.

C'est que le roi avait entendu la parole divine de la bouche de ce bon Franke, que nos lecteurs connaissent. La doctrine que ce prêtre propage avec un zèle toujours égal, a pénétré dans l'âme du prince. Et à partir de ce jour le roi entremêle de cantiques ses jurements habituels, et, à chaque coup de canne qu'il donne à ses courtisans, il en demande pardon, non pas à celui qu'il a frappé, c'eut été décheoir, mais à Dieu, qu'il reconnaît volontiers comme son supérieur.

La cour détestait « ce chien de Franke, » comme elle appelait le zélé piétiste; elle s'ennuyait, elle cherchait un contre-poison à opposer aux influences mystiques qui agissaient sur le roi et le rendaient si doux et si triste, même après la mort de Franke. On fit maintes tentatives infructueuses, puis enfin, on envoya le patient à la cour de Dresde, en compagnie de son fils Frédéric, celui que l'on proclamera un jour le Grand et l'Unique.

La visite de ces hauts personnages fut pour l'électeur de Saxe une belle occasion de déployer ses grands talents. Il imagina des diver-

tissements qui firent l'admiration de l'Empire. Sa bonne conscience l'aidait à bien faire, car cette fois on voulait chasser la mélancolie d'un front royal, et ramener la gaîté dans une cour amie.

Un soir il donne à ses hôtes un bal costumé. Tout en causant, on traverse les appartements où les masques s'agitent, et l'on arrive à un petit salon solitaire magnifiquement paré et inondé de lumière. Le roi et son fils Frédéric sont encore à admirer les riches tentures et la belle ordonnance du salon, lorsque, sur un signe de l'électeur, un rideau s'entr'ouvre lentement et laisse voir, étendue sur un lit de repos, une femme nue. C'était la Forméra, dont le corps, dit-on, était blanc comme l'ivoire, et la beauté sans égale.

Le roi de Prusse plaça vivement son chapeau devant les yeux de son fils et s'en alla fort mécontent du piége qu'on lui avait tendu.

Après tout, les femmes si belles qui hantaient le château, et surtout le vin de Hongrie qui y coulait à flots, finirent par exercer sur le roi leur charme habituel. « Le luxe qui règne ici, écrivait-il, est certaine-
» ment plus grand qu'il n'a été à Versailles du temps de Louis XIV. Si
» le vénérable Franke vivait encore, et s'il se trouvait ici, il n'y pour-
» rait rien changer et s'y accoutumerait comme moi. Aussi ai-je mille
» fois raison de vivre gaiement. » Dans une autre lettre, il s'écrie :
« Me voici à Dresde dansant et sautant. La vie qu'on mène ici n'est
» certainement pas une vie chrétienne; mais Dieu m'est témoin que
» je vais arriver chez moi aussi pur que j'en suis parti, et tel que,
» Dieu aidant, je resterai toujours. »

Devant un serment pareil, le doute n'est pas permis. Toujours est-il que le roi s'en retourna à Berlin débarrassé de son fâcheux accès de piétisme, et que son fils Frédéric fit maintes conquêtes parmi les belles Saxonnes et les pétulantes Polonaises. Sa sœur, la margrave de Bareith, pense qu'il y fit ses premières armes, et que la belle Forméra fut sa première maîtresse.

Bals et concerts, banquets et mascarades, tournois et carrousels, illuminations et spectacles se succédaient à Dresde, sans interruption, et toujours avec le même entrain ; car le prince qui dirigeait tous ces divertissements, n'était pas homme à se fatiguer facilement.

Un jour l'Électeur se réveilla tout radieux. Une idée nouvelle venait de traverser son esprit. C'était une chose inouïe, un projet grandiose que son fécond génie avait élaboré. Il s'agissait d'établir *un camp de plaisir*.

On choisit un emplacement de quatre lieues carrées sur les bords de l'Elbe, près de la ville de Muhlberg. Ordre fut donné aux agricul-

teurs de ne point labourer ni ensemencer leurs terres. « Et Sa Majesté, » dit une chronique que nous avons sous les yeux, toujours gracieuse » et bienveillante, daigna accorder une indemnité aux paysans, ce qui » combla de joie ses sujets déjà heureux de contribuer, par l'abandon » de leurs terres, aux délassements d'un prince si grand et si puis- » sant. » Mille laboureurs, précisément ceux qui étaient si heureux d'abandonner leurs champs, furent employés à niveler le terrain, et trois cents mineurs descendirent des montagnes pour faire sauter le roc et creuser des tranchées. Au centre du vaste emplacement on éleva la tente ou plutôt le palais de l'électeur. C'était un édifice en bois recouvert à l'extérieur de riches tentures de Perse, et divisé à l'intérieur en plusieurs appartements d'une magnificence inouïe. Toute la vaisselle était d'or massif; dans la salle à manger on plaça une fontaine en argent, pesant quatre cents livres, et d'un travail exquis. Plusieurs pavillons richement décorés étaient réservés à des hôtes que l'électeur avait conviés à la fête. Celui destiné au roi de Prusse était orné de riches tentures de soie. Le ciel du lit était en or massif. Cent grands orangers tout en fleurs ombrageaient et embaumaient cette royale demeure.

Trente mille hommes campèrent autour de la tente de Frédéric-Auguste, et cent vingt ducs et comtes régnants vinrent assister aux fêtes magnifiques que leur promettait l'électeur. On y vit également arriver le roi de Prusse, accompagné de son fils Frédéric et de cent cinquante officiers supérieurs. Des troupes, en uniformes brillants, étaient échelonnées depuis la frontière prussienne jusqù'à Jorest, rendez-vous de chasse où l'électeur attendait son royal voisin. Un bataillon de janissaires gardait les abords du château. C'étaient de bons chrétiens, recrutés en tous pays, auxquels on avait rasé la tête pour la coiffer du turban, et qu'on avait revêtus d'un costume oriental. Douze généraux, de haute noblesse, habillés en héros des temps mythiques, massue en main, peau de tigre sur les épaules, se rangèrent autour du Prussien et du Saxon, et dieux et demi-dieux se dirigèrent vers le camp de Muhlberg, suivis de mille cavaliers tartares, dont les petits chevaux de l'Ukraine caracolaient joyeusement et soulevaient des nuées de poussière.

Dès son arrivée au camp, Sa Majesté prussienne jeta bas son étroit uniforme aux ternes couleurs, pour endosser le brillant costume de la cour saxonne. Il parcourut les rangs de l'armée, et son cœur s'épanouit à la vue des grands grenadiers que commandait le comte Rutowski, fils de Fatime, la belle Sarrasine que le général Schœning avait capturée

lors de la prise d'Ofen en Hongrie. Frédéric-Auguste avait réclamé la belle musulmane comme sa part dans le butin, et il l'aima. De l'union du défenseur du saint-empire romain et de la fille du faux prophète, naquit le comte Rutowski, que l'on voit à la tête des grands grenadiers de son père. Plus tard, il commandera l'armée saxonne à Kesselsdorf, lorsqu'elle sera battue, foudroyée, anéantie par ce même Frédéric, qui accompagne son père, et laisse errer sur ses lèvres un imperceptible sourire de dédain à la vue de ce camp, où l'or a remplacé le fer.

Et cependant il assistait à de grandes manœuvres. Trois mille dragons descendirent de cheval avec un ensemble prodigieux et combattirent à pied; mais lorsqu'ils voulurent remettre le pied dans l'étrier, les chevaux s'étaient enfuis et la cavalerie dut courir après les fugitifs. On attaqua aussi une forteresse établie sur la rive opposée. Elle était défendue par les janissaires que commandait le grand-visir en personne. Les infidèles furent vigoureureusement attaqués par les troupes électorales qui jetèrent un pont sur l'Elbe, passèrent la rivière et ne s'émurent point lorsque grondèrent les canons ennemis. Après une belle résistance, la forteresse fut prise de vive force par le comte Rutowski.

Du haut de son balcon, Frédéric-Auguste contemplait les prodiges de son armée. Le roi de Prusse et cent princes et souverains germaniques l'entouraient; un essaim de jolies femmes folâtrait autour de lui; on offrait les glaces et les pâtisseries sur des plateaux enrichis de pierreries; le tokai, couleur d'or, brillait au soleil, le frontignan sucré rendait les femmes rieuses, le champagne mousseux réchauffait le cœur des hommes. En vérité, Dieu est bon, et la vie est une belle chose.

Et le soir, quand les feux du bivac brillaient dans la plaine, et que le soldat, couché sur la dure, songeait à la chaumière lointaine où sa mère vieillissait, que sa main se crispait au souvenir du jour où les recruteurs l'avaient terrassé, garrotté et vendu au prince; celui-ci, pour dissiper les fumées du vin, le cœur content, le visage épanoui, conduisait ses convives à la salle de spectacle, une des merveilles du camp de Muhlberg. Le coude appuyé sur de moelleux coussins, on entendait les chanteurs italiens, on riait aux mots charmants des comédiens français, et l'on admirait la jambe si bien tournée de M[lle] Duparc, la danseuse qui, pour le moment, était la favorite de Frédéric-Auguste.

Avant de congédier ses troupes, ce bon prince voulut donner à ses enfants un éclatant témoignage de son contentement. Il assembla son conseil, et, après mûre réflexion, il se décida à offrir un gâteau à son armée.

De Dresde, de Leipzig et de Chemnitz, on fit venir une armée de

pâtissiers, et l'on se mit à l'œuvre. On employa 100 boisseaux de farine, 3,000 litres de lait, 4,000 œufs et un tonneau de beurre. Pour cuire et pour pétrir cette masse énorme, on établit à grands frais un four et des machines aux proportions colossales. Le gâteau géant réussit à merveille. On le plaça sur un chariot traîné par huit chevaux napolitains, et on le promena à travers les rangs de l'armée, qui l'accueillit par des cris enthousiastes.

Après avoir pris congé de ses troupes, l'électeur-roi, suivi du monarque prussien, du prince Frédéric et de quelques ducs et comtes régnants, montèrent à bord du *Bucentaure*, l'élégante brigantine, dont les mâts et les vergues étaient dorés, dont les voiles étaient de soie et dont la cabine était ornée de pierreries et de sculptures. Autour de l'embarcation royale, nageaient des ondines et des naïades. Des guirlandes de corail entouraient leur beau corps et des rangées de perles paraient leur longue chevelure. La brigantine vogua longtemps au milieu de la foule marine ; puis vers le soir, elle jeta l'ancre devant le château de Pilnitz, où les souverains descendirent. Pendant qu'ils soupaient, la flottille royale, forte de cinquante frégates et brigantines, se range devant le château, et au moment où les monarques se lèvent de table, toute la contrée s'illumine. Des fusées montent dans l'air, des flambeaux brillent sur le rivage, les canons de la flotte grondent. Puis, sur un signal donné par le *Bucentaure*, le silence se rétablit, des sons mélodieux s'élèvent vers le ciel étoilé, des voix humaines se mêlent au son des instruments : c'est la chapelle de Frédéric-Auguste, ce sont les cantatrices italiennes qui, dispersées dans les différentes embarcations, chantent en chœur les louanges du grand prince.

Les deux rois et le prince Frédéric debout dans l'embrasure d'une croisée, écoutent le chant et contemplent la scène nocturne. Les dames de la cour leur adressent parfois des propos agaçants, et la comtesse Orzelska brille dans tout l'éclat de sa beauté. Frédéric-Auguste s'approche d'elle, et quand le prince de Prusse se retourne vers eux, ils ont disparu. C'est horrible, mais c'est vrai : la comtesse était la fille de Frédéric-Auguste, elle en était aussi la maîtresse. Le Prussien pâlit ; il tremble de colère ; il voudrait s'élancer sur leurs pas, car il est éperdument épris de la comtesse.

Avant l'aube, Frédéric et son père cheminaient vers Berlin. A la même heure, Frédéric-Auguste se dégageait des bras de sa maîtresse. Colliers, bracelets, brillants, dentelles, jonchaient le tapis. Au dehors, le peuple encombrait les abords du château et s'entretenait avec enthousiasme de la magnificence de leur prince bien-aimé. Les champs étaient

restés sans culture, la gent taillable avait été pressurée, on avait dépensé vingt millions; mais pendant trois mois, le souverain s'était royalement amusé. Il était satisfait, donc le peuple était heureux.

Personne n'a pu compter les maîtresses de Frédéric-Auguste, il en a eu de noires et de blanches; il a embrassé des princesses et des danseuses, des sottes et des femmes d'esprit. Parmi celles-ci, brillait au premier rang la belle Aurore de Kœnigsmark, dont il fut véritablement aimé, et qui lui donna pour fils ce héros qu'on appela le maréchal de Saxe. Trop fière pour rester la maîtresse de l'électeur et ne pouvant être sa femme, elle fut son amie, et ne cessa de lui donner des preuves de son dévouement. Mais j'ai du regret d'avoir tracé le nom de cette femme d'élite, au moment où j'allais parler des folles et orgueilleuses créatures qui régnèrent sur les souverains germaniques du XVIIIe siècle.

On les voyait dans toutes les cours du saint-empire, ces femmes lascives et ambitieuses. Elles enlevaient des mains du prince les rênes du gouvernement, destituaient ceux qui leur déplaisaient, et revêtaient des plus hautes fonctions ceux qui avaient concouru à l'établissement de leur empire. Frédéric-Auguste II, le fils de l'électeur de Saxe, dont on vient de visiter la cour, livré tout entier aux plaisirs, abandonnait à ses maîtresses et à Bruhl, son ministre favori, le soin de gouverner la Saxe. D'un bout à l'autre de l'empire, vous avez le même spectacle devant vous : les maîtresses gouvernent, le souverain s'amuse. Il est bien vrai que Frédéric le Grand, après avoir arrondi ses États et fait sa paix avec l'empereur, n'eut plus qu'un seul souci, celui de rendre heureuse la nation qu'il avait déjà rendue grande et glorieuse. Mais tout près du grand roi, la galanterie continuait à germer dans l'ombre comme une plante malfaisante.

A cette époque on était en plein romantisme. Werther avait aimé Charlotte, Roméo suçait le poison des lèvres de Juliette, — au nord comme au sud de l'empire, on se jurait des amours éternelles.

Frédéric-Guillaume, l'héritier présomptif de Frédéric le Grand, avait rencontré la belle Wilhelmine, petite colombe battue par la tempête. Il lui fit un nid bien moelleux et lui donna des maîtres pour l'instruire. Quand elle fut grande et qu'elle sut lire, on récita avec elle les complaintes de Juliette et les paroles passionnées d'Héloïse. Il l'aima, elle l'aima. Il s'ouvrit une veine et laissa couler son sang; elle en fit autant, et avec le sang qui jaillissait on rédigea un traité par lequel on s'engageait à s'aimer toujours.

Wilhelmine exerça un empire absolu sur le prince. Mais Frédéric

le Grand, impatienté de cette intrigue, gronda les deux amants et signifia à Wilhelmine d'épouser sur-le-champ un homme quelconque. Et sur-le-champ on épousa le valet de chambre du prince, un certain Rietz, mais seulement pour la forme, car il fut convenu que Rietz n'habiterait jamais avec sa femme. On donna à Wilhelmine une superbe villa, et lorsque son amant eut succédé à Frédéric le Grand, la galanterie s'assit avec lui sur le trône de Prusse. D'une main Mme Rietz prodiguait des caresses, et de l'autre elle gouvernait l'État.

Le roi la combla de richesses et d'honneurs. Il lui donna lettres de noblesse, terres, châteaux, argent, bijoux, la fit comtesse de Lichtenau et força la reine et ses enfants d'admettre à leur foyer la belle courtisane.

Le roi ne faillit point à la promesse écrite en lettres de sang. Il continua à aimer Vilhelmine. Mais son cœur était grand; ses passions étaient fortes. Et puis il était prince, et prince germanique du xviiie siècle: il lui fallait de nombreuses amours. A côté de Vilhelmine, d'autres maîtresses trouvèrent place dans son cœur. Il aima Mlle Vogt, qui voulut être sa femme. Mais le roi était marié; et quoique la reine eût déclaré ne point s'opposer à ce que le roi se fît bigame, pour peu qu'il payât certains créanciers qui la tourmentaient, la chose n'était pas moins embarrassante. On s'adressa au clergé. Le croirait-on? Les théologiens trouvèrent moyen de se servir du nom de Luther pour masquer leur honteuse soumission et pour déclarer que sans rompre son mariage avec la reine, le roi pouvait épouser de la main gauche telle femme qui lui plairait. Ils prononcèrent la bénédiction divine sur la tête des deux fiancés, et voilà Mlle Vogt, désormais comtesse d'Ilgenheim, assise au château près du gros roi qui est à la fois son époux, celui de la reine et l'amant de la comtesse de Lichtenau.

Quoi qu'en dise Mirabeau, Mlle de Vogt ne manquait ni de grâce ni d'esprit. Elle était sentimentale, et fut une pécheresse incomplète. Entre elle et Mlle de Lavallière, il y a comme un air de famille. Elle devint triste et rêveuse; elle eut des remords; elle eut aussi des langueurs qui altérèrent sa santé et la firent mourir.

Et maintenant, le roi s'éprit de la belle, de la véhémente comtesse Doenhoff. Après avoir savouré de tranquilles amours, il eut la velléité d'appeler sur sa tête des passions orageuses. Cette fois encore on exigea le mariage. Coutume fait loi. On reçut la bénédiction nuptiale, et l'on épousa la comtesse, toujours de la main gauche, toujours avec le consentement de la femme qu'on avait épousée de la main droite. Et voici le roi bigame de nouveau.

Mme de Doenhoff exigea carrément et sans préambule que le gouvernail de l'État passât de la main habile de la comtesse de Lichtenau en ses mains nerveuses. Il y eut de violentes querelles dans le nouveau ménage. On se sépara, et le roi vint reprendre sa place accoutumée aux pieds de Wilhelmine.

VII

Le XVIIIe siècle était sur son déclin, il allait mourir. Jadis les princes de l'Empire l'avaient accueilli au son des fanfares : ils fêteront ses derniers jours comme ils avaient fêté sa naissance. De toutes parts ils se livrent aux plaisirs avec une ardeur nouvelle, avec passion, avec frénésie. Ils sentent que le terrain va bientôt manquer sous leurs pieds; déjà de sinistres lueurs sillonnent le ciel qui avait été si constamment serein; déjà un bruit menaçant est venu frapper leur oreille. Ils pressentent le danger : mais le fluide mystérieux et terrible dont l'atmosphère est saturée et qui a pénétré jusque dans la moelle de leurs os, fouette leur sang et les rend fous. Les yeux fermés, la tête baissée, saisis de vertige, ils chantent, ils valsent, ils tournoient et arrivent aux bords de l'abîme, le verre de champagne à la main.

On nageait dans les plaisirs, on s'en donnait à cœur joie. Ceux-là même qui, plus rapprochés de nous, pouvaient du haut de leur château apercevoir la terre de France et entendre le marteau de l'ouvrier qui préparait l'échafaud du roi; ceux-là même ne mettaient aucun frein à leurs passions. Voyez Eugène de Wurtemberg, comme il vit gaiement dans son sérail, comme il chasse en grand seigneur et comme il sait divertir toute sa cour! Le voilà qui dépense des sommes énormes pour faire creuser de grands lacs sur le plateau des montagnes, afin de voir le cerf qu'il a traqué, se précipiter du haut des rochers, traverser le lac et regagner la rive escarpée. D'autres fois, il invente des fêtes nocturnes, et fait illuminer la vaste forêt. Et aussitôt accourent en foule tumultueuse les nymphes, les faunes, les satyres et les bacchantes. Des mélodies enivrantes circulent dans le bois; le vin jaillit du flanc des rochers et tombe dans de grandes urnes vers lesquelles la bacchante entraîne le faune. On y boit l'ivresse à grands traits; on danse des rondes échevelées. Évohé! Évohé! Voici la nymphe et le faune qui s'étendent sous le chêne solitaire; voici la bacchante qui agite son thyrse et, s'appuyant sur le satyre, entre avec lui dans la grotte où l'on a préparé un lit de mousse bien doux.

Il va sans dire que le lendemain, faunes, satyres et bacchantes se retrouveront à la cour en habits galonnés, en robes ondoyantes; les mouches sur la joue, les manchettes au poignet.

Comme la cour du duc Eugène, les autres cours souveraines avaient leurs fêtes éblouissantes, leurs amours et leurs orgies. Les cours ecclésiastiques ne le cédaient en rien à celles des autres princes. L'archevêque-électeur de Mayence chante, boit et chasse; son voisin, le prince-archevêque de Trèves, folâtre avec les sœurs novices; celui de Cologne, Clément-Auguste, danse le jour comme la nuit et tombe inanimé aux pieds de sa danseuse.

A Paris, on ne dansait pas le menuet: on y dansait la carmagnole. La Némésis était déjà debout. Elle contemplait la superbe de ces princes, la détresse de leurs sujets; déjà elle levait son bras pour frapper les uns et élever les autres.

Mais avant que l'édifice s'effondre, recherchons ce que sont ces princes-prélats que nous avons entrevus parmi les souverains germaniques.

Ce sont des êtres moitié prince, moitié prêtre, qui habitent dans le saint-empire et ne peuvent s'acclimater ailleurs. Leur physionomie curieuse est d'autant plus digne d'être retracée, que le moule en a été brisé à tout jamais, sous le char de la Révolution.

Une trentaine de prélats régnaient en souverains sur autant de provinces de l'Empire. Et certes, jamais l'Église ne posséda terres plus belles que ces vertes provinces où la moisson est abondante, où le vin coule, où la bécasse foisonne, où le sanglier hante la forêt, où les rivières fournissent la carpe, le saumon et la truite, qui rendent supportables les jours maigres.

Les trois archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, étaient en même temps princes-électeurs de l'Empire, et y avaient rang de rois. L'électeur de Mayence était en outre primat de l'Empire, il en était aussi l'archi-chancelier.

Ces trois souverains comptaient parmi les plus puissants de l'Allemagne; ils y régnaient sur les plus beaux territoires. Chez eux coulaient le Rhin, la Moselle et le Mein, qui rendaient la terre féconde, et qui répandaient l'abondance partout où ils passaient. La vigne y donnait son meilleur vin, de grandes villes y étalaient leurs richesses, et de beaux villages couvraient toute la surface de ces belles provinces.

Quoique moins étendus, les territoires des autres princes ecclésiastiques n'étaient pas moins bien partagés. Les princes-archevêques

de Salzbourg, les princes-évêques de Spire, de Trente, de Ratisbonne et d'Augsbourg, régnaient sur des contrées qui produisaient en abondance le bois, le blé, le vin et du bétail. Les vergers de Bamberg, et les potagers de Wurzbourg étaient célèbres par tout l'Empire.

Quand un siége était vacant, le chapitre choisissait l'heureux prélat qui devait régner sur la contrée. L'empereur lui-même était tenu de ratifier le choix des vénérables chanoines. Ceux-ci pouvaient élever à la dignité souveraine, non-seulement un membre de leur propre chapitre; mais encore tout autre chanoine du saint-empire romain. Aussi voyait-on parfois tel archevêque-électeur de Salzbourg ou de Cologne régner en même temps sur quelque autre principauté de l'Empire.

Pour devenir chanoine-capitulant, point n'était suffisant d'être constitué dans les ordres sacrés, il fallait être noble. Et encore ne s'agissait-il pas simplement de posséder des lettres de noblesse; ceux-là seuls avaient voix au chapitre qui faisaient preuve de seize quartiers, huit du côté du père, huit du côté de la mère. Une goutte de sang roturier introduite dans un seul de ces corps, eût probablement troublé la bonne harmonie qui régnait entre tous les chapitres de l'Empire.

Le prélat-souverain jouissait toujours de gros revenus, et ses chanoines avaient les plus belles prébendes de la chrétienté. L'électeur de Mayence, par exemple, touchait, bon an mal an, une somme de quatre millions, et les vingt-deux nobles seigneurs de son chapitre avaient tous les ans un million à partager entre eux.

Depuis le commencement jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle je vois ces vénérables souverains mener joyeuse vie. Avec un tact dont le secret semble perdu aujourd'hui, ces bons princes savaient allier le spirituel au temporel. Le matin, on se revêtait de la robe sacerdotale, on disait la messe pontificale, puis, le jeûne rompu, on se livrait sans réserve aux plaisirs de la table. La première moitié du jour était consacrée au Dieu chrétien, l'autre moitié, et aussi une moitié de la nuit, étaient données aux dieux païens : à Vénus et Bacchus.

Et pourquoi en eût-il été autrement? N'était-ce pas sur le territoire de ces augustes princes que l'on pressait les plus grands vins? N'était-ce pas là aussi que les femmes étaient belles et enjouées? L'électeur de Mayence récoltait ce vin de Johannisberg, qui, de nos jours, soutient si dignement la gloire du prince de Metternich. C'est également dans ses cuves que prenaient naissance le Rudersheim, le Steinberg et ce Hock incomparable. On ne saurait le nier : le père de Frédéric le

Grand sablait fort bien le vin, et Frédéric-Auguste de Saxe était un rude buveur. Il buvait si bien, que la noblesse polonaise disait en riant : « Quand Auguste boit, la Pologne est ivre. » Il buvait si bien, qu'il mourut la bouteille à la main. Et cependant, ni le roi de Prusse, ni Auguste de Saxe ne pouvaient se mesurer avec le moindre prince-évêque de l'Empire. La coupe dans une main, la bouteille dans l'autre, le prélat faisait des prodiges de bravoure : ses convives tombaient autour de lui; seul debout sur le champ de bataille, il était là, buvant toujours.

Un touriste allemand ayant été admis à la table du prince-évêque de Wurzbourg, y but de ce vin exquis que l'on cultivait dans les jardins du souverain. C'était le vin *du bouc*, au bouquet fortement parfumé. Il était tellement capiteux que les têtes les plus fortes s'inclinaient devant lui ; et quoique célèbre par tout l'Empire, peu de privilégiés l'avaient dégusté, car les évêques de Wurzbourg veillaient sur lui comme sur leur bien le plus cher. Or donc, on y but de ce vin; puis, pour mieux boire encore, on descendit dans la cave épiscopale. « Je trouvai la cave, continue le touriste, illuminée comme une » chapelle qui devait servir à mes funérailles ; elles se firent avec » pompe. Les verres servirent de cloches ; au lieu des pleurs, on » répandit du vin. Deux heiduques du prince me portèrent dans un » carrosse et de là dans mon lit, mon tombeau. Il n'y a jamais ici un » tête-à-tête sans un tiers, la bouteille. Ces hommes sont les descen- » dants de Silène. »

Ces robustes buveurs ornaient leurs palais avec une magnificence vraiment prodigieuse, et la galanterie y régnait tout comme à la cour des autres souverains allemands.

Frédéric-Joseph, le dernier archevêque-électeur de Mayence, celui que la Révolution trouva encore assis sur le siége épiscopal, avait à sa cour des dames d'honneur. Une nuée de cantatrices italiennes charmaient ses loisirs. Il avait six maîtresses en titre, dont l'une, Mme de Coudenhoven, était sa nièce. C'étaient les déesses de son Olympe, et il leur avait donné des noms aussi charmants que bien choisis : sa nièce était Aspasie; Mme de Perret s'appelait Danaé, les autres étaient Phryné, Laïs et Cratina. Pour un archevêque, tout cela est fort peu chrétien. Elles le suivaient partout ; le matin, elles assistaient à la messe qu'il disait ; le soir, elles dansaient le menuet avec lui, l'accompagnaient à l'opéra, et trinquaient avec lui au souper.

Elles le suivirent aussi lorsque, en sa qualité d'archi-chancelier de l'Empire, il se rendit à Francfort pour assister au couronnement du

dernier chef du saint-empire romain, l'empereur François. Deux autres personnages, qui ne le quittaient jamais, l'y suivirent également, un *farcisseur* de chapons, et, dois-je le dire? une nourrice. Elle lui donnait le sein.

VIII

Louis XIV avait dit : « L'État, c'est moi. » Dans la bouche d'un tel monarque, ce mot ne manquait ni d'éclat ni de grandeur. Sur un signe du grand roi, on voyait accourir pêle-mêle, Racine et Tourville, Molière et Turenne, Colbert et Jean Goujon. Autour de son trône se pressait la foule des grands hommes ; son armée allait imposer sa volonté aux souverains de l'Europe, et ses flottes promenaient sur les mers son glorieux étendard.

Louis XV, tout dégénéré qu'il était, pouvait encore professer la fière doctrine de son aïeul, et contempler avec orgueil, le vaste et beau pays étendu à ses pieds.

Mais que l'on se figure un petit souverain du saint-empire, le comte de Waldenbourg, par exemple, qui, du haut de son manoir, vous montre du doigt la terre soumise à son empire, et s'écrie : « L'État, c'est moi, » vous ne sauriez vous empêcher de sourire; car d'un coup d'œil, vous embrassez toute l'étendue de son territoire. Le bourg qui est à vos pieds est sa capitale, et le château à hautes tourelles que vous voyez là-bas, est celui de son voisin, le duc d'Altenbourg. Le cerf que celui-ci chasse dans son parc, n'a que quelques bonds à faire pour franchir l'espace qui sépare les deux puissants monarques.

Pour faire éclater leur puissance, pour mettre en pratique la maxime de Louis XIV ; en un mot, pour sentir à chaque heure qu'ils sont bien les maîtres suprêmes, ces princes ne laissent à leurs sujets ni trêve ni répit. Ils ont du plaisir à les régenter jusque dans les moindres détails de la vie.

Le prince-évêque de Paderborn défend un beau jour à ses sujets roturiers de boire du café, et décide que lui, son chapitre et la haute noblesse useront seuls de ce privilége. Et lorsque les bourgeois, trouvant cet édit quelque peu arbitraire, veulent passer outre, le bon évêque fait marcher contre eux sa formidable armée.

Un autre souverain se casse une jambe ; aussitôt il décrète un impôt destiné à lui fournir les ressources nécessaires pour établir et entretenir sa jambe de bois.

Ailleurs, c'est le comte souverain Joseph-Anselme, qui organise militairement toute la jeunesse de ses États, ce qui lui donne une armée nationale de trois cents hommes, avec lesquels il marche contre son voisin, le comte de Limbourg ; il y eut des morts et des blessés.

On ne rencontrait dans ces petites cours que généraux et colonels ; généraux sans armée, colonels sans régiment.

L'archevêque de Mayence avait à sa cour douze généraux. Le comte de Bentheim, plus modeste, n'avait qu'un seul général à la tête de ses quatre-vingts hommes. Par contre, Philippe-Ferdinand, souverain de je ne sais quel territoire en Franconie, entretenait un corps de hussards, composé d'un colonel, de six autres officiers et de deux simples cavaliers.

D'autres souverains, dont le territoire est plus peuplé, dont la caisse est vide, et dont la cour est somptueuse, se livrent au plus odieux des trafics. Ces hommes exécrables pour emplir leur caisse et satisfaire leurs honteuses passions, vendent leurs sujets à l'Angleterre, à la Hollande et à d'autres puissances, qui les envoient maintenir l'ordre dans leurs possessions d'outre-mer. Ce fut vers la fin du XVIIIe siècle que les princes de l'Empire, à bout de ressources, s'adonnèrent à ce commerce. A leur tête, je vois le prince de Hesse-Cassel, je vois des évêques, et même un prince-archevêque, l'électeur de Cologne, celui que tua sa passion pour le menuet. En présence de l'ardeur avec laquelle ces hommes poursuivent cet infâme trafic, on voudrait lever la main pour les maudire.

Ces princes ne prenaient feu et flamme que pour des querelles que suscitaient leurs maîtresses, et alors, on les voyait se menacer les uns les autres. C'est ainsi que le duc de Gotha, entreprenait la glorieuse campagne de Wasungen, et faisait marcher son régiment unique contre le duc de Meiningen ; il avait reçu des autorités impériales l'ordre d'aller assurer à la comtesse de Gleichen le pas sur madame de Pfaffendorf, que protégeait le souverain de Meiningen. Cette affaire mit en émoi tous les princes de l'Empire, sans en excepter Frédéric le Grand. Ils prirent parti pour et contre la comtesse ; ils échangèrent entre eux des notes très-sérieuses et très-irritantes.

La guerre éclata. Elle dura une année entière. Les troupes impériales, placées sous le commandement du duc de Gotha, marchèrent deux fois en avant, reculèrent deux fois, firent une marche de nuit, essuyèrent des pluies torrentielles, et, dans un engagement à jamais mémorable, enlevèrent l'oreille droite à un officier ennemi. Après de tels exploits, on entra en pourparlers, et l'affaire se termina par un

compromis également honorable pour le chef du saint-empire et pour le duc de Meiningen.

Pas un seul de ces souverains ne sentait vivre dans son cœur l'amour de cette patrie allemande, dont l'empereur était le chef ou du moins le symbole. Les uns, adonnés aux plaisirs ou plongés dans la contemplation de leur propre grandeur, voient d'un œil indifférent leur commune patrie s'affaisser sur elle-même. Les autres, désireux d'agrandir leur territoire aux dépens de leurs voisins, calculent déjà la part qui reviendra à leur famille quand l'Empire sera démembré. L'empereur lui-même était avant tout le chef de la famille de Habsbourg, et sa pensée constante, c'était d'utiliser au bénéfice de sa maison les derniers débris de sa puissance impériale. Quant à Frédéric le Grand, élever la Prusse au rang des grands États, tel a été le but de sa vie. Il ne s'occupa jamais bien sérieusement de ce qui pouvait faire la grandeur du saint-empire romain ; mais il fut bon Prussien, il fut la gloire de la maison de Hohenzollern. Et pour qu'il donnât au monde le spectacle d'un petit État qui triomphe de l'Europe, 400,000 Allemands ont dû arroser de leur sang le sol de l'Empire. Les lauriers du héros ont été moissonnés dans le sang de ses compatriotes, et à chacune de ses victoires il ébranlait l'Allemagne jusque dans ses profondeurs.

L'empire germanique n'était déjà plus qu'une immense fabrique dont les fondements étaient sapés de toutes parts. On pensa un moment qu'il allait s'écrouler sous les pas des régiments prussiens ; mais l'antique bâtisse resta chancelante sur ses assises jusqu'au jour où Napoléon, posant sur elle sa main puissante, la détruisit de fond en comble. Et la chute de cet édifice, qui avait occupé un si grand espace dans le monde, n'étonna personne, pas même l'homme qui le dernier avait porté la couronne de Charlemagne.

L'esprit nouveau a soufflé sur la poussière du saint-empire romain ; les semences d'une vie meilleure que Dieu avait enfouies dans la terre allemande s'y sont développées, et la famille germanique compte aujourd'hui parmi les plus grandes et les plus agissantes nations du globe.

Arnold Boscowitz.

LA CONFESSION DE MADELEINE

FIN [1]

ERRATA DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON :

Page 481, *au lieu de :* « *elles* tombaient sur moi » *lisez :* « *ils* tombaient. »
Page 497, — « comme eux-mêmes, ses traits » *lisez:* « comme ses traits eux-mêmes. »
Page 498, — « en quelques *circonstance* » *lisez :* « en quelques *circonstances.* »
Page 499, — « on se sent avec *elle* » *lisez :* « on se sent avec *elles.* »
Page 500, — « *balbutiant* » *lisez :* « balbutiants. »

« D'rum prüfe, wer sich ewig bindet,
» Ob sich das Herz zum Herzen findet :
» Der Wahn ist kurz, die Reu'ist lang. »

SCHILLER.

Quand nous nous fûmes assis à l'ombre, au bas du chemin, il déposa son livre sur le gazon :

— Ce serait un péché, dit-il en souriant, de lire ici, quand le livre éternel est ouvert devant nous.

Je m'emparai de cette parole qui mettait pour ainsi dire Dieu en tiers avec nous.

— Oui, répliquai-je vivement, et dans ce livre comment est-il possible qu'on ne lise pas le nom d'une bonté souveraine qui bénit le travail de l'homme ? La Providence est là sous nos yeux. Le blé qui grandit,

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er octobre et 1er novembre 1862.

c'est le pain qui croît, c'est la prévoyance divine qui mûrit sous le regard du soleil.

Je vis un éclair traverser les yeux de Julien que les miens interrogeaient.

— Oui, dit-il, personne ne peut nier une suprême intelligence. Elle habite le monde et notre propre être, et tout ce qui existe lui obéit. Elle est dans mon corps, elle est dans mon esprit, de même que dans cet épi de blé surgissant du sol. Notre âme en est dépositaire : comme lui, elle croît, elle mûrit également par la puissance de l'esprit. La vertu divine sollicite toutes choses au développement, et les rattache entre elles. Elle forme la moisson des âmes comme celle des blés, elle sème les mondes dans l'espace; elle est la vie de tout ce qui vit, l'invisible support de cet enchaînement qui, à travers les détours et les degrés de la création, du brin d'herbe jusqu'à l'homme, du sillon jusqu'au firmament, relie toutes choses, ressuscite éternellement le passé dans le présent, le présent dans l'avenir. L'univers est sa présence; l'être disparaît partout où elle se retire, il surgit partout où elle se montre. Elle meut sans relâche ses immenses possessions : verbe créateur, intarissable, elle plane immobile au-dessus du tourbillon des métamorphoses. Nous vivons, mais Dieu est la vie; nous existons, mais il est l'existence...

— Ce Dieu, me hasardai-je à dire, il est aussi pour vous, n'est-ce pas, la justice et la bonté? Il nous tient compte de nos efforts; il les voit et les désire; il nous attend au bout de nos sacrifices pour nous recueillir dans le ciel de sa félicité. C'est un Dieu du cœur, il faut qu'il nous aime pour que nous puissions l'aimer. Nos larmes ne tombent pas vainement. Il est l'assistance de tous ceux qui veulent le bien, leur égide dans les combats de la vie. C'est un juge qui nous entend et qui nous parle. Vous le pensez, monsieur Julien, vous croyez comme moi que nos élans, nos luttes, ont en lui un soutien, un témoin, une espérance. Vous le croyez, il est impossible que vous ne le croyiez pas !

Il répondit après une courte hésitation :

— Je crois que la puissance impénétrable qui soutient et dirige la nature hors de nous, habite en notre conscience sous les traits de l'idéal. Je vois l'univers régi par d'immuables lois, qui sont à mes yeux les rayons de l'éternel, l'image visible de l'invisible. Dieu est l'évidence cachée qui porte le monde, l'être infini qu'il m'est aussi impossible de comprendre que de nier. Comment serais-je, s'il n'était pas? Ici même, en ce moment, nous respirons son souffle. La nature et l'homme plongent en lui, s'inspirent de lui à chaque instant. Il est

vivant dans ce qui unit et dans ce qui élève; l'enthousiasme qui nous saisit à l'aspect d'une action héroïque, à l'ouïe d'une grande parole, au contact de la beauté, de la justice, du dévouement, c'est le frisson divin qui court dans notre âme et qui lui fait reconnaître la présence de l'ineffable... La loi morale, la loi de l'homme est le besoin de la perfection. Souvent égaré, étouffé, à peine reconnaissable dans les impurs alliages de nos passions et de nos erreurs, ce besoin existe; il échappe à toutes les entraves, à toutes les superstitions, à tous les égarements de la terre. C'est la plante céleste qui fleurit sous les ronces, qui rampe sous la poussière, qui s'élance tout à coup quand on la croyait morte, cherchant ce qui la nourrit de sa lumière et de sa liberté. Elle se tourne vers l'Éternel, elle nous oriente vers lui sur les sombres flots qui portent nos destinées. Le ciel étoilé qui gravite au-dessus de nos têtes, la fleur et le fruit qui germent sous nos pas, l'amour de la justice, de la beauté, de la vérité qui tourmente nos âmes: voilà ce qui me dit la présence du Dieu vivant! Ceux qui nous font connaître les lois de l'univers et de l'humanité nous découvrent sa présence, ils sont ses révélateurs en tous les temps. Ces hommes marchent à la tête des foules, comme les chefs d'une armée qui se recruterait à l'appel d'en haut; ils sont l'état-major de Dieu, qui leur souffle dans le cœur la grande consigne du progrès. J'ignore où va ce mouvement de l'histoire; je ne sais où nous allons nous-mêmes, soldats d'un jour! ni ce que deviennent les générations que chaque siècle dévore; mais je sais, mais je sens qu'il est dans notre poitrine une direction supérieure, et qu'en suivant l'instinct de la perfection qui nous commande le progrès, nous ne pouvons pas plus errer que l'oiseau voyageur, le pèlerin des airs qu'un invisible fil guide vers des contrées inconnues... Voilà ma croyance et ma foi. Et n'est-ce pas celle du genre humain? Sous tous les voiles, sous tous les accidents de l'histoire, cette pensée de l'idéal est cachée; même dans les images de la plus grossière crédulité, on voit briller des parcelles de son or incorruptible. Elle n'a cessé de grandir, et ses conquêtes sont celles de la religion même. Ces paysans qui répondent là-bas à l'appel de la cloche, ils vont, sous le masque des symboles, se prosterner devant la perfection. La plus humble église est un temple élevé au Dieu inconnu qui se révèle à nous dans la soif de l'infini. Le rêve de l'infini est la grandeur et la gloire, il est le prophète du genre humain. S'il disparaissait, l'homme s'éclipserait dans les nuages de la brutalité. Il n'aurait plus ni ciel, ni horizon. Le ressort qui soulève ainsi le monde moral, il faut qu'il vienne d'une suprême réalité. Le jour

s'annonce où cette grande confession qu'ont bégayée des peuples enfants laissera les consciences flotter librement et se rencontrer dans son immensité, au-dessus des vaines formules qui cherchent à la retenir, comme si nous pouvions emprisonner l'air, la lumière, l'espace que nous respirons sans jamais l'épuiser ! —

Julien se tut. Dans son regard qui errait au loin, passaient des lueurs, semblables à celles qui traversent silencieusement l'atmosphère d'une brûlante soirée. Tout semblait frémir autour de nous et chanter un hymne au Maître invisible.

— Et la femme, murmurai-je bien bas, quelle voix élèvera-t-elle dans ce concert, quelle part lui reviendra dans les conquêtes de Dieu? —

Ses yeux se tournèrent vers moi; leur expression avait changé, et je me sentis noyée dans son regard si profond et si doux :

— Il n'y a pas d'idéal sans la femme, dit-il d'une voix dont la gravité ne pouvait cacher la tendresse. Qui donc, à son défaut, nous arracherait à la vulgarité, qui entretiendrait la flamme des généreuses pensées toujours près de s'éteindre? Sans la femme nos cœurs se pétrifieraient dans l'égoïsme. Il n'y aura jamais rien de noble, rien de délicat, de beau où elle ne soit. La pitié, c'est elle qui l'enseigne à notre dureté. La femme est le refuge des affligés. Elle seule a la véritable intelligence du malheur. Quand nous oublions, elle se résigne; quand nous nous révoltons, elle renonce. La justice est une vertu virile; mais que deviendrait la justice sans l'amour, et l'amour sans la femme? La femme nous arrache à la barbarie. Elle s'entend à guérir les blessures de l'envie, de l'ironie, de la vanité. Qu'elle prenne sur son sein notre tête meurtrie, et nos douleurs s'apaisent. Son sourire est plus doux que toutes les couronnes. Aucun suffrage ne vaut celui de son regard. Et quand elle se donne elle-même dans un suprême abandon; quand elle marie sa bonté à notre sécheresse, sa distinction à notre vulgarité, son élévation à notre orgueil, oh! alors nous n'avons plus rien à craindre, nous sommes invincibles. Heureux celui qui peut ainsi doubler son âme et son courage! Il a de quoi mépriser la mort et croire en Dieu...

Troublée de cette véhémence imprévue, je me levai et fis quelques pas.

— Vous nous accordez trop, dis-je sur un ton où je cherchais à mettre une nuance de plaisanterie, mais je crains bien que nous ne nous soyons fait attendre à la maison. Voici qu'on sonne déjà pour la sortie de l'église. L'appétit de Paul nous accuse sans doute. —

Et nous reprîmes le chemin des blés, cherchant inutilement tous deux des paroles indifférentes.

J'avais repris la musique depuis quelque temps ; ce goût très-vif, que je croyais éteint, s'était réveillé avec une telle puissance qu'il exerçait maintenant sur moi une véritable tyrannie. Je crois que mon cœur aurait rompu sa digue, si je n'avais eu cette issue pour le laisser déborder. Mes préférences intimes sont pour Mozart, vous le savez. Mais Beethoven restera le contemporain des cœurs déchirés. Mozart est l'amour, Beethoven la passion. Sous la profonde suavité de ses *adagios*, on entend sourdre le torrent qui va tout à l'heure se précipiter de nouveau. Le flot s'épanche et se calme dans la mélodie ; pourtant il est encore troublé, on sent qu'il va reprendre sa route au milieu des escarpements, bondir, se perdre dans les abîmes, tout en jetant son écume vers le ciel.

Ce jour-là, j'allai droit à Beethoven et ne pus le quitter. Julien était parti pour la ville avec mon fils et mon mari. Le soir, quand ils revinrent, j'étais épuisée, étourdie, muette, comme après un violent accès de fièvre. Hortense! tout est piége dès qu'on cherche à se tromper soi-même. De même que la religion, la musique saisit l'insaisissable ; elle nous prend là ou la parole nous abandonne. Elle est la langue immédiate du sentiment. Elle a pour domaine l'infini, pour interprète le son, ce qu'il y a de moins matériel, de plus élastique, de plus subtil dans l'univers. Son corps, formé des vibrations de l'air, vit de l'espace et donne une figure à l'impalpable.

Julien aimait la musique autant que moi, et souvent nous en faisions ensemble.

Je n'avais pas besoin de me faire violence pour comprendre ce qu'il me disait de cette seconde âme qu'elle nous révèle, et qui est comme un empirée que nous portons en nous à notre insu. Serait-ce peut-être là une profondeur, un monde qu'il appartiendrait à la mort de nous ouvrir?... Se trouverait-il en nous-même, prêt à se dévoiler dans le trépas, cet *au-delà* que nous cherchons là-haut ; et la scène de notre félicité à venir serait-elle masquée dans notre cœur sous les épaisses enveloppes de la vie présente?... Julien supposait volontiers que notre être recèle le germe d'une existence plus riche et plus haute ; la mort briserait cette écorce sous laquelle germait confusément la semence d'une vie supérieure. Une fois que je lui parlais de la mort : — Nous ne savons pas ce qu'elle conserve de nous, dit-il, mais il est impossible qu'elle ne soit pas un progrès.

Peut-être notre globe n'est-il qu'un tombeau d'où nous ressusciterons au jour de l'éternité...

La musique m'apportait comme un témoignage à l'appui de cette conjecture. La musique nous élève au-dessus de notre condition accoutumée; c'est là son ineffable jouissance, mais c'est aussi son danger et son accablement. Elle nous arrache au diapason terrestre, elle détend la volonté, nous isole d'un monde qu'elle ignore et qu'elle nous apprend à ignorer. Après les heures que je passais ainsi dans le ravissement d'un délicieux entretien, j'étais sans courage pour lutter contre la trivialité du jour. Le corps s'imprégnait de vertige au contact de l'âme enivrée. Les personnes de notre entourage, les détails familiers, tout ce qui accompagne le train quotidien, disparaissait comme un vain murmure dont je perdais le sens. La réalité m'oppressait comme un songe hostile et lourd. J'étais sur le seuil d'un monde nouveau; mon regard plongeait en de mystérieuses régions, et j'entendais des voix séduisantes qui m'appelaient à elles. Il est des femmes, Hortense, qui peuvent aimer sans crainte. Combien elles sont heureuses ! C'est ainsi que tu aimeras peut-être.

J'eus peur. Le piano resta fermé, malgré les instances de Julien et les prières de mon mari. J'évitais également de prendre en main des livres capables d'entretenir mon exaltation. C'est à l'histoire que je m'adressai, y cherchant le frein d'une méditation solide; mais comment faire pour que tout ne devînt pas un nouveau lien entre lui et moi? Dans ce qui m'intéressait, je le rencontrais aussitôt. Pour lui échapper, il eût fallu m'affranchir de moi-même, devenir la femme qui eût pu être heureuse avec Gaston. Rien ne me défendait contre la présence de celui que je ne pouvais méconnaître. Entre nous, d'ailleurs, il s'était formé un nœud que l'ingratitude seule aurait pu rompre, car mon fils était devenu son œuvre plus encore que la mienne.

Ah ! c'était là un plus grand danger que la musique en commun et que les longues veillées. Je ne pouvais plus songer à mon enfant sans penser à Julien, et cette association de ma pensée, mon cœur ne la confirmait que trop. Je me disais bien que c'était une chose légitime, un sentiment de reconnaissance que chaque mère éprouverait à ma place. Mais il y avait davantage, puisqu'il m'était si doux d'acquitter la dette de l'affection maternelle. On ne se fût pas douté que Paul avait un *précepteur*. Les manières de Julien avec lui étaient si dégagées de tout pédantisme, si simples et si naturelles, que l'enfant n'avait cessé de se laisser conduire comme par un ami, tout en

ignorant qu'il fût dirigé. Je vis clairement alors que l'éducation est un art qui tient à la personne, et que les plus beaux principes ne servent à rien s'ils ne rencontrent dans celui qui doit les appliquer leur vivante expression. Voyant Julien à l'œuvre, j'en étais revenue un peu de ma présomption, et les traités de pédagogie me semblaient moins importants à consulter que l'enfant lui-même, qui fait notre éducation alors que nous songeons à faire la sienne. Julien ne s'inspirait d'aucun parti pris; l'heure, le lieu, la disposition momentanée de Paul, lui dictaient sa conduite ou ses paroles avec un à-propos que j'admirais en silence. En vérité, il connaissait mon fils mieux que moi-même. Mais je n'éprouvais de cela aucune mortification, et je m'efforçais de profiter des leçons que je recevais sans qu'elles me fussent adressées.

Quant à Julien, il croyait faire la chose la plus facile du monde. Et pour lui, en effet, c'était chose facile, car elle est naturelle la contagion de la noblesse, de la droiture et du jugement. L'éducation serat-elle jamais possible autrement que par la contagion des âmes? Elle n'existe pas, si elle ne devient une paternité supérieure. Heureux celui qui peut être ainsi doublement le père de son enfant! J'étais flattée de penser que Paul se prêterait moins à l'ascendant de tant de rares qualités, s'il n'en renfermait quelque chose en lui-même. Je ne songeais pas d'ailleurs à établir de comparaison entre Julien et mon mari; mais elle se présentait d'elle-même, elle était là devant mes yeux chaque jour; à table, au salon, au jardin, la nuit et le jour, elle me suivait comme l'ombre de ma pensée. Je n'avais pas cessé d'aimer Gaston et de lui rendre justice; il m'était impossible toutefois, quoi que je fisse, de ne pas voir la distance qui séparait ces deux hommes, et sans rabaisser l'un, de ne point constater l'incontestable supériorité de l'autre.

Étais-je infidèle en cela, échappais-je à mon devoir en ne restant pas aveugle, indifférente à tout ce que j'eusse admiré dans mon père, respecté dans mon frère, adoré dans mon mari? Dieu ne peut nous commander de mépriser les meilleurs dons qu'il ait départis à l'humanité. « Il faut que la femme admire ce qu'elle aime, » a dit l'auteur de *Corinne*. Et comment la femme s'y prendra-t-elle pour ne pas aimer ce qu'elle admire? Hélas! cette parole me condamnait deux fois, en m'interdisant de concevoir un véritable amour pour mon mari que je ne pouvais admirer; en me conduisant, par la pente de l'admiration, jusqu'à l'amour que je devais fuir. Croiras-tu que, pour m'arrêter sur cette pente que je sentais sous mon cœur, je cherchais les défauts, les

taches dans cette belle et franche nature, et que je tentais de lui marchander un suffrage légitime! J'en fus punie, car je me pris à chérir ses défauts, et j'appris à mes dépens qu'il en est qui nous charment à l'égal des plus belles qualités, peut-être parce qu'ils nous rappellent celles-ci.

Un soir, à table, Julien était absent; l'une de ces coquettes dont il avait dédaigné les avances, m'apostropha soudain par ces mots jetés d'un air négligent : « A propos, vous ignorez peut-être que M. Julien se marie? » — Je ne sais où je pris la force de rester impassible. Mon mari me tira d'embarras en se récriant sur l'invraisemblance d'un pareil bruit. « C'est moi, dit-il, qui me charge de le marier, et s'il avait formé quelque projet, je crois que je serais dans la confidence. » — Aussitôt que je pus le faire sans être remarquée, je sortis dans le jardin pour pleurer. La nouvelle était fausse, mais elle m'en avait trop appris sur moi-même en un seul instant, pour qu'il me fût permis d'hésiter. Je compris que le monde commençait à s'occuper de nous qui n'avions pas assez souci du monde. Mais quelle souffrance dans cette révélation décisive! Je voyais maintenant le changement qui s'était lentement accompli dans mon cœur, la passion tombant goutte à goutte y avait creusé jusqu'au fond; la jalousie au teint livide avait déchiré le dernier voile sur l'abîme où j'étais penchée.

Ce fut une nuit terrible que je passai, la tête dans mes mains, étouffant mes sanglots dans mon oreiller, de peur qu'ils ne troublassent le sommeil de Gaston dans la chambre voisine. Mais la nuit m'assistait; elle était tourmentée, pleine de gémissements comme moi-même. Voix plaintives de l'air, êtes-vous des âmes qu'emporta loin du repos la tempête des passions, et que fustige maintenant le désespoir? Je les entends encore, ces clameurs de l'air, tantôt confuses, tantôt déchirantes, nocturne symphonie qui faisait tourbillonner et jetait contre mes vitres la dernière dépouille de l'automne. Et du sein de cette nuit, qui se mariait à ma détresse, je voyais surgir malgré moi le visage de Julien; ses yeux se fixaient sur les miens : je me rappelai tout ce qu'il avait fait, j'entendais ma mémoire me répéter impitoyablement nos entretiens. J'avais la fièvre et tout mon corps tremblait. Croiras-tu que dans mon délire, je songeais à lui confier mon amour, à fuir avec lui et mon enfant vers d'inaccessibles retraites?

Les premières lueurs du jour dissipèrent ces vertiges et me rendirent à ma résolution. Mais comment faire pour éloigner Julien sans me trahir? Aucune raison ne réclamait son départ; il était de la maison,

Gaston l'adorait, ma tante ne voyait rien au-dessus de lui ; Paul ne se consolerait pas de son départ. Fallait-il lui écrire, en appeler à sa générosité ? C'était lui dire que je l'aimais.

Je m'étais levée dans cette perplexité, et j'étais sortie sans que personne me vît. J'avais besoin de respirer l'air du matin. Il était à peine sept heures. La terre s'était durcie sous les gelées de novembre. On sentait l'hiver qui approchait. La cime des montagnes avait blanchi depuis la veille; encore quelques jours, et de ce poste avancé il allait descendre sur la campagne et la couvrir de neige. Sous mes pieds se brisait la mince couche de glace formée pendant la nuit sur les flaques d'eau. Le givre recouvrait les prés; les arbres morts, les brins d'herbe frissonnaient au bord du chemin. Le vent ne soufflait plus, mais le brouillard du matin était glacé. Il recouvrait ces champs que nous avions vus couverts de gerbes d'or, peu de mois auparavant. Je ne sentais ni le froid ni l'humidité, et je marchais vite comme si j'avais pu laisser derrière moi, en pressant le pas, le sombre cortége de mes pensées.

En prenant par le chemin creux, le long de la haie qui entoure le parc, je vis bientôt s'élever, derrière le ravin, le toit fumant de l'humble demeure souvent visitée. C'est là qu'habitent de braves gens, anciens serviteurs de ma tante. Le chaume rustique abrite leurs vieux jours. Ils ont vécu dans le travail, dans la santé et dans la paix; leurs enfants ont grandi autour d'eux, en même temps que le chèvrefeuille et la vigne le long de la maison. Ils n'ont pas rêvé, il n'ont pas creusé la vie et cherché au loin le bonheur impossible; un jour, demain, ils s'endormiront ensemble de leur dernier sommeil. Leur carrière sera finie, et la mort, comme la vie, leur aura semblé facile.

Ma visite inattendue, à cette heure matinale, ne les surprit même pas. Ils me firent asseoir, et je les comblai de joie en acceptant la jatte de lait chaud qu'ils m'apportèrent en triomphe. La vieille Françoise, qui avait été malade, était maintenant active et gaie, allant et venant dans son petit ménage. Cette heure que je passai avec eux me fit du bien. A mon retour à la maison, je rencontrai Paul. Du plus loin qu'il me vit, il courut à ma rencontre : « Sais-tu bien, maman, s'écria-t-il, que M. Julien veut nous quitter? Oh! mais pas pour toujours — il reviendra! » — Je ne répondis pas, mais je serrai l'enfant dans mes bras avec force. J'eus peine à gravir les marches du perron, et dans le vestibule je m'affaissai sur une chaise qui se trouvait là, prétextant la fatigue d'une longue promenade. Mon mari confirma ce que Paul venait de m'annoncer, en m'expliquant qu'il ne s'agissait que d'une

absence de quelques semaines, motivée par des affaires de famille. Je compris aussitôt que Julien ne reviendrait pas, et, dès cet instant, je sentis s'accomplir la séparation. Cela me déchirait le cœur d'apprendre ce que, depuis la veille, je devais le plus souhaiter. Julien vint lui-même m'annoncer son départ inopiné et m'en dire le motif. Son visage était si calme, sa voix et son maintien si tranquilles, que je me mis à douter de mon pressentiment. Pourtant, je ne pus m'empêcher de remarquer l'expression particulièrement sérieuse que ses traits gardèrent durant toute cette journée, et surtout la fixité de son regard. Je le vis également, croyant n'être pas aperçu, prendre Paul sur ses genoux, le regarder longtemps, caresser ses cheveux de la main, et puis l'embrasser avec effusion. « Vous reviendrez, lui disait Paul, il faut que vous me le promettiez, ou bien je me tiendrai à vous, je me cramponnerai à vous, je ne vous laisserai pas partir ! »

Pourquoi ne répondait-il pas, se bornant à de tristes sourires, aux muets assentiments du geste? Paul vint me chercher et voulut absolument me conduire vers lui, pour qu'il me fît à moi-même la promesse qu'il lui demandait. Je ne pus refuser, et l'enfant ayant renouvelé sa prière, Julien lui promit que, bientôt, il reviendrait. Mais sa voix n'avait plus le même calme. Paul, tout à fait rassuré, se mit à sauter de joie par la chambre. Dans l'après-midi, Julien se rendit en ville; Gaston l'accompagna; ma tante, un peu souffrante, gardait son appartement.

Restée seule, je me mis à songer à la journée du lendemain, quand il serait loin de nous, et je fus saisie d'une si poignante douleur, que je me jetai à genoux et priai Dieu de me soutenir jusqu'à la fin. Que ne pouvais-je remonter au delà de cette fatale année! Quand les lilas fleuriraient de nouveau dans le jardin, comment ne songerais-je pas à lui, à lui encore et toujours? Une année ne s'était pas encore écoulée depuis son apparition au milieu de nous, et ces jours rapides allaient me laisser l'image désormais ineffaçable du bonheur vainement entrevu. C'est maintenant que j'allais réellement connaître la solitude dans cette maison qu'il avait remplie et qui ne me renverrait plus que son souvenir. Une pensée traversa ma tristesse comme un éclair. J'ouvris ma chambre, et, sur le seuil, j'écoutai. Il n'y avait que silence autour de moi; à cette heure, les domestiques ne montaient pas à notre étage, personne ne pouvait m'entendre, personne me rencontrer. Je traversai le corridor furtivement, et après avoir prêté l'oreille encore une fois je me dirigeai vers la chambre de Julien. Depuis qu'elle avait été disposée pour lui, je n'y étais pas entrée. Mon cœur battait à se rompre, j'avais des suffocations; il fallut, avant d'ouvrir, m'appuyer un instant

contre la muraille pour ne pas défaillir. J'étais comme une personne qui va commettre un crime. Enfin, d'une main fébrile, j'ouvris et poussai la porte... Un éblouissement passa devant mes yeux. Je ne reconnus pas cette pièce, qui, depuis des mois, m'était restée fermée. Il l'avait transformée, c'était bien la sienne. Mes genoux tremblaient; je m'assis un instant devant la table où Pascal et Labruyère, ses deux auteurs favoris, étaient restés ouverts. Le portrait de sa mère était suspendu au-dessus du lit. Sa malle, remplie déjà aux deux tiers, était ouverte, quelques vêtements amassés attendaient son retour pour y être rangés encore. Cette image brutale du départ me navra. Il avait écrit à cette table ce matin même, l'encre à peine était séchée sur le papier. Sur un feuillet, j'aperçus quelques lignes tracées à la hâte; plus loin, un croquis inachevé, un visage... le mien, je crois... oui, le mien... Il m'aime donc! Est-ce pour cela qu'il veut partir? Je crus mourir à la fois de joie et de douleur. Mais ce portrait commencé, il peut n'être que l'œuvre de l'amitié... Non, voilà mon nom écrit au crayon sur cette page blanche, et voilà ce ruban que j'avais cru perdu...

Il me sembla qu'on montait l'escalier.

Vite je m'emparai de cette page sur laquelle il avait écrit naguère, et je m'enfuis. Personne ne venait, c'était un remords que j'avais entendu.

Te raconterai-je, Hortense, les angoisses de cette dernière soirée? Je ne saurais; cela ne peut que s'éprouver, non se dire. Julien me pria de lui jouer l'*Adieu* de Schubert, et je lui obéis aussitôt. Il cachait son visage dans sa main comme pour se recueillir, mais je vis des larmes qui coulaient à travers ses doigts. Je me sentais plus forte que le matin, plus sûre de moi; lui beaucoup plus troublé : nous semblions avoir changé de rôle. Gaston resta avec nous toute la soirée, Paul également; je les regardais quand je sentais défaillir mon courage. Julien nous dit bonsoir comme de coutume, en nous assurant qu'il ne partirait pas avant notre réveil. Je lui tendis la main, il la serra; ses lèvres remuèrent convulsivement sans qu'il réussît à proférer une parole. Je dus pâlir effroyablement quand sa main quitta la mienne, car je sentis que tout était fini. En vérité, il m'est impossible de comprendre maintenant où je puisai la force qui me soutint jusqu'au bout de cette journée. Je crois que la fièvre me vint en aide. Durant la nuit, je laissai entr'ouverte la porte de la chambre où dormait Paul. Le temps était calme au dehors, et bien différent de la veille : j'entendais la respiration régulière et paisible de mon fils pendant son sommeil. Deux fois je me levai et j'allai m'asseoir près de son lit. La pâle lueur de la

veilleuse éclairait la chambre. Mais je ne cessai de voir, comme si j'y étais, la chambre de Julien. Ma tête ne m'appartenait plus. C'est peut-être mon fils qui m'a sauvée. Dieu avait cessé de me suffire, il me semblait d'ailleurs qu'il m'avait abandonnée. Je l'accusais, je ne le comprenais plus, je le trouvais injuste.

Quand vint l'aube, je m'assoupis, vaincue par la fatigue. A mon réveil, tout le monde était debout dans la maison. Je n'osai m'informer de Julien. Ma tante vint me dire qu'il était parti de bonne heure, et qu'il n'avait voulu prendre congé que d'elle et de Gaston, pour ne pas troubler mon repos. Paul pleura beaucoup. « Quand a-t-il dit qu'il reviendrait? » me demanda-t-il. Je ne pus me contenir davantage. « Toi aussi, maman, tu l'aimes, s'écria-t-il en m'entourant de ses bras, et tu as bien raison; nous l'aimerons toujours, toujours! »

Je restai plongée jusqu'au soir dans une morne stupeur. Le lendemain, à l'heure où mon mari a coutume d'être au cercle, un messager inconnu m'apporta la lettre que voici, datée de Dijon :

« J'ai menti, hier, car je vous quittai pour ne plus vous revoir. Peut-être vous l'aviez compris. Dans votre maison j'étais trop près du bonheur, et trop loin! Puisque nos existences ne peuvent se confondre, elles ne doivent pas rester si rapprochées. Il m'eût été impossible de supporter plus longtemps l'idée d'une félicité à laquelle il m'était interdit d'aspirer. Tout votre être, si noble et si charmant, serait devenu le poison de l'amitié. Je n'ai pas voulu attendre le moment où je succomberais; celui où, violant la sainte hospitalité et la foi que vous avez mise en moi, je serais devenu à vos yeux un objet d'horreur et de mépris. J'ai su rassembler encore pour fuir les restes de mon courage, mais j'ai cru, quand j'ai passé devant cette chambre où sans doute vous dormiez en paix, que j'allais rester sur le seuil pour y mourir. Cependant je suis parti; vous n'êtes plus pour moi qu'un songe, une étoile du firmament vers laquelle j'élève un regard d'affliction en même temps que de reconnaissance.

» Je ne vous méritais pas, mais j'aurais tout fait pour me rendre moins indigne de vous, si vous aviez pu m'appartenir. Vous auriez accompli des miracles en moi. Déjà vous m'aviez transformé. Je sors de votre

maison le cœur saignant, mais avec une plus grande foi dans le bien, avec une plus grande ardeur pour l'accomplir. C'est à vous, à votre pureté que je dois d'avoir pu vous quitter. Ma résolution est votre œuvre. Avec vous, que j'eusse été fort contre toutes les abjections, contre toutes les misères et les bassesses de ce monde ! Même loin de vous, j'éprouve votre assistance, et je l'éprouverai toujours. Ma vie désormais sera votre œuvre, la dette que j'acquitterai envers votre souvenir, car je veux mériter cette estime dont mon âme est fière. Je me dis aujourd'hui qu'il est un moyen de ne pas vous perdre : c'est d'agir sous votre inspiration, c'est de vous ressentir présente, active dans ce que j'entreprendrai, dans ce que je serai. Oui, car vous avez allumé en moi une noble passion de gloire. Je veux maintenant devenir grand, célèbre, mériter le suffrage des meilleurs, afin de pouvoir me dire en secret que cela vient de vous, que cela vous appartient, et de déposer en pensée à vos pieds les fruits de cet amour que vous ne pouvez accepter.

» Qu'elle est cruelle la séparation ! Et pourtant, mon immense douleur ne me fait point désirer de ne vous avoir point connue, elle ne me fait pas désirer de vous oublier pour cesser de souffrir. Je ne veux pas me consoler. Mieux vaut ma détresse que le terne bonheur des égoïstes ou des indifférents. Je sais du moins ce que pourrait être la félicité. Maintenant que je suis loin de vous, laissez-moi vous le dire une fois, une seule fois, pour ne plus vous le répéter : Je vous aime ! tout ce qui est en moi, tout ce qui est moi vous aime, vous appartient. Cet aveu, que de fois il est monté à mes lèvres pour y rester suspendu ! Hier, à chaque instant, j'ai cru qu'il allait m'échapper. Je n'ai pas voulu vous revoir à cause de cela : j'aurais succombé, car c'en était trop. Je me tuerais si vous me méprisiez. Mais vous ne mépriserez point, n'est-ce pas, l'homme qui s'est arraché de votre maison pour vous dire qu'il vous aime, et que, dans l'espace vide et désert ouvert devant lui, il ne voit que vous, n'entend que vous, ne songe qu'à vous ?

» Ah ! je vous en supplie, parce que vous n'avez jamais connu les vertiges de la passion, ne me condamnez pas, ne froissez pas avec colère ces pages écrites à l'heure d'un éternel adieu ! Un seul mot pour me dire que vous ne me méprisez pas... Si Paul, ce cher enfant, prononce mon nom devant vous, ne lui imposez pas silence, ne lui mettez pas la main sur les lèvres, ne le grondez pas s'il témoigne quelque regret de ne plus me revoir. Vous êtes si pleine de bonté, que vous-même ne voudrez pas me bannir tout à fait de votre souvenir. Pour

vous, songez-y, ce souvenir n'aura pas d'amertume : laissez-le donc sans défense, comme hier encore, surgir dans votre pensée. Est-ce que le nuage qui passe trouble l'onde qui le reflète? J'aurai seul les orages, j'aurai seul la peine, seul le regret et l'exil; car il n'y a de patrie qu'auprès de ceux qu'on aime. Mon cœur est désolé, mais je n'ai point de regrets : j'ai fait ce qu'un honnête homme devait faire. Ne pas vous aimer, c'était impossible. Dites, oh! dites que vous serez indulgente pour moi qui souffre, non par votre faute, mais cependant par vous. Vous m'avez montré quelque amitié, vous craindrez de me la retirer quand elle reste mon seul bien. Vous même avez daigné remarquer entre nous quelque lointaine conformité de sentiments et d'esprit. Que vous étiez généreuse de croire que je pouvais m'élever jusqu'aux régions où vous vivez! Vous l'avez sans doute oublié, mais je m'en souviens, que durant une de ces longues veillées dont vous m'accordiez la joie, vous m'avez appelé votre ami. Votre accent, votre sourire étaient si affectueux alors, vos beaux yeux attachés sur moi avaient tant de douceur! Que je ne perde pas tout cela en une heure. Songez que nous autres hommes, si orgueilleux d'une supériorité équivoque, nous ne savons pas nous taire, et que mon âme était suffoquée de cet aveu dont vous allez vous courroucer. Une femme eût pu garder le silence : nous ne savons mourir que sur le champ de bataille. Nous pouvons affronter le canon, nous ne savons pas rester muets quand nous aimons.

» Oui, vous me pardonnez; je le sens, je le crois, je le sais. Vous me permettez d'appuyer ma pensée, ma volonté, toute ma vie sur votre souvenir. Je l'ai placé si haut, qu'aucune profanation ni des autres ni de moi-même ne peut l'atteindre; il gouvernera ma vie, et personne au monde, personne ne le saura que vous seule et mes bonnes actions. Ce soir, vous embrasserez votre fils. Embrassez-le pour moi, le voulez-vous?... ou bien l'aimerez-vous moins, parce que je l'ai aimé? — En cet instant je vous vois, je vous entends comme si vous étiez là, près de moi; j'aperçois distinctement tout ce qui vous environne, et c'est quand tout mon être reflue vers vous, qu'il faut me frayer un passage au milieu des indifférents... Si vous saviez le supplice que j'endure, vous ne me refuseriez pas une parole de consolation. Soyez heureuse, et pardonnez-moi! »

Peu de jours après, mon mari recevait une lettre où Julien lui

mandait que les circonstances qui l'avaient éloigné réclameraient une absence plus longue qu'il ne l'avait d'abord supposé. Six semaines s'écoulèrent encore, au bout desquelles une seconde lettre nous informait qu'une position lui était offerte, dont il ne pouvait, dans l'intérêt de son avenir, rejeter le bénéfice. Il nous remerciait avec effusion de tous les bons procédés que nous avions eus pour lui. Je n'avais pas résisté à sa prière, et lui avais adressé, peu de jours après la réception du message secret, quelques lignes de pardon. Était-ce à moi de pardonner? Nous sommes parfois bien cruelles, Hortense, pour les femmes que la passion engloutit. Il y en a que Dieu lui-même semble vouloir précipiter. Sans mon fils et sans la mémoire de mon père, puis-je affirmer que j'aurais résisté à la fatalité qui me poussait sur ses pas? Deux années s'écoulèrent pendant lesquelles je n'ai pas eu d'autre pensée que de poursuivre l'œuvre qu'il a commencée dans mon enfant. Il y a quelques mois, nous apprîmes presque en même temps qu'il s'était engagé parmi les volontaires d'Italie, et qu'il avait été frappé, à Magenta, d'une des premières balles ennemies. Paul ne le sait pas encore; il n'a cessé de me demander quand il reviendrait; — il compte fermement qu'il reviendra : « Il l'a promis, dit-il, et je sais qu'il ne ment pas. »

Ici s'était arrêtée la plume de Madeleine. Mais sa destinée ne s'est pas bornée là. Elle a craint sans doute de laisser un chef-d'œuvre d'affliction inachevé dans le cœur de la pauvre femme, elle a voulu couronner en elle l'édifice de la souffrance. Il manquait à ce martyre le sceau de la suprême misère; il est venu s'y ajouter. Son fils, Madeleine l'a perdu. Est-ce que la nature se soucie de si peu et se dérange de son chemin pour épargner une mère! Elle a ses lois, et ne craint pas que la vie s'éteigne sur notre globe; elle y a pourvu. Les enfants qui meurent, elle les remplace par des enfants qui naissent. Les enfants ne meurent pas pour la nature toujours féconde. Madeleine ne compte pas dans l'ordre universel; sa félicité ou son malheur n'importent point au développement des choses dans le temps et dans l'espace. Parce qu'elle pleure, les étoiles ne dévieront pas de leur route, les roses ne cesseront pas de fleurir, les montagnes ne s'affaisseront pas; on ne verra point l'his-

toire remonter à son berceau, ni le cours des eaux refluer vers leur source.

Et si Madeleine meurt de chagrin, ce ne sera qu'un sillon de plus, aussitôt effacé, sur l'océan intarissable de la douleur.

Un an s'était écoulé à peine, et Madeleine reprenait la plume :

« Hélas ! tout est fini. Mon pauvre enfant est là, et il ne se réveillera plus ! Dès son début, la maladie laissait prévoir cette issue. Dieu m'a dépouillée... il m'a pris tout ce qui me restait.

» Je ne veux pas murmurer, je ne veux pas accuser... mais quelle épouvantable souffrance ! Il repose là, immobile et pâle ; ses lèvres n'ont plus de sourire, ses yeux sont éteints, ses bras qu'il tendait vers moi hier encore, ils sont inertes pour toujours. Je l'embrasse, je l'appelle : mes baisers ne le réchauffent pas, son front glace mes lèvres... Tant de silence et d'immobilité m'épouvantent. Demain ils l'enfermeront dans son cercueil, ils le descendront dans la terre froide et humide, — la neige, la pluie, le vent et la solitude habiteront sa tombe. Demain ils vont le dérober pour jamais à mes yeux. Mon Dieu ! mon Dieu ! que voulez-vous de nous ? Lui et moi, que vous avions-nous donc fait ? Ne lui avais-je pas enseigné à vous prier, à vous aimer ? N'ai-je pas été une honnête femme ? Ne lisiez-vous pas dans le plus profond de mon âme ce vœu d'en faire un homme de bien ? Cependant, vous qui n'avez besoin de rien, car vous êtes la plénitude, et la félicité mêmes, vous me l'avez pris. Seriez-vous jaloux, ô Seigneur ! du bonheur des mères ? Je ne pouvais croire que l'ayant envoyé à ma détresse, vous me le reprendriez ainsi, et que vous le déracineriez violemment de mon cœur. Mais c'est peut-être que vous avez voulu le cueillir avant que les hommes et la vie eussent tenté de le flétrir. Vous avez voulu l'avoir dans sa pureté et le placer, comme une rose matinale, dans le céleste jardin que vous cultivez vous-même dans les régions inconnues de votre séjour. Je sais qu'il est heureux et qu'il n'a pas perdu au change, mais c'est tout mon courage que vous m'avez ôté avec lui. Cependant, mon Dieu, soyez béni ! Mon orgueil et mon bonheur sont brisés au pied de votre trône, et je sais maintenant que vous seul méritez d'être adoré.

» Si vous étiez là, Hortense, vous pleureriez avec la pauvre femme qui vous écrit. Je marche dans l'ivresse de la souffrance, je ne distingue plus rien qu'à travers le brouillard qui enveloppe ma pensée. Je ressens l'épouvantable réalité, et cependant je ne puis y croire ; il me semble par instants que je suis emportée à travers les espaces, à la suite de cet être chéri qui n'est plus.

» J'ai prié toute la soirée près du lit où il repose, les pauvres petites mains jointes... j'ai ouvert la Bible et j'ai senti s'adoucir ma cuisante douleur. Au chevet des morts, c'est l'Éternel seul qui parle; excepté lui, l'Impénétrable, tout se tait. Au chevet des morts, se lève l'espérance, l'aurore d'un monde impérissable. Il faut que cela soit, il le faut ! il le faut !

» Ne croirait-on pas qu'il dort? Le rayon du soleil couchant, qui se glisse dans la chambre, a effleuré son visage, si doux encore dans la mort; il me semble qu'il s'anime, qu'il respire, que ses lèvres vont remuer, qu'il va tendre vers moi ses petites mains jointes et immobiles. L'illusion ne veut pas céder. Mais le sentiment de l'irrévocable retombe de tout son poids sur mon cœur. Hier encore il vivait... il se réjouissait de voir resplendir au dehors ce même soleil qui éclaire à présent ses traits pâles et muets. Comment hier est-il si loin de nous ? il y a là-bas des gens qui vont, qui viennent, et qui ne savent rien de ce qui se passe ici. Et combien de mères, en ce même instant, pleurent sur leurs enfants morts ! Donne-leur, Dieu impénétrable, donne-leur aussi l'espérance...

» Vous connaissez les peupliers devant mes fenêtres : ils se balancent lentement, comme le jour où il est né. Ils me rappellent ce jour. C'est la même chambre, c'est la même saison, c'est le même repos. Mais alors c'était la naissance. La mort n'est-elle pas une naissance, elle aussi, une naissance supérieure? Ils le disent, et je le crois ; il faut que je le croie pour vivre. Pauvre cher enfant ! Ma vie tout entière était en toi, et, au prix de ma vie, je ne saurais te rendre même un seul soupir ! Ta douce image m'entoure, tout est souvenir de toi dans cette maison. Là, près de ta couche, gît le dernier jouet que tu m'as demandé; c'est vous, chère Hortense, qui le lui aviez envoyé. Il vous aimait bien, et souvent il parlait de vous. Hier, il me demandait si vous viendriez à Noël, et il se réjouissait tant de vous voir ! Il parlait aussi de l'arbre illuminé, et voulait savoir quelles surprises, quels cadeaux nous lui ménagions.

» Il est dans le ciel. Mais où est le ciel? où est Dieu ?

» Je cache mes larmes tant que je peux devant mon mari, dont la

bonté est si grande, qu'il ne songe qu'à moi et à ma tristesse. Il me comble d'affection; je suis humiliée en secret de l'égoïsme de ma douleur.

» Si vous pouviez venir passer au moins quelques jours auprès de nous, Hortense, je vous en serais bien reconnaissante! J'ai besoin d'entendre votre voix, de presser votre main dans la mienne, de vous regarder, et de me dire que vous serez plus heureuse que votre amie, que votre dévouée

» MADELEINE. »

Notre cœur n'échappe à la ruine de toutes ses affections et de tous ses désirs que par la mort, la folie, ou la sainteté.

Après avoir côtoyé la mort, après avoir ressenti les approches de la folie, Madeleine a triomphé dans la sainteté. Poussée par la déception jusqu'aux extrêmes confins de la douleur terrestre, elle s'est élancée d'un bond jusque dans ce dernier asile. La sainteté est une sorte de délire mystique, une folie aussi peut-être, mais c'est une folie en Dieu. Est-elle plus grande, après tout, cette folie des cieux, que la folie de la terre? Dieu est-il autre chose que le cri de détresse suprême des affligés, le dernier appel de notre angoisse à la justice et à la miséricorde? Il faut qu'ils croient ou qu'ils meurent, ceux dont n'a pas voulu l'insouciante frivolité.

« Je suis debout, Hortense, et rendue à la vie quand je touchais au seuil de l'éternité.

» On me dit que les médecins, voyant le trouble de ma tête persister quand le corps marchait vers son rétablissement, étaient tous fort inquiets. La folie! Il y a des folies douces. Peut-être eussé-je trouvé dans la mienne tout ce que la réalité m'a refusé? On a vu souvent l'ambition frustrée de l'homme prendre possession de ses rêves dans le vertige. Pourquoi pas l'amour d'une femme? Elle est difficile à discerner la limite qui nous sépare du pays des chimères. Le christianisme lui-même a été appelé la folie de la croix par son grand apôtre. Puisque la

terre étouffe nos rêves, il faut bien que, pour respirer et vivre, l'âme fasse brèche vers le ciel; qu'elle jette le défi de la foi à tant de misères, qu'elle s'élance au delà et saisisse l'immensité de son désir.

» Et si la foi était la folie, bienheureux encore ceux qui entreraient dans ce paradis pour y cueillir le fruit de l'espérance à l'arbre de l'idéal !

» En me relevant de cette longue maladie, qui durant plusieurs mois m'a rendue étrangère à moi-même, mon premier mouvement a été vers mon enfant. Je l'ai demandé, et voyant qu'ils restaient muets autour de moi, je me suis tout rappelé. C'était comme si je le perdais une seconde fois. Mais à travers les larmes que je versai, j'ai vu briller cette fois le sourire de la miséricorde divine.

» Dieu est bon, Hortense, Dieu est notre père. C'est vers lui que, détachée des apparences corporelles, remonte l'âme qui vient de lui et qui ne s'est point lassée de rechercher sa perfection. Je me souviens aujourd'hui avec délices de cette parole de Walther, quand nous étions assis sur le coteau, et que, sous le ciel bleu, la plaine déployait devant nous tant de riches promesses : « Il est impossible que la mort ne soit pas un progrès. »

» Il y a des hommes, on l'affirme, qui croient au néant dans la mort. On les appelle des athées et on les maudit. N'est-elle pas assez lourde à porter, l'épouvantable pensée qui pèse sur eux et qui les écrase? L'homme, un ver de terre, se roulant dans la poussière entre deux néants. O les infortunés ! qu'ils doivent être malheureux de croire cela ! Je voudrais qu'ils fussent près de moi, je voudrais réveiller dans leur désespoir l'écho éteint de l'Eternel.

» Non ! la vie n'est pas un cauchemar, une monstrueuse iniquité ; le monde n'est pas un ossuaire... à ces catacombes que nous traversons, il y a sûrement une issue vers la lumière. Il est impossible que Dieu réclame de nous la justice, et que lui-même, il ne la connaisse pas.

» Le plus grand, le plus bel instinct de notre nature serait donc un mensonge, un parjure du Créateur écrit de sa propre main dans notre âme? Je ne suis qu'une femme, impuissante à m'élever jusqu'aux cimes de l'intelligence où règnent les philosophes, mais j'entends la voix intérieure qui me dit : Il y a une justice, il y a une justice! Mon cœur est sorti, avec ce cri, de sa dernière épreuve. Il y a une justice! Ce qui me commande d'être juste ne peut être que la justice même. Si Dieu n'était pas la justice, l'homme qui veut la justice, l'homme qui pratique la justice, serait supérieur à Dieu. Si tu voyais quel rayonnement cette lumière a jeté tout à coup

dans les ténèbres de ma vie! Oui, la voilà cette vérité que j'entrevoyais seulement, et qui brille aujourd'hui devant mes yeux comme un fanal qui ne s'éteindra plus. Il y a une justice, Dieu est la justice! J'embrasse le roc inébranlable où luit ce foyer révélateur. Je vois les iniquités de la terre, mais c'est à cette clarté que je les vois. Je compte les imperfections de ce monde, mais c'est l'image de la perfection, c'est l'image de Dieu qui me les fait compter. Dans cet amoncellement autour de nous de tant de crimes, d'erreurs, de ruines et de misères; dans ce désordre de nous-mêmes et de la vie, il y a quelque chose de supérieur à ce que nous voyons, quelque chose de plus fort et de plus haut que tout ce qui nous accable, quelque chose qui est en nous et qui vaut mieux que nous, qui vaut mieux que l'existence où nous gémissons.

Nous valons mieux que la vie, et ce désir inassouvi, cette soif inextinguible de bonheur et de perfection au sein de l'imperfection et de l'infortune, ne témoignent-ils pas assez qu'il y a au-dessus de cette réalité misérable une existence supérieure vers laquelle nous aspirons, une puissance mystérieuse qui nous cherche et que nous cherchons......

Ah! ceux qui furent élus pour porter témoignage de la compassion divine, ils ont une admirable mission! Dieu récolte leurs âmes dans le deuil de toutes les choses terrestres. Mais ces âmes, elles sont rares comme les épis après la moisson. Puis-je espérer que Dieu voudra de moi?

Frustrée de toutes les tendresses humaines, je sens renaître la flamme inassouvie; mais plus pure cette fois et plus désintéressée, elle monte droit vers l'Éternel. Je ressens au cœur une irrésistible ardeur de compatir et de soulager. Je voudrais aller vers ceux qui souffrent, baiser la robe de Jésus sur les sentiers de la charité. A souffrir toujours, je sais maintenant ce qu'il y a de souffrances sur la terre, de quels gémissements, de quelles larmes elle se remplit à chaque instant. Le cœur de Jésus, d'où ruissellent les flots de la charité, fut seul assez grand pour répondre à tant de misères. Je veux m'abreuver à cette source inépuisable; je veux aller, en m'inspirant de lui, vers les petits, vers les infirmes, vers ceux que les angoisses de ce monde ont cloués sur la croix. La charité des lèvres et de la main, ce n'est rien, quand soi-même on se refuse. Il faut se donner pour ne pas augmenter la misère par l'humiliation, pour ne pas aigrir l'affliction par le contact de l'orgueil ou de l'ignorance.

Mon fils, mon Paul bien-aimé, je te le promets, tu n'auras pas passé en vain. C'est vers les pauvres enfants que j'irai en ton nom, avec ton

souvenir et ton image dans le cœur. Je ferai le bien par amour de Dieu et de toi. Ainsi je te ramènerai sur la terre sans te ravir au ciel; et quand le jour sera venu d'aller te rejoindre au fond de ce mystère où tu te dérobes à mon regard et à mes embrassements, j'aurai la confiance d'avoir suivi le chemin qui peut conduire jusqu'aux sereines demeures où tu m'as devancée.

CHARLES DOLLFUS.

LA PRUSSE EN 1848 ET 1849

NOUVEAUX EXTRAITS DU JOURNAL DE VARNHAGEN D'ENSE

5me ET 6me VOLUMES [1]

— Jeudi, 4 mai 1848. [2] — Nos affaires d'Allemagne s'embrouillent de plus en plus. Bientôt nous n'aurons plus rien à reprocher à la Pologne; notre régime politique ressemble assez au gâchis de la décadence polonaise. On ne sait plus ce que c'est que l'Autriche. La Prusse ne se porte guère mieux. Aucune des deux n'a encore la moindre action sur ce qui se passe à Francfort-sur-le-Mein, et toutes deux s'y sentent menacées. Elles se retireront du mouvement allemand s'il ne veut point se laisser régenter par elles. Trop faibles pour vivre à part, elles sont encore trop fortes pour être complétement absorbées par l'Allemagne. Que doit, que peut faire la Prusse à l'heure qu'il est, avec ce roi, avec ces ministres, dans sa situation et dans celle de l'Europe? Une chose pourrait nous sauver; ce serait de marcher les premiers contre les Russes. Nous y gagnerions l'hégémonie [3] et la couronne impériale; mais il n'en sera rien.... Partout les tâtonnements, les hésitations de la faiblesse.

[1] *Tagebücher von K. A. Varnhagen von Ense.* Fünfter Band. in-8. Leipzig, F.-A. Brockhaus, 1862.

Voir les livraisons de la *Revue* du 15 janvier, du 15 février et du 15 avril 1862, tom. XIX, pp. 273 et 524; tom. XX, p. 539.

[2] P. 5.

[3] La direction des affaires générales de l'Allemagne en qualité d'État prépondérant, avec le titre d'empereur d'Allemagne pour le souverain de la Prusse.

— Jeudi, 11 mai, 1848 [1]. — J'ai emprunté ces jours-ci au jeu de quilles une comparaison qui a fait son effet. On disait que le roi devrait abdiquer et laisser gouverner le prince de Prusse [2]. « Oh ! s'écrie quelqu'un, il en est incapable ! »

« Point du tout, dis-je. Le premier venu peut gouverner *constitu-* » *tionnellement*. La boule que le joueur lance contre les quilles, a besoin » d'être bien dirigée pour ne point s'égarer en chemin; mais quand » le garçon de service la renvoie par le conduit, elle marche sans bron- » cher et ne dévie point de la ligne droite. »

—Mercredi, 17 mai 1848 [3]. —Les journaux ne sont pleins que d'articles en faveur du prince de Prusse, d'adresses au prince. Le parti réactionnaire redouble d'efforts pour assurer un retour, et pour faire de ce retour un triomphe. Ils feront reculer un instant leurs adversaires. Ce sera un succès, point une victoire. D'abord le prince ne reviendra qu'à la condition d'adhérer au mouvement constitutionnel, ce qui est un soufflet sur la joue de ses amis; puis, sa présence créera de nouvelles difficultés. On s'efforce, surtout, de le laver du reproche d'avoir donné des ordres au 18 mars. On démontre qu'il n'avait point de commandement. D'accord; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'il n'a point démontré qu'il cessait d'y pousser, approuvant les ordres qu'il ne donnait point, mettant la main à la pâte, ne se cachant guère pour exprimer ses sentiments... Ce n'est point seulement dans ces jours d'émeute qu'il a révélé sa morgue militaire, sa soif de représailles, l'envie qui le possède de faire battre et massacrer le peuple par les soldats, son mépris pour les droits du citoyen, son ambition de consolider par une effusion de sang le principe d'autorité. Ce langage est le sien depuis des semaines, depuis des mois entiers. Il l'a tenu, par exemple, à la nouvelle des Journées de février à Paris, à la nouvelle des mitraillades de Vienne. Cent fois l'écho de propos de ce genre est arrivé jusqu'à moi par le canal du comte de N***. J'en ai toujours été peiné et les ai toujours relevés. L'histoire n'en fournira que trop de preuves ; mais on n'écoute aujourd'hui que les criailleries du parti.

— Vendredi, 19 mai 1848 [4]. — Les officiers s'évertuent à chanter à table, à Potsdam, les louanges du prince. Du roi, il n'en est pas question.

[1] P. 14. — [2] Le roi actuel, frère du feu roi. — [3] P. 23. — [4] P. 27,

Pauvres Allemands ! Avouons qu'entre la France et la Russie, nous faisons en ce moment triste figure. La France démocratique, mais centralisée ; la Russie impériale dans la plénitude de l'unité de pouvoir ; nous autres Allemands, en dépit de nos aspirations vers l'unité, plus déchus et plus affaiblis que jamais, n'ayant pas moins de trois guerres sur les bras (contre les Italiens, les Polonais et les Danois), nos deux grands États, Autriche et Prusse, plongés dans des crises intérieures dont il est impossible de prévoir la fin ! Jusqu'ici nous pouvions faire quelque fond sur la paix, peut-être même sur une alliance avec la France, mais notre conduite en Pologne rend la paix douteuse, l'alliance impossible ; si nous sommes attaqués, nous voilà réduits à invoquer ou à accepter le secours des Russes, et c'en est fait de notre liberté. Ah ! que les deux Willisen avaient raison de redouter toute effusion de sang en Pologne, et le premier de mettre tout en œuvre pour calmer les Polonais ! Nos misérables ministres, ces Prussiens de la vieille roche et à courte vue, en lui mettant des bâtons dans les roues, nous ont fourvoyés dans la plus dangereuse position. Et l'Autriche va encore bien plus mal que nous. Elle tombe en lambeaux. Il semble qu'il n'y ait plus de salut pour l'Allemagne à moins qu'elle ne se précipite dans la voie de la révolution. Qui sait si nous n'aurons point à regretter tantôt l'échec de Struve et de Hecker ? Eh ! s'il faut que nous en venions après tout à la république, ce serait un vrai malheur de ne l'avoir pas embrassée sur-le-champ.

Visite du professeur Stahr. C'est un homme de sens qui voit aussi l'avenir fort en noir. Nous nous demandons comment il faudrait s'y prendre pour faire accepter à l'heure qu'il est un mot de saine politique, et nous n'apercevons aucun biais. Il faudrait d'abord frayer la voie.

—**Mercredi, 24 mai 1848**[1]. —Je ne conteste point la valeur du principe des nationalités, et consens de bon cœur à le voir régner, mais sous condition ; point exclusivement, point uniquement, parce qu'il n'y a rien au monde qui puisse subsister et régner hors du concours de la vie générale. Les peuples, les États, les pays mêmes où ce principe domine, ne sont que des phénomènes toujours sujets à des changements et à des métamorphoses. Si ç'avait été la volonté de Dieu que chaque peuple continuât de vivre à part, chaque pays d'avoir des

[1] P. 37.

frontières immobiles, il n'y aurait eu sur la terre que des îles par trop inégales en grandeur, et la civilisation aurait marché partout d'un pas si uniforme, qu'il n'y aurait eu nulle part prépondérance d'esprit, de capacité et de courage; toutes choses qui ont pour conséquence forcée la conquête au dehors. Or nous savons que le monde est tout autrement organisé. Les peuples naissent et disparaissent, se mêlent entre eux, sont tour à tour oppresseurs et opprimés, conquièrent de vastes espaces, sont refoulés dans d'étroites limites; les pays n'ont point de barrières immuables, les montagnes mêmes n'en sont point; on passe les fleuves, on franchit les mers. Il n'est donc point possible de conserver et d'appliquer rigoureusement le principe des nationalités. Heureusement pour l'avenir des sociétés, elles ont une base plus solide et d'un ordre plus élevé, je veux dire le principe des constitutions civiles. La communauté d'origine et de langage est moins forte à réunir les hommes que la communauté des formes de gouvernement, des lois, des mœurs et des institutions, pour ne rien dire de la religion et du degré de culture intellectuelle. De là vient que des branches d'un peuple donné peuvent fort bien passer aux bras d'un autre peuple, et vivre contentes et heureuses dans ce nouveau milieu, surtout quand la fusion leur procure de grands avantages, une constitution plus libre, des lois plus parfaites, des ressources plus abondantes. Je me résigne à voir encore des Allemands [1] appartenir à la France, des Slaves à l'Allemagne, des Italiens et des Français à la Suisse; je ne vois pas que ce soit un malheur, et je ne crois pas qu'on puisse arriver à des démarcations tout à fait précises. Voilà pourquoi il ne faut point sacrifier de prime-abord le principe des circonscriptions politiques à celui des nationalités. Il faudra bien que quelques milliers de Polonais prennent décidément leur parti de contribuer à l'arrondissement de la Prusse; les Allemands de la Livonie et de la Transylvanie ne se rattacheront plus guère à la grande patrie qu'ils ont quittée; les Tchèques ne sortiront plus du cercle où les Allemands les ont englobés. Puisse-t-on ne point perdre de vue ces simples vérités au milieu des agitations populaires qui s'annoncent partout à l'heure qu'il est! Je place aussi haut qu'on voudra le principe des nationalités, particulièrement dans les lieux où il a déjà abouti à une organisation politique; mais je me refuse à y voir la base unique de l'État.

Les peuples les plus vivaces que nous connaissions sont des métis, en première ligne les Français et les Anglais, les Allemands pour la

[1] Les Alsaciens.

plupart. Les Russes, hors un faible mélange de Tartares, sont encore un peuple de race primitive, mais où en sont-ils? Les Polonais, autre race primitive (au moins en gros), ne sont plus que des opprimés, et, le peuple le plus pur et le moins mêlé, les Juifs, ont perdu jusqu'à la terre où ils étaient indigènes : signes trop éclatants qu'il y a quelque chose au-dessus des affinités naturelles!

— Vendredi, 2 juin 1848 [1]. — Peu d'apparence de voir nos affaires d'Allemagne se débrouiller de sitôt, et moins encore nos affaires de Prusse; au contraire une confusion toujours croissante : réaction des aristocrates, palinodie des libéraux, ceux-ci désunis comme s'ils n'étaient plus en face de l'ennemi commun et qu'ils l'eussent vaincu ; la majorité des députés berlinois à la remorque de nos misérables ministres. A Francfort, les Beckerath, les Radowitz, les comte d'Arnim, les Vincke étalant leur nullité; celui-ci, le héros de l'année dernière, redevenu un simple gentilhomme de Westphalie, bien bavard, redescendu au rôle de fonctionnaire prussien.

Plus d'espoir que dans le peuple proprement dit, dans ce peuple au sein duquel fermentent et se renouvellent sans cesse ni trêve de nouveaux éléments de force, de bon sens et d'intelligence.

— Samedi, 18 juin 1848 [2]. — J'ai agi en parfait honnête homme, et me suis donné toutes les peines du monde pour coordonner tout ce que j'avais de renseignements favorables, de brillantes illusions sur le roi, pour démêler là dedans un but politique et pratique, pour me persuader que ce but existe. Peines perdues! Il ne veut point s'y prêter: il a hâte de briser et de disperser mon échafaudage, de me démontrer la vanité, le ridicule, le mensonge de mon idole. Je dois même renoncer à lui supposer les bonnes intentions auxquelles j'aurais voulu continuer de croire: elles n'existent point, du moins pas sous la seule forme qui aurait pu les rendre utiles. Il devient de jour en jour plus visible que le roi n'a cédé qu'à la contrainte, qu'il en est honteux et irrité, qu'il maudit et déteste la ligne de conduite qu'il a promis de suivre, qu'il ne veut point s'y engager, qu'il voudrait en sortir. Il y est merveilleusement aidé par ses ministres qu'il ne laisse pas de haïr aussi. Le peuple, qui a de bons yeux, est défiant et sur ses gardes. *La révolution n'est donc point finie*, la guerre continue; il ne faudrait point s'étonner qu'il y

[1] P. 51.
[2] P. 73.

eût encore des collisions, et que l'un des deux partis restât sur le carreau.

— 29 juillet 1848 [1]. — *Les constables.* — Berlin a pris fort inopinément une physionomie nouvelle, vraie physionomie de masque, inconnue à nos ancêtres, inouïe. C'était autrefois une ville où dominait l'élément militaire : officiers en chapeaux à plumes, lieutenants de la garde, grands et beaux soldats, gendarmes. Depuis la Révolution, c'était une ville de bourgeoisie, de garde nationale, d'artisans et d'ouvriers. Berlin vient de passer ville de constables. On n'y voit plus autre chose, la ville entière est à eux. Ils flânent dans toutes les rues les mains derrière le dos. Il y en a à tous les coins, par groupes de deux, de trois, de quatre au plus. Ils fourmillent à la promenade des Tilleuls. On se heurte partout à des constables. J'ai vu le pavé encombré d'ouvriers que la faim chassait du logis ; les constables l'encombrent par devoir et par métier. En ce temps d'activité, ils se chargent de nous représenter l'oisiveté dans son plus splendide épanouissement. Mais l'oisiveté est la mère de l'ennui. On se souhaite quelque occupation, et, faute de besogne raisonnable, on s'en crée d'inutile. Si ces gens-là appartiennent en partie aux classes douteuses ou dangereuses, criminels graciés, soldats dégradés, anciens stipendiés de la police, délateurs à gages, ils se composent aussi d'artisans ruinés, de bourgeois besoigneux, de commis sans place et autres personnages des plus honorables. Ils ont tous en général un vif sentiment d'honneur et tiennent à gagner leur haute paye. Aussi, tout en flânant ou en stationnant, cherchent-ils de tous leurs yeux à découvrir quelque désordre qui leur permette d'intervenir. Comme les désordres sont rares, nullement en proportion avec la multitude des constables, ils inventent l'occasion qui ne veut pas naître, interviennent et empoignent sans rime ni raison, dévisagent les passants avec impudence, se font montrer des passeports à tort et à travers, écoutent les conversations, engagent les gens paisiblement arrêtés devant un étalage à circuler, empoignent le soir les barbes suspectes par leurs dimensions, traînent au violon comme fille de mauvaise vie la pauvre servante qui va chercher sa maîtresse en ville ou qu'on envoie à la pharmacie. J'en passe et des meilleures. Ah! que M. le Président de la police, de Bardeleben, a bien raison quand il déclare qu'on n'a jamais rien vu de semblable à sa consta-

[1] D. 198.

blerie. Il est vrai; ce monstre, enfanté par la sagesse de l'autorité et l'imagination de la police, est jusqu'à présent unique en son genre. Mais quand M. le président de Bardeleben ajoute que sa création n'a point de précédents dans le passé, il cesse d'avoir raison, car elle se rattache visiblement à plus d'un vieux rouage: prévôt des mendiants, gardes de nuit, surveillants de police, gendarmes, espions, limiers, etc. Le seul trait de génie dont nos magistrats puissent revendiquer l'honneur est d'avoir mélangé et fusionné ces éléments, car les éléments mêmes préexistaient chacun à part et avaient chacun leur nom et leur gloire dans l'histoire. De plus, l'autorité et le président de la police se font de singulières illusions sur le compte de leurs nouveau-nés. Ils nous donnent leurs constables pour des messieurs polis et modestes, qui ont ordre de procéder avec toute sorte de douceur et de gentillesse, de *recourir d'abord aux bonnes paroles*, de n'être sévères qu'à la dernière extrémité, de n'empoigner que par impossible. En réalité, c'est par ce dernier point qu'ils commencent et le premier cas venu leur paraît toujours cet impossible. De leur douceur et de leur gentillesse, on en raconte des traits charmants. Après en avoir publié quelques-uns, la *Zeitungshalle* s'écrie par forme de conclusion : « A bas, à bas sur-le-» champ cette indigne et misérable institution! Qu'on se dépêche de » nous en débarrasser! Elle déshonore la ville qu'elle transforme en un » pénitencier avec des gardiens dans tous les corridors et à tous les » coins. A bas cette création monstrueuse de l'esprit de police et d'es-» pionnage qui corrompt les trop nombreux citoyens qu'elle raccole » pour son service, et qui nous coûte à nous un million, oui un million » d'écus! »

Nous nous associons de tout notre cœur au vœu de la *Zeitungshalle*. La fainéantise de la pauvreté ou de la gueuserie est un spectacle qui me peine, qui m'agace quelquefois; mais la vue de cette fainéantise privilégiée qui déguise mal le plus affreux métier, soulève la conscience de toutes les âmes généreuses et honnêtes. Cette institution est un outrage que nous jette le despotisme, une protestation audacieuse contre la liberté, que Berlin ne supportera pas longtemps. Ne pouvant donc prédire aux constables une longue existence, et persuadé que Berlin pourrait bien perdre d'un moment à l'autre la physionomie qu'ils lui prêtent, nous conseillons à tous les étrangers d'y accourir au plus tôt pour voir par curiosité ce que c'est qu'une ville de constablerie. On dit que l'autorité municipale s'est empressée d'envoyer une députation à Potsdam, afin d'inviter la cour à revenir bien vite à Berlin; à Berlin, autrement dit, à Constable-ville, qui, grâce à ses nuées de constables et aux nouvelles

grilles du château, est redevenue une résidence parfaitement sûre, tranquille, policière, où, pour le moment du moins, les constables sont comme en paradis.

— Samedi, 5 août 1848[1]. — ... L'Italie m'inquiète. Si les Français y entrent, on ne négligera rien pour pousser l'Allemagne à une guerre contre la France, et si cette manœuvre réussissait, ce serait pour les deux pays le plus grand des malheurs. Pour nous, c'est un schisme inévitable; république d'une part, royauté de l'autre, et l'un et l'autre sous la tutelle de l'Étranger.

— Mardi, 8 août 1848[2]. — Proclamation misérable et ridicule du chef, j'allais dire du colonel des constables. Il veut qu'on prenne patience avec eux. Ils sont encore maladroits et grossiers, mais ils se formeront et on finira par se faire à eux. Jolie occupation pour les Berlinois que de contribuer et de servir à l'éducation des constables.

— Mercredi, 9 août 1848[3]. — ... Le soldat prussien est partout insupportable au bourgeois. Partout des collisions, dans les villes des vieilles provinces comme dans celles des nouvelles. Naturellement on s'en prend sourtout aux généraux et aux officiers; mais on fait remonter le blâme jusqu'au prince de Prusse. — C'est lui, dit-on, qui travaille depuis des années à répandre parmi les troupes cet esprit de corps et d'insolence. Rien de bon à ses yeux dans l'armée entière. Aussi faut-il la licencier et la réorganiser sur un nouveau pied.

— 11, août 1848[4]. — Quand une révolution a jeté son premier feu et qu'elle a franchi le premier pas, ses héros s'effacent pour la plupart, ayant accompli leur tâche et laissent volontiers à d'autres la menue monnaie de la besogne. C'est alors qu'accourent les égoïstes, les intrigants, les lâches qui se sont tenus cachés pendant la lutte, les braillards et les fanfarons qui veulent utiliser à leur bénéfice le nouvel état de choses, et qui gâtent tout ce qu'ils touchent. Ils sont les premiers à crier que tout est fini, qu'on a conquis tout ce qu'on souhaitait, qu'il faut savoir s'arrêter, tendre la main à ses adversaires, leur offrir la paix. Et cependant la guerre continue, mais une guerre sourde, et d'autant plus dangereuse, par laquelle on se laisse surpren-

[1] P. 150. — [2] P. 153. — [3] P. 154. — [4] P. 158.

dre avant d'avoir soupçonné l'activité de l'ennemi. C'est de ces médiocrités, de ces demi-libéraux, qui prétendent réduire la liberté à la mesure de leur faiblesse, de ces pauvres ambitieux en quête d'emplois et d'honneurs, dont un portefeuille suffit à flatter la vanité, que doivent se garer les amis de la liberté, bien plus encore que de leurs adversaires déclarés. Ceux-ci peuvent être de braves gens ou de nobles cœurs. Ces égoïstes et ces intrigants sont des gueux et des traîtres.

— Dimanche, 10 septembre 1848[1]. — La morgue militaire et nobiliaire est le mal qui nous ronge. Il faut voir les airs que se donnent ces beaux fils, officiers de la garde, comtes et barons. Plus de cœur, nul sens, nulle probité, chez beaucoup même peu de courage. Beaucoup de bruit et peu d'étoffe, pour ne rien dire de bien des hontes. Ils détestent le roi et vantent le prince de Prusse; mais ils n'aiment guère plus le prince, et ne sont pas éloignés de le renier aussi. Il faut que cette race disparaisse.

Dans trois ans d'ici, l'armée prussienne sera renouvelée et ne contiendra plus un seul simple soldat qui n'ait assisté comme bourgeois à la révolution. Mais quant à l'aristocratie, il ne faut pas moins de trente ans, il faut une nouvelle génération, pour que la révolution puisse prendre racine.

— Deuxième semaine de septembre 1848[2]. — Vers la fin du ministère Auerswald, les ministres eurent une scène orageuse avec le roi. Il les conjurait, il leur commandait de dissoudre l'Assemblée nationale, de désarmer la garde civique; ils seraient ses sauveurs, leur nom vivrait éternellement dans l'histoire, ses troupes étaient prêtes à soutenir le coup. Les ministres prennent peur; Auerswald ne veut pas, Hansemann tergiverse, Schreckenstein se défend, Gierke parle avec le plus de force contre une pareille entreprise. Le roi leur dit qu'il se mettait à leurs genoux, comme l'empereur Frédéric devant Henri le Lion. Cela encore ne prend point. Les ministres passent dans la pièce voisine pour délibérer. A leur retour, le roi, qui dessinait force fleurs sur une feuille de papier, leur demande, sans lever les yeux, s'ils se sont décidés. Quand il les entendit persévérer dans leur refus, il entra dans une terrible colère, accabla d'injures Auerswald, Schreckenstein, Hanse-

[1] P. 189.
[2] P. 192.

mann : ils le trahissaient, ils l'avaient trompé. Il s'emporta surtout contre Gierke et lui cracha même au visage.

— Dimanche, 24 septembre 1848[1]. — J'ai peu dormi cette nuit, ayant l'âme troublée par le spectacle des affaires publiques. Comment l'Allemagne sortira-t-elle de ce gâchis? Par la liberté, j'en suis bien sûr, mais par une liberté mêlée de tombeaux et de ruines, précédée d'une longue guerre civile. Le fléau n'est point inévitable, les gouvernements pourraient le prévenir; mais leur improbité entraîne tout dans un abîme commun. C'est l'aristocratie qui possède encore tout le pouvoir; elle en abuse pour faire le mal; les constitutions ne sont qu'une comédie. Le peuple le sent, le voit fort bien, et sa méfiance est extrême. Rien ne pousse plus violemment à la fureur et à la vengeance que le sentiment d'être trompé et joué.

— Dimanche, 24 septembre 1848, au soir[2]. — « L'homme heureux par excellence, dit Gœthe, est celui à qui il est donné de finir sa vie comme il l'a commencée. » Il me semble qu'à ce compte je puis m'estimer heureux. Tout ce qui a rempli et charmé ma jeunesse est encore l'amour et la consolation de ma vieillesse, études classiques et historiques, Homère, Horace, Ovide, Xénophon, Platon, Sénèque, Cicéron; mes ébauches sont devenues des travaux qui ont rencontré des juges bienveillants, et j'ai pu satisfaire l'envie que je nourrissais d'étudier la vie sous tous ses aspects; le joyau de ma vie, la conquête de Rahel, est à mes yeux un incomparable bonheur, et après l'avoir perdue prématurément, j'ai trouvé une consolation solide et durable dans les chers souvenirs qu'elle me laissait. Et ma vie politique! La liberté française a enthousiasmé ma jeunesse, j'ai combattu avec la France qui secouait son joug. De trop longues années se sont ensuite écoulées pendant lesquelles mon pays fut opprimé. J'ai combattu l'oppression de toutes mes forces, de toute mon influence, de tout mon talent; mais j'étais résigné à ne plus voir le flambeau de la liberté illuminer l'Allemagne. Et voilà que j'ai assez vécu pour le revoir dans mes vieux jours. Je suis maladif, il est vrai, incapable d'un concours actif et vigoureux; mais l'esprit et le cœur sont encore verts. L'éclat que projette la liberté est pour le moment affaibli et troublé, à cause des matières impures dont on ne cesse d'encombrer son foyer; mais la flamme se purifiera

[1] P. 204.
[2] P. 206.

et redeviendra plus brillante que jamais, j'en ai la ferme conviction. Je ne songeais plus qu'à compléter dans le calme et la retraite mes travaux littéraires, qu'à utiliser jusqu'au bout mes matériaux. Je n'osais pas viser plus haut, et voilà mes rêves réalisés. Je me sens pénétré par le souffle d'une vie nouvelle, plus mâle et plus digne, et quelles que soient mes défaillances, mon irritation, mes chagrins, j'en sens tout le prix et toute la portée. Mon cœur brûle pour la patrie, pour le peuple, pour la liberté et l'État. Quoi qu'il arrive, je remercie le ciel d'avoir tant vécu.

— Lundi, 25 septembre 1848 [1]. — Lecture dans le *Dictionnaire philosophique de Voltaire*. Quel puits d'esprit, de pénétration, d'érudition!

— A propos du 12 octobre 1848 [2]. — Les choses marchent en Allemagne comme elles ont marché en France. La modération et la magnanimité ont présidé aux débuts de notre révolution. Le peuple a laissé fuir tranquillement les vaincus du 18 et du 19 mars. Tout vainqueur qu'il était, il n'a pas touché à un cheveu de la tête de ses plus odieux ennemis, il n'a pas songé à commettre un seul acte de vengeance. La révolution a été bien mal récompensée de cet excès de générosité. Une succession de ministères incapables a marchandé, méconnu les droits du peuple; de ruses en perfidies, on a cherché à l'envi à rendre la liberté illusoire. A l'heure qu'il est, tout est encore en question; rien d'assuré, nulle garantie, la trahison perce de toutes parts. L'émigration de Coblentz, la convention de Pilnitz n'étaient pas plus hostiles au peuple français, que ne le sont à l'Allemagne les traîtres qui se sont glissés à Francfort. C'est à ces bruyants apôtres du germanisme qui prétendaient accaparer les peuples, qu'est due la misère de la patrie allemande. Ils n'ont jamais exhalé qu'un souffle empoisonné. Ils ont déshonoré la cause de la liberté; ils sont les auteurs, les seuls auteurs des maux que nous souffrons, par leur hypocrisie, par leurs fausses aspirations, par leur égoïsme et leur lâcheté. Ce sont eux qui poussent à l'insurrection le pays qui voit son honneur compromis par un armistice honteux, sa liberté confiée à des mains douteuses, effrontément entamée, foulée aux pieds. Ils osent imputer au peuple et à la liberté les crimes qui sont le pur produit de leur incapacité et de leur trahison, de leur orgueil et de leur insolence, et on les entend qui parlent sans

[1] P. 208.
[2] P. 232 et suiv.

vergogne de réprimer les excès de la liberté. Déjà la force brutale lève le front dans toute l'Allemagne ; le sang a coulé partout. Les vrais provocateurs de ces scènes de sang et de meurtre sont ceux qui portent la main sur nos libertés, qui attaquent les droits du peuple. Ce sont les ennemis de la Révolution qui lui mettent à la main les armes dont elle aimerait mieux se passer. Mais on n'égare point si aisément le sentiment populaire qui discerne fort bien d'où vient le mal ; et il ne suffit point d'un bouc émissaire pour aveugler la nation et le tribunal de l'histoire.

On nous envoie de Francfort l'énoncé d'un projet de loi, relatif à la protection du parlement et des membres du pouvoir central. Ce projet ne dépouille point seulement le territoire entier de Francfort, mais encore toutes les provinces voisines, du droit imprescriptible de nommer librement des représentants du peuple. Tout ce qui est allemand de cœur en éprouve une impression si fâcheuse qu'on songe à prier un parlement qui aurait besoin pour sa sécurité de lois aussi draconiennes, de vider au plus tôt le territoire de Francfort. A ce prix, sa présence serait partout un fléau. C'est affaire à lui de se pourvoir ailleurs. Ce qu'il aurait de mieux à faire serait de bâtir dans les airs et d'emprunter aux oiseaux d'Aristophane le plan d'une ville nouvelle.

Ah ! que la langue allemande est riche en belles expressions ! *Représentation du peuple*, à Berlin, à Francfort-sur-le-Mein ! Mais le même mot qui veut dire que le peuple et la liberté sont représentés *(Vertretung)*, veut aussi dire qu'ils sont foulés, et Dieu sait s'ils s'en aperçoivent. *Administration de l'Empire (Reichsverwesung)* ! Mais c'est aussi, comme qui dirait : *pourriture et dissolution de l'Empire*. Oui, nous sommes heureux en termes. Il n'y en a point de meilleurs pour caractériser la situation.

— Vendredi, 13 octobre 1848 [1]. — Remarquons que le mouvement révolutionnaire n'a abouti ni en France, ni en Allemagne, ni en Italie : la liberté n'est point garantie, comme on se plaisait à l'espérer, par des institutions neuves et solides. Si le mouvement est resté stérile dans notre Allemagne et en Italie, c'est pour avoir été incomplet. En France, il semble qu'il soit arrivé à terme, mais ce n'est qu'une illusion. Là aussi la réaction domine partout, et la toute-puissance est aux vieilleries. La révolution politique est tout en dehors, et il faut

[1] P. 235.

une révolution sociale pour atteindre l'intérieur. Cela exige bien du temps, et le mouvement subira encore bien des oscillations.

La première révolution française a tenté de supprimer violemment le passé qui est revenu tout doucement. La dernière nous fait assister au spectacle de la force qui veut supprimer l'esprit nouveau. Au lieu d'une noblesse émigrante à Coblentz, on voit des prolétaires qui vont en exil; mais ils ont leur nombre pour eux, ils tiennent bon, et les portes de l'exil se rouvriront.

— Samedi, 21 octobre 1848[1]. — Je suis sorti malgré la pluie, et je me suis mêlé au peuple sur la place du marché. J'ai été encore une fois fort étonné du progrès de l'instruction et des mœurs dans les classes inférieures. Pas un gros mot et plus d'une parole saine. J'ai même surpris quelques réflexions politiques, relatives à l'Assemblée nationale et à ce qu'elle fait pour la cause des ouvriers. Cela respirait le bon sens, la confiance, la patience; point d'espérances exagérées. Qu'ai-je appris au contraire tous ces jours-ci, soit par moi-même, soit par ouï-dire, sur le ton qui règne dans le grand monde? Que d'expressions grossières et brutales, quels vœux impitoyables et honteux, quelles idées basses et coupables! En vérité, il semble que la civilisation se retire à vue d'œil d'en haut; ou plutôt sous le vernis qui la représentait et qui s'écaille, on découvre les sentiments les plus indignes et les plus grossiers, l'égoïsme le plus hideux. Après les grands, ce sont surtout les savants qui donnent dans ce vice; plus d'un célèbre et savant professeur a une manière de voir et de sentir et emploie des termes qu'on n'entend plus sortir de la bouche même d'un charretier ou d'un balayeur.

— 23 octobre 1848[2]. — Aux yeux du roi, un prince, un prince régnant, est un être supérieur qu'il range dans sa propre caste, un homme de droit divin favorisé et privilégié; pour tous les autres, quelque nobles et distingués qu'ils soient, ils rentrent dans la vile multitude. C'est pour ceux-là que sont toutes ses attentions et toute sa sollicitude; il traite les autres sans conséquence. Aussi faut-il voir son trouble et sa colère si, dans une soirée, un invité de médiocre parage vient à se trouver assis dans un fauteuil et un prince sur une simple chaise. Il n'a point de repos qu'il n'ait remis chacun à sa place.

[1] P. 244.
[2] P. 247.

— Jeudi, 26 octobre 1848 [1]. — Je suis encore étonné et effrayé des expressions inhumaines et impies dont on n'a pas honte d'user dans les hautes classes en parlant des classes inférieures ; je rougirais de parler des bêtes sur ce ton-là. Un ouvrier, un pauvre, dès qu'il ne se cache pas sous un uniforme, est par lui-même un drôle, un gibier de potence qui mérite de mourir de misère ou sous le sabre. Sa femme et ses enfants sont une engeance maudite. Le droit et la liberté ne sont point faits pour ce ramassis de gueux. Qu'ils meurent de faim sans se plaindre et sans importuner les grands dans l'étalage de leur luxe et de leur orgueil ! Et ces grands osent se vanter d'avoir de la religion ! Croient-ils trouver grâce devant le Christ ? Ce nom est dans leur bouche un plus gros blasphème que tous ceux des esprit forts. Pour moi, je ne doute point qu'il n'y ait plus de diablerie dans la fureur et la dureté des aristocrates que dans les plus affreux excès du courroux populaire. Ceux-là ont par avance l'éducation, la richesse, un pouvoir tyrannique dont ils abusent honteusement toute leur vie. Le peuple, sans instruction et sans protection, a des fers à rompre et des outrages à venger. Faut-il s'étonner s'il n'y garde point de mesure ?

— Mercredi, 1er novembre 1848 [2]. — Il me semble que les démocrates entendent mal leur affaire. Avant d'aller si loin, ils devraient d'abord s'établir solidement sur le terrain de la monarchie constitutionnelle. Ils y trouveraient des milliers d'alliés animés des mêmes sentiments qu'eux et qui leur sont présentement hostiles. Ils s'y retrancheraient, et ce sont de bons retranchements qui leur manquent. N'a-t-il point fallu que le luthéranisme ébranlât le catholicisme avant que le libre-examen pût les prendre à partie tous les deux ? Puisqu'ils ont eu l'habileté d'appeler modestement leur journal *La Réforme* et non point *La Révolution*, pourquoi parlent-ils tant de république ? Allons, c'est qu'ils ne visent point à être habiles, mais seulement francs et hardis, et cela ne leur a pas trop mal réussi jusqu'à présent.

— 11 novembre 1848 [3]. — Un major (Leblanc ?) annonce à Wrangel [4] que tout est tranquille. L'autre réplique avec une grosse gaieté : « Au » diable, mon cher ! J'aurais mieux aimé apprendre qu'on vous eût » pendu : j'aurais au moins su tout de suite quel parti prendre. »

[1] P. 250. — [2] P. 259. — [3] P. 276.
[4] Commandant de place de Berlin pendant l'état de siége.

— Ce soir, 12 novembre 1848[1]. — Les débuts de cette saison d'hiver me rappellent, bon gré, mal gré, les commencements de l'hiver de 1812. La cause de notre chère Allemagne semblait alors perdue : Napoléon, au faîte de la gloire et du pouvoir, envahissant la Russie en victorieux, tous les Allemands sous ses drapeaux, les troupes de l'Autriche et de la Prusse à sa discrétion ; Berlin occupé par une garnison française, toutes les forteresses du Rhin à la Vistule entre des mains françaises ; point d'espoir de résistance, les plus vaillants défenseurs de la patrie perdus au fond de l'Espagne ou de la Russie, les princes allemands valets de Napoléon, les provinces allemandes surveillées par la police française ! On nous prenait pour des fous désespérés, et jamais pourtant nos espérances n'avaient été ni plus grandes ni plus actives. Et comme elles se sont réalisées !

Il en est de même aujourd'hui : la liberté allemande est partout grièvement atteinte, elle paraît perdue sans ressource ; l'Autriche, la Prusse et le pouvoir central rivalisent de brutalité et de perfidie, et tout leur réussit. Vienne, Francfort, Berlin enfin, dans les chaînes, Milan aussi et bientôt Pesth ; la France déchirée et point portée à la guerre. Notre situation semble vraiment déplorable. Sur quoi compter ? Notre Assemblée nationale désorganisée, poursuivie, exhale en impuissants soupirs les derniers restes de son ardeur, l'état de siége nous ôte toutes nos armes, étouffe toute vie politique ; la presse, la tribune muettes ; la réaction en possession de tous les avantages en usera sans miséricorde ; point de résistance possible contre la force armée accumulée ici, point d'espoir de la gagner ; je ne compte point sur le soulèvement des provinces où les autorités vont redoubler de rigueur ; l'Assemblée nationale, bien loin d'allumer une guerre civile, s'éteindra comme une flamme mourante ; et, s'il y a de nouvelles élections, elles pourraient bien tourner dans le sens de la réaction. En vérité, en vérité, les choses semblent désespérées. Eh bien, je n'ai jamais eu ni plus d'espoir, ni un plus ferme espoir. Je n'ai jamais cru plus sûrement au triomphe de la liberté que ce soir, le propre jour de la déclaration de l'état de siége. Seulement, ce qui me paraissait tantôt si près de se réaliser se trouve reporté à une époque indéterminée, et je dois plus que jamais renoncer à vivre assez pour voir la nouvelle aurore. Elle n'en viendra pas moins. Je ne sais ni quand ni comment, mais j'entrevois au loin, à travers les brumes de l'horizon, une vive lueur. Hier encore, que la liberté paraissait puissante et de quel pas elle marchait !

[1] P. 279.

Milan affranchi, la Hongrie indépendante, Vienne soulevé pour la seconde fois. Que nous paraissions forts et quelle peur nous faisions aux gouvernements! Ils ne sont eux-mêmes aujourd'hui ni plus puissants ni plus effrayants à nos yeux. Tout a pris bien vite une face nouvelle; raison de plus pour que le revirement soit brusque.

Nous n'avons point respecté la liberté des Polonais, nous avons marché sur les Slaves, des Allemands se sont réjouis de la chute de Prague. Nous apprendrons que nous ne sommes pas plus qu'eux, et que pour fiers et fanfarons que nous étions tantôt, nous n'en pouvons pas moins retomber dans l'esclavage. Nous avons encore bien des choses à apprendre par le fait et au profit de la Révolution. Il ne manquera pas de gens qui sauront exploiter le passé en vue de l'avenir.

— 12 novembre 1848 [1]. — Tous les ministres demeurent et travaillent dans l'hôtel du ministère de la guerre, pourvu d'une garnison de plus de deux mille hommes et mis en parfait état de défense. Le lieutenant-colonel de Griesheim y a dîné aujourd'hui. On parlait gaiement des affaires du jour. Quand on se leva de table, on regarda la pendule et on vit qu'il était cinq heures. Voici, dit-on, l'état de siége qui commence. On le proclame en ce moment à son de caisse sur la place du Château. Là-dessus tout le monde de se lever, de remplir les verres, de trinquer et de boire joyeusement à la santé de l'état de siége. O la glorieuse campagne!

— Samedi, 18 novembre 1848 [2]. — L'aristocratie militaire est très-mécontente des propos des députés berlinois. Elle l'est bien plus encore des réponses du prince de Prusse qui a donné sa parole d'honneur qu'il adhérerait fermement aux principes constitutionnels. « Je ne sais, » a-t-il ajouté, qui régnera après les Hohenzollern, mais ils tomberont » du moins avec honneur. En sommes-nous donc là, se demande-t-on? » A présent que tout va bien est-ce le cas de parler de déchéance? Et » de quoi s'avise-t-il de se ranger à la constitution? Qu'elle aille au » diable! » Il y a une chose que veut fermement l'aristocratie militaire : c'est son propre maintien.

— Lundi, 20 novembre 1848 [3]. — ..... On commence à dire de

[1] P. 281.
[2] P. 298.
[3] P. 302.

Wrangel que c'est une pauvre copie de Blücher. Il se plaint lui-même amèrement du rôle qu'on lui fait jouer. Il est las des risées et de la haine qui s'attache à lui. Il dit qu'il voudrait voir l'état de siége à tous les diables et qu'il aimerait mieux en voir la fin aujourd'hui que demain. Bref, après avoir débuté sur un ton si brutal, il assure piteusement qu'il n'a pas encore fait couler de son chef une goutte de sang, et qu'il compte bien s'en tenir là. On lui a rédigé sa proclamation; on a tant bien que mal accommodé pour les journaux sa fameuse harangue de la revue. C'est un homme qui ne sait rien, qui patauge dans l'inconnu, qui par là même se sent gêné et maté. On jouait l'autre jour la pièce du *Prince de Hombourg*, où se trouve ce petit passage : « Nous forcerons ce » Wrangel à mettre la mer entre lui et nous. » Il y eut un tonnerre d'applaudissements. Küstner était hors de lui de n'avoir point remarqué la phrase et d'avoir laissé subsister le nom.

— Dimanche, 26 novembre 1848 [1]. — Je crois presque à la chute de notre Assemblée nationale. On rognera encore plus les ailes à notre liberté. Pourquoi non? Ne faut-il pas que la liberté apprenne qu'il lui est impossible de vivre en paix avec ses ennemis ; qu'elle ne subsistera jamais à moins de les anéantir? Puisque les rois et les princes ne veulent point marcher avec la liberté, eh bien ! ils lui céderont la place ; mais il faut qu'ils se rendent d'abord bien odieux par leur manque de foi et leur astuce. Ils ne sont point encore assez haïssables.

On dit que l'Autriche songe à se détacher de l'Allemagne. Bel exemple à suivre pour la Prusse. Francfort jettera les hauts cris. Quelle occasion de lui fermer la bouche ! Une fois débarrassé de Francfort, où siége une assemblée dont la légitimité est incontestable, on a bien vite raison des représentations nationales de Berlin et de Vienne, si tant est qu'elles durent jusque-là. On conclut une nouvelle alliance avec la Russie. Mais l'Allemagne occidentale et l'Allemagne méridionale ne s'en accommodent pas. Si on les pousse à la dernière extrémité, elles s'organisent en république, et menacées, attaquées par l'Autriche et la Prusse, elles s'appuient sur la France. Guerre générale qui peut tourner diversement, mais qui peut fort bien aboutir à entraîner la Prusse et l'Autriche dans le mouvement républicain, et à donner à la Russie assez de tablature chez elle. Le roi sait-il où mène la voie dans laquelle il est entré? soupçonne-t-il quels dangers il évoque? Que nos

[1] P. 312.

imbéciles de ministres soient incapables de la moindre réflexion, cela va sans dire.

Mauvais temps pour la liberté, et l'avenir paraît plus sombre encore. N'importe. Le jour se fera. Que n'ai-je point déjà vu dans le cours de ma vie : l'aurore et la chute de Bonaparte; la paix de Tilsitt et la prise de Paris; les deux traités de Paris, la double restauration des Bourbons, et la seconde, accompagnée de quelles circonstances! Mais aussi la révolution de Juillet, et cette année celle de Février, et la France en république; les révolutions de Carlsbad et la révolution de Mars en Allemagne. Amples sujets d'espoir et de confiance. En avant! C'est au monde à marcher. Je ne puis qu'y pousser, y aider quelque peu; je ne le dirige point.

— Mardi, 19 décembre 1848 [1]. — L'empire d'Allemagne va-t-il échoir à l'Autriche ou à la Prusse? La question va se décider. La Prusse a pour elle la prépondérance de fait; mais la personnalité du roi est moins un titre qu'un obstacle, après le mépris grossier qu'il vient d'afficher pour les droits du peuple. Je ne suis pas sûr d'ailleurs que cette nouvelle couronne lui fût personnellement avantageuse. Il se créera, il s'attirera de nouveaux embarras, et ne montera peut-être au faîte que pour tomber d'autant plus bas. L'Allemagne méridionale ne lui obéira jamais franchement. En somme, il me semble que tout ce qui se passe aujourd'hui tend surtout à rabaisser et à perdre nos princes, et je leur rends cette justice qu'ils y travaillent de leur mieux. Rien ne saurait servir la cause du peuple comme la réaction actuelle.

Bonne causerie avec Dirichlet et Grenier. Nous détestons l'hypocrisie, la servilité officielle qui sont à l'ordre du jour, le mensonge des adresses, etc. Les gens signent le contraire de ce qu'ils pensent dès qu'ils appartiennent à une corporation, à un corps ou collége constitué. La veille de la publication de l'adresse de l'université, N*** disait encore à Dirichlet, qu'un homme d'honneur ne pouvait rien signer de pareil. Le lendemain, voilà son nom et l'adresse dans le *Moniteur*. Dirichlet le lui reproche franchement et sérieusement. N*** ne sait que se taire et rougir.

On m'a dit plus d'une fois : « Pourquoi donc n'êtes-vous pas plus » réservé dans votre langage? » A quoi je réponds : « Cela ne serait » point malaisé, mais ce serait bien ennuyeux. Au lieu d'expliquer tout

[1] P. 349.

» au long, d'un ton digne et sévère, avec de graves circonlocutions, » comment Basserman[1], par exemple, s'est conduit, et a manqué à son » devoir, ne vaut-il pas mieux le traiter brièvement de drôle et de » faquin? » J'avoue d'ailleurs que cela n'est permis qu'à condition d'être sûr de son fait, entre gens qui savent les choses ou qui les devinent. Un gros mot ne prouve rien par lui-même. Il faut qu'on sache ou qu'on entende déjà sur quoi il roule, et il y a dès lors compensation. J'ai eu tort, mais on m'excuse et on m'absout.

—Dimanche, 31 décembre 1848[2]. —Proclamation officielle à Francfort-sur-le-Mein, des droits fondamentaux discutés et admis par le parlement. Ordonnance signée de l'*administrateur de l'Empire,* qui les met en vigueur et les déclare acquis à tous les Allemands. Si on y tient la main et qu'ils soient maintenus, c'est déjà un grand pas de fait, grâce à la Révolution. Mais jusqu'ici le gouvernement prussien viole ces droits fondamentaux, tout reconnus qu'ils sont, quoique promis aussi par des déclarations prussiennes. Il les viole effrontément, il les brave ouvertement par l'état de siége, infernale invention d'un despotisme aux abois. La police ne saurait s'accommoder des droits des citoyens. Aujourd'hui comme autrefois, elle ne sait que se dévouer à l'autorité et la servir aveuglément.

Rien de nouveau sur la question de l'Empire. Toujours les vieilles difficultés, les vieilles objections. La Bavière, le Hanovre, Oldenbourg. Le roi s'y est terriblement mépris à ses propres dépens, aux dépens de la Prusse et de l'Allemagne. L'unité allemande, et conséquemment la couronne impériale, ne pouvaient procéder que de la démocratie, à la barbe des princes. Depuis qu'on a laissé les princes se relever, reconquérir l'appui de leurs troupes et de l'aristocratie, c'en est fait de l'unité, et il ne faut plus compter sur la couronne impériale. Le roi a travaillé de toutes ses forces à ravaler le seul pouvoir qui puisse décerner cette couronne et à étouffer partout l'esprit démocratique.

(*Traduit de l'allemand.*)

[1] Commissaire impérial.
[2] P. 364.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

Mon cher directeur,

Je viens de parcourir une partie des districts où sévit en ce moment la crise cotonnière : l'œil de l'étranger et du voyageur n'y est blessé par aucune de ces scènes affreuses que rappelle le souvenir de la grande famine muette; à peine saurait-on qu'une crise terrible sévit dans le Lancashire, si l'on ne voyait les cheminées éteintes; si, dans les rues des grandes villes, on ne rencontrait çà et là des groupes d'hommes et de femmes désœuvrés. Ils vous regardent avec un air hagard et inquiet, qui étonne dans un pays où l'on s'accoutume à n'être regardé par personne, tant chacun y est préoccupé de son travail et de ses affaires. Dans la campagne, aux environs des villes, quelquefois à d'assez grandes distances, on trouve des promeneurs qui ne sont point les habitants ordinaires des champs : c'est la maraude qui les entraîne si loin, ils vont arracher quelque chose dans un champ; les plus entreprenants se joignent à des braconniers et essayent de prendre quelque gibier en bravant l'extrême rigueur des lois anglaises sur la chasse. Toutefois les délits contre les propriétés et les personnes sont très-rares, et la population ouvrière montre une patience et une intelligence de sa situation qui lui font, de l'accord de tous, le plus grand honneur. Elle sait d'ailleurs que tout le monde fait de grands efforts pour l'aider à supporter une crise dont la responsabilité ne retombe ni sur le gouvernement, ni sur une classe particulière dans le pays. Il y a en ce moment près de 300,000 personnes secourues dans les diverses *unions* où sévit la crise (on donne le nom d'*union* à la circonscription qui est régie par le même comité de secours pour les indigents), et chaque semaine ajoute en moyenne de six à dix mille personnes à cette liste déjà si grossie. Pour faire face à tant de besoins, on n'a jusqu'à présent que deux ressources : en premier lieu, les fonds de l'assistance publique ordinaire, ce qu'on nomme les *poor rates*, payés par les habitants mêmes des *unions* ; en second lieu, les dons de la charité publique. Les *poor rates* ont l'inconvénient de peser de tout leur poids sur la population même qu'il s'agit de secourir; M. Cobden citait récemment l'exemple d'une pauvre femme qui, pour payer sa part des *poor rates*, ce que dans le langage français on appellerait sans doute les centimes additionnels pour l'assistance départementale (si le département français subvenait aux besoins de ses pauvres comme le fait le comté anglais), se vit obligée de vendre ses derniers vêtements et fut peu après obligée d'aller se présenter aux commissaires des pauvres, pour faire inscrire son nom parmi ceux des secourus. Il ne sert de rien

d'augmenter le taux des *poor rates*; les commissaires des pauvres en ont le droit; mais en augmentant cet impôt, ils diminuent le nombre de ceux qui se trouvent en mesure de le payer. A côté des ressources créées par la loi des pauvres, mais diminuées au moment même où on en a le plus grand besoin, la charité individuelle a dû en fournir de nouvelles. Un comité central a été créé à Manchester et reçoit les donations qui lui arrivent de toutes les parties du royaume et même des colonies les plus lointaines. On a vu des hommes comme lord Derby, comme lord Egerson, lord Ashburton, s'inscrire pour 1,000 livres sterling, à côté des Rothschild, des Baring, des grandes compagnies, des riches marchands de la cité. On s'attendait généralement à plus de générosité de la part des grands industriels du Lancashire, et la presse anglaise n'a pas ménagé ses critiques aux gens de Manchester « si arrogants dans la prospérité, si égoïstes dans l'adversité. » M. Cobden s'est attaché toutefois à répondre à ces attaques, très-injustes dans leur exagération. Il a montré que les industriels du Lancashire font des sacrifices plus grands que personne, par la perte des intérêts de leurs immenses capitaux accumulés dans des établissements devenus en grande partie improductifs, beaucoup d'entre eux en donnant encore du travail à leurs ouvriers quand ce travail se résume en une perte quotidienne et les ruine lentement au lieu de les enrichir. La charité publique a amassé jusqu'ici près de 15 millions de francs, et ce trésor augmente chaque jour. Cette semaine, l'Université d'Oxford a eu ses quêteurs, et, dans le cercle des étudiants, des professeurs, des répétiteurs, on a réuni la somme de 25,000 francs en une soirée.

Toutefois, la crise s'aggrave chaque jour : malgré les efforts des commissaires des pauvres du Lancashire, malgré les élans de la charité et les intelligentes mesures du comité de Manchester, on élève la voix pour demander que la nation entière vienne en aide à la province en détresse. M. Cobden veut que la Chambre des Communes vote des subsides au Lancashire : je pense toutefois qu'on n'en viendra là que dans le cas où les événements démontreraient l'impuissance de l'assistance locale et privée. On n'aime pas ici à faire intervenir l'État dans les affaires où il n'est point d'ordinaire immiscé, et ces habitudes de self-government résistent aux déclamations philanthropiques comme aux ambitions des hommes d'État.

Il est un point toutefois par où l'État peut exercer une action sur la situation du Lancashire : la famine du coton est en connexion immédiate avec les événements d'Amérique, et quelques-uns se persuadent qu'en reconnaissant les États confédérés, le cabinet ferait comme par enchantement renaître la prospérité du Lancashire. Ce sont là des illusions qu'il n'est point difficile de dissiper ; et je dois le dire, les esprits tout en demeurant généralement très-hostiles à la cause du Nord, commencent à se convaincre qu'on ne peut mettre fin à la crise cotonnière en prononçant simplement un mot magique, comme celui de médiation ou d'intervention. Des deux côtés de l'Atlantique, on se regarde, on se mesure, mais on a cessé de se bercer de vaines espérances; en Amérique, on sait qu'on ne peut plus compter sur les sympathies de l'Angleterre; en Angleterre on sait que derrière la reconnaissance et l'intervention, il y a la guerre, et une guerre terrible

Les événements dont les États-Unis sont le théâtre depuis deux ans ont, en quelque sorte, épuisé leurs conséquences, en ce qui concerne l'Angleterre. Mais une guerre maritime créerait des circonstances nouvelles, où l'Angleterre n'aurait rien à gagner et aurait beaucoup à perdre. M. Cobden disait, il y a quelques jours, à un nombreux auditoire : « Vous vous plaignez d'avoir à nourrir les ouvriers du Lancashire, mais vous les nourrissez de bien peu et à bien bon marché; je vous le dis en vérité, il vous coûterait moins cher de les nourrir de champagne et de pâtés truffés que de vous jeter dans une guerre avec les États-Unis, qui détruirait votre commerce, qui chargerait la nation de taxes et d'emprunts, et dont personne ne saurait assigner la fin. » Ces idées commencent à être assez familières à tous les esprits; aussi, quand naguère M. Gladstone, emporté par un mouvement de rhétorique, se laissait entraîner à dire publiquement que M. Jefferson Davis avait réussi à faire une armée, une marine, une nation, et se plaisait ainsi à reconnaître avant tout autre le gouvernement confédéré, les journaux du gouvernement faisaient tous remarquer que M. Gladstone avait manqué à ses devoirs de membre du cabinet en compromettant ses collègues par l'expression d'une opinion tout individuelle. Le journal de lord Palmerston disait que M. Gladstone était bien plus, comme on nommait naguère Peel, un grand membre du Parlement qu'un ministre constitutionnel : les manufacturiers et commissionnaires de coton de Liverpool et de Manchester obtenaient de M. Gladstone une sorte de désaveu indirect et assez humble de son propre discours. Sir Cornewall Lewis, qui fait partie du cabinet, se prononçait publiquement contre l'intervention. La proposition récente du gouvernement français a forcé le gouvernement à exprimer nettement les vœux actuels de l'opinion publique. Les débats, au sein du cabinet, ont été très-animés, et si M. Gladstone est resté fidèle à lui-même, il n'a pu entraîner avec lui la majorité de ses collègues; lord Russell pense toujours que le Nord combat pour son ambition, le Sud pour son indépendance, comme il le disait au début de la guerre civile, mais, entre le Nord et le Sud, il ne veut point interposer l'Angleterre; lord Stanley, sir C. Lewis et le duc d'Argyll sont, on le sait, plutôt sympathiques à la cause fédérale qu'à celle des confédérés. Sous le pseudonyme d'Historicus, sir C. Lewis a inséré dans le *Times* deux dissertations très-intéressantes sur la reconnaissance des États nouveaux et sur l'intervention. Il a montré, l'histoire à la main, que ce ne sont pas là de vains mots que la diplomatie prononce pour calmer les tempêtes politiques; que ces mots ont toujours eu besoin d'être appuyés, expliqués, commentés par la force; il a montré à quoi les grandes puissances s'étaient trouvées entraînées quand elles ont dû intervenir dans les affaires des petits États, et combien ces difficultés ne seraient-elles pas agrandies, quand il s'agit d'une grande, d'une jeune et ambitieuse puissance que protégent les mers, la distance, l'esprit de liberté. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans la seconde lettre d'Historicus, c'est ce qu'il écrit sur la question de l'esclavage; je ne puis résister à l'envie de traduire ce passage: « Les dangers que j'ai signalés sont communs à toutes les interventions, lors même qu'il n'y a d'autres intérêts en jeu que des intérêts politiques. J'ai dit que l'intervention, pour se justifier et pour avoir une valeur, doit embrasser et épuiser tous

les sujets de controverse entre les parties, autrement elle manque à son principal objet, qui est d'obtenir la paix. Peut-il y avoir la paix en Amérique, tant que la question de l'esclavage et toutes celles qui en dépendent demeurent indécises? Cette terrible question présente des difficultés qu'aucune intervention n'a jamais rencontrées. Cependant intervenir et laisser cette question pendante, c'est ne faire rien, ou pis que rien. Ne pas réprouver serait sanctionner, ne pas abolir serait perpétuer. Du moment où nous entreprenons l'arrangement des affaires d'Amérique, nous devenons les complices moraux de l'état de choses que notre médiation établit ou confirme. Y a-t-il quelqu'un d'assez osé pour espérer que la fin de ces événements doive être la fin de l'esclavage? Mais, si elle ne l'est point, allons-nous devenir les garants virtuels de la sécurité de l'esclavage? Dans mon esprit il y a, dans ce seul mot d'esclavage, un obstacle perpétuel à la médiation de l'Angleterre entre le Nord et le Sud, un obstacle à la médiation amiable, parce que celle-ci serait futile; à l'intervention armée, parce que celle-ci serait immorale. Des observateurs superficiels peuvent supposer que l'opinion anglaise a subi une révolution dans cette question de l'esclavage. Il est bien vrai que le public anglais a été révolté par l'hypocrisie et la duplicité des hommes politiques du Nord sur cette question. Nous avons vu clair dans les manœuvres de ceux qui ont cherché des armes politiques dans une grande cause; mais quand il s'agit des mérites de cette cause elle-même, je crois que les convictions du peuple anglais n'ont nullement changé. C'est une ferme persuasion qu'il n'y a pas de sentiment plus profondément enraciné dans la conscience de la nation que la haine des principes, des pratiques de ce que dans le Sud on nomme « l'institution particulière, » mais qu'en Angleterre nous connaissons sous le nom plus énergique de l'esclavage noir (*negro slavery*). Si nous refusons de devenir les dupes de l'hypocrisie du Nord, nous sommes également déterminés à ne pas devenir les complices de l'iniquité du Sud. »

Tout n'est pas à approuver dans ce langage, on peut blâmer l'excès de sévérité qui s'y déploie contre le Nord, on peut douter que la haine de l'esclavage soit moins profondément enracinée dans le cœur des abolitionistes américains que dans le cœur du peuple anglais : si j'ai cité cette page, c'est pour montrer qu'un homme d'État de ce pays a compris quelle serait la portée morale de l'intervention, et qu'il a eu honte de l'affaiblissement du sentiment abolitioniste dans son pays. Il excuse les Anglais en disant que ce n'est là qu'une apparence; mais tel n'est point l'avis de M. Cairnes de Dublin, qui vient d'écrire un intéressant volume sur l'esclavage et sur la question américaine, sous ce titre : *The slave-power*. Dans une lecture publique à Dublin, il s'élève avec beaucoup d'éloquence contre l'indifférence qui accueille aujourd'hui en Angleterre tous les appels en faveur de la race noire opprimée. « Il me semble, dit M. Cairnes, qu'un grand changement s'est produit dans l'esprit de mes compatriotes. Je ne prétends pas qu'il n'y ait point dans ce pays un nombre considérable de personnes qui regardent l'esclavage avec faveur; mais je dis que l'esprit public n'est plus ce qu'il était autrefois. Je trouve une disposition dans les régions élevées, parmi nos hommes publics les plus éminents, chez les organes les plus influents de l'opi-

nion publique, je trouve, dis-je, une disposition à pallier ce qu'il y a d'affreux dans l'esclavage; j'observe un ton apologétique auquel les oreilles anglaises n'étaient point accoutumées. « Les nègres, dit le *Saturday Review* (un des organes les plus répandus parmi les classes élevées), ont été esclaves depuis des » générations. Ils sont accoutumés à l'esclavage, ils sont contents. Ils sont bien » nourris, et leur ration ordinaire dépasse ce qu'il leur est possible de manger. » Ils sont bien logés — comme des chevaux de course ou de chasse dans notre » pays, — parce que ce sont des animaux coûteux. En un mot, l'immense majo» rité d'entre eux n'a d'autre plainte à élever que celle d'être esclaves, — grief, » il semblerait, dont il ne vaut guère la peine de parler; car peu d'entre eux » sont assez capables de penser pour le ressentir. » Tel est le langage d'écrivains qui commandent l'attention de l'Angleterre cultivée. Le sentiment public n'a pas encore atteint ces hauteurs. Mais il est important de montrer le point que la marée de l'opinion a déjà atteint, et qui oserait nier du moins que le courant se dirige de ce côté? J'ai tenu à exposer les opinions de M. Cairnes à côté de celles de sir C. Lewis; tous deux peut-être ont raison. Oui, sans doute, il y a encore dans ce pays des âmes honnêtes qui ont horreur de l'esclavage, qui sont fidèles à la tradition de Wilberforce et de Clarkson, qui s'émeuvent surtout du côté abolitioniste de la guerre d'Amérique et qui subordonnent à cette question d'humanité le côté politique de la lutte; mais il y a en Angleterre une grande majorité de personnes pour lesquelles la question politique est la principale, qui sont bien plus préoccupées du démembrement de la grande république que du sort de la race noire. C'est cette majorité qui donne le ton à l'opinion, à la presse influente: elle n'est pas en ce moment favorable à l'idée d'une intervention, parce que l'Amérique se déchire de ses propres mains, s'épuise en luttes prolongées, et se charge d'une dette effrayante. L'Angleterre s'abandonne au sentiment peint par Lucrèce : « *Suave mari magna turbantibus æquora magnis*, etc. » Rien ne peut détourner ses yeux du spectacle que lui donne, de l'autre côté de l'Atlantique, une puissance dont elle désire l'affaiblissement et la décomposition : elle se console très-bien, en dépit de quelques meetings garibaldiens, de voir Rome échapper à l'Italie; elle se consolerait aisément de voir les îles Ioniennes absorbées par un empire grec agrandi, surtout si elle pouvait faire prévaloir sa politique dans les conseils du nouveau souverain; il n'y a qu'une chose en ce moment dont elle ne pourrait se consoler, ce serait le rétablissement de l'*Union*.

Je ne vous parlerai pas de la candidature du prince Alfred au trône de Grèce, les journaux ont dû suffisamment vous édifier à cet égard, surtout le récent article du *Morning-Post*.

Je ne sais ce que vous aurez pensé des bruits d'abdication de la reine Victoria répandus dans beaucoup de journaux étrangers. Vous ferez bien de n'y attacher aucune valeur. Aucun journal anglais n'a reproduit ces commérages. La reine ne songe nullement à quitter le trône; sa grande popularité, son expérience sont une véritable force pour le pays, et, bien qu'enfermée strictement dans son rôle constitutionnel, elle peut exercer sur les affaires publiques et sur l'opinion une influence qu'elle n'est point pressée d'abandonner à d'autres. PHILLIPS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

ÉCONOMIE POLITIQUE

Théorie de l'impôt, ou la *Dîme sociale*, par Mlle CLÉMENCE-AUGUSTE ROYER. Ouvrage couronné par le conseil d'État du canton de Vaud. — Paris, Guillaumin, 1862. 2 vol. in-8.

Voici un livre remarquable par la profondeur des vues, la multiplicité des recherches, l'originalité, l'esprit de justice qu'on rencontre à chaque page, un livre enfin avec lequel on est heureux de sympathiser.

Pourtant ce n'est pas sans un certain plaisir que je me suis trouvé plusieurs fois en désaccord avec l'auteur.

Je ne cherche aucunement à faire un paradoxe : il y a souvent une véritable jouissance intellectuelle à discuter intérieurement des opinions émises avec talent. Un ouvrage qui ne reproduit que les doctrines reçues, n'offre aucune instruction aux personnes qui s'occupent spécialement des matières qui y sont traitées. On passe rapidement, quelquefois avec ennui, sur des propositions que l'on considère comme des banalités. Vienne une idée originale, une façon nouvelle d'envisager les choses, une solution inattendue, et on s'arrête pour contempler le nouvel horizon qui s'ouvre devant soi. On en est ravi, lors même qu'on découvre que les yeux ont confondu un mirage avec la réalité.

Je serais désolé si l'on appliquait à l'ouvrage de Mlle Royer l'image dont je viens de me servir. La *Théorie de l'impôt* est une belle et bonne réalité; c'est, je le répète, une véritable théorie, c'est, mieux encore, un système financier complet, bien médité, bien coordonné dans ses parties, logiquement déduit. On n'y trouve nulle part ces défauts que l'homme, dans son orgueil, est si disposé à attribuer aux femmes : le livre dénote à chaque page le savoir varié, la vaste érudition de son auteur ; partout le raisonnement est serré, partout on est frappé d'un esprit philosophique que j'aurais qualifié de *mâle*, si je ne venais de nous contester le monopole de la force intellectuelle,

Et pourtant! Eh bien, oui, il y a un souffle féminin, ce mot pris dans son acception la plus noble, dans cette *Théorie* couronnée, par le conseil d'État de Vaud, dans un concours où tant d'esprits éminents se sont mis sur les rangs.

Ce souffle féminin se trahit uniquement par l'opinion trop favorable que l'auteur professe relativement à l'humanité.

Mlle Royer croit que les hommes s'entendront facilement sur ce qui est juste ou équitable, sur les devoirs civiques, sur ce qui convient à la chose publique, et elle s'imagine qu'il suffit de bien arrêter ces points pour que toutes les difficultés fiscales disparaissent comme par enchantement. Ce serait, sans doute, lui attribuer une trop grande inexpérience des réalités de la vie que de penser que de pareilles vues fussent présentées explicitement. Mlle Royer sait très-bien que la fraude existe, et elle indique des précautions à prendre contre les délits fiscaux ; elle a seulement le tort de croire ces mesures de précaution suffisantes.

Mais est-ce réellement un défaut pour un ouvrage comme celui dont j'entretiens le lecteur, que d'idéaliser un peu la société? Je n'oserai l'affirmer. Je suis même porté à soutenir qu'il ne pouvait pas être fait autrement. Il ne faut pas oublier qu'il répond à une question posée solennellement par un gouvernement; or, comment reprocher à la réponse d'être précisément ce qu'elle doit être : une réponse? Si le livre a un défaut, c'est au programme du concours qu'il faut le reporter : on ne pouvait guère remplir ce programme sans idéaliser un peu, et ce qui constitue un mérite particulier ici, Mlle Royer sait que son système n'est pas immédiatement applicable et indique les ménagements à prendre, les transitions à suivre.

Quant à ce système, si je l'énonçais en peu de mots, je risquerais d'entendre dire : Mais cela est connu; il y a longtemps qu'on propose un impôt sur le revenu et un impôt sur le capital; le remplacement du principe de la proportionnalité par celui de la progression n'est pas nouveau non plus. Mais ce serait là une appréciation précipitée. On ne peut pas plus juger un système d'après quelques-uns des mots qui entrent dans sa construction que la forme d'un monument d'après les pierres dégrossies qu'on amène sur le terrain.

Je le répète, l'originalité de l'idée est incontestable, et les combinaisons qu'elle doit mettre en jeu sont extrêmement ingénieuses. J'ai notamment constaté un tableau qui m'enlève un de mes meilleurs arguments contre l'impôt progressif sans me convertir, bien entendu. J'y reviendrai; il convient avant tout de donner une courte analyse de la *Théorie* en question.

J'en passe naturellement, non sans regret, la partie critique, qui serait hors de proportion avec l'étendue d'un simple bulletin bibliographique. Mlle Royer propose-t-elle un impôt unique? Oui et non. *Oui,* car le capital et le revenu ne sont que deux aspects différents de la même chose. Je cite :

« D'ailleurs, ces termes de revenu et de capital n'expriment au fond qu'une même idée; c'est toujours la richesse, la valeur, non pas même sous deux formes différentes, mais à deux époques de son existence. Qu'est-ce, au fond, que le capital? C'est un revenu âgé de trois cent soixante-cinq jours et plus. Qu'est-ce,

au fond, que le revenu ? C'est un capital âgé seulement de trois cent soixante cinq jours et moins. Six heures les séparent, pas davantage... »

On peut dire aussi : *non,* l'auteur ne propose pas un impôt unique, parce qu'il conserve, en les transformant plus ou moins, la plupart des contributions (directes) qui existent.

Au fond, on pourrait soutenir que partout en Europe le trésor de l'Etat est rempli au moyen d'un impôt sur le revenu combiné avec un impôt sur le capital, si réellement il y avait *non bis in idem,* c'est-à-dire si aucun produit n'était imposé deux fois. La variété des contributions n'a d'autre but que de saisir la matière imposable — toujours la même, capital ou revenu — partout où elle se présente. Lorsqu'elle prend la forme d'un champ, c'est l'impôt foncier; d'une rente, c'est l'impôt sur les valeurs mobilières; d'un profit industriel ou commercial, c'est la patente et ainsi de suite.

Mlle Royer ne fait pas autrement. Seulement elle évite mieux les doubles emplois, à l'aide d'un mode de répartition, d'une assiette de l'impôt qui prévient toute inégalité injuste.

Ainsi donc, l'impôt foncier, le timbre, l'enregistrement et quelques autres contributions sont conservées, parce que c'est une charge sur le capital ; la patente généralisée devient un *income-tax.* Faisons abstraction des mots employés.

Mais, et c'est un des points sur lesquels je suis tout à fait d'accord avec Mlle Royer, tout citoyen doit apporter son contingent aux dépenses de l'État; et s'il ne possède rien ? Voici comment notre auteur se tire de la difficulté; j'aime à citer ses propres paroles :

« Tout homme est ainsi en principe obligé de participer aux charges de la société en raison de ses facultés, ses facultés étant un don social dont il profite pour la plus grande part, et dont il doit l'impôt pour l'autre part. Tout homme étant capitaliste a certaines facultés; donc, en principe général, tout individu devrait payer l'impôt, qu'il soit homme ou femme, dès le moment qu'il a atteint l'âge du travail, l'âge de raison, dès le moment enfin qu'il possède son capital professionnel, des capacités et des instruments de travail. Or, ce capital est d'autant plus considérable en général qu'il a coûté plus d'années et de difficultés à acquérir. La moyenne du temps nécessaire pour acquérir tel talent et pour devenir capable de remplir telle profession donnée, est donc la mesure à peu près rigoureuse de ce capital. D'après cette base, évaluons le capital professionnel des divers métiers... »

Je ne suivrai pas l'auteur dans ces évaluations qui ont nécessairement plus ou moins d'arbitraire. On peut admettre trois années d'apprentissage et six années d'études, ou plus ou moins, à tel prix ou à tel autre, pour les professions manuelles et les professions libérales. Il importait seulement d'établir le principe : *Les facultés acquises constituent un capital.*

Mais ce capital serait le même pour l'homme médiocre et pour l'homme de talent, si l'on se bornait à imposer le capital. Il faut donc, pour être juste, compléter par un droit sur le revenu l'impôt sur le capital.

A quel taux cet impôt devra-t-il être établi ? Mlle Royer propose un dixième du revenu, 1/2 0/0 du capital, proportions en faveur desquelles on peut citer plusieurs témoignages et plusieurs arguments; mais ce taux n'a rien d'absolu. Admettons-le cependant sans discussion, parce que ce n'est là qu'un point secondaire. Il ne nous permettra pas d'ailleurs de fixer le montant de la contribution, la cote, à payer par un contribuable quelconque, tant que nous ne connaîtrons pas le mode de répartition vraiment ingénieux imaginé par l'auteur.

Ce mode n'est pas simple, car il ne repose pas sur la proportionnalité, mais sur un système progressif que j'aurai à exposer avec une concision telle que la clarté pourra en souffrir. Essayons néanmoins, et bornons-nous à faire connaître l'assiette de l'impôt sur les facultés (p. 237 et suivantes).

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, dit-on; Mlle Royer étend l'axiome et dit: Tant vaut l'homme, tant vaut le capital. Entre vos mains 100,000 francs produiront 12,000 francs, entre les miennes 10,000 francs, entre d'autres 6,000 francs seulement. Notre *pouvoir reproducteur* est donc inégal. « En prenant pour point de départ que le pouvoir reproducteur qui fait rendre un revenu de 1 0/0 au capital, égale 1/10 de ce capital, tout revenu étant ainsi capitalisé à 10 0/0 représenterait donc un *capital en plus* dont dispose le contribuable... »

Ainsi, si vous gagnez 1,000 francs avec votre capital de 100,000 francs, votre capacité vaut 10,000 francs, et autant de francs que 100 francs vous produisent, autant de fois 10,000 francs de capital intellectuel il faudra ajouter à votre capital matériel. Il en résulte une progression qui peut être résumée ainsi :

Avec 1 0/0	de bénéfice,	l'impôt est de	10/11	pour 100.
2 —	—	—	20/12	—
3 —	—	—	30/13	—
4 —	—	—	40/14	—
5 —	—	—	50/15	—
6 —	—	—	60/16	—
7 —	—	—	70/17	—
8 —	—	—	80/18	—
9 —	—	—	90/19	—
10 —	—	—	100/20 (ou 5)	
15 —	—	—	6	—
20 —	—	—	6 2/3	—
25 —	—	—	7 1/7	—
50 —	—	—	8 2/6	—
100 —	—	—	9 1/11	—

Si vous ne comprenez pas, tant mieux, vous vous reporterez au livre et vous posséderez tous les éléments d'appréciation. En attendant, je dirai lequel de mes arguments contre l'impôt progressif ce tableau menace de m'enlever. Selon moi, l'une des difficultés les plus sérieuses qui s'opposent à l'application de l'impôt

progressif, c'est l'arbitaire de l'échelle. Dans le système de la proportionnalité, une loi générale préside à la répartition de l'impôt; avec le système de la progression, du moins tel que cette dernière a été établie jusqu'à ce jour, on faisait des catégories, et on prescrivait que des fortunes de 5,000 à 10,000 francs acquitteraient, par exemple, 3 0/0, de 10,000 à 25,000 francs 5 0/0. Il en résultait qu'en possédant 1 franc de plus, on passait d'une catégorie à une autre. Pourquoi ici 3 et 5 0/0, pourquoi pas 3 et 6 ou toute autre progression?

L'échelle de Mlle Royer enlève cette objection, en tant qu'elle s'applique à l'inégalité et à l'arbitraire de la progression; il ne pourrait y avoir de contestation que sur le point de départ, mais ce point-là, un vote peut le régler.

Ce qu'aucun vote ne saurait régler, c'est la question d'équité ou de justice. Or, je ne suis nullement convaincu que l'impôt progressif soit le plus juste d'entre tous. Je vais même plus loin, car je conteste la *justice*, *l'équité*, je souligne ces mots, de l'impôt *proportionnel* (et *à fortiori* l'impôt progressif). Je ne lui reconnais qu'un mérite : *l'utilité*. La proportionnalité est nécessaire, voilà tout. C'est une affaire de force majeure. Où il n'y a rien, le roi perd ses droits (fiscaux), et l'État a tant de besoins!

Comment! je m'associerais avec quelques autres hommes, et parce que je serais plus riche, je payerais davantage; parce que je serais plus fort, je porterais les plus lourds fardeaux? et ainsi de suite! Quelle loi me prescrit de me sacrifier pour les autres sans compensation. Or il ne s'agit pas ici de sacrifices volontaires.

On parle de société, mais est-elle autre chose qu'une réunion d'individus? Cette réunion se maintient par les liens d'intérêt, d'affection et par notre instinct, voilà tout. Lui accorder des droits sur l'individu, c'est justifier l'inquisition en Espagne, le meurtre des petites filles en Chine, le coup de tomahawk donné en Amérique au vieillard infirme, c'est absoudre d'avance tous les coups de majorité.

Par les lignes qui précèdent, Mlle Royer comprendra sur quels points je me suis trouvé en désaccord avec elle; mais son livre n'en a pas moins été très-instructif pour moi, et il le sera pour tous ceux qui étudient les matières financières. Il renferme certainement des vues neuves, et ces vues sont présentées avec un charme qui ne nuit en rien à l'effet des raisonnements. Le principal reproche que je lui fais, c'est... de ne pas assez tenir compte des mauvais instincts de l'humanité. Mais j'ai déjà exprimé ce reproche; — en le répétant, je désire donner à entendre que j'en ai adouci l'expression par égard pour l'incontestable talent de l'auteur de la *Dîme sociale*.

MAURICE BLOCK.

ÉTUDES POLITIQUES

Études d'administration, par M. JULES CHEVILLARD, ancien préfet. Deux volumes in-8. Durand, 1862.

Qu'un ivrogne guérisse du cabaret, un joueur du jeu, cela n'est pas commun.

Il ne l'est guère plus de voir un préfet guérir de la centralisation administrative. M. Jules Chevillard est donc le bienvenu, lui qui, ancien préfet, vient nous prêcher le retour à des doctrines plus conformes à la liberté.

Nous ne savons pas d'autre moyen que l'exercice de la liberté pour apprendre la liberté, et tant qu'on ne nous aura pas montré notre erreur, nous resterons dans notre état de péché. La centralisation politique est inhérente à toute société, à tout pays et à toute nation. Il y a des nations qui sont trop peu centralisées, elles tendent à se centraliser davantage. Il y en a qui le sont trop, et beaucoup trop : elles doivent tendre à le devenir moins. La France est dans ce cas. M. Chevillard le prouve, et c'est avec l'histoire de la Révolution, du premier Empire et de la Restauration qu'il fournit sa démonstration. Il montre comment notre pays a toujours oscillé entre deux courants opposés : l'un, allant par la décentralisation administrative vers la liberté; l'autre, conduisant par le chemin inverse vers ce qui n'est pas la liberté. On suit, en abrégé, avec l'auteur, l'historique de la législation sur ce point, en ce qui concerne la commune, le canton (auquel il voudrait donner une importance nouvelle), le département et la province. Tout cela a été fort ballotté, mais il est certain que nous devons au premier Empire le perfectionnement, et même, à certains égards, la création de cette machine administrative qui a broyé le pays et l'a réduit en poussière. L'Empire a tiré un parti admirable de cette œuvre de la Révolution qui passa le niveau sur les provinces. Ni la commune, ni le département, improvisation mathématique qui datait d'hier, n'avaient eu, au milieu des orages de la doctrine jacobine, le temps ni les moyens de se constituer pour former, au sein de l'unité politique, vrai triomphe de la nationalité française, cette diversité administrative qui, dans la force mettrait la liberté, et la vie des parties dans l'ensemble.

A notre sens, M. Chevillard accorde trop à la Restauration et même à l'ancienne monarchie; il nous semble qu'il exalte le passé avec trop de complaisance.

Le nom et le territoire existent pour la commune et pour le département; il s'agit de partir de là pour leur donner l'âme. Pour cela, pas n'est besoin de remonter au delà de la Révolution. La pratique des institutions libres, si nous en voulions sincèrement, ne serait pas si loin de nous. Elle consisterait moins encore à transformer qu'à délier. Dénouer le nœud qui retient esclave l'un de l'autre le culte et l'État; dégager des liens administratifs l'élection, la presse et la tribune, ces trois grandes voix de l'opinion publique, sans laquelle on gouverne dans les ténèbres; proclamer l'instruction primaire obligatoire pour tout électeur; par-dessus tout, chercher dans l'administration du pays par lui-même les fondements et les remparts de ces libertés : pour réaliser tout cela, faudrait-il autre chose réellement que de comprendre et de vouloir? Sans institutions locales, toute liberté repose sur le sable, elle est sans cesse menacée d'engloutissement. Ces institutions, au contraire, affermissent la liberté tout en lui ôtant son péril; car la liberté n'est dangereuse que pour les édifices mal assis et les échafaudages en l'air. Créez la liberté administrative, c'est-à-dire laissez la commune administrer ce qui est communal, le département gérer ce qui est

départemental, et vous n'aurez plus rien à redouter de la liberté, du culte, de la presse, de l'enseignement et de la tribune; vous pourrez couronner l'édifice en toute sécurité, parce que vous l'aurez fondé. A cet égard du moins, nous ne pensons pas non plus qu'il y ait de dissentiment entre l'opinion de M. Chevillard et la nôtre.

CHARLES DOLLFUS.

ÉCONOMIE SOCIALE

L'abolition de l'esclavage, par AUGUSTIN COCHIN. — Paris, Lecoffre, Guillaumin et Ce, 1861, 2 vol. in-8.

Voici un excellent ouvrage qui vient à point. Il pourrait être considéré comme une œuvre de circonstance, s'il n'était le fruit d'un long travail, de patientes recherches, de profondes méditations.

L'esclavage a été longtemps la plaie de l'humanité, et précisément dans les pays les plus civilisés. Cette *institution* paraît inconnue en Chine et aux Indes; mais elle florissait chez les Romains et les Grecs, chez les Hébreux et les Égyptiens, et ni l'islam, ni le christianisme ne sont parvenus à la détruire. Son terme, cependant, est marqué maintenant. Bannie de presque tous les pays chrétiens, adoucie et limitée dans les contrées où règne la foi de Mahomet, on n'ose guère la défendre dans les contrées où elle s'est maintenue.

Il est cependant encore un territoire situé au sud du Potomac, où l'esclavage est préconisé, défendu au prix de flots de sang; mais là aussi cette lèpre sera détruite à son tour. C'est là son dernier boulevart: s'il tombe, c'en est fait de « l'exploitation de l'homme par l'homme, » ou du moins du noir par le blanc. Le Brésil, les colonies espagnoles, seront forcés de suivre le mouvement.

Il est seulement regrettable que l'ouvrage de M. Cochin n'ait pas beaucoup de chance de pénétrer dans les États du sud de l'Union américaine; car il est improbable qu'on sera tenté de forcer le blocus pour l'introduire, ou que, s'il était introduit, les sécessionnistes en armes trouvassent le moment opportun pour le lire. Mais il pourra aller au Brésil, en Espagne, au Portugal : il n'y a pas que les convertis à prêcher.

Pour nous, l'ouvrage traite principalement une question d'histoire qui prouve que l'intérêt et la morale ne sont nullement contradictoires. N'existe-t-il pas une doctrine qui soutient qu'il sont toujours d'accord? Je n'examinerai pas la première partie de l'œuvre, dans laquelle l'auteur passe en revue les événements qui ont précédé l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, anglaises et ailleurs, et résume les conséquences de cet acte. Je me borne à le suivre en Amérique (tome II), où il nous fait connaître les faits qui ont amené la guerre civile, et discute les moyens d'abolir l'esclavage.

Ces moyens, il a le bon esprit de ne pas les indiquer en détail. « Il est clair,

dit-il, qu'on ne peut répondre à ces difficultés de loin, et sans entrer dans les détails et dans les circonstances. Mais l'exemple des résultats de l'émancipation *graduelle* par l'Angleterre, *subite* par la France, prouve que les deux modes sont également praticables. Ce qui importe, c'est la proclamation *immédiate* du principe de la liberté; le reste n'est qu'une série de tempéraments dans l'intérêt soit du maître, soit de la production, soit surtout de l'esclave et de la famille. Des deux modes le meilleur, ce sera le plus prompt. »

Ce n'est qu'à contre-cœur et comme un *mal* nécessaire, que M. Cochin accorde une indemnité au maître; il trouve que la justice rigoureuse serait plutôt en faveur d'une indemnité votée à l'esclave pour le dédommager de son travail gratuit. Mais la justice rigoureuse n'est pas de ce monde. Passons.

Il cherche ensuite à rassurer les esprits timides sur les suites probables de l'émancipation. Il croit qu'on envisage avec une terreur exagérée les conséquences de la délivrance des esclaves, tout en reconnaissant qu'il y aurait perte pour l'État et les maîtres dépossédés. Je suis du même avis, et je sais gré à M. Cochin de n'avoir pas cherché à dissimuler ce fait. Il est un écueil auquel un auteur a de la peine à échapper, surtout lorsqu'il défend une idée généreuse, c'est de trop abonder dans son propre sens. Il devient alors bien réellement aveugle pour tout ce qui n'entre pas dans son argumentation. Le biographe dissimule les défauts de son héros, l'historien patriote atténue le mérite des autres nations, l'avocat plaide l'intérêt de son client, et ainsi de suite.

D'ailleurs, que les possesseurs d'esclaves soient en perte lors de l'émancipation, ce n'est que justice. Que leurs concitoyens les aident à supporter le dommage, rien de mieux, car ils les ont aidés à établir l'iniquité, à la sanctionner par les lois.

Ici nous sommes donc d'accord. Nous le sommes, au fond, aussi dans la troisième partie intitulée : le Christianisme et l'Esclavage; j'aurais cependant plus d'une objection à faire contre le mode d'argumentation de l'auteur. Mais à quoi bon? Qu'importe le chemin que chacun de nous a pris, si nous sommes arrivés tous les deux à Rome?

Il est un point, dans cette partie théologique de l'œuvre, que je me fais un plaisir de louer, c'est que M. Cochin, qui est catholique fervent, ait mis le christianisme au-dessus du catholicisme et reconnaisse que les autres branches de l'arbre de la chrétienté ont également fait faire quelques pas à l'émancipation. Mais il n'est peut-être pas assez juste envers la philosophie. Il ne faut pas oublier que la philosophie procède de la raison, et que la raison est la modératrice de la foi et l'empêche de tomber dans le fanatisme. La foi *peut être aveugle*, elle croit sans comprendre; elle *peut* croire qu'il plaît à Dieu de rendre esclaves des noirs ou des blancs... hérétiques. N'a-t-elle pas créé l'inquisition! Mais jamais on n'a parlé d'une *raison aveugle*. Elle aussi est une lumière qui éclaire : la foi l'invoque, et le mysticisme seul la répudie ou la renie. Laissons donc à chacun sa part de mérite, nous n'avons nul besoin d'abaisser l'une pour que le plateau de l'autre monte bien. D'ailleurs, l'histoire est là; elle nous raconte la suite des faits, et il n'est pas difficile de suivre leur enchaînement.

MAURICE BLOCK.

HISTOIRE

***L'Hôtel de ville et la bourgeoisie de Paris*, origines, mœurs, coutumes et institutions municipales depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, par F. Rittiez, in-8, Paris, Durand, 1862.**

Il faut des livres pour toutes les espèces de lecteurs, et le même ouvrage peut difficilement contenter les archéologues et les savants d'un côté, et de l'autre le gros du public. Les uns demandent la précision exacte et les recherches scrupuleuses; mais l'autre serait vite dégoûté de ces minuties, et préfère qu'on lui présente seulement l'essentiel des événements dans le langage un peu indéterminé qui est le sien. Les premiers s'adresseront toujours au savant ouvrage de M. Leroux de Lincy sur l'histoire de l'Hôtel de ville; aux seconds, aux gens du monde qui lisent par distraction et sans en faire leur état, le livre de M. Rittiez, honnêtement pensé et agréablement écrit, sera d'un accès plus facile. L'auteur, ancien et honorable journaliste, n'a pas renoncé tout à fait à ses préoccupations passées pour se livrer exclusivement à l'érudition. Son œuvre est au fond une thèse politique; savoir, que, jusqu'à l'absolutisme de Louis XIV exclusivement, Paris a toujours eu des franchises municipales, et qu'il leur a dû son développement et sa prospérité. Le vaisseau de ses armes est le souvenir de sa première et libre corporation bourgeoise, celle des Nautes parisiens. Mais M. Rittiez s'en tient à déceler dans l'histoire ses tendances libérales, et ne dit pas comment il entendrait organiser aujourd'hui le *self government* de la grande capitale européenne, dans laquelle la bourgeoisie autochthone semble diminuer chaque jour d'importance, au profit d'un élément flottant et cosmopolite qui fait d'elle le rendez-vous des plaisirs de l'univers.

F. B.

LITTÉRATURE

***Les poëtes français*. Recueil des chefs-d'œuvre de la poésie française, publié sous la direction de M. Eugène Crépet. 4 vol. in-8. — Hachette, 1862.**

A mesure que le monde vieillit, le choix du bon dans tout ce qui a été écrit devient de plus en plus difficile. Voilà plus de six cents ans qu'on fait des vers en langue française, et la masse d'ouvrages rimés est telle aujourd'hui qu'elle est bien faite pour effrayer l'amateur le plus déterminé. Des poëtes qui vivent encore, perdus dans le tas, sont déjà une matière d'érudition.

M. Crépet s'est proposé de ramener un peu le public à la poésie; et il a pris le bon moyen, c'est de trier dans les ouvrages en vers de plus de mille auteurs (et l'on viendra dire que la France n'est pas une terre à poëtes!), non pas le bon,

mais l'excellent. Il fallait du dévouement pour entreprendre cette tâche et pour la conduire à bien; il fallait un goût sûr auquel ne fissent illusion ni les admirations traditionnelles, ni les exclusions de parti pris; il fallait encore, don plus rare en France que le goût, un vif sentiment poétique qui discernât les choses parfaites chez les poëtes qui ont depuis longtemps pignon sur rue dans la littérature, et les choses belles jusque dans le fatras des rimeurs dédaignés. Dévouement, goût et sentiment poétique se sont par bonheur rencontrés en M. Crépet.

Vous avez maintenant quatre volumes, d'une élégance parfaite, qui réunissent l'élite des poëtes français, grands et petits, parés certainement de leurs plus beaux atours. Quand vous serez en veine de curiosité poétique, vous serez bien difficile à contenter si vous ne trouvez pas gens à votre pied dans cette exquise réunion. Vous sentez-vous porté au tendre, ou au vif, ou au grand? voici un groupe nombreux où vous rencontrez Dubellay et Belleau, Louise Labé et Maynard, Théophile et Saint-Amand, Ronsard et d'Aubigné. Êtes-vous monté au solennel? voici les poëtes de Louis XIV, dont les meilleurs ne sont pas entièrement connus. Êtes-vous en train de rire et disposé à la malice? voici les poëtes du siècle passé, Voltaire en tête, gens de bonne ou de mauvaise compagnie, mais toujours de plaisante humeur. Vous plaît-il enfin de broyer un peu de noir en imagination? (c'est un passe-temps comme un autre), voici les romantiques tout prêts à se lamenter avec vous.

Le danger de toute anthologie, c'est qu'elle soit faite à un point de vue étranger à la poésie, dans un esprit de coterie littéraire ou de parti politique, ou dans une préoccupation d'enseignement. Le livre de M. Crépet a été conçu et exécuté avec une entière indépendance; il n'est fait ni pour les classes ni pour les auteurs, mais pour tous ceux qui sont sensibles aux beaux vers. La cause de toutes les époques, de tous les genres, de toutes les écoles, y est plaidée, et par les meilleurs des avocats, par les œuvres elles-mêmes. Rien n'est exclu que le médiocre et l'ennuyeux. Pour ouvrir la porte de ce paradis, on n'a tenu aucun compte des intentions; car il ne s'agissait pas d'encourager des débutants, de récompenser de vertueuses pensées, c'est l'affaire des académies. En poésie (mais en poésie seulement), M. Crépet est pour le succès.— Cela ne veut pas dire pour la popularité.

Le recueil de M. Crépet n'est pas un livre de science ni de savant, bien qu'on y trouve une science très-grande et très-exacte. La vieille poésie française, si mal débrouillée encore, y est représentée par un choix de morceaux mêlés d'analyses, où il y a beaucoup d'intérêt. Mais enfin, ce n'est pas une histoire, et pourtant il n'y a pas d'histoire qui en apprenne autant sur ce côté de notre littérature. Ceux qui auront désormais à consulter ou à exhiber les titres les plus sûrs de la poésie française, devront les aller chercher dans ces archives. Il peut rester encore quelque joyau à déterrer; déjà M. Crépet a tiré des bibliothèques de bric-à-brac bien des petits chefs-d'œuvre oubliés, encrassés, méconnaissables : il les a nettoyés et disposés pour le plus grand plaisir des yeux. Notre poésie n'est pas la plus grande de l'Europe, quoi qu'on en pense dans l'Université, mais elle est incontestablement la plus proprette.

Chacun des poëtes qui figurent dans ces quatre volumes, a sa notice; ces

appréciations rapides ont toute la liberté de la critique moderne. Celles de ces critiques, où les poëtes, nos contemporains, se jugent les uns les autres avec cette rude franchise qu'on pratique entre amis et gens de lettres, sont bien amusantes.

A. C.

Corneille, Racine et Molière, par RAMBERT. — 1 vol. in-8, Lausanne.

Ce livre de critique est l'ouvrage d'un professeur de Lausanne, et contient son appréciation de nos trois grands écrivains dramatiques. Il paraît que le goût de notre littérature classique se perd dans la Suisse française. M. Rambert a tenté de l'y réveiller ; c'est dans cette intention qu'il a fait, dans une chaire publique, les cours qu'il publie aujourd'hui.

Les leçons de M. Rambert ne peuvent avoir pour nous la même utilité que pour ses auditeurs suisses. Fort heureusement, notre littérature classique n'est parmi nous ni en oubli ni en défaveur. Les plus fougueux romantiques en sont aujourd'hui où en était Alfred de Musset lorsqu'il disait, parlant de la guerre des classiques et des romantiques, à laquelle il avait pris part :

Par cent coups meurtriers devenu respectable,
Vétéran, je m'asseois sur mon tambour crevé.
Racine rencontrant Shakspeare sur ma table
S'endort près de Boileau qui leur a pardonné.

La paix est désormais sur le Parnasse. Le respect de nos gloires littéraires n'est pas seulement rentré dans tous les esprits ; mais nous pouvons dire que, grâce à la critique nouvelle, on comprend mieux aujourd'hui les grands écrivains du grand siècle, qu'on ne les comprenait sous l'Empire, avant la croisade romantique.

Il ne s'agit donc pas de relever pour nous sur leur piédestal, les trois grandes statues de Corneille, de Racine et de Molière. Molière surtout n'avait pas besoin d'être restauré en France, où il n'a jamais eu de détracteurs ; il n'en a eu qu'au delà du Rhin. Mais le livre de M. Rambert n'en a pas moins beaucoup d'intérêt comme étant l'œuvre d'un esprit solide, ingénieux, instruit sans pédantisme et fin sans subtilité, versé dans l'étude des littératures anciennes et modernes. Il tire un autre intérêt encore du lieu d'où il vient et de l'intention qu'a eue l'auteur en le publiant et en continuant ainsi l'œuvre commencée dans sa chaire de Lausanne.

M. Rambert considère avec raison la Suisse comme le pays où doit s'opérer l'alliance du génie français et du génie germanique. Il est donc intéressant pour nous de savoir ce que les esprits distingués y pensent des chefs-d'œuvre de notre littérature, et l'influence de ces chefs-d'œuvre sur l'esprit suisse n'est pas indifférente à la gloire de cette littérature ou même à son avenir. L'histoire de la littérature française à l'étranger, pendant les deux derniers siècles, écrite avec

conscience et talent par M. Sayous, nous a montré combien nous étions redevables, pour nos richesses littéraires, aux pays où notre langue est portée en dehors de nos frontières politiques. Dans notre siècle même, les noms de Mme de Staël, de Benjamin Constant, et d'autres, sont une preuve de l'intérêt qu'il y a pour nous, au point de vue de l'avenir de notre littérature, à ne pas laisser se détacher de nous les pays où la France a ainsi étendu son domaine intellectuel, qui ont tant ajouté à sa gloire littéraire et y contribuent tous les jours encore. Sous ce rapport donc, et indépendamment de son mérite, le livre de M. Rambert a droit à notre curiosité, en même temps que son entreprise, toute française, de restauration de nos gloires classiques au delà du Jura, mérite toute notre reconnaissance.

Le livre commence par un tableau tracé à grands traits des deux derniers siècles littéraires. Les écrivains du grand siècle y sont partagés en trois groupes dont l'un regarde le passé, un autre l'avenir, et dont le troisième seulement représente l'influence de Louis XIV et de son gouvernement. Le lecteur démêlera aisément ce qui, dans les appréciations du professeur, vient du pays qu'il habite. On s'étonnera peut-être en France, du rang éminent que M. Rambert donne à Mme de Maintenon parmi nos écrivains. D'un autre côté, le cardinal de Retz méritait sans doute d'être nommé, dans le premier groupe, entre Pascal et Mme de Sévigné. Mais, s'il peut y avoir quelques erreurs d'optique dans la façon dont le professeur de Lausanne envisage notre littérature, il y a d'autant moins lieu d'y insister qu'il ne s'agit, ainsi que je viens de le dire, que de quelques considérations générales, déstinées à servir, en quelque sorte, de fond de paysage à nos trois grandes figures dramatiques.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses réflexions sur ces grands poëtes, triple gloire du théâtre français. Elles sont d'un critique judicieux, savant, qui sait rendre à chaque nation et à chaque génie ce qui lui revient d'éloges, et rendre, comme Alfred de Musset, honneur à Shakespeare, sans faire tort à Racine. Nous signalerons même, entre autres chapitres, celui qui a pour titre: *Le génie de Racine.* Tout pénétré qu'il est de la grandeur et de la fécondité du génie germanique, M. Rambert ne laisse pas de relever, en passant, quelques-unes des fautes commises par Schlegel dans ses appréciations des maîtres de notre théâtre. On voit qu'il a étudié leurs œuvres avec amour, et qu'il en a su goûter toute la perfection. Dans le chapitre consacré aux formes de la tragédie française, il a su rajeunir un sujet usé, et, tout en préférant la liberté des grands poëtes allemands et anglais aux règles étroites qui ont fait loi chez nous si longtemps, il a montré qu'il savait comprendre le génie de beauté qui résulte d'une forme concentrée, quand cette forme est en harmonie avec le genre particulier d'un peuple et d'une époque. « L'essentiel, dans les questions de cette nature, dit excellemment M. Rambert, est de séparer nettement la cause des poëtes de celle des rhéteurs et de ne point faire retomber sur Racine les objections sans nombre que soulèvent les traités de rhétorique, dans lesquels on l'a pris pour modèle et pour type unique du beau. Il est juste d'applaudir à tout poëte qui suit la pente de son génie; le poëte a à faire valoir les droits de son individualité; il ne saurait faire

autrement que de choisir les formes qui conviennent le mieux à sa pensée. Mais le critique doit reconnaître le droit de toutes les individualités et chercher le sens de toutes les formes. Qu'il manifeste des préférences, cela est naturel et pardonnable; mais qu'il s'asservisse à un goût particulier et exclusif, qu'il dicte des lois, qu'il glorifie les uns et condamne les autres, qu'il ait sa gauche et sa droite, ses élus et ses réprouvés, c'est ce qui n'est plus permis aujourd'hui. Certes, elle a fait assez de mal, soit en France, soit en Allemagne, cette critique impérieuse qui, au lieu de chercher à comprendre, aspire à commander, pour que son procès soit enfin jugé... »

Nous terminons par cette citation, qui donne une idée de la manière d'écrire de l'auteur, en même temps que de ses principes en matière de critique.

L. de R.

Poëmes virils, par M. du Pontavice de Heussey. 1 vol. — Chez Castel.

Quand on rencontre un simple rimeur qui se croit poëte, il n'y a pas lieu de gémir. Il n'en est pas ainsi quand on ouvre, par grand hasard, un volume où se révèle encore le sentiment poétique. On sent bien alors que notre époque n'est pas d'accord avec le poëte. Il faut en prendre son parti : aucune aptitude poétique ne semble devoir atteindre son plein développement au milieu des préoccupations qui nous dominent, nous entraînent ou nous écrasent.

Ces « *Poëmes virils* » sont un symptôme. M. du Pontavice a du talent, mais son talent reste divisé contre lui-même et poursuit en vain son achèvement. Il a du souffle, c'est-à-dire de l'inspiration, mais c'est un souffle entrecoupé, inégal; sa muse s'élève puis retombe : elle est haletante. Ce n'est pas la faute de l'auteur, qui cherche avec ardeur les grands sentiments unis à la beauté de la forme. Mais en poésie, la volonté est peu de chose. Ce que le poëte fait de meilleur, il le fait sans le vouloir. S'il ne chante pas comme il respire, tout est perdu.

Ce que révèle l'œuvre de M. du Pontavice, c'est un caractère. Il a bien nommé ses poëmes. Dans les passages où le poëte hésite, il nous reste du moins l'homme, le lutteur qui voudrait terrasser le doute. Mais le poëte ici est souvent l'interprète heureux du caractère et de l'homme. Qu'on lise par exemple les pièces intitulées : *Le Lac supérieur*, — *la Colère du Forgeron*, — *En province*, on sera frappé de rencontrer, à travers des pensées trop directement philosophiques et des tours qui tiennent trop de la réflexion et de la prose, les mouvements d'une éloquence peu commune.

Dans les *Teintes* aussi il y a de beaux passages; j'y trouve, entre autres, ces vers :

« Si la nature, hélas! voile à présent ses charmes,
C'est que nous la voyons à travers tant de larmes!
Tant de sang a coulé sur ce sol, à grands flots!
Le ciel est assourdi de si vastes sanglots!
De nous à ce soleil montent tant de ténèbres!
Ce brin d'herbe connaît de tels secrets funèbres!
Jusqu'en ses derniers plis par le vice souillé,
Le cœur, de ses vertus, est si bien dépouillé! »

En somme, la poésie de M. du Pontavice est la réaction d'une mâle nature, courageuse et noble, contre les défaillances du scepticisme et les poisons de la mélancolie. Elle est un cri qui du fond de l'abîme cherche la lumière.

C. D.

Michel Cervantès, Théâtre, traduit pour la première fois par Alphonse Royer, Paris, Michel Lévy frères, 1862, 1 vol. gr. in-18 de 421 p.

Ce volume est une bonne fortune pour le public français, plus heureux que le public espagnol, grâce à la publication de M. Royer, qu'on ne saurait trop remercier d'avoir fait connaître à la France littéraire un vrai trésor que l'Espagne ne connaît point. On a, depuis la fin du XVIII[e] siècle, publié bien des éditions complètes des œuvres de Cervantès, et dans aucune de ces éditions on ne trouve ses pièces dramatiques, sauf la *Numancia* et le *Trato de Argel* qu'on place ordinairement à la suite du *Viage al Parnaso*. La routine et l'incurie sont monnaie courante au delà des Pyrénées, et c'est vraiment une grande honte pour les éditeurs espagnols que l'édition française du théâtre de Cervantès. M. Rivadeneyra lui-même, dont la grande et magnifique *Bibliothèque* mérite tant d'éloges, a suivi docilement l'exemple de ses prédécesseurs : le volume des œuvres complètes de Cervantès, qui figure en tête de sa belle collection, ne contient pas une seule pièce de théâtre. Aussi les curieux qui veulent connaître les écrits dramatiques de Cervantès en sont-ils réduits à rechercher l'édition originale de 1615, aujourd'hui fort rare, ou celle de 1749, qui est une réimpression non moins rare.

M. Royer a donc rendu un service très-essentiel aux lettres, en mettant à la portée de tous ce qui jusqu'ici n'était connu que d'un très-petit nombre, si petit, en effet, que la plupart des critiques étrangers qui ont parlé du théâtre de Cervantès, ne connaissent point ce théâtre ; et, malgré cet inconvénient, ils ont jugé et prononcé leur verdict. Les plus rigides dans ce métier de la critique, jugent souvent de même, avec compétence assurément, mais sans connaissance de cause.

M. Royer s'est moqué, non sans raison, de ces juges et de leurs arrêts. Avec moins d'indulgence, il eût raillé impitoyablement d'autres critiques, mieux instruits, mais encore moins éclairés ; car il y a eu des littérateurs qui ont débité bien des sottises sur l'œuvre dramatique de Cervantès, et cela en Espagne.

Ainsi, pour n'en produire que deux ou trois exemples, en 1749, don Blas Nasarre donna une nouvelle édition du théâtre de Cervantès (c'était la seconde, et il n'y en a pas eu d'autres depuis), et il trouva plaisant d'y mettre une lourde dissertation, à seule fin de prouver, en faveur des théories dites classiques, que Cervantès avait voulu tourner en ridicule les dramaturges de son temps, en composant lui-même de mauvaises pièces. Ce misérable paradoxe n'annonce pas un esprit ingénieux ni un discernement très-fin. Quoique don Blas Nasarre

fût de cette école de beaux-esprits médiocres, qui était toute-puissante en Espagne sous la dynastie des Bourbons, son invention n'émerveilla personne, et, en définitive, il eut bien peu d'adhérents. En revanche, il se trouva quelqu'un qui, prenant le paradoxe au sérieux, se mit en tête de le réfuter par un autre paradoxe non moins ridicule.

L'abbé Lampillas, un de ces célèbres jésuites catalans qui prirent si vaillamment en main la défense des lettres espagnoles, contre les attaques intempestives et le plus souvent injustes de quelques savants italiens, l'abbé Lampillas, homme d'un grand savoir et d'un petit jugement, prétendit démontrer à son tour que les pièces de théâtre, que don Blas Nasarre venait de remettre en lumière sous le nom de Cervantès, étaient des pièces parfaitement apocryphes, mises en circulation par un libraire impudent et avide.

On voit que ce pauvre abbé Lampillas, dans son scepticisme outré, ne raisonnait guère mieux que le partisan enragé des vieilles traditions classiques.

Enfin, lorsque l'Académie espagnole donna l'excellente et splendide édition de don Quichotte, — hommage tardif à la mémoire du grand inventeur, *raro inventor*, — don Vicente de los Rios, dans une étude biographique, littéraire et critique, s'avisa de remarquer, à propos des pièces dramatiques de Cervantès, que cet homme d'un génie extraordinaire justifiait pleinement la doctrine du fameux médecin Juan Huarte, d'après lequel il est très-rare de voir un esprit, si éminent qu'il puisse être, réussir également dans la théorie et dans la pratique; s'attachant à démontrer que dans la composition de ses comédies et intermèdes, l'auteur de l'*ingénieux chevalier de la Manche* avait complétement oublié de suivre les sages préceptes qui sont répandus avec profusion dans la plupart de ses écrits.

Le raisonnement de l'académicien est ingénieux, mais il pèche par la rigueur autant que par la justesse; et il prouve assez que si la critique espagnole avait fait quelque progrès, elle avançait bien lentement.

Il est bien vrai que Cervantès a écrit des pages pleines de sens sur le théâtre, et que ses observations sont remarquables par la profondeur autant que par la finesse des aperçus; mais il faut dire aussi que ses réflexions excellentes n'ont pas toujours été comprises, pour avoir été trop souvent exagérées. Mieux que personne, Cervantès pouvait saisir les défauts monstrueux de l'école dramatique de Lope, lui qui avait vu, en quelque sorte, les premières origines de l'art dramatique en Espagne. On sait avec quel enthousiasme il rappelle les triomphes de Lope de Rueda, qu'il avait vu sur la scène dans son enfance. Ce n'est point par dépit ni par envie qu'il frondait les folies du théâtre contemporain; mais il en signalait avec esprit et non sans malice les ridicules invraisemblances, et il inaugurait contre le despotisme de Lope une réaction qui devait éclater plus tard avec une grande violence.

En somme, ses critiques étaient très-fondées et pleines de mesure; mais elles n'annonçaient point des principes étroits et inflexibles, tels que ceux qui régnaient en Espagne, dès les premières années du XVIIIe siècle, sous l'influence

souveraine des traditions ultra-classiques de la littérature française du temps de Louis XIV. Cervantès qui était, comme on disait alors de ceux qui avaient échappé au long noviciat de l'enseignement scolaire, un génie laïque, *ingenio lego*, Cervantès, dont la haute raison se pouvait passer de discipline, n'invoquait guère Horace et Aristote qu'en riant et pour se railler des pédants et des cuistres. Ses théories sur le théâtre sont excellentes parce qu'elles émanent du bon sens le plus solide, et qu'elles n'ont pas besoin d'être soutenues par des autorités respectables. Si l'on ne retrouve pas dans ses pièces, grandes et petites, le génie qu'on admire dans *Don Quichotte* et ailleurs, on y reconnait son esprit libre et preste, à la vivacité de ses allures; et, sans admirer ses pièces comme des chefs-d'œuvre, on ne peut que les goûter comme des créations le plus souvent spirituelles et divertissantes. Nous qui les lisons aujourd'hui, sans subir l'influence de ces préjugés rances, que la tradition scolastique a longuement perpétués, nous pensons que don Blas Nasarre et l'abbé Lampillas étaient bien arriérés, et nous ne saurions souscrire non plus au jugement mitigé de don Vincente de los Rios.

Les pièces de Cervantès valent infiniment mieux que la réputation qu'on leur a faite, et nous ne doutons pas que la publicité que vient de leur donner M. Royer ne modifie considérablement une opinion qui a pu se propager sans résistance, faute d'un contrôle suffisant.

Les comédies, écrites en vers, sont de valeur inégale; mais il faut signale parmi celles que M. Royer a publiées intégralement, *Pedro de urde malas*, *El gallardo español*, *El rufian dichoso*. Celle-ci est particulièrement remarquable par le début du deuxième acte, où Cervantès expose, non pas ses principes dramatiques, mais les ressources ou les *ficelles*, comme on dirait en termes familiers, de ses contemporains, les dramartuges, et s'efforce de justifier la violation flagrante de l'unité de lieu. La scène se trouve tout d'un coup transportée de Séville dans un couvent du Mexique, où le *rufian* s'est fait moine, et c'est la *Curiosité* qui demande l'explication de ce brusque transport à la *Comédie*. La *Curiosité* et la *Comédie* se présentent sous la forme de deux nymphes.

Cervantès goûtait fort l'introduction de personnages allégoriques sur les planches, et il s'applaudissait de cette innovation; il croyait même en être l'inventeur, et en cela il se trompait, car les personnages allégoriques figuraient dans la comédie quelque temps avant ses premiers essais dramatiques. On peut s'en convaincre en lisant, par exemple, une pièce assez intéressante de Alonzo de Vega, contemporain du célèbre Lope de Rueda, et acteur, comme ce dernier, dans ses propres comédies.

Parmi les intermèdes écrits en prose, le *Gardien vigilant*, la *Cave de Salamanque* et le *Vieillard jaloux*, sont des morceaux agréables et très-divertissants. *Trampagos*, le *Biscayen supposé*, les *Deux Bavards*, sont de très-bonnes farces, qui font rire comme les tours et fourberies de Scapin.

Dans ces sujets si divers, Cervantès a fait montre de cette heureuse facilité d'esprit qui distingue ses productions : l'invention, la verve, le style languissent

rarement; mais entre toutes les qualités qu'on y remarque, la plus saillante et la plus précieuse, c'est la variété. Ce fécond génie était riche en observations; il connaissait à fond la société de son temps; et il excelle dans la peinture qu'il fait des bohémiens, des chevaliers d'industrie, des vierges folles, des gens du faubourg et de ceux de la campagne, en peu de mots, de ces classes qui sont en majorité, et dont il avait profondément étudié les mœurs et les discours dans ses nombreuses pérégrinations en Castille et en Andalousie.

Cervantès mêlait toujours ses souvenirs aux fictions de son esprit, et il racontait volontiers dans ses drames et nouvelles les aventures de sa jeunesse. De là, le vif intérêt inhérent aux pièces qui reproduisent les exploits des chrétiens en Afrique, et les souffrances des captifs, en terre mauresque. Il est fâcheux que M. Royer n'ait point traduit le *Trato de Argel* et *Los Baños de Argel*; il s'est borné à donner une analyse de ces deux pièces; et il a analysé de même deux ou trois comédies et quatre ou cinq intermèdes.

Nous ne pouvons donner notre approbation à ce procédé d'abréviation. Puisque M. Royer a eu l'heureuse idée de restituer au public le théâtre oublié de Cervantès, la restitution devait être complète, et nous espérons que, dans une prochaine édition, la traduction intégrale remplacera l'analyse.

Nous souhaitons aussi que l'introduction, qui est excellente, soit plus développée, et que M. Royer s'attache à démontrer les nombreux points de rapprochement qui existent entre le théâtre et les autres écrits de Cervantès. Il y a là une belle étude de critique littéraire que nous recommandons vivement à l'habile traducteur, non sans l'engager à revoir encore une fois sa traduction sur le texte, afin d'effacer certaines taches. Par exemple, il serait bon de traduire l'expression proverbiale *como por los cerros de Ubeda* par un équivalent français. Le mot *algarabia* doit se traduire par *charabia*, qui a même sens et même racine que le mot espagnol.

Dans l'introduction, il y est dit que Cisneros, acteur célèbre et diseur de bons mots, faisait les délices de Philippe II. C'est une inexactitude. Cisneros était un des familiers de l'infant d'Espagne don Carlos, et c'est don Carlos, et non pas Philippe II, qui menaça le cardinal-ministre Espinosa de lui faire un mauvais parti, s'il continuait à interdire au bouffon Cisneros l'entrée du palais.

Dans la traduction de *Numance*, cette épopée héroïque, M. Royer aurait pu dire en note, sinon dans l'introduction, que la pièce de Cervantès a surtout acquis une grande popularité en Espagne, pour avoir été représentée à Saragosse, durant la guerre de l'Indépendance, lors du siége mémorable de la capitale de l'Aragon.

Nous ne présenterons pas d'autres observations au traducteur du théâtre de Cervantès, et, pour finir, nous le remercierons encore une fois d'avoir pris l'initiative d'une publication excellente et qui lui fera beaucoup d'honneur.

J. M. Guardia.

Études sur les mœurs et la littérature de l'Allemagne,
par M. PHILARÈTE CHASLES. — Amyot.

Nous détachons de l'*Athenæum anglais* l'appréciation suivante, au sujet de cet important volume :

« Quelques-unes de ces études ont été publiées et ont paru dans deux journaux, mais l'ouvrage dont nous parlons n'est pas une réimpression. Chaque étude a été de nouveau modifiée, récrite, recomposée ; ainsi cet ouvrage est par le fait complétement neuf.

» M. Ph. Chasles est un critique exquis ; chez lui, l'analyse délicate et la pénétration d'examen ne détruisent pas la sympathie, le don sans lequel la science et l'art de l'écrivain sont insuffisants. Il possède à un degré éminent cette faculté de compréhension et de jugement, qui lui permettent d'apprécier toutes les circonstances et de leur donner leur véritable valeur et leur force relative, d'assigner à chaque chose sa place, au lieu de retrancher ou d'exclure systématiquement ce qui ne s'accorde pas avec sa propre formule. Il possède la grande faculté de grouper et de mettre en harmonie les traits de caractère et les qualités de l'esprit là où les hommes imprégnés seulement de la sèche et abstraite faculté de logique trouvaient d'insurmontables contradictions et que pour cela même ils condamneraient.

» Il saisit d'instinct les points essentiels par lesquels chaque auteur est fidèle à sa propre nature. Il fait ressortir cette lumière que Dieu a donnée à chaque homme et qui émane de notre for intérieur.

» Il sait discerner aussi les points par lesquels ils tombent dans le mensonge et l'exagération de faits ou de sentiments ; il rassemble toutes les contradictions avec une grâce et une habileté qui n'appartiennent qu'à lui. Ses conclusions sont aussi justes et aussi pleines de sagacité que son analyse est fine et lucide. Il résume et ramène à la vie et à l'unité tout ce qu'il a divisé et examiné en détail. Ses portraits d'écrivains sont vivants : la pensée qui a gouverné leur existence apparaît à chaque ligne, à chaque trait, et bien qu'il se serve pour les juger du criterium le plus élevé de vérité religieuse et de dignité humaine, quoiqu'il n'oublie de signaler ni les insuffisances, ni les erreurs, il y a dans tout ce qu'il écrit une veine inépuisable. Ce qu'il y a de meilleur dans l'intention et le but de chaque esprit ne lui échappe jamais, quelque incomplète ou douteuse qu'en ait été l'expression.

. . . .

» Dans ce volume de ses études, il y a une teinte plus profonde et un sentiment religieux plus accusé que dans aucun des précédents. Il y a chez lui une sérieuse conviction et une simplicité qui donne à ses écrits une force rare dans la littérature française actuelle. Le langage et l'esprit qui règne dans les œuvres de M. Chasles donnent pour la France une espérance saine qui contraste avec l'impression produite par le courant général des œuvres d'imagination que ce pays produit aujourd'hui. »

Des causes du rire, par Léon Dumont. — Paris, Durand, 1862, in-8.

La psychologie s'est montrée impuissante jusqu'ici à expliquer à fond un des phénomènes les plus ordinaires et les plus simples, en apparence, de ceux qui constituent son domaine. Le rire, qui suivant la scolastique est un des caractères qui différencient l'homme des animaux, — *proprium hominis est ridere*, — a été l'objet d'une foule de définitions diverses, ce qui est toujours un signe que la vérité complète n'est pas encore dégagée. Il est bien entendu que nous parlons ici, non du phénomène physique et des secousses du diaphragme, question du ressort de la physiologie, mais des causes psychologiques de ce phénomène, ou, en d'autres termes, des objets risibles et des caractères spéciaux qui les rendent tels.

Pour Aristote, le risible était une espèce du laid ou de l'incorrect.

Pour Cicéron et pour Quintilien, c'était une imperfection morale digne d'une désapprobation légère et non d'un blâme sérieux.

Pour Scaliger et pour Vivès, le risible est l'inattendu agréable.

Descartes y voit un petit mal aperçu inopinément dans une personne qu'on en pense être digne.

Sulzer, élève de Wolff, y démêle deux choses contradictoires qui se présentent comme également vraies à l'esprit.

Pour Batteux, c'est un assortiment de choses qui ne sont pas faites pour aller ensemble.

Pour Marmontel, c'est l'effet d'un contraste entre un objet et l'idée hétéroclite qu'il fait naître.

Dugald Stewart croit qu'il consiste dans les imperfections légères.

Aux yeux de Lessing, c'est un contraste dont les deux termes paraissent se confondre.

Kant le définit comme « la résolution soudaine d'une attente en rien. » Cette formule entortillée paraîtra claire auprès de celles de ses successeurs.

Jean-Paul voit dans le risible l'infiniment petit. Hégel et ses élèves y aperçoivent, tantôt la délivrance de l'absolu captif dans le fini, tantôt la beauté renaissant de sa propre négation, tantôt l'idée sortie de sa sphère et confinée dans les limites de la réalité, tantôt « un rien sous la forme d'un objet fini en contradiction avec lui-même et avec l'intuition de la perfection, » etc., etc. Ces formules sembleront peut-être fournir plutôt des exemples que des définitions du ridicule, car il est impossible au premier aspect d'en saisir le prétentieux galimatias. Cependant on ne doit pas oublier que la philosophie hégélienne a un langage bizarre, qui métamorphose souvent des idées simples en une étrange algèbre, et avant de se moquer tout à fait, il serait bon de saisir l'ensemble. Toutefois, dans le sujet qui nous occupe, il est douteux qu'on fût récompensé de sa peine. M. Dumont a fort bien fait la critique de ces définitions, ainsi que de celles qui ont précédé, et à son tour il propose la sienne en ces termes : « Le risible peut être défini : tout objet à l'égard duquel l'esprit se trouve forcé d'affirmer et de nier en

même temps la même chose; en d'autres termes, ce qui détermine notre entendement à former simultanément deux rapports contradictoires. » Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple très-simple, un petit homme excite notre rire s'il se baisse pour passer par une porte de dimension ordinaire, parce qu'il y a contradiction entre son geste et sa taille, et qu'au même instant nous affirmons et sa petitesse et sa prétention à la taille élevée.

Mais ce n'est pas tout. Quand le risible est analysé, reste une autre question : pourquoi la perception immédiate de deux rapports contradictoires a-t-elle le don de nous faire rire? M. Dumont répond avec Aristote que le plaisir accompagne toujours l'activité de nos facultés s'exerçant sans entraves, et qu'ici ce plaisir est porté soudainement à un haut degré par la perception rapide d'une contradiction aussitôt résolue. On peut accepter cette réponse, à condition, à ce qu'il nous semble, d'insister un peu davantage sur la surprise que causent à la fois la contradiction et sa solution prompte. C'est cette surprise qui excite les nerfs et cause le petit spasme et l'ébranlement dont se compose le rire physiologique. En effet, quand il n'y a pas de surprise, le rire ne se produit plus; on ne rit pas d'une plaisanterie répétée.

M. Dumont examine ensuite les divisions de l'idée de risible, telles que le plaisant, le grotesque, le ridicule, la raillerie, la facétie, etc. Il termine par l'étude du risible dans les arts, depuis la comédie jusqu'à la caricature, et par une bonne appréciation de sa valeur morale.

En somme, cette étude psychologique nous a paru sensée et juste, avec une forme claire et correcte, où l'on pourrait seulement souhaiter quelque chose d'un peu plus nerveux et plus condensé.

F. BAUDRY.

A pied et en wagon, par Émile DESCHANEL. — Chez Hachette, 1 volume. 1862.

L'introduction au volume de M. Deschanel tient du *Voyage autour de ma chambre*. Elle nous fait, à travers les larmes et le sourire, l'historique de la convalescence. L'auteur va se mettre en route, et avant d'être parti, le voilà qui déjà voyage. Il voyage dans ses souvenirs, et c'est avec une grâce aimable et piquante qu'il nous raconte le petit poëme fantaisiste de la convalescence. Celle-ci, selon lui — et les malades qui furent guéris n'y contrediront pas — se termine par la période famélique. On a passé du mysticisme et de la rêverie à la contemplation extatique de l'artichaud à la barigoule, et la *Cuisinière bourgeoise* est devenue l'évangile de l'estomac.

Mais voilà notre malade sur pied; le docteur lui conseille de voyager pendant quelque temps : il part, il est parti. S'il vous plaît de cheminer en la compagnie d'un esprit gracieux, rêveur, caustique et doux selon l'occasion et la circonstance, qui aime à s'égarer — pour se retrouver toujours — dans les sentiers de la digression, suivez M. Deschanel; et surtout, n'allez pas à sa suite vous empêtrer d'un trop lourd bagage; il vous laisserait bientôt en route. En revanche, il vous sera

donné de contempler la pleine lune au sommet du Righi, après en avoir aperçu le premier quartier à Paris, au théâtre des Italiens et au jardin des Tuileries. Mais chut! ne soyons pas indiscret.

C. D.

Ces pauvres femmes! par Max Valrey. — Michel Lévy, rue Vivienne.

Les qualités charmantes que les dames apportent dans leurs conversations, nous les retrouvons dans leurs correspondances et même dans leurs écrits de longue haleine. Leur esprit gracieux, la finesse de leur analyse morale, leur intuition divinatrice leur donnent tout naturellement et d'instinct ce style léger, ce tour piquant, cette touche délicate si nette et précise en même temps, que des hommes privilégiés acquièrent parfois, mais seulement après s'être rendus complétement maîtres de leur sujet et après des efforts laborieux et incessamment répétés. A dose égale d'intelligence, les œuvres féminines se rapprochent davantage que les masculines de l'achevé, du fini, et d'un harmonieux ensemble. L'homme est porté vers l'intensité, la femme s'attache davantage à la surface; l'un creuse son sujet, l'autre l'étend. Il s'ensuit que le premier peut faire plus facilement fausse route et qu'avec des défauts plus saillants, ses qualités, pour être plus solides, sont moins nombreuses et plus cachées; tandis que la seconde obtient sans effort appréciable de brillants résultats et réalise facilement la mesure dans la variété. *Ut pictura poesis:* Les hommes sont plutôt dessinateurs, les femmes plutôt coloristes; mais ces dernières ont plus de dessin, que nos dessinateurs n'ont de couleur. Entre les deux termes de cette équivalence intellectuelle : la puissance ou la grâce, le pouvoir difficile ou le charme facile, qui osera choisir?

Telles sont les réflexions que nous suggère la lecture de *Ces pauvres femmes!* par Mme Max Valrey, l'auteur de *Marthe de Montbrun* et des *Filles sans dot.*

L'histoire d'Hermine est touchante. C'était une noble fille que la nature avait douée de bonté, de beauté et d'une âme d'artiste. Ce fut son malheur. « A moins de circonstances improbables, la ravissante beauté d'Hermine, sa supériorité intellectuelle, ses talents équivalaient à une condamnation au célibat. Nul n'eût osé, même en pensée, exiger qu'une telle femme consacrât toute son énergie, toute sa puissance de volonté à la solution du douloureux problème qui pèse dans les ports de mer sur la plupart des existences féminines : vivre et faire vivre mari, enfants et nourrices, avec 1,800 ou 2,000 fr. par an. Devant Hermine, les plus étourdis, les plus passionnés prenaient leurs précautions contre l'amour. »

La circonstance improbable se rencontra cependant, et Jean, une bonne et franche nature, qui aurait pu faire un homme d'élite, se prit d'amour pour sa cousine et fut par Hermine payé de retour. — Mais survint une belle-mère haineuse et le féroce orgueil d'un père, qui, en dehors de son culte aveugle pour l'illustre nom des Tranchevent, était cependant l'honnêteté, la droiture et la ten-

dresse mêmes. Hermine n'était pas armée pour le combat ; elle savait souffrir, mais non pas lutter, elle mourut écrasée par le milieu bourgeois qui l'entourait. Jean périt aussi et ce fut grand'pitié !

« *Cette pauvre Mme de Lirvans* » est un type de femme confite en dévotion et en égoïsme, une âme froide, sèche et étroite. Elle avait eu le malheur d'épouser Édouard, un homme de cœur et de mérite, âme affectueuse, imagination enthousiaste, esprit cultivé, mais par trop naïf, qui avait la manie de se croire une vocation d'auteur tragique. Interviennent dans le récit, Mme Le Camus, la sainte Thérèse de Moulins, en Allier, — veuve d'un propriétaire et marguillier, — Mlle Niquel, fort considérée pour sa générosité envers la fabrique, — maître Guillermais, un monsieur chauve, avoué de son métier, fort sceptique, mais après la messe, et galant par caractère auprès des dames, et enfin Choineau, abbé pacifique. — Et d'un autre côté, Hélène de Norlac, âme tendre avec l'instinct et le besoin du dévouement. — Puis un artiste d'une intolérable excentricité, Jonathas, amoureux fou d'une doudon, une certaine Virginie, bonne fille au demeurant, mais par trop grossière et sensuelle. Ce Jonathas aurait, nous semble-t-il, mérité d'être le héros de son propre roman, au lieu d'être traité en personnage secondaire. Avec une description psychologique plus approfondie, ce maniaque aurait pu être gratifié d'une folie logiquement déduite et parfaitement conditionnée, laquelle folie aurait pu ressembler à la raison, et cela, à s'y méprendre. Cette seconde étude est très-intéressante, elle est lestement enlevée, trop lestement peut-être, c'est une agréable esquisse qu'il ne tiendrait qu'à Mme Max Valrey de reporter sur une grande toile.

ELIE RECLUS.

Les Petites ouvrières, par WILLIAM DUCKETT, in-18. Paris.

Qu'est-ce que les *Petites ouvrières?* Un roman? On le croirait, tant le monde étrange dont il est question dans ce livre paraît, tout d'abord, fantastique. Une histoire de la vie réelle, un drame de tous les jours? C'est plutôt cela. Je ne dirai pas que le récit de M. W. Duckett est une page détachée de l'œuvre des *Misérables*, malgré certaines ressemblances qui tiennent plus au fond des choses qu'au *faire* même de l'auteur. Bien qu'il ait pris pour épigraphe une phrase de Victor Hugo : « Qui n'a vu que la misère de l'homme n'a rien vu, il faut voir la misère de la femme... » M. Duckett est resté lui-même. Si j'en excepte la *préface*, où l'on trouvera un peu de *manière*, tout le reste est, non pas sans défaut, mais sans prétention aucune. Par le temps qui court, c'est bien quelque chose.

L'histoire des *Petites ouvrières*, que nous donne M. Duckett, est poignante parce qu'elle est vraie, parce que l'homme domine et entraîne ici l'écrivain. Plus d'un détail choquera telle personne qui ne se doute guère de quelles mesquines et honteuses misères se compose la grande misère que tout le monde voit. Cependant, ce thème-là est bien rebattu; mais il faut dire aussi que rarement on y a touché

avec assez de franchise ou assez de pudeur. J'appelle *pudeur*, en pareille matière, l'exposition nette de ce qui *est*, jointe au respect de l'humanité, même dégradée.

M. Duckett ne joue pas avec ces tristes tableaux de la corruption des *petites ouvrières*; quoiqu'il eût à mettre en scène des personnages dont « le propos est gaillard et le mot court vêtu, » il ne s'est pas cru autorisé à étaler au grand jour tant d'horribles choses, pour s'en amuser. Il reproduit des conversations et des scènes impures; mais il les reproduit avec l'émotion, avec l'indignation et la pitié d'un honnête homme qui souffre du mal et qui appelle du secours. Bref, si la phrase est parfois trop lâchée, si les termes empruntés au vocabulaire trivial de l'atelier reviennent souvent sous la plume de l'auteur, en dehors même du dialogue, la pensée est toujours saine, l'observation précise, l'accent juste.

Je n'ai ni le loisir ni la volonté d'exposer l'intrigue, je me trompe, le nœud très-simple qui relie entre eux les chapitres divers du livre de M. Duckett. Une jeune fille de la classe ouvrière luttant, avec succès d'abord, puis avec un désavantage croissant, contre la misère d'une part et toutes les tentatives parisiennes, de l'autre, succombant enfin après mille péripéties douloureuses : voilà qui n'est pas neuf, à coup sûr; et s'il n'y avait que cela dans les *Petites ouvrières*, l'auteur n'aurait publié que la copie de cent copies. Mais un livre ne vaut que par l'exécution et par les détails; et tel sujet qui semblait épuisé, est quelquefois ravivé par la manière dont on le traite. Évidemment l'auteur a vu, et bien vu, les choses qu'il raconte, ou s'il ne les tient que du témoignage d'autrui, il les a comprises et senties comme il est rare qu'un homme comprenne et sente en pareil cas.

Il ne déclame jamais; ayant le cœur touché, plus encore que l'esprit, il ne s'avise pas de rendre par des images ampoulées ce qui ne demande qu'à être dit simplement, pour attendrir l'âme ou frapper l'intelligence.

Il est facile d'en juger par quelques exemples :

« On a beau dire; la vertu à Paris a quelques mérites de plus que la vertu en province.

» En province, une jeune fille pour résister a mille auxiliaires: c'est la famille, les parents, les amis, la crainte du redoutable qu'en-dira-t-on, le souci d'une réputation à garder, l'espoir d'un mariage prochain.

» A Paris, rien de tout cela. Une ouvrière n'obéit qu'à ses instincts; folle ou sage, elle n'a pas de réputation ; ses amies lui prêchent l'indépendance, et quelquefois si elle hésite, ses parents eux-mêmes précipitent sa chute. »

Et plus bas :

« ... Elle disait que pour les ouvrages délicats, les femmes du monde et les bourgeoises font une si terrible concurrence aux ouvrières, que celles-ci ne peuvent lutter. Si les femmes aisées travaillent, c'est pour se payer des fantaisies, et le prix leur importe peu. Elles prennent ce qu'on leur donne, et c'est comme si elles retiraient le pain aux pauvres filles qui attendent leur salaire pour manger.

» Puis il y a les prisons, les couvents, les ouvroirs qui fabriquent pour presque rien. Il y a encore les machines à coudre, qui ont fait tomber les prix de la couture et n'ont jusqu'ici profité qu'aux entrepreneurs assez riches pour en acheter.

» Enfin les hommes se sont emparés de tous les métiers des femmes, ils vendent du fil, mesurent des rubans; ils se feront modistes un de ces jours. » Hélas! les modistes-hommes ne sont plus un mythe; ils commencent à se montrer.

Quelquefois, d'un mot, l'auteur marque une situation. Il parle d'une malheureuse femme abandonnée avec un enfant, et il ajoute :

« Hortense a trop peu de religion pour être des pauvres de M. le Curé, et pas assez de protections pour être des pauvres de M. le Maire. »

Il met en scène un médecin, jeune et plein de cœur, allant soigner une ouvrière malade, et il dit :

« Le médecin venait toujours régulièrement. Il était si bon, si affectueux, qu'Augustine ne pouvait croire qu'il n'eût pas quelque arrière-pensée. Une ou deux fois, en lui faisant ses dernières recommandations sur le palier, il voulut lui glisser quelque argent dans la main, pas beaucoup, car il n'était pas riche lui-même. Mais elle le refusa. Elle se défiait de lui et ne comprenait rien à ses façons d'agir.

» C'était le premier honnête homme qu'elle rencontrait. »

Certes, le livre de M. Duckett n'est qu'un tableau de la misère chez la femme du peuple; il n'apporte avec lui ni théorie ni panacée quelconque; l'auteur ne se donne point, tout net, pour un philosophe, et n'est pas un empirique. Mais, au moment où, de toutes parts, on revient à cette question capitale du prolétariat, il est bon de montrer ce que la détresse fait de la famille de l'ouvrier, et comment la femme, qui cherche du pain hors de chez elle, trouve le vice et l'infamie en montant « *l'escalier des autres.* »

Honnêtes ou malhonnêtes, les personnages de M. Duckett, la *femme Lefort, Boscotte, Augustine*, si vaillantes, la *Cheramy, Noémi, Héloïse, Mme Dupont, Hippolyte Trigaud,* si misérables, — ces personnages ont existé : ils existent. Il faut que les uns triomphent et que les autres disparaissent.

Pour conclure, je feliciterai M. W. Duckett d'avoir écrit ce livre; il lui arrivera de faire, un jour, quelque chose de plus correct, de plus littéraire, de plus original peut-être, mais non rien de plus ému ni de plus vrai.

Félix Frank.

VOYAGES

Lettres sur les États-Unis d'Amérique, par le lieutenant-colonel Ferri-Pisani. Hachette, 1 volume, 1862.

L'auteur, il y a plus d'un an, a fait, avec le prince Napoléon, le voyage d'Amérique. On était alors au début de cette guerre dont nous espérons la conclusion prochaine. Cette circonstance fait l'intérêt principal des lettres que nous avons sous les yeux. On y saisit au vif les éléments qui venaient alors d'entrer en lutte ouverte; on y voit surtout apparaître ce grand fait, contesté alors par les esprits

peu clairvoyants ou par les intérêts volontairement aveugles, mais que le dernier message du président Lincoln a mis dans le plein jour de l'évidence : à savoir qu'entre le nord et le sud de l'Amérique, la cause essentielle du divorce, c'est l'esclavage. C'est ainsi que pensait, dès son voyage, le prince Napoléon, s'il faut en croire son aide de camp, qui n'était pas lui-même absolument de cet avis, ainsi qu'il nous l'apprend avec une aimable sincérité. J'ai dit une aimable sincérité; et c'est là, en effet, l'attrait de cet ouvrage, fait sans prétention. Pour un homme qui vient de Paris et qui écrit ses lettres à la vapeur, au fil des impressions, il nous semble qu'en général l'auteur s'est montré judicieux, et qu'il ne s'est pas trop souvenu de ce Paris qu'il avait quitté et qui l'attendait au retour. — Les portraits de MM. Seward et Lincoln, des généraux Mac-Clellan, Beauregard, Johnston, et surtout celui du général Frémont, offrent un véritable intérêt, car ces personnages posent encore tous sur le théâtre de la guerre, à l'exception du dernier, qui pourra bien y rentrer et se mettre au premier rang après avoir été relégué dans la coulisse.

M. Ferri-Pisani est sévère pour les *unitariens*. Nous ne lui en ferons pas un crime. Les unitariens ne sauraient avoir la prétention de constituer une église : leur doctrine n'est qu'un lieu de rendez-vous, une sorte de radeau qui a recueilli les âmes échappées au naufrage du surnaturel. En attendant que le vaisseau de l'avenir soit construit — il est encore sur le chantier — c'est toujours quelque chose.

En somme, ces lettres sont d'une lecture instructive et facile; les gens du monde y apprendront sans fatigue, sous le patronage d'un guide qui est des leurs, ce qu'ils ne doivent plus ignorer. Le précepte d'Horace : *utile dulci*, a été mis en pratique à leur usage, sans que le rôle du touriste observateur et philosophe en ait beaucoup souffert.

CHARLES DOLLFUS.

Excursion artistique en Allemagne, par ALFRED DARCEL. In-8, Paris, Didron, 1862.

Nos lecteurs n'ont pas besoin, sans doute, qu'on leur apprenne la compétence de M. Alfred Darcel en fait de critique d'art. Le moyen âge et la renaissance semblent être ses époques de prédilection; il les possède d'une connaissance minutieuse et approfondie, et c'est ce qui donne une valeur spéciale à ses jugements sur les monuments de l'Allemagne, où le moyen âge et la renaissance sont représentés à peu près exclusivement. Le voyage qu'il décrit s'est fait dans l'hiver de 1860-61, à propos d'une exposition archéologique dans la capitale de l'Autriche. Voici l'itinéraire, et les villes où le critique s'est arrêté : Vienne, Prague, Dresde, Bamberg, Nuremberg, Ratisbonne, Munich, Augsbourg, Ulm, Heidelberg, Darmstadt, Francfort, Cologne, Essen et Aix-la-Chapelle. Nous ne saurions le suivre pas à pas dans chacune de ces promenades et résumer encore ses résumés d'impressions. Disons seulement qu'elles ont à nos yeux une grande qualité, c'est qu'elles ne sont pas moroses, et qu'elle trouvent au moins autant à admi-

rer et à jouir qu'à blâmer. L'observation des mœurs s'y mêle dans une proportion fort agréable. M. Darcel n'a pas rapporté de son voyage des souvenirs archéologiques seulement; il a vu et bien vu les physionomies vivantes et les dispositions morales; et il est rentré en France avec des préjugés nationaux de moins. « J'arrivais, dit-il, à cette persuasion que ma patrie, quelque grande qu'elle soit, n'est point la seule nation du monde, et je savais qu'il en existait d'autres à côté d'elle, pour les avoir vues vivre, agir et sentir. Indépendamment des documents précieux pour mes études que je rapportais de mon excursion, je rapportais quelque chose de plus précieux pour moi : le respect et l'estime pour ces peuples qui forment avec nous la grande famille européenne. Moins d'orgueil aveugle pour soi une justice plus éclairée envers les autres, c'est le fruit qu'on doit tirer des voyages. » On ne saurait ni mieux penser ni mieux dire; et ces sentiments, qui se répandent davantage à mesure que la locomotion devient plus facile, assurent l'avenir à la paix de l'Europe et à la fusion de plus en plus grande de ses peuples.

F. B.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

VOYAGES

Ueber Madeira und die Antillen nach Mittelamerika. Reisedenwurdigkeiten und Forschungen (Voyage à l'Amérique centrale par Madère et les Antilles. Souvenirs et Recherches); von Iegor von Sivers. Leipzig, 1861, in-8° de XII-388 pages (Paris, Franck).

M. Iégor de Sivers est un naturaliste livonien, qui fit, en 1853, un voyage à l'isthme Américain dans le but principal d'y former des collections de plantes, d'insectes et de mollusques. Mais, en dehors de cet objet spécial, les observations du voyageur, qui sont celles d'un homme attentif et instruit, sont loin d'être sans valeur. Elles se rapportent surtout à la côte de Honduras, à la province de Nicaragua et au Yucatan. Les ruines et les vieux monuments dont ces contrées sont couvertes, seuls vestiges qui nous soient restés de la civilisation indigène antérieure à la conquête espagnole, ont surtout pour M. de Sivers un sérieux intérêt, quoique personnellement il n'en ait vu qu'un très-petit nombre. Il reproduit un mémoire de don Modesto Mendez, corregidor du district de Peten (Yucatan méridional), où ce fonctionnaire rend compte d'une excursion faite en 1848 aux ruines de Tikal, un des sites antiques de cette province [1]. Un appendice

[1] Ce rapport de don Modesto Mendez, dont une copie fut envoyée à Berlin par M. Hesse, consul de Prusse au Guatemala, avait été imprimé dans le Journal Géographique de Berlin (*Zeitschrift für Allgemeine Erdkunde*, t. I, 1853, p. 161-193), avec un court avant-propos de Carl Ritter, un mémoire de M. de Sivers sur la littérature et les antiquités du Yucatan, (refondu, avec des additions, dans sa publication actuelle), et enfin deux planches où sont reproduites quelques-unes des figures et des inscriptions hiéroglyphiques sculptées sur les monuments de Tikal, purs et curieux spécimens de l'art indigène.

bibliographique, où sont indiqués tous les écrits, mémoires, histoires, relations, relatifs aux parties de l'Amérique que l'auteur a visitées, et spécialement à l'isthme Américain, donne en outre à ce volume un intérêt particulier.

V. S. M.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS

Mittheilungen du Dr Petermann. N° 7.

Voyage de M. *Th. de Heuglin*, du docteur *Steudner* et de M. *H. Schubert* d'Adoa à Gondar en Abyssinie, du 26 décembre 1861 au 23 janvier 1862. Détails topographiques et physiques sur la route, la nature du sol, la forme et la profondeur des vallées; vue générale du groupe alpestre des montagnes neigeuses du Sémèn, dont les plus hautes cimes sont le Ras-Dedïèm, le Silké, l'Abba-Yared, le Madya et l'Amba-Ras, toutes s'élançant aux environs de 14,000 pieds d'altitude au-dessus de la mer. Appendice sur la faune du pays traversé. — Expédition franco-hollandaise dans l'intérieur de la Guyane, de septembre à novembre 1861, par M. *Kappler* de Surinam (suite). Cette seconde partie de la relation hollandaise des travaux de la commission se rapporte à la reconnaissance de la Tapanahoni et de la Lava, les deux branches supérieures dont se forme le Maroni. Le rapport du commissaire français est publié dans les numéros de juillet et août de la Revue maritime et coloniale. — Voyage de M. *de Beurmann* en Nubie et au Soudan, 1860-61. VII. De Kasséla aux territoires des Bogos. Ce septième chapitre termine cet intéressant journal. — Notes de M. *H. Berendt* sur le Mexique. IV. La production de la cochenille dans l'état d'Oaxaca dans l'espace d'un siècle (1750-1858). — Remarques sur quatre cartes spéciales de M. Aug. Petermann. Ces quatre cartes de l'habile et savant géographe forment une livraison complémentaire de l'atlas de Stieler; c'est, 1° le quadrilatère vénitien de Vérone, Peschiera, Mantoue et Legnano; 2° le détroit de Gibraltar; 3° l'isthme de Panama; 4° les îles Viti ou Fidji. — *F. de Hochstetter*, Roto-Mahana, ou le lac Chaud, dans la province d'Auckland de la Nouvelle-Zélande (carte). — Londres et le nombre de ses maisons. La population actuelle de la capitale du Royaume-Uni est de 2,803,000 âmes. On remarque qu'à Londres, à la seule exception de la Cité, les loyers sont de moitié moins chers qu'à Paris et à Vienne. — Club des Alpes autrichien. — Ascension du mont Cameroun, Afrique occidentale. — Relèvements hydrographiques exécutés par la marine russe en 1861. — Population des villes du royaume de Saxe. — Deux nouvelles victimes des explorations et du climat africain. M. W. de Harnier, voyageur allemand, a été tué par un buffle sauvage sur le haut fleuve Blanc. Le docteur Th. Bilharz, professeur à l'école de médecine du Caire, est mort dans cette ville. — *Steudner*, description d'un banquet abyssin. — Collections d'histoire naturelle, recueillies par M. de Heuglin dans le pays des Bogos.

Mittheilungen du Dr Petermann. Ergænzungsheft, no 8.

Le huitième cahier complémentaire (*Ergænzungsheft*) des Mittheilungen de Petermann, qui contient les feuilles 1, 2 et 3 de la grande carte du Soudan oriental (oasis égyptiennes et Siwa, Fezzan, nord du Ouadây et pays Tiboû), renferme en même temps deux morceaux destinés à accompagner ces feuilles. Le premier est une notice sur le pays et le peuple Téboû ou Tiboû, par le docteur Behm; le second est la relation envoyée de Mourzouk par M. de Beurmann, à la date du 28 avril 1862, de son voyage de Benghazi à Mourzouk par Audjélah. Nous dirons quelques mots de la notice du docteur Behm.

Une intéressante relation de la Nubie égyptienne, publiée il y a une dizaine d'années, a déjà fait connaître le docteur Behm en Allemagne comme voyageur-naturaliste; le morceau actuel nous montre en lui le géographe et le critique, résumant avec exactitude les notions jusqu'à présent acquises sur une des contrées de l'Afrique les moins connues. M. Behm, au début de son travail, en définit bien l'objet et la portée.

« Les grandes entreprises que notre siècle a vu se poursuivre pour l'exploration du Sahara, et qui ont été en partie couronnées de si brillants succès, se sont, dit-il, bornées jusqu'à présent aux parties occidentales et aux parties moyennes de cette redoutable région. C'est là qu'ont eu lieu les courageux voyages de Laing, de Caillié, de Panet, ainsi que les récentes excursions ordonnées par le gouverneur français du Sénégal; c'est là que s'est porté la glorieuse expédition de Richardson, Barth et Overweg, comme auparavant l'expédition anglaise de Denham, Clapperton et Oudney; c'est cette région, enfin, qui a été le théâtre du voyage du docteur Vogel, ainsi que des entreprises françaises qui ont eu l'Algérie pour point de départ, celle d'Henri Duveyrier, notamment: expéditions auxquelles nous devons une série de lignes sûres et de points fixes autour desquels on peut grouper avec une exactitude au moins approximative les informations d'un caractère moins précis. Il en est autrement du désert oriental. Entre les oasis célèbres d'Audjélah et de Siwah au nord, le bassin moyen du Nil à l'est, le Darfour, le Ouadây et le Kanem au sud, et enfin la route très-fréquentée du Fezzan à Bilma et au Bornou à l'ouest, il y a une région qui embrasse du nord au sud une étendue de treize degrés et de quinze degrés de l'ouest à l'est, une région presque égale en surface à la Méditerranée, et que n'a foulée jusqu'à présent le pied d'aucun Européen. C'est le pays des Tiboû... » Le docteur est persuadé, et nous le croyons avec lui, qu'avant la fin du siècle cette partie orientale du Grand-Désert aura été sillonnée, comme le Sahara occidental, par les explorateurs européens, malgré les difficultés qu'elle oppose à nos entreprises; un bon observateur qui pourrait couper droit de Siwah ou d'Aoudjélah au Ouadây, rapporterait indubitablement de cette traversée une masse de renseignements précieux pour l'enrichissement de la carte et de l'ethnographie africaine.

C'est cette ligne, précisément, que M. de Beurmann avait espéré pouvoir suivre, mais à laquelle l'impossibilité de trouver des guides qui voulussent s'y hasarder

avec lui l'a contraint de renoncer. En attendant des circonstances plus heureuses, le docteur Behm a fait une chose certainement très-utile et d'un réel intérêt en réunissant systématiquement dans une élaboration d'ensemble ce que l'on a pu recueillir jusqu'à-présent de renseignements sur cet immense *desideratum* de la géographie africaine. Son travail se groupe autour des divisions suivantes : généralités caractéristiques des Tiboû; notices historiques; extension géographique de la nation tiboû; le pays des Tiboû ; leurs subdivisions en tribus. Nous aurions bien une ou deux observations à présenter sur quelques points; mais là ou des vues et des appréciations différentes ne peuvent encore s'appuyer de part et d'autre que sur des faits insuffisamment connus, toute discussion serait prématurée.

V. DE S.-M.

BIBLIOGRAPHIE ANGLAISE

VOYAGES

The City of the Saints, and across the Rocky Moutains to California. By RICHARD F. BURTON. London, 1862, in-8, carte et fig.

« Visiter les domaines de l'oncle Samuel[1] sans pousser jusqu'aux vastes régions du *far West*, ce serait, pour employer une comparaison devenue à la mode, voir Hamlet sans le rôle du prince de Danemark. J'avais d'ailleurs depuis longtemps résolu d'ajouter le dernier nom nouveau à la liste des *cités saintes*. Je voulais visiter la jeune cité qui se pose comme la rivale de Memphis, de Bénarès, de Jérusalem, de Rome et de la Mekke; après avoir étudié les commencements d'un puissant empire « dans ce Nouveau-Monde qui est le vieux, » je voulais observer l'origine et voir à l'œuvre un de ces enfantements réguliers de l'Ouest, en même temps qu'une révélation américaine. » Et l'auteur ajoute : « Au désir de considérer la cité du Grand Lac à un point de vue spirituel, de voir Utah tel qu'il est, non tel qu'on le dit être, se mêlait l'envie d'escarmoucher un peu avec les sauvages, qui, au temps de Harrison et de Jackson, donnèrent de si rude besogne aux faces pâles, ou tout au moins d'examiner la ligne de route que la nature, dans l'opinion unanime des *Guides de l'étranger*, a elle-même tracée comme la seule direction convenable, et la seule pratique, pour un chemin de fer entre l'Atlantique et l'Océan. »

C'est ainsi que débute le nouveau livre de M. Burton. L'auteur du *Pilgrimage to el-Medinah*, des *first footsteps in East Africa*, des *Lake Regions of Central Africa* et de trois ou quatre autres relations asiatiques, se trouve là tout entier, avec ses dispositions à demi humoristiques, sa pointe parfois acérée de scepticisme, son humeur vagabonde et quelque peu batailleuse, sa manière de dire que l'on voudrait quelquefois plus simple, plus dénuée d'affectation et de recherche, mais

[1] Sobriquet anglais des États ci-devant Unis de l'Amérique du nord.

aussi avec les qualités solides de son esprit observateur, qui, après tout, ont fait de lui un des bons explorateurs de notre époque. Les lignes que nous avons transcrites donnent le plan de son nouveau voyage et nous en tracent le programme. Parti de Saint-Louis du Missouri le 4 août 1860, il franchit en vingt-trois jours de caravane les 1300 milles qui séparent cette ville de la Cité des Saints. La rapidité de cette marche ne l'empêche pas de réunir de bonnes notes, qui sont devenues de longs chapitres, sur la Prairie et ses tribus. Une ample et curieuse notice sur les Dakotas, — c'est le peuple qui porte le nom de Sioux dans les relations françaises, — sera lue avec un vif intérêt par ceux qui voudront comparer la vie réelle des tribus aborigènes du *far West* avec les tableaux pittoresques du Walter-Scott américain. M. Burton relève en passant un certain nombre de fausses applications que le temps a consacrées, mais qui n'en gardent pas moins la tache originelle. « Nous sommes ici, dit-il, dans un pays où rien ne porte son vrai nom. L'Amérique, comme nous l'apprennent tous nos livres d'école, n'aurait pas dû être appelée Amérique, et conséquemment les Américains ne sont pas des Américains. C'est à une erreur géographique, pardonnable au XVe siècle, que les naturels du nouveau monde ont dû d'être gratifiés du titre d'Indiens. Mais ce que je comprends moins, c'est que l'on continue toujours de les appeler les hommes Rouges. Je les ai vus maintenant dans toutes les parties des États-Unis, dans le nord et dans le sud, dans l'est et dans l'ouest, et nulle part je n'ai trouvé que les hommes Rouges eussent la peau rouge, si ce n'est quand ils sont barbouillés d'ocre ou de vermillon. Leur véritable couleur, autant qu'on en peut juger par ce qu'on voit, varie de l'olivâtre pâle au brun foncé [1]. Les parties exposées au soleil sont légèrement brunies..... »

M. Burton dit encore au sujet des Indiens du Mississipi : « Une autre méprise en ce qui regarde ces tribus, est l'opinion que l'on a maintenant d'elles et de leurs ancêtres. Après les descriptions poétisées de Cooper et celles des romanciers à la suite, qui devaient nécessairement faire de leurs héros des héros, il s'est produit dans le public une réaction en sens inverse. En outre, des hommes qui n'ont connu que les races dégénérées des Pânis ou des mercenaires californiens, étendent la fâcheuse opinion qu'ils en rapportent aux nobles tribus aujourd'hui presque entièrement éteintes, aux Iroquois et aux Algonquins, par exemple, dont les faibles restes, les Delawars et les Ojibvaïs, justifient la haute opinion des premiers colons. Outre l'injustice envers les mânes et la mémoire des morts, cette dépréciation des Indiens peut avoir de fâcheuses conséquences. Ceux qui voient le sauvage ivre-mort aux abords des stations, ou rongé de maladies, pensent qu'il suffit de se montrer pour le battre et l'expulser ; mais ils reconnaissent bientôt leur erreur, que parfois ils payent de leur vie. Il ne se passe pas d'année qu'on n'en ait des exemples dans quelque partie de l'Amérique. »

La rencontre, dans une des stations de la route, d'une famille franco-indienne dont le chef était un Français nommé Reynal, fils d'un soldat de la grande armée

[1] Ce sont précisément les mêmes extrêmes que M. Alcide d'Orbigny assigne aux nuances de la peau chez les Américains du sud.

refugié au champ d'Asile, donne lieu à cette remarque dans le journal du voyageur : « D'où vient qu'ici, comme dans l'Hindoustan, la créole demi-caste française est jolie, gracieuse, aimable et coquette, tandis que l'anglo-saxonne est laide, grossière, gauche et grognon? » Nous ferons comme l'auteur; nous nous contenterons de poser la question sans essayer d'y répondre. Mais ceci conduit M. Burton à quelques réflexions d'une plus grande portée ethnologique sur les métis américains en général. Cette classe a une mauvaise réputation dans le pays. Comme le nègre, l'Indien diffère assez du type organique des nations européennes pour que le produit qui résulte de leur rapprochement accuse, dit notre observateur, une dégénérescence à la fois physique et morale, et souvent même pour que ce produit d'un premier croisement soit frappé de stérilité. Chez ces hybrides, les hommes reproduisent les traits des deux races. La peau devient promptement grossière et ridée, l'œil est noir, le regard perçant et brillant comme chez l'Indien. Le métis vit moins longtemps en général que les parents dont il est issu. Il est particulièrement sujet aux maladies contagieuses. Au moral, il est fourbe et disposé à toutes sortes de vilenies. Les femmes de cette classe, dans leur première jeunesse, sont quelquefois assez agréables; mais peu d'années suffisent pour leur enlever ces premiers charmes de souplesse, de grâce et d'agilité. Mariées à des blancs, ce qui arrive souvent, elles font de très-bonnes épouses et des mères affectionnées. « Au reste, ajoute M. Burton, le type de ce qu'on nomme la race Rouge est tenu pour très-supérieur au Noir. Dans les États-Unis, où la moindre parcelle de sang africain est regardée comme si profondément impure, le mélange du sang indien n'implique aucun déshonneur. Quelques familles, parmi les plus considérées, descendent de « princesses indiennes. » Les enfants de ces races demi-castes, avec leurs grands yeux noirs, leur bouche largement fendue, leurs dents d'une blancheur d'ivoire, leur front aplati et leur extrême agilité, réveillent involontairement l'idée de jeunes serpents. »

On peut bien penser que cette faculté d'observation qui n'abandonne jamais M. Burton, trouve amplement à s'exercer au milieu des Mormons. Sans se flatter d'avoir pu pénétrer, non plus qu'aucun étranger, bien avant au-dessous de la surface, il se flatte néanmoins qu'un exposé franc, honnête, impartial, dépouillé de toute prévention et de tout parti-pris, ne sera pas dénué d'intérêt. Ses récits et ses aperçus ne feront pas oublier ceux de M. Jules Rémy, son prédécesseur; mais ils les confrontent utilement, et, à plusieurs égards, ils en sont le complément.

Au total, l'impression de M. Burton est plus favorable que contraire à cette singulière communauté religieuse, née, il y a trente ans, au sein du protestantisme américain, qui s'est développée à la voix de son premier prophète Joseph Smith, que les persécutions ont expulsée des États de l'est, et qui s'est fixée depuis 1847 dans le vaste territoire qu'elle occupe actuellement entre les montagnes Rocheuses et la chaîne côtière de la Californie, où son rapide développement lui a déjà donné le caractère d'une communauté politique reconnue comme Territoire depuis 1851 par la législature américaine. Le recensement officiel amé-

ricain de 1860 donnait au territoire d'Utah [1] 40,000 âmes environ de population, chiffre que les Saints regardent comme beaucoup trop faible. Utah est le nom officiel du territoire (dérivé de la principale tribu aborigène); mais l'appellation habituelle parmi les habitants, — le nom religieux, à vrai dire, — est Désérêt; de même que le nom mystique de la capitale est Sion, bien que le nom civil soit Cité du Lac Salé, Salt Lake City.

L'immigration des étrangers au territoire mormon est continue et jusqu'à présent a toujours été grandissant; c'est ainsi que s'explique le rapide accroissement de la communauté mormone depuis quinze ans. Mais ce sont les classes les plus infimes de l'Europe, et, en très-grande majorité, celles de la Grande-Bretagne, qui en sont l'aliment à peu près exclusif. On peut dire en toute vérité — la remarque est de M. Burton — que le mormonisme est la foi du pauvre; tous ceux qui connaissent la condition misérable de l'ouvrier anglais des manufactures, du prolétaire agricole et de ceux qui travaillent dans les mines, seront de la même opinion. « Physiquement parlant, il n'y a pas de comparaison entre la condition des Saints et la classe où ils se recrutent. » Aussi M. Burton fait-il cette remarque, que partout dans le nouveau monde l'étranger s'étonne qu'un homme pauvre reste en Europe; — il est vrai qu'il ajoute « et qu'un homme riche reste en Amérique. » Puis par un retour vers l'état social de sa patrie, ce pays des immenses contrastes, le voyageur s'écrie: « Quand la richesse moins inégalement distribuée en Angleterre n'offrira plus le contraste d'une splendeur excessive à côté de l'extrême misère; quand les missions intérieures du Royaume-Uni auront accompli leur devoir de travailler à l'éducation et à l'évangélisation des malheureux parias des villes et des campagnes, les enfants du pays qui se vante d'être le plus avancé parmi les nations n'auront plus à rougir de ce que les Mormons ou Saints du dernier jour sont pour la plupart d'origine anglaise. »

D'après cette origine de la population mormone, on ne doit pas s'attendre à trouver chez eux un bien grand développement de culture littéraire. La bibliothèque publique de la Cité des Saints renferme tout au plus un millier de volumes, se rapportant pour la plupart à la secte et aux polémiques dont elle a été l'occasion. Le pontife lui-même du culte mormon, M. Brigham Young, qui est en même temps le chef de la communauté civile et religieuse, ne paraît pas s'élever sous ce rapport fort au-dessus du niveau commun, bien qu'à d'autres égards ce ne soit pas, tant s'en faut, un homme ordinaire. « Les hommes, non les livres; des faits, non des paroles » telle est sa devise. Son apparence est celle d'un bon propriétaire de campagne, ou, comme on dit en Angleterre et en Amérique, d'un gentleman farmer; mais le regard est intelligent, la physionomie sympathique, les manières simples et courtoises, toute la personne empreinte de cette dignité naturelle que donne l'habitude du pouvoir. C'est l'idée qu'avait déjà donnée de lui l'excellente relation de M. Rémy.

La question de la polygamie, qui est un côté si remarquable et si caractéristique de la secte, tient naturellement une assez grande place dans le livre de

[1] Le mot se prononce Youtah.

M. Burton; peut-être ne serait-il pas nécessaire de fouiller bien avant dans la conscience des adeptes, pour s'apercevoir que ce côté de la doctrine des Saints n'a pas été un des moins influents dans sa propagation. Il va sans dire que les Mormons se défendent d'apporter dans cet acte *religieux* aucun sentiment de nature à en altérer la pureté biblique. M. Brigham Young a largement prêché d'exemple, et l'on peut même trouver qu'il a pris modèle sur le roi Salomon beaucoup plus que sur Abraham et Jacob. Il est assez singulier que M. Burton, comme avant lui M. Rémy, se montrent volontiers assez disposés à approuver les raisons des Saints du dernier jour, par cette raison, entre autres, plus spécieuse que solide, que les Mormons font légalement, et sous les restrictions de la loi, ce que les chrétiens se permettent trop communément en violation de la religion et de la morale. Au surplus, les deux voyageurs ne voient dans la polygamie des Mormons qu'un fait transitoire; et il est, en effet, bien évident qu'un pareil usage est de son essence contraire à la nature, puisque chez tous les peuples du globe, par une de ces lois mystérieuses qui régissent l'univers, il y a un équilibre constant dans les naissances des deux sexes. Toute discussion tombe devant cet arrêt de la Loi naturelle.

Je ne puis suivre plus longtemps M. Burton dans ses excursions physiologiques et morales; son livre est de ceux que doit lire quiconque prend intérêt aux grandes questions qui s'agitent de nos jours dans le domaine de l'esprit et de l'âme, comme dans le champ de la politique et de l'économie sociale. Je dirai en finissant que ceux qui dans la relation de M. Burton voudront suivre surtout le voyageur, y trouveront encore, outre les études que j'ai déjà signalées sur l'ethnologie américaine, un intéressant aperçu de ce qu'on nomme le Grand Bassin, c'est-à-dire de la région naturelle caractérisée par un ensemble de lacs sans écoulement, et qui forme le territoire d'Utah.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE RUSSE

PÉRIODIQUES RUSSES

Mémoires (Sapiski) ***de la Société impériale de Géographie russe.*** Nouvelle série. T. I. Saint-Pétersbourg, 1862, in-8° (en langue russe).

Outre les préliminaires consacrés aux procès-verbaux de la Société, aux ouvrages qui lui ont été offerts, etc., le volume contient les quinze morceaux suivants :

Esquisse ethnographique de la population juive de la Russie, par M. *Berlin*.

Fragment d'un voyage à Khiva; avec des particularités sur l'État de Khiva pendant le règne de Saïd-Mohammed Khân, 1856-1860. Par M. *Kuhlevain* [1].

[1] Traduit en allemand dans les *Archiv* d'Erman T. XXI, 1er cahier, p. 28-42.

La ville de Sémipalatinsk, par M. *Abramoff.*

Répartition de la population en Russie d'après les âges, par M. *Vessélofski.*

Les terrains soumis à l'irrigation dans la Trans-Baïkalie, par M. *Kehlberg.*

Tableau de la Dzoungarie, par M. T. *Valikhanoff.*

La terre du Nord, par M. *Asguentoff.*

Extrait du compte rendu de l'expédition astronomique dans les pays Semiretchensk et Trans-Ilien, par M. *Goloubef* [1].

Description du Khanat de Khiva, par M. *Grigorief.*

Le Pamir et les sources de l'Amou-Daria, par M. *Vénioukoff.*

L'Altichar, ou les Six Villes de la province chinoise de Nan-Lou, en 1858 et 1859, par M. *Valikhanoff.*

Fragment d'un voyage dans l'Asie centrale, par M. *Goloubef.*

La population des provinces occidentales de la Russie, répartie d'après les nationalités, par M. *Lébedkin.*

Aperçu du commerce de la Sibérie occidentale, par M. *Vénioukoff.*

Voyage dans la Sibérie orientale, par M. *Raddé.*

Le pays Trans-Ilien et la rivière Tchouï, par M. *Vénioukoff.*

Les Mémoires de la Société de Géographie russe, dans lesquels s'est fondu le *Bulletin* qui, jusque-là, paraissait à part, se publient maintenant (à partir de cette nouvelle série) par cahiers trimestriels. Quatre cahiers forment un volume. On n'y a pas joint de cartes.

Le seul regret que l'on puisse exprimer, en présence de ces études et de ces relations dont beaucoup sont si précieuses pour la connaissance du centre et du nord de l'Asie, c'est que la langue russe, dans laquelle elles sont rédigées, soit si peu répandue dans l'Europe occidentale. Il serait bien à désirer que la Société, dans l'intérêt de la science comme de sa propre gloire, pût consacrer une faible partie de ses ressources à en faire publier simultanément une édition en langue française, qui est aujourd'hui un moyen de communication universelle pour les travaux scientifiques de même que pour la diplomatie, comme était le latin il y a trois siècles.

V. S. M.

[1] Prononcez Goloubоff. Un aperçu de l'expédition scientifique de M. Goloubef a été donné dans les *Archiv* d'Erman, t. XX, p. 20-37; et les résultats de l'expédition pour la géographie astronomique ont été publiés dans les *Mittheilungen* du Dr Petermann (1861, 5e cahier, p. 198), d'après une communication du général de Blaramberg.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Depuis *les Misérables,* aucun livre n'avait eu le retentissement qu'obtient en ce moment *la Sorcière*, de M. Michelet [1]. Le souffle de passion qui anime toutes les œuvres de l'illustre historien s'empare ici du lecteur le plus rebelle, et l'emporte malgré lui à travers ronces et buissons jusqu'aux plus sanglants sommets du Brocken. On revient vraiment de cette course haletante, l'esprit stupéfait, rompu, *esréné*, mais tout exalté par de singulières jouissances, par les bizarres complaisances de ce style hardi, où chaque phrase se dresse comme un spectre prêt à écarter son voile. Telles, les sorcières elles-mêmes revenaient du sabbat, plongées dans cette torpeur stupide qui succède aux horribles voluptés, et d'où s'élancera plus âpre leur rage inassouvie. L'idée qui fait le fond de *la Sorcière*,— c'est-à-dire cette prise intime de *possession* d'une âme par une autre, poursuivie avec une impitoyable ténacité, — est pour M. Michelet une thèse favorite qu'il a déjà en maint endroit supérieurement traitée, surtout dans *le Prêtre, la Femme et la Famille.* Le terrible épisode de la Cadière, qui est aujourd'hui dans toutes les mémoires, n'est certes pas plus touchant et plus significatif que la lutte toute morale de Mlle de Maisonfort, à Saint-Cyr, contre Mme de Maintenon. C'est donc moins, après tout, l'étude historique que l'étude physiologique et morale qu'il faut chercher dans *la Sorcière.* Là est la vraie valeur de ce livre dont les révélations ne s'appliquent pas uniquement, ainsi que des esprits prévenus feignent de le croire, à des faits exceptionnels, à d'anomales appétences; elles renferment au contraire l'analyse des causes fréquentes, bien que secrètes, de certaines passions qui, par la façon complexe dont elles se manifestent, appartiennent à la fois au médecin et au moraliste.

Il y a loin, quelle que soit leur filiation, des sorcières du moyen âge aux sorcières de l'antiquité grecque. Celles-ci, divinités toujours belles et toujours bienfaisantes, qui peuplent les vallons, les forêts et les montagnes, ont pour ceux qu'elles enchantent des inspirations plus sereines et de moins terribles amours. Au nombre de leurs *possédés* (et il est encore parmi nous des esprits qu'absorbe cette passion de l'antique nature), ne faut-il pas mettre en première ligne ce poëte auquel une pieuse admiration vient enfin d'élever un monument digne de lui, André Chénier? Véritable païen, aimant et interprétant ce monde disparu tel qu'il a réellement existé, ne se laissant point égarer dans cette œuvre où il lui

[1] 1 vol. in-12; Hetzel et Dentu.

fallut apporter autant de sentiment que d'érudition par les caprices de son imagination ardente, André Chénier, malgré le conseil qu'il semble donner dans un vers célèbre, n'appliqua le style de l'antiquité qu'à des pensers antiques. C'est ce que témoigne amplement la remarquable édition donnée par M. Becq de Fouquières [1]; le texte y est accompagné d'un perpétuel commentaire, composé de fragments de poésie grecque où l'on retrouve le plus souvent la pensée et l'expression même de l'écrivain français. Où est donc alors la part d'André Chénier? demandera peut-être quelque lecteur naïf. C'est précisément d'avoir recherché dans la langue grecque les expressions directes de ses idées, les formes tout indiquées qui pouvaient s'accommoder au génie de la langue française [2]. Se montrer fidèle aux lois de notre style tout en restant grec par les idées, enrichir notre langue parce qu'il ne peut s'en contenter, lui apporter, dans un cadre spécial, de nouvelles et logiques ressources, capables d'être généralisées, telle fut la tâche si heureusement accomplie par André Chénier, tâche si opposée d'ailleurs aux tentatives toutes superficielles de Ronsard. Là est le vrai sens de ses études. Il ne s'agit point avec lui d'une renaissance artificielle, ni d'un retour factice et de parti pris vers les idiotismes de la langue de Théocrite et d'Homère; il s'agit plus simplement, et aussi plus profondément, d'une loi éternelle de l'art : l'accord intime entre l'expression et l'idée, entre la forme et l'objet. Aussi bien, lorsque Chénier aborde un sujet d'inspiration moderne (le poëme de l'*Invention*, les *Épîtres*, etc.), sa phrase n'offre guère que la froide et correcte monotonie de la poésie descriptive du XVIIIe siècle. Au service d'idées contemporaines, de *pensers nouveaux*, lui-même ne sait plus mettre sa science des *vers antiques*. On se trompe donc en croyant qu'André Chénier se proposât par ses travaux et son exemple de renouveler les sources et les procédés de la poésie française. Son effort est évidemment tout personnel, et son but ne dépasse pas l'objet ou l'idée qu'il se propose de peindre. Il ne fut donc pas *romantique*, comme on l'a dit, ni dans le sens esthétique, ni dans le sens révolutionnaire du mot. Et si la pléiade poétique du XIXe siècle reconnaît en lui un de ses précurseurs, ce n'est point qu'il l'ait précédée dans des sentiments et des procédés qui ne sont pas les siens : c'est plutôt qu'il a su sortir de l'ornière poétique de son époque, et donner aux idées qu'il voulait exprimer la seule forme qui leur appartînt. — Il reste d'ailleurs sur cette importante question de la langue, chez André Chénier, toute une étude à faire, dont M. Becq de Fouquières n'a voulu que recueillir et classer les matériaux. Malgré cette lacune, cette édition se recommande dignement à tous les lettrés par les nombreux termes de comparaison avec la poésie antique qu'elle contient. Ainsi que l'a dit un excellent juge, M. Eugène Despois, « on a ici le miel de l'abeille, et, tout à côté, les fleurs où elle l'a puisé. »

Cette poésie grecque, elle est un sujet inépuisable pour la critique, un modèle éternel pour l'artiste qui apprend à distinguer ce que, sous son objectivité, elle offre d'intime et d'humain. Tout le monde sait ce qu'ont retiré de cette étude nos classiques du XVIIe siècle, puis, à un point de vue plus vaste, Gœthe. Grâce à une traduction récente, nous pouvons savoir ce qu'en pensait un homme dont la double personnalité, critique et poétique, est un phénomène de contraste intime

[1] 1 vol. gr. in-8; Charpentier.

[2] Je n'entends parler ici que des dix ou douze morceaux qui font la véritable personnalité poétique d'André Chénier.

des plus curieux à étudier, Jean-Paul Richter[1]. Cette traduction de la *Poëtique* ou *Introduction à l'Esthétique*[2] est due à MM. Alexandre Büchner et Léon Dumont. Elle est précédée d'une longue introduction qui prépare le lecteur au système, fort clair, du reste, de Jean-Paul, et suivie de commentaires et de notes qui interprètent complétement les inévitables *germanismes* d'un écrivain qui passe pour être plus allemand que Gœthe et Schiller eux-mêmes. La *Revue* aura l'occasion de revenir sur ce livre important, dont l'un des traducteurs, M. Léon Dumont, s'est déjà fait connaître au public philosophique par un petit traité à la fois charmant et profond comme son titre : *Des causes du rire.*

Un livre qui a fait beaucoup de bruit dans le monde savant, et qui apporte force arguments à ceux qui subordonnent toute métaphysique aux lois de la nature et de la physiologie, le traité *de l'Origine des Espèces,* ou des lois du progrès chez les êtres organisés, de M. Ch. Darwin, vient, trois ans après son apparition en Angleterre, d'être enfin traduit, et de la façon la plus remarquable, par Mlle Clémence-Auguste Royer[3]. L'homme est-il un *Adam dégénéré* ou un *singe perfectionné ?* Voilà la question réduite à ses deux termes les plus simples. Or, si la première opinion doit être complétement abandonnée par la science, la seconde, malgré la façon radicale dont elle heurte notre vanité et nos préjugés, se présente peut-être comme plus rationnelle qu'une troisième (celle de M. Pictet), qui consiste à faire *apparaître* l'homme *tout d'une pièce* à un moment donné et dans un milieu convenable. Il est difficile, en effet, d'expliquer cette apparition subite d'un organisme aussi complexe que l'homme; il semble donc plus logique de l'attribuer à une sorte de transformation progressive. Mais, de quelque façon que l'homme se soit manifesté, il n'en est pas moins certain qu'il y a eu de ce moment une espèce nouvelle, bien tranchée, bien séparée de tout le reste par des caractères propres de fixité. C'est cette *fixité* de l'espèce, fait naturel, physiologique, positif comme l'individu lui-même, qu'on peut reprocher peut-être à M. Ch. Darwin de ne point assez reconnaître, d'autant plus que cette fixité relative de l'espèce n'en empêche pas la progressibilité. Au reste, la *Revue Germanique* s'est déjà occupée de cette question, et nous n'avons qu'à renvoyer nos lecteurs à l'article de M. Eugène Claparède[4].

Toutefois nous devons insister sur la préface mise par Mlle C. A. Royer en tête du livre de M. Ch. Darwin. Elle est fière et hardie, cette préface, armée de pied en cap contre le préjugé et l'ignorance, écrite enfin avec toute l'intrépidité de l'esprit qui sait invincibles les conquêtes de la raison. Mlle Royer reproche quelque part à M. Darwin « son style un peu lourd, surtout pour les lecteurs français accoutumés à voir leurs écrivains argumenter au pas de charge et conclure à la baïonnette. » Certes, on peut dire que cette préface prêche d'exemple. C'est un véritable assaut livré par la philosophie positive aux religions qui imposent

[1] Chez Gœthe, le poëte et le critique ne font qu'un, sont de force égale, se manifestent l'un par l'autre; chez Jean-Paul, l'invention est un effet de l'instinct et du tempérament; la critique, un effet du caractère, ami de l'ordre et du juste milieu, et des habitudes réfléchies et minutieuses. Chez le premier, unité souveraine ; chez l'autre, union (malgré l'opposition apparente) de deux forces antinomiques et complémentaires.

[2] 2 vol. in-8; Durand.

[3] 1 fort vol. in-12; Guillaumin et Masson.

[4] *Revue Germanique,* octobre 1861.

la foi, comme aux académies qui se renferment dans le *statu quo* et dans l'observation descriptive. J'y lis cette phrase excellente : « On a de nos jours si peur de supposer qu'on n'ose même plus légitimement induire. » Et de là, Mlle Royer s'élance pour faire le procès à ce « spiritualisme éclectique et sentimental qui depuis soixante ans recoud les uns aux autres les vieux lambeaux de doctrinarisme cartésien, scolastique et classique! » à ces collectionneurs « qui confondent le plan de la nature avec leur système de classification. » — Peut-être les deux lois, posées par M. Ch. Darwin, de sélection naturelle et de concurrence vitale (*struggle for life*) ont-elles entraîné un peu loin Mlle Royer, lorsqu'elle y voit la justification des fameuses lois de Malthus [1], la réfutation d'une égalité « utopique, nuisible et contre nature entre tous les hommes, » et la preuve d'une hiérarchie bien tranchée entre les diverses races humaines. Je ne prétends pas que la vérité ne soit pas au fond de ces propositions, et, certes, il faut avoir du courage pour la proclamer; seulement, il semble qu'ici le raisonnement de Mlle Royer n'offre plus cette logique rigoureuse qu'elle manie si bien et si volontiers. Cette séparation profonde entre les races humaines, on la comprendrait avec la Théorie des *apparitions successives*, mais non avec celle de la mutabilité et perfectibilité de l'espèce, dans laquelle les races supérieures sont considérées comme provenant des autres. Or, pourquoi les races inférieures actuelles ne pourraient-elles se perfectionner? Elles le doivent à votre point de vue même. Vous êtes tenu de reconnaître en elles, avec toutes ses conséquences, une véritable fraternité de sang, tandis que l'autre théorie, à la fois plus miséricordieuse et plus fière, n'accepte qu'une fraternité morale. — Il est encore un endroit de cette préface qui semble manquer de logique... et de justice. C'est la page curieuse où Mlle Royer chasse de sa république les faibles, les infirmes, les incurables et les méchants, puisque les maux dont ils sont atteints tendent à se perpétuer et à se multiplier indéfiniment. Mais ces difformités, physiques ou morales, ne sont-elles pas ellesmêmes des faits, des accidents de cette nature à laquelle vous reportez toute l'infaillibilité divine, et dont toutes les manifestations, quelles qu'elles soient, doivent avoir à vos yeux une valeur égale? Déduire une pareille morale de la théorie de Darwin n'aboutirait à rien moins qu'à la brutalité la plus égoïste. N'oublions pas que respecter le droit des faibles est encore le meilleur moyen d'assurer le droit des forts. — Malgré ces réserves, la préface de Mlle Royer sera lue avec plaisir par tout ami de la libre philosophie. Le style n'y est pas d'une parfaite correction, mais il a droit au meilleur éloge qu'on en puisse faire : chaque mot y est à sa place et, chaque terme y est pris dans cette valeur exacte et propre qui ne connaît point de synonymes.

Nous pouvons ici nous appuyer de l'autorité d'un de nos collaborateurs, M. Aug. Laugel, lorsqu'il dit, à propos même de ce livre de M. Darwin, que « tout se lie dans le monde, et la science ne peut accomplir aucun progrès dans l'ordre physique sans qu'un autre progrès n'en devienne l'écho dans l'ordre moral. » Le titre de cette nouvelle publication de M. Laugel, *Science et Philosophie* [2], indique très-bien l'esprit et le but immédiat des diverses études qu'il y a rassemblées. L'auteur fait observer avec raison que la séparation, si gratuitement établie par

[1] Mlle Clém.-Aug. Royer s'occupe aussi d'économie politique. Sa *Théorie de l'impôt ou la dîme sociale* a été couronnée par le conseil d'État du canton de Vaud.

[2] 1 vol. in-12, Mallet-Bachelier.

certains professeurs de Sorbonne, entre la science et la philosophie n'est qu'une erreur toute moderne; et, dans un historique rapide, il les montre au contraire s'élevant et se prouvant sans cesse l'une par l'autre. Sachons gré à des esprits fermes et vaillants comme M. Laugel, de ne point se lasser de plaider pour ces vérités vieilles comme le monde, que nie impudemment l'ignorance ou l'égoïsme dogmatique. — Il en est par exemple de l'accord entre la science et la philosophie comme de la liberté considérée comme principe et fin de l'activité humaine. Il y a douze ans, un esprit éminent, Daniel Stern, publiait un livre destiné à développer cette idée, si simple et si vaste à la fois qu'elle apparaît tout de suite comme un axiome social, et n'a, pour ainsi dire, qu'à s'affirmer sans avoir besoin de démonstration. « Ce fut là, — dit Daniel dans la préface de la seconde édition de cet *Essai sur la liberté*, qui vient tout récemment de paraître [1], ce fut là pour l'orthodoxie universitaire une grossière hérésie, une proposition insupportable. « La liberté est le *moyen*, non la *fin;* l'auteur a tout brouillé. » Telle fut la brève sentence prononcée contre moi. Je n'essayai pas d'en appeler, c'eût été peine perdue. S'il n'y a plus en France de religion d'État, il y avait encore à cette époque comme une philosophie d'État qui ne souffrait pas la contradiction, et pour laquelle la majorité des Français professait une sorte de respect administratif assez semblable à la soumission que pratiquent les honnêtes gens envers le commissaire de police et le gendarme. » — L'auteur croit que depuis cette époque, soumis à de décisives expériences, les esprits ont réfléchi et sont revenus peu à peu à une meilleure intelligence de la liberté: puisse donc cette croyance n'être pas seulement l'illusion d'une noble intelligence et d'un cœur généreux !

A cette époque de l'année, les livres de voyages sont nombreux, et nous pouvons en recommander quelques-uns dignes d'une sérieuse attention. — En voici un tout d'abord où les études de paysage sont un cadre à l'action romanesque et même à la discussion philosophique. L'auteur est Mme Dora d'Istria; le livre a pour titre *Au bord des Lacs helvétiques*. On sait quelle femme éminente, joignant à une rare érudition les idées les plus libérales, se cache sous ce pseudonyme. C'est une personnalité où l'écrivain n'est que le traducteur immédiat et soumis d'ardentes impressions entrecoupées de digressions savantes. Ce mélange d'émotion vive et de dissertation une fois reconnu chez Mme d'Istria, il est facile d'en conclure que, tout en ne prenant la plume qu'à ses heures et pour satisfaire aux seuls besoins de son esprit, l'auteur suit peu les entraînements de la fantaisie. Ses conceptions ne sont point un effet du caprice, elles obéissent à une idée bien arrêtée d'avance. Les détails, les digressions, voilà la part réservée à l'imagination et au sentiment; quant au cadre, il est choisi de manière à développer une thèse non pas seulement morale, ce qui rentrerait dans le but de tous les romanciers, mais à la fois sociale, religieuse et ethnologique. On le voit par les deux récits dont l'action se passe *au bord des lacs helvétiques*. Le sujet en est simple; ils se font parallèles et se complètent l'un l'autre : c'est un désenchantement d'amour dont souffrent deux âmes, l'une sur les bords du Léman, l'autre sur les bords du Lago-Ceresio, et ce double désenchantement a sa source dans l'incompatibilité de l'amour avec certaines conventions sociales. Qu'on se rassure : il ne s'agit point ici de la lutte banale de la *passion* avec le *devoir* : la thèse

[1] 1 vol. Michel Lévy.

est moins générale, moins abstraite; mais les limites mêmes où elle est renfermée lui procurent le bénéfice d'une véritable distinction. Et voyez comme, pour être plus précise, elle vise plus haut : à l'en croire, Mme d'Istria ne se propose rien moins que de personnifier dans leurs intimes douleurs quelques-unes des causes de dépérissement contre lesquelles ont à lutter aujourd'hui certaines classes, en apparence privilégiées, de la société européenne. Eléonora de Haltingen est aimée par un jeune prince allemand dont la sépare le rang social. Elle succombe sous le poids de cet amour, presque sans se plaindre, avec une résignation qu'explique chez les Allemands « un sentiment profondément enraciné de la hiérarchie sociale. »

Ainsi de la seconde héroïne, Ghislaine, dont le rôle au point de vue du sentiment est cependant tout opposé. Mme d'Istria insiste ici avec raison sur un fatalisme factice, que certaines classes de la société doivent aux conventions qu'elles ont elles-mêmes créées. Ghislaine est une sombre et indolente jeune fille, qui a grandi, sans joies et sans distractions, dans un vieux château de la Belgique, agitée par un va et vient moral d'enthousiasme et de découragements, de révoltes secrètes, de colères juvéniles. Un romancier de profession eût certainement donné l'amour, le véritable amour, pour issue et pour remède à cette maladie de l'âme chez une jeune fille. Mais Mme d'Istria, observateur sincère, a vu autrement et sans doute plus logiquement. « Ghislaine, dit-elle, était intimement convaincue qu'elle était destinée à être duchesse; son rôle social faisait à ses yeux partie de l'essence même des choses. Dans ces intelligences froides et bornées, les conventions humaines prennent aisément, du moins dans la jeunesse, la place de la fatalité antique. » Ghislaine sacrifie donc au brillant mariage qui est dans sa destinée l'amour jeune et sincère que le hasard lui offre; puis viennent le désenchantement, la faute, orgueilleusement avouée, enfin la mort, précédée d'une sorte de repentir mystique, toutes choses qui ne sont pas seulement dans la logique de ce caractère, mais dans la logique des préjugés, des sentiments factices, du milieu social auquel Ghislaine appartient. — Quant aux nombreux rapprochements, moraux ou ethnologiques, dont ces deux récits sont parsemés, si ces observations inattendues nuisent parfois à l'action romanesque, elles prennent presque la première place à une seconde lecture. On sent qu'elles contiennent la véritable idée, le véritable objet de l'écrivain; elles plaisent surtout parce qu'elles trahissent une âme passionnément éprise de la vérité et de la liberté, malgré ses sympathies personnelles pour telle religion ou telle aristocratie européennes; on sait que le nom de Mme Dora d'Istria est désormais attaché à l'avenir du rit grec et de la nationalité roumaine.

Parmi les autres livres de publication récente, et sur la plupart desquels la *Revue Germanique* aura occasion de revenir, nous signalerons à l'attention de nos lecteurs une *Histoire de l'archipel Havaïien*[1] par M. Jules Remy, l'auteur distingué du *Voyage au pays des Mormons*. Une intéressante introduction sur l'état physique, moral et politique des îles Sandwich précède ce récit historique, dû, paraît-il, à un écrivain du pays, et dont le texte havaiien est placé en regard de la traduction. Ce livre sera une bonne fortune pour les philologues, de même que les savantes observations de M. Remy doivent apporter, sur une race spéciale et destinée à bientôt disparaître, de précieuses lumières

[1] *Ka Mooolelo Havaii*, texte et traduction, 1 vol. in-8; Franck-Hérold.

pour l'étude de l'anthropologie. — *La vallée du Nil*[1], par MM. Henri Cammas et André Lefèvre, donne sur l'état pittoresque et scientifique de l'Égypte les documents les plus nouveaux et les plus précis; et ce qui fait le mérite particulier de ce livre, c'est que ces exactes et récentes observations sont fécondées et éclairées par une étude attentive de l'histoire politique, philosophique et religieuse de la vieille Égypte, où se reconnaît une plume habituée à l'analyse de ces graves questions et en même temps enthousiaste de ces antiques origines de notre civilisation. — *Sous la tente; souvenirs du Maroc*,[2] est un livre plein de chaleur et de cette seconde vue que possède l'artiste uni à l'écrivain, où M. Charles Yriarte résume ses souvenirs de guerre et de voyage. L'auteur a pris une part personnelle à cette curieuse expédition qui, sous les ordres du maréchal O'Donnell, débarqua sur la côte de Tétouan. Il en a vu de près tous les détails, toutes les nécessités particulières, tous les obstacles comme toutes les ressources imprévues; de même, après la victoire, il a pu étudier, dans ces villes fermées jusque-là aux chrétiens, des mœurs que nous ne connaissions guère que par une sorte de tradition romanesque. Au double point de vue espagnol et maure, le livre de M. Ch. Yriarte est nouveau et tout entier écrit *de visu*. — Voici enfin un livre plus important que ne semble l'indiquer le titre, qui a demandé de nombreuses et patientes recherches, et qui offre de grands enseignements en ses récits où le dramatique n'est autre chose que le réel: *les Vrais Robinsons*[3], par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin. En ces naufrages désespérés, au fond de ces impitoyables solitudes, à travers ces voyages sans fin vers des contrées qui reculent sans cesse, ce qui éclate, c'est l'énergie, la force de volonté humaine, et le ressort qui semblerait s'user plus vite chez les misérables des villes que chez ceux qui demeurent seuls, abandonnés à eux-mêmes, en face de la nature. Qu'en conclure, sinon que la nature est plus compatissante pour nos misères que la civilisation elle-même?

Mais les auteurs de ce livre n'ont voulu que nous intéresser, sans viser à résoudre d'aussi grosses questions. *Les vrais Robinsons* peuvent nous servir de transition naturelle pour passer aux livres de fin d'année, que le soin qui préside maintenant à leur confection ne permet pas d'oublier. Voici *les Contes et le Théâtre du petit Château*, de M. Jean Macé, l'auteur d'un vrai chef-d'œuvre: *l'Histoire d'une Bouchée de pain*; — *les Aventures d'un petit Parisien*, par M. Alfred de Bréhat; — *les Récréations instructives* (3e série[4]), publiées par M. Jules Delbrück. La *Revue* a déjà mentionné avec éloge les deux précédents volumes. Celui-ci est conçu dans le même esprit, mais il s'adresse à des enfants de douze ou treize ans. On voit que M. J. Delbrück remplit la tâche progressive qu'il s'est imposée. Enfin, nous terminerons par l'annonce de la seconde série de *la Comédie enfantine*[5], de M. Louis Ratisbonne. Ce volume fait dignement suite à son aîné, et même on peut ajouter qu'il est plus substantiel et que la forme en est plus sévère. Les dessins, si délicats et si élevés de M. Froment, donnent, en outre, à ce livre une valeur spéciale qui le feront rechercher par les artistes et les gens du monde.

EUGÈNE LATAYE.

[1] 1 beau vol. in-12; Hachette.

[2] 1 vol. illustré par nos principaux artistes; Morizot.

[3] 1 vol. gr. in-8, illustré; librairie du *Magasin Pittoresque*.

[4] Chez Hachette.

[5] Un vol. in-8, illustré par Froment; Hetzel.

CHRONIQUE POLITIQUE

Les élections américaines ont été favorables au parti démocrate. On connaît le programme de ce parti : l'union telle qu'elle existait avant la rupture.

Il y a là tout simplement un cercle vicieux. « L'union, telle qu'elle était, » — cela signifie, en bonne logique, l'union rétablie avec les causes de la désunion. La guerre, apparemment, n'a pas éclaté sans motifs entre le Nord et le Sud. Les démocrates ne peuvent l'imaginer; comment donc se fait-il qu'ils songent à rétablir sans modification une constitution qui impliquait ces motifs et qui ne cesserait pas de les impliquer? On enverrait aux Petites Maisons le médecin qui, pour guérir un malade, lui appliquerait des remèdes propres à entretenir la maladie au lieu d'en extirper le germe. Pour faire triompher la politique des démocrates américains, il ne faudrait rien moins qu'une occupation armée et permanente des territoires du Sud, l'état de conquête indéfiniment maintenu. Étrange union! étrange façon de rétablir ce qui existait! Le Sud conquis ne serait pas réuni, réconcilié; sous le masque d'une paix dérisoire, l'on ne cesserait de deviner le visage sanglant, enflammé et grimaçant de la guerre.

Non, non : le seul chemin vers le rétablissement de l'union est celui que le président Lincoln indiquait naguère. L'esclavage est la cause de la scission; l'esclavage subsistant, les États du Sud tendront toujours à fuir l'orbite de la fédération. L'esclavage impose aux États du Sud un centre particulier, un point de gravitation différent de celui qui maintient les États du Nord. Les États du Sud sont obligés de ramener tous leurs intérêts, toutes leurs visées, toute leur ambition et toute leur politique à cet unique souci : maintenir l'esclavage, et pour le maintenir où il existe, l'implanter où il n'existe pas. Cernée par la liberté, l'*institution particulière* ne peut subsister : elle le sent, elle le sait, à telles enseignes qu'elle a fait de son extension dans les nouveaux territoires un *casus belli*. Telle est la philosophie de cette guerre.

Et peu importe que le Nord fût abolitioniste ou qu'il ne le fût pas : il n'avait

pas d'États à esclaves, l'abolition était chez lui accomplie. D'autres questions encore, d'autres dissidences s'élevaient, nous le voulons bien, entre le Sud agriculteur et le Nord manufacturier; elles ont dû influer sur la scission, y aider : seules, elles ne l'auraient pas amenée. Des intérêts de tarif, par exemple, ont leur importance; mais de leur nature ils se prêteront toujours aux compromis. Quelle nation pourrait vivre, si de semblables divergences devaient suffire à la mettre en pièces? Est-ce qu'en Angleterre, par exemple, la réforme économique ne s'est pas faite dans les centres manufacturiers, et, en apparence, contre les producteurs de céréales? L'Angleterre s'est-elle pour cela divisée contre elle-même? N'avons-nous pas vu, en Suisse, dans ces États-Unis en miniature de l'Europe, la guerre du *Sonderbund* créer une tendance séparatiste, dont cependant aujourd'hui la Suisse entière est heureuse d'avoir triomphé? Les peuples, comme les individus, peuvent faire de faux calculs, obéir à des mirages, lâcher la proie pour l'ombre. Le Sud en serait là, après la séparation.

Qu'on n'invoque pas, non plus, comme on se plaît trop à le faire, la diversité du sang et de la race entre les Américains du Sud et les Américains du Nord. Il y a là des différences de climat et de sol, non de race. On ne saurait parler de race sur cette terre d'expérimentation où, comme dans un immense creuset, tous les peuples de l'Europe vident, chaque année, leur trop plein. Et d'ailleurs, si cette prétendue diversité avait dû creuser entre eux l'abîme de la scission, comment, depuis trente ans que la guerre actuelle couve dans la lutte parlementaire, électorale et présidentielle des populations transatlantiques, l'histoire des États-Unis nous montre-t-elle si clairement, dans les lois relatives à l'esclavage, le pivot des compétitions rivales? Pourquoi le Sud voulait-il implanter l'esclavage sur des territoires vierges de sa souillure? Pourquoi le Nord ne voulait-il pas de cet envahissement, si le *noir* n'est pour rien dans leur querelle? Pourquoi, si l'esclavage n'était pas le germe latent de la rébellion, celle-ci a-t-elle pris prétexte de l'élection Lincoln, personnage notoirement connu pour ses opinions abolitionistes, et succédant à M. Bucchanan, qui représentait des opinions contraires? Pourquoi, enfin, s'il ne s'agit que de tarif et de diversité de sang, n'y a-t-il d'un côté que des États à esclaves, de l'autre des États qui n'en ont pas?

L'esclavage est la cause de la guerre, c'est de ce poison déposé dans la constitution fédérale qu'elle est sortie. Et voilà pourquoi l'on ne peut rétablir l'union qu'en purifiant le pacte fédéral; voilà pourquoi ceux qui, par calcul ou par défaut de logique, de près ou de loin, en Europe ou en Amérique, défendent le Sud et le couvrent de leur sympathie, ne sont, fût-ce malgré eux, que des partisans de l'esclavage, des planteurs, des complices de la chose la plus exécrable et la plus ignominieuse que l'histoire ait connue et connaîtra jamais.

L'intervention des grandes puissances signifierait au fond: consécration de la servitude. Elle marquerait de son sceau une abomination vouée à l'exécration de tous les gens de cœur, de tous ceux qui ont un vrai souci de la dignité de notre espèce. Le noir, ose-t-on nous dire, est matériellement heureux, plus heureux que la plupart de nos travailleurs libres. Est-ce à dire que nous devions réduire en esclavage les travailleurs libres, en faire des nègres et du bétail,

pour les rendre heureux? Vain sophisme, jésuitisme exécrable! C'est de la conscience du genre humain et non de son ventre qu'il s'agit. Il s'agit de morale, non de digestion, et celui qui ne le voit pas, ceux qui nous accusent de faire, à propos de l'esclavage, de la sentimentalité et de la philanthropie à rebours, ceux-là n'ont jamais eu la fibre humaine: ils sont livrés d'avance à la domination des appétits matériels; ce sont des serviteurs-nés de tous les pouvoirs qui, sous le poids de la matière, écrasent les intérêts supérieurs de l'intelligence et de la moralité. Puisque d'ailleurs le nègre est si heureux, au dire de ceux qui l'exploitent, qu'on lui propose la liberté: il refusera sans doute son malheur, ou bien, l'ayant accepté, il reviendra bientôt sous le fouet de son maître. Ce serait un moyen péremptoire de prouver la légitimité de l'esclavage. D'où vient donc que les planteurs ne songent pas à l'employer? Ils réduiraient ainsi les déclamateurs au silence.

C'est en vain aussi que l'on parle de droit des nationalités à propos de la rébellion du Sud. Quand une masse d'hommes, se détachant d'un pacte consenti, revendique le droit à l'existence indépendante, le droit d'être un peuple, et que cette revendication repose ouvertement sur un crime contre l'humanité, il est impossible de reconnaître là un véritable titre à la nationalité. Vous invoquez le droit de former un peuple, prouvez d'abord que votre droit repose sur autre chose que sur la violation du droit. Si les Américains du Sud veulent fournir à l'Europe la preuve qu'ils sont dignes de constituer une nation séparée, qu'ils abolissent l'esclavage et maintiennent ensuite leur prétention à l'indépendance. Jusque-là, ils prétendront vainement nous convaincre que les grands mots de nation et de liberté ne servent pas dans leur bouche à couvrir la plus abjecte des dominations.

Les démocrates n'arriveront au pouvoir qu'en décembre 1863; que se passera-t-il d'ici là? Les républicains ont en main le pouvoir effectif avec le droit d'en user pendant un an encore. Le remplacement de Mac-Clellan par le général Burnside nous est un témoignage qu'ils veulent mettre ce temps à profit et qu'ils ne reculent pas devant l'exécution du manifeste Lincoln. Reste à savoir s'ils ne seront pas entravés, contrariés et retenus par la présence d'un parti qui les a vaincus par le nombre avant même d'être investi du pouvoir légal. La situation créée par ces élections anticipées est étrange: la guerre va être conduite par des hommes qui dès aujourd'hui se trouvent en opposition avec la majorité. Mais puisque cette situation est acceptée, puisque la fiction légale subsiste au profit des républicains, qu'ils en tirent une réalité: leur unique salut est de prouver aux démocrates, par les résultats de leur plan, que ce plan était le seul praticable et conforme à la logique de la situation. Il faut qu'ils triomphent rapidement, ou bien qu'ils se retirent. Il faut qu'au jour de leur déchéance constitutionnelle, ils aient déblayé l'obstacle et conquis sur les ruines de *l'institution noire* le vrai terrain de la réconciliation. Ils pourront dire alors aux démocrates: l'union que vous poursuiviez avec nous, mais par des moyens illusoires, elle peut se rétablir maintenant par la modération et la justice. Tendons la main aux frères vaincus, aidons-leur à se relever, à reconstituer leur fortune et leurs destinées sur les

bases du travail libre ; faisons d'amples concessions à leurs intérêts agricoles, et la nouvelle génération, mise en présence d'une situation nouvelle, reconnaîtra qu'elle n'a plus d'avenir et de prospérité à attendre que du rétablissement sincère de l'union; car l'esclavage aboli, l'union sera devenue son intérêt, alors que l'esclavage subsistant, c'était la séparation qu'elle devait fatalement poursuivre.

L'Europe souffre cruellement de la guerre américaine, et les gouvernements, soucieux à bon droit, tournent les yeux vers un avenir qui s'assombrit de plus en plus. Le coton, pour des millions de citoyens, c'est le pain. Comment faire? que résoudre ? Intervenir serait, à notre sens, le pire moyen. Mais le président Lincoln peut compléter ses décrets contre l'esclavage. Qu'il se déclare prêt à ouvrir le blocus pour laisser passer le coton; si le congrès de Richmond refuse alors d'envoyer le pain à nos manufactures, on saura de quel côté sont les *affameurs*. Les rebelles n'ont pas trouvé le moyen de faire la guerre sans argent, et l'argent c'est, pour eux, le coton vendu. Ils ne refuseront pas la vente, car leurs finances agonisent. L'Europe sera désintéressée; mais le Sud, fortifié du même coup, sera en mesure de continuer la lutte. Qu'on se rassure ; cette lutte, quand il regorgerait d'or pour la nourrir, le Sud ne pourra la poursuivre longtemps sous les coups d'une armée devenue abolitioniste. Qu'on laisse donc passer le roi-coton et qu'on apaise l'Europe !

Le ministère Ratazzi a subi des assauts; il est chancelant. Cependant sa faiblesse ne vient guère de lui, et s'il tombe, comme cela est probable, son héritier sera fort embarrassé de réparer ses fautes. A moins d'aller jusqu'à rompre avec le gouvernement français, tous les successeurs de M. Ratazzi seront, jusqu'à nouvel ordre, frappés de paralysie. Le chemin de Rome aujourd'hui passe par Paris : c'est à la porte des Tuileries qu'il faut frapper; mais elle s'est fermée et reste muette. Nous déplorons cette immobilité qui, depuis la retraite de M. Thouvenel, semblerait avoir été élevée à la hauteur d'un principe. Cependant, nous n'y pouvons croire en dépit de tout, car l'immobilité n'est pas du ressort de la politique. Placés entre deux intérêts également respectables, comment sortirons-nous jamais de cette position, si ces intérêts ne cessent pas de peser d'un poids égal dans la balance diplomatique? Mais sont-ils réellement de même poids dans la balance de l'opinion; le sont-ils surtout dans celle de l'histoire, dans celle du progrès, de l'avenir, de la civilisation, de la liberté? L'Empereur a dit avec une grande autorité que tout ce qui est libéral en Europe est opposé au pouvoir temporel. Comment, dès lors, pourrions-nous croire que les desseins de l'Empereur sont favorables au maintien de ce pouvoir? Si l'on ne prend un parti, et la cour de Rome se trouve trop à l'aise pour s'y décider elle-même, des événements — peut-être redoutables — finiront par éclater. Espérons que Napoléon III se souviendra encore en temps utile de ce qu'écrivait, en 1831, lors de l'insurrection des Romagnes, au pape Grégoire XVI, le prince Napoléon-Louis Bonaparte : ..... « On veut, à ce qu'il paraît, et d'une manière bien décidée, la séparation du pouvoir temporel d'avec le spirituel. Mais on aime Votre Sainteté, et l'on croit généralement que Votre Sainteté sera prête à rester à Rome avec toutes ses richesses, ses Suisses, le Vatican, et à laisser former un gouvernement provisoire pour les

choses temporelles..... Je puis assurer avoir entendu dire à presque tous les jeunes gens, même les moins modérés, que si Grégoire XVI renonce au temporel, ils l'adoreront, qu'ils deviendront eux-mêmes les plus fermes soutiens d'une religion épurée par un grand pape, et qui a pour base le livre le plus libéral qui existe : le divin Évangile[1]. »

Nous pouvons annoncer, entre parenthèses, que, suivant les pronostics, le cours de M. Renan au collége de France ne sera pas repris cet hiver. La question romaine, toujours la question romaine!

Pie IX et Grégoire XVI, c'est tout un ; c'est le *non possumus.*

On propose aux Grecs des princes en abondance. Nous avons peine à énoncer une opinion sur les candidats, et nous préférons croire que le prince Alfred et le prince de Leuchtenberg sont des princes également respectables. Le traité de 1832 est assez de cet avis. Est-ce que les Grecs s'embarrasseraient de si peu, et puisque la diplomatie leur refuse le bienfait d'un prince français, anglais ou russe, vont-ils perdre toute sagesse et se tromper de chemin? Ah! la diplomatie, quelle belle chose — pour les diplomates!

Le cœur de tout bon Français a vibré en lisant le rapport du maréchal Randon sur l'expédition du Mexique, rapport inséré au *Moniteur*. La lumière s'est faite sur la valeur de nos soldats, qui n'avait pas besoin d'être mise en relief; car ils ont appris au monde dès longtemps de quelle étoffe ils sont faits. La lumière a-t-elle de même jailli sur les fins que nous poursuivons là-bas, et sur le fameux principe de non-intervention que nous allons porter à Mexico ainsi qu'à Rome? En vérité, nous ne pouvons l'affirmer. Ce que nous voyons de plus clair en Italie comme au Mexique,—sans parler de médiation fraternelle en Amérique,—c'est que M. Fould est un ministre des finances fort à plaindre. On lui donne à soigner un budget malade, et qui certes n'est point menacé de pléthore, au moins du côté des recettes, et tandis qu'avec l'attention et la vigilance la plus scrupuleuse, l'honorable médecin s'occupe du traitement, tandis qu'il rogne dix millions par-ci, attire vingt millions par-là, voilà qu'on entasse sur le malade les expéditions et les occupations, et qu'on lui donne la fièvre en le menaçant de nouveaux services à rendre aux peuples en détresse!

Le vrai malade en ceci, nous le connaissons ; c'est l'impôt, dont le budget doit se nourrir. L'impôt et le budget sont de vrais frères siamois : ce que celui-ci dévore, il faut que celui-là le donne de sa substance. Prions donc le ciel qu'il intervienne à son tour pour que nous n'intervenions plus, et qu'il nous enseigne que le meilleur moyen pour un pays de réduire ses budgets, c'est de réduire ses prétentions à l'extérieur. La France ne manque pas de besogne chez elle, et si elle daignait intervenir dans ses propres affaires, ses voisins s'en trouveraient aujourd'hui assez bien, sans qu'elle-même s'en trouvât plus mal.

Le poëte Uhland vient de mourir. Les poëtes meurent aussi; il en est même qui meurent à peine nés, étouffés dans l'atmosphère stupéfiante des convoitises matérielles. Uhland a vécu en poëte, mais sans indifférence pour la grandeur politique

[1] Brochure de M. Hubaine, secrétaire des commandements du prince Napoléon.

de l'Allemagne. Sa lyre avait une corde qui a fortement résonné pour l'avenir de son beau pays. Ce fut un poëte patriote. Il n'aura pas vu son rêve se réaliser; mais aussi il n'assistera pas aux douleurs du suprême enfantement. Cependant, quand se lèvera l'Allemagne unie, et forte par l'union, on nommera Uhland avec reconnaissance parmi ceux qui auront préparé son avénement [1].

CHARLES DOLLFUS.

Nous annonçons avec plaisir à nos lecteurs l'apparition d'un ouvrage qui vient à point pour combler une lacune. Le siècle est aux encyclopédies, aux dictionnaires. Le *Dictionnaire général de la politique* entrepris par M. Maurice Block avec le concours des plumes les plus appropriées à cette œuvre, sera certainement le très-bien venu. La première livraison, renfermant la lettre *A*, depuis *abdication* jusqu'à *association*, vient de paraître. Nous y remarquons des articles de MM. de Tracy, Vivien de Saint-Martin, J. E. Horn, A. Batbie, H. de Riancey, L. de Lavergne, E. de Parieu, Clément Duvernois, Jules Simon, Baudrillart, Joseph Garnier, etc., etc. Cette livraison annonce l'ouvrage; elle le recommanderait s'il avait besoin d'être recommandé. CHARLES DOLLFUS.

[1] La *Revue* consacrera prochainement une étude approfondie à l'illustre et fidèle champion de la poésie et de la liberté.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

La *Revue germanique et française* a son programme en philosophie, qui est la libre recherche. Elle n'est inféodée à aucun système, elle ne jure par aucune doctrine et par aucun maître. Sans avoir la prétention d'être réformatrice, elle s'efforce de suivre les voies indépendantes qui mènent aux réformes.

En politique, elle obéit au même esprit. Elle n'appartient à aucun parti, excepté à celui de la liberté. Mais elle ne croit pas à la liberté par la violence, elle ne croit à la liberté que par la liberté. Toute réforme qui n'a pas mûri dans l'opinion publique est selon nous précaire, sans racines : le premier souffle l'emportera.

Nous croyons à la liberté par la discussion, qui doit conduire à la persuasion, et de la persuasion dans les esprits, à la réalisation dans les faits. C'est donc pour la paix et pour la conciliation que nous en appelons à la discussion, première forme et premier besoin de la liberté en tous pays.

L'observation des faits qui constituent la situation politique de la France, nous a conduit à reconnaître que de grands changements sont nécessaires pour préparer chez nous l'établissement solide d'une constitution libérale. Nous nous préoccupons moins, en conséquence, de couronner l'édifice que d'en assurer ou d'en jeter les bases.

Ces bases, elles s'appellent pour nous :

La liberté communale, ou la décentralisation administrative.

L'enseignement primaire, auxiliaire de cette liberté, imposé par l'État aux communes, en retour de leur autonomie.

Le département, élevé à sa véritable hauteur par des attributions effectives accordées aux conseils généraux.

La séparation des Églises et de l'État, leur indépendance réciproque, à charge par les Églises de respecter, comme toutes les associations, la grande association gouvernée par la justice, et qui est le pays lui-même, personnifié dans ses pouvoirs constitutifs.

La liberté de l'esprit et des opinions sous toutes les formes, dans

l'élection, dans la presse, dans l'enseignement; liberté qui, sous l'égide des réformes signalées, n'aurait plus aucun péril, car la liberté ne peut rien contre la liberté.

Tels sont les contours généraux de notre programme politique. A la démocratie autoritaire nous opposons, nous aussi, et nous opposerons toujours la démocratie libérale. Mais, encore une fois, nous ne les opposons pas avec haine et violence; nous voulons entre les deux placer l'examen, la discussion des faits; arriver à la conquête de ce que nous souhaitons par les progrès de la discussion. Et cela, parce que nous croyons à l'efficacité de la discussion. S'il en était autrement, nous jetterions notre plume au vent.

Ce programme, il doit pouvoir se poursuivre sous tout gouvernement qui n'étouffera pas, au risque de la voir éclater contre lui, la puissance élastique du progrès.

En politique, comme ailleurs, nous ne sommes pas, on le voit, des révolutionnaires: nous essayons d'être des réformateurs. Nous n'ignorons pas que jusqu'à ce jour la France a procédé par voie de révolution plus que par voie de réformes. Elle a souvent anticipé l'idée par le fait, et de la sorte elle s'est condamnée à de brusques reculs.

Mais nous ne nous décourageons pas pour cela. Notre politique est une politique à long terme. Ce n'est pas une raison pour qu'elle soit mauvaise. Le temps et la réflexion sont l'étoffe solide des améliorations véritables. Nous en appelons au temps et à la réflexion, et si la part que nous prenons à l'examen des intérêts publics peut aider quelque peu à mettre la France en équilibre sur la double base de la liberté et de l'égalité, nous nous estimerons heureux d'avoir contribué, même de loin, à un résultat que doivent chercher tous ceux qui aiment leur pays, et, dans les conquêtes de leur pays, la grande cause de l'humanité, celle de la civilisation.

CHARLES DOLLFUS.

St-Germain. Imp. L. Toinon et Ce.

LES MOEURS ET LES LETTRES

EN ANGLETERRE

AU MOYEN AGE

FORMATION DE LA NATION ET DE LA LANGUE ANGLAISE (1606)

I

Il y avait déjà un siècle et demi sur le continent que, dans l'affaissement et la dissolution universelle, une nouvelle société s'était faite et de nouveaux hommes avaient surgi. Contre les Normands et les brigands, les braves à la fin avaient fait ferme. Ils avaient planté leurs pieds dans le sol, et le chaos mouvant des choses croulantes s'était fixé par l'effort de leurs grands cœurs et de leurs bras. A l'embouchure des fleuves, aux défilés des montagnes, sur la lisière des marches dévastées, à tous les passages périlleux, ils avaient bâti leurs forts, chacun le sien, chacun sur sa terre, chacun avec sa bande de fidèles, et ils avaient vécu à la façon d'une armée disséminée mais en éveil, campés et ligués dans leurs châteaux, les armes en mains, et en face de l'ennemi. Sous cette discipline un peuple redoutable s'était formé, cœurs farouches dans des corps athlétiques[1], incapables de con-

[1] Voir, entre autres peintures de mœurs, les premiers récits de la première croisade : Godefroy fend un Sarrazin jusqu'à la ceinture. — En Palestine, une veuve était obligée, jusqu'à 60 ans, de se marier, parce que nul fief ne pouvait rester sans défenseur. — Un chef espagnol dit à ses hommes épuisés, après une bataille : « Vous êtes trop las et trop blessés; mais venez vous battre avec moi contre cette autre troupe; les blessures fraîches que nous recevrons nous feront oublier celles que nous avons reçues. » — En ce temps-là, dit la chronique générale d'Espagne, les *rois*, comtes, et nobles, et tous les chevaliers, afin d'être prêts à toute heure, tenaient leurs chevaux dans la salle où ils couchaient avec leurs femmes.

trainte, affamés d'actions violentes, nés pour la guerre permanente, parce qu'ils s'étaient trempés dans la guerre permanente, héros et brigands qui, pour sortir de leur solitude, se lançaient dans les entreprises, et s'en allaient en Sicile, en Portugal, en Espagne, en Livonie, en Palestine, en Angleterre, conquérir des terres ou gagner le paradis.

II

Le 27 septembre 1066, à l'embouchure de la Somme, on pouvait voir un grand spectacle : quatre cents navires à grande voilure, plus de mille bateaux de transport, et soixante mille hommes qui s'embarquaient. Le soleil se levait magnifiquement après de longues pluies ; les trompettes sonnaient, les cris de cette multitude armée montaient jusqu'au ciel; à perte de vue, sur la plage, dans la rivière largement étalée, sur la mer qui s'ouvre au delà spacieuse et luisante, les mâts et les voiles se dressaient comme une forêt, et la flotte énorme s'ébranlait sous le vent du sud[1]. Le peuple qu'elle portait se disait originaire de Norwége, et on eût pu le croire parent de ces Saxons qu'il allait combattre ; mais il avait avec lui une multitude d'aventuriers accourus par toutes les routes, de près et de loin, du Nord et du Midi, du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de l'Ile-de-France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne[2], et lui-même, en somme, *était Français*.

III

Comment se fait-il qu'ayant gardé son nom il eût changé de nature, et quelle série de rénovations avait fait d'un peuple germanique un peuple latin ? C'est que ce peuple, lorsqu'il vint en Neustrie, n'était ni un corps de nation, ni une race pure. Ce n'était qu'une bande, et à ce titre, épousant les femmes du pays, il faisait entrer dans ses enfants

[1] Voir, pour tous les détails, les *Chroniques anglo-normandes*, III, p. 4. citées par Aug. Thierry. J'ai vu moi-même l'endroit et le paysage.

[2] Sur trois colonnes d'attaque, à Hastings, il y en avait deux formées par les auxiliaires. Au reste, les chroniqueurs ne se trompent pas sur ce fait capital; ils sont tous d'accord pour déclarer que l'Angleterre fut conquise par des Français.

la séve étrangère. C'était une bande scandinave, mais grossie par tous les coquins courageux et par tous les malheureux désespérés qui vaguaient dans le pays[1], et à ce titre il recevait dans sa propre substance la séve étrangère. D'ailleurs, si la troupe errante s'était trouvée mélangée, la troupe établie l'avait été davantage; et la paix, par ses infiltrations, autant que la guerre par ses recrues, était venue altérer l'intégrité du sang primitif. Quand Rollon, ayant divisé la terre au cordeau entre ses hommes, eut pendu les voleurs et ceux qui leur donnaient assistance, des gens de tous pays accoururent. La sécurité, la bonne et roide justice étaient si rares qu'elles suffisaient pour repeupler un pays[2]. Il appela les étrangers, disent les vieux auteurs, « et fit un seul peuple de tant de gens de natures diverses. » Ce ramassis de barbares, de réfugiés, de brigands, de colons émigrés, parla si promptement roman ou français, que le second duc voulant faire apprendre à son fils la langue danoise, fut obligé de l'envoyer à Bayeux où elle était encore en usage. Les grosses masses finissent toujours par faire le sang, et le plus souvent l'esprit et la langue. C'est pourquoi ceux-ci, transformés, se dégourdirent vite : la race fabriquée se trouva d'esprit alerte, bien plus avisée que les Saxons ses voisins d'outre-Manche, toute semblable à ses voisines de Picardie, de Champagne et d'Ile-de-France. « Les Saxons[3], dit un vieil auteur, buvaient à l'envi, et consumaient jour et nuit leurs revenus en festins, tandis qu'ils se contentaient d'habitations misérables : tout au contraire des Français et des Normands qui faisaient peu de dépense dans leurs belles et vastes maisons, étant d'ailleurs délicats dans leur nourriture et soigneux dans leurs habits, jusqu'à la recherche. » Les uns, encore alourdis par le flegme germanique, étaient des ivrognes gloutons que secouait par accès l'enthousiasme poétique; les autres, allégés par leur transplantation et leur mélange, sentaient déjà se développer en eux les besoins de l'esprit. « Vous auriez pu voir, chez eux, des églises s'élever dans chaque village, et des monastères dans les cités, construits dans un style inconnu auparavant, » en Normandie d'abord et tout à l'heure en Angleterre[4]. Le goût leur était venu tout

[1] Ce fut un pêcheur de Rouen, soldat de Rollon, qui tua le duc de France à l'embouchure de l'Eure. Hastings, le fameux roi de mer, était fils d'un laboureur des environs de Troyes.

[2] « Au x[e] siècle, dit Stendhal, un homme souhaitait deux choses : 1° n'être pas tué; 2° avoir un bon habit de peau. » — Chronique de Fontenelle.

[3] Guillaume de Malmesbury.

[4] *Pictorial history*, I, 615. Églises de Londres, de Sarum, de Norwich, Durham, Chichester, Peterborough, Rochester, Hereford, Glocester, Oxford, etc. (Guillaume de Malmesbury.

de suite, c'est-à-dire l'envie de plaire aux yeux, et d'exprimer une pensée par des formes, une pensée neuve : l'arche circulaire s'appuyait sur une colonne simple ou sur un faisceau de colonnettes : les moulures élégantes s'arrondissaient autour des fenêtres ; la rosace s'ouvrait simple encore et semblable à la rose des buissons, et le style normand se déployait original et mesuré entre le style gothique dont il annonçait la richesse, et le style roman dont il rappelait la solidité.

Avec le goût, aussi naturellement et aussi vite, la curiosité leur était venue. Les peuples sont comme les enfants ; chez les uns la langue se délie aisément, et ils comprennent d'abord ; chez les autres la langue se délie péniblement, et ils comprennent tard. Ceux-ci avaient fait lestement leur éducation, à la française. Les premiers en France, ils avaient débrouillé le français, le fixant, l'écrivant, si bien, qu'aujourd'hui nous entendons encore leurs codes et leurs poëmes. En un siècle et demi, ils s'étaient cultivés au point de trouver les Saxons « illettrés et grossiers[1]. » Ce fut là leur prétexte pour les chasser des abbayes et de toutes les bonnes places ecclésiastiques. Et, en vérité, ce prétexte était aussi une raison, car ils haïssaient d'instinct la lourdeur stupide. Entre la conquête et la mort du roi Jean, ils établirent cinq cent cinquante-sept écoles en Angleterre. Henri Beauclerc, fils du conquérant, fut instruit dans les sciences ; Henri II et ses trois fils l'étaient aussi ; l'aîné, Richard Cœur-de-Lion fut poëte. Lanfranc, premier archevêque normand de Cantorbéry, logicien subtil, discuta habilement sur la présence réelle ; saint Anselme, son successeur, le premier penseur du siècle, crut découvrir une nouvelle preuve de l'existence de Dieu, et tenta de rendre la religion philosophique en faisant de la raison le chemin de la foi ; certainement l'idée était grande surtout, au XII[e] siècle, et on ne pouvait aller plus vite en besogne. Sans doute cette science est la scolastique, et ces terribles in-folio tuent plus d'esprits qu'ils n'en nourrissent ; mais on commence comme on peut, et le syllogisme, même latin, même théologique, est encore un exercice d'intelligence et une preuve d'esprit. Parmi ces abbés du continent qui s'installent en Angleterre, tel établit une bibliothèque ; un autre, fondateur d'une école, fait représenter à ses écoliers « le jeu de sainte Catherine ; » un autre écrit en latin poli des épigrammes aiguisées comme celles de Martial. Ce sont là les plaisirs d'une race intelligente, avide d'idées, d'esprit dispos et flexible, dont la pensée nette n'est point offusquée comme celle des têtes saxonnes par les hallucinations de l'ivresse et

[1] Mot d'Orderic Vital.

par les fumées de l'estomac vorace et rempli. Ils aiment les entretiens, les récits d'aventures. A côté de leurs chroniqueurs latins, Henri de Huntington, Guillaume de Malmesbury, hommes réfléchis déjà, et qui savent non-seulement conter, mais juger parfois, ils ont des chroniques rimées, en langue vulgaire, celle de Geoffroy Gaimar, de Benoît de Sainte-Maure, de Robert Wace. Et croyez que leurs faiseurs de vers ne seront pas stériles de paroles et ne les feront pas chômer de détails. Ils sont causeurs, conteurs, diserts par excellence, agiles de langue et jamais à court. Chantres, point du tout ; ils parlent, c'est là leur fort, dans leurs poëmes comme dans leurs chroniques. Ils ont écrit les premiers la chanson de Roland ; par-dessus celle-là, ils en accumulent une multitude sur Charlemagne et ses pairs, sur Arthur et Merlin, sur les Grecs et les Romains, sur le roi Horn, sur Guy de Warwick, sur tout prince et tout peuple. Leurs trouvères, comme leurs chevaliers, prennent des deux mains chez les Gallois, chez les Francs, chez les Latins, et se lancent en Orient, en Occident, dans le large champ des aventures. Ils parlent à la curiosité comme les Saxons parlaient à l'enthousiasme, et détrempent dans leurs longues narrations, claires et coulantes, les vives couleurs des traditions germaines et bretonnes : des batailles, des surprises, des combats singuliers, des ambassades, des discours, des processions, des cérémonies, des chasses, une variété d'événements amusants, voilà ce que demande leur imagination agile et voyageuse. Au début, dans la chanson de Roland, elle se contient encore; elle marche à grands pas, mais elle ne fait que marcher. Bientôt les ailes lui viennent: les incidents se multiplient; les géants et les monstres foisonnent; la vraisemblance disparaît; la chanson du jongleur s'allonge en poëme sous la main du trouvère; il parlerait, comme le vieux Nestor, cinq années ou même six années entières, sans se lasser ni s'arrêter. Quarante mille vers, ce n'est point trop pour contenter leur bavardage : esprit facile, abondant, curieux, conteur, tel est le génie de la race; les Gaulois, leurs pères, arrêtaient les voyageurs sur les routes pour leur faire conter des nouvelles, et se piquaient comme eux « de bien se battre et de facilement parler. »

Avec les poëmes de chevalerie, ils ont la chevalerie ; d'abord, il est vrai, parce qu'ils sont robustes, et qu'un homme fort aime à se prouver sa force en assommant ses voisins; mais aussi par désir de renommée et par point d'honneur. Par ce seul mot, l'honneur, tout l'esprit de la guerre est changé. Les poëtes saxons la peignaient comme une fureur meurtrière et comme une folie aveugle, qui ébranlait la

chair et le sang et réveillait les instincts de la bête de proie; les poëtes normands la décrivent comme un tournoi. La nouvelle passion qu'ils y font entrer, c'est la vanité et la galanterie; Guy de Warwick désarçonne tous les chevaliers de l'Europe pour mériter la main de la sévère et dédaigneuse Félice. Le tournoi lui-même n'est qu'une cérémonie, un peu brutale, à la vérité, puisqu'il s'agit d'y casser des bras et des jambes, mais brillante et française; faire parade d'adresse et de courage, étaler la magnificence de ses habits et de ses armes, être applaudi et plaire aux dames, de tels sentiments indiquent des hommes plus sociables, plus soumis à l'opinion, moins concentrés dans la passion personnelle, exempts de l'inspiration lyrique et de l'exaltation, doués d'un autre génie, puisqu'ils sont enclins aux autres plaisirs.

Ce sont là les hommes qui, en ce moment, débarquaient en Angleterre pour y importer de nouvelles mœurs et y implanter un nouvel esprit : Français de fond, d'esprit et de langue, quoique avec des traits propres et provinciaux ; entre tous, les plus positifs, attentifs au gain, calculateurs,ayant les nerfs et l'élan de nos soldats, mais avec des ruses et des précautions de procureurs; coureurs héroïques d'aventures profitables ; ayant voyagé en Sicile, à Naples, et prêts à voyager à Constantinople, à Antioche, mais pour prendre le pays ou rapporter de l'argent; politiques déliés, habitués, en Sicile, à louer leur valeur au plus offrant, et capables, au plus fort de la croisade, de faire des affaires, à l'exemple de leur Bohémond qui, devant Antioche, spéculait sur la disette de ses alliés chrétiens et ne leur ouvrait la ville qu'à condition de la garder pour lui ; conquérants méthodiques et persévérants, experts dans l'administration et féconds en paperasses, comme ce Guillaume qui avait su organiser une telle expédition et une telle armée, qui en tenait le rôle écrit, et qui allait cadastrer sur son Domesdaybook toute l'Angleterre; seize jours après le débarquement on vit à Hastings, par des effets sensibles, le contraste des deux nations.

Les Saxons « toute la nuit mangèrent et burent. Vous les eussiez vus moult se démener, et saillir, et chanter, » avec les éclats d'une grosse joie bruyante [1]. Au matin, ils serrèrent derrière leurs palissades les masses compactes de leur lourde infanterie ; et, la hache pendue au col, ils attendirent l'assaut. Les Normands, hommes avisés, calculèrent les chances du paradis et de l'enfer et voulurent mettre Dieu dans leurs intérêts. Robert Wace, leur historien et leur compatriote, n'est

[1] Robert Wace. Roman de Rou.

pas plus troublé par l'inspiration poétique qu'ils ne le sont par l'inspiration guerrière; et, la veille de la bataille, il a l'esprit aussi prosaïque et aussi lucide qu'eux[1]. Cela parut dans la bataille. Ils étaient, pour la plupart, archers et cavaliers, bons manœuvriers, adroits et agiles. Taillefer le jongleur, qui demanda l'honneur de frapper le premier coup, allait chantant, en vrai volontaire français, et faisant des tours d'adresse. Arrivé devant les Anglais, il jeta trois fois sa lance, puis son épée en l'air, les recevant toujours par la poignée; et les pesants fantassins d'Harold, qui ne savaient que pourfendre les armures à coups de hache, « s'émerveillèrent, l'un disant à l'autre que c'était enchantement. » Pour Guillaume, entre vingt actions prudentes ou matoises, il fit deux bons calculs qui, dans ce grand embarras, le tirèrent d'affaire. Il ordonna à ses archers de tirer en l'air; ses flèches blessèrent beaucoup de Saxons au visage, et crevèrent l'œil d'Harold. Après cela, il feignit de fuir; les Saxons, ivres de joie et de colère, quittèrent leurs retranchements, et se livrèrent aux lances de ses cavaliers. Pendant le reste de la guerre, ils ne surent que se lever par petites bandes, combattre furieusement et se faire massacrer. La race forte, fougueuse et brutale, se jette sur l'ennemi à la façon d'un taureau sauvage; les habiles chasseurs de Normandie la blessent avec dextérité, l'abattent et lui mettent le joug.

[1] Les Normands et les Français
Toute nuit firent oraisons,
Et furent en afflictions.
De leurs péchés confès se firent
Et à leurs prêtres les dirent,
Et qui n'eut point de prêtres près,
A son voisin se fit confès.
Pour ce que samedi était
Que la bataille être devait.
Un Normand a promis et voué,
Comme les clercs l'ont loué,
Que à ce jour s'ils vainquaient,
Chair ni sauce ne mangeraient.
Geoffroy, évêque de Coutances,
A plusieurs enjoint pénitences.
Il reçut les confessions
Et donna bénédictions.

IV

Qu'est-ce donc que cette race française qui, par les armes et les lettres, fait dans le monde une entrée si éclatante, et va dominer si bien qu'en Orient, par exemple, elle imposera son nom de Francs à tous les peuples de l'Occident? En quoi consiste cet esprit nouveau, inventeur précoce, ouvrier de toute la civilisation du moyen âge? Il y a dans chaque esprit une action élémentaire qui, incessamment répétée, compose sa trame et lui donne son tour: à la ville ou dans les champs, cultivé ou inculte, enfant ou vieillard, il passe sa vie et emploie sa force *à concevoir un événement ou un objet;* c'est là sa démarche originelle et perpétuelle, et il a beau changer de terrain, revenir, avancer, allonger et varier sa course, tout son mouvement n'est jamais qu'une suite de ces pas joints bout à bout; en sorte que la moindre altération dans la grandeur, la promptitude ou la sûreté de l'enjambée primitive transforme et régit toute la course, comme dans un arbre la structure du premier bourgeon dispose tout le feuillage et gouverne toute la végétation [1]. Quand le Français conçoit un événement ou un objet, il le conçoit vite et *distinctement;* nul trouble intérieur, nulle fermentation préalable d'idées confuses et violentes qui, à la fin concentrées et élaborées, fassent éruption par un cri. Les mouvements de son intelligence sont adroits et prompts comme ceux de ses membres; du premier coup, et sans effort, il met la main sur son idée. Mais il ne met la main que sur elle; il a laissé de côté tous les profonds prolongements enchevêtrés par lesquels elle plonge et se ramifie dans ses voisines; il ne s'embarrasse pas d'eux, il n'y songe pas; il détache, cueille, effleure, et puis c'est tout. Il est privé, ou, si vous l'aimez mieux, il est exempt de ces soudaines demi-visions qui, secouant l'homme, lui ouvrent en un instant les grandes profondeurs et les lointaines perspectives. C'est l'ébranlement intérieur qui suscite les images; n'étant point ébranlé, il n'imagine pas. Il n'est ému qu'à fleur de peau; la grande sympathie lui manque; il ne sent pas l'objet tel qu'il est, complexe et d'ensemble, mais par portions, avec une connaissance discursive et superficielle.

[1] Cette idée des types s'applique dans toute la nature, physique et morale.

C'est pourquoi nulle race en Europe n'est moins poétique. Regardez leurs épopées qui naissent, on n'en a jamais vu de plus prosaïques. Ce n'est pas le nombre qui manque; la chanson de Roland, Garin le Loherain, Ogier le Danois, Berthe aux grands pieds, il y en a une bibliothèque; bien plus, alors les mœurs sont héroïques et leurs âmes sont neuves; ils ont de l'invention, ils content des événements grandioses; et malgré tout cela, leurs récits sont aussi ternes que ceux des bavards chroniqueurs normands. Sans doute, quand Homère conte, il est clair autant qu'eux et développe comme eux; mais à chaque instant les magnifiques noms de l'Aurore aux doigts rosés, de l'Air au large sein, de la Terre divine et nourrice, de l'Océan qui ébranle la terre, viennent étaler leur floraison empourprée au milieu des discours et des batailles, et les grandes comparaisons surabondantes qui suspendent le récit annoncent un peuple plus enclin à jouir de la beauté qu'à courir droit au fait. Des faits ici, et toujours des faits, il n'y a rien autre chose; le Français veut savoir si le héros tuera le traître, si l'amant épousera la demoiselle; ne le retardez pas dans la poésie ni dans les peintures. Il marche agilement vers l'issue, sans s'attarder aux rêves du cœur, ou devant les richesses du paysage. Nulle splendeur, nulle couleur dans son récit : son style est tout à fait nu, jamais de figures; on peut lire dix mille vers de ces vieux poëmes sans en rencontrer une. Voulez-vous ouvrir le plus ancien, le plus original, le plus éloquent, à l'endroit le plus émouvant, la chanson de Roland au moment où Roland meurt? Le conteur est ému, et pourtant son langage reste le même, uni, sans accent, tant ils sont pourvus du génie de la prose et dépourvus du génie de la poésie. Il donne un abrégé de motifs, le sommaire des événements, la suite des raisons affligeantes, la suite des raisons consolantes. Rien de plus. Ces hommes voient la chose ou l'action en elle-même, et s'en tiennent à cette vue. Leur idée demeure sèche, nette et simple, et n'éveille pas une image voisine pour se confondre avec elle, se colorer et se transformer. Ils conçoivent une à une les parties de l'objet sans jamais les rassembler, comme les Saxons, en une brusque demi-vision passionnée et lumineuse. Rien de plus opposé à leur génie que les vrais chants et les profondes hymnes, tels que les moines anglais en chantent encore sous les voûtes basses de leurs églises. Ils seraient déroutés par les saccades et l'obscurité de ce langage. Ils ne sont pas capables de tels accès d'enthousiasme et de tels excès d'émotions. Ils ne crient jamais, ils parlent ou plutôt ils causent, et jusque dans les moments où l'âme bouleversée devrait, à force de trouble, cesser de penser et de sentir. Ainsi, dans un mystère, Amis,

qui est lépreux, demande tranquillement à son ami Amille de tuer ses deux fils pour le guérir de la lèpre, et Amille répond plus tranquillement encore[1]. Si jamais ils essayent de chanter, fût-ce dans le ciel, sur l'invitation de Dieu « un rondel haut et clair, » ils produiront de petits raisonnements rimés aussi ternes que la plus terne des conversations. Poussez cette littérature à bout, regardez-la comme celle des Scaldes, au moment de sa décadence, lorsque ses vices, exagérés comme ceux des Scaldes, manifestent avec un grossissement marqué le genre d'esprit qui la produit. Les Scaldes tombaient dans le galimatias ; elle se perd dans le bavardage et la platitude. Le Saxon ne maîtrisait point son besoin d'exaltation ; le Français ne contient pas la volubilité de sa langue. Il est trop long et trop clair, de même que le Saxon est trop obscur et trop court. L'un s'agitait et s'emportait avec excès ; l'autre explique et développe sans mesure. Dès le XIIe siècle, les chansons de gestes, délayées, débordent en rapsodies et en psalmodies de trente à quarante mille vers. La théologie y entre ; la poésie devient une litanie interminable, intolérable, où les idées étendues, répétées et ressassées à l'infini, sans un élan d'émotion ni un accent d'invention, coulent comme une eau claire et fade, et bercent de leurs rimes monotones le lecteur édifié et endormi. Déplorable abondance des idées distinctes et faciles ; on l'a retrouvée au XVIIe siècle, dans le cailletage littéraire qui s'échangeait au-dessous des grands hommes ; c'est le défaut et le talent de la race. Avec cet art involontaire d'apercevoir et d'isoler du premier coup et nettement chaque partie de chaque objet, on peut parler, même à vide et toujours.

[1] Mon très-cher ami débonnaire,
Vous m'avez une chose dite
Qui n'est pas à faire petite
Et que l'on doit moult repenser.
Mais cependant, sans allonger,
Puisque guérison autrement
Ne pouvez avoir veraiment,
Pour votre amour les occirai,
Et le sang vous apporterai !

Vrai Dieu, moult est excellente,
Et de grande charité pleine,
Votre bonté souveraine.
Car votre grâce présente,
A toute personne humaine,
Vrai Dieu, est moult excellente,
Puisqu'elle a cœur et entente,
Et à ce désir l'amène
Que de vous servir se peine.

Voilà la démarche primitive ; comment se continue-t-elle dans la suivante ? Ici apparaît un trait nouveau de l'esprit français, le plus précieux de tous. Il faut, pour qu'il comprenne, que la seconde idée soit *contiguë à la première*, sinon il est dérouté et s'arrête ; il ne sait pas bondir irrégulièrement ; il ne va que pas à pas, par un chemin droit ; l'ordre lui est inné ; sans étude et de prime abord, il désarticule et décompose l'objet ou l'événement tout compliqué, tout embrouillé, quel qu'il soit, et pose une à une les pièces à la suite des autres, en file, suivant leurs liaisons naturelles. Il a beau être barbare encore, son intelligence est une raison qui se déploie en s'ignorant. Rien de plus clair que le style de ses vieux contes et de ses premiers poëmes ; on ne s'aperçoit pas qu'on suit le conteur, tant sa démarche est aisée, tant le chemin qu'il ouvre est uni, tant il se laisse glisser doucement et insensiblement d'une idée dans l'idée voisine ; c'est pour cela qu'il conte si bien. Les chroniqueurs Villehardouin, Joinville, Froissart, inventeurs de la prose, ont une aisance et une clarté dont nul n'approche et, par dessus tout, un agrément, une grâce qu'ils ne cherchent point. La grâce est ici chose nationale, et vient de cette délicatesse native qui a horreur des disparates : point de heurts violents, leur instinct y répugne ; ils les évitent dans les œuvres de goût comme dans les œuvres de raisonnement ; ils veulent que les sentiments comme les idées se lient et ne se heurtent pas. Ils portent[1] partout cet esprit mesuré, fin par excellence. Ils se gardent bien, en un sujet triste, de pousser l'émotion jusqu'au bout ; ils évitent les grands mots. Souvenez-vous comme Joinville conte, en six lignes, la fin de son pauvre prêtre malade qui voulut achever de célébrer sa messe, et « oncques puis ne chanta et mourut. » Ouvrez un mystère, celui de Théophile, celui de la reine de Hongrie : quand on veut la brûler avec son enfant, elle dit deux petits vers sur « cette douce rosée qui est un si pur innocent, » et puis c'est tout. Prenez un fabliau, même dramatique : lorsque le chevalier pénitent, qui s'est imposé de remplir un baril de ses larmes, meurt auprès de l'ermite, il ne lui demande qu'un don suprême :

> Que vous mettiez vos bras sur mi,
> Si mourrai aux bras mon ami.

Peut-on exprimer un sentiment plus touchant d'une façon plus sobre ? Il faut dire de leur poésie ce qu'on dit de certains tableaux : Cela est fait avec rien. Y a-t-il au monde quelque chose de plus délicatement

[1] *La Fontaine et ses Fables*, par H. Taine, p. 15.

gracieux que les vers de Guillaume de Lorris? L'allégorie enveloppe les idées pour leur ôter leur trop grand jour; des figures idéales, à demi transparentes, flottent autour de l'amant, lumineuses quoique dans un nuage, et le mènent parmi toutes les douceurs des sentiments nuancés jusqu'à la rose dont « la suavité replenist toute la plaine. » Cette délicatesse va si loin que dans Thibault de Champagne, dans Charles d'Orléans, elle tourne à la mignardise, à la fadeur. Chez eux toutes les impressions s'atténuent : le parfum est si faible que souvent on ne le sent plus; à genoux devant leur dame, ils chuchottent des mièvreries et des gentillesses; ils aiment avec politesse et esprit; ils arrangent ingénieusement en bouquet « les paroles peintes, » toutes les fleurs « du langage frais et joli; » ils savent noter au passage les sentiments fugitifs, la mélancolie molle, la rêverie incertaine ; ils sont aussi élégants, aussi beaux diseurs, aussi charmants que les plus aimables abbés du XVIII[e] siècle : tant cette légèreté de main est propre à la race, et prompte à paraître sous les armures et parmi les massacres du moyen âge, aussi bien que parmi les révérences et les douillettes musquées de la dernière cour! — Vous la trouverez dans leur coloris comme dans leurs sentiments. Ils ne sont point frappés par la magnificence de la nature, ils n'en voient guère que les jolis aspects; ils peignent la beauté d'une femme d'un seul trait qui n'est qu'aimable en disant « qu'elle est plus gracieuse que la rose en mai. » Ils ne ressentent pas ce trouble terrible, ce ravissement, ce soudain accablement de cœur que montrent les poésies voisines; ils disent discrètement « qu'elle se mit à sourire, ce qui moult lui avenait. » Ils ajoutent, quand ils sont en humeur descriptive: « qu'elle eut douce haleine et savourée, » et le corps aussi blanc « comme est la neige sur la branche quand il a fraîchement neigé. » Ils s'en tiennent là ; la beauté leur plaît, mais ne les transporte pas. Ils goûtent les émotions agréables, ils ne sont pas propres aux sensations violentes. Le profond rajeunissement des êtres, l'air tiède du printemps qui renouvelle et ébranle toutes les vies, ne leur suggère qu'un couplet gracieux ; ils remarquent en passant que « déjà est passé l'hiver, que l'aubépine fleurit, et que la rose s'épanouit ; » puis ils vont à leurs affaires. Légère gaieté prompte à passer, comme celle que fait naître un de nos paysages d'avril; un instant le conteur a regardé la fumée des ruisseaux qui monte autour des saules, la riante vapeur qui emprisonne la clarté du matin ; puis, quand il a chantonné un refrain, il revient à son conte. Il veut s'amuser, c'est là son fort.

Dans la vie, comme dans la littérature, c'est l'agrément qu'il re-

cherche, non la volupté ou l'émotion. Il est égrillard et non voluptueux, friand et non gourmand. Il prend l'amour comme un passetemps, non comme une ivresse. C'est un joli fruit qu'il cueille, goûte et laisse. Encore faut-il noter que le meilleur du fruit, à ses yeux, c'est d'être un fruit défendu. Il se dit qu'il dupe un mari, « qu'il trompe une cruelle et croit gagner des pardons à cela [1]. » Il veut rire, c'est là son état préféré, le but et l'emploi de sa vie; surtout il veut rire aux dépens d'autrui. Le petit vers des fabliaux gambade et sautille comme un écolier en liberté, à travers toutes les choses respectées ou respectables, daubant sur l'Église, les femmes, les grands, les moines. Gabeurs, gausseurs, nos pères ont en abondance le mot et la chose, et la chose leur est si naturelle que, sans culture et parmi des mœurs brutales, ils sont aussi fins dans la raillerie que les plus déliés. Ils effleurent les ridicules, ils se moquent sans éclat, et comme innocemment; leur style est si uni, qu'au premier aspect on s'y méprend, on n'y voit pas de malice. On les croit naïfs, ils ont l'air de n'y point toucher; un mot glissé montre seul le sourire imperceptible : c'est l'âne par exemple qu'on appelle l'archiprêtre, à cause de son air sérieux et de sa soutane feutrée, et qui gravement se met à « orguenner. » Au bout de l'histoire, le fin sentiment du comique vous a pénétré sans que vous sachiez comment il est entré en vous. Ils n'appellent pas les choses par leur nom, surtout en matière d'amour, ils vous les laissent deviner; ils vous jugent aussi éveillé et avisé qu'eux-mêmes [2]. Sachez bien qu'on a pu choisir chez eux, embellir parfois, épurer peut-être, mais que leurs premiers traits sont incomparables. Quand le renard s'approche du corbeau pour lui voler son fromage, il débute en papelard, pieusement et avec précaution, en suivant les généalogies; il lui nomme « son bon père, don Rohart qui si bien chantait; il loue sa voix qui est « si claire et si épurge. » « Au mieux du monde chantissiez, si vous vous gardissiez des voix. » Renard est un Scapin, un artiste en inventions, non pas un simple gourmand; il aime la fourberie pour elle-même; il jouit de sa supériorité, il prolonge la moquerie. Quand Tibert le Chat, par son conseil, s'est pendu à la corde de la cloche en voulant sonner, il développe l'ironie, il la goûte et la savoure : il a l'air de s'impatienter contre le pauvre sot qu'il a pris au lacs, l'appelle orgueilleux, se plaint de ce que l'autre ne lui répond

[1] La Fontaine, *Contes*, *Richard Minutolo*.

[2] Parler lui veut d'une besogne,
Où crois que peu conquerrérois
Si la besogne vous nommois.

pas, de ce qu'il veut monter aux nues, et aller retrouver les saints. Et d'un bout à l'autre, cette longue épopée est pareille; la raillerie n'y cesse pas, et ne cesse pas d'être agréable. Renard a tant d'esprit qu'on lui pardonne tout. Le besoin de rire est le trait national, si particulier que les étrangers n'y entendent mot et s'en scandalisent. Ce plaisir ne ressemble en rien à la joie physique qui est méprisable parce qu'elle est grossière; au contraire, il aiguise l'intelligence, et fait découvrir mainte idée fine ou scabreuse; les fabliaux sont remplis de vérités sur l'homme et encore plus sur la femme, sur les basses conditions et encore plus sur les hautes; c'est une manière de philosopher à la dérobée et hardiment, en dépit des conventions et contre les puissances. Ce goût n'a rien de commun non plus avec la franche satire, qui est laide parce qu'elle est cruelle; au contraire, il provoque la bonne humeur; on voit vite que le railleur n'est point méchant, qu'il ne veut point blesser; s'il pique, c'est comme une abeille sans venin; un instant après il n'y pense plus; au besoin il se prendra lui-même pour objet de plaisanterie; tout son désir est d'entretenir en lui-même et en nous un petillement d'idées agréables. Est-ce que vous ne voyez point ici et d'avance l'abrégé de toute la littérature française, l'impuissance de la grande poésie, la perfection subite et durable de la prose, l'excellence de tous les genres qui touchent à la conversation ou à l'éloquence; le règne et la tyrannie du goût et de la méthode; l'art et la théorie du développement et de l'arrangement; le don d'être mesuré, clair, amusant et piquant? Comment les idées s'ordonnent, voilà ce que nous avons enseigné à l'Europe; quelles sont les idées agréables, voilà ce que nous avons montré à l'Europe : et voilà ce que nos Français du XIe siècle vont pendant cinq cents ans, à coups de lance, puis à coups de bâton, puis à coups de férule, enseigner et montrer à leurs Saxons.

V

Considérez donc ce Français, Normand, Angevin ou Manceau, qui dans sa cotte de mailles bien fermée, avec son épée et sa lance, est venu chercher fortune en Angleterre. Il a pris le manoir de quelque Saxon tué, et s'y est établi avec ses soldats et ses camarades, leur donnant des terres, des maisons, des péages, à charge de combattre, sous lui et pour lui, comme hommes d'armes, comme maréchaux, comme porte-

bannières; c'est une ligue en vue du danger. En effet, ils sont en pays ennemi et conquis, et il faut bien qu'ils se soutiennent. Chacun s'est hâté de se bâtir une place de refuge, un château ou forteresse [1], bien barricadée, en solides pierres, avec des fenêtres étroites, munie de créneaux, garnie de soldats, percée de meurtrières. Puis ils sont allés à Salisbury, au nombre de soixante mille, tous possesseurs de terres, ayant au moins de quoi entretenir un cheval ou une armure complète; là, mettant leur main dans celle de Guillaume, ils lui ont promis foi et assistance, et l'édit du roi a déclaré « qu'ils doivent être tous unis et conjurés comme des frères d'armes » pour se prêter défense et secours. Ils sont une colonie armée et campée à demeure comme les Spartiates parmi les Ilotes, et font des lois en conséquence. Quand un Français est trouvé mort dans un canton, les habitants doivent livrer le meurtrier, sinon ils payent quarante-sept marcs d'amende; si le mort est Anglais, c'est aux gens du lieu d'en faire la preuve par le serment de quatre proches parents du mort. Qu'ils se gardent de tuer un cerf, un sanglier ou une biche: pour un délit de chasse, ils auront les yeux crevés. De tous leurs biens, ils n'ont rien conservé qu'à « titre d'aumône, » ou à condition de tribut, ou sous serment d'hommage. Tel Saxon libre et propriétaire est devenu « serf de corps sur la glèbe de son propre champ [2]. » Telle Saxonne noble et riche sent peser sur ses épaules la main d'un valet normand devenu par force son mari ou son amant. Il y a des bourgeois saxons de deux sous, d'un sou, selon la somme qu'ils rapportent à leur maître; on les vend, on les engage, on les exploite de compte à demi, comme un bœuf ou un âne. Un abbé normand fait déterrer ses prédécesseurs saxons et jeter leurs ossements hors des portes. Un autre a les hommes d'armes qui, à coups d'épée, mettent à la raison les moines récalcitrants. Imaginez, si vous pouvez, l'orgueil de ces nouveaux seigneurs, orgueil de vainqueurs, orgueil d'étrangers, orgueil de maîtres, nourri par les habitudes de l'action violente, et par la sauvagerie, l'ignorance et l'emportement de la vie féodale. « Tout ce qu'ils voulaient, disent les vieux chroniqueurs, ils se le croyaient permis. Ils versaient le sang au hasard, arrachaient le morceau de pain de la bouche des malheureux et prenaient tout, l'argent, les biens, la terre [3]. » Par exemple, « tous les gens du pays bas avaient grand soin de paraître humbles devant Ives Taillebois, et de ne lui adresser la parole qu'un genou en terre; mais quoiqu'ils s'empressas-

[1] A la mort du roi Étienne, il y avait onze cent quinze châteaux de bâtis.
[2] Augustin Thierry. Voir, pour tous ces détails, le deuxième volume.
[3] William de Malmesbury. A. Thierry, II, 20, 122-203. Textes originaux.

sent de lui rendre tous les honneurs possibles et de payer tout ce qu'ils lui devaient et au delà, en redevances et en services, il les vexait, les tourmentait, les torturait, les emprisonnait, lançait ses chiens à la poursuite du bétail..., cassait les jambes et l'échine des bêtes de somme..., et faisait assaillir leurs serviteurs sur les routes à coups de bâton ou d'épée. » Ce n'était pas à de pareils malheureux que les Normands pouvaient ou voulaient emprunter quelque idée ou quelque coutume; ils les méprisaient comme « brutes et stupides. » Ils étaient parmi eux comme les Espagnols au XVI[e] siècle, parmi leurs sujets d'Amérique, supérieurs par la force, supérieurs par la culture, plus instruits dans les lettres, plus experts dans les arts de luxe. Ils gardèrent leurs mœurs et leur langue. Toute l'Angleterre apparente, la cour du roi, les châteaux des nobles, les palais des évêques, les maisons des riches, fut française, et les peuples scandinaves, dont soixante ans auparavant les rois saxons se faisaient chanter les poëmes, crurent que la nation avait oublié sa langue, et la traitèrent dans leurs lois comme si elle n'était plus leur sœur.

C'est donc une littérature française qui en ce moment s'établit au-delà de la Manche [1], et les conquérants font effort pour qu'elle soit bien française, bien purgée de tout alliage saxon. Ils y tiennent si fort que les nobles de Henri II envoient leurs fils en France pour les préserver des barbarismes. Pendant deux cents ans « les enfants à l'école, dit Hygden [2], contre l'usage et l'habitude de toute nation, furent obligés de quitter leur langue propre, de traduire en français leurs leçons latines et de faire leurs exercices en français. » Les statuts des universités obligeaient les étudiants à ne converser qu'en français ou en latin. « Les enfants des gentilshommes apprenaient à parler français du moment où on les berçait dans leur berceau; et les campagnards s'étudiaient avec beaucoup de zèle à parler français pour se donner l'air de gentilshommes. » A plus forte raison la poésie est-elle française. Le Normand a amené avec lui son ménestrel; il y a un jongleur, Taillefer, qui chante la chanson de Roland à la bataille d'Hastings; il y a une jongleuse, Adeline, qui reçoit une terre dans le partage qui suit la conquête. Le Normand qui raille les rois saxons, déterre les saints saxons et les jette hors des portes de l'église, n'aime que les idées et les vers français. C'est en vers français que Robert Wace lui rédige l'histoire légendaire de cette Angleterre qu'il vient de conquérir et l'histoire positive de cette Normandie où il a pied encore. Entrez dans une de ces abbayes, où viennent

[1] Warton, I, p. 5. Ed. Price, 1840.
[2] *Trevisa's translation of Hygden's Polychronicon.*

chanter les ménestrels, « où les clercs, après dîner et souper, lisent les poëmes, les chroniques des royaumes, les merveilles du monde [1], » vous ne trouverez que vers latins ou français, prose française ou latine. Que devient l'anglais ? Obscur, méprisé, on ne l'entend que dans la bouche des *francklins* dégradés, des *outlaws* de la forêt, des porchers, des paysans, de la basse classe. On ne l'écrit plus ou on ne l'écrit guère; insensiblement, on voit dans la chronique saxonne le vieil idiome s'altérer, puis s'éteindre; cette chronique s'arrête un siècle après la conquête [2]. Les gens qui ont assez de loisir et de sécurité pour lire ou écrire, sont Français; c'est pour eux que l'on invente et que l'on compose; la littérature s'accommode toujours au goût de ceux qui peuvent la goûter et la payer. Même les Anglais [3] se travaillent pour écrire en français; par exemple, Robert Grosthead, dans son poëme allégorique sur le Christ; Peter Langtoft, dans sa Chronique d'Angleterre, et dans sa Vie de Thomas Becket; Hue de Roteland dans son poëme d'Ipomedon; Jean Hoveden et bien d'autres. Plusieurs écrivent la première moitié du vers en anglais, et la seconde en français : étrange marque de l'ascendant qui les façonne et les opprime. Encore au xv[e] siècle [4] plusieurs de ces pauvres gens s'emploient à cette besogne; c'est le langage de la cour, c'est de cette langue qu'est venue toute poésie, toute élégance; on n'est qu'un pataud tant qu'on est inhabile à la manier. Ils s'y attachent comme nos vieux érudits aux vers latins; ils se francisent comme ceux-ci se latinisaient, de force, et avec une sorte de crainte, sachant bien qu'ils ne sont que des écoliers et des provinciaux. Un de leurs meilleurs poëtes, Gower, sur la fin de ses œuvres françaises, s'excuse humblement de n'avoir point « de Français la faconde. — Pardonnez-moi, dit-il, que de ce je forsvoie; je suis Anglais. »

Après tout cependant, ni la race, ni la langue n'ont péri. Il faut bien que le Normand apprenne l'anglais pour commander à ses tenanciers; sa femme, la Saxonne, le lui parle, et ses fils le reçoivent des lèvres de leur nourrice; la contagion est forte, puisqu'il est obligé de les envoyer en France pour les préserver du jargon qui, sur son domaine, menace de les envahir et de les gâter. De génération en génération,

[1] Statuts de fondation de New-College à Oxford. Dans l'abbaye de Glastonbury, en 1247 : *Liber de excidio Trojæ, gesta Ricardi regis, gesta Alexandri Magni*, etc. Dans l'abbaye de Peterborough : *Amys et Amelion, sir Tristam, Guy de Bourgoyne, gesta Otuclis, les prophéties de Merlin, le Charlemagne de Turpin, la destruction de Troie*, etc. V. Warton, *ibidem*.

[2] En 1154.

[3] Warton, t. I, 76-78.

[4] En 1400. Warton, t. III, 248. Gower meurt en 1408, ses ballades françaises appartiennent à la fin du xiv[e] siècle.

la contagion gagne; on la respire dans l'air, à la chasse avec les forestiers, dans les champs avec les fermiers, sur les navires avec les matelots; car ce ne sont pas ces gens grossiers, tout enfoncés dans la vie corporelle, qui peuvent apprendre un langage étranger; par le simple poids de leur lourdeur, ils imposent leur idiome, au moins pour ce qui est des mots vivants. Que les termes savants, la langue du droit, les expressions abstraites et philosophiques, bref, tous les mots qui tiennent à la réflexion et à la culture, soient français, rien ne s'y oppose et c'est ce qui arrive; ces sortes d'idées et cette sorte de langue restent au-dessus du gros public, qui, ne pouvant les toucher, ne peut les changer. Cela fait du français, du français colonial sans doute, avarié, prononcé les dents serrées, avec une contorsion de gosier « à la mode non de Paris, mais de Stradford-sur-Avon; » néanmoins c'est encore du français. Au contraire, pour ce qui est des actions usuelles et des objets sensibles, c'est le peuple, c'est le Saxon qui les dénomme; ces noms vivants sont trop enfoncés et enracinés dans son expérience pour qu'il s'en déprenne, et toute la substance de la langue vient ainsi de lui. Voilà donc le Normand qui, lentement et par force, parle et entend l'anglais, un anglais déformé, francisé, mais pourtant anglais de séve et de souche; il y a mis du temps, deux cents ans: c'est sous Henri III seulement que la nouvelle langue s'achève en même temps que la nouvelle constitution, et de la même façon, par alliance et mélange; les bourgeois viennent siéger dans le parlement avec les nobles, en même temps que les mots saxons viennent s'asseoir dans la langue côte à côte avec les mots français.

VI

Ainsi se forme l'anglais moderne, par compromis et obligation de s'entendre. Mais on devine bien que ces nobles, tout en parlant le patois naissant, ont gardé leur cœur plein des idées et des goûts français; c'est la France qui demeure la patrie de leur esprit, et la littérature qui commence n'est qu'une traduction. Traducteurs, copistes, imitateurs, il n'y a pas autre chose. L'Angleterre est une province lointaine qui est à la France ce que les États-Unis, il y a trente ans, étaient à l'Europe; elle exporte des laines et importe des idées. Ouvrez les Voyages de sir John Mandeville[1], le plus ancien prosateur, le

[1] Il écrit en 1356 et meurt en 1372.

Villehardouin du pays; son livre n'est que la traduction d'une traduction: « Vous saurez, dit-il, que j'ai mis ce livre de *latin* en *français*, et l'ai mis derechef de *français* en *anglais*, afin que chaque homme de ma nation puisse l'entendre. » Il écrit d'abord en latin, c'est la langue des clercs; puis en français, c'est la langue du beau monde; enfin il se ravise et découvre que les barons, ses compatriotes, à force de gouverner des rustres saxons, ont cessé de leur parler normand, et que le reste de la nation ne l'a jamais su; il transcrit son manuscrit en anglais, et, par surcroît, prend soin de l'éclaircir, sentant qu'il parle à des esprits moins ouverts. « Il advint une fois, disait-il en français[1], que Mahomet allait dans une chapelle où il y avait un saint ermite. Il entra en la chapelle où il y avait une petite huisserie et basse, et était bien petite la chapelle; et lors devint la porte si grande qu'il semblait que ce fût la porte d'un palais. » Il s'arrête, se reprend, veut mieux s'expliquer pour les auditeurs d'outre-Manche, et dit en anglais : « Et quand Mahomet entra dans la chapelle, laquelle était chose petite et basse, et n'avait qu'une porte petite et basse, alors l'entrée commença à devenir si grande, si large et si haute, que c'était comme si c'eût été l'entrée d'un grand monastère ou la porte d'un palais[2]. » Vous voyez qu'il amplifie, et se croit tenu d'asséner et d'enfoncer trois ou quatre fois de suite la même idée pour la faire entrer dans un cerveau anglais; sa pensée s'est allongée, alourdie, et gâtée au passage. Ainsi que toute copie, la nouvelle littérature est médiocre, et répète sa voisine, avec des mérites moindres et des défauts plus grands.

Voyons donc ce que notre baron normand va se faire traduire : d'abord les chroniques[3] de Geoffroy Gaimar, de Robert Wace, qui sont l'histoire fabuleuse d'Angleterre continuée jusqu'au temps présent, plate rapsodie rimée, rendue en anglais par une rapsodie rimée non moins plate. Le premier Anglais qui s'y essaye est un prêtre d'Ernely, Layamon[4], encore empêtré dans le vieil idiome, qui tantôt parvient à rimer, tantôt n'y réussit pas, tout barbare et enfant, incapable de développer une idée suivie, et qui balbutie de petites phrases heurtées ou inachevées, à la façon des anciens Saxons. Après lui un moine, Robert de Gloucester[5], et un chanoine, Robert de Brunne[6], tous deux aussi

[1] Texte français, imprimé en 1487. Bibl. impériale.
[2] Texte anglais.
[3] On sait que l'original où Wace a puisé pour sa vieille Histoire d'Angleterre est la compilation latine de G. de Monmouth.
[4] Vers 1180.
[5] Après 1297. — [6] Terminé vers 1339. Son *Manuel des péchés* est de 1303.

insipides et aussi clairs que leurs modèles français; en cela ils se sont francisés, ils ont pris le trait marquant de la race : c'est-à-dire l'habitude et le talent de raconter aisément, de voir les objets émouvants sans émotion profonde, d'écrire de la poésie prosaïque, de discourir et développer, de croire que des phrases terminées par des sons semblables sont de vrais vers. Nos honnêtes versificateurs anglais d'outre-Manche, comme leurs précepteurs de Normandie et de l'Ile-de-France, garnissent de rimes des dissertations et des histoires qu'ils appellent poëmes. A cette époque, en effet, sur le continent, toute l'encyclopédie des écoles descend ainsi dans la rue, et Jean de Meung, dans son poëme de *la Rose,* est le plus ennuyeux des docteurs. Pareillement ici Robert de Brunne traduit en vers le Manuel des péchés de l'évêque Grosthead; Adam Davie[1] versifie des histoires tirées de l'Écriture; Hampole[2] compose *l'Aiguillon de la conscience.* Les titres seuls font bâiller; que sera-ce du texte! « Nous sommes faits pour obéir à la volonté de Dieu — et pour accomplir ses saints commandements. — Car de tous ses ouvrages grands ou petits, — l'homme est la principale créature. — Tout ce qu'il a fait a été fait pour l'homme, — comme vous le verrez prochainement. » C'est là un poëme, vous ne vous en doutiez guère; appelez-le sermon, c'est son vrai nom; il continue, bien divisé, bien allongé, limpide et vide, et la littérature qui l'entoure et lui ressemble témoigne de son origine par son bavardage et sa netteté.

Elle en témoigne aussi par d'autres traits plus agréables. Il y a çà et là des escapades plus ou moins gauches vers le domaine de l'esprit; par exemple, une ballade pourvue de calembours contre Richard, roi des Romains, qui fut pris à la bataille de Lewes. Ailleurs la grâce ne manque pas, la douceur non plus. Personne n'a parlé si vite et si bien aux dames que les Français du continent, et ils n'ont point tout à fait oublié ce talent en s'établissant en Angleterre. On s'en aperçoit vite à la façon dont ils parlent à la Madone; rien de plus différent du sentiment saxon, tout biblique, que l'adoration chevaleresque de la dame souveraine, de la Vierge charmante et sainte qui fut le véritable dieu du moyen âge[3]. Considérez plutôt cette hymne aimable : « Bénie sois-tu, Dame, — pleine des délices célestes, — suave fleur du paradis, — mère de douceur. — Bénie sois-tu, Dame, — si brillante et si belle; — tout mon espoir est en toi — le jour et la nuit. » Il n'y a qu'un pas, un pas bien petit et bien facile à faire entre ce culte tendre de la Vierge et les sentiments des

[1] Vers 1312.
[2] Vers 1349.
[3] Temps de Henri III. *Reliquiæ antiquæ.* Edited by Th. Wright and Halliwell.

cours d'amour; nos Anglais le font, et quand ils veulent louer les dames terrestres, ils prennent ici, comme tout à l'heure, nos idées et même nos formes de vers. L'un compare sa maîtresse à toutes sortes de pierres précieuses et de fleurs. D'autres chantent de vraies chansons amoureuses, parfois sensuelles : « Entre mars et avril[1], — quand les branches commencent à bourgeonner — et que les petits oiseaux ont envie — de chanter leurs chansons, — je vis dans l'attente d'amour — pour la plus gracieuse de toutes les choses. — Elle peut m'apporter des délices; — je suis à son commandement. — Un heureux lot que j'ai eu là ! — Je crois qu'il m'est venu du ciel. — Mon amour a quitté toutes les autres femmes — et s'est posé sur Alison. » — « Avec ton amour, dit un autre, ma douce bien-aimée, tu ferais mon bonheur, — un doux baiser de ta bouche serait ma guérison. » N'est-ce point là la vive et chaude imagination du Midi? Ils parlent du printemps et de l'amour, « du temps beau et joli » comme des trouvères, même comme des troubadours. La sale chaumière enfumée, le noir château féodal, où tous, sauf le maître, couchent pêle-mêle sur la paille dans la grande salle de pierre, la pluie froide, la terre fangeuse rendent délicieux le retour du soleil et de l'air tiède. « L'été est venu. — Chante haut, coucou ! — L'herbe croît, la prairie est en fleurs — et le bois pousse. — Chante, coucou. — La brebis bêle après l'agneau, — le veau mugit après la vache. — Le taureau tressaille, — le chevreuil va s'abriter dans la fougère. — Chante joyeusement, coucou, — coucou, coucou ! — Tu chantes bien, coucou. — Ne cesse pas maintenant de chanter. » Voilà des peintures riantes, comme en fait en ce moment Guillaume de Lorris, même plus riches et plus vivantes, peut-être parce que le poëte a trouvé ici pour soutien le sentiment de la campagne qui, en ce pays, est profond et national. D'autres, plus imitateurs, essayent des gaietés comme celles de Rutebeuf et des fabliaux, des malices naïves[2] et même des polissonneries satiriques. Bien entendu, il s'agit ici de dauber sur les moines. En tout pays français ou qui imite la France, le plus visible emploi des couvents est de fournir matière aux contes égrillards et salés. Il s'agit de la vie qu'on mène à l'abbaye de Cocagne, « belle abbaye pleine de moines blancs et gris. » « Les murs sont tous en pâtés — de chair, de poissons, — de riches viandes — les plus agréables qu'homme puisse manger; — les tuiles sont des gâteaux de fleur de farine, — les créneaux sont des pouddings gras. — Quoique

[1] Vers 1278. *Ritson's Essay on national Song. Ritson's ancient Songs.*
[2] Poëme sur le Hibou et le Rossignol qui disputent pour savoir qui a la plus belle voix.

le paradis soit gai et joyeux, — Cocagne est un plus beau pays. » Ici, c'est le triomphe de la gueule et de la mangeaille. Ajoutez qu'un couvent de « jeunes nonnes » est auprès, que lorsque les jours d'été sont chauds, elles prennent une barque et descendent la rivière « pour apprendre une oraison, » qu'on pouvait détailler au moyen âge, mais sur laquelle il faut glisser vite aujourd'hui.

Mais ce que le baron se fait le plus volontiers traduire, ce sont les poëmes de chevalerie, car ils lui peignent en beau sa propre vie. Comme il étale de la magnificence, et qu'il a importé le luxe et les jouissances de France, il veut que son trouvère les lui remette sous les yeux. La vie à ce moment, en dehors de la guerre et même pendant la guerre, est une grande parade, une sorte de fête éclatante et tumultueuse. Quand Henri II voyage[1] il emmène avec lui une multitude de cavaliers, de fantassins, des chariots à bagages, des tentes, des chevaux de charge, des comédiens, des courtisanes, des prévôts de courtisanes, des cuisiniers, des confiseurs, des mimes, des danseurs, des barbiers, des entremetteurs, des parasites; au matin, lorsqu'on s'ébranle, tout cela crie, chante, se bouscule et fait tapage et cohue « comme si l'enfer était déchaîné. » William Longchamps, même en temps de paix, ne voyageait qu'avec une escorte de mille chevaux. Lorsque l'archevêque Becket vint en France, il fit son entrée dans la ville avec deux cents chevaliers, quantité de barons et de nobles, et une armée de serviteurs, tous richement armés et équipés; lui-même s'est muni de vingt-quatre costumes; deux cent cinquante enfants marchaient d'abord, chantant des chansons nationales; puis les chiens, puis les chariots, puis douze chevaux de charge, montés chacun par un singe et un homme; puis les écuyers avec les écus et les chevaux de guerre; puis d'autres écuyers, les fauconniers, les officiers de la maison, les chevaliers, les prêtres; enfin, l'archevêque lui-même avec ses amis particuliers. Figurez-vous ces processions, et aussi ces régalades. Car les Normands, depuis la conquête[2], « ont pris des Saxons l'habitude de boire et manger avec excès; » aux noces de Richard de Cornouailles on servit trente mille plats. Vous pouvez ajouter qu'ils sont restés galants et pratiquent de point en point le grand précepte des cours amoureuses; sachez bien qu'au moyen âge le sixième sens n'est pas resté plus oisif que les autres. Notez enfin que les tournois abondent, c'est une sorte d'opéra qu'ils se donnent à eux-mêmes.

[1] Lettre de Pierre de Blois.
[2] W. de Malmesbury.

Ainsi va leur vie tout aventureuse et décorative, promenée en plein air et au soleil, parmi les cavalcades et les armes; ils représentent et se réjouissent de représenter. Par exemple, le roi d'Écosse étant venu à Londres avec cent chevaliers[1], tous, mettant pied à terre, abandonnèrent au peuple leurs chevaux avec les superbes caparaçons, et aussitôt cinq seigneurs anglais qui étaient là suivirent par émulation leur exemple. Au milieu de la guerre, ils se divertissaient; Édouard III[2], dans une de ses expéditions contre le roi de France, emmena avec lui trente fauconniers, et fit la campagne, chassant et combattant tour à tour[3]. Une autre fois, dit Froissard, les chevaliers qui se joignirent à l'armée portaient un emplâtre sur un de leurs yeux, ayant fait vœu de ne point le quitter jusqu'à ce qu'ils eussent fait des exploits dignes de leurs maîtresses. Par dévergondage d'esprit, ils pratiquent la poésie; par légèreté d'imagination, ils jouent avec la vie : Édouard III fait bâtir à Windsor une salle et une table ronde, et dans un de ses tournois à Londres, comme dans un conte de fées, soixante dames, assises sur des palefrois, conduisent chacune un chevalier avec une chaîne d'or. N'est-ce point là le triomphe des galantes et frivoles façons françaises ? Sa femme Philippa servait de modèle aux artistes pour leurs madones; elle paraissait sur les champs de bataille, écoutait Froissard qui la fournissait de moralités, d'amours, et « de beaux dires : » à la fois déesse, héroïne et lettrée, et tout cela agréablement, n'est-ce point là la vraie souveraine de la chevalerie polie ? C'est à ce moment, comme aussi en France sous Louis d'Orléans et les ducs de Bourgogne, que s'épanouit la plus élégante fleur de cette civilisation romanesque, dépourvue de bon sens, livrée à la passion, tournée vers le plaisir, immorale et brillante, et qui, comme ses voisines d'Italie et de Provence, faute de sérieux, ne put durer.

Tout ce luxe et toutes ces merveilles, les conteurs en font l'étalage dans leurs récits. Voyez cette peinture du vaisseau qui amène en Angleterre la mère du roi Richard : « Le gouvernail était d'or pur; — le mât était d'i-
» voire; — les cordes étaient de vraie soie, — aussi blanches que le lait; —
» la voile était en velours. — Ce noble vaisseau était, en dehors, — tout

[1] Couronnement d'Édouard Ier.

[2] Les prodigalités et les raffinements croissent à l'excès sous son petit-fils Richard II.

[3] A la fête d'installation de Georges Néville, frère de Warvick, archevêque d'York, on consomma : 104 bœufs et 6 taureaux sauvages, 1000 moutons, 304 veaux, autant de porcs, 2,000 cochons, 500 cerfs, chevreuils et daims, 204 chevreaux, 22,802 oiseaux sauvages ou domestiques, 300 quarts de blé, 300 tonnes d'ale, 100 de vin, une pipe d'hypocras, 12 marsouins et phoques.

» tendu de draperies d'or... — Il y avait dans ce vaisseau — des chevaliers et des dames de grande puissance ; — et dedans était une dame » — brillante comme le soleil à travers la terre. » En pareil sujet ils ne tarissent jamais. Quand le roi de Hongrie veut consoler sa fille affligée, il lui propose de la mener à la chasse dans un chariot couvert de velours rouge, « avec des draperies d'or fin au-dessus de sa tête, avec » des étoffes de damas blanc et azur, diaprées de lys nouveaux. — » Les pommeaux seront en or, les chaînes en émail. — Elle aura » d'agiles genêts d'Espagne, caparaçonnés de velours éclatant qui » descendra jusqu'à terre. — Il y aura de l'hypocras, du vin doux, des » vins de Grèce, du muscat, du vin clair, du vin du coucher, des pâtés » de venaison, et les meilleurs oiseaux à manger qu'on puisse prendre. » Quand elle aura chassé avec le lévrier et le faucon, et qu'elle sera de retour au logis, « elle aura fêtes, danses, chansons, des enfants » grands et petits qui chanteront comme font les rossignols ; puis à son » concert du soir, des voix graves et des voix de fausset, soixante » chasubles de damas brillant, pleines de perles, avec des chœurs, et » le son des orgues. — Puis elle ira s'asseoir à souper, dans un bosquet » vert, sous des tapisseries brodées de saphirs. Cent chevaliers bien » comptés joueront aux boules pour l'amuser dans les allées fraîches. » Puis une barque viendra la prendre, pleine de trompettes et de » clairons, avec vingt-quatre rames, pour la promener sur la rivière. » Puis elle demandera le vin aromatisé du soir, avec des dattes et des » friandises. Quarante torches la ramèneront dans sa chambre ; ses » draps seront en toile de Rennes, son oreiller sera brodé de rubis. » Quand elle sera couchée dans son lit moelleux, on suspendra dans » sa chambre une cage d'or où brûleront des aromates, et si elle ne » peut dormir, toute la nuit les menestrels veilleront pour elle. » J'en ai passé, il y en a trop ; l'idée disparaît comme une page de missel sous les enluminures. C'est parmi ces fantaisies et ces splendeurs que les poëtes se complaisent et s'égarent, et le tissu de leurs créations, comme les broderies de leur toile, porte la marque de ce goût pour le décor. Ils la composent d'aventures, c'est-à-dire d'événements extraordinaires et surprenants. Tantôt c'est la vie du prince Horn qui, jeté tout jeune sur un vaisseau, est poussé sur la côte d'Angleterre, et, devenu chevalier, va reconquérir le royaume de son père. Tantôt c'est l'histoire de sir Guy qui délivre des chevaliers enchantés, pourfend le géant Colbrand, va défier et tuer le sultan jusque dans sa tente. Je n'ai pas à conter ces poëmes, ils ne sont point anglais, ils ne sont que traduits ; mais ici comme en France, ils pullulent, ils emplissent l'ima-

gination de ce jeune monde, et ils vont aller s'exagérant, jusqu'au moment où, tombés jusqu'aux plus bas fonds de la fadeur et de l'invraisemblance, ils sont enterrés pour toujours par Cervantès. Que diriez-vous d'une société qui, pour toute littérature, aurait l'opéra et les fantasmagories? C'est pourtant une littérature de ce genre qui nourrit les esprits au moyen âge. Ce n'est point la vérité qu'ils demandent, mais le divertissement, le divertissement violent et vide, avec des éblouissements et des secousses. Ce sont bientôt des voyages impossibles, des défis extravagants qu'ils veulent voir, un tapage de combats, un entassement de magnificences, un imbroglio de hasards; de l'histoire intérieure, nul souci : ils ne s'intéressent pas aux événements du cœur, c'est le dehors qui les attache; ils demeurent comme des enfants les yeux fixés sur un défilé d'images coloriées et grossies, et, faute de pensée, ne sentent pas qu'ils n'ont rien appris.

VII

Au-dessous de ce songe chimérique, qu'y a-t-il? Les brutales et méchantes passions humaines, déchaînées d'abord par la rage religieuse, puis livrées à elles-mêmes, et, sous un appareil de courtoisie extérieure, aussi mauvaises qu'auparavant. Voyez le roi populaire, Richard-Cœur-de-Lion, et comptez ses boucheries et ses meurtres : « Le roi Richard, dit le poëme, est le meilleur roi qu'on trouve en aucun geste[1]. » Je le veux bien, mais s'il a le cœur d'un lion, il en a aussi l'estomac. Un jour, sortant de maladie, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, il veut à toute force manger du porc. Point de porc. On tue un jeune Sarrazin frais et tendre, on le cuit, on le sale, le roi le mange et le trouve très-bon; après quoi il veut voir la tête de son cochon. Le cuisinier la lui apporte en tremblant. Il se met à rire, et dit que l'armée n'a plus rien à craindre de la famine, qu'elle a des provisions sous la main. Il prend la ville, et aussitôt les ambassadeurs de Saladin viennent lui demander grâce pour les prisonniers. Richard fait décapiter trente des plus nobles, ordonne à son cuisinier de faire bouillir les têtes, et d'en servir une à chaque ambassadeur, avec un écriteau portant le nom et la famille du mort. Cependant, en leur présence, il mange la sienne de bon appétit, et leur dit de raconter à Saladin de quelle façon les chrétiens font la

[1] *In Fraunce these rymes were wroht.*
Every Englyshe ne knew it not. Warton, I, 123.

guerre, et s'il est vrai qu'ils aient peur de lui. Puis il fait conduire les soixante mille prisonniers dans une plaine. « Là, ils entendirent les anges du ciel — qui disaient : Seigneurs, tuez, tuez. — N'en épar-» gnez pas ; coupez-leur la tête. — Le roi Richard entendit la voix des anges, et remercia Dieu et sa sainte croix. » Là-dessus, on les décapite tous ; quand il prend une ville, c'est sa coutume de faire tout égorger, enfants et femmes. Telle était la dévotion du moyen âge, non pas seulement dans les romans, comme ici, mais dans l'histoire : à la prise de Jérusalem, toute la population, soixante-dix mille personnes, fut massacrée.

Ainsi percent, jusque dans les récits chevaleresques, les instincts farouches et débridés de la brute sanguinaire. A côté d'eux, les récits authentiques la montrent à l'œuvre. C'est Henri II qui, irrité contre un page, saute sur lui pour lui arracher les yeux. C'est Jean sans Terre qui fait mourir de faim vingt-trois otages dans une prison. C'est Édouard II qui fait pendre et éventrer en une fois vingt-huit nobles, et qu'on tuera en lui enfonçant un fer rouge dans les entrailles. Regardez chez Froissard, les débauches et les meurtres de la grande guerre de Cent-Ans, puis ici les tueries de la guerre des deux Roses ; dans les deux pays, l'indépendance féodale aboutit à la guerre civile, et le moyen âge sombre sous ses vices ; même la courtoisie chevaleresque, qui recouvrait la férocité native, disparaît comme une draperie subitement consumée par l'irruption d'un incendie ; en ce temps-là, en Angleterre, on tue les nobles de préférence, et aussi les prisonniers, même des enfants, avec insulte, et de sang rassis. Qu'est-ce donc que l'homme a appris dans cette civilisation et par cette littérature ? En quoi s'est-il humanisé ? Quelles maximes de justice, quelles habitudes de réflexion, quel assemblage de jugements vrais cette culture a-t-elle interposés entre ses désirs et ses actions, pour modérer sa fougue ? Il a rêvé, il a imaginé une sorte de cérémonial élégant pour mieux parler aux seigneurs et aux dames, il a trouvé le code galant du petit Jehan de Saintré. Mais l'éducation véritable, où est-elle ? En quoi a profité Froissard de toute sa vaste expérience ? C'est un enfant aimable et bavard; ce qu'on appelle alors sa poésie, la *poésie neuve*, n'est qu'un babil raffiné, une puérilité vieillotte. Quelques rhétoriciens, comme Christian de Pisan, essayent de calquer des périodes d'après l'antique ; mais de toutes parts la littérature avorte. Nul ne pense ; voici sir John de Mandeville qui a couru l'univers cent cinquante ans après Villehardouin, et qui a l'esprit aussi fermé que Villehardouin. Légendes et fables extravagantes, toutes les crédulités et toutes les ignorances foisonnent dans

son livre. S'il veut expliquer pourquoi la Palestine a passé de main en main sans rester jamais sous une domination fixe, « c'est que Dieu ne veut pas qu'elle soit longtemps entre les mains de traîtres et pécheurs, chrétiens ou autres. » Il a vu à Jérusalem, sur les degrés du temple, la marque des pieds de l'âne que Notre-Seigneur montait « lorsqu'il y entra le dimanche des Rameaux. » Il décrit les Éthiopiens, gens qui n'ont qu'un pied, mais si large qu'ils peuvent s'en servir comme d'un parasol. Il cite une île où « les gens sont hauts de dix-huit ou trente pieds, et non vêtus, fors de peaux de bêtes; » puis une autre île « où il y a moult diverses femmes et cruelles, qui ont pierres précieuses dedans les yeux, et ont telle vue que si elles regardent un homme par dépit, elles le tuent seulement du regard comme fait un coq basilic. » Le bonhomme conte, et puis c'est tout; le doute et le bon sens n'ont guère de place encore dans ce monde. Point de jugement ni de réflexion personnelle; il met les faits les uns au bout des autres, sans les lier autrement; son livre n'est qu'un miroir qui reproduit les souvenirs de ses yeux et de ses oreilles. « Et tous ceux qui diront un *Pater* et un *Ave Maria* à mon intention, je les fais participants, et leur octroie part à tous les saints pèlerinages que je fis oncques en ma vie. » C'est là sa fin, appropriée au reste. Ni la morale publique ni la science publique n'ont rien gagné à ces trois siècles de culture. La culture française, vainement imitée dans toute l'Europe, n'a fait qu'orner les dehors de l'homme, et le vernis dont elle l'a paré se fane partout déjà ou s'écaille. C'est pis en Angleterre, où il est plus extérieur et plus mal appliqué qu'en France, où des mains étrangères l'ont plaqué, et où il n'a pu recouvrir qu'à demi la croûte saxonne, où cette croûte est demeurée fruste et rude. Voilà pourquoi trois siècles durant, pendant tout le premier âge féodal, la littérature des Normands d'Angleterre, composée d'imitations, de traductions, de copies maladroites, est vide.

VIII

Qu'est devenu cependant le peuple vaincu? Est-ce que la vieille souche sur laquelle sont venues se greffer les brillantes fleurs continentales n'a produit aucune pousse littéraire qui lui soit propre? Est-ce que pendant tout ce temps elle est demeurée stérile sous la hache normande qui a tranché tous ses bourgeons? Elle a végété bien peu, mais elle a végété pourtant. La race subjuguée n'est pas une nation démem-

brée, disloquée, déracinée, inerte, comme les populations du continent qui, au sortir de la longue exploitation romaine, ont été livrées à l'invasion désordonnée des barbares; elle fait masse, elle est restée attachée à son sol, elle est en pleine séve; ses parties n'ont point été transposées, elle a été simplement décapitée pour recevoir, à son sommet, un faisceau de branches étrangères. Elle en a souffert, cela est vrai; mais enfin la plaie s'est fermée, les deux séves se sont mêlées [1]. Même les dures et roides ligatures dans lesquelles le conquérant l'a serrée, ajoutent dorénavant à sa fixité et à sa force. La terre a été cadastrée, chaque titre vérifié, défini et écrit [2]; chaque droit ou redevance chiffrée, chaque homme enregistré à sa place, avec sa condition, ses devoirs, sa provenance et sa valeur; en sorte que la nation est comme enveloppée dans un réseau dont nulle maille ne rompt. Si désormais elle se développe, c'est dans ce cadre. Sa constitution est faite, et c'est dans cette enceinte définitive et fermée que l'homme va se déployer et agir. Solidarité et lutte : voilà les deux effets de ce grand établissement réglementé qui forme et maintient en corps, d'un côté, l'aristocratie conquérante, de l'autre, la nation conquise; de même qu'à Rome l'importation systématique des vaincus dans la plèbe, et l'organisation forcée des patriciens en face de la plèbe, enrégimenta les particuliers en deux ordres dont l'opposition et l'union formèrent l'État. Ainsi se façonne et s'achève ici, comme à Rome, le caractère national par l'habitude d'agir en corps, par le respect du droit écrit, par l'aptitude politique et pratique, par le développement de l'énergie militante et patiente. C'est le *domsday-book* qui, enserrant cette jeune société dans une discipline rigide, a fait du Saxon l'Anglais que nous voyons aujourd'hui.

Lentement, par degrés, à travers les douloureuses plaintes des chroniqueurs, on voit ce nouvel homme se former en s'agitant, comme un enfant qui crie parce qu'une machine d'acier en le blessant lui fortifie la taille. Si réduits et rabaissés que soient les Saxons, ils ne sont pas tous tombés dans la populace. Quelques-uns [3], presque dans chaque comté, sont demeurés seigneurs de leurs terres, à condition d'en faire hommage au roi; un grand nombre sont devenus vassaux de barons normands, et, à ce titre, demeurent propriétaires. Un plus grand nombre

[1] *Pictorial history*, I, 666. *Dialogue on the Exchequer*. Temps de Henri II.

[2] *Domsday-book.* —*Froude's history of England*, XVIe *siècle*, t. I, 13. « A travers toutes les dispositions perce un but unique : c'est que tout homme, en Angleterre, a sa place définie, et son devoir défini, et que nul être humain n'a la liberté de mener sa vie à son gré sans en rendre compte à personne. C'est la discipline d'une armée transportée dans la vie sociale. »

[3] *Domsday-book.* Tenants en chief.

deviennent *socagers*, c'est-à-dire possesseurs libres, grevés d'une redevance, mais pourvus du droit d'aliéner leur bien. Les vilains saxons trouvent dans leurs compatriotes des patrons, comme jadis la plèbe rencontra des chefs dans les nobles italiens transplantés à Rome. C'est un patronage effectif que celui de ces Saxons restés debout, car ils ne sont point isolés; des mariages communs, comme jadis ceux des patriciens et des plébéiens à Rome, ont, dès l'abord, uni les deux races [1]; le Normand, beau-frère d'un Saxon, se défend lui-même en défendant son beau-frère; dans ces temps de troubles surtout, et dans une société armée, les parents, les alliés, sont obligés de se serrer les uns contre les autres pour faire ferme. Après tout, il faut bien que les nouveaux venus tiennent compte de leurs sujets : car ces sujets ont un cœur et un courage d'homme; les Saxons, comme les plébéiens de Rome, se souviennent de leur rang natal et de leur indépendance première. On s'en aperçoit aux plaintes et à l'indignation des chroniqueurs, aux grondements et aux menaces de révolte populaire, aux longues amertumes avec lesquelles ils se remettent incessamment sous les yeux la liberté antique, à la faveur dont ils accueillent les audaces et la rébellion des *outlaws*. Il y avait des familles saxonnes à la fin du XII[e] siècle qui, par un vœu perpétuel, s'étaient engagées à porter la barbe longue, de père en fils, en mémoire des coutumes nationales et de la vieille patrie. De pareils hommes, même tombés à l'état de *socagers*, même déchus jusqu'à la condition de vilains, ont le cou plus roide que les misérables colons du continent, foulés et façonnés par les quatre siècles de fiscalité romaine. Par leurs sentiments comme, par leur condition, ils sont les débris rompus, mais aussi les rudiments vivants d'un peuple libre. On ne va pas avec eux jusqu'au bout de l'oppression. Ils font le corps de la nation, le corps laborieux, courageux, qui fournit la force. Les grands barons sentent que pour résister au roi, c'est là qu'il faut s'appuyer. Bientôt en stipulant, pour eux-mêmes [2], ils stipulent aussi pour tous les hommes libres, même pour les marchands, même pour les vilains. Dorénavant, « nul marchand ne sera privé de sa mar-

[1] *Pictorial history*, I, 666, selon Ailred (temps de Henri II) « un roi, beaucoup d'évêques et d'abbés, beaucoup de grands comtes et de nobles chevaliers, descendus à la fois du sang anglais et du sang normand, étaient un soutien pour l'un et un honneur pour l'autre. » « A présent, dit un autre auteur du même temps, comme les Anglais et les Normands habitent ensemble et se sont mariés constamment les uns avec les autres, les deux nations sont si complétement mêlées l'une à l'autre, que, du moins pour ce qui regarde les hommes libres, on peut à peine distinguer qui est de race normande et qui est de race anglaise. » Les vilains attachés au sol, dit-il encore, sont seuls de pur sang saxon.

[2] Grande charte, 1215.

» chandise, nul vilain de ses instruments de travail; nul homme libre, » marchand ou vilain, ne sera taxé déraisonnablement pour un petit » délit. Nul homme libre ne sera arrêté ou emprisonné, ou dépossédé de » sa terre, ou poursuivi en aucune façon, si ce n'est par le jugement » légal de ses pairs et selon la loi du pays. » Ainsi protégés, ils se relèvent et ils agissent. Il y a une cour dans chaque comté où tous les francs tenanciers, petits ou grands, se réunissent pour délibérer des affaires municipales, rendre la justice, et nommer ceux qui répartiront l'impôt. Le Saxon à la barbe rouge, au teint clair, aux grandes dents blanches, vient s'y asseoir à côté du Normand; on y voit des francklins, pareils à celui que décrit Chaucer, « sanguin de complexion » libéral et grand mangeur comme ses ancêtres, amateur de repues franches, « chez qui le pain, la bière sont toujours sur la table, » dont la maison n'est jamais sans viande cuite au four, chez qui la mangeaille est si plantureuse « que chair et poisson neigent dans son logis, » qui « a maintes grasses perdrix en cage, qui a maintes brêmes et maints brochets dans son étang, » qui tempête contre son cuisinier, « si la sauce n'est pas piquante et forte, » et « dont la table reste à demeure, prête et garnie toute la journée. » C'est un homme important; il a été shérif et coroner; il figure « aux sessions. » A côté de lui, parfois dans l'assemblée, le plus souvent dans l'assistance sont les *yeomen*, fermiers, forestiers, gens de métier, ses compatriotes, hommes musculeux et décidés, bien disposés à défendre leur propriété, à soutenir de leurs acclamations, avec leurs poings, et aussi avec leurs armes, celui qui prendra en main leurs intérêts. Croyez-vous qu'on néglige le mécontentement de gens comme celui que voici[1] ? » « Un vigoureux rustre, par la messe! gros de charnure et d'os, court, large d'épaules, épais comme un arbre noué, » capable « de gagner partout le bélier à la lutte: point de portes dont il ne pût faire sauter la barre, ou qu'il ne pût en courant enfoncer avec sa tête. Sa barbe était rousse comme le poil d'une truie ou d'un renard, et large comme une pelle. Sur l'aile droite du nez, il avait une verrue et sur elle une touffe de poils roux comme les soies d'une oreille de truie. Les narines étaient larges et noires, et la bouche large comme une fournaise. Il portait à son côté une épée et un bouclier; c'était un querelleur et un gaillard. » Voilà les figures athlétiques, les culasses carrées, les façons de taureau joyeux, qu'on trouve encore là-bas, entretenues par le porter et la viande, soutenues par l'habitude des exercices du corps et des coups de poing. Ce sont ces hommes qu'il

[1] Portrait du Meunier, *Contes de Cantorbéry*, v. 547. Ed. Urry.

faut se représenter quand on veut comprendre comment s'est établie en ce pays la liberté politique. Peu à peu ils voient se rapprocher d'eux les simples chevaliers, leurs collègues à la cour du comté, trop pauvres pour assister avec les grands barons aux assemblées royales. Ils font corps avec eux par la communauté des intérêts, par la ressemblance des mœurs, par le voisinage des conditions; ils les prennent pour représentants; ils les *élisent* [1]. A présent, ils sont eux-mêmes entrés dans la vie publique, et voici venir une recrue qui, en les renforçant, les y assiéra pour toujours. Les villes dévastées par la conquête se sont repeuplées peu à peu. Elles ont obtenu ou arraché des chartes; les bourgeois se sont rachetés des tributs arbitraires qu'on levait sur eux, ils ont acquis le sol de leurs maisons, ils sont unis sous des maires et des aldermen; chaque ville maintenant, sous les liens du grand rets féodal, est une puissance; Leicester, révolté contre le roi, appelle au Parlement [2], pour s'autoriser et se soutenir, deux bourgeois de chacune d'elles. Dorénavant, les anciens vaincus, campagnards ou citadins, se sont redressés jusqu'à la vie politique. S'ils se taxent, c'est volontairement; ils ne payent rien qu'ils n'acccordent; au commencement du XIVe siècle, leurs députés réunis font la Chambre des communes, et à la fin du siècle précédent, l'archevêque de Cantorbéry, parlant au nom du roi, disait déjà au pape: « C'est la coutume du royaume d'Angleterre que, dans toutes les affaires relatives à l'état de ce royaume, on prenne l'avis de tous ceux qui y sont intéressés. »

IX

S'ils ont acquis des libertés, c'est qu'ils les ont voulues. Les circonstances y ont aidé, mais le caractère a fait davantage. La protection des grands barons et l'alliance des simples chevaliers les a fortifiés; mais c'est par leur rudesse et leur énergie native qu'ils se sont tenus debout. Car, regardez le contraste qu'ils font en ce moment avec leurs voisins. Qu'est-ce qui amuse le peuple en France? Les fabliaux, les malins tours du renard, l'art de duper le seigneur Ysengrin, de lui prendre sa femme, de lui escroquer son dîner, de le faire rosser sans danger et par autrui, bref, le triomphe de la pauvreté jointe à l'esprit

[1] Dès 1214, et aussi en 1225 et 1254. Guizot, *Origine du système représentatif en Angleterre*, 297-299.

[2] 1264.

sur la puissance jointe à la sottise ; le héros populaire est déjà le plébéien rusé, gouailleur et gai, qui s'achèvera plus tard dans Panurge et Figaro, assez peu disposé à résister en face, trop fin pour aimer les grosses victoires et les façons de lutteur, enclin, par agilité d'esprit, à tourner autour des obstacles, et n'ayant qu'à toucher les gens du bout du doigt pour les faire tomber dans le panneau. Ici, il a d'autres mœurs : c'est Robin Hood, un vaillant *outlaw*, qui vit librement et audacieusement dans la forêt verte, et fait en franc cœur la guerre au shérif et à la loi [1]. Si jamais un homme en un pays fut populaire, c'est celui-là. « C'est lui, dit un vieil historien, que le bas peuple aime tant à fêter par des jeux et des comédies, et dont l'histoire chantée par des ménétriers l'intéresse plus qu'aucune autre. « Au XVIe siècle, il avait encore son jour de fête, chômé par tous les gens des petites villes et des campagnes. L'évêque Latimer, faisant sa tournée pastorale, avertit un jour qu'il prêcherait. Le lendemain, allant à l'église, il trouva les portes closes et attendit plus d'une heure avant qu'on apportât la clef. Enfin, un homme vint et lui dit : « Messire, ce jour est un jour de grande occupation pour nous ; nous ne pouvons vous entendre, c'est le jour de Robin Hood, tous les gens de la paroisse sont au loin à couper des branches pour Robin Hood, ce n'est pas la peine de les attendre. » — L'évêque fut obligé de quitter son costume ecclésiastique, et de continuer sa route, laissant sa place aux archers habillés de vert, qui jouaient sur un théâtre de feuillée les rôles de Robin Hood, de Petit-Jean et de sa bande. » En effet, c'est le héros national ; Saxon d'abord, et armé en guerre contre les gens de loi, « contre les évêques et archevêques, » dont les juridictions sont si pesantes ; généreux de plus, et donnant à un pauvre chevalier ruiné des habits, un cheval et de l'argent pour racheter sa terre engagée à un abbé rapace ; compatissant d'ailleurs et bon envers le pauvre monde, recommandant à ses gens de ne pas faire de mal aux yeomen et aux laboureurs ; mais par-dessus tout hasardeux, hardi, fier, allant tirer de l'arc sous les yeux du shérif et à sa barbe, et prompt aux coups, soit pour les embourser, soit pour les rendre. Il a tué quatorze forestiers sur quinze qui voulaient le prendre ; il tue le shérif, le juge, le portier de la ville ; il en tuera bien d'autres ! tout cela joyeusement, gaillardement, en brave garçon qui mange bien, qui a la peau dure, qui vit en plein air, et en qui surabonde la vie animale. « Quand le taillis est brillant et que l'herbe est belle — et les feuilles larges et longues, — il est gai en se promenant dans la belle forêt —

[1] Augustin Thierry, IV, 56. Robin Hood, éd. Ritson.

d'entendre les petits oiseaux chanter. » Ainsi commencent toutes les ballades, et ce beau temps qui donne aux cerfs et aux taureaux l'envie de foncer en avant avec leurs cornes, donne à ceux-ci l'idée d'aller échanger des coups d'épée ou de bâton. Robin a rêvé que deux yeomen le rossaient, veut aller les chercher, et repousse avec colère Petit-Jean qui s'offre pour aller en avant. « Combien de fois m'est-il arrivé d'envoyer mes hommes en avant, — et rester moi-même en arrière! — N'était la peur de faire éclater mon arc, — Jean, je te casserais la tête. » — Il va donc seul, et rencontre le robuste yeoman, Gui de Gisborne. « Quiconque n'eût été ni leur allié ni leur parent, — eût eu un bien beau spectacle — de voir comment les deux yeomen arrivèrent l'un contre l'autre — avec leurs lames brunes et brillantes; — de voir comment les deux yeomen se combattirent — deux heures d'un jour d'été. — Et tout ce temps, ni Robin Hood, ni messire Guy, — ne songèrent à fuir. » Vous voyez que Guy le yeoman est aussi brave que Robin Hood; il est venu le chercher dans le bois, et tire de l'arc presque aussi bien que lui. C'est que cette vieille poésie populaire n'est pas l'éloge d'un bandit isolé, mais de toute une classe, la yeomanry. « Dieu fasse miséricorde à l'âme de Robin Hood, — et sauve tous les bons yeomen! » Ainsi finissent beaucoup de ballades. Le yeoman vaillant, dur aux coups, bon tireur, expert au jeu de l'épée et du bâton, est le favori. Il y a là une redoutable bourgeoisie armée et habituée à se servir de ses armes. Regardez-les à l'œuvre : « Ce serait une honte de t'attaquer, dit le joyeux Robin au garde [1], nous sommes trois, et tu es seul. » L'autre n'a pas peur, « il fait en arrière un saut de trente pieds, — même un saut de trente et un pieds, — s'appuie le dos contre une broussaille — et le pied contre une pierre — et combat ainsi toute une longue journée, — toute une longue journée d'été, — jusqu'à ce que leurs épées se soient brisées entre leurs mains sur leurs larges boucliers. » Souvent même Robin n'a pas l'avantage. Arthur le hardi tanneur, « avec son bâton de huit pieds et demi, qui aurait abattu un veau, » combat Robin deux heures durant; le sang coule, ils se sont fendu la tête, ils sont « comme des sangliers à la chasse. » Robin enchanté lui dit que dorénavant il peut passer sans payer dans la forêt. « Grand merci pour rien, répond l'autre, j'ai gagné mon passage — et j'en rends grâce à mon bâton, non à toi. » Qui es-tu donc? demande Robin. — « Je suis un tanneur, répliqua le vaillant Arthur; — j'ai travaillé longtemps à Nottingham, — et si tu veux y venir, je jure et fais

[1] Pinder. Son emploi était de taxer le bétail étranger qui vaquait sur le communal.

vœu — que je tannerai ta peau pour rien. » — « Grand merci, mon brave, dit le joyeux Robin, — puisque tu es si bon et si libéral, — et si tu veux tanner ma peau pour rien — j'en ferai autant pour la tienne. » Sur ces offres gracieuses, ils s'embrassent ; un franc échange de loyales gourmades les prépare toujours à l'amitié. — C'est ainsi que Robin a essayé Petit-Jean, qu'il aima depuis toute sa vie. Petit-Jean avait sept pieds de haut, et, se trouvant sur un pont, ne voulait pas céder la place. L'honnête Robin ne voulut pas se servir contre lui de son arc, alla couper un bâton long de sept pieds, et ils convinrent amicalement de combattre sur le pont jusqu'à ce que l'un d'eux tombât à l'eau. Ils frappent et cognent tellement « que leurs os résonnent ; » à la fin, c'est Robin qui tombe, et il n'en a que plus d'estime pour Petit-Jean. Une autre fois, ayant une épée, il est rossé par un chaudronnier qui n'a qu'un bâton ; plein d'admiration, il lui donne cent livres. Une fois c'est par un potier qui refuse le péage, une autre fois c'est par un berger. Ils se battent ainsi par passe-temps ; leurs boxeurs encore aujourd'hui, avant chaque assaut, se donnent amicalement la main ; on s'assomme en ce pays honorablement, sans rancune, ni fureur, ni honte. Les dents cassées, les yeux pochés, les côtes enfoncées n'exigent pas de vengeance meurtrière ; il paraît que les os sont plus solides et les nerfs moins sensibles qu'ailleurs. Les meurtrissures données et reçues, ils se prennent par la main et dansent ensemble sur l'herbe verte. « Trois hommes joyeux, trois hommes joyeux, nous étions trois hommes joyeux. » Comptez, de plus, que ces gens-là, dans chaque paroisse, s'exercent tous les dimanches à l'arc, et sont les premiers archers du monde, que, dès la fin du XIVᵉ siècle, l'affranchissement universel des vilains multiplie énormément leur nombre, et vous comprendrez comment à travers tous les tiraillements et tous les changements des grands pouvoirs du centre, la liberté du sujet subsiste. Après tout, la seule garantie permanente et invincible, en tout pays, et sous toute constitution, c'est ce discours intérieur que beaucoup d'hommes se font, et qu'on sait qu'ils se font : « Si quelqu'un touche à mon bien, entre dans ma maison, se met sur mon chemin et me moleste, qu'il prenne garde ; j'ai de la patience, mais j'ai aussi de bons bras, de bons camarades, une bonne lame, et, à certains moments, la résolution ferme, coûte que coûte, de lui planter ma lame jusqu'au manche dans le gosier. »

X

Ainsi pensait sir John Fortescue, chancelier d'Angleterre sous Henri VI, exilé en France pendant la guerre des Deux Roses, un des plus anciens prosateurs, et le premier qui ait jugé et expliqué la constitution de son pays [1]. « C'est la lâcheté, dit-il, et le manque de » cœur et de courage qui empêchent les Français de se soulever, et non » la pauvreté [2]. Aucun Français n'a ce courage comme un Anglais. » On a souvent vu en Angleterre trois ou quatre bandits, par pauvreté, » se jeter sur sept ou huit hommes honnêtes, et les voler tous ; mais » on n'a point vu en France sept ou huit bandits assez hardis pour » voler trois ou quatre hommes honnêtes. C'est pourquoi il est tout » à fait rare que des Français soient pendus pour vol à main armée, » car ils n'ont point le cœur de faire une action si terrible. Aussi » y a-t-il plus d'hommes pendus en Angleterre en un an pour vol à » main armée et pour meurtre, qu'il n'y en a de pendus en France » pour la même espèce de crime en sept ans... Si l'Anglais est pauvre » et voit un autre homme ayant des richesses qu'on puisse lui prendre » par force, il ne manquera pas de le faire, à moins qu'il ne soit lui- » même tout à fait honnête. » Ceci jette un jour subit et terrible sur l'état violent de cette société armée où les coups de main sont journaliers, et où chacun, riche ou pauvre, vit la main sur la garde de son épée. Il y a sous Édouard Ier de grandes bandes de malfaiteurs qui courent le pays et combattent quand on veut les prendre; il faut que les habitants de la ville s'attroupent, et ensuite ceux des villes voisines, « avec des cris et des huées, » pour les poursuivre et les saisir. Il y a sous Édouard III des barons qui chevauchent avec de grandes escortes d'hommes d'armes et d'archers, « occupant les manoirs, enlevant les » dames et les demoiselles, mutilant, tuant, rançonnant les gens » jusque dans leurs maisons, comme si c'était un pays ennemi, et quel- » quefois venant devant les juges aux sessions, en telle façon, et en si » grande force que les juges sont effrayés et n'osent faire justice [3]. »

[1] *The difference between an absolute and limited monarchy. — A learned commendation of the politique lawes of England. Latine.* Je cite souvent ce second ouvrage qui est plus complet.

[2] Les Anglais oublient toujours d'être polis, et ne voient pas les nuances des choses. Entendez ici le courage brutal, l'instinct batailleur et indépendant. La race française, en général la race gauloise, est peut-être, entre toutes, la plus prodigue de sa vie.

[3] *Pictorial history*, I, 883. Statut de Winchester, 1285. Ordonnance de 1378.

Lisez les lettres de la famille Paston, sous Henri VI et Édouard IV, et vous verrez comment la guerre privée est à chaque porte, comment il faut se munir d'hommes et d'armes, être debout pour défendre son bien, compter sur soi, sur sa force et son courage. C'est cet excès de vigueur et cette promptitude aux coups qui, après leurs victoires en France, les a poussés l'un contre l'autre en Angleterre, dans les boucheries des Deux Roses. Les étrangers qui les voient sont étonnés de leur force de corps et de cœur, « des grandes pièces de bœuf » qui alimentent leurs muscles, de leurs habitudes militaires, de leur farouche obstination « de bêtes sauvages [1]. » Ils ressemblent à leurs bouledogues, race indomptable, qui, dans la folie de leur courage, « vont les yeux fermés se jeter dans la gueule d'un ours de » Russie, et se font écraser la tête comme une pomme pourrie. » Cet étrange état d'une société militante. si plein de dangers et qui exige tant d'efforts, ne les effraye pas. Le roi Édouard ayant ordonné de mettre les perturbateurs en prison sans procédure, et ne point les relâcher sous caution ni autrement, les communes déclarent l'ordonnance « horriblement vexatoire, » réclament, refusent d'être trop protégées. Moins de paix, mais plus d'indépendance. Ils maintiennent les garanties du sujet aux dépens de la sécurité du public et préfèrent la liberté turbulente à l'ordre arbitraire : mieux vaut souffrir des maraudeurs qu'on peut combattre que des prévôts sous lesquels il faudrait plier.

C'est cette fière et persistante pensée qui produit et conduit tout le livre de Fortescue. « Il y a deux sortes de royautés, dit-il, desquelles » l'une est le gouvernement royal et absolu, l'autre, le gouvernement » royal et constitutionnel [2]. » Le premier est établi en France, le second en Angleterre. « Et ils diffèrent en cela, que le premier peut » gouverner ses peuples par des lois qu'il fera lui-même, et ainsi » mettre sur eux des tailles et autres impositions, telles qu'il voudra, » sans leur consentement. Le second ne peut pas gouverner ses peuples » par d'autres lois que par celles qu'ils ont consenties ; et ainsi ne » peut mettre sur eux des impositions sans leur consentement. » Dans un État comme celui-ci, c'est la volonté du peuple qui est « la première » chose vivante, et qui envoie le sang dans la tête et dans tous les membres du corps politique... Et de même que la tête du corps physique ne » peut changer ses nerfs, ni refuser à ses membres les forces et le » sang qui doit les alimenter, de même le roi qui est la tête du corps

[1] *Benvenuto Cellini, Fronde,* I, 20. *History of England. Shakspeare, Henri V.*

[2] *Jus regale,* par opposition à *jus regale et politicum.*

» politique ne peut changer les lois de ce corps, ni enlever à son peuple » sa substance lorsque celui-ci réclame et refuse... Un roi de cette » sorte n'a été élevé à sa dignité que pour protéger les sujets de la » loi, leurs corps et leurs biens, et le peuple ne lui a délégué de pou- » voir que pour cet objet ; il ne lui est pas permis d'en exercer un » autre. » Voici donc, dès le xve siècle, toutes les idées de Locke, tant la pratique est puissante à suggérer la théorie ! tant la jouissance de la liberté fait vite découvrir aux hommes la nature de la liberté ! Fortescue va plus loin. Il oppose pied à pied la loi romaine, héritage des peuples latins, à la loi anglaise, héritage des peuples teutoniques : l'une, œuvre des princes absolus, et toute portée à sacrifier l'individu ; l'autre, œuvre de la volonté commune, et toute portée à protéger la personne. Il oppose les maximes des jurisconsultes impériaux qui accordent « force de loi à tout ce qu'a décidé le prince, » aux statuts d'Angleterre » qui, bien loin d'être établis par la volonté du prince, sont décrétés » du consentement de tout le royaume, par la sagesse de plus de » trois cents hommes élus, en sorte qu'ils ne peuvent nuire au peuple » ni manquer de lui être avantageux. » Il oppose la nomination arbitraire des fonctionnaires impériaux à l'élection du shérif qui, chaque année, pour chaque comté, est choisi par le roi entre trois chevaliers ou écuyers du comté désignés par le Conseil des Lords spirituels et temporels, des *justices*, des barons de l'Échiquier et d'autres grands officiers. Il oppose la procédure romaine, qui se contente de deux témoignages pour condamner un homme, au jury, aux trois récusations permises, aux admirables garanties d'équité dont l'honnêteté, le nombre, la réputation et la condition des jurés entourent la sentence. Ainsi protégées, les communes d'Angleterre ne peuvent manquer d'être florissantes. Considérez au contraire, dit-il au jeune prince qu'il instruit, l'état des communes en France. Par les tailles, la gabelle, les impôts sur le vin, les logements des gens de guerre, elles sont réduites à l'extrême misère. « Vous les avez vues en voyageant... Elles » sont si appauvries et détruites, qu'elles ne peuvent presque pas » vivre : ils boivent de l'eau, ils mangent des pommes avec du pain » bien brun fait de seigle. Ils ne mangent pas de viande, si ce n'est » rarement un peu de lard, ou quelque chose des entrailles et de la » tête des bêtes tuées pour les nobles et les marchands... Les gens » d'armes leur mangent leurs volailles, tellement qu'il leur reste à » peine les œufs, qui sont pour eux un très-grand régal. Ils ne portent » point de laine, hormis un pauvre gilet sous leur vêtement de dessus, » qui est fait de grosse toile et qu'ils appellent une blouse. Leurs

» culottes sont de toile pareille, et ne passent pas le genou, en sorte » que le reste de la jambe est nu. Leurs femmes et leurs enfants vont » pieds nus... Car plusieurs d'entre eux qui avaient coutume de payer » chaque année à leur seigneur un écu pour leur terre, payent main- » tenant au roi, par-dessus cet écu, cinq écus. C'est pourquoi ils sont con- » traints par nécessité de tellement veiller, travailler, fouiller le sol pour » vivre, que leur corps est tout appauvri et leur espèce réduite à néant. » Ils vont courbés et sont faibles, et ne sont pas capables de combattre » et de défendre le royaume; ils n'ont point d'armes non plus, ni » d'argent pour en acheter.

» Voilà les fruits du gouvernement absolu. Mais, béni soit Dieu! » notre terre est régie par une meilleure loi, et, à cause de cela, le » peuple de ce pays n'est point dans une telle pénurie; les gens n'y » sont point non plus maltraités dans leurs personnes; mais ils sont » riches, et ont toutes les choses nécessaires pour l'entretien de leur » corps. C'est pourquoi ils sont puissants, et capables de résister aux » adversaires du royaume qui leur font ou voudront leur faire tort. » Et ceci est le fruit de ce *jus politicum et regale* sous lequel nous vivons... » Tout habitant de ce royaume jouit des fruits que lui produit sa terre, » ou que lui rapportent ses bêtes, et aussi de tous les profits qu'il peut » faire par son industrie propre ou par celle d'autrui, sur terre et sur » mer; il en use à son gré, et personne ne l'en empêche, par rapine » ou injustice, sans lui faire une juste compensation... Il n'est point » appelé en justice, sinon devant les juges ordinaires et selon la loi du » pays [1], ni saisi dans ses possessions ou dans ses biens-meubles, ni » arrêté pour un crime, si grand ou si énorme qu'il soit, sinon selon » la loi du pays et devant les juges susdits... C'est pourquoi les gens » de ce pays sont bien fournis d'or et d'argent et de toutes les choses » nécessaires à la vie. Ils ne boivent point d'eau, si ce n'est par péni- » tence; ils mangent abondamment de toutes les sortes de chairs et » de poissons. Ils ont des étoffes de bonne laine pour tous leurs » vêtements; même ils ont quantité de couvertures dans leurs maisons, » et de toutes les choses qu'on fait en laine; ils sont riches en mobi- » lier, en instruments de culture, et en toutes les choses qui servent » à mener une vie tranquille et heureuse, chacun selon son état. » Tout cela vient de la constitution du pays, et de la distribution de la terre. Tandis que dans les autres contrées on ne trouve qu'une popu- lace de pauvres et çà et là quelque seigneur, « l'Angleterre est si cou-

[1] Voir Commines, qui porte le même jugement.

» verte et remplie de possesseurs de terres et de champs, qu'il n'y a » point de domaine si petit qui ne renferme un chevalier, un écuyer, » ou quelque propriétaire, comme ceux qu'on appelle francklins, enrichi » de grandes possessions, et aussi d'autres francs tenanciers, et beaucoup » de yeomen capables, par leurs revenus, de faire un jury dans la » forme ci-dessus mentionnée. Car il y a dans ce pays plusieurs yeomen » qui peuvent dépenser plus de six cents écus par an. » Ce sont eux qui sont la substance du pays. « Ils sont très-supérieurs [1], dit un autre » auteur au siècle suivant, aux simples laboureurs et aux journaliers. » Ils ont de bonnes maisons où ils vivent à l'aise et travaillent pour » s'enrichir. La plupart sont des fermiers qui entretiennent eux-mêmes » plusieurs domestiques. C'est cette classe d'hommes qui s'est rendue » jadis si redoutable aux Français, et, bien qu'ils ne soient appelés » ni maîtres ni messires, comme les gentilshommes et chevaliers, » mais simplement Jean et Thomas, ils ont rendu de grands services » dans nos guerres. Nos rois ont livré avec eux huit batailles, et se » tenaient dans leurs rangs, qui formaient l'infanterie de nos armées, » tandis que les rois de France se tenaient au milieu de leur cavalerie; » le prince montrait ainsi des deux parts où était la principale force. » De pareils hommes, dit Fortescue, peuvent faire un vrai jury, et aussi voter, résister, s'associer, accomplir toutes les actions par lesquelles subsiste un gouvernement libre ; car ils sont nombreux dans chaque canton; ils ne sont point « abrutis, » comme les paysans craintifs de France ; ils ont « leur honnneur et celui de leur famille à conserver, » ils sont bien approvisionnés d'armes, ils se souviennent qu'ils ont gagné des batailles en France. Telle est la classe obscure encore, mais chaque siècle plus riche et plus puissante, qui, fondée par l'aristocratie saxonne rabaissée, et soutenue par le caractère saxon conservé, a fini, sous la conduite de la petite noblesse normande et sous le patronage de la grande noblesse normande, par établir et asseoir une constitution libre et une nation digne de la liberté.

X

Quand des hommes sont, comme ceux-ci, doués d'un naturel sérieux, munis d'un esprit décidé, et pourvus d'habitudes indépendantes, ils s'occupent de leur conscience comme de leurs affaires, et finissent

[1] Harrison, 275. *Description of England.* — *Portrait d'un yeoman,* par Latimer.

par mettre la main dans l'Église comme dans l'État. Il y a déjà longtemps que les exactions de la cour romaine ont provoqué les réclamations publiques[1] et que le haut clergé est impopulaire; on se plaint que les plus grands bénéfices soient livrés par le pape à des étrangers qui ne résident pas; que tel Italien inconnu en Angleterre possède à lui seul cinquante ou soixante bénéfices en Angleterre; que l'argent anglais coule à flots vers Rome, et que les clercs, n'étant plus jugés que par les clercs, se livrent à leurs vices et abusent de l'impunité. Dans les premières années de Henri II, on comptait près de cent homicides commis par des prêtres encore vivants. Au commencement du XIVe siècle, le revenu ecclésiastique était douze fois plus grand que le revenu civil. Environ la moitié du sol était aux mains du clergé. A la fin du siècle, les communes déclarent que les taxes payées à l'Église sont cinq fois plus grandes que les taxes payées à la couronne, et, quelques années après[2], considérant que les biens du clergé ne lui servent qu'à vivre dans l'oisiveté et dans le luxe, elles proposent de les confisquer au profit du public. Déjà l'idée de la Réforme avait percé. On se souvient que dans les ballades, le héros populaire, Robin Hood, ordonnait à ses gens d'épargner les yeomen, les gens de travail, même les chevaliers, s'ils sont « bons garçons, » mais de ne jamais faire grâce aux abbés ni aux évêques. Les prélats pèsent durement sur le peuple par leurs droits, leurs tribunaux et leurs dîmes, et, tout d'un coup, parmi les bavardages agréables ou les radotages monotones des versificateurs normands, on entend tonner contre eux la voix indignée d'un Saxon, d'un homme du peuple et d'un opprimé.

C'est la vision de Pierce Plowman, un paysan à charrue[3], écrite, dit-on, par un prêtre séculier d'Oxford. Sans doute, les traces du goût français y sont visibles; il n'en saurait être autrement; les gens d'en bas ne peuvent jamais se défendre tout à fait d'imiter les gens d'en haut; et les plus francs des poëtes populaires, Burns et Béranger, gardent trop souvent le style académique. Pareillement ici, la machine à la mode, l'allégorie du roman de la Rose, est mise en usage : on voit s'avancer Bien-Faire, Corruption, Avarice, Simonie, Conscience, et tout un peuple d'abstractions parlantes. Mais en dépit de ces vains fan-

[1] *Pictorial history*. I, 802. En 1245, 1246, 1376. Aug. Thierry, III, 79.

[2] 1404-1409. Les Communes déclaraient qu'avec ces revenus le roi serait capable d'entretenir 15 comtes, 1,500 chevaliers, 6,200 écuyers et 100 hôpitaux; chaque comte recevant par an 300 marcs, chaque chevalier 100 marcs et le produit de quatre charrues de terre, chaque écuyer 40 marcs et le produit de deux charrues de terre. *Pictorial history*, II, p. 142.

[3] Vers 1362.

tômes étrangers, le corps du poëme est national et vivant. L'antique langage reparaît en partie, et l'antique mètre reparaît tout à fait; plus de rimes, mais des allitérations barbares; plus de badinage, mais une gravité âpre, une invective soutenue, une imagination grandiose et sombre, de lourds textes latins, assénés comme par la main d'un protestant. Il s'est endormi sur les hauteurs de Malverne, et là il a eu un merveilleux songe. Il a songé « qu'il était dans un désert, — il ne put jamais savoir en quel endroit, — et comme il regardait en l'air, — du côté du soleil, — il vit une tour sur une hauteur, — royalement bâtie, — une profonde vallée au-dessous, — et là-dedans un donjon, — avec de profonds fossés noirs, — et terribles à voir. » Puis, entre les deux, une grande plaine remplie de monde, « d'hommes de toutes sortes, — pauvres et riches, — travaillant et s'agitant, — comme tout le monde; — quelques-uns à la charrue — labouraient avec un grand effort, — pour ensemencer et planter, — et peinaient durement, — gagnant ce que des prodigues venaient détruire et engloutir. » Lugubre peinture du monde, pareille aux rêves formidables, qui reviennent si souvent chez Albert Durer et chez Luther; les premiers réformateurs sont persuadés que la terre est livrée au mal, que le diable y a son empire et ses officiers, que l'antechrist, assis sur le trône de Rome, étale les pompes ecclésiastiques pour séduire les âmes et les précipiter dans le feu de l'enfer. De même ici l'antechrist, la bannière levée, entre dans un couvent: les cloches sonnent; les moines, en procession solennelle, vont à sa rencontre pour recevoir et pour féliciter leur seigneur et leur père; avec sept grands géants, les sept Péchés capitaux, il assiége Conscience, et l'assaut est conduit par Paresse, qui mène avec elle une armée de plus de mille prélats. Car ce sont des vices qui règnent, d'autant plus odieux qu'ils sont dans les places saintes et emploient au service du diable l'église de Dieu. « La religion à présent est un beau cavalier, — un coureur de rues, — un meneur de fêtes, — un acheteur de terres, — qui éperonne son palefroi, — de manoir en manoir, — avec une meute à ses talons, — comme un seigneur, » et se fait servir à genoux par des valets [1]. Mais cette parade sacrilége n'a qu'un temps, et Dieu met la main sur les hommes pour les avertir. Au commandement de Conscience, voici que Nature envoie d'en haut l'escadron des fléaux et des maladies, « fièvres et fluxions, — toux et maux de cœur, — crampes et maux de dents, — rhumatismes

[1] L'archidiacre de Richmond étant en tournée, en 1216, vint au prieuré de Bridlington avec quatre-vingt-dix-sept chevaux, vingt et un chiens et trois faucons.

et rougeoles, — teignes et gales de la tête, — inflammations et tumeurs — et enflures brûlantes, — frénésies et maladies ignobles, — fourriers de Nature. » Des cris partent : « Au secours ! voici la Mort terrible, — qui vient pour nous détruire tous ! » Et les pourritures arrivent, les pustules, les pestes, les douleurs perçantes : la Mort accourt, « brisant tout en poussière, — rois et chevaliers, — empereurs et papes. — Maint seigneur qui vivait pour le plaisir, — cria haut, — mainte aimable dame, et maîtresse de chevaliers, — pama et mourut dolente — par les dents de la mort. » Ce sont là des entassements de misères pareils à ceux que Milton étale dans sa vision de la vie humaine [1]. Ce sont là les tragiques peintures et les émotions dans lesquelles se complairont les réformateurs ; il y a tel discours de Knox aux dames galantes de Marie-Stuart, qui arrachera aussi brutalement la parure du cadavre humain pour en montrer l'ignominie. Déjà paraît la conception du monde propre aux peuples du Nord, toute triste et morale ; on n'est point à l'aise en ces pays, il y faut lutter à toute heure contre le froid, contre la pluie ; on n'y peut point vivre nonchalamment étendu sous la belle lumière, dans l'air tiède et clair, les yeux occupés par les nobles formes et l'heureuse sérénité du paysage. Il faut travailler pour y subsister, être attentif, exact, clore et réparer sa maison, patauger courageusement dans la boue derrière sa charrue, allumer sa lampe en plein jour dans son échoppe ; ce que le climat impose à l'homme d'incommodités et ce qu'il en exige de résistances est infini. De là la mélancolie et l'idée du devoir. L'homme pense naturellement à la vie comme à un combat, plus souvent encore à la noire mort qui clôt cette parade meurtrière, et fait descendre tant de cavalcades empanachées et tumultueuses dans le silence et l'éternité du cercueil. Tout le monde visible est vain, il n'y a de vrai que la vertu de l'homme, l'énergie courageuse par laquelle il prend le commandement de lui-même, et l'énergie généreuse par laquelle il s'emploie au service d'autrui. C'est sur ce fond que les yeux s'attachent ; ils percent la décoration mondaine et négligent la jouissance sensuelle, pour aller jusque-là. Par ce mouvement intérieur, le modèle idéal est déplacé, et l'on voit jaillir une nouvelle source d'action, l'idée du juste. Ce qui les révolte contre la pompe et l'insolence ecclésiastique, ce n'est pas l'envie du plébéien pauvre ni la colère de l'homme exploité, ni le besoin révolutionnaire d'appliquer la vérité abstraite, mais la conscience ; ils tremblent de ne point faire leur salut, s'ils restent dans une église corrompue ; ils ont peur des menaces

[1] Dernier livre. *The Lazar House.*

de Dieu, et n'osent point s'embarquer avec des guides douteux pour le grand voyage. « Qu'est-ce que la justice, se demandait anxieusement Luther, et comment l'aurai-je? » Avec les mêmes inquiétudes, Pierce Plowman part pour chercher Bien-Faire, et demande à chacun de lui enseigner où il le trouvera. Chez nous, lui disent deux moines. Non, dit-il, puisque l'homme juste pèche sept fois par jour, vous péchez, et ainsi la vraie justice n'est pas chez vous. C'est à « l'étude et à l'écriture, » comme Luther, qu'il a recours; les clercs parlent bien de Dieu à table et aussi de la Trinité, « en citant saint Bernard, avec force beaux arguments pompeux, quand les ménestrels ont fini leur musique; mais pendant ce temps les pauvres peuvent pleurer à la porte et trembler de froid sans que nul les soulage. » Au contraire, on crie contre eux comme après des chiens, et on les chasse. « Tous ces grands maîtres ont Dieu à la bouche, ce sont les pauvres gens qui l'ont dans le cœur, [1] » et c'est le cœur, c'est la foi intérieure, c'est la vertu vivante qui font la religion vraie. Voilà ce que les lourds Saxons ont commencé à découvrir; la conscience germanique s'est éveillée et aussi le bon sens anglais, l'énergie personnelle, et la résolution de juger et de décider seul, par soi et pour soi.

« Christ est notre tête, nous n'avons pas d'autre tête, » dit un poëme attribué à Chaucer, et qui revendique avec d'autres l'indépendance pour les consciences chrétiennes [2]. « Nous aussi, nous sommes ses membres. — Il nous a dit à tous de l'appeler notre père. — Il nous a interdit ce nom de maître; — tous les maîtres sont faux et méchants. » Point d'intermédiaire entre l'homme et Dieu; les docteurs ont beau revendiquer l'autorité pour leurs paroles, il y en a une plus autorisée, celle de Dieu. On l'entend dès le XIVe siècle cette grande parole; elle a quitté les écoles savantes, les langues mortes, les poudreux rayons où les clercs la laissaient dormir, recouverte par l'entassement des commentateurs et des Pères [3]. Wycleff a paru, et l'a traduite comme Luther, et dans le même esprit que Luther. « Tous les chrétiens, hommes et femmes [4],
» vieux et jeunes, dit-il dans sa préface, doivent étudier fort le Nou-
» veau Testament, car il a pleine autorité, et il est ouvert à l'entende-
» ment des gens simples dans les points qui sont le plus nécessaires au

[1] Ce poëme fut imprimé plus tard, en 1550. Il y en eut trois éditions en une année, tant il était visiblement protestant.

[2] Voyez *Pierre Plowman's crede, The Plowman's tale*, etc.

[3] Knyghton, vers 1400, écrit ce mot : « Sic Evangelica margarita spargitur et a porcis conculcatur.

[4] Wycleff's Bible, edition de Forsball and Madden.

» salut. » Il faut que la religion soit séculière, qu'elle sorte des mains du clergé qui l'accapare; chacun doit écouter et lire par lui-même la parole de Dieu; il sera sûr qu'elle n'aura pas été corrompue au passage; il la sentira mieux; bien plus, il l'entendra mieux; « car chaque endroit » de la sainte Écriture, les clairs comme les obscurs, enseignent la » douceur et la charité. C'est pourquoi celui qui pratique la douceur et » la charité a la vraie intelligence et toute la perfection de la sainte » Écriture... Ainsi, que nul homme simple d'esprit ne s'effraye d'étu- » dier le texte de la sainte Écriture... Et que nul clerc ne se vante » d'avoir la vraie intelligence de l'Écriture, car la vraie intelligence de » l'Écriture sans la charité ne fait que damner un homme plus à fond... » Et l'orgueil et la convoitise des clercs sont causes de leur aveugle- » ment et de leur hérésie, et les privent de la vraie intelligence de l'É- » criture. » Ce sont là les redoutables paroles qui commencent à circuler dans les échoppes et dans les écoles; on lit cette Bible traduite, et on la commente; on juge d'après elle l'Église présente. Quels jugements ces esprits sérieux et neufs en portèrent, avec quelle promptitude ils s'élancèrent jusqu'à la vraie religion de leur race, c'est ce qu'on peut voir dans leur pétition au Parlement [1]. Cent trente ans avant Luther, ils disaient que le pape n'est point établi par le Christ, que les pèlerinages et le culte des images sont voisins de l'idolâtrie, que les rites extérieurs sont sans importance, que les prêtres ne doivent point posséder de biens temporels, que la doctrine de la transsubstantiation rend le peuple idolâtre, que les prêtres n'ont point le pouvoir d'absoudre les péchés. En preuve de tout cela, ils apportaient des textes de l'Écriture. Figurez-vous ces braves esprits, ces simples et fortes âmes, qui commencent à lire le soir, dans leur boutique, sous leur mauvaise chandelle; car ce sont des hommes de boutique, un tailleur, un pelletier, un boulanger qui, côte à côte avec quelques lettrés, se mettent à lire, bien plus à croire, et à se faire brûler [2]. Quel spectacle au xve siècle, et quelle promesse! Il semble qu'avec la liberté de l'action, la liberté de l'esprit va paraître, que ces communes vont penser, parler, que sous la littérature officielle, imitée de France, une nouvelle littérature va paraître, et que l'Angleterre, la vraie Angleterre, à demi muette depuis la conquête, va enfin trouver une voix.

Elle ne l'a pas trouvée. Le roi, les pairs s'allient à l'Église, établissent des statuts terribles, détruisent les livres, brûlent les hérétiques

[1] 1395.
[2] 1401. William Sawtre, premier lollard brûlé vif.

vivants, souvent avec des raffinements, l'un dans un tonneau, l'autre pendu au milieu du corps par une chaîne de fer ; le temporel du clergé était attaqué, et avec lui toute la constitution anglaise, et de tout son poids le grand établissement d'en haut écrasa les démolisseurs d'en bas. Obscurément, en silence, pendant que, dans les guerres des Deux Roses, les grands s'égorgent, les communes continuent à travailler et à vivre, à se dégager de l'Église officielle, à garder leurs libertés, à accroître leur richesse[1] mais sans aller au delà. Comme une énorme et longue roche qui fait le fond du sol et pourtant n'affleure que de loin en loin, elles ne se montrent qu'à peine. Nulle grande œuvre poétique ou religieuse ne les manifeste à la lumière. Ils ont chanté, mais leurs ballades ignorées, puis transformées, ne nous arrivent que sous une rédaction tardive. Ils ont prié, mais, sauf un ou deux poëmes médiocres, leur doctrine incomplète et réprimée n'a point abouti. On voit bien par la vérité, l'accent et le tour de leurs ballades [2], qu'ils sont capables de la plus belle invention poétique; mais leur poésie reste entre les mains des yeomen et des joueurs de harpe. On sent bien, par la précocité et l'énergie de leurs réclamations religieuses, qu'ils sont capables des croyances les plus passionnées et les plus sévères; mais leur foi demeure enfouie dans les arrière-boutiques de quelques sectaires obscurs. Ni leur foi ni leur poésie n'ont pu atteindre leur achèvement ou leur issue. La Renaissance et la Réforme, qui sont les deux explosions nationales, sont encore lointaines, et la littérature du temps va garder jusqu'au bout, comme la haute société anglaise, l'empreinte presque pure de son origine française et de ses modèles étrangers.

H. Taine.

[1] Commines.
[2] Voir les ballades sur *Chevy Chace*, *The Nut Brown maid*, etc.

BORDAS-DEMOULIN

ÉTUDE CRITIQUE

Le Cartésianisme, ou la veritable rénovation des sciences. — Mélanges philosophiques et religieux. — Pouvoirs constitutifs de l'Église. — Œuvres posthumes. — Histoire de la vie et des ouvrages de Bordas-Demoulin, par M. F. Huet.

Si la pauvreté, si les douleurs d'une vie, dont la fière austérité ne fléchit devant aucune des brutalités de la misère, suffisaient à la gloire d'un philosophe, Bordas-Demoulin n'aurait rien à envier aux plus illustres. Aux amertumes inséparables d'une vie de travail, pendant laquelle il dut quelquefois se distraire de la faim et se roidir contre le froid; aux déceptions d'une existence lamentable de tous points qui, d'une mansarde, le conduisit sans transition sur un lit d'hôpital, vinrent se joindre des luttes morales d'une extrême gravité.

Bien qu'on ne puisse ériger en principe que la misère est toujours le sacre du génie, l'on ne peut, aujourd'hui surtout, s'empêcher de s'incliner avec respect devant la force d'âme que sut conserver entière notre austère penseur. D'ironiques rapprochements seraient faciles. Nous pourrions établir de singuliers parallèles entre tels et tels systèmes philosophiques, les uns si stériles et les autres si productifs; mais la critique doit se garder de toute fantaisie humoristique.

Jean Bordas, nous apprend son biographe, sortit de ces vigoureuses races agricoles, qui sont comme la séve de la population française. Il naquit le 21 février 1798, au hameau de la Bertinie, près de Bergerac, en Périgord (département de la Dordogne).

Son père, petit propriétaire-cultivateur, avait été adjoint de sa commune, à l'époque la plus difficile de la Révolution; dans cette mission délicate, il sut allier le courage et l'humanité. L'enfant le perdit de bonne heure ainsi que sa mère, et le pauvre orphelin fut recueilli par sa tante, Jeanne Bordas, âme simple, bonne et dévouée, mais dont les idées religieuses, nécessairement étroites, déteignirent d'une manière ineffaçable sur le caractère sérieux du futur philosophe.

Le jeune Bordas eut, dès sa plus tendre enfance, le goût de la solitude et un penchant précoce à la mélancolie. Jusqu'à quatorze ou quinze ans, notre petit paysan de la Bertinie mena, dans les bois du Périgord, une existence demi-sauvage. Sa tante eût voulu le garder auprès d'elle, le marier dans le pays; mais déjà tourmenté par cette soif de savoir qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie, il se rendit à Bergerac pour commencer ses études d'humanités. C'était en 1813. Il lisait beaucoup, étudiait, méditait sans cesse, négligeant son corps, au point d'en devenir tout pâle et si faible que parfois il pouvait à peine marcher.

Le même besoin qui l'avait conduit à Bergerac l'entraîna vers Paris. Il y arriva en 1819. Là [1], vivant très-retiré, et menant une pauvre existence, mais enivré du bonheur de s'instruire, il s'élança à la poursuite de la vérité, avec cette âpreté de recherches qui le caractérisait. Il dévorait tout : il médita longtemps de Bonald, de Maistre, puis Condorcet; après vinrent les grands philosophes, qu'il lut et relut sans relâche, depuis Platon jusqu'aux derniers systèmes allemands. La théologie surtout et le droit canonique l'absorbèrent entièrement.

A vingt-six ans, Bordas conçut son système philosophique; à trente-deux, il se trouva en possession de ses principales idées.

L'on ne s'enrichit guère au métier que faisait notre philosophe. Malgré ses privations, il eut bientôt épuisé toutes ses ressources. Voyant que le revenu de la propriété de la Bertinie ne pouvait le faire vivre, il retourna en Périgord et vendit son patrimoine. Il ne put en retirer que 10,000 francs, dont il laissa le tiers environ à sa tante Jeanne. Avec le reste, il revint à Paris, et puisa dans ce pauvre capital

[1] Rue des Postes, 51.

jusqu'à extinction complète, ce qui ne se fit pas attendre longtemps. Outre ses dépenses en livres, Bordas était très-généreux, si généreux même et si imprévoyant, que ses concierges, — concierges sans pareils, — durent veiller sur lui et le délivrer de ses exploiteurs.

D'un caractère timide, ombrageux, presque sauvage et parfois brutal ; sans nulle notion de la vie pratique, et tout plein de cette incurie et de ces maladresses qui forment parfois le lot de ceux qu'absorbe la pensée, Bordas ne put arriver à se suffire à lui-même. Sans quelques amis, il serait littéralement mort de faim ; et encore ces amis ne surent-ils pas tout, tant il se dérobait à toute générosité et se concentrait dans son affreuse misère. Il fut souvent réduit à un morceau de pain. Quelquefois, par faiblesse, il gardait le lit toute la journée, chancelait, se retenait aux murailles pour ne point tomber dans les rues, et marchait dans de vieux souliers, ramassés au coin des bornes. Enfin, un jour, n'ayant plus que quelques sous, à bout de toute espérance, au lieu d'acheter du pain, il paya de son dernier argent une séance au cabinet de lecture, lut un livre qu'il avait désiré connaître, puis, pâle, agonisant de faiblesse et d'épuisement suprême, il se traîna chez lui pour attendre la mort. La visite d'un ami le sauva.

Ce fut toutefois sa dernière épreuve. Quelques amis dévoués se chargèrent définitivement de lui ; et si Bordas ne cessa pas de mener jusqu'à la fin une vie de privations, il échappa du moins à la misère, et ne connut plus, selon son expression, « les extrémités terribles. »

Dès lors, il continua sans interruption cette méditation tenace qui absorba, jusqu'au tombeau, sa vie et sa pensée. Son austérité devint parfois de l'ascétisme, et fut poussée jusqu'à la folie. Par chasteté, et pour favoriser, disait-il, la méditation, il suivait un régime végétal qui l'affaiblissait de jour en jour, et aurait fini par miner complétement son organisation primitivement robuste. Un médecin de ses amis intervint. Il fallut se fâcher et pronostiquer une mort certaine à courte échéance pour ramener l'anachorète à de plus saines idées. Avec une nourriture plus substantielle, la santé lui revint, santé relative, toutefois, tant il avait abusé de ses forces, et il se remit au travail avec son courage habituel. Il écrivit dans quelques journaux, se mêla théoriquement à la vie sociale contemporaine, lutta énergiquement contre l'éclectisme et le doctrinarisme, qu'il flétrit et flagella avec indignation, et composa, pour un concours de l'Académie, son ouvrage sur le *Cartésianisme*, travail qui fut couronné en séance

publique, au mois de mai 1841. En 1843, une pension annuelle de 1,200 francs fut accordée à Bordas, sur les fonds du ministère de l'Instruction publique.

La révolution de 1848 réveilla toutes ses espérances; mais ses illusions furent courtes. Abreuvé d'amertumes de toutes sortes, ne pouvant réussir en rien, pas même à gagner son pain de chaque jour, voyant son œuvre à peu près inutile, et naturellement enclin à la mélancolie, il s'affaissa et vieillit vite. Sa constitution s'altérait visiblement. En 1859, il tomba malade, dépérit rapidement, et mourut à l'hôpital Lariboisière, le 24 juillet de la même année.

Ce fut, on le voit, une lamentable existence que celle de notre pauvre philosophe; aussi ne faut-il pas s'étonner des accès de misanthropie qu'il eut quelquefois. Presque toujours seul, face à face avec sa forte et opiniâtre pensée, il se fit une existence à part, toute de réflexions, de rêveries métaphysiques et, disons-le aussi, d'utopies. Il vécut dans une telle ignorance du monde réel, que rien ne vint troubler l'harmonie de celui qu'il se créa dans le silence de ses méditations. Insciemment, il se contruisit une histoire, une société imaginaires. La philosophie et ses systèmes, la pensée humaine avec toutes ses manifestations, il les eut sous les yeux, soumises aux appréciations de sa vive intelligence; aussi les a-t-il analysées avec pénétration et maturité. Mais l'histoire vivante, mais l'Église, mais les données sociales les plus élémentaires qu'il eût puisées dans la rue, s'il eût jamais fait autre chose que de la traverser en rêvant, tous ces éléments-là lui ont fait complétement défaut. De là, les étrangetés que nous aurons à signaler plus tard.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Bordas-Demoulin est remarquable. Elle l'est d'autant plus qu'elle paraît, à cause même de ses erreurs, devoir être l'un des derniers produits d'un dogmatisme déjà jugé dans ses principes.

Si Bordas, comme tant d'autres philosophes et savants orthodoxes, s'était efforcé de faire cadrer sa conscience avec la tradition, il eût peut-être été inutile de relever l'importance de telles conséquences fâcheuses de son système; mais parmi ses divers et nombreux titres à l'intérêt de la critique, il faut ranger en première ligne le sérieux de son caractère et la naïve profondeur de ses opinions. Il n'est pas jusqu'à ses aberrations les plus inexplicables qui ne le rendent original, tant il s'y abandonne avec une entière bonne foi. Ce caractère le rend même dangereux, pour tel lecteur qui ne se tiendrait pas suffisamment

sur ses gardes, car l'honnêteté séduit encore, il faut bien l'avouer, et les convictions sont contagieuses.

I

Il y a, dans l'œuvre de Bordas-Demoulin, deux parties parfaitement distinctes : la philosophie et la théologie, le système et le dogme.

Le système philosophique, ainsi que l'indique le titre du principal ouvrage des œuvres complètes, n'est en réalité qu'un commentaire, ou, si l'on préfère, qu'une restauration du cartésianisme ; et l'œuvre entière n'est guère qu'un chapitre de métaphysique. Il est vrai que ce chapitre comprend le résumé de l'histoire entière de la philosophie, et contient en germe la rénovation de toutes les sciences.

Bordas-Demoulin a une méthode historique fort simple. Il procède par voie d'élimination. Dans son histoire de la philosophie, il réunit sous le titre de *préparation à la philosophie*, tout ce qui s'est fait avant Socrate, les écoles d'Ionie, d'Italie, d'Élée, le moyen âge et les essais, même utiles, tentés de nos jours, y compris l'éclectisme moderne. Les deux grands points lumineux qui rayonnent, pour lui, dans le monde philosophique, sont Platon et Descartes ; ceux-là seuls sont les grands créateurs. Les commentateurs orthodoxes de Platon sont saint Augustin, Bossuet et Leibnitz.

Voilà pour Bordas le cadre de l'histoire de la philosophie. Passons à la doctrine. Issu de Platon et de Descartes, il a pris au premier l'*idée*, l'idée créatrice, l'idée-substance et, au second, la *pensée*, comme critérium de l'existence et base de la certitude.

Toutefois, l'on aurait tort de croire que Bordas-Demoulin manque d'originalité. Sa pensée forte s'accentue même et s'individualise parfois jusqu'à la bizarrerie. Ses opinions de philosophie religieuse, en particulier, sont empreintes, ainsi que nous le verrons plus loin, d'un caractère spécial, dont on chercherait vainement, je crois, la filiation historique.

La théorie des idées constitue pour lui, non pas seulement la base de la philosophie, mais la philosophie tout entière. Cette théorie, il l'établit avec une parfaite netteté. La profondeur, chez Bordas, n'exclut pas la clarté ; son langage est ferme, parfois un peu emphatique dans la partie théologique de ses ouvrages, mais remarquablement précis quand il demeure dans la sphère purement philosophique.

Nous allons exposer sa théorie des idées. Mais, un résumé pur

et simple ne suffirait pas. Bordas-Demoulin, dont l'érudition était immense, procède toujours, dans le développement de sa pensée, par une méthode complexe et souvent fatigante. Cette méthode, tout à la fois historique et critique, consiste à remonter jusqu'à l'origine de chaque idée, puis à en suivre, dans l'histoire et la philosophie, les évolutions, les progrès, les temps d'arrêt, suivant l'accueil que lui ont fait les systèmes successifs. Ce mode savant, mais parfois diffus pour le lecteur, l'oblige à une attention soutenue. Où est le système? où est l'histoire? se demande-t-il parfois, lorsqu'il voit Bordas disparaître avec son œuvre propre au milieu des matériaux innombrables qu'il accumule autour de lui.

Avant donc de résumer son système particulier, remontons avec lui jusqu'à l'origine d'où il émane, jusqu'au chef de l'école spiritualiste.

Il est pour Platon, on le sait, deux formes primordiales de la pensée: c'est, d'une part, la substance en soi (*eidos auto kata auto*), l'universel en Dieu comme l'appelle Bordas; et de l'autre, la substance relative ou créée (*eidos* ou *idea*), l'universel dans notre esprit et dans les corps. Tout Bordas-Demoulin est contenu dans ces trois lignes. L'absolu essentiel et l'absolu relatif; l'infini primordial et l'infini processif, ce sont là les deux pôles magnétiques dont il fera, lui, plus tard jaillir l'étincelle, la grande synthèse philosophique.

Les *idea* sont la copie de l'*eidos kata auto*, c'est-à-dire que les idées générales, ou, si l'on préfère, la substance des choses créées, sont les images des idées générales ou de la substance correspondante qui constitue l'esprit créateur. Voilà Dieu et l'homme. Que sera maintenant le monde? Les idées qui subsistent en Dieu, comme raison incréée, et en nous comme raison créée, subsistent également dans les corps comme rapport animal, végétal, minéral. De telle sorte que notre intelligence, bien qu'elle ne puisse voir et comprendre jamais que ce qui est en elle-même, voit et perçoit l'objectif au moyen d'elle-même, qui en est l'interne représentation. La différence des deux copies, dont la première donne les esprits et la seconde les corps, c'est que l'une a la conscience de soi et que l'autre ne la possède point.

Voilà Dieu, l'homme et l'univers. Mais n'oublions point (et c'est ici qu'est le germe de la doctrine de Bordas), n'oublions point que les *idea* bien que substances, ne sont qu'une substance relative, dont les propriétés d'emprunt ne sauraient se perpétuer qu'en restant unies à leur créateur et comme enveloppées de son action souveraine.

Tel est, selon Bordas-Demoulin, le résumé de l'enseignement platonique.

Passons maintenant à Descartes.

Descartes, dit Bordas-Demoulin, commence par où commencent toujours les promoteurs des révolutions philosophiques, par rappeler la pensée à elle-même. Il ne le fait point autrement que Platon et saint Augustin, car il n'y a pas deux manières, il le fait par le doute. « Je doute, je pense, donc je suis. Mais le doute est une imperfection. Connaître avec certitude est plus parfait que douter. Plus parfait ? D'où vient que je pense à une chose plus parfaite que je ne le suis moi-même et à la plus parfaite possible ? Cette idée, je ne la tiens ni du néant ni de moi-même. Elle me vient donc d'une nature supérieure, parfaite. Cette nature, c'est Dieu. L'idée de Dieu est conséquemment inséparable de l'idée de moi. »

C'est ainsi que Descartes rompt avec tout et ne relève que de lui. Il est souverainement lui-même. Les critiques lui parlent d'autorités. « Des autorités ! s'écrie-t-il fièrement, des autorités à moi qui ignore s'il y a des hommes ! » Descartes est l'apôtre de l'*autonomie*. Le doute est entre ses mains comme un fouet terrible, dont il frappe sans relâche la pensée, jusqu'à ce qu'elle se replie sur elle-même, se contracte et éclate en une puissante affirmation.

Mais Descartes n'est pas parfait, selon Bordas. Malgré l'énergie des principes au moyen desquels il accomplit sa rénovation philosophique, il a laissé dans l'ombre certaines affirmations, ou plutôt il s'est exprimé d'une façon telle que l'équivoque était possible, et cette équivoque a été mise à profit. Pour s'être borné à rappeler la pensée à elle-même et à Dieu, et n'avoir point approfondi la nature des idées et des substances, Descartes tend à tous les systèmes et fournit des armes à toutes les écoles.

C'est ici que commence dans l'œuvre de Bordas la partie purement critique, partie remarquable à tous égards, par la lucidité d'une exposition qui témoigne d'une érudition étonnante en matière philosophique. Bordas-Demoulin fait voir par l'analyse de tous les systèmes des disciples de Descartes, quelles erreurs proviennent du vague dans lequel celui-ci est resté dans la conception de sa théorie des idées.

Retraçons rapidement les diverses phases d'erreur auxquelles ont donné lieu les tergiversations de Descartes.

1° Dans une comparaison devenue fameuse et où ce dernier compare l'âme recevant les idées à un morceau de cire qui reçoit des empreintes, il incline vers la réceptivité entièrement passive de l'âme, exagère conséquemment la part de l'action divine, et ouvre ainsi une voie hétérodoxe où se précipitent avec empressement Spinoza, le pan-

théiste avéré, et Malebranche, panthéiste aussi mais sans le savoir.

Divers cartésiens à différents titres se déclarèrent contre Malebranche. Parmi eux se distinguent Leibnitz, Arnauld, Régis et Locke. Ce dernier surtout, matérialiste obstiné, ne comprend rien à la vision en Dieu, et s'élève avec force contre la conséquence qui sort du principe que Dieu fait tout dans les créatures. Si rien n'existe hors de lui, il se consume donc dans une évolution stérile. C'est l'être solitaire, exclusif, c'est l'*un* des métaphysiciens d'Élée, en dehors duquel n'existent que de vaines apparences. Que deviennent la liberté, la justice? Qu'est-ce donc, alors, que l'humanité? Malebranche se débat vainement contre le panthéisme, celui-ci déborde et l'envahit malgré ses protestations.

2° Dans un autre passage, Descartes enseigne que les idées générales qui appartiennent à Dieu ne sont pas dans son entendement, mais qu'elles dépendent de sa volonté; de telle sorte que ce que l'école comprend sous le nom d'*universaux* n'existe point hors de notre pensée. Ici, c'est la part de l'homme qu'il exagère au détriment de celle de Dieu. Dès lors arrivent Arnauld et Régis, qui développent cette tendance, que Kant et Fichte après lui ont de nouveau manifestée. Arnauld nie que nous apercevions les idées éternelles; et Régis, plus hardi, nie jusqu'à leur existence objective.

3° Et enfin, dans un troisième passage où Descartes appelle la pensée une simple faculté d'avoir des idées, et où il semble faire dépendre des corps la plupart des idées générales, il ouvre la porte au sensualisme où Locke se précipite avec entraînement. Sur ce terrain, Leibnitz le combattit à outrance. La querelle fut longue, parfois envenimée. Elle eut surtout pour objet ces fameuses virtualités de l'entendement, ces idées premières, *innées*, que les stoïciens appelèrent *prolepses*, les mathématiciens, *notions communes*, et Jules Scaliger, *semina æternitatis* ou *zopyra*, feux vivants, traits lumineux cachés en nous, mais que la rencontre de l'objectif fait jaillir comme des étincelles.

Ces idées innées, qui nous préservent du panthéisme et du sensualisme, Leibnitz les défend avec une remarquable énergie, et, dans cette tâche, il est vaillamment secondé par Boursier. La discussion s'étendit. Bossuet, Newton et Clarke s'y mêlèrent dans des camps opposés, et il n'a manqué à Leibnitz, selon Bordas, qu'une saine théorie de la substance pour résoudre toutes les difficultés d'une manière satisfaisante.

Dans la partie dogmatique de sa philosophie, Descartes, au grand regret de Bordas-Demoulin, ne mentionne d'autre cause d'ignorance que la limitation de l'entendement, ni d'autre cause d'erreur et de

vice que l'abus de la liberté. Nous ne suivrons pas ce dernier dans la discussion par laquelle il essaye d'établir philosophiquement la nécessité et l'évidence du péché originel. Outre que ce principe n'est pas dans le système de Descartes dont nous faisons ici, à la suite de Bordas, une rapide analyse, nous aurons à y revenir dans la seconde partie de cette étude.

Dans cette discussion qui, sans aboutir, n'en est pas moins intéressante, défilent tous les noms et tous les systèmes : saint Augustin, Pélage, saint Thomas, Montaigne, Arnauld, Gassendi, Pascal, Huet, Spinoza, Régis, Malebranche, Leibnitz, Baillet, Fénelon, Bossuet, Reid, Condillac, Kant, de Bonald, Lamennais, tous passent et renouvellent cette interminable série d'arguments par lesquels l'humanité entière plaide le pour et le contre depuis vingt siècles. Pourquoi s'en étonner? Les plus solennelles questions, les plus grands principes ne sont-ils pas inséparables de l'objet de cette querelle? La liberté, la justice, l'autonomie de la raison, la perfectibilité humaine, toutes ces vérités sont solidaires. Toutes dépendent du même et antique problème.

Nous ne dirons rien ici des chapitres nombreux où Bordas suit Descartes et le devance, au besoin, dans la partie des mathématiques. La physique, la géométrie analytique, le calcul différentiel, préoccupent beaucoup notre philosophe; mais ces questions sortent du cadre purement philosophique que nous nous sommes proposé.

Il n'a manqué à Descartes qu'une chose essentielle, dit Bordas en terminant son analyse, c'est une théorie vraie de la substance. Cette théorie, Bordas-Demoulin nous la donne, ainsi que celle de l'infini. Mais, avant d'en rendre compte, nous allons exposer maintenant son propre système.

La pensée humaine, moyen de connaissance, appréciateur par excellence, est tout à la fois la balance et la pierre de touche du monde intellectuel. Mais son œuvre est complexe dans chaque acte de perception. Outre les moyens d'appréciation première, qui ne produiraient en nous qu'une connaissance superficielle, il en est un autre par lequel la réflexion vient compléter l'œuvre première. Après donc l'opération extérieure, en arrive une autre intérieure, dans laquelle la pensée fait intervenir des moyens spéciaux de contrôle qu'elle porte en soi; c'est-à-dire, d'une part, les images des objets tels qu'ils s'offrent aux sens, puis, derrière ces images, des idées de quantité et de qualité. Ces idées sont générales. Elles s'appliquent en toutes circonstances. Elles sont le véritable poids, l'unité de mesure d'après laquelle la pensée se prononce et formule un jugement définitif.

Mais cette pensée humaine n'est pas sa propre unité ; aussi est-elle impuissante à juger de l'absolu. Il lui faut le secours, la coopération d'une autre pensée, celle de Dieu. C'est au moyen de celle-ci, qui est l'unité essentielle et absolue, qu'elle se pèse et pèse Dieu.

Sans la pensée divine, conséquemment, rien ne serait connu, puisque la pensée humaine ne pourrait s'évaluer faute d'unité, ni dès lors être unité elle-même pour évaluer les autres choses. Mais, dès l'instant où l'homme s'unit à la pensée divine et s'arme de ce puissant instrument de connaissance, rien ne peut lui échapper. Bien plus, et ici nous retrouvons le platonicien dans toute son énergie : cette pensée devient un moyen de création ; car, ajoute Bordas, il n'y a rien de réel que ce qui est pensé, sinon par nous, du moins par Dieu.

La pensée n'est donc rien moins que la réalité primitive et souveraine, la cause première de toutes les autres réalités.

Voilà le mode par excellence, la seule base légitime de la saine philosophie. Voilà ce que n'ont compris ni Leucippe, ni Démocrite, ni Épicure, ni d'Holbach, ni Tracy, qui, posant d'abord la matière, prétendent ensuite en tirer l'univers et la pensée.

Voilà ce que n'a pas compris non plus cette philosophie moderne, ajoute Bordas, qu'ont à tel point compromise ceux qui prétendaient la mettre en honneur, qu'elle menace de tomber dans un discrédit universel, et qu'elle mérite d'avoir été appelée : « Un amas de rêveries funestes. » C'est la philosophie allemande qu'il qualifie de la sorte.

Oui, la seule vraie philosophie, c'est la connaissance des *idées*. Or, qu'entend-il par ce mot ?

Le mot idée a deux sens : il le prend pour l'acte de la pensée et pour ce qui est saisi par cet acte. L'acte c'est la perception, l'idée est ce qui est perçu ; chose qu'il faut bien se garder de confondre avec l'image. Celle-ci, représentation transitoire, n'a rien de commun avec l'idée qui, concevant une vérité éternelle, la conçoit dans une intelligence éternelle, en même temps qu'elle la conçoit en elle-même.

Ces idées de l'âme, ces idées de Dieu, c'est là ce qui constitue la substance de l'un et de l'autre.

Cette dualité, que nous critiquerons plus tard, constitue le vrai caractère du système de Bordas. Pour lui, tout est là. C'est le principe par excellence que l'on retrouve sans cesse, et pour la constante application duquel il déploie un talent et une puissance de logique que l'on désirerait trouver dans la partie de ses ouvrages, où il traite les questions dogmatiques.

La philosophie entière, selon lui, a oscillé de l'un à l'autre terme

sans avoir eu la pensée fort simple, mais géniale, de les combiner l'un avec l'autre. C'est là son œuvre, à lui, Bordas, œuvre qu'il revendique hautement. Devant lui étaient les deux pôles, il les a réunis et l'étincelle de la vie a jailli.

Eh bien! qu'a fait la philosophie de cette grande donnée, de cette base unique et primordiale déjà à demi formulée par Platon? Parcourons, dit Bordas, l'histoire entière de la philosophie et nous verrons que la théorie des idées a été méconnue de trois façons diverses : soit lorsqu'on a exclu de la pensée les idées humaines, ou bien les idées divines, ou enfin qu'on les a remplacées les unes et les autres par la sensation.

Examinons rapidement ce qu'ont dû produire ces violations du principe fondamental.

Supprime-t-on les idées humaines de cette dualité suprême et féconde? La pensée, réduite aux idées divines, ne nous appartient plus. C'est Dieu qui pense en nous et pour nous. La connaissance disparaît, et nous voyons se formuler en systèmes divers l'unitarisme panthéistique de Zénon, Malebranche, Fénelon, Spinoza, Berkeley, Schelling, Hégel, de Bonald, etc.

Supprime-t-on au contraire les idées divines?

La pensée, réduite aux idées humaines, n'est plus capable d'aucune connaissance effective, attendu que dans toute connaissance effective il entre quelques vérités éternelles. Les hautes aspirations font défaut, la philosophie se transforme en mathématiques, en histoire naturelle tout au moins, en psychologie ou en logique, et nous voyons surgir dans l'histoire les systèmes d'Aristote, de saint Thomas, d'Arnauld, de Régis, de Reid, de Kant, de Fichte, de Maine de Biran, etc.

Supprime-t-on enfin le tout, le divin et l'humain pour les remplacer par les sensations et leurs produits? La pensée s'anéantit, et la philosophie vient aboutir au matérialisme d'Epicure, de Bacon, de Hobbes, de Gassendi, de Locke ou de Condillac.

En résumé, il n'y a comme système vraiment philosophique que le spiritualisme qu'annulent, que nient d'une part l'idéalisme aboutissant au scepticisme, de l'autre le panthéisme et le matérialisme qui sont, au dire de notre auteur, les deux noms d'une seule et même chose.

Le spiritualisme, lui, est à l'abri de toute conséquence funeste. Il ne peut aboutir au matérialisme, car il voit la nature de l'âme et celle de Dieu dans les idées essentiellement spirituelles. Il ne peut arriver au panthéisme, puisqu'il établit d'un côté que l'âme a des idées propres,

c'est-à-dire une substance essentielle, ce qui enlève toute possibilité de faire de l'âme une modification de la substance divine, et que, de l'autre, tout en étant individuelle, l'âme ne peut trouver qu'en Dieu la plénitude de la connaissance, ce qui l'empêche de chercher en soi l'éternité absolue et de se dire Dieu. Cette double nature de la pensée sauvegarde également le spiritualisme du scepticisme et de l'idéalisme.

Il n'y a donc dans le monde philosophique que quatre systèmes, un vrai et trois faux.

Et cependant, nul ne s'en doute encore, ajoute Bordas, tant l'histoire de la philosophie est demeurée inexacte, incomplète. A vrai dire, elle n'existe pas; car l'on ne peut appeler de ce nom la méthode par laquelle de Gérando oppose périodiquement le dogmatisme au scepticisme, le rationalisme à l'empirisme et l'idéalisme au matérialisme. Cet enchaînement factice, ces péripéties imaginaires n'ont rien qui corresponde à la réalité.

La seule philosophie vraie, c'est la philosophie platonicienne. En dehors d'elle plus rien n'existe. Ce qu'est l'Église pour la foi, l'école de Platon l'est pour la raison! C'est par ces paroles dogmatiques que Bordas termine l'exposition de son système.

Nous pourrions nous arrêter ici un instant, afin de lui demander compte de cette assertion hasardée et de faire ressortir tout ce qu'aurait de dangereux un principe de ce genre qui, outre ce qu'il peut renfermer d'hypothétique dans la forme, aurait à coup sûr pour résultat d'immobiliser la philosophie dans un cadre inflexible; mais nous préférons poursuivre et terminer l'exposition du système de Bordas-Demoulin, par l'analyse rapide de ses théories de la *substance* et de l'*infini*, ces théories dont il disait fièrement un jour à un critique qu'il ne les échangerait pas à Platon contre son *Parménide*.

Théorie de la substance. La pensée, dans sa parfaite unité, renferme deux parties essentiellement différentes: la vie et la quantité. Par la vie, elle a les idées de ce qui suppose l'énergie, l'indivisibilité, comme l'idée elle-même de la vie, de la justice, de la vertu, de la beauté. Par la quantité, elle a les idées de ce qui suppose l'inertie, la divisibilité et qui sont celles mêmes de quantité, telles que les idées de longueur, de distance, de succession, de durée. Ces deux sortes d'idées sont inséparables et essentielles à la pensée. Il en est absolument de même des idées de vie et de quantité. La vie lie la quantité, la quantité détermine la vie. La quantité pure, la vie pure, ne sont, ne peuvent être qu'une illusion.

L'âme donc, sans la vie, ne peut avoir les idées de perfection, et, sans

la qualité, les idées de grandeur. Les idées, considérées en soi, ne sont pas autre chose que la propriété dont jouit l'âme d'être la représentation de toutes choses qui, en dernière analyse, se ramènent aux notions de perfection et de grandeur. Or, comment les représenterait-elle si elle ne renfermait, ou plutôt si elle n'était elle-même rien qui y répondit? Ce quelque chose qui, en elle, correspond à ce qui est au dehors et qui résume l'ensemble des rapports de perfection et des rapports de grandeur ou la vie et la quantité, *voilà ce qui fait la pensée en tant que substance.*

Cette constitution de la substance a été jusqu'ici méconnue. On l'a toujours placée exclusivement dans la force ou dans la quantité. C'est ce qu'on nomme, d'un côté, le vitalisme ou dynamisme, de l'autre, le mécanisme, qui partagent la philosophie dès son origine. La dynamique et la mécanique, dit Ritter, sont déjà distinctes, dans les premiers temps de l'École Ionienne. Thalès d'une part, Anaximandre de l'autre, commencent cette double série d'opinions qui, parallèlement, s'étendent de l'antiquité jusqu'aux systèmes modernes. Fidèle à sa méthode historique et critique, Bordas les analyse jusqu'au dernier et montre, que par l'influence de Leibnitz, c'est la dynamique qui a prévalu chez les Allemands et qui semble également prévaloir chez nous. Wolf, Kant, Fichte, Schelling, Hégel et Biran ne parlent que de force. C'est la monade leibnitzienne scrutée et tourmentée de mille façons.

Théorie de l'infini. La substance étant composée de forces et de quantités inséparablement unies, son mode d'existence dépend à la fois de la nature propre de ces deux éléments et de l'influence mutuelle qu'ils exercent l'un sur l'autre dans leur intime combinaison. Les philosophes qui ont fait consister la substance dans la seule force, n'ont pu lui assigner d'autre manière d'être que l'*unité;* ceux qui l'ont fait consister dans la quantité pure et simple, ont admis pour mode d'existence la *pluralité.*

En général, les philosophes ont vu l'infini en Dieu, considéré comme unité, et les mathématiciens dans le nombre.

Selon Bordas-Demoulin, l'infini n'est ni *unité* seulement, comme le croient les métaphysiciens depuis Plotin, ni *nombre* seulement, comme le croient les mathématiciens depuis Eutocius, ni encore moins *négation,* comme l'imaginaient Pythagore et Platon; il est tout à la fois unité et nombre, de même que la substance est à la fois force et étendue.

La substance est, voilà son unité; elle ne peut être sans être d'une certaine manière, c'est-à-dire déterminée : voilà son nombre; sa déter-

mination l'embrasse tout entière, répond à tout ce qu'elle est : voilà l'égalité de son nombre et de son unité; le tout pris ensemble, triple et indivisible : voilà en elle l'infini.

Tout ce qui est intelligible l'est par l'infini; ce qui ne serait point intelligible ou déterminé ne serait rien : il en résulte donc que l'infini est partout et le fini nulle part. En d'autres termes, et contrairement à l'opinion des anciens avant Plotin et Eutocius, c'est le fini qui est négatif et l'infini qui est positif.

L'homme moderne, dit Bordas, a de tous côtés l'infini en face, comme l'homme ancien avait le fini, et s'il croit encore au fini, c'est qu'il le confond avec l'infini particulier, c'est-à-dire l'infini qui n'est pas infini en tous sens. L'esprit humain, dont chaque idée, chaque sentiment, comprend des infinités d'infinis, est infini de cette manière, c'est-à-dire infini relatif.

L'infini est donc partout; c'est la manière d'exister de tout, substances et idées.

Tel est dans son ensemble le système philosophique de Bordas-Demoulin. Il nous reste à examiner sa dogmatique. Ce sera l'objet de la seconde partie de cette étude.

II

L'œuvre de Bordas-Demoulin, nous l'avons dit, se divise en deux parties distinctes; non point que cette division existât dans sa pensée, car il cherche au contraire à combiner les deux, assimilant parfois les principes philosophiques à des dogmes, et cherchant, d'autre part, à défendre ceux-ci philosophiquement; mais cette division existe, quoi qu'il fasse, et doit être rigoureusement maintenue pour le rétablissement de certaines vérités compromises par le caractère hybride de cette philosophie théologique.

Bordas est un néo-catholique, un philosophe chrétien dans l'acception rigoureuse de cette appellation. Il l'est toutefois d'une façon particulière. Esprit puissant mais obstiné, tant est profonde sa conviction, préoccupé de faire régner dans son système une certaine unité factice, il se passionne dans l'enchaînement de ses idées et viole parfois la logique de ses déductions avec une bonne foi singulière. Sachons-lui gré, toutefois, de l'énergique franchise avec laquelle il se trompe. Rien, chez lui, n'est à double entente. Il approuve ou blâme carrément, sans réticence, et la clarté de sa pensée ressort de son style, moins encore à

cause de la précision de celui-ci que par suite de la façon catégorique avec laquelle celle-là est conçue.

L'on ne sera donc pas surpris de voir Bordas-Demoulin admettre naïvement toute la série des dogmes traditionnels. Il pose même celui de la chute originelle comme la base de la philosophie morale et de la politique.

Autant il met d'esprit critique dans l'examen des théories philosophiques, autant il en met peu dans l'acceptation des doctrines orthodoxes. Il cherche toutefois à les légitimer par le raisonnement. C'est ainsi qu'il discute et fait remonter jusqu'à Platon le dogme du péché originel.

L'on pourrait aisément protester. Outre que Platon insiste fort peu sur l'état d'imperfection primordiale de l'homme, il est évident que l'idée d'expiation soufferte par l'âme humaine dont parle le philosophe d'Athènes n'a pas pour lui le sens qu'y attache la dogmatique moderne. Il ressort, au contraire, de toute la doctrine platonicienne que l'homme *imparfait* mais *non coupable, à priori*, peut et doit, par une conduite pure, s'élever progressivement vers la Divinité; et c'est peut-être pour expliquer d'une façon quelconque la présence du mal dans la création, que Platon a recours à l'hypothèse d'une préexistence.

Quoi qu'il en soit, Bordas trouve dans l'auteur de la *République* les germes de son dogme fondamental, et Henri de Gand, dit-il, l'a remarqué comme lui.

Avec la chute, la marche du genre humain ne présente plus ni doutes ni problèmes. Déchu, l'homme oublie Dieu, soi, l'univers. Il s'égare dans l'idolâtrie. Il entre dans une société qui le domine et détruit l'individualité. La réparation alors ramène l'adoration d'un Dieu unique, la connaissance de ce que nous sommes; et, à l'aide de la théocratie monacale du moyen âge, elle démolit les institutions des anciens États et rétablit l'individu dans toute l'autonomie de sa conscience. Sans la chute, au contraire, il n'y a plus que désordre et qu'obscurité. Le genre humain a commencé par l'ignorance et la faiblesse, c'est-à-dire par l'état sauvage. Il peut se former une multitude de civilisations également bonnes. Le christianisme n'est plus qu'un accident. La Révolution française ne diffère pas de vingt autres. L'histoire et la philosophie sont violées; car de nombreuses recherches ont été faites, et il demeure établi que les notions morales chez les peuples sont d'autant plus pures qu'on remonte plus haut dans les temps primitifs : Gaulois, Germains, Scandinaves, Scythes, Sarmates, Éthiopiens, Phéniciens, Assyriens,

Perses, Indiens, Chinois, Américains et Océaniens, tous les peuples, sans exception, viennent déposer de leur antique lumière, reste évident de la perfection primitive.

Il serait difficile d'accumuler plus d'erreurs dans une seule page; mais nous remettons à plus tard toute critique.

La réparation de l'homme corrompu, poursuit Bordas, nous a non-seulement rappelés à la reconstruction du monde religieux, mais encore à celle de l'ordre social. Cette double restauration s'est faite d'une manière fort simple. L'homme et la société vicieuse ont été régénérés par la doctrine du renoncement. C'est cette doctrine, en effet, qui a amené l'organisation monacale et théocratique du moyen âge, où l'homme, supposé mort à tous, ne vivait plus que surnaturellement en Dieu. C'est de là qu'il s'est élancé, réparé, retrempé; et se mettant alors à attaquer le régime mystique, pétri des débris de l'ancien monde, il a préparé la société libre par la formation des communes au XII[e] siècle, et l'a définitivement constituée, au XVIII[e], par la déclaration des droits de l'homme. C'est ainsi que l'homme entier est régénéré par l'Église et la Révolution.

Ces deux faits, l'émancipation des communes et la Révolution française, qui préoccupent beaucoup Bordas, et à juste titre, sont, toutefois, compris par lui d'une étrange façon. L'on peut voir ici à quelles aberrations amène l'esprit de système. L'émancipation des communes est pour lui le réveil de la pensée religieuse, la première manifestation de l'homme régénéré; et pour justifier sa manière de voir, il entame une longue discussion sur ce grand fait historique. Cette discussion le conduit, naturellement, à la réfutation de l'opinion de l'école doctrinaire, d'après laquelle ce seraient les Germains, créateurs de la féodalité dissolvante, qui auraient suggéré à nos ancêtres du XII[e] siècle, et par suite à nous-mêmes, la première idée de liberté; tandis que, du monde romain, au contraire, de ses lois et de ses municipalités, nous serait venu l'esprit de légalité, d'association et de centralisation administrative.

Au réveil de l'esprit bourgeois au moyen âge, dit Bordas, qu'apercevons-nous? Des municipalités latines? Non pas; mais bien des corporations bourgeoises, des associations d'arts et métiers, où se distingue un double caractère : celui de la *Gilde* germanique, confrérie qui existe chez les Anglo-Saxons, les Scandinaves et dans toute l'Allemagne; puis l'esprit de la *Maîtrise*, qui était un esprit religieux issu des monastères. Les établissements du moyen âge sont uniquement fondés sur les

mœurs du moyen âge. Les communes sont comme des monastères séculiers.

Quant à la Révolution française, elle n'est, selon notre philosophe, comme toute révolution politique de nos jours, que la suite et le terme de la révolution religieuse que le christianisme fit à sa naissance. En paraissant, le christianisme saisit l'homme, et, l'arrachant à toute chose, il le jette dans la Divinité, où il le renouvelle, et d'où il agit sur la terre pour y tout recréer. Le christianisme, embrassant l'homme civil, embrasse l'homme entier. Il va consommer la civilisation moderne, et ne faire du globe qu'une même cité spirituelle et temporelle.

Voilà ce qu'est et ce que sera le christianisme pour Bordas-Demoulin.

Quels seront, maintenant, sa forme, son mode d'incarnation, son organe, si l'on préfère? Le sacerdoce!

Non pas, il est vrai, le sacerdoce historique, c'est-à-dire, dominateur, intolérant, inquisiteur, théocratique, en un mot, contre lequel Bordas lui-même s'élève avec une sainte et puissante indignation; mais un sacerdoce tolérant, juste, ne se préoccupant que des choses spirituelles, un sacerdoce chimérique enfin, et tel que Bordas s'est plu à en rêver un dans les méditations de sa généreuse pensée.

Il faut, dit-il, reconstituer l'Église sur de nouvelles bases; contenir le clergé dans le sanctuaire, l'obliger à s'instruire et à devenir l'ami et le plus fervent propagateur des lumières. Il faut que le sacerdoce et la liberté subsistent et marchent d'accord. La théocratie est finie; mais le sacerdoce est indispensable. Que le clergé comprenne et professe la civilisation moderne, et le monde sera transformé!

Nous ne suivrons pas Bordas sur ce terrain.

Il a consacré aux *Pouvoirs constitutifs de l'Église* la presque totalité de ses œuvres posthumes, et la restauration de la société religieuse fut, vers la fin de sa vie, sa préoccupation constante, unique; mais, n'admettant en aucune façon les prémisses qui lui servent de point de départ, nous ne pouvons discuter les conséquences auxquelles il arrive.

Bordas s'est fait une Église de fantaisie, dont nous lui contestons l'existence et la possibilité; il est donc complétement inutile d'étudier avec lui le rôle qu'il prétend lui faire jouer dans le monde.

III

Nous avons dit en quoi consiste le système de Bordas-Demoulin. Ce système, dont l'unité philosophique est remarquable, se résume en entier dans l'exposition et l'application de la théorie des idées. Bordas l'appelle lui-même la philosophie par excellence, seule vraie, seule possible. C'est le *spiritualisme* de Platon, commenté par Descartes et complété, rendu inattaquable par Bordas-Demoulin.

On a dit avec raison que ce système est beau, loyal, consciencieux, et nous répétons volontiers, avec M. Huet, biographe de notre philosophe, que Bordas, héritier des Platon, des Descartes, des Bossuet et des Leibnitz, est peut-être le seul écrivain français qui ait, de nos jours, réellement enrichi la métaphysique.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est, tout à la fois, la simplicité et la grandeur de la base philosophique qu'il a choisie, ou plutôt qu'il s'est créée.

L'absolu incréé et l'absolu créé, donnés comme facteurs premiers à l'évolution infinie; l'homme et Dieu, mis en présence et placés comme acteurs dans le drame éternel de la vie, c'est là, à coup sûr, une conception remarquable, dont on comprend que notre philosophe se glorifie.

Ce système a bien réellement le mérite d'avoir ouvert des horizons nouveaux. Si l'on voulait absolument lui donner un nom, on pourrait l'appeler un dualisme transcendantal. Tout à la fois platonicien, néoplatonicien, cartésien, et même un peu hégelien par l'établissement de son idée-substance, il se sépare de ses maîtres, et, pour échapper au panthéisme, il se jette dans le dualisme; mais un dualisme d'une nature spéciale, et dont les deux termes, loin de lutter, loin de différer même d'une manière essentielle, ne sont que deux formes de l'absolu. L'homme et Dieu sont face à face; l'absolu relatif se tient devant l'absolu incréé, et il subsistera devant lui *parce qu'il a été fait individuel.*

Ce n'est plus, comme on le voit, le dualisme cosmologique des anciens; ce n'est plus même le dualisme plus restreint du monde moral, dont les deux termes sont le bien et le mal, c'en est un autre grand, élevé, nécessaire. L'originalité de Bordas consiste dans le déplacement du dualisme éternel de toute philosophie. Pour Platon, il était entre l'âme et la matière, bien qu'il s'efforçât de ne considérer la matière que comme la limite de l'activité infinie, que comme le non-être échap-

pant toujours à l'activité du principe intelligent. Pour Descartes, il fut à peu près de la même nature, bien que ce dualisme ait été restreint par les philosophes modernes qui se sont surtout préoccupés de l'union de l'âme et du corps. Avant Descartes, on admettait généralement la pénétration mutuelle des deux substances. C'était la théorie de l'*influx physique*. Descartes isola les deux termes du dualisme, et alors les cartésiens durent supposer un parallélisme entre les mouvements et la pensée. Ce fut l'origine des causes occasionnelles de Malebranche, et de l'harmonie préétablie de Leibnitz. Il y eut une troisième hypothèse, ce fut celle de Cudwort, qui supposa, entre le corps et l'âme, un élément moyen, mixte; ce fut le médiateur plastique qui se rencontre dans une foule de systèmes, et qui n'est pas autre chose que l'âme mortelle de Platon, l'âme sensitive d'Aristote, le feu spirituel des stoïciens, la flamme vitale de Willis, l'archée de van Helmont, et enfin le principe vital de l'école de Montpellier.

Un dernier point de vue consiste à ne considérer l'âme et le corps que comme deux forces qui, bien que diverses, ne diffèrent plus comme substance. Cette quatrième hypothèse, dont le principe repose sur l'assimilation des deux termes du dualisme, est évidemment celle que l'on doit préférer. Et, d'autant plus, que la solution du grand problème, qui remplit la philosophie entière, paraît devoir être, dans cette assimilation, poussée jusqu'en ses dernières conséquences. Le problème ne pourra être résolu que lorsque l'on aura hardiment adopté toutes les conséquences d'un passage remarquable de Kant qui, sans conclure, lui non plus, n'en paraît pas moins deviner la solution. « Cette difficulté, dit-il (celle qui provient de l'antinomie du sujet et de l'objet), ne provient que de l'hétérogénéité *supposée* qui les sépare. Or, elle s'évanouit, si l'on considère que ces deux choses (l'esprit et la matière) ne sont peut-être pas aussi différentes en soi qu'elles le paraissent, et que cette différence, ne se fondant que sur les diverses manières dont l'entendement les perçoit, n'a peut-être rien de réel ni d'objectif. »

Ce passage, de la plus haute importance, n'a été remarqué par personne, et le problème est resté irrésolu. Schopenhauer, seul, parmi les disciples de Kant, a peut-être pressenti la question. Il a même essayé de résoudre le dualisme célèbre; mais il l'a fait d'une manière incomplète; il l'a fait avec partialité et par haine pour la matière. Non seulement il la hait, mais encore il la craint comme la craignaient les ascètes du monde ancien, ce qui n'est ni raisonnable, ni philosophique. La matière pour lui n'est pas une réalité; elle n'est que la

simple visibilité de la chose en soi, qu'une ombre de l'esprit, son éternelle vassale et sa mortelle ennemie. C'est là que gît l'erreur ; aussi Schopenhauer vient-il aboutir nécessairement au quiétisme, qui est la pire espèce des conclusions philosophiques, si tant est qu'il en soit une.

Non, ces deux termes ne luttent pas, ils s'harmonisent. Ils n'empiètent pas l'un sur l'autre, ils coexistent. La matière n'est que la réalisation perceptible de l'esprit, s'élevant de spiritualisation en spiritualisation progressive et suivant toute la série des degrés de l'incarnation. Le sujet et l'objet s'allient, se fondent au grand creuset de l'évolution, ils fraternisent dans l'unité vivante, car la substance est *une*.

Eh bien ! nous l'avons dit, ce dualisme immense, Bordas le néglige, ou plutôt il le déplace ; il l'élève et, laissant de côté la matière et l'esprit, c'est dans le domaine de l'absolu qu'il place la double évolution de ses deux termes. Mais, ici, une distinction était urgente. Mettre en présence de l'absolu un autre absolu identique, c'était ne pas sortir de l'unité stérile et cingler, toutes voiles au vent, vers l'océan du panthéisme. Or, Bordas hait énergiquement ce système. Il lui fallait donc, à tout prix, sauvegarder l'intégralité de ses deux facteurs ; les faire différents tout en les laissant harmoniques ; les rendre féconds par la combinaison de leurs virtualités, tout en les préservant d'une synthèse neutralisante ; c'est ce qu'il a fait par la distinction de l'absolu incréé et de l'absolu créé, par l'établissement de ce principe qu'il y a *des infinis relatifs*. L'esprit humain, dit-il, dont chaque idée, chaque sentiment comprend des infinités d'infinis, est infini de cette manière, et le fini serait quelque chose qui ne serait infini dans aucun point. Le fini n'existe donc pas. Ce serait une idée sans rien qui représentât la perfection et la grandeur, une force sans degrés, une quantité sans divisibilité, un je ne sais quoi sans propriété, sans fondement et sans raison. C'est l'unité de Parménide ou l'atome de Leucippe. Le fini n'existe point. *L'infini est la manière d'exister de tout, substances et idées.*

Or, comme l'unité stérile n'existe pas non plus, il y a variété dans l'unité ; il y a série, il y a degrés, l'infini s'échelonne, se particularise et, devant l'absolu absolu, existe et se formule l'absolu relatif qu'isole et que sauvegarde l'individualité.

Telle est l'essence du système de Bordas-Demoulin. C'est là ce qui constitue la remarquable grandeur de sa conception purement philosophique.

Maintenant, dans cette fameuse théorie des idées qui résume, on le

sait, tout son système, n'exagère-t-il pas l'importance de la définition de cette idée qui n'est autre chose que la substance? Peut-être. Définir la substance par ces deux mots : vie et quantité, est-ce la définir, c'est-à-dire la faire comprendre ; est-ce même la comprendre soi-même? Nous ne le pensons pas. Il est, en philosophie comme en toute science, un cercle de Popilius plus ou moins vaste, mais au delà duquel l'homme ne voit que ténèbres et ne peut plonger sans vertige. Vouloir définir l'absolu, la substance, la vie, c'est folie ou imprudence, et il est des abîmes devant lesquels le philosophe peut et doit dire sans honte : Je ne sais plus.

Une seconde observation. Des deux pôles générateurs donnés à son système philosophique, Bordas a-t-il su tirer la véritable étincelle? En d'autres termes, est-il arrivé à se construire une philosophie vitale, organique et pouvant répondre aux diverses aspirations d'une âme comme la sienne, sérieuse et profonde? Non, évidemment. Une philosophie saine, complète, doit pouvoir suffire à son auteur, comme aux disciples de ce dernier; embrasser l'existence entière et servir de religion à tous ceux qui l'ont adoptée comme système.

Eh bien! sans parler des applications diverses auxquelles se prêterait difficilement le cartésianisme de Bordas, sans reprocher à ce cadre inflexible son étroitesse et l'impossibilité dans laquelle il serait de s'élargir, de s'assouplir, de céder à la pression de la vie morale toujours progressive dans l'humanité, de se faire, en un mot, la véritable science de la vie, je ne puis qu'insister sur l'insuffisance mentionnée plus haut et signalée dans la sphère toute personnelle de notre philosophe. La philosophie de Bordas répondait si peu à sa foi, qu'il a dû, à côté d'elle, s'en créer, ou plutôt en adopter une seconde toute différente, malgré les efforts qu'il a faits pour les assimiler et les fondre ensemble. De là, cette dogmatique étrange et si peu philosophique dans laquelle, aux heures religieuses de sa vie, le cartésien devait se réfugier, — et cela au prix de quelles concessions inconscientes, — afin de trouver, dans cette *religion*, les satisfactions que notre néo-catholique eût vainement demandées à son idéologie un peu froide, il faut bien en convenir.

Or, pourquoi cette fâcheuse nécessité? Pourquoi cette dualité nouvelle, gratuitement introduite dans un système dont l'unité, on le sait, a été vainement mais obstinément cherchée? Nous l'avons déjà dit, c'est par suite de cette méthode illogique employée par notre philosophe trop croyant, de cette critique timorée et peu cartésienne avec laquelle il aborde les données traditionnelles.

Nous ne pouvons faire de la partie dogmatique du système de Bordas les éloges que mérite à tant de titres, malgré ses imperfections, la partie purement philosophique. Dans celle-ci, il marche seul et fier. Il analyse, critique et juge toute chose avec une entière indépendance. C'est bien le fils de Descartes que nous reconnaissons en lui, c'est bien le philosophe qui croit parce qu'il a douté, et qui n'a lentement élevé son édifice que sur une base dont il a, dans son autonomie, jugé la solidité éternelle. Dans celle-là, notre philosophe n'est plus reconnaissable. Après avoir commenté l'énergique *cogito ergo sum*, il est tout prêt à répéter le déplorable mot, non moins célèbre : *Credo quia absurdum*.

Il est pour lui une autorité absolue dont il ne songe même pas à discuter la valeur, c'est la tradition, et tout dogme est pour lui un axiome. Il ne comprend en aucune façon que l'un des plus grands ennemis de l'humanité c'est son passé dogmatique, et qu'il est du devoir de tout libre penseur de chercher à remonter dans ce passé, afin d'y porter sa part de lumière, c'est-à-dire de rectification. Bordas accepte et s'incline. C'est vainement qu'il essaie de rattacher au monde philosophique la série des dogmes, en affirmant trouver dans Platon les germes de la doctrine du péché originel. Nous avons déjà dit combien cette affirmation est injustifiable aux yeux de tout lecteur non prévenu. L'on sait que Platon admet trois âmes : une première raisonnable, instrument de *science* et de *vertu ;* une seconde irascible, dominatrice et ambitieuse ; une troisième enfin, siége des sensations purement physiques. Or, je le demande, comment Bordas peut-il retrouver son dogme, dans cette psychologie étrange et élémentaire ?

Ce qu'il y a de plus grave, dans l'erreur de notre philosophe, c'est qu'elle découle, à coup sûr, d'un cercle vicieux inconscient. Il est porté à admettre la véracité de toute tradition primitive, parce qu'il croit à la perfection originelle de l'espèce humaine (détruite par la chute), et il donne comme preuve à cette perfection originelle, l'unanimité des traditions à cet égard. Il n'a pas compris qu'il faut d'autant plus se défier des témoignages de l'humanité que cette humanité est encore moins développée, et il ne voit pas que ce qui domine surtout dans les systèmes cosmogoniques ne peut émaner nécessairement que de notions erronées pour la plupart.

Par suite d'une confusion singulière au premier abord, mais que rendent explicable d'une part, la passion de l'esprit humain pour le merveilleux, et, de l'autre, le spectacle de toutes les imperfections morales et sociales, toutes les mythologies ont renversé l'ordre naturel

de l'évolution humanitaire. Le merveilleux se retrouve partout, dans la Genèse, dans la chute, dans la rédemption ; il est passé dans la poésie, dans les sciences, et l'Éden, cet âge d'or tant chanté, que l'on ne peut raisonnablement chercher que dans la catégorie des futurs contingents, a été placé à l'origine, au berceau de notre race.

Et cependant, l'ethnologie la plus élémentaire prouve surabondamment que pour les peuples, comme pour toute chose en ce monde, il y a début, développement et floraison. La géologie, de son côté, nous dit assez clairement ce qu'ont été ces prétendues phases de paix et de concorde universelle qui, d'après la tradition, doivent avoir régné parmi tous les êtres primitifs de la création. La destruction, la guerre à outrance, l'anéantissement de races entières par des races spécialement affectées à cet usage, voilà ce qu'on trouve dans les limbes de la nature. Les premières assises du monde ne sont qu'un immense détritus, qu'un incommensurable ossuaire qui prouve assez que la brutale loi du plus fort fut la première et unique loi. L'Éden est un beau rêve de poëte, monsieur Bordas; mais, croyez-moi, retournez-vous et cherchons-le, là-bas, devant nous, dans les brumes grises de l'horizon.

Que l'on n'invoque donc pas toujours la tradition; car l'on peut répondre que rien n'est vivace comme l'erreur, et je trouve, moi, dans le consentement universel des peuples, une preuve de plus à enregistrer contre la réalité des théogonies qu'ils ont généralement admises. Invoquer comme une autorité, presque inattaquable, les conceptions extravagantes des premiers âges de l'humanité, est, il faut bien l'avouer, ce qu'il y a de moins philosophique. Autant vaudrait se targuer, pour l'homme mûr, des chimères et des naïvetés de son enfance. Je me défie de cette philosophie par trop embryonnaire, où les fantaisies du premier poëte coudoient les rêveries théocratiques du premier prêtre, et le sacerdoce s'est révélé au monde par trop de manifestations regrettables pour que l'on ne se tienne en garde contre l'abus qu'il a fait de l'élément divin dans ses *révélations*.

D'autre part, la chute originelle a été une mine si riche et si lucrativement exploitée depuis le commencement du monde, qu'il doit être permis de protester contre un dogme que nie la saine raison, en dépit des plaidoiries peu désintéressées de l'autel. C'est précisément sur les données de cette raison humaine, comme d'après celles qu'elle nous fournit sur la notion d'un Dieu juste, c'est sur les affirmations de cette double inspiration qui fait le fond de la philosophie de Bordas-Demoulin, c'est enfin au nom de cette critique puissante qui fait la gloire et la force du cartésianisme, que l'on est en droit de réclamer

pour une dogmatique plus saine, pour une philosophie plus religieuse.

Ce n'est pas tout. En admettant, même pour un moment, le point de départ, peut-on se contenter également des conséquences auxquelles il aboutit? En d'autres termes, la réparation a-t-elle été satisfaisante? Était-elle même possible dans les données de la méthode surnaturelle, si facilement acceptée par notre philosophe?

Elle était impossible en principe, attendu qu'il est dans l'essence même de l'expiation d'être personnelle. Elle a été impossible dans l'histoire, puisque en définitive la souffrance n'a pas été retranchée de l'humanité, et que la véritable expiation s'accomplit tous les jours et se révèle, à chaque page, dans le long martyrologe des peuples. Non, il n'est pas d'expiation. Je vois partout une lente et douloureuse éducation; mais de réparation, nulle part.

L'on se demande, après avoir lu le *Cartésianisme* de Bordas, comment il se peut qu'un esprit de cette trempe ait ainsi arraché au contrôle de sa puissance critique toute une moitié du monde moral. Descartes a-t-il hésité dans son œuvre de saine destruction; et lorsqu'on veut élever un nouvel édifice, ne faut-il pas fouiller le terrain plus bas qu'il ne l'a jamais été, afin de supprimer tout vestige des anciens fondements?

Il est dans toute reconstruction intellectuelle, comme dans toute palingénésie morale, un saint iconoclasme dont il ne faut pas craindre les principes momentanément destructeurs et aux exigences logiques duquel il faut savoir courageusement céder.

Voilà ce que Bordas-Demoulin n'a pas compris. Par respect pour l'idée religieuse, il en a conservé la forme, la traduction sensible, le dogme en un mot, confondant la formule transitoire avec l'essence éternelle, avec le principe pur. Or, je n'hésite pas à le croire, c'est dans cette confusion qu'il faut chercher l'explication de toutes les lacunes, de tous les insuccès de son œuvre douloureuse et avortée. Son heure n'est pas encore venue, a-t-on dit. Non, cette heure ne viendra pas, parce qu'il a méconnu la profondeur radicale de l'évolution de l'idée religieuse, idée que n'a nullement produite une révélation apostolique et *complète*, mais que formule de jour en jour une révélation *continue*.

Après les erreurs de dogme viennent les erreurs d'histoire. Il ne faut pas perdre de vue ce que nous avons dit, en commençant, de l'ignorance absolue où était Bordas relativement aux choses pratiques. Il lui manquait un sens, celui de la réalité. L'on ne saurait expliquer

autrement les chimères qu'il se crée sur le rôle assigné à l'Église : C'est l'Église, à l'entendre, qui émancipe les communes au XIIe siècle; c'est l'Église qui prépare et consomme la Révolution française; c'est à l'Église, enfin, qu'est réservée la mission de parachever la civilisation moderne!

Autant de rêveries, on le voit, surtout lorsqu'il nous affirme que l'émancipation des communes est le produit du christianisme.

Est-il besoin de faire ressortir le caractère purement civil de ce grand fait historique, si diversement jugé et si simple cependant? Les communes se groupèrent et s'affranchirent, mues par un sentiment de légitime défense et poussées à bout par les abus de toutes sortes dont le peuple avait été la victime séculaire.

Que l'on accorde à l'école doctrinaire que c'est sous l'inspiration de l'esprit germanique, créateur de la féodalité indépendante, ou bien que l'on reconnaisse avec d'autres historiens que la commune féodale fut, à peu de chose près, le municipe romain, peu nous importe dans le cas présent. Ce qu'il importe, c'est de protester contre l'affirmation de Bordas, quand il vient nous dire que la commune ne fut pas autre chose qu'une confrérie religieuse, qu'un monastère séculier.

Il faut être complétement aveuglé par l'esprit de système pour chercher, ailleurs que dans la production spontanée d'un sentiment nouveau pour le cœur du peuple du moyen âge, les tentatives d'émancipation du XIIe siècle. En admettant même, chose fort contestable, que le moine ait été épuré dans son cloître, qu'a donc de commun, je le dedemande, le peuple des cloîtres, isolé de toute chose et surtout à l'abri de la tyrannie féodale, avec cet autre peuple misérable, tourmenté, superstitieux mais non religieux et ne vivant guère qu'au milieu des luttes et des persécutions?

C'est chez ce dernier, et ce dernier seul, que s'est formé, dans le dur creuset du moyen âge, un sentiment nouveau qu'avait ignoré l'antiquité, l'idée de la liberté individuelle. Qu'était l'homme d'Athènes et de Sparte? Une partie de l'État. Qu'était le citoyen romain? Une fraction de la grande Rome. Mais au XIIe siècle, naît un autre homme, un élément inconnu de civilisation et de progrès, le citoyen libre qui ose dire *moi* devant la force, devant le privilége, devant la loi, devant le royaume tout entier, parce qu'il vient de comprendre qu'il n'aura bientôt plus de comptes à rendre qu'à sa conscience autonome.

Non, je le répète avec M. Huet, bien que dans un esprit tout autre que le sien, le clergé n'a été pour rien dans l'établissement de la société moderne. Cette société est née avec la première commune, parce

que la théocratie religieuse avait tué le vieux monde en se suicidant du même coup ; et c'est précisément parce que cette dernière venait d'abdiquer ou, tout au moins, parce qu'elle s'était affaiblie par des abus de douze siècles qu'a surgi la vie sociale étouffée, comprimée jusqu'alors.

Que l'on ne vienne donc point nous dire, avec Bordas-Demoulin, que c'est l'Église qui a enfanté les communes, à moins qu'on ne l'entende d'une façon entièrement négative. La théocratie chrétienne a produit les communes et la Révolution, comme la tyrannie et l'oppression enfantent la révolte et la liberté, par génération réactive, par création des contraires.

Les principes religieux purs et primitifs se sont fait jour par suite de la force expansive qui leur est inhérente, et cela, *malgré* l'Église, et en dépit de ses efforts séculaires.

Tout se tient dans l'histoire de l'humanité. Il n'y a rien de miraculeux dans son évolution. Le monde n'est pas un théâtre où se font des changements à vue. Le progrès n'est qu'une série de transformations lentes et successives.

L'idée sociale n'appartient en aucune façon à la théocratie du moyen âge, elle se rattacherait plutôt, si l'on voulait absolument en rechercher la filiation, aux premiers principes du christianisme vierge de toute incarnation ecclésiastique. L'idée sociale n'est pas autre chose que l'égalité entre tous, la liberté pour tous, en d'autres termes, que l'individualisation de la conscience.

Quant à cette partie de la société que nous appelons aujourd'hui le peuple, cet ensemble d'éléments qui, dans les évolutions du progrès, montent à la surface comme les couches inférieures d'un liquide en ébullition, ils n'existaient pas plus à Rome qu'à Athènes; ils sont le produit du moyen âge civil, laïque, milieu chimique d'où s'est élancée l'humanité riche de virtualités nouvelles.

Ces virtualités, nous l'avons dit, se résument dans un mot : *l'individualité* ou *conscience morale*. De la souffrance, de l'oppression, elle est sortie lentement comme une génération spontanée, comme les plantes qui, parfois, germent et montent de ces terrains qu'un incendie a fécondés.

Si le progrès n'est pas, ainsi que nous le disions tout à l'heure, le produit de miracles et, pour ainsi dire, de coups de théâtre providentiels, il n'est pas non plus, comme se le figure l'école doctrinaire, le résultat d'une force mécanique. Ce n'est pas l'épanouissement nécessaire et périodique de certaines semences déposées dans les couches

humanitaires. C'est une vie exubérante qui se manifeste, mais qui aurait pu sommeiller encore. Le progrès n'a rien de fatal; ce n'est pas une *évolution préétablie*, comme l'aurait appelé Malebranche et comme se l'est imaginé Bossuet : c'est un développement facultatif, une végétation qui ne pousse qu'aux rayons d'un soleil, celui de la liberté.

C'est à ce soleil-là que se sont formées les communes et que s'est formulée la Révolution française. Cette dernière a été l'épanouissement de l'individualité politique, la réalisation de toutes les théories qui, naissant informes du cœur ulcéré du serf, sont demeurées flottantes du xve au xviie siècle et ont fini, par suite des commentaires passionnés du xviiie, par éclater à Versailles, l'Olympe de la royauté, dans la mémorable nuit du 4 août.

Ce fut plus encore, ce fut une réaction contre l'Église, contre le dogme, ainsi que le développe éloquemment M. Michelet dans l'introduction à son *Histoire de la Révolution*. Tous les priviléges terrestres n'étaient-ils pas calqués sur ces autres priviléges bien autrement considérables de l'élu; sur ce favoritisme de la grâce qui pardonne à celui-ci et envoie celui-là au feu éternel?

Quant aux illusions que Bordas-Demoulin s'est faites sur le rôle du sacerdoce, elles sont grandes, on le sait. Il émet des théories impossibles et veut opérer des rapprochements entre des éléments inconciliables. Que signifient par exemple ces paroles : Il faut que le sacerdoce, la liberté et les lumières subsistent ensemble et marchent d'accord! Ne sont-ce pas précisément les lumières et la liberté que le catholicisme poursuit dans la civilisation? Comment échapper à l'oppression du sacerdoce? Ne l'ont-ils pas vainement tenté, Amaury de Chartres, au xiie siècle; David de Dinant, au xiiie; Jordano Bruno, au xvie; Spinosa, au xviie, et Lamennais, de nos jours?

« Est-il rien d'aussi odieux, d'aussi intolérable que la tyrannie du prêtre chrétien? Que fait-il quand il domine? Il anéantit l'usage de la raison et de la liberté; il ravit à l'homme la souveraineté de soi et de Dieu, pour se constituer lui-même souverain de l'un et rival de l'autre. Le seul ennemi de l'Église, c'est le clergé qui la perd par son ignorance systématique et ses indestructibles préjugés. »

Qui prononce ces foudroyantes paroles? N'est-ce point Bordas-Demoulin lui-même? Il sait bien que l'histoire entière prouve l'obstination invincible du clergé. Et en cela ce dernier est logique, car il ne peut renoncer à la théocratie sans se mutiler et se détruire. Voilà ce que n'ont peut-être pas compris les hommes d'élite, qui dans l'Église elle-même demandaient des réformes importantes et parmi lesquels l'on pourrait

citer de grands noms : saint Bernard, Gerson, Clemangis, quelques cardinaux (d'Ailly, Julien, Bérulle), les Pères du concile de Pise, de Constance, de Bâle, les Oratoriens, les solitaires de Port-Royal, Bossuet, Massillon et beaucoup d'autres.

« A peine les derniers novateurs ou réformateurs ont-ils fermé les yeux, dit encore et toujours Bordas, l'Église rejette tout esprit de rénovation, comme elle l'eût fait d'un poison mortel et s'ensevelit de nouveau dans les abus comme s'ils formaient son élément naturel. »

« Si la religion chrétienne, reprend M. Huet, disciple et continuateur de l'œuvre de Bordas, tend par sa nature à produire le renouvellement social, comment se fait-il qu'elle ne l'ait point suscité dans les premiers siècles où elle est dans sa force et qu'on nomme son âge d'or? Les premiers chrétiens, qui ont connu la liberté et l'égalité dans l'Église, songèrent-ils à les revendiquer dans l'État? On voit le contraire. Lorsque, sous Constantin, l'idolâtrie se confesse vaincue, au lieu de fonder la société des droits naturels, le christianisme se laisse faire religion d'État, se ravale politiquement au rang du paganisme dont il prend la place, et abdique en quelque sorte son caractère de culte de l'esprit. Dès lors, le despotisme et la corruption pénètrent dans son sein. Quand enfin le berceau de la nouvelle société apparaît sur les ruines du vieux monde, l'Église ne va-t-elle pas entourer de ses soins et de son amour le fruit tardif de ses entrailles? Loin de là : la hiérarchie ecclésiastique la poursuit d'une haine furieuse; elle lui déclare une guerre à mort qui dure sans trêve depuis six siècles. Au mouvement générateur des communes, elle répond par l'Inquisition; à la Renaissance, à la Réforme, par les jésuites et la Saint-Barthélemy; à la Révolution française, promulguant l'évangile social, par les anathèmes, les Vendées et les coalitions européennes. Aujourd'hui enfin n'assistons-nous pas à la lutte suprême engagée entre le chef de l'Église, le pontife-roi de Rome, et les peuples qui s'affranchissent? Est-ce donc ainsi que l'institution chrétienne se montre la mère de la nouvelle civilisation? »

En vérité, nous n'en demandons pas davantage, et il est vraiment étrange d'avoir à discuter avec des adversaires qui vous fournissent tant d'armes et vous font des aveux si accablants pour leur cause. Car, est-il besoin d'ajouter que nous n'admettons en aucune façon les arguments par lesquels ils prétendent justifier leurs points de vue?

Le christianisme, nous dit M. Huet, s'est dégradé dès le règne de Constantin. Il s'est corrompu en se faisant religion d'État et s'est enfoncé dans le matérialisme où il se trouve encore; mais la Providence, qui sait tirer le bien du mal, a précisément fait servir le pervertissement de

la religion à l'accomplissement de la rénovation sociale ; et cela par l'immixtion du clergé dans toutes les affaires politiques. Le clergé a régné despotiquement jusqu'ici ; la théocratie chrétienne, à sa suite, s'est substituée à la théocratie païenne; mais tout cela n'a point empêché le développement du monachisme qui implique le renoncement au monde. A côté de la religion pervertie, il est vrai, mais accomplissant l'œuvre sociale, subsistait, en se maintenant pur de toute atteinte, le spiritualisme monacal. Telle est la compensation pleinement suffisante dont se contente M. Huet.

J'avoue ne point m'en contenter comme lui. Il y a plus : je ne comprends, en aucune façon, le respect, l'estime et l'admiration dont nos deux philosophes néo-catholiques entourent le monachisme. Le monachisme a incontestablement rendu des services à l'humanité. Certains ordres de moines travailleurs lui ont conservé des trésors de science et des monuments littéraires d'une importance capitale; mais nous ne sommes nullement redevables de ce bénéfice au caractère religieux de ces ordres; des laïques enfermés dans des monastères et recopiant des manuscrits, nous eussent rendu les mêmes services. Si, d'autre part, et en laissant même dans l'ombre les charges accablantes qui pèsent sur cette institution formellement accusée de corrompre la morale publique, nous l'étudions dans ses principes mêmes, ne trouvons-nous pas que le monachisme, branche malsaine du christianisme, en a faussé tous les préceptes en les exagérant?

Égoïstement enfermé dans ses murs, indifférent à toute douleur humaine, vivant aux dépens du corps social, sans jamais lui rien donner en retour; inutilement paré de quelques vertus négatives qui, sans profit pour personne, ne servent qu'à rendre plus incurable la satisfaction béate et toute personnelle de ceux qui les possèdent, qu'a donc fait le monachisme pour la société, sinon d'en entraver la marche, d'en atrophier une partie, en appauvrissant et en débilitant le reste? Est-il besoin de montrer, comme pièces de conviction, la France au moyen âge, l'Italie méridionale, et l'Espagne contemporaines, pour rendre manifeste la profondeur de la plaie qu'a faite au monde le parasitisme religieux? Non, à coup sûr, car la cause est dès longtemps jugée et jugée sans appel. Nous ne chercherons donc point une mauvaise querelle à M. Huet, en venant lui demander compte de son admiration bienveillante pour ces « papes du moyen âge en qui se concentrent les pouvoirs de l'Église et qui n'en sont pas moins les premiers des moines et le monachisme couronné. » Nous ne nous étonnerons point de ce nom de *moine*, impliquant toutes les idées de renoncement, et néanmoins donné

à ces hommes qui, depuis Innocent III jusqu'à Jules II, suspendent les empereurs, déposent les rois, font et défont les royaumes, sans négliger le leur; et qui, pour avoir une épée faite en forme de croix, n'en sabrent pas moins le monde avec une aisance toute chevaleresque. Nous ne lui demanderons pas non plus, dans un autre ordre d'idées, en vertu de quelles données historiques ou de quelles prévisions peu justifiables, il se croit autorisé à espérer la conversion miraculeuse d'un clergé qui, depuis dix-huit siècles, a bien suffisamment, ce nous semble, multiplié les témoignages de son incorrigible obstination; mais nous répéterons, avec notre philosophe, qu'en effet « la terre ne vit jamais puissance de destruction comparable à celle de la théocratie chrétienne. » Avec lui, nous reconnaîtrons qu'elle attaque l'esprit, extermine les idées, extirpe jusqu'aux sentiments, et que son œuvre de destruction fut telle, pendant le moyen âge, que le monde se sentant dépouillé, vide et comme anéanti au x[e] siècle, se coucha dans l'angoisse de son agonie morale et attendit la mort universelle.

Mais l'humanité ne meurt point ainsi, elle se transforme et c'est dans cette transformation que se manifesta une vitalité nouvelle. La première commune apparut. Le peuple, dont la misère avait tué l'espérance religieuse, dont la superstition avait tué la foi, se réveillait à une nouvelle espérance, à une nouvelle foi, celle de la vie sociale!

Nous ne voulons point insister davantage. L'on voit, d'après ce qui précède, et nous l'avons déjà dit, qu'il existe, dans l'esprit de Bordas, une confusion perpétuelle entre l'idée religieuse dans sa pureté primitive, dans sa spiritualité philosophique et sa forme visible, son incarnation à jamais regrettable, la théocratie. Bordas n'a pas compris que toute religion formulée, officielle et constituée, même comme celle dont il voulait animer l'Église de ses songes, tourne infailliblement à la religion politique, c'est-à-dire à l'autocratie cléricale, le plus odieux des despotismes.

Son Église spiritualiste est un rêve, son clergé désintéressé est un mythe; et c'est entre ce mythe et ce rêve que s'agita, que se consuma son existence douloureuse et stérile.

Où donc placerons-nous Bordas, le néo-catholique? Parmi les gallicans? Que l'on en juge. Les gallicans, dit-il, de même que les ultramontains, laissent croire que le christianisme est destructif de toute liberté et dans une opposition radicale avec la civilisation moderne.

Mettrons-nous notre philosophe à la suite de ceux qui crurent à la rénovation romantique du catholicisme tentée par Chateaubriand? Pas davantage.

Le Génie du Christianisme, dit-il encore, n'est guère que le génie de la superstition et de la théocratie.

Bordas est un croyant à part; peut-être le seul de son espèce.

Mais il est temps de résumer et de conclure.

Autant Bordas-Demoulin a de critique puissante et clairvoyante dans le domaine philosophique, autant il en manque pour tout ce qui touche aux doctrines religieuses et surtout ecclésiastiques. La première partie de ses ouvrages est l'exposition d'un beau et grand système de philosophie; la seconde n'est qu'une apologétique de nature hybride, où les argumentations du philosophe s'efforcent vainement de s'allier avec les professions de foi du croyant traditionnel. De là, cette absence d'unité qui caractérise le système de Bordas. Nulle harmonie, nulle organisation vivante. D'une part, un côté lumineux qu'éclairent l'histoire, la philosophie, c'est-à-dire tous les rayonnements progressifs que chaque siècle vient ajouter au contingent fourni par ses prédécesseurs; de l'autre, un espace sombre où, dans les ténèbres, sont rangés, comme des momies dans un caveau funéraire, toutes les vérités mortes, tous les dogmes pétrifiés que la tradition immuable impose à ceux qui, semblables à notre philosophe, se résignent à croire sans examen.

En Bordas-Demoulin semble s'être incarné le dualisme séculaire de la religion et de la philosophie. L'une des moitiés de son cerveau était cartésienne; l'autre, il semble l'avoir empruntée à un père de l'Église ou à quelque docteur du moyen âge. Étrange spectacle d'une existence intellectuelle dont la vie morale n'a pas fondu les antinomies.

Nous ne terminerons pas cette étude sans reconnaître dans l'œuvre de Bordas-Demoulin la part importante qu'y a prise M. Huet, son disciple, son ami et son biographe. C'est à ce dernier que le public est redevable de la publication des *Œuvres posthumes* de Bordas, et qui, outre sa collaboration dans les *Essais sur la réforme catholique*, a publié seul le *Règne social du Christianisme* et promet des *Éléments de philosophie pure et appliquée*. L'ouvrage de Bordas-Demoulin sur le *Cartésianisme* est précédé d'une remarquable préface de M. Huet, sur la réformation de la philosophie.

Ed. Grimard.

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR M. THIERS

I

On chercherait en vain dans toute notre histoire littéraire une fortune comparable à celle du livre de M. Thiers. Commencé en 1840, en plein régime parlementaire, au milieu des discussions passionnées de la tribune et de la presse libres, continué sous la République, il s'achève sous le régime de la tribune intermittente et de la presse autorisée, sans avoir perdu un seul moment la faveur du public. Tout a changé autour de lui, les hommes et les choses. Décors, acteurs et comparses, tout s'est transformé sur la scène du monde politique. L'auteur lui-même n'est plus ce qu'il était : il a subi, il a ressenti profondément les grandes catastrophes qui ont marqué ces vingt années. Il a toujours été de l'opposition, et il en est encore, on nous l'assure et je le crois; mais son opposition n'a certainement plus les tendances ni surtout les vives allures de celle d'autrefois. Ses anciennes ardeurs se sont calmées; ses anciens enthousiasmes se sont modérés. L'homme légendaire lui-même à qui il avait élevé jadis un si haut piédestal, et qu'il se plaisait à nous représenter non-seulement comme le chef militaire, mais comme le chef politique dont la France avait surtout besoin [1],

[1] *Histoire de la Révolution*, à la fin : « C'était *un chef politique plutôt* qu'un chef militaire dont la France avait besoin. Le 18 brumaire était donc nécessaire. »

s'est peu à peu amoindri dans son esprit à mesure que ses desseins gigantesques aboutissaient à de gigantesques désastres. Napoléon fut toujours pour lui le dieu de la guerre, et il l'est resté jusqu'à la fin ; mais quant au politique, M. Thiers en est arrivé à reconnaître qu'on ne saurait le blâmer trop sévèrement. Seulement, après avoir fait l'apothéose « du plus grand des hommes [1], » il s'est trouvé très-embarrassé pour le remettre sur terre, dans les vraies conditions de son existence. Désespérant de concilier le politique de 1800 avec celui de 1812 ou de 1813, et ne pouvant réprouver les actes qu'il avait glorifiés et l'esprit qu'il avait divinisé, il a imaginé une folie subite qui aurait réduit « le premier des mortels » « au rang d'un pauvre insensé. » J'aurai à examiner plus tard la valeur historique de cet ingénieux artifice oratoire. Pour le moment, je me borne à constater que le point de vue de l'auteur a changé, en même temps que changeait le milieu social.

Ce qui n'a pas changé, c'est l'empressement du public autour de ce livre. Les volumes se sont multipliés sans que le nombre des lecteurs ait diminué ; et, depuis les grands succès des romans à longue haleine du XVIIe siècle et de nos jours, je ne sache pas un seul ouvrage qui ait retenu aussi longtemps l'attention du public. Tout ce qui lit, en France et hors de France, a lu ce livre, sans se laisser rebuter par son étendue. M. Thiers, écrivain, a, sous ce rapport, le même privilége que M. Thiers, orateur. Charmés par sa parole facile, limpide, lumineuse, ses lecteurs, comme ses auditeurs, le suivent sans fatigue et sans émotion, aussi loin qu'il lui convient de les conduire. C'est là un mérite incontestable, et je n'ai nullement l'intention de le déprécier.

Mais ce mérite à lui seul ne suffirait pas pour expliquer un succès aussi prolongé. M. Thiers en a un autre, plus séduisant encore : il aime la guerre, il l'aime passionnément, et il en parle en homme qui l'aime, avec complaisance et sans rien omettre. Il n'existe pas de livre d'histoire où les récits militaires occupent une si grande place. C'est là, je n'en doute pas, son principal attrait pour la majorité de ses lecteurs. Le fracas des batailles ne manqua jamais son effet sur les descendants de Brennus. Voyez comme ils se pressent aux drames militaires du Cirque, et autour d'un beau régiment qui s'avance en grande tenue, musique en tête. Eux qui ont oublié tant de choses, ils se souviennent encore des revues du Carrousel, et, dans leurs plus vifs élans vers la

[1] Expression d'une dépêche de M. Thiers à M. Guizot. Voir *Mémoires de M. Guizot*, t. V, ch. 29. Il faut lire, dans ces mémoires, la surprise bien fondée que cette dépêche inspira à M. Guizot.

liberté, ils n'ont jamais pu pardonner à leurs milices citoyennes de manœuvrer moins bien que la troupe de ligne. M. Thiers, qui partage sur ce point le goût national, est d'autant plus assuré de lui plaire. Je le constate et je le déplore franchement, car il est trop certain que nul plus sérieux obstacle ne s'oppose à l'établissement de la vraie liberté dans notre pays.

Je me contente d'indiquer le principal motif du jugement instinctif de la foule, mais je dois examiner de plus près deux autres jugements moins irréfléchis, il faut le croire. L'Institut a acclamé le livre de M. Thiers comme l'œuvre la plus littéraire, et la cour, dit-on, comme l'œuvre la plus nationale qui ait paru de notre temps.

Le vote de l'Académie française, confirmé par l'Institut, a étonné beaucoup de monde, et M. Thiers, qui a tant d'esprit, en a sans doute été plus surpris que personne. Chacun a senti ce qu'il y avait d'excessif dans cette distinction purement littéraire, accordée à un tel livre par une compagnie d'hommes de lettres qui pouvait choisir dans son sein entre MM. Hugo, Lamartine, Guizot ou Villemain et qui, si elle avait daigné chercher en dehors de ses membres, aurait trouvé sans peine plusieurs écrivains que l'opinion lui désignait comme la gloire de la littérature contemporaine. Aussi cet arrêt singulier a été immédiatement cassé par le juge suprême. Mais après la première surprise, plusieurs des opposants les plus résolus se sont subitement convertis. Tandis que quelques esprits indépendants continuaient leur critique consciencieuse, la foule qui se presse aux portes de l'Institut a, d'instinct, baissé la tête avec une résignation qui aura sans doute sa récompense. Tel critique autorisé qui, jusqu'à ce vote mémorable, avait trouvé bien des taches dans l'œuvre de M. Thiers, et qui était allé jusqu'à évoquer, pour l'en écraser, le souvenir fort peu littéraire de M. Marco Saint-Hilaire, s'est ravisé tout à coup et n'aperçoit plus que des beautés dans le livre couronné. Ici c'est affaire de caractère et non de jugement, et il suffit de constater le fait, laissant à la conscience publique le soin de le qualifier.

Quant à ceux qui admirent, dans le livre de M. Thiers, une œuvre éminemment nationale, leur opinion vaut la peine qu'on l'étudie avec quelque soin.

Il y a deux sortes de patriotisme : l'un, comme un amour aveugle, ne voit dans la nation que des sujets d'éloge; ses défauts même lui apparaissent comme des qualités. Il flatte ses vices au lieu de les combattre. Il louerait dans les Athéniens jusqu'à leur mobilité, et dans les Français leur amour de la guerre pour la guerre. Tous les reculs de

l'esprit public sont pour lui des progrès ; toutes les défaites, des malheurs immérités. Les dieux eux-mêmes sont forcés d'intervenir, comme dans les combats d'Homère, pour expliquer comment l'invincible a été vaincu. Ce patriotisme a, dans la langue populaire, un nom que je ne veux pas répéter, mais qui vient involontairement à l'esprit quand on lit certaines pages de M. Thiers.

L'autre patriotisme, tout en glorifiant les grandes choses que le génie de l'humanité a accomplies par l'initiative de la France, met la justice au-dessus même de la patrie, ou plutôt, voulant passionnément que l'objet aimé soit digne d'un noble amour, il rougirait de lui sacrifier la justice. Il gourmande les vices de la nation, il flagelle ses faiblesses, il combat cette incurable vanité nationale qui, à l'heure de nos plus grands abaissements, nous fait croire que nous sommes l'envie et l'admiration du monde. Ce qu'il blâme à Vienne ou à Pétersbourg ne lui semble pas admirable à Paris. Ce qu'il loue dans la France, il le loue également dans les autres peuples, et il n'exalte pas moins l'insurrection nationale de l'Allemagne, en 1813, que la levée en masse de la France en 1792. Il se fait honneur de déclarer que l'oppression que la France a fait peser sur l'Europe a justifié à l'avance toutes les représailles. Il condamne dans Napoléon le rêve sanglant de la monarchie universelle, et, dans la nation française, le fatal enivrement de la gloire militaire. S'il lui faut raconter aux peuples l'histoire de leurs grandes guerres, il voudra du moins, en constatant tous les torts, en appréciant tous les mérites, préparer leur réconciliation définitive dans la justice.

Ce patriotisme n'est pas celui de M. Thiers, et, par ce côté comme par beaucoup d'autres, son livre manque de moralité. Au lieu de réagir contre la plus pernicieuse des passions nationales, il en est tout pénétré lui-même. Par tous ces vingt volumes, le bruit retentissant des fanfares et le cliquetis des armes étouffent la voix de la conscience. Quelquefois, trop rarement, devant quelque grande faute politique, devant quelque crime indéniable, comme le meurtre du duc d'Enghien ou la trahison de Bayonne, le sentiment moral se soulève et M. Thiers lui-même a des mots fermes, nets comme la justice[1]. Mais bientôt il se reprend à l'éclat des batailles, et la pourpre sanglante de la victoire couvre tout à ses yeux. C'est là ce qui fait de son livre une œuvre dangereuse, et de son succès un des plus funestes signes du temps.

[1] Encore faut-il remarquer que pour ces faits eux-mêmes, sur lesquels l'opinion est unanime, M. Thiers affaiblit son propre jugement en imaginant les plus singulières et souvent les plus fausses circonstances atténuantes.

M. Thiers, en effet, continue la fatale erreur qui, trop longtemps, a fait considérer la gloire nationale comme solidaire de la politique de l'Empire. Il fut une époque où l'on aurait passé pour un mauvais patriote si l'on avait condamné cette politique de conquêtes. Le libéralisme se croyait obligé d'admirer dans l'Empire et ses violences à l'extérieur et son étouffante centralisation. Suivant une légende généralement admise, la Révolution s'était incarnée dans Napoléon, et avec lui elle prenait racine en France et faisait le tour de l'Europe. Toutes les voix libérales, tous les poëtes populaires répétaient à l'envi et propageaient la fable de Sainte-Hélène. Plus d'un livre, qui se prétendait sérieux, expliquait gravement que Napoléon avait fait toutes ses guerres malgré lui et que, sans l'opposition haineuse de l'Angleterre, il aurait, après avoir constitué l'Europe, inauguré la liberté[1].

M. Thiers qui, dans sa jeunesse, a été atteint, plus qu'aucun de ses contemporains, de cette singulière aberration de l'esprit public, et qui l'a exprimé avec un enthousiasme non contenu dans les dernières pages de son histoire de la Révolution, n'a jamais su s'en guérir tout à fait. Sans doute, il n'approuve plus toutes les guerres de l'Empire; il ne croit plus qu'elles furent toutes justes et nécessaires. Il lui est même venu quelque scrupule sur la rupture de la paix d'Amiens que, naguère, il trouvait pleinement justifiée[2]. S'il avait siégé aux conseils de l'Empire, je crois sincèrement qu'il aurait blâmé la guerre d'Espagne et celle de Russie. Mais une fois la guerre déclarée, il ne s'inquiète plus de sa cause, il ne voit plus que le résultat. Le succès est, à ses yeux, un argument irréfutable; une grande victoire répare une grande injustice[3], et la guerre d'Espagne elle-même lui semblerait moins criminelle, si elle avait été moins malheureuse.

C'est que la guerre lui plaît, indépendamment de son but, par le déploiement de forces qu'elle exige, par le retentissement du triomphe,

[1] Cette thèse est encore défendue, sans aucune réserve, dans le livre de M. Kermoysan, *Napoléon, Recueil par ordre chronologique*, etc., Paris, 1853. Tout récemment, M. Nisard a cru devoir la soutenir pour la plus grande gloire « de la France de nos pères. » (*Moniteur*, 21 octobre 1862). C'est, on le sait, le *Mémorial de Sainte-Hélène* qui, le premier, a exposé cette étrange philosophie de l'histoire de l'Empire.

[2] La rupture de la paix d'Amiens est rangée maintenant (t. XX, p. 641) en tête des *six fautes* que M. Thiers reproche à Napoléon. Au livre XVI, au contraire, il avait écrit en toutes lettres sur le même point : « Le premier consul eut, nous l'avouons, des torts de forme... *Il n'en eut pas un seul quant au fond des choses.* »

[3] Je dois dire qu'il en est ainsi pour M. Thiers, même quand il ne s'agit pas de Napoléon. La conquête de la Silésie par le grand Frédéric, par exemple, lui paraît « *le juste prix* d'une politique habile et *d'une guerre conduite par des principes excellents et nouveaux.* » T. XX, p. 750.

par quelques-unes des mâles vertus et des rares qualités d'esprit qu'elle développe ; c'est pour cela que lui qui a, dit-on, un goût si éclairé pour les beaux-arts, ne craint pas d'appeler la guerre « le premier des arts[1]. » C'est pour cela encore que son style, ordinairement si sobre, oublie sa modération habituelle aussitôt qu'il parle de la guerre, et tourne à l'emphase. Il lui arrive alors d'écrire des phrases comme celle-ci : « *L'un des mortels les plus vaillants que Dieu ait donnés à l'humanité,* [2] » et presque à la même page : « L'art (pour M. Thiers c'est toujours l'art de la guerre) allait changer de nature. Une nouvelle révolution allait s'y opérer en trois actes, dont le premier devait s'accomplir en France par Turenne, Condé et Vauban ; le deuxième, en Prusse, par Frédéric II, et le troisième, encore en France, par Napoléon. Ainsi, pour l'immortelle gloire de la France, c'était elle qui allait commencer cette révolution et la finir. » Qui ne s'étonnerait d'un tel enthousiasme en se rappelant que le second acte de cette révolution nous a coûté Rosbach, et le troisième Leipzig et Waterloo ? Et si chacun des progrès de cet art terrible doit être payé par nous d'un tel prix, qui ne souhaiterait qu'il eût atteint, en effet, dans Napoléon, comme le dit encore M. Thiers, « ses dernières limites ? »

II

De ce goût si prononcé de M. Thiers pour la guerre, il est résulté que ses vingt volumes sont remplis de récits de batailles et de descriptions minutieuses d'opérations militaires.

L'histoire militaire, surtout pour le peuple français et pour une époque telle que l'Empire, est assurément une portion importante de l'histoire générale ; mais on m'accordera aussi que même en France et même alors, la guerre n'a pas constitué toute la vie nationale. L'art ou la science militaire a le droit d'entrer dans l'histoire générale, mais au même titre et dans les mêmes conditions que toute autre manifestation du génie humain. Et comme une histoire générale ne peut pas et ne doit pas donner dans tous ses détails l'histoire de la philosophie ou l'histoire littéraire, elle ne peut ni ne doit exposer tous les secrets de l'art de la guerre. Toutes les manifestations de la vie nationale y ont

[1] T. XX, p. 682.
[2] T. XX, p. 738. Ce qui rend cette phrase plus étrange encore, c'est qu'elle s'applique à l'un des plus grands hommes de l'histoire, Gustave-Adolphe.

leur place, nécessaire mais limitée. En un mot, il faut pour les hommes spéciaux des histoires spéciales, et il ne faut pas étouffer la grande histoire dans les spécialités d'une science ou d'un art particulier.

Cette distinction fondamentale a toujours été comprise et pratiquée. Les auteurs des ouvrages estimés où sont racontées les campagnes de Condé ou de Turenne, n'ont pas eu la risible prétention de nous donner l'histoire du XVII[e] siècle. Et que dirait-on d'un historien du règne de Louis XIV qui, après avoir raconté toutes les escarmouches, décrit tous les perfectionnements apportés dans l'armement, l'administration et l'approvisionnement des troupes, nommé tous les généraux qui ont conduit des armées à la victoire ou à la défaite, trouverait à peine quelques lignes pour dire que la même époque a vu des Corneille, des Pascal, des Racine, des Bossuet, des Descartes, qui ont contribué, eux aussi, à l'illustration de la patrie?

Telle est l'impression que le livre de M. Thiers ne peut manquer de produire sur tout homme à qui la fumée des batailles n'ôte pas son sang-froid. Frappé de la place immense, disproportionnée qui est faite à l'histoire militaire, l'esprit fatigué ne voit plus qu'armées et armements. C'est une véritable obsession, et je sais plus d'un lecteur, d'ailleurs très-consciencieux, mais d'humeur pacifique, qui, pour y échapper, s'est hâté de tourner le feuillet.

Je ne me permettrai pas d'examiner quelle peut être l'autorité de M. Thiers comme historien militaire, je reconnais mon absolue incompétence sur ce point; mais je serais bien surpris s'il était vrai, comme l'affirment des amis compromettants, que de véritables hommes de guerre aient trouvé beaucoup à apprendre dans son livre. Ce qui me paraît infiniment plus probable, c'est qu'écrite par un homme qui, malgré tout son esprit, ne peut pas deviner les finesses d'un art qu'il n'a pas pratiqué, l'histoire militaire dans cet ouvrage, beaucoup trop étendue pour les profanes, est beaucoup trop superficielle pour les hommes du métier.

Dans tous les cas, je ne crains pas d'affirmer qu'en poursuivant un but étranger à l'objet de son livre comme aux études de toute sa vie, M. Thiers a complétement négligé des choses qui rentraient nécessairement dans une histoire du Consulat et de l'Empire, cette histoire n'eût-elle qu'un volume au lieu de vingt.

Chacun a pu remarquer, en effet, que dans ces vingt volumes consacrés à l'histoire de quinze années, l'auteur n'a que quelques pages, complétement insignifiantes sur le mouvement scientifique, sur le mouvement littéraire et artistique, et sur la révolution qui s'est opérée dans les

esprits pendant cette période. Le mouvement scientifique méritait cependant d'être étudié non-seulement à cause des grands noms qui l'ont illustré, mais encore parce qu'il a donné l'impulsion au développement industriel qui transforme sous nos yeux la société française. Quant à la littérature, je sais bien que l'Empire a peu augmenté, par ses écrivains à gages, l'illustration de la France, et je pardonne volontiers à son historien de n'avoir point parlé de MM. Baour-Lormian ou Esménard, voire même de M. de Fontanes. Mais, en dehors de la littérature officielle, chargée d'honneurs et pauvre de gloire, il y avait une littérature d'opposition, poursuivie, traquée, confisquée, indomptable. Chateaubriand, Mme de Staël, Benjamin Constant, ont peut-être bien exercé sur les destinées de la patrie une influence qu'on peut, sans trop d'exagération, égaler à celle d'un général de division, je n'ose dire d'un maréchal d'Empire. M. Thiers n'a pas trouvé l'occasion d'en faire la remarque [1].

Il n'a pas noté avec plus de soin le travail qui s'est fait dans les idées politiques, soit par l'influence de cette littérature d'opposition, soit par le réveil spontané de l'esprit de la Révolution, momentanément comprimé, mais indestructible; de sorte qu'en 1814, on tombe tout à coup en plein libéralisme, sans savoir comment ni pourquoi. L'histoire moderne n'offre pas de plus grand sujet d'étude que cette transformation. Qui n'eût été désireux d'apprendre comment la France, qui, en 1800, à en croire M. Thiers, était incapable de supporter la liberté, se trouvait tellement changée en 1814, que c'était alors le despotisme qui était impossible? Ce mouvement serait plus remarquable encore s'il était vrai, comme l'affirme M. Thiers, que Napoléon lui-même fût revenu de l'île d'Elbe, après ce court exil, complétement et sincèrement converti aux doctrines constitutionnelles. J'avoue que, sur ce point, il ne m'a pas convaincu, et, comme Mme de Staël, je croirais plutôt aux miracles de Mahomet qu'à cette conversion de Napoléon [2]; mais ce qui est aussi important que sa conversion même, c'est l'aveu de son impuissance à rétablir, dans la France régénérée, le régime du pouvoir absolu. Cette immense révolution, constatée par l'acte additionnel, comme par la

[1] Il est vrai que M. Thiers, dans son enthousiasme pour son héros, résume en lui toute la littérature de son temps, comme tout son génie administratif et militaire. « Singulière destinée, s'écrie-t-il, de cet homme prodigieux, d'être le plus grand écrivain de son temps, tandis qu'il en était le plus grand capitaine, le plus grand législateur, le plus grand administrateur. La nation lui ayant, dans un jour de fatigue, abandonné le soin de *vouloir, d'ordonner, de* PENSER *pour tous*, lui avait en quelque sorte, par le même privilége, *concédé le don de parler, d'écrire mieux que tous.* » Livre XXVIII, Fontainebleau.

[2] *Considérations sur la Révolution*, 5e partie, ch. XIII.

Charte [1], fut-elle uniquement le résultat de l'expérience qu'on venait de faire ? Fut-elle une illumination soudaine qui éclaira tous les esprits à la lueur de nos désastres ? Est-il impossible d'en suivre la trace et les progrès depuis l'époque du Consulat ? N'y a-t-il pas eu, pendant toute la durée de l'Empire, une opposition persistante qui, au moment décisif, trouva des organes partout et s'imposa à tous les corps constitués, à tous les prétendants et aux monarques coalisés eux-mêmes ? Un historien qui aurait été moins absorbé dans l'impression présente et qui, suivant la vraie mission de l'histoire, aurait eu souci de découvrir l'origine des choses, se serait fait un devoir de mettre en lumière ce travail persévérant et aurait relevé avec soin, dans les mémoires du temps, tous les faits où il s'est manifesté. L'historien du Consulat et de l'Empire n'a rien vu de ce grand mouvement, ou du moins, il n'en a rien dit. Il a vécu comme son héros, au jour le jour, et, pour comprendre le libéralisme de 1814, il ne nous laisse d'autre ressource que de recourir à l'une de ces interventions miraculeuses de la Providence, qu'il invoque pieusement en plusieurs occasions [2] ; or ces interventions de la Providence, chacun peut le constater, ne sont, de la part de l'historien, que l'aveu de son impuissance à établir l'enchaînement des effets et des causes, c'est-à-dire la négation même de l'histoire.

Ces lacunes, déjà bien étonnantes, ne sont malheureusement pas les seules. C'est en vain qu'on demanderait à cette volumineuse histoire des détails un peu précis sur l'administration et le gouvernement de la France. Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il est absolument impossible d'y prendre une vue nette soit sur l'organisation administrative, soit sur l'organisation judiciaire, soit sur ces innombrables décrets qui, en toute manière, substituaient l'arbitraire à l'ordre légal [3]. Sauf l'administration financière, sur laquelle M. Thiers s'étend assez longuement, tout ce vaste ensemble qui forme assurément une portion considérable de la vie nationale, est à peine indiqué dans son livre. En revanche, reprenant les traditions de l'histoire monarchique, et marchant sur les traces de MM. de Norvins et Laurent de l'Ardèche, il ne nous laisse ignorer ni les nobles plaisirs de Napoléon à Fontaine-

[1] Suivant M. Nisard, le libéralisme de 1814 s'expliquerait par la nécessité de prendre des garanties contre le retour de l'ancien régime, qui semblait devoir être la consequence de la Restauration. Mais alors, comment expliquer le libéralisme des Cent-Jours ?

[2] Voici l'exemple peut-être le plus curieux de cette intervention de la Providence dans le livre de M. Thiers. Il s'agit du rôle de Fouché en 1815. « Sans foi, sans dignité, mais sans méchanceté, le duc d'Otrante avait été choisi par la Providence pour servir dans cette nouvelle révolution, etc., t. XX, p. 517.

[3] Cette lacune est surtout très-marquée dans les volumes consacrés à l'histoire de l'Empire.

bleau [1], ni aucune des altérations produites par le temps « sur l'un des plus beaux visages que Dieu ait donnés pour expression au génie [2]. »

III

Il faut donc en prendre notre parti, ce que nous donne M. Thiers, c'est l'histoire militaire du Consulat et de l'Empire. J'y ajouterai, si l'on veut, l'histoire diplomatique, mais avec cette réserve importante que M. Thiers semble n'avoir consulté que les sources françaises.

Du reste, pour cette partie de son livre comme pour l'histoire militaire, il a eu des facilités inappréciables. Toutes les archives de nos ministères lui ont été ouvertes avec une libéralité que je suis loin de blâmer, mais que l'on regrette de voir ériger en monopole en sa faveur. Le ministère des affaires étrangères, en particulier, a généralement des rigueurs excessives. Pour ne pas livrer les secrets de l'État, il a refusé de communiquer à l'auteur de la vie de Louvois les dépêches de Louis XIV [3], et au dernier éditeur des Révolutions de Pologne, les deux manuscrits de cet ouvrage qu'il possède [4]. De même les archives du ministère de la guerre, autrefois ouvertes aux chercheurs indépendants, se sont refermées brusquement après la publication du livre du colonel Charras sur la campagne de 1815. M. Thiers a pu puiser partout, à pleines mains. Il a pu connaître, de plus, nombre de mémoires, de correspondances que leurs dépositaires refusent encore au public. Il en résulte que son ouvrage aurait pu être, surtout pour la partie diplomatique, une source de renseignements d'autant plus précieux que, de longtemps peut-être, on ne pourra les chercher ailleurs.

Je regrette de devoir déclarer que M. Thiers n'a pas fait profiter le public, comme il l'aurait dû, de tous ces avantages. Et la faute en est, en grande partie, au vice de sa méthode. La moindre réflexion nous

[1] « Napoléon avait prescrit un costume de rigueur pour la chasse et l'avait imposé aux hommes comme aux femmes Il ne dédaignait pas de le porter lui-même. Et comme pour achever cette résurrection des anciennes mœurs, *il accorda à certaines dames de la cour, renommées par leur beauté, des regards qu affligèrent l'impératrice Joséphine.* » Liv. XXVIII, Fontainebleau.

[2] T. XX, p. 709.

[3] Rousset, *Histoire de Louvois*, introduction.

[4] Rulhière. *Révolutions de Pologne*. Édition Ostrowski, Pari , 1862. Introduction.

apprend que dans les livres historiques, les documents importants, décisifs, doivent être reproduits textuellement; leur autorité est à ce prix. Mais la nécessité de cette reproduction textuelle est surtout évidente quand il s'agit de documents inédits, impossibles à contrôler. Aussi la plupart des historiens modernes se sont crus obligés soit de transcrire dans le texte même, soit de donner dans les pièces justificatives les documents sur lesquels se fondent leurs principales assertions, soit, tout au moins, d'indiquer avec soin le livre imprimé ou le dépôt public où ils se trouvent. De la sorte, le lecteur peut toujours, s'il le veut, contrôler le dire de l'auteur.

M. Thiers n'a pas cru devoir en agir ainsi. Aucune note, pour ainsi dire, ne dépare l'élégant aspect de ses volumes, aucune phrase saillante d'un contemporain ne rompt la monotone uniformité de son style. Toutes les pièces sont simplement analysées; tout passe par l'esprit de M. Thiers et se revêt des formes de sa pensée. Les paroles mêmes de son héros sont presque toujours soumises à l'impitoyable laminoir de son analyse, et chacun peut voir combien elles s'y amincissent et s'y amoindrissent.

Les amis des fortes études historiques, tous ceux qui ne se résignent pas à recevoir leurs opinions toutes faites, regretteront amèrement qu'une méthode si vicieuse les ait privés d'une foule de documents dont M. Thiers n'a pas sans doute la prétention d'avoir épuisé tous les enseignements.

Mais a-t-on, au moins, la certitude que ses analyses reproduisent toujours exactement la pensée des pièces originales? Je ne crains pas d'affirmer que cette exactitude rigoureuse est impossible. Je ne mets pas en doute la bonne foi de M. Thiers, ni son désir sincère de découvrir la vérité et de la dire; j'admettrai même, si on le veut, que dans ces vingt volumes il n'a pas émis une seule opinion sans l'avoir mûrement pesée et sans avoir étudié tout ce qui pouvait l'éclairer. Mais enfin il est homme, et comme tout homme il a ses défauts d'esprit et ses passions. Comment ne lui serait-il pas arrivé quelquefois, en lisant un texte important, d'y retrouver ce qui n'existait que dans son esprit? En voici, d'ailleurs, une preuve décisive.

Les historiens des Cent-Jours ont vivement agité la question de savoir si Napoléon a dissimulé au pays la gravité des périls qui le menaçaient, ou si, au contraire, il lui a dit l'entière vérité. M. Thiers soutient, comme on pouvait s'y attendre, cette dernière opinion, et il invoque à l'appui la publication au *Moniteur*, le 13 avril, de la déclaration du 13 mars, par laquelle les souverains alliés annonçaient qu'ils

ne traiteraient jamais avec Napoléon. Continuant de lire son texte à travers son idée préconçue, il l'analyse en ces termes : « Napoléon commença par faire publier *comme officielle* la déclaration du 13 mars ; il la fit suivre d'une consultation du conseil d'État. Ce corps, *après avoir constaté l'authenticité* de la déclaration du 13 mars, soutenait que cette pièce, émanée réellement des souverains en congrès, outrageait à la fois, etc[1]. Or, si on lit dans le *Moniteur* le texte du rapport de M. Fouché et celui de la délibération du conseil d'État, on voit que ce corps, loin de constater l'authenticité de la déclaration du 13 mars, affirme au contraire « qu'elle est l'ouvrage des plénipotentiaires français, parce que ceux d'Autriche, de Prusse, de Russie, d'Angleterre, n'ont pu signer un acte que les souverains et les peuples auxquels ils appartiennent s'empresseraient de désavouer[2]. » Voilà, je crois, la condamnation la plus péremptoire de la méthode d'analyse, et la preuve la plus convaincante de l'avantage que trouveraient des lecteurs indépendants à pouvoir contrôler les résumés de M. Thiers.

Ces inexactitudes sont-elles nombreuses ? Je ne saurais l'affirmer[3]. La critique ne pourra conclure sur ce point avant d'avoir compulsé à à son tour les pièces que M. Thiers seul a pu voir jusqu'ici. Tout ce que je prétends prouver par cet exemple, c'est que la méthode est dangereuse, surtout pour un aussi vif esprit. Je me crois d'autant plus obligé d'insister sur ces observations, que l'exemple de M. Thiers a trouvé des imitateurs et menace de faire école. L'histoire moderne, telle que l'ont constituée les grands maîtres, marche appuyée de ses preuves. Nul, si grand qu'il soit, ne prétend être cru sur parole pour des faits où il n'a pas été lui-même acteur ou témoin oculaire. Le *magister dixit* est plus contraire encore au génie de l'histoire qu'à celui de la philosophie.

[1] T. XIX, p. 392.

[2] J'ai déjà eu l'occasion de signaler ce fait caractéristique dans la réforme littéraire, n° 6.

[3] Ce qui est très-certain, c'est qu'il arrive très-souvent à M. Thiers d'écarter des témoignages importants en affirmant simplement qu'ils n'existent pas. Ainsi, dans le récit de la condamnation de Moreau, il avance « qu'aucune pression ne fut exercée sur ses juges, » tandis que l'un des juges, Lecourbe, frère du général, a publié un procès-verbal d'où il résulte que la majorité s'était prononcée pour l'acquittement, et que la condamnation fut obtenue après coup par une pression extérieure, malgré l'énergique protestation de plusieurs juges qui invoquaient les lois sur l'instruction judiciaire. Voir Lecourbe, juge en la cour de justice criminelle de Paris. *Opinion sur la conspiration de Moreau, Pichegru et autres.* On citerait facilement plusieurs exemples analogues.

IV

Après avoir examiné le livre de M. Thiers par ses côtés extérieurs, il faut maintenant l'étudier en lui-même et se demander quelle vue d'ensemble il nous donne de cette période de quinze années.

Le système de M. Thiers est facile à résumer en quelques lignes; car s'il ne brille pas par la logique, il est, au moins, d'une clarté parfaite. M. Thiers n'amnistie pas seulement, il glorifie le 18 brumaire[1]; le Consulat lui apparaît comme un régime qui mérite, sans réserve, l'admiration et la reconnaissance de la France. Bonaparte, consul, est sous tous les rapports (sauf la législation politique dont nous étions alors incapables) le législateur de la France et son organisateur *définitif*[2]. « Par sa sagesse, sa prudence, ses bienfaits, *ses miracles*, il devient *les délices de son pays* et *l'admiration du monde*[3]. » Il n'est pas seulement un *administrateur consommé*, mais encore, à cette époque, un *excellent politique*, c'est-à-dire, comme l'auteur a soin de nous l'expliquer, « aussi fin, aussi rusé, aussi patient qu'aucun autre[4]. » Mais ensuite, son génie restant le même, cet excellent politique devient, aux yeux de M. Thiers, « le politique, nous dirions le plus fou, si Alexandre n'avait pas existé ; » il descend « au rang d'un pauvre insensé[5]; » et M. Thiers, à plusieurs reprises, affirme qu'on ne saurait condamner trop sévèrement sa conduite. Il va même jusqu'à dire nettement que « l'Europe, la France comprise, ayant expérimenté outre mesure combien Napoléon était dangereux pour elle, avait le droit de lui enlever les moyens de nuire, de lui ôter sa liberté, de *l'enchaîner*[6]. »

Dans un livre tout entier consacré à la gloire de Napoléon, de telles paroles ont droit de surprendre. Elles ne s'expliquent que par l'embarras où s'est trouvé M. Thiers pour concilier ses appréciations

[1] T. XX, p. 794. Voir aussi les dernières pages de l'*Histoire de la Révolution* et les premiers volumes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Cependant je dois avouer que s'il affirmait alors que le coup d'État fut *nécessaire*, il se contente maintenant d'un à peu près et dit seulement que sans lui « la France aurait *peut-être* péri. » Ce *peut-être* date le XX[e] volume; en 1840, M. Thiers ne l'aurait pas risqué. Sur la question en elle-même je renvoie aux *Mémoires de Gohier*, et aux *Considérations* de M[me] de Staël, où l'on peut voir qu'au 18 brumaire la France n'avait nullement besoin d'être sauvée.

[2] T. XX, p. 724.

[3] Ce sont les propres expressions de M. Thiers dans l'Introduction placée en tête du XII[e] volume.

[4] T. XX, p. 719, 721. — [5] *Ib.*, 721. — [6] T. XX, p. 563, 568.

actuelles avec ses admirations d'autrefois. Un historien philosophe aurait cherché dans le caractère de Napoléon l'explication de sa vie, et certes il n'aurait pas eu grande peine à trouver le lien logique qui unit les catastrophes de l'Empire au coup d'État de brumaire. Cette étude, qui aurait tenté Tacite, n'a pas séduit un seul instant M. Thiers. C'est une justice à lui rendre. Il a préféré déclarer nettement que le caractère de Napoléon est, pour lui, inexplicable, et que « nul n'aurait pu prévoir que le sage de 1800 serait l'insensé de 1812 ou 1813[1]. » C'est nous ramener aux procédés naïfs des historiens bibliques qui arrêtent, comme lui, leurs conquérants par des aveuglements subits, juste au moment opportun pour que le miracle soit bien incontestable.

Cette déclaration faite, M. Thiers se trouve à l'aise pour condamner dans ses conséquences une politique qu'il avait glorifiée dans son principe. Mais est-ce la condamner assez sévèrement, cette politique funeste, que de la taxer de folie? Si elle fut criminelle, que n'ose-t-on le dire, et pourquoi cacher une sorte d'excuse dans une expression à double entente? La folie de Napoléon, si elle était constatée, serait un malheur personnel, et non pas un châtiment; elle ne servirait en rien l'éternelle justice. Ce qui est juste, ce qui est instructif, c'est l'expiation, sévère mais méritée, infligée à une politique d'ambition égoïste. M. Thiers, très-certainement, croit être dur envers son héros en l'appelant un insensé, et la vérité est qu'il fait tort à son génie; mais plus sûrement encore il trahit la moralité de l'histoire. L'histoire, en effet, ne saurait accepter pour son justiciable un homme qui aurait perdu, avec son intelligence, le pouvoir de régler ses actions. Elle ne condamne et ne glorifie que les hommes qui, sciemment et en pleine possession d'eux-mêmes, ont fait un usage bon ou mauvais de leurs facultés.

M. Thiers ne laisse pas d'ailleurs Napoléon délirer seul. Après avoir imaginé sa prétendue folie comme une excuse ambiguë de sa politique, il trouve à sa folie elle-même une excuse dans la folie générale. Il ne craint pas d'écrire cette phrase étrange : « Il faut le reconnaître, ce n'était pas lui seul, *c'était la Révolution française qui délirait en lui, dans son vaste génie*[2]. »

Ici, il importe de protester énergiquement pour l'honneur du passé comme pour l'intérêt de l'avenir. On ne doit pas permettre de dire que la Révolution ait été un seul moment complice ni qu'elle soit

[1] T. XX, p. 795.
[2] T. XX, p. 721.

solidaire de la politique de conquête que Napoléon a poussée à outrance.

La Révolution, à une heure décisive, a eu un choix à faire entre une politique d'annexion et une politique de désintéressement absolu. C'était le moment où les traités de Bâle allaient, en brisant la coalition, préparer la paix définitive. Beaucoup d'excellents citoyens conseillaient à la République triomphante de rentrer dans ses anciennes frontières et de se contenter de la gloire qu'elle avait conquise en repoussant héroïquement une agression inique [1]. La Convention ne sut pas s'élever jusqu'à cette haute vertu. Elle crut devoir réclamer une compensation pour les sacrifices effroyables que cette guerre avait imposés à la France, et, suivant les anciens principes du droit des gens et les traditions diplomatiques de tous les temps, elle chercha cette compensation dans un agrandissement territorial. Elle voulut assurer à la France ce qu'on est convenu d'appeler ses frontières naturelles. C'était le prix de la guerre, et, je le répète, d'après les règles du droit des gens, le juste prix d'une juste guerre.

Pour se laisser entraîner à cette politique, la Convention avait d'ailleurs d'autres motifs encore, très-sérieux. Les populations qu'elle réunissait à la France n'étaient nullement hostiles à cette annexion. Elles avaient accueilli avec empressement, avec joie, les armées françaises; car ces armées les délivraient du gouvernement clérical, qui était dans la vallée du Rhin, comme il l'est encore dans celle du Tibre, le plus détesté des gouvernements. Les premières campagnes de la coalition et les souffrances mêmes de la guerre n'avaient pas amoindri la vivacité de ce sentiment [2].

D'un autre côté, l'Allemagne ne ressentait pas profondément, à cette époque, l'humiliation d'une telle perte. A voir la facilité avec laquelle la Prusse et ses alliés s'y résignaient, la Convention dut croire que la France pourrait conserver le prix de ses victoires, sans avoir à le disputer sans cesse au patriotisme irrité de ses voisins. La suite des événements a prouvé qu'elle ne s'était pas trompée, puisque ces pre-

[1] Voir J. Reynaud, *Vie et correspondance de Merlin de Thionville*, p. 145.

[2] C'est un fait attesté par l'homme qui devait donner, en 1813, au patriotisme allemand son expression la plus passionnée et la plus retentissante. « Les habitants dont le pays a été dévasté par les Français, écrivait Fichte, en 1794, ne leur sont pas moins très-favorables. Le peuple les aime ; ils nourrissent ceux qui n'ont plus rien. Les castes privilégiées seules sont exaspérées contre eux. A Mayence, à Francfort, on désire leur retour. Tout le monde, sans exception, déteste les troupes prussiennes et autrichiennes, les méprise, les bafoue, se moque de leurs défaites. » Lettre de Fichte, jeudi 20 mai 1794 (après avoir traversé le pays rhénan), dans *J. G. Fichte's Leben und literaricher Briefwechsel*, t. I, p. 208.

mières conquêtes de la Révolution n'ont été remises en question qu'après les derniers désastres de l'Empire[1].

La Convention était donc fondée à penser qu'elle restait juste, en se laissant aller à un dangereux esprit d'agrandissement territorial. Elle pouvait invoquer, pour excuser sa politique, les traditions diplomatiques, le droit des gens, le consentement des puissances intéressées, l'assentiment des populations réunies. Mais, à part cet entraînement, la Révolution n'usa jamais, pour étendre les frontières de la France, du droit de conquête. Quand des victoires éclatantes, méritées puisqu'elles étaient remportées dans une guerre juste, jetaient dans ses bras des pays jusqu'alors asservis, elle se gardait bien de les étouffer. Elle les constituait en nations et les dotait de la liberté et de l'indépendance. Elle croyait mieux faire pour sa propre sécurité comme pour l'honneur de ses principes, en entourant ses frontières d'une ceinture de libres républiques, que par une extension de territoire fondée sur l'oppression des nationalités[2].

Ces faits, connus de tout le monde, ne sont certainement pas ignorés de l'historien de la Révolution. Comment donc a-t-il pu les oublier et assimiler la politique extérieure de la Révolution à celle de l'Empire? Où a-t-il trouvé un fait, un mot qui légitime ce parallèle? Les plus ambitieux des révolutionnaires n'ont jamais voulu, n'ont jamais rêvé pour leur patrie d'autre agrandissement que celui qui lui donnerait la barrière du Rhin et des Alpes. Comment comparer cette politique avec celle qui voulait pour frontières à la France le Tibre et la Baltique ; qui, après chaque paix jurée, commettait de nouvelles annexions ; qui imposait des Français pour rois ou pour préfets à Naples, à l'Espagne, à l'Allemagne frémissante, et qui, partout, soulevait les peuples contre

[1] Qu'il me soit permis de faire remarquer combien toutes ces conditions sont changées maintenant. Un nouveau droit des gens est en voie de se constituer sur le principe du respect des nationalités. D'un autre côté, le sentiment national a pris un grand essor dans les pays rhénans, comme dans le reste de l'Allemagne. Une tentative d'annexion aurait donc aujourd'hui contre elle le droit des gens et la volonté des populations, c'est-à-dire la justice et la résistance opiniâtre de l'Allemagne entière, c'est-à-dire la politique. Elle entraînerait d'effroyables catastrophes pour l'Europe et pour la France elle-même, et ne pourrait profiter qu'à la Russie. Aussi l'on voit poindre de nouveau cette funeste politique chaque fois que la France recherche l'alliance russe et qu'elle paraît l'obtenir.

[2] Nous admettons volontiers, avec l'auteur, les circonstances atténuantes en faveur de la Convention, et les considérations qu'il invoque ne sont pas sans valeur. Cependant, nous aurions sur ce point plus d'une réserve à faire, et nous serions assez enclin à croire que dans la politique d'annexion, même accidentelle, de la Convention, se trouvait déposé un germe fâcheux, lequel, fécondé par l'esprit guerrier, ainsi que par la prétention d'affranchir les peuples, devait aisément éclore dans les guerres monstrueuses et les conquêtes du premier empire. *(Note de la Rédaction.)*

la tyrannie étrangère? Si cette politique de l'Empire est insensée et plus coupable encore qu'insensée, la Révolution n'en est pas responsable. Son vrai nom, c'est la contre-Révolution. Toutes les déclarations, tous les actes, tous les principes de la Révolution la condamnent et la désavouent, et aujourd'hui encore, parmi tous ceux qui conservent la tradition de la grande époque, il n'en est pas un seul qui ne la repousse énergiquement.

De même que M. Thiers, pour diminuer la responsabilité de Napoléon, cherche à rendre la Révolution solidaire des fautes politiques qu'il lui reproche lui-même, il cherche aussi à lui ôter et à imposer à ses lieutenants l'entière responsabilité de nos désastres. C'est dans le récit de la campagne de 1815 que ce parti-pris se montre surtout d'une manière choquante. M. Thiers, qui croit à l'infaillibilité du génie militaire de Napoléon, attribue la défaite aux fautes de ceux qui commandaient sous ses ordres. En cela, il blesse non-seulement la justice, mais la vérité. Dans un livre qui ne laisse place à aucune objection, le colonel Charras a établi que les lieutenants de Napoléon, dans ces journées néfastes, n'ont fait qu'exécuter les ordres qu'ils avaient reçus et que les fautes qui ont amené la catastrophe sont imputables au seul général en chef. Cette démonstration lumineuse, appuyée de preuves irréfutables, reste acquise à l'histoire et prévaudra sans aucun doute sur des récits empruntés aux mémoires de Sainte-Hélène.

Mais quand même la démonstration du colonel Charras ne serait pas décisive, l'équité, la moralité de l'histoire ne repousseraient pas moins la thèse de M. Thiers. Ce serait, en vérité, faire la part trop belle à un chef d'armée que de lui décerner la gloire tout entière du succès et d'imposer à d'autres le poids de la défaite. Après avoir dressé la statue d'un seul homme sur la colonne triomphale que tant de dévouements obscurs ont contribué à élever, après avoir fait rayonner autour de son seul nom l'éclat de tant de triomphes, l'historien n'a pas le droit, et il n'a pas le pouvoir d'écraser ses lieutenants sous la responsabilité d'un immense désastre.

D'ailleurs, en prétendant excuser son héros contre l'évidence des faits, je m'étonne que M. Thiers n'ait pas aperçu qu'il rendait sa condamnation et plus certaine et plus sévère. Napoléon, certes, ne fut pas gêné dans le choix de ses lieutenants. Il put prendre les plus dignes dans tous les rangs de l'armée. A ce moment suprême, la dignité de maréchal elle-même, qu'il avait eu le tort de créer, ne pouvait lui être une entrave. S'il s'est trompé dans le choix des hommes, à qui la faute?

Et comment ne voit-on pas que pour sauver le coup d'œil du général, on abaisse celui de l'homme d'État ?

Mais l'on objectera peut-être que Napoléon ne fut pas aussi maître de ses choix que je le dis ; qu'il prit, en effet, les plus capables, et que parmi les hommes naturellement désignés pour jouer un rôle dans cette grande tragédie, il n'en pouvait trouver de meilleurs. A vrai dire, je crois que telle est l'opinion de M. Thiers. A chaque page de ce douloureux récit, il signale l'incroyable insuffisance des hommes qui ont pris part à ces événements. A l'armée, le major-général Soult, à l'égard duquel M. Thiers exerce toujours une sévérité qui ressemble à une rancune, est, suivant lui, d'une incapacité complète. Dans une situation où chaque minute est décisive, il prend une heure pour rédiger un ordre essentiel, et cet ordre est rédigé dans des termes ambigus. Ney est héroïque, mais incapable. Le 15, le 16, il est retenu par d'inexplicables hésitations, et le 18, il est emporté « par une ardeur irréfléchie. » Vandamme, Reille, Drouet d'Erlon ne sont pas mieux traités. Quant à Grouchy, il est, comme dans les récits de Sainte-Hélène, la victime immolée à la gloire de Napoléon [1].

Dans l'ordre civil, même phénomène. Tous, Caulaincourt, Cambacérès, Régnault de Saint-Jean-d'Angély, Carnot, usés, fatigués, se montrent impuissants, incapables, dupes ou complices de Fouché. Un seul, Lucien, reparaît un instant, tel qu'on l'avait vu en Brumaire, et conseille un nouveau coup d'État. Mais son audace épouvante tous ces hommes, qui n'auraient pas reculé devant un second attentat contre la représentation nationale.

Je ne discute pas ces assertions ; je les crois vraies en grande partie, et j'en conclus que ces quinze années avaient lourdement pesé sur les hommes et sur le pays ; que le pouvoir absolu avait bien vite usé les générations formées par la liberté ; que l'école du despotisme, en même temps qu'elle déprime les caractères, obscurcit et éteint les intelligences. En quinze années, la France en était arrivée, de victoire en victoire, au point où elle se trouvait réduite à la fin du règne de Louis XIV. Les grands hommes avaient péri et n'étaient pas remplacés ; il ne restait que des âmes écrasées, un pays ruiné, épuisé, à peine disputé à l'ennemi par les débris d'armées héroïques. Sur cette grande

[1] Les juges les plus sévères lui avaient au moins reconnu un mérite, celui d'avoir ramené son corps d'armée au rendez-vous de Laon. Comme Napoléon n'avait pas prévu cette habile retraite, elle n'est plus pour M. Thiers « que le plus heureux des hasards, » et il écrit sans hésiter : « Ainsi, on peut dire que Grouchy le perdit (Napoléon) deux fois : la première fois en agissant mal, et en faisant craindre, la seconde, qu'il eût mal agi. » T. XX, p. 323.

ruine, chanter la gloire d'un seul homme et de celui-là même qui l'a attirée sur la patrie, c'est une fantaisie qu'on ne pardonnerait pas à un poëte ; mais il faut la condamner plus sévèrement encore dans un historien dont le premier devoir est de tenir son imagination sous la discipline de sa raison.

V

Trouverons-nous plus de netteté et de justesse dans les appréciations de M. Thiers sur la politique intérieure? Je constate, d'abord, qu'il est excessivement sobre de détails et de jugements sur le gouvernement de la France pendant l'Empire. Ce n'est donc pas dans les derniers volumes que l'on peut saisir sa pensée ; il y glisse avec une légèreté incomparable sur les actes les plus importants, comme s'il sentait, mais n'osait pas dire qu'ils prêtent peu à l'éloge. A peine de loin en loin, on croit entrevoir que les leçons de l'expérience n'ont pas été complétement perdues pour lui. Mais il s'est étendu complaisamment sur l'œuvre législative du Consulat, et c'est là, par conséquent, qu'il peut être utile de reviser ses jugements.

La législation du Consulat est, suivant lui, de tout point admirable ; il ne craint pas même de la déclarer *définitive*. Mais ce qu'il y admire le plus, c'est l'organisation du pays tant sous le rapport religieux que sous le rapport administratif. Voyons donc si ces deux établissements, dont il est impossible de méconnaître l'importance, méritent en effet l'approbation enthousiaste et sans réserve qu'il leur donne.

Le Concordat a un grand mérite à ses yeux : il y voit « un chef-d'œuvre de politique. » S'il veut dire par là que, pour amener une transaction entre les prétentions du pape et la juste résistance de l'esprit libéral et philosophique, Napoléon a dû déployer une rare souplesse, il a certainement raison. S'il entend qu'il fut habile de se débarrasser d'un seul coup de l'opposition républicaine du clergé constitutionnel, et de l'opposition royaliste du clergé réfractaire, et de se créer dans un corps sacerdotal dont tous les membres dataient uniquement de lui, un puissant moyen de propagande pour ses projets ambitieux, je ne contesterai pas cette habileté. Il est très-certain que le clergé concordataire fut l'artisan zélé et l'assidu courtisan de l'Empire pendant sa période ascendante ; mais, longtemps avant les grands désastres, il tourna contre Napoléon la force qu'il lui devait, et, comme le dit M. Miot

de Mélito[1], « au temps de ses revers, Napoléon n'eut pas de plus intraitables ennemis que ces prêtres auxquels il avait rendu une si dangereuse influence sur la société. »

Ainsi, même au point de vue personnel, cette merveille d'habileté ne donna pas à Napoléon les fruits qu'il en attendait; mais a-t-elle servi les vrais intérêts de la France? M. Thiers l'affirme, et la question est assez grave pour qu'il importe de l'étudier.

Considéré en lui-même, le Concordat de 1801, comme ceux qui l'ont précédé et suivi en France et partout, ne fut qu'une tentative nouvelle de coaliser le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel contre l'esprit de liberté. Et dans cette coalition, les deux contractants payèrent cher, l'un et l'autre, leur accord momentané. La religion y perdit son indépendance; par la nomination de ses dignitaires, comme par leur salaire, elle redevint la vassale et l'obligée de l'État. Quant à l'État, il perdit la haute impartialité qui, le plaçant en dehors de tous les cultes, le mettait par cela même au-dessus de tous. Pour s'assurer le concours, toujours contesté, souvent refusé, d'un clergé puissant, il se fit le serviteur et le défenseur intéressé de trois ou quatre formules religieuses, et le persécuteur de toutes les sectes anciennes ou nouvelles[2], de toutes les écoles qui, en dehors des églises constituées, cherchaient à donner un libre essor soit au sentiment religieux, soit à la pensée indépendante[3].

Parce que Napoléon organisa deux des cultes protestants, en même temps que le culte catholique, des esprits superficiels se persuadent qu'il a fait assez pour la liberté de conscience; c'est la plus grande des erreurs. En réalité, il n'a fait autre chose qu'ériger en religions d'État trois confessions chrétiennes auxquelles on ajouta, plus tard, la religion juive. Tous ceux qui refusaient d'adhérer à l'une de ces quatre formules religieuses étaient non-seulement privés de la protection de l'État, mais souvent persécutés et toujours obligés de contribuer aux dépenses d'un culte réprouvé par leur conscience. L'état de possession de chaque Église était constitué lui-même en fait définitif, et des exemples nombreux ont prouvé, alors et depuis, que les Églises protestantes, même dans les confessions reconnues, ne peuvent s'éten-

[1] *Mémoires*, t. II, p. 21.

[2] Aussitôt après le Concordat, le culte des théo-philanthropes fut interdit. Voir, arrêté du 12 vendémiaire an x (3 oct. 1801). Plusieurs exemples analogues n'ont pas manqué depuis.

[3] Cet assujettissement se fit sentir d'une manière désastreuse au moment où l'État, par la création de l'Université, s'attribua le monopole de l'enseignement. La science laïque fut obligée de s'astreindre à tout un système de réticences et de compromis pour ne pas heurter les données religieuses. Quiconque a eu entre les mains les livres d'histoire ou les livres de géologie qui servent de manuels dans les lycées comprendra ce que je veux dire.

dre librement. Chaque ouverture d'un nouveau temple est soumise à une autorisation, refusée souvent aux cultes protestants reconnus, toujours aux autres. Quant à la philosophie indépendante, des condamnations nombreuses, et qui se reproduisent encore tous les jours, ont montré que dans le système des religions reconnues, comme dans celui d'une seule religion d'État, la liberté de conscience n'existe pas réellement.

Ce qui doit surtout exciter les regrets de tous les hommes vraiment libéraux, c'est que le Concordat remplaça et ajourna de nouveau pour longtemps la seule bonne solution de la question religieuse.

L'œuvre de la Révolution en cette matière est généralement ignorée ou méconnue. De tout ce qui a été fait dans ce sens par la grande époque, il n'est guère resté dans la mémoire oublieuse de nos contemporains que deux choses : la constitution civile du clergé, et les folies éphémères du culte de la Raison.

Or, la constitution civile a le même vice radical que je reproche au Concordat. Elle a fait intervenir le pouvoir social dans un ordre de choses où son devoir est de s'abstenir. Le but était de constituer une Église nationale; le résultat, facile à prévoir[1], fut de soulever les consciences et de donner à la résistance des intérêts aristocratiques le prétexte et l'appui d'une révolte contre l'oppression religieuse. Quant au culte de la Raison, il ne fut ni un système ni une organisation : il fut l'explosion violente, mais très-transitoire, d'une haine longtemps comprimée.

A lire M. Thiers, il semblerait que dans ces deux faits, d'une importance d'ailleurs si inégale, se résume toute l'œuvre de la Révolution en matière religieuse. Mais la vérité est qu'ici comme ailleurs, après les oscillations inévitables d'un si grand mouvement, la Révolution s'était arrêtée dans la liberlé, c'est-à-dire dans la justice.

Au moment du Consulat, la France était régie par la Constitution de l'an III, et pour les questions religieuses, par la loi du 7 vendémiaire an IV. Or, cette Constitution proclamait et cette loi organisait le grand principe qui régit l'Amérique et qui, aboli en France par le Concordat, est resté l'ardente aspiration de tout esprit indépendant : l'Église libre dans l'État libre.

Voici comment le principe est formulé dans l'article 354 de la Constitution de l'an III : « Nul ne peut être empêché d'exercer, en se con-

[1] Il fut parfaitement prévu par Mirabeau, qui considérait la constitution civile et la résistance qu'elle devait provoquer comme le principal instrument de la contre-révolution qu'il méditait. — Voir la *Correspondance de Mirabeau avec Lamarck.*

formant aux lois, le culte qu'il a choisi. Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'aucun culte. La République n'en salarie aucun. »

Quant à l'organisation pratique de ce grand principe, elle se trouve tout entière dans la loi du 7 vendémiaire an IV. Sauf un très-petit nombre de dispositions qui portent l'empreinte du temps et qui ne tiennent pas au principe, cette loi pourra être reprise quand la France moderne, revenant à sa tradition, voudra rétablir sérieusement la liberté de conscience, en lui donnant pour base la séparation de l'Église et de l'État.

En 1800, la question ne se posait donc pas, comme M. Thiers voudrait le faire croire, entre la tyrannie exercée par l'État contre la religion et la délivrance de la religion; elle se posait entre les deux systèmes dont l'un appartient à l'avenir et l'autre au passé : le système de la liberté, c'est-à-dire de la séparation de l'Église et de l'État, et le système de la réglementation, des religions reconnues, c'est-à-dire des religions d'État.

A l'abri de cette législation, toutes les croyances religieuses, toutes les Églises se constituaient, se propageaient et se gouvernaient dans une entière liberté. Tandis que les théophilanthropes cherchaient une formule religieuse nouvelle, l'Église constitutionnelle, ou plutôt, pour lui conserver le nom qu'elle se donnait elle-même, l'Église gallicane, délivrée à la fois de la protection exclusive de l'État et de son assujettissement à la Constitution civile, réformait sa discipline dans deux conciles nationaux, épurait son personnel et gagnait, par le bon choix de ses pasteurs[1] et par son esprit libéral, une influence qui ne pouvait que grandir[2].

L'Église catholique se trouvait dans des conditions absolument semblables à celles de toutes les autres Églises. Elle n'avait donc pas besoin d'être restaurée, ou plutôt elle avait en elle-même le principe de sa restauration ou de sa chute définitive. Elle était ce qu'elle pouvait être, jouissant, comme tous les cultes, d'une entière liberté. Pour méconnaître ce fait incontestable, il a fallu brouiller tous les temps. M. Thiers parle toujours du trouble des consciences, de serments

[1] C'est ce que reconnaissent plusieurs de ses adversaires déclarés (Lally-Tolendal, l'abbé Émery) dont les témoignages ont été recueillis par MM. Bordas-Demoulin et Huet. Voir *Essais sur la réforme catholique*, p. 327 et suiv. — Je ne saurais trop recommander la lecture de ce livre à ceux qui voudront savoir la vérité sur cette partie de notre histoire.

[2] Au moment du Concordat, elle n'avait pas moins de 7,500,000 adhérents, c'est-à-dire 7,500,000 personnes qui, sans aucune espèce de contrainte de la part de l'État, contribuaient aux frais du culte. Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, t. II.

imposés, prêtés par les uns, repoussés par les autres comme sacriléges. Or, la loi de vendémiaire n'exigeait aucun serment des ministres des cultes; elle leur imposait seulement une *simple déclaration de soumission et d'obéissance aux lois de la République*[1]. Et s'il est vrai de dire que la nécessité de cette déclaration, exceptionnellement imposée à une seule classe de citoyens, était en contradiction avec le principe de la pleine liberté des cultes, tout esprit impartial reconnaîtra, cependant, qu'elle n'impliquait aucune gêne pour les consciences catholiques.

Je dois ajouter que la loi révolutionnaire du 19 fructidor an V avait rétabli pour tous les ecclésiastiques l'obligation de prêter le *serment* de « haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la République et à la Constitution de l'an III. » Mais l'arrêté des consuls du 7 nivôse an VIII, revenant à l'esprit de la loi de vendémiaire, avait aboli ce serment et l'avait remplacé par la formule inoffensive : *Je promets fidélité à la République.* Enfin, pour donner la moralité de cette curieuse histoire du serment qui figure encore dans le livre de M. Thiers avec des proportions bien exagérées, c'est le Concordat qui a rétabli pour tous les ecclésiastiques en fonction le serment politique, et dans des termes tout autrement gênants pour des consciences délicates que ne pouvait l'être aucune des formules antérieures[2].

Si donc l'Église catholique avait besoin d'une restauration, c'est qu'elle avait laissé tomber de ses mains le gouvernement des âmes. Et si elle consentit à être restaurée par l'État, c'est qu'elle désespérait de se relever d'elle-même. Rien dans les institutions ne l'empêchait de reconquérir son antique influence; l'obstacle, s'il existait, était dans son principe et dans l'invincible répugnance de l'esprit de liberté.

Voilà, qu'on ne l'oublie pas, l'état vrai de la question religieuse au moment du Concordat. C'est ce régime de liberté que le Concordat a

[1] Je dois répéter que les lois de la République ne sanctionnaient pas, ne protégeaient pas, et surtout n'imposaient pas aux prêtres catholiques la constitution civile qui, au temps de la Constituante, avait servi de prétexte ou de motif à leur refus de serment. Il est vrai qu'elles consacraient la vente des biens du clergé, et c'est là ce qu'une partie du clergé catholique s'obstinait à transformer en question de conscience.

[2] « Je jure et promets à Dieu, sur les saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune relation soit au-dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique; *et si dans mon diocèse ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement.* » Concordat, art. 6 et 7. — Voilà ce que s'empressèrent de jurer une foule d prêtres et d'évêques qui se faisaient gloire d'avoir refusé à la République la simple déclaration de soumission et d'obéissance à ses lois.

fait cesser. L'avenir décidera si c'est pour le bien de l'État et de la religion elle-même. Ce qui est sûr, c'est que, pour réussir dans cette œuvre, Napoléon eut à lutter contre tout ce qui restait de sentiments révolutionnaires. Les assemblées, les tribunaux, l'armée, l'Institut repoussaient le Concordat; Napoléon passa outre. Que M. Thiers lui en fasse un mérite, je le comprends, dans une certaine mesure, de la part d'un homme qui, dans un intérêt de parti, a livré l'enseignement à l'Église, sous prétexte de réconcilier « les deux sœurs immortelles, la religion et la philosophie », mais qu'il reconnaisse au moins et que l'on sache bien que cette œuvre fut éminemment contre-révolutionnaire.

Si une grande conviction religieuse l'avait déterminée, on pourrait, en blâmant l'œuvre, excuser son auteur; mais il est bien connu et M. Thiers n'a pas dissimulé que Napoléon ne s'est décidé que par des considérations purement politiques. Tous les contemporains sont d'accord sur ce fait. Cette désertion éclatante de la pensée révolutionnaire n'eut d'autre mobile qu'une ambition égoïste et, comme le dit M. Miot, le désir d'avoir dans les prêtres catholiques « des professeurs d'obéissance passive[1]. » Et, par un juste châtiment, ce but personnel, mesquin, ne fut lui-même pas atteint.

Condamné par les principes les plus certains de la Révolution et du droit moderne, le Concordat ne donna pas même à son habile négociateur les avantages momentanés qu'il en attendait. L'État laïque ne retira de cette institution que dédain et ingratitude, et l'établissement de la vraie liberté religieuse en France se trouva retardé d'un siècle peut-être.

VI

Comme pour le Concordat, M. Thiers professe une admiration enthousiaste pour l'organisation administrative du Consulat. Mais ici encore ce qu'il condamne dans les institutions abattues en l'an VIII, c'est la Révolution, et ce qu'il loue dans l'œuvre du Consulat, c'est la contre-Révolution.

La Révolution avait tenté de construire à la liberté une forteresse

[1] Voir Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, t. II. Mme de Staël, *Considérations sur la Révolution*, 4e partie, ch. VI. Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 21. — Voir aussi l'*Exposé des motifs de Portalis*.

inexpugnable, en lui donnant pour rempart l'élection des administrateurs et des juges par leurs administrés et leurs justiciables ; ce principe était tellement l'essence même de la Révolution qu'il fut proclamé et organisé par toutes ses assemblées, consacré dans toutes ses constitutions, revendiqué par tous ses publicistes et tous ses partis. Nulle hésitation, nulle divergence sur ce point entre la Constituante, la Législative et la Convention; nulle discussion entre les Feuillants et les Jacobins, entre les Girondins et les Montagnards. Tout ce qui n'était pas hostile à la Révolution tout entière, tout ce qui entrait dans le mouvement à un degré quelconque, inscrivait hautement ce principe sur son drapeau. Au conseil des Anciens, un homme, qui n'a jamais été soupçonné d'exaltation révolutionnaire, Portalis, disait nettement : « Le droit d'élire immédiatement ses administrateurs et ses juges, voilà le plus précieux avantage de la souveraineté du peuple. Nous ne pouvons pas l'ôter au peuple sans renverser à l'instant le gouvernement républicain[1]. »

Je cite à dessein cette opinion d'un homme éminemment conservateur ; car la tradition révolutionnaire est, sur ce point, tellement oubliée, qu'on risque de paraître exprimer un paradoxe en énonçant un principe qui, pour nos pères, était un axiome, et qui a pour lui la pratique de tous les pays libres[2].

Je ne méconnais pas d'ailleurs les inconvénients que peut avoir ce système, surtout dans les premiers temps de son établissement. Je sais qu'il y aura toujours des réserves et des exceptions à faire pour un certain nombre de fonctions administratives, et je suis très-loin de soutenir que les lois de la Révolution, en cette matière, ne puissent pas être perfectionnées. Mais ce que je ne saurais admettre, c'est que ce système compromette, comme le prétend M. Thiers, les intérêts collec-

[1] Et Portalis continue : « Que sera-ce si on accorde au Directoire le droit de nommer les juges ? Ainsi la justice naîtrait d'une autorité constituée ; elle n'existerait pas par elle-même. Il faut que l'ordre judiciaire soit intact ; *il faut qu'il garde son indépendance dans l'État, comme la conscience la conserve dans le cœur de l'homme.* S'il en était *autrement, les tribunaux ne seraient plus que les instruments des passions et des volontés de ceux qui les auraient créés.* » Portalis, conseil des Anciens, séance du 24 brumaire an IV (15 nov. 1795).

[2] Nous pensons également qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de la liberté, de relever la magistrature de sa trop intime solidarité avec le pouvoir exécutif. Cette indépendance mutuelle est dans l'intérêt bien compris des deux pouvoirs. Les éléments constitutifs du gouvernement national, le corps législatif, le corps administratif, le corps judiciaire et la puissance exécutive, doivent se distinguer en fait comme en théorie. C'est la division du travail appliquée au gouvernement. Mais nous ne sommes pas convaincu que l'élection pure et simple des juges par les justiciables serait pour les uns et pour les autres une suffisante garantie d'indépendance. *(Note de la Rédaction.)*

tifs du pays. La nationalité française, dont on vante avec raison la puissante cohésion, serait en réalité la moins solide des nationalités modernes si elle ne pouvait être maintenue que par le cercle de fer d'une implacable centralisation.

Le Consulat, qui n'avait nul souci de la liberté, ou plutôt qui ne se préoccupait de la liberté que pour l'étouffer, s'y prit de bonne sorte pour préparer à la monarchie future des instruments dociles. Comme Auguste, il conserva soigneusement les magistratures républicaines et les circonscriptions territoriales qui, en rompant d'anciennes traditions, avaient enraciné la Révolution dans le sol lui-même. Il ne fit en quelque sorte qu'un changement ; mais ce changement suffit pour transformer en machine de despotisme une organisation administrative savamment combinée en vue de la liberté. Ce changement, c'est la substitution de la nomination à l'élection. Napoléon retira aux administrés et aux justiciables l'élection des administrateurs et des juges et se l'attribua à lui-même. C'est en cela surtout, c'est dans ce franc retour aux procédés de l'ancien régime que consista le génie organisateur qu'on veut nous faire admirer. Si l'on y ajoute la substitution d'un magistrat unique à la place d'un directoire dans chaque département [1], et le principe que les fonctionnaires de tout ordre ne peuvent être poursuivis pour faits de charge qu'avec l'autorisation du Conseil d'État, c'est-à-dire de l'administration elle-même, on aura, en quelques mots, toutes les innovations du Consulat en matière administrative.

M. Thiers qui, selon son habitude, ne mentionne pas même par une allusion lointaine ce que la Révolution avait voulu et ce qu'elle avait fait, expose la législation consulaire comme une création, tirée toute vivante du chaos. Pour que ces institutions fussent excellentes, il suffisait, suivant lui, d'y introduire la liberté ; mais il oublie de nous dire que la liberté y était et que c'est pour l'en chasser que le Consulat et l'Empire ont fait leurs lois administratives et judiciaires.

Ici encore, comme au sujet du Concordat, M. Thiers confond les époques les plus dissemblables. Pour nous persuader qu'en 1800, la France ne pouvait supporter même l'élection des conseils départementaux et communaux, et qu'il fallait abandonner la désignation de leurs membres au gouvernement, il évoque le spectre rouge, il parle

[1] On a fait remarquer avec raison qu'en ce point encore, ce n'est pas par l'invention que brilla le Consulat. Le préfet ressemble, à s'y méprendre, à l'intendant, et cette prétendue création n'est qu'une restauration. La nouveauté, ce fut précisément le retour à des institutions universellement détestées et abolies à la satisfaction de la France entière.

des massacres de septembre et de la Terreur, comme si l'on sortait à peine de l'année 1793 [1].

L'histoire dit et dira de plus en plus, malgré les assertions contraires de M. Thiers, que la France en l'an VIII était sauvée à l'extérieur, et constituée à l'intérieur sur des bases non point parfaites assurément, mais susceptibles d'un développement indéfini dans le sens de la liberté. Elle dira que le Consulat a arrêté ce développement normal, et que violemment, il a restauré le pouvoir absolu. Elle dira qu'en mettant entre les mains du pouvoir central, avec une armée permanente, l'administration tout entière, même l'administration communale, il a reculé jusqu'à l'ancien régime [2], et rendu plus difficile l'établissement de la liberté en France. Elle se refusera à admirer cette organisation administrative, dont M. Thiers fait un si bizarre éloge quand il dit qu'elle donne « l'idée d'un bâtiment mû par la puissance de la mécanique moderne, laquelle (*sic*) au milieu de la tempête, marcherait encore régulièrement avec un équipage inactif et troublé [3]. »

Quant aux résultats sociaux de la Révolution que, suivant M. Thiers et beaucoup d'autres, Napoléon aurait assurés et qui seraient une sorte de compensation à l'ajournement de la liberté, j'avoue que je n'ai jamais pu comprendre ce qu'on voulait dire par là. Si l'on entend que la société française est restée constituée sur la vaste base démocratique que lui avait donnée la Révolution, je suis très-loin d'y contredire; mais est-ce à Napoléon qu'elle en est redevable? Pour le soutenir, il faudrait oublier ses efforts opiniâtres, persévérants pour refaire une noblesse. Sans doute il recrutait cette noblesse parmi les hommes nouveaux, et c'était, suivant M. Thiers, continuer la Révolution [4]; mais dans la pensée de Napoléon, ces hommes nouveaux devaient faire souche et devenir des ancêtres [5]. Appuyée sur des dotations, des majorats, la

[1] T. XX, p. 728, 794.

[2] Suivant M. Thiers, le vice principal de l'ancien régime, dans ses institutions administratives, n'était pas d'exagérer le pouvoir central, mais, au contraire, de laisser trop d'indépendance aux pouvoirs locaux (t. XX, 727). Pour réfuter cette opinion originale, il suffit de renvoyer au livre de M. de Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution.*

[3] T. XX, p. 730.

[4] « Il venait continuer la Révolution... en créant une aristocratie avec des plébéiens. » *Histoire de la Révolution*, à la fin.

[5] Voir les deux décrets du 1er mars 1808, le premier sur les titres, le deuxième sur les majorats. « L'objet de cette institution a été non-seulement *d'entourer notre trône de la splendeur qui convient à sa dignité,* mais encore.... La nécessité de conserver dans les familles les biens affectés au maintien des titres impose *l'obligation de les excepter du droit commun,* » etc. etc. On ne saurait trop recommander la lecture de ce texte instructif.

noblesse de l'Empire, alliée d'ailleurs à l'ancienne noblesse, n'aurait pas tardé à reconstituer une classe privilégiée. Qu'est-ce qui l'en a empêchée? Est-ce la volonté de Napoléon, ou n'est-ce pas au contraire l'invincible esprit de la Révolution que Napoléon a pu méconnaître, contrarier et étouffer momentanément, mais qui s'est retrouvé vivant et triomphant sur ses ruines ?

Je ne veux pas rappeler ici le rétablissement de l'esclavage dans les colonies, la presse confisquée, les tribunaux militaires, les prisons d'État et les lettres de cachet, quoique la liberté personnelle, la liberté de la presse et la sûreté individuelle soient peut-être aussi des intérêts sociaux de quelque valeur. Quant à la législation civile proprement dite, les grands principes que l'on cite toujours, le partage égal des successions, par exemple, n'ont pas été introduits dans nos lois par le Consulat. Ils existaient avant lui dans les lois révolutionnaires, et quand il y a changé quelque chose, c'est pour les affaiblir et les amoindrir. Ce qui reste de la législation civile du Consulat et de l'Empire, c'est ce qu'elle avait emprunté aux lois de la Révolution ; le reste a péri, comme la domination éphémère de Napoléon sur l'Europe.

M. Thiers se dit, se croit « ami de la liberté ; » il proteste même, à la fin de son livre, contre l'abandon que la nation a fait de sa liberté entre les mains d'un homme, et, par cette protestation un peu tardive qui contredit tout l'esprit de son ouvrage, il croit avoir assez fait pour la morale de l'histoire. Des amis complaisants et des adversaires courtois lui ont tenu grand compte de cette protestation, les uns pour lui en faire honneur, les autres, comme M. Nisard, pour l'en blâmer discrètement. Mais les uns et les autres ont trop oublié que cet amour pour la liberté n'empêche pas M. Thiers d'épuiser toutes les ressources de son talent pour excuser, disons mieux, pour glorifier l'oppresseur de la liberté. S'il blâme quelquefois certains actes politiques que leur insuccès avait condamnés avant lui, il amnistie, il admire ceux qui ont courbé la patrie sous le pouvoir absolu. C'est là un exemple funeste, qu'il faut signaler et repousser hautement. Comment l'opinion publique parviendrait-elle à se fixer dans la vérité, quand ses guides naturels, les historiens, les hommes de lettres, les hommes d'État, se montrent eux-mêmes si hésitants? Comment ne se laisserait-elle pas aveugler par l'éblouissement d'une gloire légendaire, quand ils se font les propagateurs empressés de la légende ? « Oubliant, dit dans son style énergique M. le colonel Charras, que l'homme n'avait eu qu'un but : sa propre élévation ; que le règne avait, par deux fois, abouti à la ruine de la France ; négligeant les fautes, les folies, les crimes, ils ont créé une légende

à la place de la vérité, montré le martyre là où fut l'expiation. Et, grâce à ces imaginations plus ou moins sincères, il est advenu, un jour, que celui qui avait dévasté l'Europe, foulé les peuples, épuisé la France, excité des haines internationales implacables, éteint le flambeau de la Révolution, ramené notre patrie aux institutions, aux abus de l'ancien régime ; que celui-là, disons-nous, a passé pour l'ange libérateur des nationalités, pour le messie du progrès, de la civilisation [1]. » Sous la plume d'un critique du *Moniteur*, ces panégyriques ont peu de danger; elles en ont beaucoup, venant d'un homme qui a toujours revendiqué, comme un titre d'honneur, le nom de fils de la Révolution.

Suivant M. Thiers, la première qualité de l'historien, c'est l'intelligence. Mais sa première vertu, c'est l'amour passionné de la justice. Consoler une noble cause de revers immérités, opposer à l'insolence du triomphe l'immortelle protestation de la conscience indignée, condamner le crime malgré ses succès, glorifier le droit malgré ses défaites, et lui susciter d'ardents défenseurs par des paroles vengeresses, tel fut l'idéal que Tacite s'était fait de l'histoire. C'est le plus haut idéal qu'elle puisse se proposer et le plus utile, surtout dans des temps d'abaissement moral. Ces grandes visées manquent entièrement à M. Thiers, et c'est pour cela que les âmes éprises de liberté et de justice ne cesseront de protester contre le succès de son livre. Je sais que ces protestations ne prévaudront pas actuellement. Bien des voix éloquentes ont essayé de lutter contre l'engouement public ; où elles ont échoué, qui donc oserait espérer un meilleur succès ? Mais c'est une satisfaction pour la conscience de livrer un juste combat, même sans espoir, et, dans le temps où nous vivons, cette mâle satisfaction est la seule qu'on puisse raisonnablement ambitionner.

D'ailleurs, la protestation, quel qu'en soit le résultat immédiat, demeure comme un appel à l'avenir. Le jour de la vérité et de la justice se fera sans doute moins longtemps attendre que pour Louis XIV. Là aussi, la France s'est laissée fasciner par une gloire légendaire, chantée par les poëtes, divinisée par les arts, et tellement éclatante que Voltaire lui-même en fut ébloui. Quelques proscrits, dans leur refuge de Hollande, quelques patriotes oubliés dans leur retraite volontaire ou forcée, résistaient seuls à l'entraînement général. Ils ne se lassaient pas de réclamer au nom du droit, de la vérité, de la justice, et avant la fin du siècle, leurs réclamations, dédaignées par leurs contemporains, avaient vaincu la légende. Des témoins inattendus, sortant en quelque

[1] *Histoire de la campagne de* 1815, par le lieutenant-colonel Charras, p. 486.

sorte de la tombe, apprirent aux plus incrédules ce qu'il y avait de misère dans cet éclat, ce qu'il y avait de violences, de corruption, de petitesses dans cette grandeur. Les actes les plus applaudis par les contemporains, la révocation de l'édit de Nantes, les guerres sans trêve et sans droit, furent le plus énergiquement repoussés et flétris. La légende tomba en morceaux, et l'histoire impartiale ôta l'un après l'autre, au Roi-Soleil les rayons d'emprunt dont on l'avait paré. Il en est resté un homme qui avait gâté, par l'infatuation de son orgueil, les heureux dons qu'il avait reçus de la nature, et un roi qui, au prix de quelques victoires retentissantes, dont les fruits au moins n'ont pas été perdus, avait amené le pays au bord de l'abîme, corrompu pour un siècle le gouvernement et la nation et, par l'influence énervante du pouvoir absolu, tellement courbé les âmes, qu'elles tombèrent de chute en chute dans les orgies de la Régence, dans les hontes de Louis XV et ne purent être redressées que par une révolution radicale.

V. Chauffour-Kestner.

FRAY LUIS DE LEON

OU

LA POÉSIE DANS LE CLOITRE

Obras del maestro fray Luis de Leon, dans la Biblioteca de Autores españoles de Rivadeneyra. Madrid, gr. in-8 de cxviii-492 pages.

Dans la grande galerie du Louvre, un tableau attribué à Murillo, représente un solitaire assis devant une table et méditant sur un livre fermé. La contemplation est profonde ; les traits amaigris d'un visage pâle, la sérénité du front, la douceur ineffable du regard, la nudité de la cellule et le calme qui règne en cet étroit espace, forment un ensemble harmonieux. Cette peinture est la vivante image de la vie religieuse. Le peintre a bien interprété les paroles du prophète : « Il ira s'asseoir dans le silence de la solitude, et s'élèvera au-dessus de lui-même. »

Ce contemplateur muet n'est point un ascète livré aux excessives rigueurs de la pénitence. La chair paraît assez mortifiée par la méditation habituelle qui emporte l'esprit dans les régions invisibles. La paix habite dans cette âme, et les souvenirs peuvent s'y mêler sans crainte aux espérances. Les passions mondaines se taisent devant cet amour immense, infini, qui se révèle par une joie douce et mélancolique, telle que la ressentent les cœurs qui aiment uniquement pour le bonheur d'aimer. L'humanité paraît transfigurée, mais vivante encore sous les apparences de la béatitude : la lèvre est énergique, la tête fine et

intelligente; ces membres si frêles cachent une ardeur indomptable. Les puissances actives sont contenues, et au dedans couve la flamme. Ce solitaire est un mystique, le type le plus vrai du mysticisme espagnol, imparfaitement connu et mal apprécié des plus curieux investigateurs dans le domaine de la foi et de la conscience.

I

L'uniformité catholique entre les mains du pouvoir temporel a été un terrible engin de domination, et, si l'on veut souffrir cette image, un niveau qui, passant sur toutes les têtes et les courbant de force, devait finir par établir l'égalité dans l'obéissance absolue. En Espagne, ce système d'asservissement par la religion, triompha de manière à donner le plus éclatant démenti aux promesses de l'Évangile. La résistance fut vaine; le sang et le feu étouffèrent les protestations. L'Inquisition, chargée de la police religieuse, s'érigea en tribunal suprême, et procéda, sans justice il est vrai, mais avec une inflexible rigueur. On connaît son histoire.

Ce qu'on sait beaucoup moins, c'est qu'à côté du Saint-Office et sous sa surveillance d'abord, dans la suite, sous sa haute protection, agissait une autre institution, par des moyens différents, mais en vue d'obtenir les mêmes résultats, c'est-à-dire l'abnégation intellectuelle et la léthargie morale. Anéantir l'esprit et le cœur, rendre l'homme machine, tel était le dessein suprême de la théocratie politique. Pour le remplir avec certitude, les inquisiteurs ne suffisaient point; les jésuites étaient indispensables, et ils surgirent en temps opportun. Leur société, née en Espagne, avait une mission multiple et des attributions infinies. Le fondateur, qui avait tout prévu, si bien que ses successeurs n'eurent qu'à suivre la voie tracée, le fondateur devina, par une intuition de génie, que la domination souveraine, au nom de la Divinité, n'était réalisable qu'à une condition, et, sûr d'avoir deviné juste, il avisa aux moyens de détruire infailliblement la vie spirituelle.

Tarir le sentiment religieux dans sa source, il n'y fallait pas songer, car le pouvoir de l'homme a des limites; mais tromper ce sentiment, l'abuser, le détourner de son courant naturel, c'était une tentative satanique et qui pouvait réussir. La discipline et le formalisme, intimement associés, devaient concourir à faire de la créature humaine, un être sans volonté, sans spontanéité, sans liberté, un cadavre.

Ce qu'il y avait d'infernal dans cette odieuse conception, le Saint-Office lui-même ne s'en douta jamais. Iñigo de Loyola, ce chevalier repentant et illuminé, dont la sainteté et la folie sont également inadmissibles, était de la race maudite de ces profonds politiques qui connaissent l'humanité et la méprisent. Il voulait la soumission à tout prix, une soumission entière, complète, possible seulement par l'anéantissement de ce qui est le plus vivace dans la nature humaine. Cette voix que chacun entend en lui-même, il voulut l'étouffer, et non-seulement il fallait rester sourd aux cris de cette voix intime, mais encore comprimer tout élan et toute inspiration, de manière à vivre d'une vie factice et, pour ainsi dire, d'emprunt. Faire un procédé de la dévotion, régler les mouvements de l'âme, provoquer à volonté les larmes et les soupirs, réduire en un mot toute la prière en artifice, tel est l'objet unique des *Exercices spirituels,* œuvre prodigieuse qui confond l'intelligence, et dont les apparences religieuses couvrent des abîmes d'impiété.

Il faut rendre justice à la société espagnole du seizième siècle; dès les commencements de la *Compagnie,* elle repoussa avec dégoût l'institution et ses doctrines. Charles-Quint lui-même, dans sa retraite monastique, témoigna hautement la répulsion que lui inspirait la doctrine loyolite; mais les circonstances étaient propices aux novateurs, et les membres de la compagnie de Jésus, avec cette persévérante habileté qui les distingue, se rendirent utiles, en servant d'espions aux inquisiteurs contre les partisans de la Réformation, dont le nombre croissait tous les jours en Espagne. On devait quelque reconnaissance à des services essentiels, en ces temps critiques, où le despotisme royal, représenté par Philippe II, ne redoutait rien tant que l'hérésie. Protégés et décidés à devenir les maîtres, les jésuites s'emparèrent doucement de l'instruction et de la direction des âmes. Quand on s'aperçut de leur puissance, ils dominaient partout. Séducteurs irrésistibles, ils agissaient comme ces poisons subtils qui endorment et tuent du même coup.

Petit fut le nombre de ceux qui osèrent leur résister en face; car ces corrupteurs de la religion se disaient ses défenseurs les plus ardents, et on les crut sur parole, lorsque tout devait les rendre suspects, surtout en Espagne, où un des leurs, le P. Mariana, le célèbre historien, publiait, à quelques années d'intervalle, deux livres qui eurent un retentissement immense, le premier sur le régicide, dont il faisait l'apologie ; le second, sur la Société de Jésus, dont il révélait les vices et les abus, les desseins secrets et l'insatiable ambition.

Les aveux de Mariana et les dénonciations hardies d'Arias Montano

tombèrent dans le vide : l'opinion générale avait subi l'influence corruptrice; la politique sinueuse et la sainte hypocrisie des jésuites gagnaient sans cesse des suffrages à l'ordre nouveau, et l'on s'accoutumait rapidement à ces religieux débonnaires qui prêchaient une foi mondaine, et aplanissaient la voie du salut. Habiles, insinuants, sans scrupules, ils abaissaient le ciel, pour ainsi dire, et le mettaient à la portée de tous. Quand ils eurent gagné les femmes, ils furent maîtres de la place : ils régentaient les esprits par leur scolastique entortillée, et les consciences par cette morale équivoque, trop connue sous le nom de casuistique.

Le Saint-Office, avec sa procédure monstrueuse et ses moyens violents, n'était qu'une machine formidable : la *Société de Jésus* procéda patiemment, sourdement, en toute douceur et humilité, cousant à la peau du loup celle du renard. Ses membres, actifs et vigilants, étaient, partout, prêts à intervenir dans toutes les questions d'enseignement et de discipline, surveillant les maisons religieuses et les universités, jouant adroitement le rôle de conciliateurs, après avoir soulevé la discorde. Par ce moyen, ils se rendaient nécessaires et fondaient sûrement leur domination sur les ruines des congrégations rivales. Leur esprit soufflait en tous lieux, et la corruption qu'il répandait, minait le crédit des ordres mendiants, les seuls qui fussent vraiment populaires. Dès les premières sessions du concile de Trente, leur autorité était solidement assise; les évêques et les docteurs espagnols, qui étaient en majorité, commençaient à subir leur ascendant, et les moines de toutes couleurs les redoutaient comme des ennemis dangereux.

Ce n'était pas sans raison; car dans les nombreux procès intentés par l'Inquisition aux membres les plus notables des congrégations religieuses, il est rare que la Compagnie de Jésus ne figure pas parmi les témoins accusateurs, soit directement, soit par ses créatures. Les dominicains avaient naturellement contre eux les inquisiteurs, qui sévissaient de préférence et avec une prédilection visible contre cet ordre considérable, dépouillé par la politique de la juridiction inquisitoriale, au profit du clergé séculier. Les franciscains menaient le menu peuple, avec le bon plaisir et sous la surveillance des jésuites, dont la haine jalouse s'exerçait particulièrement sur les trois ordres les plus puissants par le prestige du savoir et par la possession des biens temporels : bénédictins, hiéronymites, augustins.

Ces congrégations savantes furent cruellement décimées lors de la grande persécution religieuse dont la Réformation fut le prétexte, et qui eut pour effet d'amoindrir l'énergie des âmes livrées à la vie spirituelle.

L'intimidation avait pénétré dans tous les monastères, et le solitaire tremblait au fond de sa cellule, sous l'œil invisible qui surveillait les actes et les paroles, les sentiments intimes et les plus secrètes intentions. Ni le renoncement ni la solitude ne les préservaient sûrement; les plus parfaits risquaient d'expier cruellement leur réputation de sainteté; car tout ce qui paraissait extraordinaire, même dans le bien, était déplaisant aux tyrans des consciences, et l'apparence de la nouveauté équivalait à l'hérésie.

Si les phénomènes moraux pouvaient se transmettre comme les événements et les actions mises en évidence, nous saurions maintenant la vérité et connaîtrions à fond les causes réelles qui précipitèrent en Espagne la décadence des ordres religieux. Elle était telle dès le milieu du XVI[e] siècle, que Philippe II lui-même s'en effraya au point de tenter des remèdes héroïques, osant procéder, lui à qui toute innovation faisait peur, tantôt par la réforme radicale, tantôt par la suppression définitive. Il faut lire sa correspondance avec les souverains pontifes, pour se représenter exactement la misérable ignorance et la profonde corruption des cloîtres.

Ces deux vices, qui résument tous les autres, étaient l'inévitable conséquence du système de police inquisitoriale, qui écrasait les esprits et les consciences. On peut juger de la profondeur du mal et de son étendue par ce seul fait consigné dans des pièces authentiques. Le despotisme avait semé la corruption, et quand le germe fructifia, il voulut en vain l'extirper. La foi était morte et le formalisme triomphait. Ces couvents, où la piété ardente cherchait jadis une retraite impénétrable aux bruits de la foule et aux séductions mondaines, devenaient des lieux profanes, des maisons de scandale: la fainéantise, la crapule et la débauche y régnaient paisiblement. Ni les austérités de la pénitence, ni les rigueurs d'une discipline inflexible, n'en détournaient la jeunesse : de là ces vocations innombrables, qui peuplaient les couvents et laissaient les champs déserts. La corruption et la misère marchaient parallèlement, croissaient à proportion, et en même temps que disparaissait la prospérité matérielle, la vie morale s'abaissait au dernier degré.

C'est à ce point de vue des causes plutôt que des effets qu'il convient, ce me semble, de se placer, pour juger droitement le rôle des institutions monastiques dans l'histoire de la civilisation espagnole. Hors de là, les mieux pensants ne pourront que déraisonner sur un sujet d'une telle importance, et ils finiront, comme toujours, par des déclamations,

faute de procéder avec cette logique qui, en toutes matières, remonte à la source et prend les choses dès leur origine.

Ce n'est pas ici que l'on défendra les congrégations religieuses d'hommes et de femmes et qu'on en regrettera la suppression. On ose dire qu'elles n'ont que trop duré, et qu'elles auraient dû disparaître plus tôt. Mais on ose dire aussi qu'à une époque où la vie publique n'existait point, où la violence du moyen âge avait fait place à un pouvoir despotique, où la foi était encore le vrai principe de l'autorité morale, ces asiles ouverts au travail manuel, à l'étude et à la prière, avaient cet avantage de préserver les âmes faibles ou ardentes du découragement et du désordre, et d'offrir un milieu propice à la libre expansion du sentiment religieux. Dans le monde catholique, la hiérarchie dominait souverainement, et si le dogme n'avait pu échapper à des altérations graves, la foi était viciée dans son principe même, et c'est le principe qu'il fallait sauver. La réforme n'était possible que dans les limites de la hiérarchie et de la discipline dogmatique, car en dehors de ce cercle commençait l'hérésie. Les réformateurs ne pouvaient donc s'avancer que timidement, et non sans courir de grands risques, d'autant que le formalisme, alors prédominant, était soutenu par une immense majorité, laquelle avait en main un glaive à double tranchant, la violence contre les forts et la ruse contre les faibles. C'était folie que d'entreprendre une lutte tellement inégale; mais il fallait lutter pour maintenir la vérité saine et intacte.

La sainteté du but inspira l'ardeur et la force à quelques âmes d'élite, qui prirent en main la défense du libre sentiment et de la spontanéité morale, et dont le désir unique était de préserver dans son intégrité la conscience religieuse. Les circonstances, on l'a vu nettement, rendaient urgente une pareille réaction; et de la nécessité présente naquit le mysticisme, j'entends un mysticisme militant, actif, énergique, d'une vitalité tenace, différent de la doctrine énervante de l'*Imitation*, et différent surtout de ce quiétisme terne et béat, qui n'était, en dernière analyse, qu'une contrefaçon jésuitique du mysticisme viril, tel qu'il se produisit chez les vrais mystiques espagnols. Ce mysticisme n'est pas celui de saint François de Sales, ni celui de Fénelon; il vient du cœur et du fond des entrailles, non sans s'inspirer du libre arbitre. Ceux qui le représentent ne cherchaient point le repos et l'anéantissement en Dieu; ils voulaient la lumière et la vérité; et tous leurs efforts tendaient à vivre par anticipation de la vie des justes et des saints. Un beau livre de fray Juan de Medina, imprimé en 1576, porte ce titre

remarquable : « *Libro de la Verdad*[1]. » Et le héros de ce livre est un pécheur égaré que la Vérité, sous les traits et le costume d'une dame de ravissante beauté, ramène dans la bonne voie.

Ces âmes tendres se faisaient une si haute idée de la bonté divine, qu'elles aimaient Dieu avec désintéressement pour elles-mêmes, mais d'un amour immense qui embrassait toutes les créatures. Avec une imagination ardente, ils ne se plaisaient point aux descriptions de l'enfer et des supplices éternels ; matière féçonde que les écrivains ascétiques ont agitée de façon à prouver qu'elle était inépuisable, et si bien qu'ils ont accrédité l'opinion généralement admise, que la religion en Espagne a toujours revêtu de sombres couleurs. Il est vrai que les peintures religieuses de quelques grands artistes espagnols ont confirmé cette opinion exagérée ; mais il n'est pas moins certain que de telles peintures n'ont pas été inspirées par les doctrines de cette illustre école de mysticisme, qui compte tant d'esprits incomparables, depuis fray Luis de Grenade jusqu'à fray Luis de Leon.

Ces deux maîtres résument toute la doctrine, et entre eux se place sainte Thérèse, nature sans pareille, toute de flamme, toujours inspirée, avec la tendresse de saint Jean de la Croix et la haute raison de Juan d'Avila. De tels noms dispensent d'en produire d'autres. En les rappelant ici, on ne veut que réveiller les souvenirs et provoquer une comparaison entre ces noms et les plus retentissants dans l'histoire des lettres espagnoles. Ils brillent entre tous de l'éclat le plus pur, car ils représentent des âmes tout à fait grandes et de beaux génies dont l'unique passion fut l'amour du bien et du vrai, de même que la bienfaisance fut leur occupation constante. Ce qu'ils tentèrent en fait de réformes est prodigieux, et l'on s'étonne de leurs efforts plus qu'humains, quand on songe aux difficultés renaissantes et au péril imminent ; car ils avaient contre eux les violents et les habiles, et leurs desseins étaient purs de tout intérêt personnel. Aussi subirent-ils, sans exception, les persécutions et l'opprobre ; l'Inquisition ne leur fut point indulgente, et elle osa flétrir ceux-là mêmes que l'Église devait proclamer saints.

C'est par là que leur mémoire est glorieuse et vénérable : outre la sainteté d'une vie sans reproches, ils acquirent l'illustration des persécutés; le front ceint d'une double auréole, ils brillent encore par la flamme immortelle du génie. Les fondations religieuses de ces vail-

[1] « *Libro de la Verdad, donde se contienen docientos dialogos, que entre la Verdad y el hombre se tratan*, compuesto por el maestro Pedro de Medina, vezino de la ciudad de Sevilla. » En Alcalá de Henares, año de 1576 años. In-fol.

lants réformateurs ont péri, usées par le temps; mais leur pensée survit en des écrits impérissables.

La grandeur et la beauté, la vérité et le naturel, cet accord en un mot de la simplicité et du sublime, d'où naît la perfection, ces qualités maîtresses concourent si heureusement dans les ouvrages des mystiques espagnols, qu'on peut avancer, sans exagération d'enthousiasme, que peu de monuments littéraires sont aussi dignes d'admiration, j'entends une admiration réfléchie, raisonnée, que l'intervention du jugement le plus sévère, du goût le plus exquis, affermit et renforce. Non qu'il faille, pour apprécier dignement de telles œuvres, une prédilection spéciale qui naît des dispositions de l'âme et nous assimile en quelque sorte aux apôtres du mysticisme. Sans nous faire leurs disciples, en nous rapprochant d'eux seulement par la pensée, nous pouvons les comprendre, les admirer, leur rendre un sympathique hommage, et nous le pouvons d'autant mieux que ces divins esprits ne songeaient point à la gloire en écrivant des choses durables.

Aussi ne faut-il pas les considérer en tant qu'auteurs, car les auteurs les plus justement illustres n'ont point échappé à la préoccupation de l'avenir; ils ont écrit en vue de la postérité; au lieu que les hommes dont il est ici question, ont écrit d'abondance, épanchant leur cœur comme une urne trop pleine, et livrant, sans y penser, les sentiments intimes, les secrets de la conscience. Ces révélations non préméditées ont un charme infini; elles ouvrent à la curiosité une perspective merveilleuse dans les régions les plus reculées du monde moral.

S'il y a dans l'humanité un élément divin, c'est dans les profondeurs de la foi qu'il réside et dans les abîmes de l'amour mystique, car la foi des mystiques est indépendante de la crainte, de même que leur amour est désintéressé; et c'est là l'effort suprême, de croire avec une spontanéité absolue, et d'aimer en dehors de soi, jusqu'au renoncement, avec toute l'abnégation et le dévouement du sacrifice. L'humaine nature ne peut aller plus loin; au delà est le vide et la folie.

Ces réflexions pourraient aisément s'étendre, si c'était notre dessein de montrer la grandeur sublime et l'incomparable beauté du mysticisme religieux. Un pareil sujet voudrait un cadre plus vaste et beaucoup d'espace.

Pour le moment, il suffit d'une esquisse; avec ce qui a été dit jusqu'ici, l'on devine déjà l'importante réforme que tentèrent nos écrivains mystiques. Elle était radicale, puisque tous leurs efforts tendaient à refaire l'homme intérieur, à refondre et à renouveler les éléments substantiels de la vie morale. Remarquons qu'ils parurent sur la

scène au moment critique, entre les lutteurs de la Réformation, dont les hardiesses les effrayaient, et les jésuites qui leur faisaient horreur. Ce qu'ils voulaient, c'était le salut du principe même de la religion, le libre mouvement de cet esprit qui souffle où il lui plaît, et dont on prétendait régler la direction et comprimer l'essor, en employant tour à tour la menace, la rigueur, les moyens violents, les pratiques artificieuses et mécaniques. Du naufrage imminent ils voulaient préserver les âmes et les consciences, l'amour vrai et la foi profonde, l'homme religieux enfin, dans ce qui le fait tel.

Cette grande conception, inspirée par le cœur à l'intelligence, devait infailliblement produire des œuvres bonnes et belles; la logique le fait pressentir, et la critique le démontre sur preuves. Dans le siècle d'or de la littérature espagnole, au milieu des chefs-d'œuvre de l'esprit, les mystiques se distinguent entre tous, par-dessus tous; ils sont au rang le plus haut dans l'éloquence et dans la poésie. A vrai dire, ils renouvelèrent l'une et l'autre, et leur originalité puissante préserva les lettres espagnoles des effets détestables de l'imitation.

II

La culture savante de la Renaissance, en ramenant les esprits vers la grande source de l'antiquité, les avait détournés du courant vraiment national et populaire. Les réminiscences classiques paraissaient trop visiblement dans les plus remarquables écrits en vers et en prose; les œuvres magistrales avaient un je ne sais quoi de pédantesque; le naïf et le naturel trahissaient même l'emprunt étranger. Garcilaso, si admirable, rappelle plus que de raison Théocrite et Virgile. Que le disciple soit digne de tels maîtres, les plus délicats ne sauraient le contester; mais c'est cela même qu'on regrette, que celui qui pouvait être maître, se soit fait disciple. Bien d'autres suivirent son exemple, si bien qu'il se produisit dans le grand siècle littéraire de l'Espagne, quelque chose d'analogue à ce qui se produisit en France dans le siècle dit de Louis XIV. Les plus sublimes esprits allèrent à l'école des anciens, et, qui pis est, à l'école des Italiens, dont l'influence, contenue dans le principe, s'étendit par la suite et se révéla par une corruption du goût et de la langue. En même temps que Marini florissait Gongora, génie d'un ordre supérieur, malgré ses égarements, où il se jeta par dépit et pour réagir, à sa manière, contre l'école des poëtes classiques, toujours imitateurs, même dans le lyrisme.

La décadence de la prose fut plus tardive, à cause des matières concrètes sur lesquelles s'exerçaient les écrivains. Elle se précipita après Cervantes, lequel fut obligé de produire son œuvre immortelle, sous les apparences d'un récit imaginaire, où les folies entassées cachaient une sagesse profonde.

Depuis longtemps, les influences funestes que nous avons signalées au début, avaient triomphé pleinement, et le bon principe était vaincu. Les eaux vives, taries dans leur source, ne fécondaient plus le sol, et les germes périssaient, ou ne pouvaient éclore que dans un milieu vicié. Ce n'est point dans de pareilles conditions que se produisent les bons fruits de l'intelligence ; les plus sains et les plus beaux viennent sur l'arbre où la séve circule libre, et dont les racines plongent profondément. C'est ainsi qu'on doit expliquer l'excellence et la prééminence des écrivains mystiques.

Certes, le XVI[e] siècle a donné à l'Espagne de grands poëtes et d'illustres écrivains ; mais cette époque féconde n'a pas vu dans la prose l'égal de fray Luis de Grenade, ni l'égal de fray Luis de Leon dans la poésie. Le premier est le maître de l'éloquence espagnole ; ses écrits ravissent l'âme et charment l'oreille : c'est la raison la plus haute, parlant simplement, naïvement, une langue harmonieuse et sonore.

Fray Luis de Leon fut initié à la vie spirituelle par les ouvrages de ce grand maître, qu'il jugeait un homme incomparable, et qu'il admirait à l'égal de sainte Thérèse. Nous n'avons pas à raconter la biographie de fray Luis de Leon, résumée par nous dans un autre recueil [1].

Il suffira de rappeler dans cette étude, que le poëte qui est, à notre goût, le premier parmi ceux de l'Espagne, appartenait, dès l'adolescence, à l'ordre de Saint-Augustin. Il fut un des maîtres les plus illustres de l'Université de Salamanque, où il avait puisé une instruction profonde et variée, embrassant à la fois les langues savantes, les arts et les sciences. Les circonstances, venant au secours de sa curiosité, le conduisirent à l'Université d'Alcala, dont l'enseignement se maintenait encore à une grande hauteur, malgré les persécutions qui avaient atteint et qui menaçaient encore ses professeurs les plus renommés. Cette université célèbre, depuis la réorganisation du cardinal Cisneros, avait nourri de ses leçons les docteurs qui tentèrent d'introduire en Espagne la réforme religieuse. Les études bibliques y étaient florissantes. Fray Luis de Leon, rassasié de théologie scolastique, se livra à ces études avec passion, et il en porta le goût dans sa chaire de Salamanque. Un

[1] Dans le *Magasin de Librairie* (41[e] livraison, t. XI[e], 10 juillet 1860) nous avons esquissé la biographie de fray Luis de Leon, et publié un premier choix de ses poésies.

auditoire attentif et sympathique recueillait avidement sa parole, et le succès de ses leçons le rendait tous les jours plus populaire parmi la jeunesse.

Le succès le plus mérité provoque la haine des jaloux et des envieux. Les ennemis de fray Luis de Leon se conjurèrent contre ce rival heureux, et le dénoncèrent à l'Inquisition. Accuser un homme d'hérésie, c'était le perdre; et le théologien éminent, le professeur illustre aurait péri, si son énergie ne l'avait sauvé de la mort ou d'une réclusion à perpétuité. Il resta cinq ans dans les cachots du Saint-Office, répondant à des interrogatoires infinis, et ne se lassant pas d'accumuler des preuves pour sa justification. Nous avons les pièces de son procès; c'est un dossier énorme, tout plein de dépositions et de témoignages, intéressant surtout par l'énergique défense de l'accusé, dont on admire la sagacité et la présence d'esprit. Dans ce ténébreux labyrinthe, il marche sans trébucher, et, seul contre des accusateurs nombreux et invisibles, il échappe à tous les piéges. Il a dit lui-même qu'il puisait les forces nécessaires dans sa conscience, et que son innocence le rendait fort. Mais les plus forts peuvent éprouver des faiblesses et sentir le découragement. Heureusement la foi était ferme dans cette âme religieuse, et elle se fortifia davantage par l'épreuve. L'Inquisition procédait avec une lenteur calculée, et, dans les premiers mois de sa réclusion, le prisonnier ne pouvait tolérer les longueurs d'une procédure qui lui paraissait devoir être interminable. A la longue, grâce à l'habitude qui allége la souffrance, il se résigna à subir ces lenteurs, en mettant à profit les loisirs que lui faisaient ses ennemis; la méditation et la prière étaient deux ressources naturelles, puissantes; mais elles ne suffisaient point à ramener le calme.

L'ardente activité d'un esprit accoutumé à l'étude, réclamait des satisfactions intellectuelles d'un autre ordre. Lés soins de la défense ne lui offraient que des occupations passagères et de nature à troubler un cœur qui n'aspirait qu'à la quiétude. L'aridité d'une controverse judiciaire épuisait l'imagination de notre poëte. Il obtint finalement, à force de sollicitations pressantes, la permission de posséder quelques livres favoris, et, de sa cellule, il fit venir sans retard les plus grands maîtres de la poésie : Homère, Pindare, les tragiques grecs, Virgile, et une bible hébraïque, avec le *Traité de la prière*, par fray Luis de Grenade. Il se retrempa dans ces sources vives d'éternelle beauté. Plongé dans une atmosphère poétique, il se fit, de sa sombre solitude, un lieu de délices, dont le souvenir, dit-il lui-même, réveilla plus d'une fois ses regrets, en des temps plus prospères, lorsque, en possession

de la liberté, il jouissait des honneurs et de la dignité de sa profession.

C'était en effet dans les cachots du tribunal des inquisiteurs, que l'homme spirituel avait subi une transformation complète. Jusque-là, les devoirs de sa chaire et les habitudes d'école l'avaient retenu dans les difficultés du dogme, sans le préserver des influences scolastiques. Le religieux existait à coup sûr, mais dominé par le théologien.

D'un caractère vif et passionné, il avait pris goût aux joutes doctorales, qui mettaient en relief son savoir solide et varié, son esprit original et brillant, sa parole nette, ardente, incisive. Ses auditeurs l'admiraient avec vénération; mais, parmi ses confrères de l'université, il comptait plus d'émules que d'amis, qui supportaient en frémissant une supériorité tellement écrasante. On accourait avidement à ses leçons ; l'espace dont il pouvait disposer devenait trop étroit pour son auditoire; une enceinte plus vaste lui fut offerte dans la grande salle de l'hôpital des Écoles, où plus de six mille étudiants se pressaient pour l'entendre, sans compter les docteurs et les religieux de tous les ordres. La vivacité de l'improvisation entraînait l'orateur, et les formes du langage ne répondaient pas toujours à la rigueur de sa pensée. La malveillance attentive recueillit des expressions hardies, qu'elle s'efforça de transformer en propositions malsonnantes et hétérodoxes. On ne cherchait que des prétextes à une accusation. Fray Luis de Leon, qui était sans défiance, et qui se croyait fort de sa popularité, ne sut point se contenir ou du moins se surveiller assez dans les conférences théologiques auxquelles il dut prendre part comme membre d'une commission d'examen, nommée à l'effet de censurer la Bible de Vatable.

L'exégèse biblique l'avait conduit à des idées très-avancées, pour son temps, dans la critique sacrée ; ses interprétations des livres saints paraissaient étranges aux partisans des doctrines scolastiques, dont l'esprit restait dans l'ornière, rivé à la tradition. Fray Luis de Leon soutenait entre autres choses suspectes, que le *Cantique des Cantiques*, n'étant qu'un chant d'amour, *carmen amatorium*, les interprètes pouvaient le traiter comme une églogue pastorale, « *una egloga pastoril.* » Pareille opinion était grave, et le devint encore plus quand on eut connaissance d'une traduction en prose espagnole, que fray Luis de Leon avait faite, à la prière d'une religieuse qui ne savait point le latin, et qui circula, contre son gré, par l'indiscrétion d'un frère convers, nommé fray Diego de Leon. Un édit de l'Inquisition interdisait expressément la traduction des saintes Écritures en langue vulgaire, depuis les tentatives de réformation qui s'étaient produites en Espagne. On devine aisément que le but du Saint-Office était de détourner les

fidèles de tout examen personnel, et d'apercevoir l'élément profane qui est dans la Bible. Le *Cantique des Cantiques*, surtout, devait éveiller la défiance, et à cause des interprétations qui pouvaient en être faites, et parce qu'il pouvait devenir en quelque sorte le code du mysticisme, qu'on voulait anéantir. Dans les dernières années de sa vie, sainte Thérèse avait traduit en espagnol le cantique attribué à Salomon, avec un commentaire de sa façon. Il ne reste que deux ou trois chapitres de ce grand ouvrage ; le manuscrit complet fut jeté au feu, sous les yeux de la sainte, par un confesseur fanatique ; perte à jamais regrettable.

Dans sa prison, fray Luis de Leon reprit le travail d'interprétation dont on lui faisait un crime, et pénétra plus avant qu'il ne l'avait fait jusque-là dans les secrets de la mysticité. Il renonça à la langue latine dont il s'était servi dans ses écrits antérieurs de théologie dogmatique, et il écrivit, non plus pour les savants et les docteurs, mais pour toutes les âmes chrétiennes, affamées comme lui d'amour et de vérité. Son grand *Traité des noms du Christ* (*De los nombres de Cristo*), composé durant sa captivité, et augmenté depuis, est une exposition lumineuse de la religion chrétienne, dépouillée de l'aride érudition et des détails pédantesques qui s'étalaient si complaisamment, en ce temps-là, dans les ouvrages dogmatiques. La forme en est admirablement belle, avec je ne sais quoi de simple et de familier, qui sied à merveille dans des dialogues, où l'on est charmé de trouver les allures de la conversation et des descriptions d'une incomparable fraîcheur. Ce livre n'est point inférieur aux productions les plus parfaites de fray Luis de Grenade.

Après avoir fortifié la foi par l'exposition des principes qui la soutiennent, fray Luis de Leon conçut le dessein de montrer comment les grandes âmes savent souffrir avec courage, et se roidir contre l'adversité. Son *Exposition de Job* est un manuel de stoïcisme chrétien, remarquable surtout en ceci, qu'on peut y lire, en quelque sorte, les confessions de l'auteur, dans les temps les plus difficiles de sa vie. Jamais commentaire ne fut plus vivant, parce que jamais commentateur ne s'identifia à tel point avec son modèle. Les sentiments intimes, les mouvements intérieurs percent à toutes les pages, et l'indignation contenue de l'homme qui souffre injustement, éclate çà et là en cris déchirants. C'est la voix de l'innocence opprimée qui proteste contre la violence et l'iniquité. L'émotion est partout, parce que l'expérience est là, inspirant l'écrivain et lui révélant le vrai sens du texte sacré par des rapprochements qui naissent naturellement de l'analogie des circonstances. « La violence, est-il dit en un endroit, ne dure point, et

la violence c'est le mal et l'injustice. » *Nunca es durable lo que es violento, y es violento todo lo que es malo y injusto.* A côté de cette réflexion profondément juste, on trouve celle-ci, qui est d'une grande vérité : « Les écrits qui bravent la durée des siècles, ne sont point de vaines paroles ; ils émanent de l'âme, et s'élaborent longuement avec la patience qu'inspire la recherche du vrai. *Porque las escrituras que por los siglos duran nunca las dicta la boca; del alma salen, adonde por muchos años las compone y examina la verdad y el cuidado.* Certes, il avait droit d'en parler par expérience, cet homme d'intelligence et de cœur dont l'âme revit et circule dans ses écrits, dans celui-là surtout qui a été visiblement son œuvre de prédilection. Non-seulement il a donné du texte sacré une exposition savante et poétique ; mais il l'a traduit en prose et en vers, avec une perfection désespérante. Le rhythme et le mouvement de l'original sont reproduits de génie ; c'est le ton et l'accent des prophètes. Parmi les traductions de Job, si nombreuses, aucune n'est comparable à celle de fray Luis, et, en affirmant cela, je ne fais point d'exception pour les modernes, voire les plus récentes. On a vu que le *Traité des noms du Christ* tendait à rendre plus fermes les principes de la foi, et que l'*Exposition de Job* était un plaidoyer en faveur de la justice : le commentaire sur le *Cantique des Cantiques* résumait les lois de l'amour et de la charité. Cet ensemble est assez beau ; il forme une magnifique trilogie.

Pourtant, il manquait encore une partie essentielle ; la morale chrétienne était menacée de corruption, et il fallait la préserver. C'est dans le dessein de faire paraître la morale religieuse dans toute sa pureté, que fray Luis de Leon a écrit l'ouvrage intitulé : « La matrone parfaite ; » *La perfecta casada.* Il a voulu retracer les devoirs et les obligations d'une mère de famille, en s'inspirant de la sagesse des livres saints, et en extrayant cette fois un petit code de philosophie pratique, à la portée de toutes les intelligences. Vivès avait, depuis près d'un siècle, traité le même sujet avec compétence, et non sans autorité. Malheureusement son livre *De Fœmina christiana* est écrit en latin, très-élégant, à la vérité, mais inaccessible à la plupart des lecteurs, et surtout des lectrices. Fray Luis de Leon n'a point commis pareille faute ; il a écrit pour les femmes, et on sent qu'il écrivait pour elles ; il savait combien est considérable leur rôle dans la civilisation, et il voulait les arracher aux séducteurs qui les trompaient au nom de la religion, dans le tribunal même de la pénitence. Le bon sens, la haute raison, la douce simplicité recommandent cet excellent ouvrage de notre auteur. C'est un manuel d'éducation, à l'usage des familles.

Voilà, en abrégé, les principaux ouvrages qui ont valu à fray Luis de Leon sa réputation de grand écrivain. En les admirant dignement, un critique espagnol du siècle dernier va jusqu'à dire qu'il faut se réjouir de cette longue captivité qui nous a valu tant de belles productions, et là-dessus il s'étend avec une complaisance naïve sur les avantages que les écrivains peuvent retirer des persécutions. C'est pousser un peu loin l'amour de l'esthétique. Cervantes, qui composa en prison la première partie de son chef-d'œuvre, avait gardé un triste souvenir de ce séjour morose, qu'il croyait peu favorable aux muses.

En insistant sur les principales œuvres de fray Luis de Leon, dont les unes furent écrites et les autres conçues dans un cachot de l'Inquisition, nous avons voulu seulement donner une légère idée de l'ensemble, et montrer comment la captivité agit sur une intelligence puissante, qui ne s'était point engagée jusque-là dans la voie du mysticisme.

Il y fut entraîné par la méditation dans la solitude, quand le découragement et l'abandon le forcèrent de chercher en lui-même la consolation et des forces. Son maître spirituel fut fray Luis de Grenade, dont les livres, écrivait-il à son ami Arias Montano, lui en avaient plus appris, en quelques mois, que toute la théologie scolastique, dont il avait fait provision pendant de longues années. Après fray Luis de Grenade, il plaçait immédiatement sainte Thérèse, dont il se fit l'éditeur, trois ans avant sa mort. Nous avons la belle préface qu'il mit en tête de son édition et nous y relevons ces phrases qu'il appliquait aux écrits de la religieuse d'Avila, et qu'on peut aussi appliquer aux siens propres :

« Par l'élévation des matières qu'il traite, par le charme et la clarté qu'il y répand, il l'emporte sur les plus beaux génies. Quant à la forme et à la diction, son style est tellement pur et facile, l'arrangement des mots est si heureux, son éloquence si simple, qu'on y trouve un charme infini ; il est douteux que la langue espagnole ait rien produit d'aussi parfait. Pour moi, chaque lecture réveille mon admiration, et il me semble, en bien des endroits, que j'entends la voix d'un génie surhumain. C'est une lumière qui éclaire les plus obscures ténèbres ; c'est un feu qui enflamme les cœurs. »

On lui a reproché de construire ses périodes à la manière des latins; mais on reconnait qu'il est le premier qui ait introduit dans la prose espagnole le nombre et la mesure, sans négliger l'harmonie. Ce que ce reproche peut avoir de fondé, ce n'est pas ici le moment de l'examiner. Constatons seulement que fray Luis de Leon a dû son style au génie qui était

en lui, et au sentiment poétique, qu'il a mis ailleurs que dans ses vers. Ceux-ci sont d'une grande facture, et le plus souvent d'un grand poëte. Toutefois le grand poëte ne se révéla que dans l'âge mûr, durant cette longue captivité qui transforma l'homme ; ce fut aussi par le mysticisme qu'il atteignit aux plus sublimes hauteurs de la poésie.

Dans sa jeunesse, il avait eu quelque goût pour les Italiens, dont il nous a laissé des imitations très-remarquables. Il ne s'y attacha pas longtemps, et ne s'en souvint heureusement dans la suite, que pour leur emprunter l'harmonieux tercet, dont la facture aisée convenait merveilleusement à son inspiration. Le goût des humanités l'entraîna de bonne heure vers les anciens, qu'il cultivait avec amour, et qu'il étudiait en artiste épris des perfections de la forme. Horace le charmait souverainement : prédilection étonnante de la part d'un tel génie. Horace ne pouvait l'inspirer, il est vrai ; mais il devait faire naître en lui le goût de l'expression heureuse et de la facture savante ; et à ces titres, il doit être compté au nombre de ses maîtres. Le lyrisme d'Horace est pour moi très-problématique, et j'avoue que dans la partie lyrique de ses poésies, j'admire surtout les tours de force, l'artifice prodigieux, la difficulté cherchée et vaincue.

III

Fray Luis de Leon a maintes fois imité Horace en se jouant, et il l'a imité avec bonheur ; mais une seule fois il a voulu lutter avec lui, et il a, selon moi, dépassé de beaucoup son modèle. Qu'on en juge par l'ode suivante, que l'on a comparée à satiété avec celle d'Horace, sur la prédiction de Nérée, au ravisseur d'Hélène, *Pastor quum traheret*, etc. :

PROPHÉTIE DU TAGE

(ODE XI)

Le roi Rodrigue, avec la belle Cava, folâtrait sans témoins sur la rive du Tage : le fleuve se dressa jusqu'à la ceinture et lui dit ainsi :

« Maudits soient tes plaisirs, inique ravisseur ! J'entends d'ici, j'entends déjà le bruit retentissant et les cris formidables, le cliquetis des armes et la voix terrible de Mars, plein de rage et d'ardeur.

» Ta joie présente, que de larmes elle entraîne ! Cette beauté, qui vit le soleil en un jour néfaste, que de pleurs elle coûtera à l'Espagne et combien cher au sceptre des Goths !

» Flammes, douleurs, guerres, morts, pillages, horribles fléaux en tes bras te presses, et mille travaux renaissants pour toi et pour tes sujets légitimes;

» Pour ceux qui de Constantine travaillent le sol fertile, pour ceux que l'Èbre arrose, pour la voisine Sansueña, pour la Lusitanie, pour toute la vaste et triste Espagne.

» Déjà, de Cadix le comte outragé, plus soucieux de vengeance que de renom, appelle la puissance barbare, qui, pour ton dam, ne connaît point de retard.

» Entends s'élever jusqu'au ciel l'éclat redoutable de la trompette guerrière, qui, en Afrique, rassemble le Maure sous la bannière déroulant ses plis légers au souffle du vent.

» Déjà l'Arabe inhumain brandit sa lance, frappe l'air et provoque au combat; en un moment, je vois réunies des flottes sans nombre.

» La foule en armes couvre le sol; sous les voiles disparaît la mer; vers le ciel s'élève en tumulte la rumeur confuse et discordante; la poussière dérobe le jour et l'obscurcit.

» Hélas! sur les longs navires ils montent en hâte. Hélas! vers les rames agiles ils tendent leurs bras nerveux, et sur leur passage les flots écument et bouillonnent!

» Soufflant de la poupe, Éole gonfle la voile, et de son sceptre acéré faisant plus large le détroit d'Hercule, Neptune, père des ondes, ouvre à la flotte un passage.

» Infortuné! ce sein, si chéri pour ton malheur, te retient encore! Appelé contre le fléau qui s'avance, tu n'accours pas? Vois-les, maîtres déjà du port sacré d'Hercule!

» Va, cours, vole, passe les monts sourcilleux, franchis la plaine; point de trêve à l'éperon, ni de repos à ta main, agite comme la foudre le fer meurtrier!

» Ah! la fatigue et la sueur accablent le guerrier revêtu de la cuirasse, le vaillant fantassin, les hommes et les chevaux tout ensemble.

» Et toi, divin Bétis, souillé de ton sang et de celui de l'étranger, à la mer prochaine, combien rouleras-tu d'armets brisés, de cadavres mutilés de nobles preux?

» Cinq fois le soleil a vu Mars en furie porter dans les rangs le désordre avec des chances égales; la sixième, hélas! te condamne, chère patrie, à la chaîne barbare! »

Imiter de la sorte, c'est créer. L'ode d'Horace a, pour ceux qui se la rappellent, tout le charme des réminiscences classiques. Mais quel juge éclairé voudrait méconnaître, dans le poëte espagnol, le grand souffle de l'inspiration poétique, le mouvement brusque et pressé, les vives images, l'émotion profonde, et la vérité poignante des regrets patriotiques? Dans l'ode latine l'artifice est prodigieux et l'effet admirable; mais l'élément vital fait défaut; on voit un thème à de beaux vers, et non pas un sentiment généreux. Je ne parle pas de l'ordonnance des mots, ni de l'harmonie, qu'on peut deviner tout au plus sous la traduc-

tion. C'est le nombre et la facture de Pindare. Quant au fond, le sujet était digne des chants lyriques; c'est le souvenir d'un grand désastre national. La remarque, opportune en ce lieu, l'est d'autant plus, qu'on a souvent et très-légèrement reproché aux lyriques espagnols de n'avoir pas cherché la poésie dans l'histoire de la nation.

L'ode suivante, d'un caractère plus religieux, sera une seconde réponse à ces reproches mal fondés:

A SAINT JACQUES

(ODE XVIII)

Si pour célébrer le saint nom de Zébédée, mes accents s'élevaient jusqu'à mon désir, je charmerais, comme Orphée, les forêts et les bêtes féroces,

Et par moi seraient chantés d'une voix éternelle les hauts faits de celui qui, du joug de la fureur barbare, a détaché et affranchi l'Espagne;

Et l'heureux navire, digne de briller au ciel, qui nous apporta un si précieux trésor, serait bientôt chanté par le Scythe et par l'habitant du Caire.

Il ose, le cruel tyran, rougir de ton sang son glaive coupable, non par l'humaine volonté, car à toi était dévolue et consacrée la première couronne.

Ta promesse au Christ, tu la remplis fidèlement, buvant ta part de son calice, quand, à peine de toi séparé, tu l'eus vu monter au ciel.

Jamais l'amour véritable ne souffre une longue absence; la mort et son inclémence lui sont un nouveau moyen facile de revoir son doux ami.

O foi vive et constante! ô vrai cœur! amour extrême! Pas un instant ne le retient loin du bien-aimé; il le suit et à ses pas s'attache.

Tel le serviteur fidèle, que son maître abandonne au milieu de la route, diligemment achève sa tâche et retourne en courant le rejoindre au loin;

Ainsi, livré au vent, de la mer Égée il vole à la mer d'Atlas, et de l'école chrétienne ayant affermi la base, il revient, cherchant le Christ, à voiles et à rames.

Là une main maudite tranche sa tête sacrée. Chemine en paix, ô âme bienheureuse; te voilà enfin au terme tant désiré.

A l'Espagne qui te fut chère (à un heureux commencement toujours la fin répond) tu envoyas ton corps, afin que la lumière fût répandue là où le soleil voile et cache sa clarté.

Sur l'étendue des mers la riche nacelle trace son sillon; et des Néréides par milliers, le sein hors des flots, s'étonnent et ensemble la regardent.

La plus hardie saisit la barque et la pousse d'une main, et de l'autre, étendue vers ses compagnes, elle les invite à s'approcher.

Déjà loin de l'Égée, elle vole sur la mer d'Ionie, laisse derrière le port de Lilybée, de la Corse s'éloigne, et se hâte et se presse d'entrer en nos parages.

Renforce, ô vent, renforce ton souffle, gonfle la sainte voile, pousse à la poupe,

et fais que, sans dévier, sa course s'arrête à l'endroit où Abila et Calpé, tout près de se joindre, de l'Europe marquent le terme.

Et toi, Espagne, rassurée sur l'infortune et l'esclavage qui t'attendent, vole au rivage et reçois ton vrai gardien.

Le temps viendra, où, cernée d'innombrables cohortes, du commandement et du trône tu seras précipitée, et inondée de sang, de larmes et de douleurs.

Des régions du Midi, entends retentir la clameur amère; de flottes je vois couverte la mer de Barbarie, et de monde fourmille la plage sablonneuse.

D'un accord unanime les proues, contre toi tournées, bravent les vents; des cris sauvages et de terribles accents avivent le mouvement des rames.

Et l'infernale Mégère, le front ceint de couleuvres, de la troupe mauresque guide les devants, respirant le feu, la fureur et la mort.

O ciel, de qui l'Espagne espère le secours, grâce pour tant de honte! Si jadis ce sol vous fut cher, fasse votre pitié que jamais il ne ressente un si cruel fléau!

Mais, hélas! la sentence est gravée sur les tables de diamant. Du Goth gît par terre la puissance brisée, et en un instant l'Espagne est détruite.

Jamais fleuve tumultueux, rompant ses digues avec un épouvantable fracas, et s'épandant largement dans la plaine, fut-il si rapide et si furieux?

Mais trêve à la plainte lamentable! que l'Espagnol recouvre son grand cœur! Déjà le saint Apôtre, tel qu'un autre Mars, du ciel accourt lui restituer son droit.

Le voilà couvert d'acier brillant, avec sa resplendissante épée, aussi léger que la foudre; tout ce qui lui fait obstacle, il le brise et en un moment le renverse.

Consterné d'épouvante, le peuple mécréant ne peut de son regard supporter la flamme; et celui-là est réputé vaillant, qui de fuir a le courage.

Tel qu'un lion affamé, encore plus altéré de sang, l'épée et la main ensanglantées, il poursuit le Maure qui fuit en vain, et jonche de morts le mont et la plaine.

Fuis donc, si tu le peux, fuis! Mais non, plus de fuite possible; bois à ton tour la douleur et les larmes, et subis, dans la même mesure, le sort que jadis tu mesuras à l'Espagne!

O notre gloire et notre grand honneur! fidèle bouclier, guerrier céleste! Grâce à toi, le voilà vaincu le fier Africain, déchu de son orgueil.

Par toi de l'abjection, par toi de la honteuse servitude et de la dure captivité, nous voilà libres dans l'éclat de la lumière, et debout au faîte de la gloire.

Toujours triompha ton épée, soit dans ta puissante main, soit dans celle de la glorieuse milice qui suit victorieusement ton drapeau.

Les phalanges ennemies ne supportent point ton nom invoqué, et par toi l'Espagnol est connu et redouté de l'un à l'autre pôle.

De ta vertu divine la renommée partout retentissante, dans les contrées voisines comme dans les plus reculées, vers toi sans cesse amène la foule.

De la rudesse du chemin la dévotion triomphe, et pour te rendre hommage arrivent le Franc, le pèlerin que décolore la Libye, l'habitant de l'Occident et celui de l'Orient.

Rien n'a été oublié de ce qui est essentiellement poétique dans la

légende de saint Jacques, le patron de l'Espagne et le héros des batailles contre les Maures. Le souvenir des grandes victoires remportées sur les infidèles circule dans les plus beaux vers de cette pièce lyrique. Dans la précédente, c'est l'Africain qui triomphe; ici l'Africain est vaincu, et la nation victorieuse renaît à l'indépendance. Après avoir décrit l'ardeur du combat, le poëte entonne l'hymne du triomphe, avec des accents incomparables. Rien n'égale en beauté, dans les poëtes lyriques de l'Espagne, ces deux strophes sublimes qu'il faut lire dans l'original :

O gloria, o gran prez nuestra,
Escudo fiel, o celestial guerrero,
Vencido ya se muestra
El Africano fiero
Por tí, tan orgulloso de primero. »

« Por tí del vituperio,
Por tí de la afrentosa servidumbre,
Y triste cautiverio,
Libres en clara lumbre,
Y de la gloria estamos en la cumbre. »

Une conception charmante, c'est la rencontre des deux mythologies, chrétienne et païenne, lorsque les Néréides émerveillées découvrent sur la vaste mer la nacelle miraculeuse, qui porte vers les côtes de l'Ibérie le corps sacré de l'Apôtre. Si des juges sévères y voyaient une licence répréhensible, au point de vue de l'orthodoxie, ils seraient du moins forcés de convenir que jamais licence ne fut plus poétique. D'ailleurs le culte catholique a fait tant d'emprunts aux traditions religieuses du paganisme, qu'on ne saurait blâmer un grand poëte d'avoir introduit dans ses vers les fictions charmantes de l'antique mythologie, alors surtout qu'il s'agissait d'embellir une légende nationale et souverainement populaire.

L'ode suivante est purement religieuse, et d'une teinte plus mystique.

A TOUS LES SAINTS

(ODE XIX)

Quel saint ou quelle vertu glorieuse, quelle déité admirée du ciel, ô puissante Muse, chanterons-nous sur la lyre chrétienne, tandis que d'un vol rapide, le soleil

retire son rayon furtif, en ce jour où le ciel fait parade de sa milice?

Quel nom, en ces lieux sauvages, répétera l'image sonnante de la voix, charmant l'air à la façon du chantre d'Éphrata, le long des pentes verdoyantes et sacrées de l'Hermon;

Quand, le lierre vert couronnant ses boucles dorées, de son luth sonore il attira vers lui la montagne, puissant et habile jusqu'à dompter la rage du lion et de l'ours.

Qui dirai-je le premier, si ce n'est le Haut et l'Humble, qui nous restitua la vie perdue par l'appétit grossier, et jusqu'au ciel éleva notre chute?

L'égal du Père Éternel, l'égal de celui qui naquit et demeura sur terre, devant lequel tremble l'enfer, qu'adore le soleil, en qui tout être vit et s'améliore?

Après lui, chantons le sein intègre, la mère de cette lumière, phare lumineux sur une mer troublée, patronne fidèle du genre humain.

Divin Esprit, je ne tairai point ta voix, ni ton cœur s'élevant contre le malicieux dragon; non, je ne te laisserai point en oubli, toi qui protéges ma vie et la défends.

Hardi en ta promesse, nocher de la barque non submergée (saint Pierre), ma voix te proclame, et toi qui, dans une nuit brillante, passas de la mort à la vie (saint Jacques)!

Qui ne dirait tes pleurs, ô Madeleine! ton amour, heureusement échangé, le trésor de ce nard, dont le parfum remplit la maison étrangère et tout l'espace du monde?

Habitante du Nil (sainte Marie d'Égypte), tendre fleur de savoir et de pureté, c'est toi que je chante maintenant; sur le faîte sacré de la montagne du désert, ta force vivace répand encore la lumière.

Dirai-je le foudre africain (saint Augustin)? Dirai-je le sage éloquent des bords du Stridon (saint Jérôme)? ou la suavité romaine (saint Ambroise)? ou celui qui, parmi les hommes, a mérité si justement le nom de *Bouche d'or?*

Colonne ardente de feu, au ciel atteint le ferme et grand Basile, plus fort que la crainte et la prière; devant sa parole féconde pâlit la langue de Démosthènes.

Ainsi que l'arbre avec les années, de François monte et grandit la gloire; et parmi les ermites, Antoine apparaît, comme la lune resplendissante au milieu des étoiles.

Ah! père, où donc est maintenant cette rare valeur? Hélas! quel malfaiteur a pillé l'or de ton saint temple? Qui donc a répandu l'ivraie dans les bonnes semailles?

Où brillaient le lis et l'œillet, et l'épi blond, règnent désormais la folle avoine, la ronce épineuse, l'odieux chardon, l'injustice et la fausse amitié.

Tourne, miséricordieux, tes yeux et nous regarde; et de ta puissante main extirpe le mal et la tyrannie, et replante l'antique semence de sainte Simplicité.

Rends la paix à cette âme qui de douleur frémit dans une nuit profonde: hors de cet étroit réduit, je redirai avec plus de joie ton nom, ta grandeur et ta beauté.

Je ne nie point, ô douce ressource de mon âme, que les maux qui m'assaillent

dépassent encore mon abandon ; mais, d'autant plus fort ils me menacent, d'autant plus fort retentiront tes louanges.

Les dernières strophes laissent entrevoir que cette pièce fut composée en prison. Nous avons dit que la captivité, agissant sur les dispositions intérieures de fray Luis de Leon, le porta vers les choses religieuses et mystiques. Bientôt il baissa sa lyre d'un ton, et il passa de l'ode à l'élégie, qui convenait admirablement à son inspiration poétique et à la tendresse naturelle de ses sentiments. Remarquons ici, puisque l'occasion le permet, que dans les écrits de notre auteur, les plus essentiellement mystiques, on ne sent jamais l'effort, ni ces élans voulus, ces mouvements heurtés qui rompent le fil de la pensée et amènent le désordre comme « un effet de l'art. » Le lyrisme n'est que trop enclin à ces manifestations exagérées des passions de l'âme, qui nous ravissent dans sainte Thérèse, parce qu'elles sont l'expression vivante d'un état réel, mais qui cessent de plaire et choquent même chez ces mystiques d'un ordre inférieur, imitateurs ridicules de ce qu'on ne saurait imiter. Or, on en vint à ce point de décadence, dans l'ordre des choses religieuses, que l'art s'introduisit même dans la dévotion mystique; et l'on ne se contenta plus de chercher dans les mystiques de la grande école, des modèles de sainteté. Témoin la mère Marie d'Agreda, dont la *Cité mystique,* tissu de mensonges ou d'hallucinations, a été faite sur commande, pour montrer qu'il était possible de renchérir sur sainte Thérèse. Le mysticisme était dès lors tellement déchu, qu'il avait accepté les conseils et la direction des moralistes casuistes, si bien qu'il y eut pis en Espagne que le quiétisme de M[me] Guyon. Fray Luis de Leon, et c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de ses écrits, resta inimitable. Quoiqu'il fût, dans l'ordre chronologique, le dernier représentant illustre du vrai mysticisme, il n'avait point imité ses maîtres dans la spiritualité ; admirateur enthousiaste de fray Luis de Grenade et de sainte Thérèse, il marche au moins leur égal, parce qu'il ne s'inspira que de son propre génie ; et d'ailleurs, sa dévotion, très-ardente, mais tempérée par une raison supérieure et richement cultivée, n'alla pas jusqu'aux ravissements de l'extase. Il goûta l'amour divin, sans connaître ses sublimes folies ni ses dangereux égarements.

Dans la pièce suivante, on admirera l'expression douce et mélancolique du sentiment le plus vif.

A L'ASCENSION

(ODE XVII)

Eh quoi! saint pasteur, tu abandonnes ton troupeau dans cette vallée sombre et profonde, à la solitude et aux larmes, tandis que, fendant l'air transparent, tu remontes à l'éternel séjour?

Bienheureux, naguère, et maintenant tristes et affligés, ceux qui furent nourris sur ton sein, privés de toi, de quel côté tourneront-ils leurs sens?

Les yeux qui de ton visage contemplèrent la beauté, que regarderont-ils qui ne leur soit déplaisant? Quand on a entendu ta mélodie, peut-on sans dégoût prêter l'oreille?

Et à cette mer agitée qui donc mettra un frein? Qui apaisera la fureur des vents irrités? Maintenant que tu es disparu, quelle étoile guidera au port le navire?

Ah! nuée jalouse, même de cette courte joie, pourquoi te hâter? Où voles-tu si rapide? Ah! combien riche tu t'éloignes. Combien, hélas! tu nous laisses pauvres et aveugles!

Tu emportes le trésor qui de notre vie était l'unique richesse, qui chassait les larmes, qui pour nous brillait mille fois plus éclatant que le jour pur et clair.

Quelle chaîne de diamant (ô mon âme!) te retient et empêche que tu ne suives ton amant? Ah! efforce-toi et te dégage, et libre va te placer dans la pure lumière!

Crains-tu l'issue? L'amour terrestre serait-il plus fort que l'absence de ton vouloir et de ta vie? Vivre sans corps n'est point un état violent; mais c'en est un de vivre sans le Christ et loin de lui.

Doux Seigneur et ami, doux père et frère, doux époux, à ta suite je m'engage, soit à travers les ténèbres, soit à travers la clarté de la gloire!

Dans le texte, l'harmonie des sons est si douce, si pénétrante, qu'on ne peut se défendre de songer à ces concerts incomparables d'une musique céleste, dont les mystiques nous parlent dans leurs révélations. Mais il faudrait avoir la foi pour saisir dans leur délicatesse extrême, ces doux reproches, ces tendres regrets, exprimés par les douze disciples, au moment où leur maître transfiguré remonte vers le ciel.

Cette ode, qui est une des plus ravissantes du poëte, peut passer pour le chant le plus harmonieux de la lyre espagnole. On comprend qu'une âme ainsi disposée aux émotions douces, ne devait point rester indifférente au spectacle de ce qu'il y a de plus beau dans la vie, en dehors des jouissances morales et des délices de l'amour mystique. Fray

Luis de Leon ne fut point insensible aux magnificences de la nature, aux charmes de la campagne; et il a plus d'une fois chanté avec une grande prédilection le calme et le bonheur de la vie des champs, qu'on ne célébrait guère de son temps, si ce n'est dans ces fades pastorales et dans les romans champêtres, dont la mode s'était introduite en Espagne, par l'imitation de l'églogue italienne, si fort en vogue depuis Garcilaso. Fray Luis de Leon se laissait charmer d'autant plus volontiers au spectacle des beautés simples et sublimes de la campagne, qu'il avait souffert une captivité de cinq années, dans un cachot où on lui mesurait avec parcimonie l'air et la lumière, à tel point que sa santé, naturellement faible, en fut jusqu'à la fin de ses jours profondément altérée. Il fut même en danger de mort; aussi, à peine rendu à la liberté, alla-t-il s'établir, avec deux amis et quelques bons livres, dans une maison des champs appartenant à sa communauté, au milieu d'une île baignée par les eaux du Tormès, et dont il a laissé une description délicieuse dans l'introduction au second livre des *Noms du Christ.*

Ce qui plaît surtout dans la pièce suivante, c'est la peinture des objets réels associée à une charmante allégorie.

A LA VIE RELIGIEUSE

Mille pensées diverses s'agitaient tumultueusement dans mon âme, environnée de tourments, de peine et d'angoisse, et cherchant quelque repos et un peu de joie.

Comme elle ne trouvait en cette vie ni contentement, ni quiétude, hors d'elle-même, elle courait d'un pas pressé à la recherche de ses amours, de son doux fiancé.

Et, pendant cette recherche de fatigue, elle s'assit auprès d'une source, qui d'un rocher doucement coulait, arrosant dans son cours la verdoyante prairie.

Les oiselets babillards, de leurs doux accords faisaient une si harmonieuse musique et si suave, que l'âme en était attendrie et s'enflammait d'amour pour son époux.

Et avec un charme infini, ployant et déployant leurs ailes, dans l'air se jouaient les innocents oiseaux, divisés par bandes égales.

Et comme en une joute, ils allaient les uns vers les autres, avec des mouvements légers; puis, s'envolant, ils allaient gazouiller dans l'herbe verte.

Jouissant de cette fête, bercée parmi des fleurs sans nombre, mon âme s'endormit, s'oublia, et pendant ce temps, elle entendit une voix ravissante :

» Ne crains point, disait-elle, et attentivement écoute mes paroles. Si tu cher-

ches la joie et veux demeurer toujours avec moi, fuis le monde et les amis du monde.

» Que si tu fuis le travail, pour goûter plaisirs et soulas, sache que tu te détruis, car, contre la terre tu échanges la gloire éternelle du ciel empyrée.

» Prends garde que tu es entourée d'ennemis redoutables; tu vis sans souci des maux les plus grands, qui pourront te venir de tes adversaires.

» Considère que l'un d'eux est déjà maître de la place, et que les autres ensemble la battent en brèche, sans que tes forces soient capables de résistance.

» Laisse-leur en proie le plaisir, le bien-être et la richesse, et ne tourne point les yeux vers ces choses viles; car, tout ce que tu peux quitter, est pauvreté.

» Si tu en abandonnes une seule, tu en auras cent en échange dès cette vie, sans nul déplaisir, et, au moment de la séparation, Dieu te donnera la gloire promise.

» En te détachant du monde sans foi, tu verras sur cette terre une image du ciel, que Dieu tient cachée sous l'habit religieux, dans la pauvre petite cellule

» Étranger au souci qui fait l'angoisse du marchand cupide, satisfait en Dieu seul, le religieux se délecte, délivré de ce monde faux et trompeur.

» Il ne recherche point les faveurs qui chassent le sommeil, et poussent l'ambitieux dans les demeures des grands : solitaire, il jouit dans la retraite de son heureuse condition.

» Il n'est point désolé et rien ne peut l'affliger, car Dieu est sa consolation; et ce n'est pas lui que la fortune tourmente de sa roue versatile.

» La maison et l'étroite cellule lui semblent un château garni de tours, et la tunique usée un vêtement orné de broderies, et le dur plancher un lit moelleux.

» Le cilice, tissu de soies aiguës, ceignant son corps, détourne les maux que l'amour aveugle cause aux mortels.

» La rude discipline d'archal tortu lui plaît, car elle guérit la folie de la passion perverse, qui, à bride abattue, s'écarte du juste.

» En ces exercices il passe une vie plus qu'heureuse, exempte de vices, à l'abri de toute atteinte mondaine, du démon et de la chair rebelle.

» Tout ce que le mondain s'efforce d'acquérir en plaisirs et en fortune, lui est donné de surcroît, uniquement pour qu'il soit attentif à servir Dieu et à ne point l'offenser. »

Mon âme goûtait souverainement ces paroles, et pour voir quel était celui qui parlait ainsi, dans mon sommeil je me retournais çà et là.

Mais ma main ayant plongé dans l'eau cristalline de la source, vaine fut ma tentative, car aussitôt disparut la voix et le sommeil tout ensemble.

Le sentiment de la nature est encore plus manifeste dans cette élégie :

LYRE A LA LOUANGE DE DIEU

Quand la nuit ténébreuse veut déchirer son voile noir et ce vêtement lugubre qui assombrit les beautés du ciel et enveloppe ses charmes ravissants,

L'aurore se lève et embellit aussitôt la rondeur du globe : sur sa tête dorée ses cheveux ondulent, et de sa clarté elle environne tout l'univers.

L'air dans sa pureté, revêtu de cet éclat resplendissant, dévoile sa beauté, et les vapeurs qui montent, découvrent aux yeux mille nuances.

Peut-on jeter les regards sur l'horizon ainsi éclairci, sans s'enflammer d'amour pour celui qui a créé un être si beau?

Sur les branches touffues, suivant l'art de la nature, chantent les oiseaux au brillant plumage, aux chants mélodieux, qui chassent de l'âme les graves soucis.

O concert et harmonie, qu'écoute en silence la forêt ombreuse; suave mélodie, douceur attendrissante. qui vers le ciel emporte avec soi la pensée!

La touche la plus haute, s'élevant au plus haut diapason, semble rauque et muette, en comparaison de ces chants, de ces accords, de cette musique bien concertée.

Les neuf Muses, qui sur le mont Parnasse chantent en chœur, n'ont pas à s'enorgueillir; si e les charment les bêtes sauvages, ces accents élèvent l'amour jusqu'à Dieu.

Sur son char de triomphe, ouvrage de la nature, travaillé d'une main savante, en or fin, et plus richement émaillé qu'un écrin de rubis,

Lâchant les rênes, le soleil se hâte vers notre pôle, guidant ses coursiers vers le point culminant, d'où il fait l'ombre plus étroite.

A peine se montre-t-il au sommet de la montagne, sur les plus hautes cimes, aussitôt la lune s'éclipse, vaincue par sa lumière, et avec elle la multitude des étoiles.

Si quelque obscur nuage est frappé de ses rayons d'or, il s'éclaire et s'épure, s'embellit et s'illumine, nuancé de mille couleurs.

La rosée de Diane, tombée, dès l'heure matinale, de sa fraîche chevelure, aussitôt que le soleil la frappe, reluit, plus brillante que le cristal.

La verte prairie, ceinte de plantes odorantes, de fleurs et de roses peintes au naturel, baignée de cette rosée, reste saupoudrée de perles.

Mais comme la verdure ne peut se défendre contre les feux de l'astre éclatant, quand sa fraîcheur disparaît, je me retire sous l'épaisseur des bois.

O souveraine sagesse de Celui qui créa les arbres touffus, pour résister à l'atteinte des rayons pénétrants, sous la chaleur du midi.

Près du bois se dresse le sommet d'une montagne svelte, d'où jaillit une source charmante dans son cours, et empressée de descendre vers la futaie.

Avec un doux murmure, à travers les herbes elle dirige sa course, et avec un bruit paisible, retourne les petits cailloux, les soulevant de leur couche de sable.

A travers le feuillage filtrent les clairs rayons du soleil : les petits grains de sable rouge brillent à leur contact, semblables à la poudre du Tage doré.

Après qu'elle a arrosé les arbres rameux, marchant à pas pressés, la source va former deux larges étangs.

Là, les poissons, fendant l'onde, folâtrent en nageant, et si rapide est le mou-

vement de leurs ailes agiles, que les yeux les plus perçants ne peuvent le suivre.

Çà et là ils repassent en sautillant d'un mouvement léger, et leur beauté fait l'ornement de l'élément froid, d'où ils tirent la vie et l'aliment.

Ah! Dieu, quand je contemple toutes ces choses, faites pour mon plaisir, je soupire après ton amour, et je désire que mes feux répondent à l'affection que tu demandes en retour de ces bienfaits.

Dans un frais rocher, s'aperçoit une large ouverture, par où l'eau, rendue plus claire, s'épanche en une large veine, et laisse voir toute sa beauté.

Puis elle jaillit en bouillonnant, avec sa grâce et ses charmes naturels, et, dans ses bonds élevés, elle vole et se hâte avec une légèreté que lui refusa la nature.

Au bruit qu'elle fait, les oiseaux accourent et restent ravis; l'oreille est charmée, et les yeux s'endorment, appesantis par les fatigues de la veille.

En regardant les arbres, et l'eau cristalline en sa pureté, ils s'estiment heureux, à la vue de ces choses si belles, que leur donna la nature en temps opportun.

La fraîcheur de la source tempère les ardeurs du midi, jusqu'au moment où, s'éloignant de l'Orient, le soleil fait, à chaque pas, grandir les ombres.

Ses coursiers rapides fendent à la nage les flots de la mer: les contrées voisines restent privées de lumière, et la nuit enveloppe l'air.

Sphères célestes, ouvragées avec un art divin, émaillées avec ordre de lumières éternelles, et garnies de clous dorés,

Faites éclater votre joie, étincelez dans les ténèbres, et toutes ensemble, éclairant l'air à l'envi, suppléez à la lumière de Celui qui vous la donne.

Levez-vous, chères planètes, illuminées de rayons plus sereins; courez, hautes comètes: une fois consumées, il ne restera point de trace à laquelle on vous reconnaisse.

Lâche à ceux qui portent ta litière les rênes serrées, ô lune argentée de la plus petite sphère; déjà le peuple d'Éthiopie t'attend.

Ah! globes célestes, combien votre aspect me fait deviner les divins rayons, la gloire et la beauté du grand peintre de ce tableau!

Puisque si laide me paraît la terre quand je contemple le ciel et tout ce qu'enveloppe le voile étoilé, je ne veux plus désormais de l'amour de la terre.

Vers toi, cour divine, vers toi, maison de Dieu, cité sainte, mon âme voyageuse, de toi si éloignée, soupire tout en suivant sa course.

O airs calmes maintenant, libres des voix et des bruits, vers le ciel où ils s'acheminent, emportez dans vos ondes mes gémissements issus du cœur.

Qu'ils arrivent en la présence de l'unique élu parmi des myriades, déplorant son absence; sur une terre d'oubli mon cœur reste, malade d'amour.

Et mon âme, dans l'affliction d'une dure captivité, dans ce mal violent, tiendra toute sa vie pour un sort bien heureux, de vivre en espoir de te voir là-haut.

Évidemment, ce tableau est d'après nature. Les détails du paysage trahissent des souvenirs personnels; le poëte a décrit des lieux qui lui étaient chers. Il a ressenti dans la retraite des champs la joie de vivre de cette grande vie des choses de la création, dont le fracas du monde détourne la plupart des hommes. Par le spectacle des beautés merveilleuses et immuables, il s'est élevé jusqu'aux régions invisibles, que l'imagination peuple de ses rêves, en se servant des images des objets réels. Le paysage est digne des grands poëtes du Midi; dans ce coin solitaire, dans cette calme retraite, on jouit de la perspective immense, des jours lumineux et des nuits radieuses de la zone méridionale.

Montrons maintenant comment notre poëte s'élevait aux plus sublimes hauteurs par le seul effort de la pensée, en puisant son inspiration dans la métaphysique religieuse. Voici, comme exemple dans ce genre, une méditation du plus pur spiritualisme :

DE LA CONNAISSANCE DE SOI-MÊME

J'étais dans les profondeurs de l'abîme, retenu et enfermé dans le non-être, ne sachant, ne pouvant en sortir, et tout ce qui est maintenant manquait en moi, la vie, l'âme, le corps et les sens, et mon être enfin était alors le néant. Et ainsi restai-je de toute éternité, invisible et sans nul commerce, si bien que beaucoup mieux valait le menu grain de sable de la vaste mer; auprès de moi, le vermisseau que foule le passant, était un roi.

Comme j'étais ainsi dans ces noires ténèbres, lorsque déjà, d'une course rapide, le ciel étoilé ramenait le sixième âge, le Dieu grand, Père de la Nature, regarda et m'apercevant en soi, bon et aimant, me produisit à la lumière de cette terre, et me revêtit de cette enveloppe d'os et de chair fragile. Mais il me donna l'âme, que nul poids n'aurait pu empêcher d'arriver en présence de l'essence divine et ineffable, si la première faute n'eût alourdi son essor et fait tomber ses ailes.

O faute amère! Ah! de quel bien tu as privé mon âme! Que tu as fait de mal! A peine fut-elle créée et incarnée, que tu lui enlevas grâce et justice; tu la tournas contre Dieu lui-même : aveugle, ennemie, sans faveur, en confusion, par toi elle repousse toujours le bien; la vertu la gêne, et aux vices elle est prompte. Par toi, la mort atroce et sanglante, par toi toute misère eut entrée : faim, douleur, gémissements, feu, hiver, pauvreté, maladie, péché, enfer.

Je fus donc dans les langes du péché (ainsi que tous) enveloppé tout aussitôt : assujetti à un éternel châtiment, avec une telle force et par des liens si serrés, que je n'aurais pu en être délivré par ma propre vertu ni par celle d'autrui, mais

uniquement par la toute-puissante bonté et la miséricorde de celui qui par sa mort tua notre mort, et glorieusement nous délia, en ouvrant son cœur amoureux et sacré, d'où coule pour tous la source souveraine de la grâce et du salut.

Ensuite la bonté infinie daigna me donner un être supérieur à celui qui était en moi, en me plongeant dans l'eau consacrée. Dès lors, nette de l'offense, mon âme resta pleine de grâce et de beauté, ornée de biens et de dons innombrables, telle enfin que la fiancée du Roi de gloire. O le doux et attendrissant souvenir! Il la reçut lors pour sa chère épouse, et elle lui promit de n'aimer rien hormis lui, ou que pour lui, tant qu'elle vivrait. Ah! que n'a-t-elle (du moins à partir de ce jour) tenu sa promesse!

Prenant croissance, j'avançai en âge, et arrivai au discernement, avec lequel j'aurais dû me livrer à qui m'avait comblé de dons. Mais, loin de là, brisant la foi que j'avais engagée lors du saint baptême, et que j'avais signée de mon propre nom, à peine arriva le plaisir vicieux de l'ennemi venimeux et cruel, que tout par moi fut violé. Y a-t-il un cœur si dur en soi, qui puisse ne pas se briser, le mien de douleur et les autres de pitié?

Plus que la terre ne reste ténébreuse quand le soleil détourne son brillant visage et va baigner dans la mer son chariot d'or; plus stérile, plus sèche et plus pierreuse, et plus altérée resta mon âme, sans ce trésor pour lequel je pleure et gémis. Et il y a de quoi pleurer sans cesse, puisque je demeurai sans la lumière du soleil divin, sans cette rosée souveraine que produisait en elle le céleste rayonnement, aveugle, difforme, hideuse et devenue sur le coup, de maîtresse vile esclave.

O Père immense! qui, demeurant immobile, donnes aux choses mouvement et vie, et les gouvernes si doucement! Quel amour retint ta justice, lorsque mon âme si ingrate et hardie, t'abandonnant, toi, source du bien impérissable, avec une ardeur anxieuse, dans les eaux croupissantes des citernes corrompues et infectes, se plongea en ta présence? O divine et très-haute clémence! tu ne me lanças pas tout aussitôt dans le lac profond du tourment.

Ta divine pitié me souffrit alors, et me retira de cette boue infecte, où, insensible encore à l'infection, l'âme misérable restait dans une fausse paix; jugeant si heureuse et si calme la triste situation où elle se complaît, qu'elle souhaitait seulement que la joie en fût éternelle. Mais à l'improviste souffla un vent léger de l'Esprit éternel, et un doux zéphyre, envoyé à l'âme, emporta peu à peu l'épais brouillard qui dérobait la lumière, et lui rendit un jour clair et brillant.

De son état elle vit aussitôt l'avilissement, dans lequel, gardienne d'animaux immondes, de sa vile nourriture elle ne pouvait même se rassasier : elle vit alors quel est le fruit du plaisir et de la turpitude; la confusion et des peines mortelles; et elle redouta la verge droite et inflexible, et l'aspect sévère du Juge impérissable. La mort, le jugement, la gloire, le feu, l'enfer, venant chacun de son côté, de telle façon l'entourent et la pressent, que je demeurai confus et craintif, tremblant, sans trouver de repos.

Quand, à moi revenu, je respirai quelque peu, de larmes arrosant mon visage et le sol, et embrasant l'air de mes soupirs : Père miséricordieux! m'écriai-je, Père

saint ! Père de bonté, Père de consolation, pardonnez, ô Père, tant de hardiesse. A vous j'accours, de moi-même rougissant, bien que je sente que de vous point ne mérite d'être écouté.. Mais voyez les blessures que m'ont faites mes péchés, combien ils m'ont déchiré et meurtri, et combien je suis pauvre et misérable, aveugle, lépreux, malade, infortuné.

Ouvrez vos entrailles si tendres; recevez-moi maintenant et me pardonnez; car c'est, ô Dieu bon, chose si naturelle à vous, de prendre en pitié tout ce qui est vôtre. Que s'il vous plait, Seigneur, de me châtier, ne me livrez point à l'ennemi à droit et à tort : vengez-vous par vous-même, frappez-moi par le feu, par le fouet et la lance; tranchez, brûlez, brisez sans retenue, tourmentez mes membres un à un, pourvu qu'après un tel châtiment, vous recommenciez à être mon Dieu, mon doux ami.

A peine avais-je dit ainsi, qu'il ouvre les bras et me relève, et m'accorde son amour, sa grâce et la vie; et à mes plaies appliquant le remède souverain et sacré, propre au mal qui me dévorait, il me laisse sans blessure, guéri de tous mes maux, mais non sans les atteintes de la tyrannique habitude, qui déjà se tournait en nature, et avec une faiblesse telle, que, quoique guéri du mal et délivré du péril, depuis dix ans je suis convalescent.

Voici encore, dans le même genre et sur un ton analogue, une autre pièce que nous reproduisons à cause de sa brièveté :

LYRE SUR LA CONVERSION

Par bois et rivages je vais cherchant sans cesse mon bien-aimé. Que mes cris plaintifs retentissent à son oreille, afin que de moi toujours il lui souvienne.

O mon espoir ! ô bien de ma vie, grand Dieu éternel ! Heureux fut le jour où mon cœur tu frappas tendrement et le délivras de l'enfer.

Elle ne fut pas mortelle, Seigneur, la blessure que je reçus de votre main; ce fut une grâce sans mesure, un bien si souverain, que l'humaine intelligence ne saurait le saisir.

Mon âme, qui était plongée au plus profond du péché, par vous fut rachetée, et par vous fut effacé ce qui sans vous n'aurait pu disparaître.

Quelles grâces puis-je vous rendre, Seigneur, pour un si haut bienfait? sinon vous glorifier, vous faisant offrande de mon âme en sacrifice perpétuel.

Ce chant est d'une âme apaisée et reconnaissante; il nous fait pénétrer plus avant dans ce que sainte Thérèse appelait « le château intérieur. » On voit comment le mysticisme s'élevait par degrés vers le divin amour. En rapprochant les poésies de même nature, on pourrait sûrement les classer par ordre chronologique, et suivre pas à pas les

transformations qu'il fallait subir pour atteindre à la paix profonde et à la pleine possession. Écoutons maintenant une dernière méditation poétique :

L'AME SE DÉCRIVANT ELLE-MÊME

De trois beautés je suis la seconde, où rayonne la perfection de Dieu. Être âme, sans duplicité, figure transparente de la haute Trinité, telle est ma noblesse. Ce fut mon bonheur, de naître d'un pouvoir unique et d'une nature immortelle; nul ne peut m'assujettir ici-bas, où la puissance manqua pour me créer.

A donner et à prendre vie, je suis unique; je la donne à qui m'héberge; je la reçois de Dieu, qui est la mesure de l'être, la règle, le compas et le fondement; je suis conçue dans le sein de tout ce qui est mortel, et en ce lieu je cache ma vertu, et l'éclat de mes trésors, et ma valeur surpasse l'or et l'argent.

Je désire d'un amour sincère la paix de la chair mortelle, mon ennemie; et j'espère, quand j'en serai dépouillée, contracter à la fin avec elle une immortelle alliance.

Elle peut voir et se mouvoir quand je le veux, et je ne puis cela sans la suivre, la trinité restant libre en moi : mémoire, entendement et volonté.

C'est peu pour moi que le firmament, l'air, la terre et la mer, avec leurs merveilles; et point ne suffisent à me contenter les anges qui de bien peu me surpassent; j'ai en moi le pressentiment, qu'il est, pour goûter de plus grands biens, un endroit où ne brûle point le soleil rapide, où n'atteignent ni la neige, ni le brouillard, ni le nuage.

Le cœur de l'amant ferme est enflammé d'un feu plus vif, à proportion que sont mieux compris l'être, la grâce et la valeur de l'aimé : non, la souveraine bonté n'a point consenti que nul bon appétit fût frustré. Si donc il y a une vie immortelle, si de mes yeux je la vois, Dieu ne se raillera point de mon désir.

Avec moi daigna se fiancer mon propre créateur, ici-bas, sur terre, et se délecter dedans mon cœur, le remplissant d'amour, de paix et de consolation. Pour me chercher, il alla sans se lasser, en habits d'esclave, sous une mortelle enveloppe; et il fit paraître, pour me sauver, son excellence, sa bonté, son savoir et sa toute-puissance.

Je me vis ornée de perles fines, pleine de grâce, de vertus et de dons; et bientôt après, dépouillée, en pleurs, dans l'angoisse, et affligée mortellement. Mais Dieu, voyant la triste prisonnière, voulut, par sa mort, rompre la chaîne; et si heureuse fut pour moi la délivrance, que le mal se tourna en une plus grande gloire.

Ce n'est point aux profanes qu'il appartient de commenter de tels morceaux, ni d'entrer en ces mystères de la vie spirituelle. Cette pièce

est remarquable en ceci qu'elle reproduit, en raccourci, la substance des doctrines mystiques. On y voit combien le dogme rigide est tempéré par l'amour, qui absorbait tout dans le mysticisme, et même la foi, toujours subordonnée à la charité.

Pour donner un échantillon de la tendresse infinie avec laquelle l'amour mystique s'attachait à la Divinité, nous ne saurions trouver mieux que la pièce suivante, qui passe pour une des dernières inspirations poétiques de fray Luis de Leon.

AU CHRIST CRUCIFIÉ

Innocent agneau, baigné dans ton sang, avec lequel tu effaces les péchés du monde, suspendu à cet arbre robuste, les bras ouverts et désireux de m'embrasser; puisque tu laisses humblement se flétrir les couleurs et la beauté de ce divin visage, déjà tout près de la mort, avant que l'âme souveraine et pure s'envole, pour me sauver, tourne vers moi tes doux yeux et me regarde.

Puisque l'immense amour, par un suprême effort, rompt les voiles de cette grandeur, attaché avec une douleur intense à ce tronc, tu penches vers ta mère la tête couronnée d'épines; et puisque de ton cœur royal s'exhale ta voix pour implorer de la toute-puissance de ton Père le pardon des fautes et des forfaits, qu'il te souvienne, Seigneur, de mes péchés.

Ici, où tes mains, ouvertes par les clous, montrent tes libéralités et tes largesses; ici, où tu offres mon rachat; ici, où tu rachètes les captifs, répandant de toutes parts la miséricorde, ton cœur ne restant satisfait dans sa générosité tant que le corps n'est pas épuisé de sang; ici, ô Rédempteur, je veux comparaître en jugement, moi le premier.

Ici, je veux que tu contemples un pécheur enseveli dans la noire prison de ses erreurs; car je ne crains point que tu t'irrites en te croyant offensé, puisque tu plaides pour les pécheurs; car les plus grandes fautes sont celles qui font paraître davantage la noblesse de ton cœur sacré; car la réparation de ces fautes, en te coûtant plus de sang, réjouit davantage ta clémence.

Bien que le lourd fardeau de ma faute m'accable et fasse courber mon faible cou (qui secoua, hélas! ton joug léger, et s'assujettit à un joug nouveau); bien que je foule péniblement le sol de mes pas pesants, j'espère encore te rejoindre; car, puisque pour mon bien tes pieds sont encloués sur ce tronc robuste, je suis assuré que tu ne pourras me fuir.

Je suis certain, mon Dieu, que mon bon désir trouvera un port en ta clémence. J'ai confiance en ce cœur que je vois maintenant à jour par les fenêtres de ce corps ouvert; cœur mis à nu de telle sorte, qu'un voleur, les mains liées, seul avec toi, en deux mots seulement te l'a dérobé; et si nous attendons encore, un aveugle mettra bientôt la main dessus.

Je suis arrivé en temps propice, au moment où tu fais la répartition de tes biens, par un nouveau testament. Si à tous tu as légué ce que tu possèdes, moi aussi je me présente à tes yeux. Et quand, en un seul instant tu lègues à la mère un fils, au disciple une mère, au père l'esprit, et au larron la gloire, comment serais-je assez malheureux pour rester seul dépourvu au milieu de tant de legs?

Vois, je suis un fils que tu peux justement déshériter à cause de sa désobéissance; mais ta clémence a dit qu'il trouverait le pardon, si je revenais me présenter à toi. Je veux ici m'attacher au pied de ce lit où tu expires. Que si, docile à ma prière, tu entends la voix lamentable qui t'invoque, j'espère une grande fortune, car, étant fils, je reste héritier.

Je prends à témoin tous ceux qui te regardent, que tu inclines la tête, en signe d'accord à ma demande, ainsi que je l'attendis toujours de ta libéralité. O admirable grandeur! charité vraie! C'est une chose certaine que tant que le testateur n'est pas mort, le testament n'a point toute sa force; mais tu es si généreux, que tu meurs pour que tout soit accompli.

O mon chant! il faut s'arrêter ici. Les larmes supléeront à ce qui te reste à dire, comme il convient, en une si fâcheuse circonstance; car les chants ne sont point de saison quand la terre, le soleil et le ciel se lamentent.

Voilà l'amour sacré avec ses raffinements les plus délicats. On a pu remarquer dans cette contemplation religieuse, une subtilité exquise de la passion la plus tendre, subtilité qui est un des caractères saillants de la piété des mystiques. Le pécheur repentant, qui invoque la clémence divine, oublie les horreurs du sacrifice sanglant et les affres de la passion, et ne voit que la bonté infinie et l'inépuisable miséricorde.

C'est cette tendresse de sentiment, qui poussait les mystiques à traiter familièrement avec la Divinité, et à invoquer le plus souvent dans leurs prières l'intercession puissante de la Vierge, qu'un mystique espagnol du moyen âge avait déjà surnommée « la douce Dame d'Amour. » Fray Luis de Leon n'a pas oublié la Vierge dans ses vers. Il l'a célébrée maintes fois, en des circonstances diverses, sur tous les tons de sa lyre harmonieuse. Pour clore ces citations, nous transcrivons trois pièces, toutes très-courtes, en l'honneur de la patronne des pécheurs.

A LA VIERGE MARIE

Vierge bien plus éclatante que le soleil, source d'éternelle vie, lumière qui obscurcit l'Orient, calme dans la tempête, étoile qui guide ma course, port de l'âme affligée, ancre où s'attache son espoir; aujourd'hui, par ton intervention efficace, ton esclave blessé prend la mer.

Le cœur navré, il fuit en pleurs la tempête furieuse, qui ébranle sur terre tant d'âmes hautaines, dont la volonté préfère endurer tous les affronts, plutôt que d'échanger contre une vie heureuse, ambition et intérêts. Et les malheureux ne voient point les chaînes où ils sont rivés!

Mais toi, Reine miséricordieuse du Ciel, tu n'oublias jamais le passé d'une vie religieuse, et dans la plus cruelle tourmente, tu confortas le cœur blessé, tu essuyas mes pleurs, et l'âme oppressée reprit haleine. Ainsi tu changeas en printemps l'ardente chaleur du soleil.

Et mes yeux, inondés de clarté, s'éblouirent devant l'illusion où marchent ceux qui gouvernent au faîte du monde qu'ils adorent. Ils voient clairement qu'ils s'abusent, et ils continuent de marcher à leur perte, non sans déplorer publiquement leur erreur, célébrant en vers le fleuve, les champs, l'univers, le soleil, la source, l'ombreux vallon.

A NOTRE-DAME

Le destin peut sans miséricorde briser le fil de ma vie; mais quand même le ciel courroucé redoublerait ma douleur, que je m'oublie moi-même, ô Marie, plutôt que de t'oublier!

A toi seule je m'offre, à toi je consacre tout ce qui peut m'advenir; sans toi, je n'ai ni valeur ni mérite. Ah! tant que j'existerai, puissé-je m'oublier moi-même, plutôt que de t'oublier!

Je suis né pour être tien, et je vivrai si je conserve cette gloire; à ce prix je refuse la liberté, et tant que je régnerai sur mon cœur, puissé-je m'oublier moi-même, avant que de t'oublier!

Je te présente mon âme, et si la mer furieuse l'assaille, je dirai avec patience, au milieu des plus rudes épreuves : Que je m'oublie moi-même plutôt que de t'oublier!

A L'ASSOMPTION DE LA VIERGE

Vous allez au ciel, maîtresse, où l'on vous recevra avec des chants de jubilation. Ah! si je pouvais saisir votre manteau, pour monter avec vous à la sainte montagne!

Emportée par des anges, qui vous servent dès le berceau, couronnée d'étoiles (jamais reine ne sera telle), sous vos pieds est la blanche lune.

Tournez les yeux perçants, oiseau précieux, unique, humble et sans pareil, vers la vallée de ronces qui porte de telles fleurs et où gémissent les enfants d'Ève.

Que si de votre claire vue vous regardez les tristes âmes de cette terre, par une propriété inouïe, vous élèverez leur essor vers le ciel, ainsi que le plus parfait aimant.

En voilà assez pour qu'on puisse juger le poëte d'après ses poésies. Nous n'avons point parcouru toutes les cordes de sa lyre, laissant de côté tout ce qui sentait l'imitation et l'inspiration profanes. On connaît maintenant les plus riches côtés de cette nature supérieure, dont nous avons à dessein raccourci l'image, pour ne montrer que le génie véritablement poétique et l'âme religieuse. On voit à quelles sources s'abreuvait fray Luis de Leon, et combien étaient riches les dons de son esprit et de son cœur; car, c'est par la vérité profonde du sentiment et de la passion qu'il s'est élevé aux plus hautes cimes de la poésie.

Avant lui, le mysticisme espagnol n'avait point eu de poëte; mais seulement des essais merveilleux qui promettaient ce qu'il a donné. Saint Jean de la Croix, écoutant les voix divines qui parlaient en lui, avait fait entendre quelques chants d'une ravissante beauté; et sainte Thérèse exhala deux ou trois fois sa passion brûlante en des vers incomparables. Pour l'exposition de leurs doctrines, aussi bien que pour l'expression de leurs sentiments, les mystiques avaient trouvé une langue sans pareille, et, après avoir dévoilé leur âme, il ne restait plus qu'à la transfigurer, à la rapprocher davantage des choses célestes, par les harmonies poétiques. Fray Luis de Léon fut le chantre de ce monde inconnu au commun des poëtes.

Nous avons vu comment il fut conduit aux portes de la cité mystique, comment son âme régénérée lui dévoila son génie, et nous avons démontré que c'est dans les circonstances les plus critiques de sa vie qu'il faut chercher le secret de sa supériorité; et nous insistons sur ce point, parce qu'il importe de répéter que l'histoire littéraire est d'un puissant secours pour nous expliquer les transformations et les vicissitudes de la poésie et de l'éloquence.

Ce qui mérite considération, c'est que la plupart des poésies de fray Luis de Léon ne parurent qu'après sa mort, et encore fort tardivement, et grâce à la pieuse sollicitude du célèbre Quevedo, lequel eut cette bonne fortune et cette gloire, d'être l'éditeur d'un si grand poëte. Pour le proclamer tel, ni Cervantes, ni Lope de Vega, pour ne citer que deux juges compétents entre tant d'autres, n'avaient attendu cette publication posthume, et ne connaissant le poëte que d'après quelques poésies sacrées, ils l'avaient salué comme un maître souverain. Cervantes l'admirait, dit-il, jusqu'à l'adoration, et Lope de Vega, mettant en même ligne sa prose et ses vers, lui donnait aussi la prééminence

nence et lui promettait l'immortalité. Il a mérité l'une et l'autre, pour avoir écrit, suivant son expression, pour éclairer les âmes et les charmer, « *deleitarlas y alumbrarlas*. »

Quant à nous, qui dans un milieu tout différent du sien, et à trois siècles de distance, le contemplons dans le passé, nous reconnaissons, après avoir étudié sa vie et ses œuvres, que ce religieux, d'une vertu si haute et d'un génie si sublime, était digne de reposer parmi les restes des bienheureux qui avaient illustré son ordre, dans ce coin du cloître des augustins de Salamanque, qu'on appelait « l'angle des saints, » et qu'il mérite, autant que les plus grands, les honneurs que la nation espagnole se propose de rendre à sa mémoire en érigeant, en son honneur, un monument durable. Mais, le monument indestructible qui perpétuera à jamais la gloire de fray Luis de Léon, ce sont ses écrits, qu'on admirera tant que le goût des belles choses se conservera parmi les hommes, et qui feront dire de l'auteur ce qu'il a dit lui-même du génie et de la vertu :

« Será qual mediodia y mas tu gloria :
Y si rodáre el tiempo, como aurora,
Dará mas luz creciendo tu memoria. »

J. M. GUARDIA.

LA COOPÉRATION

OU LES

NOUVELLES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

DANS LA GRANDE-BRETAGNE

« J'ai toujours regardé avec sympathie les efforts ayant pour but de combler en tout ou en partie ce grand ravin, qui, jusqu'à aujourd'hui, a séparé la classe des ouvriers de celle des capitalistes. Je voudrais que les uns et les autres se rendissent bien compte de leurs difficultés réciproques. Je voudrais surtout que les ouvriers comprissent ceci : Le capital n'est autre chose que du travail accumulé, et le travail, à son tour, est du capital en germe. Isolés, ni travail, ni capital ne peuvent prospérer... »

(*Discours prononcé à Rochdale.*) COBDEN.

HOLYOAKE, *Selfhelp by the People. History of Cooperation in Rochdale.* Traduction par ALFRED TALANDIER, publiée par le *Progrès de Lyon.* — *The economic advantages of Cooperation, by John Holmes,* of Leeds. Prize Essay. — *History of the Rochdale district Cooperative Corn Mill Society, by* WM. COOPER. — J. WATTS, PH. D. *On Strikes.* — *Salked Cooperative Societies, their workings and their results.* Prize Essay. — *The Cooperator.* London, F. PITMAN. — *The Working Man.* London, J. CAULDWELL.

— *The Weekly Sentinel*. London, J. Cauldwell. — *The Reasoner* et le *National Reformer*. — Divers articles du *Times*, de *Westminster Review*, de *Fraser's Magazine*, *Mac Millan's Magazine*, *Quarterly Review*, etc. — Prof. V. A. Huber. *Die gewerblichen und wirthschaftlichen Genossenschaften der arbeitenden Classen in England, Frankreich und Deutschland*. Tübingen, H. Laup, 1860.

Il a fallu des grèves gigantesques pour attirer l'attention publique sur le prolétariat anglais, complétement négligé depuis l'avortement du mouvement chartiste. C'est inopinément que l'existence de puissantes organisations ouvrières a été révélée au public, fort étonné d'apprendre que des artisans opposaient à leurs patrons coalition contre coalition, et déclaraient vouloir obtenir de force l'élévation de leurs salaires. La grève de Preston, en particulier, a produit une impression profonde; et cet événement mérite, en effet, de prendre place parmi les incidents mémorables de l'histoire anglaise. Les ouvriers ont perdu cette bataille; mais ceux qui comprennent les signes des temps ont reconnu que le prolétariat de la Grande-Bretagne est déjà devenu une force sociale indépendante, dirigée par des hommes qui, en restant maîtres d'eux-mêmes en des circonstances très-difficiles, se sont montrés dignes d'une meilleure destinée. Le nouvel ordre de choses qui surgit actuellement n'est pas d'origine purement anglaise; il ne restera pas non plus, ce nous semble, un produit exclusivement britannique; et nous serions bien étonnés si, tôt ou tard, il ne passait pas le détroit de la Manche. Il est donc grand temps que nous apprenions à le connaître, car il n'est jamais trop tôt, il n'est jamais trop tard non plus, pour réaliser un progrès.

I

LES GRÈVES ET LES TRADES' UNIONS

Depuis le rappel de la loi contre les coalitions d'ouvriers, de nombreuses associations ont, sous le nom de *Trades' Societies* ou de *Trades' Unions*, surgi dans une foule d'industries. Elles ont toutes pour but de donner des secours à leurs membres, en cas de maladie et de chômage, et de maintenir ou d'améliorer le taux des salaires. Elles sont avant tout des sociétés de secours mutuels, parfaitement analogues aux autres sociétés

de bienfaisance qui foisonnent en Angleterre, sous les noms de *Forestiers*, — *Vénérables Druides*, — *Drôles de corps* (odd Fellows), — *Anciens Romains*, — *Jolis Bergers*, — *Ordre de la Toison*, — *Ordre indépendant et loyal de l'Arche;* appellations bizarres semblables à celles que prennent les loges maçonniques, qui ont pu leur servir de modèle : *Rose du Parfait Silence*, *Temple de l'Honneur*, *Colombe pacifique*, etc.

Dans une même industrie, les associations locales sont reliées par un comité central, qui a des ramifications dans toute l'Angleterre et même au delà : la Société des *Graveurs* ayant des membres actifs aux États-Unis, et celle des *Mécaniciens réunis* (*Amalgamated Engineers*), ayant des représentants en Australie, dans le Canada, en France, en Italie, et généralement dans tous les pays civilisés.

Le tarif des salaires, adoptés par les Trades' Unions, varie selon les différentes industries : les unes n'admettent que le prix à la pièce, d'autres que le prix à la journée, plusieurs les admettent simultanément. Les prix doivent être égaux pour tous les ouvriers d'une même industrie, entre lesquels ne distingue pas l'association, qui les suppose de force et de capacités égales. Elle n'accepte, d'ailleurs, que des membres ayant passé leur apprentissage. Par contre, elle ne permet aux patrons d'employer qu'une proportion donnée d'apprentis. Plusieurs associations, celles des filateurs entre autres, vont même jusqu'à interdire l'emploi à prix réduit des apprentis, pour lesquels ils exigent le payement intégral d'une journée d'homme.

Un ouvrier entre dans une Société de secours mutuels ou dans une Trades' Union, selon les hasards de la camaraderie et les affinités de son caractère. Du reste, les Unions n'admettent pas le premier venu; elles entendent n'enrôler que des travailleurs d'une capacité et d'une moralité reconnues. Leurs membres, loin d'être, comme leurs ennemis l'ont prétendu, le rebut et l'écume de leur métier, en sont plutôt l'élite. Nous extrayons d'un excellent article de *Westminster Review* (octobre 1861), le témoignage porté par l'architecte M. Marsh Nelson sur les associations, avec lesquelles il était journellement en contact :

« Les règles établies par les ouvriers, pour le maintien de l'ordre et de la sobriété, sont vraiment excellentes. C'est à ces règlements, dont l'infraction est punie par des amendes ou par l'exclusion du contrevenant, qu'il faut attribuer la tranquillité qui a succédé au tapage et à l'ivrognerie du samedi soir. — Depuis leur groupement en sociétés, la conduite des ouvriers en construction de Londres a fait d'immenses progrès. Ils ne franchissent plus le seuil des *workhouses* et les cas de malhonnêteté sont devenus très-rares. L'Union des maçons a établi des règles qui sont un véritable chef-d'œuvre et se rapprochent de l'admirable système pratiqué en Allemagne, chez les compagnons voyageurs. Les

maçons se sont déjà groupés (6 octobre 1859) dans plus de 200 localités diverses. Parmi eux, quiconque forfait à la sobriété, à la décence, ou à la moralité, est puni ou expulsé de l'association; car, disent-ils dans leurs statuts, leur désir est de se rendre dignes de l'estime de tous les honnêtes gens. »

Les administrateurs de ces sociétés ouvrières sont élus par le suffrage universel; mais il est de règle de ne pas les laisser vieillir au pouvoir par plusieurs excellentes raisons, dont voici les principales : intéresser le plus de personnes possible à la bonne gestion des affaires communes, en forçant le plus de monde à s'en occuper; — prévenir ou apaiser les conflits entre la gérance et ses commettants; — donner au pouvoir exécutif des juges compétents, — maintenir la sincérité du pouvoir représentatif, qui étant un compromis, pourrait glisser facilement dans l'un ou l'autre extrême, soit dans l'anarchie, soit dans le despotisme individuel. — Les pouvoirs des administrateurs sont du reste très-bornés, et pas besoin n'est d'un talent hors ligne pour exercer ce mandat. On ne demande aux gérants que de l'honnêteté, de l'activité, du bon sens, et beaucoup de patience; d'ailleurs, si un administrateur se rendait coupable de quelque improbité ou de quelque indélicatesse, il serait déposé promptement et sans grande cérémonie. Tous les témoignages recueillis par le Comité de la *Société pour l'avancement des sciences sociales* en Angleterre, ont établi de la façon la plus péremptoire que, loin de fomenter les disputes et d'établir des foyers d'agitation, le pouvoir exécutif de ces associations remplit essentiellement la fonction de nos conseils de prud'hommes et de nos juges de paix, occupé qu'il est à empêcher des querelles entre ouvriers, et entre ces derniers et leurs patrons. Loin de se proposer des grèves, qui ont pour résultat de dévorer leurs ressources, il tâche autant que possible de les prévenir car la grève est pour les ouvriers une calamité dix fois, cent fois plus cruelle qu'elle ne l'est pour les fabricants. Depuis la consolidation des Trades' Unions, le nombre des grèves a énormément diminué, mais, très-malheureusement, leur importance s'est accrue d'autant; une grève d'aujourd'hui prenant immédiatement des proportions qui auraient semblé impossibles autrefois. — En 1853, on vit à Liverpool 5,000 hommes abandonnant leurs chantiers pour faire porter leurs journées à 5 francs. A Stockport, 20,000 ouvriers quittèrent leurs filatures le même jour; ils demandaient à la fois une augmentation de 10 % sur leurs gages, et une diminution des heures de travail. Dans le pays de Galles, 6,000 mineurs se mirent tout d'un coup en grève, demandant une augmentation de 15 % sur leurs salaires, que les propriétaires leur accordèrent en voyant ces 6,000 ouvriers, puis 2,000 autres, faire leurs préparatifs de départ pour émigrer en Australie. — À Manchester, les *policemen* se mirent simultanément en grève, au grand embarras des autorités, qui préférèrent céder immédiatement. — Quelques semaines

plus tard, le mouvement se répandit sur toute la contrée et gagna Nottingham, Hull et Bristol. Les charpentiers de tous les grands chantiers maritimes de la Clyde, de la Tamise et de la Wear, se mirent en grève. Une étincelle, tombant là-dessus, eût pu allumer une guerre sociale, — l'étincelle ne tomba pas.

On est généralement loin de soupçonner l'importance des sommes confiées au pouvoir exécutif des Associations ouvrières. Pour ne citer que deux exemples, la somme encaissée en 1861 par l'Union des maçons a dû s'élever à 400,000 francs environ. — En 1858, les Mécaniciens Réunis dépensèrent un million et demi de francs, sur deux millions et un quart qu'ils avaient à leur disposition. — D'aussi fortes sommes sont fournies par de pauvres prolétaires et gérées par des mains calleuses, avec une prudence, une exactitude et une probité qui feraient honneur aux gérants grassement payés des banques et des puissantes compagnies industrielles. Il faut remarquer, en outre, que les Trades' Unions étant considérées comme des sociétés commerciales, n'ont pas la faculté de se faire enregistrer, selon les dispositions de la loi sur les Sociétés de bienfaisance (*Friendly societies' act*), et n'ont d'autre sauvegarde que la moralité de leurs administrateurs. — L'insinuation si souvent répétée que ces derniers grugent leurs camarades et abusent de la confiance qu'on leur témoigne déshonore ceux qui la mettent en avant. « Il en coûterait cher de jeter des doutes sur l'honorabilité d'un M. P. ou d'un banquier, s'écrie *Westminster Review*, mais l'on suppose sans doute que les ouvriers sont moins délicats ou moins susceptibles. » — Et voici comment s'exprime une lettre adressée au *Times* (*Letter of eight gentlemen*) :

« Les ouvriers quittent leurs ateliers pour prendre place au comité exécutif. La plus haute indemnité qui leur soit allouée équivaut au prix de leur journée payée en fabrique ; beaucoup se contentent de moins, personne ne reçoit davantage. En aucun cas, le pouvoir ne doit être une source de profit. » Et le *meneur* (le *leader*) de la fameuse grève de Preston répondait en ces termes, aussi dignes que sévères, à Sa Seigneurie lord Brougham : « Les dix membres du Comité et moi, nous avons reçu un mandat de confiance absolue; pendant les trente-neuf semaines qu'a duré la grève, 2,400,000 francs ont été distribués en secours à 17,000 ouvriers et à leurs familles. Au milieu des pénibles souffrances que nous eûmes à endurer, notre gestion n'a été l'objet d'aucune plainte, d'aucun murmure. Nous avons rendu compte de chaque pièce de monnaie, nos livres étaient ouverts à un chacun, et sollicitaient l'inspection la plus minutieuse. Et la confiance que nos camarades nous témoignaient, ils nous la continuent encore aujourd'hui. De quel droit nous qualifie-t-on de « brouillons malhonnêtes, » alors surtout que nous ne sommes pas là pour répondre ? »

Intelligente ou absurde, admirable ou funeste, cette grève de Preston fut conduite avec une persistance et une force de sacrifice qui rappellent

le mouvement héroïque des ouvriers de Paris venant mettre trois mois de misère au service de la République. Certes, nous ne sommes pas les admirateurs quand même de l'Angleterre, cette vivante énigme : sa froide cruauté à l'égard des Irlandais, des Chinois, des Indous, nous a souvent frappés d'horreur, et cependant, nous tressaillons d'émotion en songeant à maint acte de grandeur et d'héroïsme dont elle nous a rendus témoins.

C'est le *Birkenhead*, ce navire sombrant avec 700 soldats à bord. Une irrésistible voie d'eau s'était déclarée. On embarqua dans les chaloupes les femmes et les enfants avec quelques matelots choisis, les hommes se rangèrent par escouades et par compagnies, puis ils se recueillirent pour mourir. Les uns priaient à voix basse, d'autres, tranquilles et forts, se faisaient leurs adieux. Le ciel était pur, le soleil était splendide, un silence majestueux et terrible planait sur l'Océan. Debout et sans mot dire, ils regardaient l'eau monter ; l'eau les atteignit ; l'eau les submergea ; le navire s'engouffra dans l'abîme, puis les flots clapotant se rejoignirent en écume blanche, et des cercles ondulèrent au loin dans la plaine bleue. — Des marins du *Vengeur* préférèrent couler à fond plutôt que d'amener le drapeau tricolore, et, lâchant une dernière bordée, ils disparurent dans un tourbillon de feu, de vagues et de fumée, au bruit du canon retentissant et au cri suprême : *Vive la République!* Les marins du *Vengeur* furent grands, dans une grande cause; cependant la mort silencieuse et résignée des marins du *Birkenhead* témoigne peut-être d'une âme mieux trempée, et d'un héroïsme plus rare encore.

Et les mineurs de New-Hartley ! Un éboulement les avait ensevelis dans les entrailles de la terre; ils n'avaient plus d'air, ils étouffaient, les lampes s'éteignaient, le grisou les envahissait. Quand on put pénétrer enfin dans la lugubre caverne, on trouva deux cents cadavres gisant sur le sol : les parents, les amis s'étaient groupés ensemble, plusieurs se tenaient embrassés, d'autres se tenaient encore la main. Quelques lignes écrites au crayon apprirent que jusqu'au dernier moment on s'était exhorté, on avait prié à haute voix et que dans ces affreuses ténèbres on avait chanté des cantiques !

Donc à Preston, durant neuf mois et pendant un terrible hiver, dix-sept mille ouvriers, soit avec leurs familles, soixante à soixante-dix mille personnes, ont souffert la famine. C'était une terrible armée; les plus terribles à voir étaient les plus faibles, ceux qui marchaient pâles et exténués, ceux qui souffraient et ne disaient mot. — Chose extraordinaire ! et qui montre combien l'ouvrier s'est développé et combien les masses populaires ont appris à se contenir : ces multitudes, dans lesquelles fermentaient à la fois tant de faim et tant d'oisiveté, tant de colères, tant de forces matérielles et tant de désespoir, ne commirent

aucune violence, ne brisèrent aucune machine et n'incendièrent aucune usine. Nulle plainte sur la voie publique, nulle violence, nulle menace; les ouvriers attendaient toujours et semblaient dire aux fabricants : « Nous luttons avec notre nécessaire contre votre superflu. Nous risquons notre vie et plus encore; dans cet enjeu, vous exposez votre amour-propre et votre fortune ; mais nous, nous exposons la vie de nos femmes et de nos enfants! »

Appréciant parfaitement la gravité des circonstances, les maîtres réorganisèrent leur propre coalition locale sur une très-vaste échelle et firent appel aux usiniers du dehors. Ils furent si bien entendus que dans le seul district de Burnton, la grève de Preston avait trouvé des imitateurs, cinquante-sept manufacturiers conclurent un traité, par lequel, sous peine d'une amende de 50,000 fr., chacun d'eux s'engageait à fermer tous ses ateliers, si les travailleurs ne rentraient pas immédiatement dans les deux fabriques qu'ils avaient désertées. Les gens de Burnton furent intimidés, mais ceux de Preston tinrent bon; ils se rassemblaient de jour en jour, de semaine en semaine, ils ne levaient leurs séances qu'au cri de : « Dix heures et pas de capitulation! »

Il se forma une association de maîtres manufacturiers, sous le nom de : « *Masters spinners' and manufacturers' Defence Fund.* Un comité fut élu, investi de pouvoirs discrétionnaires; pour secrétaires on lui donna deux hommes de loi, deux avoués chargés de correspondre avec d'autres associations d'usiniers. On calcula quelle était la somme nécessaire aux patrons pour tenir leurs ateliers fermés, et cette somme leur fut payée régulièrement de semaine en semaine, au moyen de contributions volontaires levées parmi les grands industriels et la haute bourgeoisie du pays.

Les ouvriers s'adressèrent à lord Palmerston, implorant sa médiation dans ce terrible conflit. Son Excellence répondit, comme de juste, que l'affaire de Preston ne le regardait en rien, et que le taux des gages ne devait pas être fixé par le Gouvernement, mais par le rapport de l'offre et de la demande sur le marché du travail.

A leur tour, les patrons s'adressèrent à lord Palmerston pour lui demander une démonstration militaire, et, comme de juste, Son Excellence répondit immédiatement par l'envoi d'une troupe de soldats.

Les ouvriers se tournèrent alors vers la *Société des arts et métiers* qui voulut bien accepter le rôle de conciliatrice. On convoqua en conférence les personnages les plus distingués de l'Angleterre, et les plus compétents sur les questions industrielles; les délégués de plusieurs chambres de commerce se rendirent à l'invitation, ainsi que lord Stanley, M. P. vicomte Goderich, M. P., vicomte Elmsley, sir William Clay, reverend Maurice, Thornton Hunt, George Holyoake et Ernest Jones. Patrons et ouvriers avaient été convoqués pour exposer contradictoirement leurs griefs dans ces assises du travail; à ces nouvelles conférences du Luxem-

bourg anglais, apparurent les délégués des Trades' Unions, des filateurs, des vitriers, des chapeliers, des tisserands, des camionneurs, des tailleurs, etc., leur nombre était légion. Mais de délégués de la partie adverse, personne ne parut; de ce beau projet de conciliation solennelle, il ne résulta qu'une mystification de plus.

Un mois après avoir fait avorter des conférences, l'association des patrons fit offrir la réouverture des ateliers, moyennant retour au *statu quo*. Refus des ouvriers.

Les autorités municipales de cette pauvre ville de Preston que ces discussions avaient à demi ruinée, offrirent alors leur médiation; mais déjà sûrs du succès, les fabricants la refusèrent, déclarant catégoriquement qu'ils n'accepteraient « aucun intermédiaire entre eux et leurs gens. » Cependant la victoire tardant à venir, les maîtres songèrent en ce moment à appeler dans leurs fabriques des hommes du dehors. Des agents furent expédiés en Irlande, dans les comtés agricoles de l'Angleterre, et jusqu'en Belgique.

Mais les ouvriers rendirent coup pour coup. Ils envoyèrent, de leur côté, des agents à Liverpool, à Fleetwood, à Manchester et en d'autres endroits pour exhorter leurs camarades à ne pas trahir la cause; leurs orateurs parcoururent les campagnes. Un jour, une grande troupe d'Irlandais embauchés pour Preston, furent reçus à leur débarquement à Fleetwood par le représentant des ouvriers, qui les harangua avec tant d'éloquence, que ces braves Paddies rebroussèrent chemin et se rapatrièrent par le premier navire. Des orateurs apostrophaient les nouveaux venus aux débarcadères des chemins de fer, et leur exposaient si pathétiquement l'état des choses, que presque toujours les arrivants se laissaient payer le voyage de retour. Bref, les filateurs durent abandonner leur projet de remplacer leurs employés récalcitrants par des étrangers qu'ils auraient tenus sous la main.

La situation devenait cependant absolument intolérable pour les ouvriers qui avaient épuisé déjà toutes leurs ressources. Ils prirent donc leur courage à deux mains et adressèrent une nouvelle supplique à lord Palmerston, qui, avec l'ironie hautaine qu'on lui connaît, se borna à répondre que « des considérations morales n'avaient rien à faire dans cette question. »

Les maîtres manufacturiers ayant envoyé à leur tour un nouveau mémoire, le *Premier* eut recours à toute autre chose qu'à « des considérations morales. » Il envoya au préalable de nouveaux soldats à Preston, puis interdit le droit de réunion, et fit arrêter George Cowell et six autres des principaux meneurs du mouvement, qu'on envoya dans les prisons de Liverpool, comme prévenus du crime de *conspiracy*, ou de conjuration. Certainement oui, Cowel et consorts s'étaient conjurés, ils s'étaient coalisés, mais avaient-ils été les seuls à le faire?

La partie était devenue par trop inégale. Les ouvriers ne pouvaient

répondre que par l'insurrection et la guerre civile, mais ils n'en voulurent pas, et bien firent-ils. Donc, ils s'avouèrent vaincus ; en frémissant, ils courbèrent la tête, et acceptèrent les conditions qu'il plut à leurs vainqueurs de leur imposer.

Il faut le dire, on ne trouverait pas facilement dans la presse anglaise un exposé de la question aussi favorable aux vaincus, c'est-à-dire aussi impartial que celui qui précède. Par les grèves, les associations ont menacé trop sérieusement de puissants intérêts pour qu'on les envisageât avec modération, elles ont affecté trop notablement les bénéfices nets des entrepreneurs, pour n'être appréciées qu'à un point de vue strictement scientifique et désintéressé. A entendre le *Times*, l'histoire des grèves et des Trades' Unions est le développement invariable du thème suivant :

« De rusés fainéants organisent une masse imbécile en associations » dans lesquelles s'incorporent les chartistes d'hier et les radicaux » d'aujourd'hui, des gâte-sauce politiques flanqués de leurs dignes » collègues, les athées et les sécularistes. Les non-unionistes, c'est-à- » dire les artisans restés en dehors, sont des sujets pieux, dociles, » loyaux et rangés, mais quant aux unionistes, gens turbulents, » grossiers, ivrognes et débauchés : *they are all low people, Sir !* — Ces » agitateurs de profession, grassement payés par leurs dupes, remuent » toutes ces graves questions de salaires, de participation aux bénéfices, » de subsistances, de concurrence faite au travail humain par le travail » mécanique, toutes redoutables difficultés avec lesquelles ils sont tou- » jours sûrs d'émouvoir une masse ignorante. Au moment voulu, ces » émeutiers lancent dans les multitudes le brandon de la discorde et » soulèvent les employés contre leurs employeurs, ces derniers étant » tous, ou à peu près, des philanthropes éclairés, imbus des plus saines » doctrines industrielles.

» Il est évident que sur la question de machines, par exemple, les » fabricants ne peuvent ni ne doivent céder ; ils ne peuvent pour com- » plaire à des prétentions barbares, renier le principe même de la » civilisation, et leurs intérêts les plus évidents qui sont en définitive » identiques aux intérêts des travailleurs eux-mêmes.

» Ils ne peuvent pas non plus céder sur la grande question des salai- » res, l'objet principal en litige. Les gages sont généralement équitables » et suffisants ; ils sont du moins aussi élevés que faire se peut, sans » mettre le manufacturier en perte. Les ouvriers tendent à l'égalisation » des prix, ils désirent un tarif uniforme pour tous les départements » d'une même industrie : les patrons, tout au contraire tendent à la » différentiation des prix de main-d'œuvre, en raison des avantages » ou des désavantages propres à chaque localité, et de mille circon- » stances diverses. D'ailleurs, les bénéfices ne laissent point une marge

» pour qu'on y puisse tailler en plein des augmentations de salaire. » Quand un fabricant travaille en grand, et, à plus forte raison, quand » il travaille en petit, le bénéfice net se compose peut-être de la diffé» rence de 10 centimes par kilogramme entre le prix de vente et le » prix de revient. S'il fallait payer quelques centimes de plus le kilo» gramme de matière première; si, par l'augmentation des salaires dans » toutes les industries, il fallait payer 1 franc de plus pour la tonne de » houille, 2 francs de plus pour la tonne de fer; s'il fallait payer davan» tage aux camionneurs, et aux chemins de fer et aux courtiers, la fabri» cation serait en perte au lieu d'être en bénéfice.

» Les demandes étant déraisonnables, les événements en font justice, » et les ouvriers sont écrasés par la force des choses plus encore que » par celle de leurs maîtres. Les grèves amènent d'immenses désastres » sur les coupables; elles réduisent des milliers de familles à une misère » atroce, et font perdre en salaires des millions de livres sterling; elles » font perdre en bénéfices d'autres millions qui auraient été employés » derechef à payer de nouveaux travaux. En s'insurgeant contre le taux » de leurs salaires, les prolétaires s'insurgent contre leur estomac, et » force doit rester au capital, au fabricant et à la faim ! »

Et *Master Punch* égaye de son esprit les dissertations du *Times*; il fait de la science charivarique au profit du gros public. Tantôt, c'est un ivrogne rentrant en chancelant dans son taudis : il regarde d'un œil stupide sa femme éplorée, ses enfants déguenillés, ses filles laides comme le péché. Tel est le *home*, le foyer de l'unioniste. — Tantôt c'est un misérable au ventre concave implorant la pitié d'un ventre convexe. Une légende explique aux intelligences obtuses : l'homme maigre, c'est le méchant travailleur qui fait grève, et cette espèce de monsieur gros et gras, charnu, dru et dodu, c'est le sujet rangé, moral et soumis au chef d'usine. Telles sont les significations qu'on a presque réussi à inculquer aux mots de grèves et de Trades' Unions; elles ne sont pas exactes, mais, en revanche, elles sont très-simples et généralement admises.

La question ainsi posée, ne peut pas aboutir. Au reproche de *brutalité* qu'on lui a maintes fois adressé, la classe ouvrière a rétorqué par le mot de *perversité*. C'est ainsi que l'on voit deux enfants se disputer, l'un criant à l'autre : « Méchant, va ! » et le second répliquant : « Méchant toi-même ! » — Ah ! combien notre société, dite civilisée, est loin d'avoir réalisé l'harmonie entre tous les intérêts ! — Les belligérants ressentent plus que de raison leurs torts réciproques; s'exagérant l'hostilité qui règne entre l'acheteur et le vendeur, ils passent légèrement sur les conséquences redoutables d'un conflit. — Le moraliste doit mettre encore en ligne de compte le fatal entraînement de la lutte qui, entreprise pour un motif d'intérêt prétendu, continue pour l'assouvissement de l'orgueil, et finit par une ruine commune.

L'Association se flatte souvent de triompher par le nombre d'hommes qu'elle peut mettre en ligne de bataille. En cela, elle se trompe grandement; car sa plus grande faiblesse provient de ce qui, au premier abord, semble faire sa force. Une coalition de dix mille pauvres, dont l'intelligence et les ressources matérielles sont inévitablement fort diverses, sera facilement rompue par une coalition de dix riches qui sont unis par la communauté de position et d'intérêts, et surtout par un égal degré d'intelligence. — La logique des choses, les besoins impérieux du ventre qui n'a point d'oreilles, et — ce qui est infiniment plus puissant encore;— les pleurs d'une femme en détresse, et les gémissements d'enfants que la faim jette à la fièvre ou livre à la consomption, ces affreux vampires, pousseront toujours les nécessiteux à se faire concurrence les uns aux autres, à louer leurs bras à vil prix, à vendre leur travail pour une quantité de nourriture insuffisante; par conséquent, à installer la souffrance à leur foyer. Entre le besoin pressant et immédiat, et le remède qui opère lentement, c'est la nécessité présente qui fatalement l'emporte. *Poverty must always sell itself.* Traduisez : « La misère mène à l'esclavage.

Les économistes du coin du feu ont donc beau jeu à théoriser sur la question des salaires, qui, prétendent-ils avec lord Palmerston, se balance uniquement par le jeu de l'offre et de la demande, comme par un mécanisme automoteur, le fabricant et son employé entrant dans la relation réciproque d'un acheteur et d'un vendeur de travail. C'est vraiment dommage que cette relation réciproque ait été viciée elle-même dès l'origine. C'est bien dommage pour la théorie, qui serait parfaite, si elle ne négligeait un tout petit détail pratique : à savoir, que la misère, rien que la misère, pèse sur un des plateaux de la balance. On compare le *labour market*, ou marché du travail, au marché de draperies et rouenneries; mais l'on oublie que l'offre et la demande ne s'y présentent pas dans les mêmes proportions, s'il y a comparativement plus de vendeurs que d'acheteurs de drap, il y a par contre, moins de fabricants acheteurs de travail que d'ouvriers vendeurs de travail. Ces engagements, qui liaient les fabricants de Preston, par des clauses de dédit considérable, étaient vraiment des précautions de luxe et de surcroît. Adam Smith le remarquait déjà : « Par un accord tacite, par un accord que l'on retrouve partout et toujours, les patrons se prémunissent contre l'augmentation et se coalisent pour l'avilissement des salaires. De cette coalition personne ne parle, précisément parce qu'elle est universelle. » (*Wealth of Nations*, vol. 1, p. 8.) Les fabricants ne voudraient pas gâter un métier, qu'ils aiment, et pour lequel ils savent se dévouer au besoin. Sans aller bien loin chercher des exemples, nous nous rappelons que, dans la grève de 1859, des entrepreneurs ont déclaré vouloir faire plutôt dix fois banqueroute, que d'accéder aux demandes (raisonnables) de leurs maçons, et ils ont fait banqueroute !

La misère est donc un des éléments de la question, élément que, sous prétexte de science pure, on n'a pas le droit de négliger. A un *meeting* pour l'avancement des sciences sociales, où l'on débattait la question de savoir si le travail est une richesse ou non, un gentleman émit l'ingénieuse idée que le « *travail vivant* (!) » ne se distinguait du travail mécanique ou même d'une marchandise que par la faculté qu'il avait d'être obéissant ou rebelle. Ce monsieur n'avait sans doute jamais été obligé de s'apercevoir que la force humaine ne s'emmagasine pas comme celle d'une machine à vapeur. La force physique n'est pas disposée dans un coin de l'estomac pour en être retirée à volonté et à certaines heures. Le manœuvre doit manger ou mourir, ce qui est assurément chez les pauvres une grave imperfection organique. Donc le vendeur de travail ne peut conserver sa force indéfiniment par devers lui jusqu'à ce qu'il en obtienne un bon prix. Le fabricant peut fort bien attendre toute une année pour toucher le pourcentage de son capital industriel, mais un estomac doit renouveler toutes les vingt-quatre heures son capital alimentaire.

L'ouvrier se présente sur le marché, mais à moins d'avoir les ressources de l'Association derrière lui, il doit se défaire de son travail immédiatement, parce que sa force décroît et se déprécie d'heure en heure; il doit s'en défaire et ne pas trop marchander, parce que derrière lui se tient son camarade prêt à accepter pour son propre compte. Certes, il y a trop de travailleurs. Non que le travail manque et puisse manquer, mais la répartition des produits se fait de la façon la plus injuste et la plus désastreuse. — Qu'on nous permette de citer à ce sujet quelques paroles de John Stuart Mill, le plus grand économiste vivant de l'Angleterre :

« J'avoue n'être nullement enthousiaste de l'idéal qu'on nous présente » de compétition à outrance. Je ne puis croire que notre état normal » soit de nous exterminer pour défendre notre vie, de nous pousser du » coude, de nous marcher sur les talons, de nous renverser, de nous » fouler aux pieds, de nous écraser les uns les autres. Cet état de » choses, qu'on donne comme le type idéal de la société, je le considère » comme fort peu satisfaisant, et comme une pénible phase de notre » progrès industriel... Quand on envisage la question à ce point de vue, » l'on est comparativement indifférent à la simple accumulation de pro» duits qui est le dernier mot de nos grossiers systèmes. Il est bon » qu'une nation ne soit pas en arrière sur la production de ses voisines; » mais la production en elle-même est chose de peu d'importance, » si quelque motif empêche d'en tirer parti. Pourquoi, je le demande, » féliciter un riche, qui l'est déjà trop, de ce qu'il est devenu plus » opulent encore? pourquoi s'applaudir de l'augmentation du nombre » des oisifs, se livrant à des prodigalités improductives? Dans les pays » arriérés et barbares, on se préoccupe de l'augmentation des produits;

» dans les nations plus avancées, l'objet de la science est une meilleure » distribution des richesses. » *Political Economy*, vol. II, p. 319. Voilà de profondes paroles qui devraient servir de préface à l'économie politique moderne!

Nous disions qu'il y a trop de travailleurs pour la répartition qui est faite de leurs produits; il y a donc trop de population dans nos vieux pays conservateurs de vieilles civilisations. A ce propos, longtemps nous avons cru, contrairement à la loi de Malthus, que la production des subsistances pouvaient croître plus vite que la population, c'est-à-dire que si deux produisent pour deux, trois travaillant en harmonie pouvaient, avec la division du travail, produire pour trois et pour un en sus. — Nous le croyons encore, mais comme vérité théorique seulement, et d'une application erronée tant que nos sociétés suivront leurs errements actuels, basés sur la protection du travail national, la tutelle gouvernementale, la fameuse balance du commerce, et autres sophismes dont les plus gros ont acquis force d'axiome : « L'intérêt du vendeur est contraire à celui de l'acheteur. — Les affaires, c'est l'argent des autres. — Les nations doivent vendre énormément et acheter aussi peu que rien. — Un homme est d'autant plus riche que ses voisins sont plus pauvres. » — Dans son remarquable article sur les grèves, M. le professeur Baseley raconte avoir entendu un jeune *Curate* catéchisant ainsi sa congrégation rustique sur le texte de l'Évangile : « Vous aurez toujours des pauvres avec vous. » — « Admirez, s'écriait-il, la sagesse de la Providence ! Elle prend soin de ne pas laisser le pays manquer de pauvres; car si nous n'avions pas de misérables, qui, je vous le demande, prendrait la peine de labourer? Et nous ne pourrions plus manger de pain ! »

Bien plus, des formules dites scientifiques ne résoudront pas un problème compliqué de passions.

L'intérêt n'est pas tout, quoiqu'il soit bien puissant et que certains le proclament le seul motif des actions humaines. Au dire de M. Dunning, toutes les institutions des nations civilisées pivotent sur le fameux 5 % d'intérêt; 10 % attireront le capital n'importe où; 20 % produiront zèle, ferveur, sollicitude; 50 % inspireront hardiesse et vaillance; 100 % un homme foulera toutes les lois humaines et divines, mais à 300 % il n'est, dit-il, pas de crime qu'on ne commette, de risque qu'on ne veuille encourir, même celui d'être pendu ou écartelé ! — N'en déplaise à M. Dunning, il est une chose plus forte encore que la soif du lucre, c'est la soif de la domination à laquelle, le cas échéant, on sacrifierait mille fois son intérêt. L'esprit d'orgueil et d'ambition a fait des martyrs comme en fait le dévouement; on a vu des hommes se jeter pour leur caste dans la perdition, sacrifier leur fortune et les intérêts de leur famille. Et le semblable engendrant le semblable, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que l'esprit de domination ait amené par réaction l'esprit de révolte,

de colère et de vengeance qui, lui aussi, a produit ses martyrs, c'est-à-dire ses fanatiques? — Grâce à l'esprit de fraternité humaine, qui a toujours subsisté entre employeurs et employés, quoi qu'on ait pu dire, et quoi qu'il ait pu sembler; grâce à l'entente des intérêts communs, ni d'un côté ni d'autre, on n'a jamais poussé l'antagonisme jusqu'à l'extrême, car il ne faudrait pas, — qu'on veuille bien y réfléchir, — il ne faudrait pas beaucoup de mauvaise volonté de part et d'autre pour désorganiser de fond en comble toutes les conditions actuelles de la production! Si cet épouvantable malheur ne nous a pas accablés; si lentement nous émergeons hors du patriarcalisme, du servage et de la féodalité; si le bien-être augmente et se généralise sensiblement, c'est qu'après tout, les uns et les autres pratiquent la grande solidarité humaine davantage qu'ils ne la comprennent peut-être!

Mais il est malsain de parler des choses malsaines. Laissant de côté ces tristes considérations, revenons à l'examen général de la situation, à la simple appréciation des faits, et, par manière de transition, vidons dès l'abord la question extérieure.

— Est-il vrai que les Trades' Unions aient un but, ou du moins une arrière-pensée anti-gouvernementale? — Généralement non. Les fondateurs et promoteurs de ces associations ont pour la plupart des opinions avancées; l'on rencontre parmi eux d'anciens Chartistes, des disciples de Robert Owen; mais dans leurs réunions officielles, ces mêmes individus s'abstiennent scrupuleusement de toute ingérence politique.

Autre observation. — La question sociale et la question politique pourront-elles, en Angleterre, rester longtemps isolées comme elles le sont aujourd'hui? — Certainement non. Si les prolétaires réussissent à se procurer une meilleure instruction et un plus grand bien-être matériel, le contre-coup de ce changement se fera nécessairement sentir dans l'ensemble de leurs conditions sociales: l'indépendance matérielle produit l'indépendance politique, tout aussi naturellement qu'un germe végétal produit tiges et feuilles. Mais nous aurions tort de discuter ici une question que se réserve l'avenir; il nous suffit de savoir qu'à l'heure présente, la classe ouvrière n'a pas de préoccupations foncièrement politiques. Nous le voyons bien par l'apathie avec laquelle elle a laissé passer les récents projets de *Reform-bill.* A vrai dire, elle est indifférente à l'égard de la Royauté, incrédule à l'égard du Parlement. Elle se croit trop pratique pour s'occuper d'avantages si lointains, et ne veut s'attacher encore qu'à son intérêt le plus immédiat: la vie matérielle.

Constatons un second fait. Il est trop vrai que même en ces derniers temps, des ouvriers se sont plus d'une fois révoltés contre les lois du progrès économique, en se mettant en grève pour empêcher l'introduction de machines perfectionnées. Ainsi, en 1859, un constructeur de Liverpool,

qui avait acheté du cuivre perforé à la mécanique pour le doublage des navires, se vit obligé de livrer son cuivre aux foreurs, qui, prétendant avoir seuls le droit de le travailler, se firent ainsi payer un ouvrage auquel ils n'avaient pas touché. —Nous apprenons que, tout récemment, des manufacturiers de Sheffield ont déclaré ne pas oser introduire dans leurs ateliers une certaine machine qui, imitant la plupart des mouvements exécutés à la main dans la fabrication des limes, aurait permis de produire cet article à bien meilleur marché. Le résultat de ce refus, sera probablement de transférer tôt ou tard à Manchester le centre de cette fabrication. — Les corsetières de Kettering se mirent dernièrement en grève pour empêcher l'introduction de machines à coudre dans leur industrie ; et la sympathie qu'elles ont excitée fut si générale, que leur grève fut soutenue par des souscriptions provenant de la manufacture même des machines à coudre.

Dans sa lutte contre le capital, le travail n'a pas été invariablement vaincu, ainsi qu'il a été affirmé dans quelques plaidoyers. Aux exemples déjà produits du contraire, nous en ajouterons quelques autres dans un but purement historique. Ainsi nous mentionnerons la double grève en 1848 des ouvriers en bâtiment, pour obtenir la fermeture de leurs chantiers, le samedi à partir de quatre heures du soir, et pour une augmentation de paye de douze sous par jour. Preuves encore : l'issue en 1859, des grèves des constructeurs de navires, sur les chantiers de la Tyne et la Wear, des cordonniers de Northampton et des ouvriers en construction de Dublin. Il est aussi arrivé que battus dans une première grève, les ouvriers ont fait de nouvelles propositions, que les maîtres se sont hâtés d'accepter, peu soucieux de remporter une seconde victoire, qui aurait pu leur coûter aussi cher que la première. Dernièrement, on a pu lire dans nos journaux de Paris l'entre-filet suivant :

« On craint à Londres une grève dans la boulangerie. Les *geindres* de Londres travaillent quinze heures par jour ; ils voudraient pour le même salaire ne travailler que douze heures. Cette prétention est à coup sûr fort raisonnable, surtout quand on considère leur pénible labeur et l'insalubrité de leur métier, qui est, entre parenthèse, un des plus malpropres qui existent. Pourquoi cacher ce déplorable fait, quand il existe des pétrins Boland, des pétrins Rolland, des pétrins mécaniques de toute espèce ?

» Les journaux anglais donnent généralement tort aux patrons, qui semblent ne vouloir accorder aucune concession. Les habitants de Londres se réveilleraient-ils un jour sans avoir le moindre petit pain à se mettre sous la dent ? Cela pourrait bien arriver.

» Il y a quelques années, les cochers de Londres s'étant mis en grève pendant vingt-quatre heures, il ne circula dans l'immense capitale aucune voiture publique. On peut se figurer la perturbation causée par cet accident.

Ce fut une véritable terreur. Les uns ne purent se rendre aux gares de chemins de fer; les autres manquèrent des rendez-vous d'affaires; les plus intrépides couraient dans les rues, et plongeaient dans les boues et dans les brouillards de Londres; car le fait se passait en hiver. Espérons pour nos voisins que s'ils ont pu manquer de voitures, ils ne manqueront pas de pain, et que les maîtres boulangers céderont à de justes réclamations. » Car, aurait pu ajouter le journaliste, les réclamations nous paraissent d'autant plus justes, que ceux qui les font sont plus en mesure de les appuyer.

Mais la grève des facteurs, ce fut bien autre chose! Comme on se hâta de faire droit à leurs demandes! Comme le *Times*. si hargneux d'ordinaire, prit sans coup férir la défense de ces humbles fonctionnaires, et fit de terribles articles contre ces gros bonnets du Post-Office! « Y pensez-vous? Nos lettres, nos journaux, nos traites sur la Banque, nos affaires, toute la circulation intellectuelle, industrielle, politique et sociale de la Grande-Bretagne suspendue, et cela pour quelques sous par jour, rognés sur la paye de quelques misérables facteurs? Allons donc! »

Il n'est pas exact d'affirmer qu'il serait impossible aux manufacturiers d'élargir la quotité des salaires. Cette quotité dépend, il est vrai, du prix de vente des objets fabriqués, et fluctue avec les cours du marché. La hausse des salaires est d'ailleurs contre-balancée par une hausse correspondante des objets de première nécessité. Sur une base aussi vacillante que celle d'une augmentation de salaire, il serait insensé de vouloir fonder le bonheur futur du peuple. Toute réserve étant faite sur le fond même de la question, il faut cependant en convenir, dans beaucoup d'industries, les patrons pourraient fort à leur aise rogner une part de leurs gains pour augmenter d'autant les salaires de la main-d'œuvre.

Dans la dernière grève, les entrepreneurs de Londres se sont montrés très-tenaces à l'encontre de leurs ouvriers; eh bien! il résulte de devis parfaitement établis que, lorsqu'il s'agit d'une maison ordinaire de Londres, un constructeur compte sur un bénéfice de 10 à 30 %, soit en moyenne de 20 %.

Supposons qu'une maison doive coûter 100,000 fr.:

Pour matériaux divers.	64,000 fr.
Pour frais de main-d'œuvre	30,000
Et pour intérêts à 6 %.	6,000

L'entrepreneur est engagé, les fondements de la maison sont creusés, les délais de livraison sont fixés, c'est le moment que prennent les ouvriers pour réclamer une augmentation de 10 % sur leurs salaires. Nous

supposons l'entrepreneur obligé de passer par leurs conditions et d'emprunter 3,000 fr. à 6 %, pour les ajouter aux 30,000 fr. de salaire portés sur son devis primitif. La maison lui coûtera donc 103,180 fr. au lieu de 100,000 fr. En la revendant 120,000 fr., comme il le comptait, il ferait encore un bénéfice fort raisonnable de 16 %. Mais il ne faut pas être grand devin pour supposer qu'il tâchera de faire retomber tout ou partie de la différence entre 16 et 20 % sur le dos du propriétaire, qui le fera retomber à son tour sur le dos du locataire.

Il y a donc beaucoup à faire pour équilibrer les salaires d'industrie à industrie, et pour répartir d'une façon plus équitable les bénéfices entre le travail et le capital. Les salaires n'ont pas augmenté comme le prix des subsistances. D'une étude faite par M. John Holmes de Leeds, il résulte que, depuis 1810, les revenus des propriétés territoriales ont triplé et quadruplé; que, depuis 1830, les revenus des entreprises industrielles ont quintuplé et sextuplé, tandis que, dans les mêmes laps de temps, les salaires ont dans les manufactures à peine augmenté de moitié, et dans les campagnes, d'un tiers à peine. En conséquence, la mortalité des pauvres reste à peu près la même, tandis que la vie moyenne des riches augmente sensiblement.

Quoi qu'il en soit des avantages que peut procurer aux ouvriers une augmentation de leurs salaires, Preston nous donnera un triste exemple de ce que peuvent coûter les grèves, au moyen desquelles on veut se procurer cette amélioration.

On se rappelle qu'il s'agit du chômage de 17,000 ouvriers pendant trente-huit ou trente-neuf semaines. La perte en salaires s'élève environ à.	10,000,000 fr.
et ce chiffre n'est pas le plus fort de ceux qui nous ont été indiqués.	
La grève a vidé les caisses de diverses Unions, car elle a été largement appuyée par les autres industries. Ainsi les Mécaniciens réunis lui ont compté en une seule fois 75,000 francs. La grève a absorbé en secours une somme de	2,400,000
Les économies perdues, les objets abandonnés au Mont-de-Piété, les maladies, les détériorations de vêtements, de mobilier, provenant d'une misère prolongée ont dû se traduire par des pertes énormes. Dans l'impossibilité où nous sommes de les évaluer même approximativement, nous les indiquons ici pour mémoire.	
Ce qui nous donne en perte sèche pour les ouvriers, un minimum de	12,400,000

Si, comme on l'a généralement cru, les bénéfices réalisés à cette époque par les filateurs de coton, équivalaient aux gages qu'ils payaient en main-d'œuvre, cette grève leur aurait coûté en pertes de bénéfices une dizaine de millions; nous n'en portons que les trois-quarts.	7,500,000
La détérioration de matériel a été évaluée à. . .	1,200,000
La dépréciation de clientèle, à.	1,250,000
La perte d'intérêt à 6 °/₀ sur le capital engagé, à. .	7,267,500
N'ayant pu en connaître le montant, nous portons ici les subventions des fabricants coalisés, *pour mémoire*.	
En outre, les marchands et aubergistes accusent une perte de.	281,000
Et les compagnies de chemins de fer, les camionneurs, les industries diverses.	250,000
TOTAL.	17,748,500 fr.

Nous croyons donc être assez près de la vérité en concluant que la grève de Preston a coûté à la chose publique une trentaine de millions, somme assez ronde. Nous n'appuyons pas sur le côté moral de cet immense désastre, que lord Palmerston trouvait tout à fait étranger à la question. Les souffrances de tant de milliers de créatures humaines ne sont pas affaire de statistique, nous le reconnaissons à regret. Mais qu'il nous soit permis de constater que cette expérience a coûté trop cher à l'Angleterre, et qu'il eût peut-être mieux valu faire donner par des maîtres d'école quelques rudiments d'économie politique aux enfants du peuple. Encore si cette leçon donnée à Preston était la seule! Mais il y en a tant d'autres; et il en faudra, peut-être, tant d'autres encore!

Pour nous rendre compte du prix de revient de quelques-unes des plus récentes grèves, nous empruntons à M. Watts, les données principales du tableau qui va suivre. S'il est vrai que dans les manufactures anglaises à outillage perfectionné, le capital mis dehors par tête d'ouvrier, s'élève à dix fois le montant du salaire annuel, une paye de 975 francs suppose un capital engagé de 9,750. Nous évaluons à 22 °/₀ le rendement total de ce capital, soit 6 °/₀ d'intérêt, et 16 °/₀ de bénéfice brut, applicable à l'amortissement, aux frais généraux, etc. Disons-le expressément, les chiffres que nous transcrivons ici ne peuvent avoir aucune prétention à l'exactitude mathématique, vu qu'ils se rapportent à différentes industries dont le capital d'installation varie singulièrement. Tels quels, les chiffres ci-après ont été recueillis très-péniblement; les appréciations contradictoires pouvant varier de 1 à 3.

Pour ce qui nous concerne, nous avons généralement adopté une forte moyenne.

NOMS des VILLES.	NOMBRE DES		PERTE.			
	Ouvriers.	Journées de travail.	Montant des gages.	Subventions fournies par les Trades'Unions.	Intérêts à 22 0/0 sur le capital d'installation.	TOTAL.
Padiham ..	800	162,400	435,000	108,750	957,000	1,500,750
Clithero. ..	3,000	126,000	337,500	84,375	742,500	1,164,375
Blackburn.	40,000	840,000	2,250,000	562,500	4,950,000	7,762,500
Ashton....	22,000	924,000	2,475,000	613,750	5,445,000	8,533,750
Colne.....	1,500	525,000	1,406,250	351,550	3,093,750	4,851,550
Bolton.....	12,000	504,000	1,350,000	337,500	2,970,000	4,657,500
Londres... Ouvr. en bâtim.	10,000	1,820,000	8,125,000*	2,030,125	962,500	11,117,625
TOTAUX....	89,300	4,901,400	16,378,750	4,088,550	19,120,750	39,588,050

* La paye des ouvriers en bâtiment de Londres était de 20 shillings par semaine, et de 15 shillings dans toutes les autres localités mentionnées dans ce tableau.

Les sept grèves énumérées ci-dessus représentent donc à elles.seules une perte en journées de travail équivalant à cent trente-six siècles ; durée double de celle que les chronologistes vulgaires assignent à notre globe, depuis Adam et Ève; et une perte en espèces d'une quarantaine de millions avec lesquels on aurait pu se procurer un bon nombre d'hectolitres de blé. — Les mineurs de houille ont pendant les vingt dernières années dépensé en grèves quelque chose comme 6,250,000 francs. La grève des Mécaniciens Réunis a coûté une douzaine de millions en 1852. Pour avoir une évaluation de la perte totale, tous ces millions devraient être additionnés à la suite de tous ceux qui ont été dépensés dans une multitude de grèves locales dont personne n'a fait encore le relevé. Puis, en raison des pertes accessoires de diverse nature, la somme totale devrait être triplée ou décuplée, selon que l'évaluateur serait plus ou moins disposé au pessimisme. Vraiment, on se demande ce qui coûte le plus, des grèves, des grêles, des naufrages, des inondations ou des incendies. Des amateurs de statistique ont calculé que depuis le « glorieux avénement » des whigs en 1688, la Grande-Bretagne avait dépensé en guerres étrangères l'énorme somme de 75 milliards, et cela sans compter

les budgets dits normaux de la guerre et de la marine, une bagatelle, comme chacun sait ; une longue série de millions et de centaines de millions, aboutissant à des milliards. Ah! comme l'on gaspille l'argent dans notre pauvre monde!

Un mauvais arrangement est, on le sait, préférable à un bon procès, et la plus coûteuse des paix revient encore meilleur marché qu'une guerre triomphante. Quelques calculs montreront jusqu'à quel point la passion peut aveugler employeurs et employés, lorsqu'ils commencent par se battre pour faire la paix ensuite, et qu'ils remettent au noble jeu de *Qui perd gagne* de prononcer sur leurs différends.

En temps de crise, les patrons réduisent le nombre de leurs travailleurs. La fabrication manquant de débouchés, une quantité d'ouvrage restreinte et un salaire encore plus restreint, sont distribués en un plus grand nombre de mains. Par contre, les ouvriers désireux de faire augmenter leurs salaires, choisissent le moment où les commandes abondent pour réclamer un surplus de paye. Si le manufacturier ne veut pas s'y prêter, il s'expose à une grève, au moment où il aurait pu espérer les plus gros bénéfices ; il risque de laisser inactifs ses capitaux de premier établissement, et son fonds de roulement, empruntés peut-être à d'onéreux intérêts. Des grèves se sont organisées pour des augmentations de salaire variant de 2 1/2 à 15 %. Supposons, pour rester dans la généralité des cas, qu'il s'agisse d'une demande en augmentation de salaire de 5 %. Les deux parties intéressées ne pouvant pas parvenir à s'entendre, en appellent aux hasards de la lutte. Voyons les conditions qui sont faites aux deux ennemis.

Les ouvriers réclamant une augmentation de 5 % sur leurs salaires

supposés de.	fr. 975 »
prétendent se faire payer.	1,023 75
Pour obtenir par mois.	85 31
au lieu de.	81 25

comme ci-devant, ils se mettent en grève, et ils jettent 81 *Tu les tiens*, pour 85 *Tu les auras, peut-être!*

Nous supposons que la grève dure un mois seulement. Nous la supposons victorieuse. Dans ce cas, les ouvriers, pour regagner seulement les 81 fr. 25 c. sacrifiés, devront travailler au tarif amélioré de 5 %, pendant vingt mois. Une grève de deux mois leur coûterait le travail de quarante mois, et ainsi de suite.

Nous concluons, comme s'il ne s'agissait que d'une simple loterie, que l'ouvrier qui fait grève pour obtenir une augmentation de 5 % sur ses salaires, a une fois raison et vingt fois tort. Il aurait une fois raison et dix fois tort, s'il s'agissait d'une augmentation de 10 %; il aurait une fois raison et quarante fois tort, s'il se mettait en grève pour une augmenta-

tion de 2 1/2 %. Mais si la disproportion de son enjeu diminue pour l'ouvrier à mesure qu'il se hasarde pour des salaires plus élevés, d'un autre côté, la possibilité de les obtenir diminue dans la même proportion. Car l'augmentation de la paye étant prise sur les bénéfices du fabricant, il ne faudrait pas aller bien loin dans cette voie pour les réduire à zéro. Ainsi dans l'hypothèse d'un capital de fr. 9,750, engagé par tête d'ouvrier, ce dernier reçoit 975 fr. en salaires, et produit fr. 214. 50, soit fr. 58. 50, intérêt à 6 %, et fr. 156, bénéfice brut, estimé à 16 %. Partie de ce bénéfice brut constitue la marge dans laquelle on peut tailler l'accroissement des salaires; marge bien moins considérable qu'on ne suppose généralement. Dans le cas actuel, l'augmentation de 5 % sur les salaires, s'élèverait au tiers de bénéfice brut, et peut-être à la totalité du bénéfice net.

Nous avons vu ce que la grève coûte à l'ouvrier; voyons ce qu'elle coûte au chef d'usine. En supposant toujours une perte de 6 % d'intérêt et de 16 % de bénéfice brut par tête d'ouvrier représentant un capital de 9,750 francs, le chômage d'un mois qui coûte au premier 81 fr. 25 c., ne coûte au second que 17 fr. 87 c. par tête d'employé, soit, avec vingt fois moins de risques, une somme quatre ou cinq fois moindre.

Considérons ensuite qu'une même somme peut avoir vingt fois plus d'importance réelle pour l'un que pour l'autre. En effet, 1,000 fr. dans un petit ménage correspondent plus ou moins à une dépense de 20,000 fr. dans la famille du maître de l'usine. — A ce point de vue, l'ouvrier qui risque la grève pour augmenter son salaire de 5 %, entreprend la lutte avec une seule et unique chance de succès, contre environ dix-huit cents chances contraires que son usinier amène contre lui.

Est-il besoin de le dire ? Par ce qui précède, nous n'avons nullement voulu faire aux ouvriers leur procès, comme s'ils eussent tort de poursuivre la hausse de leurs salaires, surtout lorsqu'ils sont insuffisants; mais nous avons voulu prouver que, dans l'immense majorité des cas, les remèdes qu'ils appliquent sont pires que le mal. Les grèves sont des batailles, les grèves sont de véritables désastres; l'économiste et l'historien les constatent, mais en protestant douloureusement.

De toute manière, la science conclut à une association entre ouvriers et patrons, à une répartition plus équitable des bonnes et des mauvaises chances entre les uns et les autres. C'est dans cette voie que l'on trouvera le progrès, mais aussi d'immenses difficultés. Ce n'est point le moment d'essayer de les résoudre et de discuter la question. — Constatons seulement que des manufacturiers, entre autres M. W. F. Eckroyd de Marsden, près Burnley, se sont plaints que la loi anglaise ne leur permît pas d'intéresser leurs hommes pour une part dans les

bénéfices. Il y a quatre ans, la Chambre des communes a rejeté un amendement par lequel on se proposait de corriger la loi. Si les fabricants le voulaient bien, ils pourraient sans aucun doute réformer cet état de choses ; ils savent bien que celui-là peut, qui veut. *Where a will, there's a way;* mais en attendant, il est certain que tout mauvais vouloir à ce sujet peut s'abriter derrière l'illégalité d'une réforme.

Des hommes de progrès ont proposé l'établissement en Angleterre de Conseils de prud'hommes, que la législation, influencée par l'opinion publique, investirait d'une mission d'arbitrage et de réorganisation industrielle. Ces conseils, composés de patrons et de délégués de Trades' Unions, siégeraient au centre de chaque industrie ; Manchester, Liverpool, Birmingham, Newcastle, Swansea seraient les siéges d'autant de tribunaux industriels, où se tiendraient les assises du travail. De là, il n'y aurait qu'un pas à faire pour l'établissement de Congrès internationaux d'industrie.

Nous croyons cette idée excellente, nous croyons même qu'elle se réalisera un jour, et cela tout aussi certainement qu'on verra s'assembler un congrès permanent, dont les attributions croîtront constamment en importance, un congrès chargé de décider en dernier ressort de toutes les questions de politique extérieure entre les nations fédérées des États unis d'Europe. Mais nous n'espérons pas que la réforme assez prochainement proposée se réalise en Angleterre, nous ne croyons pas surtout que ce Conseil de prud'hommes possède de longtemps des moyens d'action assez puissants pour opérer une réforme radicale dans les conditions actuelles du travail. On l'a déjà dit bien des fois, nous vivons à une époque de féodalité, c'est-à-dire de barbarie industrielle. Nous appelons barbarie, une organisation dans laquelle, en vue d'augmenter ses bénéfices, le fabricant ferme ses ateliers aux ouvriers auxquels il pourrait donner de l'ouvrage ; nous appelons barbarie, une organisation dans laquelle l'ouvrier; pour augmenter son salaire, n'entre pas dans l'atelier qui lui est ouvert. Barbarie est le nom du système dans lequel les différends entre employeurs et employés se décident par des luttes meurtrières, qui ont pour résultat définitif d'envoyer des masses de malheureux à l'hôpital et aux *workhouses*, et de faire porter sur la liste des faillis les noms de plus d'un commanditaire et entrepreneur.

Nous n'attribuons donc pas à un Conseil de prud'hommes la valeur d'une panacée réformatrice. Ce serait fort beau de trouver douze hommes de bien, jugeant avec équité les malentendus entre maîtres et ouvriers ; mais nous trouverions encore plus beau qu'on abolît catégoriquement l'opposition entre telles et telles classes de la société, qu'on abolît l'antagonisme entre le prolétariat et la bourgeoisie. Nous voudrions que le même individu fût de règle générale capitaliste en même temps que tra-

vailleur. Et à tous les rapiéçages du vieux système, nous préférerions une création toute nouvelle....

— Quoi! nous semble-t-il entendre, « quoi! des élucubrations humanitaires! Encore un projet de réforme sociale! Voici venir le Garantisme et le Phalanstère, voici l'Organisation du Travail, voici les théories nouvelles et les anciennes utopies!.... »

— Qu'on se rassure. Il ne s'agit pas ici d'une exposition de programmes, mais du récit d'œuvres accomplies déjà. *Facts, hard facts! stubborn facts, Sir!*

ÉLIE RECLUS.

(*La suite à un prochain numéro*).

LA PRUSSE EN 1848 ET 1849

NOUVEAUX EXTRAITS DU JOURNAL DE VARNHAGEN D'ENSE

5me ET 6me VOLUMES [1]. — DEUXIÈME ARTICLE.

— Mardi, 2 janvier 1849[2] — ... On veut bien autoriser des réunions primaires un peu avant les élections, mais sous la surveillance d'un fonctionnaire. Piètre liberté, dont le peuple ne se soucie même pas. Ses amis qu'on fait taire et qu'on opprime, ont déjà pris d'habiles mesures, et, ici du moins, à Berlin, leur affaire est en aussi bonne voie que possible. Les démocrates forment un bataillon bien uni. Si on retranchait la contrainte, si on les laissait respirer, la discorde reparaîtrait parmi eux; chacun aurait sa volonté propre qu'il chercherait à faire prévaloir. Le gouvernement n'a pas l'air de s'en douter; s'il le savait, il accorderait une entière liberté !

... Le roi vient d'adresser à sa magnifique et belliqueuse armée un compliment de nouvelle année. Il fait assaut de grands mots : *protection divine, haute trahison, outrages abominables,* il ne sort pas de là. Il exalte l'armée et profite de l'occasion pour s'exalter lui-même. Tout cela est-il bien vrai et bien exact? N'a-t-il point quelque souvenir d'avoir honteusement renvoyé l'armée de Berlin, d'avoir été lui-même outragé par l'armée qui se jetait dans les bras du prince? Mais quoi ! Le roi s'imagine que tout cela est de l'histoire ancienne.

— Mercredi, 3 janvier 1849[3].—Le compliment du roi à l'armée m'a

[1] *Tagebücher von K. A. Varnhagen von Ense.* Sechster Band. in-8. Leipsig, F. A. Brockhaus, 1862. — Voir la livraison de la *Revue* du 1er décembre 1862, t. XXIV, p. 130.
[2] P. 3. — [3] P. 4.

trotté par la tête, et je n'ai pu m'endormir. Cet homme met tout son zèle et toute son ardeur à se précipiter dans quelque nouveau malheur. Quels sont les sentiments qu'il exprime? C'est de la rancune, de la haine, une excessive outrecuidance. Il parle comme si les événements de l'an dernier étaient uniquement l'œuvre de quelques mauvais sujets ou d'un petit nombre de scélérats, et non point la conséquence d'une trop longue oppression, d'une mauvaise politique, d'illusions opiniâtres, d'une ignorance aveugle de toutes choses, de bravades orgueilleuses suivies d'une parfaite faiblesse; il oublie ce qu'il a fait, ce qu'il a dit et que la presse a mille fois répété; il oublie ses plus récentes promesses, et il s'imagine en vérité que le monde va l'en croire sur parole lorsqu'il s'écrie « qu'il a volontairement engagé son peuple dans » la voie des institutions libres. » Hélas! dans cette adresse à l'armée il ne montre que trop le fond de sa pensée. Il rallume toutes les haines. Les démocrates voient qu'il songe encore à défendre sa cause par les armes; qu'il n'y a point de paix entre eux et lui. Et l'armée? Est-ce qu'il n'a donc point consenti à la transformer; est-ce qu'il n'a point approuvé la dissolution de la garde? Est-ce que, d'autre part, les officiers de sa garde et ses courtisans ne l'ont point accablé d'outrages qu'il a dévorés en silence? Ne l'ont-ils point bravé plus grossièrement que le peuple? Ces abus de langage, qui peignent les choses sous un jour absolument contraire à la réalité, ne tournent jamais bien, et le roi n'a point de pire ennemi que ses propos et ses proclamations, que sa manie oratoire.

— Dimanche, 28 janvier 1849[1]. — Le *Moniteur* publie une note diplomatique en date du 23 janvier, adressée par la Prusse à tous les gouvernements de l'Allemagne sur les affaires allemandes. C'est une macédoine. La Prusse célèbre sa conduite, prétend faire passer pour autant de vertus sa sottise et sa faiblesse, et fait les plus magnifiques promesses. On accorde à l'Autriche sa place et son rang dans la Confédération germanique (à qui Dieu prête vie!); mais on explique que rien n'est plus simple qu'une confédération à part dans la confédération générale. Le parlement reçoit des éloges, des encouragements, mais aussi des avertissements. C'est aux gouvernements à l'appuyer par leurs résolutions. Toujours la vieille hâblerie, la vieille duplicité de langage, le vieil esprit de ruse. Ce que j'y lis pour moi, c'est le désir de rétablir la diète d'autrefois, de voiler ses propres misères, d'intimider le parlement. La question de la couronne impériale écar-

[1] P. 36.

ee, parce qu'elle ne s'accorderait guère avec la restauration de la diète et deviendrait passablement oiseuse. A l'arrière-plan, menace pour l'Assemblée nationale allemande d'être considérée comme aussi peu pratique que l'Assemblée nationale de Prusse et exposée au même sort. Le rédacteur de cette circulaire mérite pour ses peines et pour son imaginative l'ordre de l'Aigle-rouge de quatrième classe.

. . . .

Lecture dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand. Cela est bien écrit, en ce sens que la phrase est habile et coulante, mais je doute que cette qualité prolonge leur succès du moment; c'est un genre d'éclat qui me rappelle Voiture et consorts. Chateaubriand a une vanité colossale à laquelle je ne saurais comparer que celle du feld-maréchal comte de Kalkreuth. Celui-ci aussi prétendait ne tenir à aucune espèce de gloire; c'est-à-dire qu'aucune gloire ne lui suffisait et qu'il les aurait voulues toutes. Chateaubriand en est là.

— Mardi, 30 janvier 1849 [1]. — Le roi a octroyé une constitution qui lui déplaît chaque jour de plus en plus. Il s'en repent, il espère que la seconde Chambre la rejettera, il souhaite une occasion de renvoyer honteusement les députés chez eux. Ce n'est point par ces façons-là qu'il rétablira jamais la tranquillité.

On dit que la première Chambre, que l'on croit fort bien disposée pour la cour, siégera ici; mais la seconde qu'on se représente d'avance comme détestable, à Brandebourg. Pauvres ressorts de faiblesse et de déloyauté, faits seulement pour multiplier les embarras et les difficultés! Le gouvernement s'applique à prouver de mille manières qu'on ne peut point se fier à lui; tous ses actes concourent à propager cette opinion. Le roi a décidément rompu en visière à la logique. A qui, de lui ou d'elle, restera la victoire? Cela n'est guère douteux.

— Vendredi, 2 février 1849 [2]. — ... Je suis conservateur en ce sens que je veux voir la Révolution maintenir tout ce qu'il y a de bon dans le passé, que je ne crois point à la fatalité de la violence, que je préférerais les voies de douceur; mais cela suppose des malades dociles ou faibles et non point des fous furieux. Hélas! il n'y a plus pour nous d'accommodement, de fusion. C'est la guerre, la guerre déclarée où, pour vaincre, il faut s'assurer de tous les avantages.

[1] P. 39. — [2] P. 41.

— Mardi, 6 février 1849 [1]. — ... Promenade au delà des Tilleuls [2]. Les rues très-animées ; beaucoup de physionomies gaies. Le peuple se presse aux devantures de tous les marchands d'images et se complaît à regarder les portraits de tous les députés de la gauche. La garnison de Berlin a été renforcée ; de nouveaux régiments doivent remplacer les vieux. Le régiment des dragons de la garde s'en va à Fürstenwald ; on dit que c'est pour en avoir fait à sa tête dans les élections. Il y a eu assurément quelques scènes remarquables. Dans une assemblée primaire, l'officier chargé des fonctions de commissaire électoral, dit aux hommes qu'un brave soldat ne pouvait donner sa voix qu'à un personnage agréable au roi. Cela allait de soi, et il leur désigne pour cette fois le candidat de la couronne, officier comme lui. Il prie ceux qui disent oui de passer de l'autre côté. Toute la troupe y va, à l'exception d'un sergent-major à qui l'officier demande ironiquement : « Seriez-vous » par hasard d'un autre avis? — Oui, dit l'autre, et j'ai lu en toutes » lettres que c'est la volonté du roi que chacun de nous vote librement » d'après sa conviction. » Impossible à l'officier de nier positivement. Là-dessus, tous les soldats qui avaient passé de l'autre côté donnent leur voix à ce sous-officier, qui a pris part comme électeur à la nomination des députés et voté pour Waldeck.

A Charlottenbourg, les soldats résistèrent à leur major et ne furent point punis. Bientôt après, on leur déclara qu'ils n'auraient plus la solde de campagne ; ils devinrent furieux et s'écrièrent que si le peuple ne faisait point de barricades, ils se chargeaient d'en faire. On leur répond qu'ils avaient mal saisi l'explication et qu'ils continueraient de toucher le supplément de solde après comme devant. Voilà où conduit le système de cajolerie dans lequel on persévère. Qui sait? on en viendra à s'appuyer sur la garde nationale contre la troupe.

Visite du comte de Keyserling, qui sortait de chez Wrangel et qui confirme ces détails.

— Mercredi, 7 février 1849 [3]. — ... Un grand personnage accablait hier un ministre de reproches amers : la constitution octroyée était détestable, infâmement libérale. « Eh, monseigneur, lui dit-on, vous » connaissez Manteuffel. Comment pouvez-vous croire qu'il n'eût pas » bien mieux aimé faire les choses autrement ? Tenez-vous pour assuré » qu'il n'a fait que les concessions impérieusement exigées par les » circonstances. » Le grand personnage secoua la tête.

[1] P. 46. — [2] Promenade intérieure de Berlin. — [3] P. 48.

En apprenant les choix de Berlin, le roi a grincé des dents, frappé du poing sur la table, honni les autorités toujours si habiles et si sûres de leur fait, mais toujours si embarrassées et si sottes le jour de l'action. Les ministres mêmes ont dû avaler plus d'une apostrophe fâcheuse. On dit que c'est le ministre Rintelen qui les gobe le plus aisément, doux comme miel.

— Vendredi, 9 février 1849[1]. — ... Conversation sur la duchesse d'Orléans et la princesse de Prusse. Elles ont passé ensemble, cet automne, une journée à Eisenach, en tête-à-tête, ayant envoyé tous les enfants et toute la domesticité à la Wartbourg. La duchesse est toute Française, aime Paris et la France, se plaint beaucoup moins de voir son fils sans couronne que sans patrie.

J'ai fini par me convaincre qu'il est plus avantageux aux amis du peuple de constituer dans les Chambres une forte opposition que d'y avoir la majorité. Dans ce dernier cas, il faudrait prendre la direction des affaires, et c'est, par le temps qui court, le comble de la difficulté; avec les apparences du pouvoir, ils auraient à résoudre des problèmes auxquels ne suffit point la réalité même du pouvoir. Il faudrait renverser les Chambres, reprendre le travail de la Constitution au point où l'a laissé l'Assemblée nationale; en un mot, procéder révolutionnairement, et cela sans laisser mûrir les circonstances et les idées. Comme opposition, rien ne les force à se jeter dans ces voies périlleuses; ils créent, par les débats, une école politique, et laissent à leurs adversaires les difficultés et la responsabilité de l'action.

— Samedi, 10 février 1849[2]. — ... Keyserling me questionnait aujourd'hui sur O... « Est-ce qu'il pense comme nous? » Je me mis à rire. « Non, répliquai-je; il ne pense ni comme vous ni comme moi. Il » est royaliste à sa façon, à titre de favori du roi actuel dont il attend » son salut. Toute sa fortune consiste en actions sur Frédéric-Guil» laume IV. »

— Dimanche, 18 février 1849[3]. — ... Windischgraetz menace les juifs de Pesth et d'Ofen de les faire exécuter militairement, s'ils s'avisent de livrer des fournitures aux Hongrois ou de répandre des bruits défavorables aux armes impériales; 20,000 florins d'amende pour la

[1] P. 50. — [2] P. 51. — [3] P. 59.

commune à laquelle appartiendrait un de ces juifs. Quelle infâme injustice, quelle bassesse de sentiments? Misérable valet de bourreau! car il n'est que cela. Général, nullement; encore moins homme d'État, mais uniquement brutal exécuteur des hautes œuvres de la brutale camarilla.

— Jeudi, 22 février 1849[1]. — ... A force de vivre et d'étudier, me voilà arrivé à ne plus faire grande différence entre l'histoire que je ne connais que par les livres et celle dont j'ai été témoin oculaire. Chez moi, ces deux genres de connaissance se fondent insensiblement l'un dans l'autre, et c'est une grande source de satisfaction. Je puis avoir souvent des doutes sur les faits; je n'ai que lumières sur les moyens. La vérité historique est essentiellement dépendante de l'expérience personnelle. On peut apprendre les faits de seconde ou de troisième main; on ne puise l'intelligence des choses que dans ce qu'on voit de ses propres yeux.

— Avril 1849[2]. — Beckerath a raconté qu'il avait passé toute une soirée auprès du roi, lui suggérant motif sur motif pour le décider à accepter la couronne impériale. Quoique le roi en eût bonne envie, il en revint toujours à dire que ce n'était point faisable. A la fin : « Oui, si je » sentais en moi l'esprit de Frédéric le Grand, je le ferais. Mais je ne » le sens point. »

Quand on offrit au roi la couronne impériale d'Allemagne, M. de Saucken-Tarputschen eut avec lui d'assez nombreuses conversations confidentielles et lui représenta par vives raisons qu'il devait accepter. Le roi objecta qu'il ne saurait s'accommoder de la constitution proclamée. M. de Saucken répliqua que la constitution tomberait d'elle-même, qu'elle subirait des modifications, que ce n'était point un obstacle. Le roi eut encore beaucoup d'autres scrupules que M. de Saucken leva l'un après l'autre. A la fin, le roi se reconnaît vaincu; Saucken avait raison de tout point; mais il restait un empêchement, et, pour le coup, insurmontable : « Pour mener la chose à bonne fin, » dit le roi, il y faudrait une âme belliqueuse, un héros, un homme » d'État vigoureux; vous savez bien, mon cher Saucken, que je ne suis

[1] P. 62. — [2] P. 111.

» rien de tout cela, que je n'ai rien du héros. Je n'en viendrais point à » bout, et il vaut mieux que je refuse. »

Le roi souhaitait extrêmement la couronne impériale. Ce qui le fâchait c'est qu'elle ne lui fût point offerte par les princes. Il compara la proposition qui lui fut faite à la robe de Déjanire.

— Mercredi, 4 avril 1849[1]. — ..... Le roi, qui veut absolument être roi de Prusse *par la grâce de Dieu*, est très-vexé et très-irrité de ce qu'il n'y ait pas moyen de s'intituler empereur d'Allemagne par *la grâce de Dieu*. Roi par la grâce de Dieu, empereur par la grâce du peuple, comment accorder les deux ? Il en a l'âme à l'envers.

— Lundi, 9 avril 1849[2]. — ..... Le lieutenant-colonel de Griesheim a avoué en gémissant que c'est le roi qui fait tout notre malheur, et que nous devrions en être débarrassés. M. de W... aussi s'est fortement exprimé en ce sens. Voilà les royalistes ! Griesheim est allé hier à Britz, et il a harangué les paysans pour leur expliquer combien il est injuste de faire prêter serment à la constitution par les militaires.

— Mardi, 10 avril 1849[3]. — ..... Huitième volume de Thiers. Que ce panégyrique de Napoléon est ennuyeux et plat ! C'est le ton qui conviendrait à une exposition du gouvernement de Louis-Philippe. Voilà le type de cette hypocrisie et de cette fausse légalité. Pour Napoléon, il faut le peindre en traits de feu.

— Jeudi, 12 avril 1849[4]. — ..... Depuis que Frédéric-Guillaume IV gouverne, et surtout depuis que la réaction est victorieuse, les procès de lèse-majesté se multiplient à un point inconnu sous le dernier gouvernement. Voici le dessous des cartes. Après la paix de Tilsitt qui laissait encore aux mains des Français une grande partie du territoire conservé, M. de Schoen, soutenu par d'autres conseillers, obtint que les accusations de lèse-majesté arriveraient toujours en premier lieu au roi ou au cabinet, qui verraient s'il y avait lieu de poursuivre ou non. Schoen représenta que les circonstances allaient rendre ces procès plus nombreux, qu'une foule de personnes tombées dans le malheur s'en

[1] P. 113. — [2] P. 118. — [3] P. 119. — [4] P. 121.

prenaient au roi, que les nouvelles mesures froissaient bien du monde et qu'on se soulageait par des paroles irréfléchies; qu'en cet état de choses, c'était une vraie maladresse de poursuivre toujours à la rigueur; qu'accueillir toutes ces accusations c'était, en bien des cas, travailler au profit même de l'ennemi; que la plupart du temps cela se réduisait à un délit sans portée. Le roi entra dans ces vues et donna l'ordre d'adresser toujours au cabinet un avis préalable. Dès lors, quand le roi venait à savoir qu'il avait été injurié par Pierre ou Paul, il entrait dans une violente colère et s'écriait : « Qu'est-ce qu'il me veut? Imbécile ! » brute ! » C'était sa manière de prendre sa revanche; la chose n'allait pas plus loin et tombait. Cela continua sur le même pied; il était rare qu'on donnât l'ordre de pousser une accusation. Quand M. de Rochow devint ministre, il fit rapporter cet arrangement, et les tribunaux reçurent avis de procéder d'office. M. de Rochow se faisait un plaisir d'infliger de fréquentes corrections à des sujets qui se permettaient une hardiesse de langage au lieu de tenir leur esprit en bride.

— Samedi, 14 avril 1849[1]. — ..... Ce soir chez P..., lecture de la note autrichienne du 8 courant sur les affaires de l'Allemagne : « Nous y » voici, s'écriait P... à chaque paragraphe ! » Cette note est une vraie grêle de coups de poing comme ceux qui tombent sur le Chourineur dans les *Mystères de Paris*. On les reçoit, mais avec admiration. Elle déclare que la vieille Confédération germanique se porte toujours fort bien, que l'Autriche n'abandonne rien, qu'elle fait ses réserves sur tout, que le parlement n'a jamais été chargé de proclamer une constitution, que s'il choisit un empereur, son choix sera nul, que le parlement est périmé, que le roi (de Prusse) n'est point apte à administrer l'Empire.

Allons, c'est dire rondement et complétement le fond de sa pensée. Cette suffisance courtisanesque, ce démenti mensonger donné à tous les faits accomplis, à tous les progrès consentis, ce forfait contre le peuple allemand, trouveront un jour leur châtiment : d'ici là c'est un châtiment, et des plus mérités, infligé au parlement, au roi de Prusse, à M. de Gagern et consorts. Ceux qui ont trahi, oublié la cause du peuple allemand, qui se sont lâchement ralliés au joug de l'Autriche, qui ont caressé Schmerling, les voilà donc brutalisés par le parti devant lequel ils se sont abaissés; ceux qui ont sacrifié la cause populaire pour se cacher derrière les princes, apprennent ici les intentions des princes à leur égard. Ceux qui, à l'exemple de la scandaleuse majorité du parle-

[1] P. 124.

ment, ont renié l'assemblée nationale prussienne, égorgé la diète autrichienne, vendu ainsi leurs plus fermes appuis, ceux-là ne méritent pas mieux que ce coup de pied de l'âne. La cause de l'Allemagne fera son chemin, aujourd'hui ou demain, je n'en suis point en peine; mais de voir étriller à l'heure qu'il est toute cette clique et toute cette engeance, vrai, cela me fait plaisir.

Que va faire le roi ? Impossible de prévoir ses caprices, mais on connaît sa faiblesse. Il cédera, se brouillera tout à fait avec le peuple, s'humiliera sous la supériorité de l'Autriche, se soumettra aux anciens protocoles, au lieu de la gloire et de la grandeur qu'il a rêvées, aboutira à une chute fâcheuse. Que fera le parlement ? Eh ! que peut-il faire ?

— Dimanche, 15 avril 1849 [1]. — ... Arrivée de M. de Schmerling. Cet intrigant a été reçu ici avec distinction, à la cour et chez les ministres. Quoi de plus simple ? Le roi s'entend avec l'Autriche ; il accepte de bonne grâce les horions qu'elle lui administre à charge de les rendre à d'autres. Point de différences dans les principes. Arbitraire, oppression du peuple, grâce de Dieu, avec quelques dehors de constitutionnalisme et de légalité, tant que les circonstances l'exigeront.

On dit que la Révolution de 1848 a échoué, que sa cause est perdue. Ce n'est pas vrai. Elle n'a point tout à fait réussi, mais le succès de la contre-révolution n'est pas plus complet. La lutte continue avec des hauts et des bas pour les deux partis. En somme, la liberté a immensément gagné, ne fût-ce que de s'être fait entendre, d'avoir enfanté des fils qui grandiront et multiplieront.

Lu du Thiers avec un vrai dégoût. C'est un bonapartiste vulgaire qui raconte et atténue par les termes les plus doux les plus extrêmes violences.

(*Traduit de l'allemand.*)

(*La suite à un prochain numéro.*)

[1] P. 127.

AD MAJOREM DEI GLORIAM[1]

NOUVELLE TRADUITE DE L'ALLEMAND DE ALFRED MEISSNER

Dans le récit que l'on va lire est enveloppé le fait dont Regnard a déjà tiré parti dans sa pièce du *Légataire universel*. Voici, du reste, l'avertissement qu'on lit en tête du *Légataire* dans les Œuvres de Regnard (édition Pierre et Firmin Didot, 1801, tome III, p. 100) :

« On sait qu'un fait véritable a donné l'idée de la pièce du *Légataire*. La scène du testament fut en effet jouée longtemps avant que Regnard imaginât d'en faire une comédie; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que ce furent les jésuites de Rome qui l'exécutèrent. »

M. Meissner s'est emparé de cette anecdote déjà exploitée par Regnard, et il l'a développée dans l'édifiante histoire dont nous plaçons la traduction sous les yeux de nos lecteurs.

I

MESSIRE GAUTHIOT D'ANCIER

Au printemps de l'année 1626, Antoine-François Gauthiot d'Ancier, gentilhomme français, arrivait à Rome et descendait à l'auberge de la *Licorne d'Or*, située sur la Piazza-Navone. Il était dans la soixantaine, vieux garçon et quelque peu débile, cependant il voyageait seul. Il jouissait d'ailleurs d'une grande fortune et possédait des terres nombreuses et considérables aux environs de Besançon.

Après avoir été homme du monde et bon vivant dans toute l'acception du mot, officier, puis chef d'escadron sous Henri III, s'être distin-

[1] A la plus grande gloire de Dieu.

gué par l'épée et avoir si bien manié la plume que son souverain l'avait maintes fois envoyé en missions diplomatiques; après avoir été le favori des dames et réputé irrésistible comme Bassompierre, chasseur passionné, grand amateur de chevaux et de chiens, monsieur d'Ancier, par suite d'émotions qui avaient bouleversé son âme, était soudain devenu très-pieux. Il avait *ex abrupto* renoncé à toutes les vanités de ce monde, et s'était repenti de sa vie antérieure. Il avait même entrepris un voyage en Palestine, et se trouvait à présent à Rome où reposent les os des deux plus grands apôtres, pour recevoir la bénédiction du saint-père.

La piété de M. d'Ancier l'avait dès longtemps recommandé à l'attention des Pères de la Société de Jésus, et la maison des Frères de Besançon avait mis à cœur à la Congrégation de Rome de s'occuper et de prendre soin du gentilhomme autant qu'il serait possible, dès qu'il ferait son apparition. Il n'était pas depuis trois jours à Rome, que deux Pères de l'ordre — *Jesuiti sunt semper bini* — s'introduisaient chez lui et firent valoir les droits de vieilles connaissances.

Cette visite fut pour M. d'Ancier un événement heureux, il s'en trouva honoré; depuis que la religion s'était emparée de ses pensées, il voyait dans chaque jésuite un combattant pour la cause de la vraie religion, qui, à ce moment-là précisément, était en lutte ouverte avec ses adversaires. D'ailleurs, il connaissait les deux Pères qu'il avait souvent reçus dans sa maison de Besançon; l'aîné des deux, le père Cabano (un Espagnol), avait été longtemps son confesseur.

Cabano trouva M. d'Ancier singulièrement vieilli; il ne le dit pas, sachant que son pénitent penchait à l'hypocondrie et qu'il tenait à la vie; il le pria seulement de s'accorder du repos à Rome. M. d'Ancier répliqua qu'en effet c'était son intention. Mais aussitôt après, il résulta de ses discours qu'il avait, depuis son arrivée, parcouru presque tout Rome à pied; le gentilhomme était un de ces individus que l'âge, au lieu de calmer, remplit d'une activité presque maladive. Ils veulent profiter du temps qui leur reste et raccourcissent ainsi leur vie.

On en vint à parler de l'éclat toujours croissant de la ville, des nombreuses constructions d'Urbain VIII. Le père Ortiz demanda, entre parenthèses, si M. d'Ancier s'était déjà présenté chez les différentes personnes haut placées qu'il avait à coup sûr rencontrées autrefois. A coup sûr, il connaissait le connétable don Philippe Colonna, le cardinal Bentivoglio et le chargé d'affaires de France.

« J'ai bien rencontré et connu jadis tous ces messieurs, mais aujourd'hui je me les rappelle à peine, et ils n'ont sans doute aussi que mon

nom en mémoire. J'ai rompu avec le monde; je suis venu en pèlerin à Rome et veux y vivre comme tel. Si je me présentais chez une seule de mes anciennes connaissances, je serais obligé d'accepter des invitations et de reprendre des habitudes auxquelles j'ai renoncé depuis des années. Vous aurez peut-être remarqué que je vis seul; mon vieux serviteur est mort à Rimini, et je ne l'ai point remplacé.

— Afin que tu comprennes ce que cela signifie, dit le P. Cabano à son compagnon, il faut que je te dise que M. d'Ancier n'avait jamais moins de douze chevaux dans son écurie, et qu'il se piquait d'avoir pour ses gens les plus belles livrées.

— Vous avez fait ma connaissance, dit M. d'Ancier d'un air pensif, alors qu'insouciant et frivole je m'abandonnais au tourbillon des jouissances mondaines; et vous m'avez vu au moment où je faisais volte-face. La première fois, vous avez passé devant moi sans que je m'en inquiétasse; la seconde, ce fut différent: je n'étais plus le même homme, la foudre était pour ainsi dire tombée à mes pieds et m'avait dessillé les yeux. Un deuil terrible mais salutaire me rendit à moi-même. Vous aussi vous n'étiez parvenu au port qu'après maint orage. Vous m'avez honoré de votre commerce, vous m'avez guidé, vous m'avez remonté, et montré la Jérusalem céleste que nous devons tous chercher; je vous dois des biens impérissables et me souviendrai de vous à l'heure de ma mort comme d'un sauveur. »

Cabano pressa affectueusement la main de son ami et chercha à égayer ses pensées qui s'étaient soudain assombries. Il n'y parvint qu'à moitié. A la fin, il lui dit :

« Il est une visite que vous ferez, quoique vous vous retiriez de tout. Le général de notre ordre avait à peine appris votre arrivée, qu'il témoigna le plus vif désir de vous connaître. »

Cette marque de distinction causa à M. d'Ancier une joie sincère, et il fut convenu qu'on se rendrait le lendemain à la demeure du général.

Comme les deux révérends Pères avaient quitté le gentilhomme et s'en retournaient chez eux par la Piazza-Navone, le P. Ortiz, le plus jeune des deux, dit :

« C'est un singulier vieillard! Qu'est-ce que c'est que ce coup qui l'a frappé soudain et l'a converti?

— Ce mondain, répliqua Cabano, qui a beaucoup couru à droite et à gauche, et cueilli plus d'une fleur, a pourtant une fois aimé, profondément, passionnément, sincèrement. C'était une Vénitienne dont j'ai oublié le nom. Ils furent séparés violemment et il la retrouva après des années de séparation, mariée à un autre. Leur première rencontre fut

trahie : le mari courroucé tua la coupable ; l'amant échappa. M. d'Ancier tomba en proie à la mélancolie noire, et de ce jour date sa conversion. Je n'en ai point vu de plus sérieuse. »

II

L'AUDIENCE

M. d'Ancier fut surexcité toute la journée par la seule pensée qu'il aurait le lendemain une audience du général des Jésuites. Il est presque superflu de dire ici que l'ordre des Jésuites avait atteint à cette époque le faîte de sa puissance et de sa considération. Créée pour opérer la réforme du monde dans le sens orthodoxe, et pour être l'antidote de l'hérésie, la Société, grâce à la force de son organisation et à l'esprit audacieux de ses membres récoltés dans toutes les parties du monde, avait obtenu une importance considérable. Elle était devenue le pilier de l'Église, et une autorité non moins révérée que crainte, en matière de foi et de conscience. Les membres de l'Ordre s'étaient déjà répandus sur tout le globe : ils possédaient des couvents, des églises et des abbayes innombrables ; ils étaient les confesseurs des rois, dont les secrets devenaient les leurs. Ils se nommaient eux-mêmes la grande monarchie, les derniers apôtres, la chevalerie spirituelle du Christ, et leur but n'était rien moins que de déraciner totalement l'hérésie luthérienne, qu'à dominer et à guider tous les rois et les princes de l'Europe, et aussi à posséder le monde.

Et ils y étaient presque parvenus en moins d'un siècle !

La Société de Jésus faisait voile vers son but avec une persévérance, une conscience d'elle-même et une énergie froide, audacieuse, comme cela ne s'est vu que chez une nouvelle croyance qui se fraye son chemin. En lisant les écrits que les membres de l'Ordre répandaient alors dans le monde, on y voit que la fondation de la société a été prophétisée de tous temps, et que la fondation elle-même avait été accompagnée de signes miraculeux. Il avait été décidé dans le conseil de Dieu depuis des siècles et des siècles, d'établir son Église jusqu'aux limites du monde par l'intermédiaire de cet Ordre, qui devait renouveler et purifier l'humanité et étouffer le *monstre du globe*, la *doctrine pestilentielle* qui mettait le libre examen à la place de l'obéissance aveugle. C'était aux Jésuites que s'adressait ce verset d'Isaïe : « Allez, anges

rapides, allez chez les peuples malades et déchirés, allez chez le peuple terrible derrière lequel il n'en demeure pas. » Les « anges rapides » étaient les Pères de la Société de Loyola; les peuples derrière lesquels il n'en demeurait pas, c'étaient les Japonais et les Chinois, chez lesquels ils allaient en mission. De son côté, saint Thomas d'Aquin avait prouvé que les quatre anges de l'*Apocalypse* étaient les quatre Ordres prêcheurs de son temps; mais il en avait prédit un cinquième : il s'élèvera un cinquième Ordre alors que la grande hérésie naîtra. Saint Joachim s'était expliqué plus clairement encore : « Il viendra un nouvel Ordre, » avait-il dit, qui se nommera de Jésus. Il sera composé de prêtres, mais » il comprendra des membres laïques. Il luira dans le VIe âge de l'Église » et durera jusqu'à la fin des temps; il sera apostolique et vouera au » pape une obéissance spéciale, et il sera sage au point de faire taire » tous ceux qui se croient sages selon le monde. »

D'après le témoignage des membres de l'Ordre, Jésus était, à proprement parler, leur fondateur; leur mère, leur patronne, leur nourrice était la Vierge. Elle était apparue souvent à saint Ignace; elle l'avait envoyé dans les montagnes de Montferrat, et c'était sous son inspiration directe qu'il avait écrit ses exercices religieux. L'œuvre avait été continuée par Ignace de Loyola et François-Xavier, deux saints que la Société comparait à saint Pierre et saint Paul, et l'on ne pouvait attribuer qu'à la plus évidente et indubitable protection de Dieu l'extension et la puissance d'une Société qui avait été si modeste à son origine, et qui pouvait maintenant porter la guerre chez des peuples entiers. Sur son injonction, Philippe II avait mandé le duc d'Albe dans les Pays-Bas; sur son injonction, Ferdinand II, son pupille, entreprenait alors une guerre formidable pour exterminer l'hérésie en Bohême et en Allemagne.

On conçoit avec quelle déférence un homme à la foi orthodoxe comparaissait alors devant le général des Jésuites.

Celui-ci était le maître absolu de la plus grande corporation religieuse que le monde ait vue, de fait, un second pape, plus terrible de beaucoup que le premier, et dont la personne était considérée par les membres de l'Ordre comme le représentant de Dieu sur la terre.

M. d'Ancier se serait présenté devant son souverain avec le calme et l'assurance d'un vieux gentilhomme; mais le dominateur de tant d'âmes, cette armure élue et consacrée par Dieu de l'Église militante, lui inspirait une terreur indicible.

Pour revêtir l'habit simple de l'ordre, François Borgia, duc de Gandie, et Claude Aquaviva, duc d'Adria, avaient résigné leurs couronnes, et

cette résignation était une élévation aux yeux du monde croyant.

Vitelleschi était, à cette époque, général de l'Ordre. Cette dignité avait passé de saint Ignace à Lainez; celui-ci l'avait transmise à François Borgia, après lequel Everard Mercurianus, un Belge, avait commandé deux ans seulement, et Claude Aquaviva, âgé de trente-huit ans à peine, lui avait succédé.

Vitelleschi était le sixième général, et il devait avoir la satisfaction de voir célébrer dans le monde entier le centième anniversaire de la Société. Il avait réussi à faire canoniser le fondateur et béatifier François Borgia. Il passait généralement pour un homme zélé et enthousiaste, d'une piété rigide et exemplaire, qui cachait une âme de feu sous un extérieur doux, suave et pacifique.

Cependant, l'émotion de M. d'Ancier était motivée de plus d'une manière; il comptait, si la faveur de voir le haut personnage lui était accordée, l'informer d'une décision qu'il avait prise en secret, il y avait nombre d'années, et à laquelle il attachait une très-grande importance, vu le prix qu'il mettait aux biens de cette vie, si même il semblait s'en être absolument détaché. Cette résolution n'était autre que de léguer, après sa mort, toute sa fortune (très-considérable pour l'époque) à l'ordre de Jésus.

Maintes fois, dans les années antérieures, M. d'Ancier avait fait pressentir cette résolution au P. Cabano. Un jour même, il lui avait exposé l'étendue de ses propriétés, et avait énuméré une à une toutes ses terres, ainsi que toutes ses lettres de créance sur la banque de Gênes. L'eau était venue à la bouche de l'auditeur, qui avait engagé M. d'Ancier à écrire son testament; cependant M. d'Ancier reculait toujours. Sa piété était grande, grande aussi son affection pour les Pères, mais plus grande encore son amour de la vie. Il avait une crainte superstitieuse de la mort, et il se figurait qu'elle suivrait immédiatement la rédaction de son testament.

Il est clair que tout eût été perdu pour l'Ordre, si un accident ou une prompte maladie enlevait M. d'Ancier.

Les révérends Pères se présentèrent très-matin chez le gentilhomme, et lui déclarèrent que le général de l'Ordre attendait sa visite. Une voiture était à la porte et les mena tous les trois au couvent.

Les Pères de la Société de Jésus comptaient plusieurs maisons à Rome, et, outre le collége romain, ils en possédaient encore quatre. Le collége romain se composait de douze salles sous un même toit, où toutes les sciences, à partir de la grammaire jusqu'à l'astronomie, étaient enseignées. Les autres colléges étaient, pour la plupart, con-

sacrés à la théologie, aux langues étrangères et à l'éducation des missionnaires.

Le couvent proprement dit où demeurait et où demeure encore le général, est situé dans le quartier du Capitole; il touche à l'église *del Gesu*, une des plus grandes et des plus belles églises de Rome, et avoisine le magnifique palais de Venise, où demeure l'ambassadeur d'Autriche. C'est un bâtiment obscur, sévère, qui a l'air d'un fort.

Dans ce temps-là, déjà les lazzi du peuple n'épargnaient guère la maison des profès. On demandait pourquoi le vent soufflait toujours devant le couvent et dans les rues adjacentes, et on répondait : que le diable était un jour venu à travers la mer, monté sur son cheval le Vent; il avait souvent des affaires à Rome. Passant sur la place de Venise, il avait dit à sa monture : « Attends un peu, je vais chez les Pères Jésuites. » Le diable était entré et n'était pas sorti, son cheval le Vent l'attend toujours et monte la garde en bas.

Qu'aurait dit M. d'Ancier si cette plaisanterie impudente était parvenue jusqu'à ses oreilles? Il est probable que, dans sa vivacité, il aurait frappé l'impie, et puis il aurait prié pour le salut de son âme. Un pieux frisson le glaçait, tandis qu'il gravissait les escaliers sur les paliers desquels étaient accrochés les portraits des membres de la congrégation, et qu'il parcourait les sonores couloirs que les pas d'Ignace de Loyola avaient consacrés.

M. d'Ancier fut introduit par les PP. Cabano et Ortiz, dans le cabinet de travail du général, grande et haute chambre éclairée par quatre fenêtres. Des armoires à livres couvraient l'un des panneaux, un autre était garni d'une énorme étagère à cases, sur lesquelles on voyait les vingt-quatre lettres de l'alphabet et qui étaient comme les archives de la correspondance courante. Cependant, ce qui frappait le plus, c'était deux grands tableaux peints de main de maître : l'un représentait Stanislas Kotska, l'ami du dernier général, mort la veille de l'Assomption; l'autre, le P. Charles Spinola, grillé à petit feu par les Japonais. Au haut des deux tableaux était une petite allégorie; sur le portrait de Kostka, on voyait un oiseau qui s'était posé sur le dos d'un aigle volant vers le ciel, avec cette devise : « *Ut assumar*. » Au-dessus du martyr de Spinola, on voyait une salamandre dans les flammes, et cette inscription : « *In mediis flamis vivam*. »

Parmi les choses remarquables de cette chambre était un globe de très-grande dimension (au moins cinq pieds de diamètre), placé sur une table basse, d'un bois exotique. Ce globe était divisé en carrés de diverses grandeurs marqués en rouge. Dans ces carrés on voyait

une foule de petites croix répandues sur tous les pays du monde, du nord au sud, plus ou moins disséminées, plus ou moins rapprochées. Ces points se retrouvaient jusque dans les groupes d'îles les plus lointaines. Les carrés rouges marquaient les vingt-neuf provinces dans lesquelles les Jésuites avaient divisé le monde; les petites croix, les endroits où ils s'étaient installés.

Le génie du lieu était un chat gros et grand, tel que M. d'Ancier n'en avait point vu; c'était le compagnon de chambre de Vitelleschi. Il vivait là, parmi les livres et les mappemondes, les papiers et les gravures. Étendu sur une chaise basse rembourrée, il ouvrit lentement et nonchalamment ses grands yeux couleur de chrysopas, regarda les arrivants, et retomba dans sa méditation. C'était un animal monastique, contemplatif, sérieux et étrange, que ce favori de Vitelleschi. Il ne possédait aucun des instincts et des penchants de sa race; jamais il ne s'était promené avec ses semblables sur les toits et les gouttières, jamais il ne s'en était donné la nuit comme ses semblables: le cabinet de travail du général était son univers. Arrivé tout jeune dans le couvent, il y avait trouvé le sort d'Abélard et d'Origène, et ainsi il était devenu un habitant irréprochable de la maison des profès.

Une minute à peine s'était écoulée depuis l'entrée des Pères et de M. d'Ancier, lorsque s'ouvrit la porte d'une petite chambre contiguë, au fond de laquelle on aperçut un crucifix et un prie-Dieu, le général de l'Ordre s'avança.

Mutio Vitelleschi était un vieillard de haute et grêle stature, qui paraissait avoir soixante-dix ans, quoiqu'il ne fût point aussi âgé. Ses traits étaient doux et bénins; ses cheveux ras étaient blancs comme la neige, son nez fin, et dans les moments d'agitation, ses narines tremblaient d'une façon singulière. L'observateur reconnaissait à ces traits et à la coupe particulière de la bouche, une nature nerveuse et agitée; mais combien on se serait trompé si on en avait déduit un manque de force et de résolution! Pour s'en convaincre, on n'avait qu'à jeter un regard sur ses yeux bruns, fixement attachés sur un point, et qui jetaient un feu presque effrayant sous leurs paupières mates et ridées.

Après que M. d'Ancier eut été annoncé, Vitelleschi l'invita à prendre place, et dirigea la conversation sur la situation politique de la France et de l'Europe.

L'époque était tendue. Les maisons d'Espagne et d'Autriche marchaient à la suprématie en allumant une guerre générale contre l'hérésie et en se battant contre tous les princes protestants. Lorsque les habi-

tants des vallées italiennes des Grisons se furent insurgées contre leurs princes protestants, des troupes espagnoles et autrichiennes occupèrent toute l'étendue de la contrée. Sur les limites italiennes campaient les troupes espagnoles; sur les frontières allemandes se tenaient les soldats habsbourgeois; et ainsi les deux puissances alliées se tendaient la main par-dessus la crête des Alpes. Cependant leurs plans, d'une étendue incalculable, furent entravés par Richelieu, qui était, depuis deux ans, à la tête des affaires en France; tandis que Ferdinand II, aidé de Wallenstein, formait en Bohême l'armée qui devait subjuguer l'Allemagne, le cardinal faisait occuper les vallées des Grisons par des troupes françaises, et s'associait à la république des Pays-Bas, à la Suède, à l'Angleterre, au Danemark, bref, à toutes les puissances protestantes, et tout indiquait qu'il préméditait de porter un coup à l'Espagne.

Pour l'heure, Richelieu paraissait avoir abandonné soudain tous ses plans. L'association avec les protestants avait rencontré une forte opposition chez les Français, qui ne pénétraient pas comme lui les desseins de la maison d'Habsbourg, et qui croyaient le principe de l'État attaqué. Une émeute des calvinistes lui mit des bâtons dans les roues, et il conclut avec l'Espagne le traité de Montfaucon.

« C'est d'un cœur joyeux que nous avons salué, il y a peu de jours, la nouvelle de cette paix, » dit Vitelleschi. « Qui ne se réjouirait de voir un égaré rentrer dans le droit chemin? et avec quelle douleur ne devions-nous pas voir un ministre catholique, un prince de l'Église s'allier aux puissances hérétiques! On a attribué ce revirement à l'influence de notre ordre. De méchantes âmes ont même été jusqu'à prétendre que nous avions eu notre part dans la rébellion des huguenots, et que nous avions voulu ainsi effrayer le cardinal. Misérables et impuissantes calomnies! nous ne sommes nullement les prêtres politiques qu'on fait de nous; notre vie est consacrée à l'éducation de la jeunesse, aux prédications et aux missions, et nous pensons que l'autorité spirituelle a plus de pouvoir sur le monde que toutes les intrigues. Nous n'abhorrons point le cardinal qui nous hait, nous n'avons pas cessé de prier pour lui. Que l'incendie qui s'est allumé sous ses pieds, comme s'il sortait de l'enfer, lui montre de quel côté est sa voie, ainsi que celle de la France catholique. »

M. d'Ancier courba la tête, et Vitelleschi demanda:

« Pouvez-vous me dire comment la nouvelle de cette paix a été reçue par la noblesse? »

— Très-révérend Père, répondit M. d'Ancier, je suis l'homme le

moins propre à vous donner des nouvelles de France. Voilà plus de dix ans que je suis en voyage.

— Dix ans ! Est-il possible ? s'écria le général.

— J'éprouvais le besoin irrésistible de visiter l'Orient, la Palestine surtout. Je suis seul dans le monde, branche arrachée du tronc, égarée sur les vagues.

— Il n'est pas arraché au tronc, celui qui cherche Dieu avec tant d'ardeur, dit Vitelleschi. Cette branche ne périra pas dans la mer ; elle entrera au port, et Dieu l'emploiera à sa construction merveilleuse. »

La conversation aborda d'autres sujets. On parla de la fortification de Rome, dont le pape s'occupait avec zèle, des tendances de l'art, des nouvelles constructions. Vitelleschi étala le plan du collége *de la Propagation de la foi*, que Bernini venait de lui apporter. A la fin, il demanda :

« Combien de temps pensez-vous rester à Rome ?

— Peut-être un mois encore, répliqua M. d'Ancier.

— Restez plus longtemps, dit Vitelleschi ; restez au moins jusqu'au 31 juillet, jour de la saint Ignace, que nous célébrons avec une grande solennité. Croyez-m'en, le séjour à Rome fait du bien. Une merveilleuse édification s'empare ici de l'âme et dure longtemps après qu'on a quitté la ville.

— Je l'ai ressentie déjà, s'écria M. d'Ancier ; c'est un sentiment qui n'est presque pas de ce monde. Quand j'ai écarté la tenture gigantesque qui recouvre le portail de Saint-Pierre, et qu'un frisson parcourut mon corps et que ma main trembla ; quand j'avançai et que je crus voir se soulever le pavé de mosaïque, et s'entr'ouvrir le sol sous les pas de l'impur, quand j'ai aperçu les anges de marbre au-dessus des encensoirs, et que j'ai regardé timidement si leurs figures étaient menaçantes ou miséricordieuses, et que je me suis vu un atome dans cette immense église, et quel atome devant Dieu ! alors j'ai compris ce que c'est que Rome. J'en garderai le sentiment jusqu'à ma mort. »

Le chat blanc s'était rapproché, et caressait le bras de Vitelleschi en faisant le gros dos. Celui-ci l'attira sur lui, le câlina d'une douce main, et dit : « Vous voyez là mon compagnon depuis de nombreuses années, et mon favori. N'avons-nous pas l'air de nous entendre ?

— C'est le plus beau de son espèce ; du moins je n'ai pas vu son pareil, répondit le gentilhomme.

— Nous autres savants, ajouta Vitelleschi, nous aimons les chats. Comme nous ils sont rêveurs et sédentaires ; ils aiment leurs aises et la

chaleur. Eux aussi sont calomniés; on les dit faux, et ils ne sont que sages, défiants, prévoyants, amateurs de tranquillité et de repos. »

Après cette digression, il s'adressa encore à M. d'Ancier, et demanda :

« Où demeurez-vous? Êtes-vous content de votre logement?

— Je demeure à l'auberge de *la Licorne*, dit le gentilhomme.

— Sur la place Madona. Je connais la maison, dit Vitelleschi; elle n'est pas digne de vous : ne voudriez-vous pas demeurer chez nous?

— Ici, dans le couvent? demanda M. d'Ancier.

— Certainement! Ici, à côté, où que ce soit, répondit le général. Il se trouvera bien une cellule gaie et agréable.

— C'est trop de bonté, beaucoup trop, s'écria le gentilhomme.

— Notre maison contient beaucoup d'appartements, dit Vitelleschi, souriant aimablement. Venez, établissez-vous chez nous, et soyez notre hôte tout le temps de votre séjour à Rome. Le chrétien a peu de besoins; vous ne manquerez de rien, et vous vous sentirez mieux à Rome en y étant entouré d'amis.

— Moi l'hôte de votre maison, votre hôte, Très-révérend Père? s'écria M. d'Ancier. J'accepte avec reconnaissance; aussi bien mon cœur ainsi que tout ce que je possède vous appartiennent dès longtemps. J'ai reçu ma première éducation dans vos colléges, où terminerais-je mieux mes jours que sous votre toit? Votre bonté prend les devants, et m'enhardit à vous communiquer une résolution que j'ai prise depuis des années. A vous, à votre Société plutôt, revient après ma mort tout ce que je possède.

Le général de l'ordre n'avait sans doute aucune idée de l'intention du gentilhomme, car il se tut un moment d'un air profondément surpris :

« Je crois avoir ouï-dire que M. d'Ancier était un des plus riches gentilshommes de France, dit-il enfin. N'avez-vous point de parents que vous lésiez par un tel acte?

— Je n'ai, répliqua M. d'Ancier, que des parents collatéraux très-éloignés, qui ne se sont guère inquiétés de moi. Le seul être qui pourrait avoir des droits à mon héritage est Villiers Gauthiot, le fils de ma défunte sœur. J'étais son tuteur; il s'est évadé un beau jour, s'est mis à courir le monde, et s'est fait soldat. Il est aujourd'hui au service napolitain, je le crois, du moins; mais pour moi, il n'existe pas.

— Examinez bien votre cœur avant de prendre une résolution aussi grave, dit Vitelleschi; nous ne voulons pas être cause qu'un jour la voix du sang s'élève en vous, et vous adresse des reproches. De notre côté

aussi, l'acceptation exige de justes réflexions. Une donation aussi considérable ne peut manquer d'attirer l'attention, et il est indubitable que la haine de nos ennemis, heureuse d'avoir trouvé un nouveau motif d'accusation, se tournera plus amère que jamais contre nous. La calomnie vous épie jour et nuit, vous-même devez le savoir. Du moment qu'un de vos proches parents vit encore, la chose devient délicate. Loin de nous la pensée de léser vos proches en leur prenant ce qui leur revient d'après le droit humain.

— Ma résolution, répondit M. d'Ancier, ne date pas d'aujourd'hui, elle ne date même pas de cette année; elle a été longuement mûrie, et je serai heureux que l'Ordre accepte ce que je lui offre. Puisse mon âme être sauvée par les biens que la Société de Jésus emploiera au salut d'autres âmes.

— Votre piété, dit Vitelleschi, m'émeut profondément; faites ce que vous dira votre cœur après que vous vous serez bien consulté; et que la paix du Seigneur soit avec vous. »

Il étendit les mains et bénit la tête inclinée de M. d'Ancier; l'audience était terminée.

« Eh bien! dit le père Cabano comme ils quittaient la chambre, êtes-vous satisfait de l'accueil?

— Si je le suis, s'écria M. d'Ancier, je suis heureux! Oh! Vitelleschi mérite le surnom d'ange de la paix, que lui donnent ceux qui le connaissent. A dater d'aujourd'hui et à jamais, je suis à lui.

— Je suis enchanté de vous voir aussi satisfait, dit Cabano; quand venez-vous chez nous?

— Demain, si je ne dérange pas, dit M. d'Ancier.

— Vous aurez une chambre près de la mienne. »

Ils étaient dans le corridor, lorsqu'ils virent approcher tout un cortége de jeunes gens, portant le costume de l'Ordre.

« Qu'est-ce? demanda M. d'Ancier.

— Une mission qui part aujourd'hui, fut la réponse.

— Pour où?

— Tous ensemble, ils vont d'abord à Gênes, répondit le père Ortiz; de là, une partie d'entre eux se rend à la Côte d'Or, à Ceylan et à Malacca, les autres vont au Brésil. »

Ces noms firent une impression magique sur l'esprit du gentilhomme qui avait lu beaucoup de comptes rendus de ces missions, abordant des régions beaucoup plus éloignées dans ce temps qu'aujourd'hui. Il examina les jeunes gens et dit:

« Leurs visages sont joyeux, et cependant ils ont en vue l'Océan et

ses tourmentes, la mer, le martyre, et ces morts affreuses que des centaines d'entre vous ont trouvées...

— Ils chantent la vie qui est en Jésus-Christ, interrompit Ortiz, et ils ont raison d'être joyeux, car ils la trouveront. »

Un vieux prêtre sortit de sa cellule et cria d'une voix forte: *Abite omnes ad majorem Dei gloriam!* « Allez tous à la plus grande gloire de Dieu. »

« *Ad majorem Dei gloriam!* » répétèrent les jeunes gens, et les salles voûtées rendirent le cri.

Longtemps après que le cortége avait défilé et que les pères l'avaient quitté, M. d'Ancier se tenait là. Il se disait : « La calomnie s'attaque également à ces nouveaux apôtres. Je les ai entendu nommer hypocrites. Mais où est l'hypocrite qui ne préserve pas sa vie? Ils viennent de prier devant l'image de ceux qui sont morts sur le gril, ils partent et sont joyeux! On félicite ceux qui vont à la mort! Quelle grandeur et quelle force dans leur foi! O pourquoi tous ceux qui profèrent des accusations contre les Pères n'ont-ils pas assisté au spectacle que j'ai vu et ouï ce que j'ai entendu? »

III

DANS LA MAISON DES PROFÈS

Quelques jours plus tard, M. d'Ancier était installé dans une aile de côté de la maison des profès. Là régnait la tranquillité, tandis que dans le couvent même, hors de la clôture, il y avait grand trouble. Les voitures et les litières déposaient, sans discontinuer, des gens de condition qu'annonçait une cloche toujours en mouvement, et qui venaient, suivis de leurs laquais, demander des conseils spirituels aux révérends Pères; le grand escalier qui conduisait à l'appartement du général ne désemplissait pas, on aurait cru qu'on venait demander audience au plus puissant ministre du monde. Un esprit de solennité et de grandeur se faisait sentir dans toute la maison.

Il en était autrement dans le pavillon de côté: plusieurs cours empêchaient le bruit des voitures d'y arriver; les visites ne s'y égaraient pas; il n'y paraissait qu'un frère convers qui venait balayer le matin, et le soir apporter à l'hôte une cruche d'eau. Même les pères Ortiz et Cabano, M. d'Ancier ne les voyait pas tous les jours, parce qu'ils étaient

très-occupés ; tous deux étaient des savants, et chacun dans sa spécialité très-laborieux. Cabano, médecin et chimiste, restait des jours entiers devant son fourneau ; Ortiz était astronome et remplaçait son professeur le célèbre Grassi du collége romain. C'était le moment où Galilée, se basant sur Copernic, avait établi un système qui renversait toutes les notions consacrées par l'autorité de l'Église, et qui, par conséquent, ne pouvait être souffert. Le père Ortiz s'était chargé de faire pour l'Inquisition l'acte d'accusation contre le novateur auquel on devait intenter un procès.

Comme si l'entrée dans la demeure du couvent avait d'un coup atténué son inquiétude, M. d'Ancier resta beaucoup chez lui, et ces merveilles de Rome, ces monuments, vestiges d'un passé de deux mille ans, il ne les vit que par occasion. On eût dit que la fatigue qui devait résulter pour un vieillard de voyages si nombreux était soudain survenue. Ses fenêtres donnaient sur une cour de moyenne dimension, entourée d'arcades à colonnes, et ornée d'un jardin carré. Vu d'en haut, ce jardin formait comme un toit de verdure, doux et rafraîchissant aux yeux.

Les citronniers et les orangers remplissaient l'air de leurs douces exhalaisons, et M. d'Ancier passait des heures à rêver à sa fenêtre. Il sut bientôt où les divers oiseaux avaient leurs nids, et lequel des lauriers-roses ouvrirait le lendemain ses bourgeons. L'eau d'une petite fontaine murmurait dans cette solitude, dont le charme était d'autant plus grand, qu'elle naissait au sein d'une ville immense et bruyante, et qui berçait l'âme d'une douce mélancolie.

Lorsque Cabano venait voir son ami, il le trouvait dans la disposition d'esprit pensive et douce qui lui était devenue familière, et porté à parler de la rude épreuve qui l'avait jeté dans les bras de son aide spirituel.

« Savez-vous bien, dit-il un soir qu'il se faisait tard, qu'il y aura ce mois-ci vingt ans que nous nous connaissons? 1606! année néfaste! Afin de quitter Venise où tout me *la* rappelait, j'avais demandé une mission pour quelque endroit lointain. Sa Majesté la Reine m'envoya à Munster, où résidait alors l'Électeur. Ma pensée était encore à moitié étouffée, mon cœur n'était qu'une plaie! Ma surexcitation s'accrut dans une ville à moitié remplie d'hérétiques, frappée d'interdits, et qui me paraissait un tombeau, un tombeau vivant. Je vous ai avoué, Cabano, que j'ai noué alors des relations avec un homme dont on disait qu'il était initié aux sciences occultes... Je ne désirais autre chose qu'évoquer des morts... Où tout cela m'aurait-il mené, où en serais-je aujourd'hui si nous ne nous étions pas rencontrés

alors ?... Je songeais souvent à entrer dans une église, à rompre tout commerce avec les serviteurs du mal, à redevenir un nouvel homme. Mais les portes des églises étaient closes, la ville au ban, aucun acte religieux ne pouvait s'accomplir. Alors, une nuit je m'éveillai, et je crus rêver en entendant sonner la cloche de l'église voisine ; elle sonnait lentement, et, s'insinuant comme la voix maternelle, elle disait : « Venez, venez, venez tous mes enfants égarés. » Et cela, pendant deux heures au moins. Il fait encore nuit, pensai-je, que signifie cette cloche dans une ville frappée d'anathème? Je me levai en sursaut, m'habillai, et traversai la place pour me rendre au lieu d'où s'élevaient des litanies si connues et des chants de l'orgue si familiers à mon oreille : Comment se fait-il, dis-je à un passant, qu'on officie ouvertement et solennellement ici ?

— C'est parce qu'un jésuite prononce des vœux aujourd'hui, me répondit-on ; je me souvins alors du magnifique privilége qui est accordé à votre Ordre de célébrer la messe à une prise d'habit et au décès d'un membre, même sous l'excommunication ou l'interdiction.

— Pour la première fois je priai, et vous, Cabano, vous m'offrîtes le pain de vie, et les démons qui étaient sur le point de m'enlacer disparurent à jamais...

— Ce sont de tristes souvenirs, dit Cabano, bannissez-les de votre mémoire autant qu'il se peut ! Vous avez fait votre paix avec le ciel, vous êtes devenu un nouvel homme, et vous êtes sur le point de faire à l'Église, qui souffre et qui lutte, un don magnifique ; vous devriez être plus tranquille, plus serein et plus joyeux. Demain matin je vous montrerai le plan de l'église et du collége qui vont s'élever à Besançon, grâce à votre coopération. Celui qui veut réaliser de si grandes choses doit avant tout conserver sa bonne humeur. Bonne nuit. »

(La suite à un prochain numéro.)

CORRESPONDANCE DE LONDRES

---

22 décembre 1862.

Mon cher Directeur,

C'est un spectacle qu'il faut avoir vu pour en avoir l'idée : imaginez, par une journée d'hiver, Londres, l'immense capitale, plongée dans un jaune brouillard, où maisons, voitures, passants, ne semblent plus que des fantômes : tout le long du fleuve, autour duquel s'agitent trois millions d'hommes, rampent les pesantes vapeurs ; du haut des ponts, on se croit jeté sur une arche qui, des deux côtés, conduit à l'abîme et qui n'est suspendue que sur l'abîme ; dans ce demi-jour étrange, oppressif, sinistre, imaginez un passant dans quelque rue solitaire. Deux hommes se jettent sur lui ; l'un d'eux l'étouffe en lui serrant la gorge, l'autre le dépouille, lui prend montre, argent et le reste : le malheureux est livré à ceux qu'on nomme les garrotteurs. Vous croyez peut-être qu'il leur suffit de dépouiller leurs victimes ; non, dans cette fureur qui les anime, ils la frappent encore, quand elle est par terre, inanimée ; ils trépignent sur ce pauvre corps, en écrasent à coups de botte la figure ; on en a vu qui coupaient les cheveux à une femme : la brutalité, qui se cache au fond de toute nature anglo-saxonne, devient exubérante, féroce, lâchement triomphante chez ces êtres qui ont déclaré une guerre à mort à la société. Victor Hugo a écrit l'histoire des misérables de Paris, qui écrira l'histoire des misérables de Londres ? Dickens l'a tenté, mais il n'a fait que soulever un coin du voile qui cache tant de hontes et de malheurs. Qu'on y songe ! Londres est une ville de trois millions d'habitants, une de ces créations monstrueuses de la civilisation, où la richesse, la grandeur, ne germent que sur une épaisse couche de fumier humain : d'un côté, le luxe le plus raffiné ; de l'autre, une misère qui n'a rien de comparable en aucun pays ; entre les deux, une population, livrée à un travail acharné, s'efforçant de se faire accepter par les classes privilégiées et de ne pas tomber dans le gouffre béant du prolétariat, qui ne rend jamais ceux qu'il engloutit. C'est dans cette ombre sociale, dont parle Victor Hugo, que vit le garrotteur : il en est le roi, le tyran, il y a ses séides, ses complices, ses recéleurs ; c'est dans cette ombre que la police même a peine à porter sa lumière. Passez un soir par le Strand : tout le long de cette vaste et populeuse artère, s'ouvrent des ruelles sombres, qui descendent vers la Tamise : au fond apparaissent, dans la lueur tremblante de quelque bec de gaz, des grou-

pes d'hommes et de femmes; leurs repaires s'ouvrent sur les eaux noires et fangeuses du fleuve et l'on raconte que plus d'un imprudent, attiré par le bruit lointain des chants et de la musique, est entré là sans jamais en revenir. Mais allez seulement, en plein jour, dans ces immenses quartiers du nord et de l'est de la capitale, où jamais ne s'aventure l'habitant du West-End. J'ai fait ce triste voyage et j'en ai éprouvé un indicible sentiment de dégoût et de tristesse: les petites maisons de brique, uniformes, noires, délabrées, s'alignent à perte de vue, en tous sens; de tous côtés, sur le seuil des maisons, au milieu de la rue, des groupes d'enfants demi-nus, sans bas, sans souliers, quelques haillons les habillent: sur ces figures enfantines, souvent d'une exquise beauté, se lisent encore l'insouciance et la candeur; mais les hommes, les femmes que vous rencontrez, ont tous cet air de morne tranquillité, cette concentration sombre et presque farouche qu'on ne voit qu'à Londres. Ne cherchez pas ici le petit Gavroche, dont la gaie chanson résonne à tous les carrefours de Paris, n'y cherchez pas Éponine, qui cache une fleur de poésie sous sa hardiesse et sa légèreté; je me suis souvent demandé ce qui mettait tant de différence entre les classes malheureuses en France et en Angleterre, sans jamais trouver de réponse bien satisfaisante. Serait-ce que la misère à Paris n'est qu'un purgatoire dont on peut espérer sortir, tandis que celle de Londres est un enfer, où il faut abandonner tout espoir ? Ne serait-ce pas aussi que chez le peuple de Paris, il y a une passion qui l'enlève par delà ses préoccupations ordinaires, le grandit, le charme et lui donne l'oubli momentané de ses maux? je veux parler de la passion politique, passion qui bien souvent l'égare, mais qui du moins inspire de grandes idées. Le peuple de Londres n'a jamais pris de Bastille, n'a jamais fait de révolutions; que lui importent les crises de cabinet? un ministère tory, un ministère whig lui sont tout un. Un moment, le mouvement chartiste avait agité les profondeurs de cette population; mais la bourgeoisie entière s'arma contre les perturbateurs, et depuis ce moment le peuple de la grande ville n'a montré aucune envie d'intervenir dans les affaires du pays. Ce n'est pas que la politique passe sur lui sans le toucher; mais il n'en saisit que ce qui peut lui donner une émotion dramatique, ou ce qui lui permet de se livrer à quelque acte de violence: il va à Hyde-Park se battre contre des soldats irlandais papistes; il aime les rixes, les mêlées; il a traîné jadis dans la boue un général autrichien, accusé d'avoir fait fouetter des femmes en Hongrie; les nouvelles politiques lui sont résumées dans ces grandes affiches qui s'étalent partout dans Londres et qui ressemblent à des affiches de théâtre. « Révolution en Grèce. — Horrible accident de chemin de fer. — Bataille en Amérique, 16,000 tués et blessés, etc. Voilà le ton de ces affiches, exposées chez tous les marchands de journaux. Pour satisfaire le public ambulant qui s'arrête devant elles, il faudrait tous les jours quelque événement affreux, quelque crime bien noir, car ce sont surtout les crimes qui intéressent ce public; il a une affinité secrète pour les assassins, les voleurs, les empoisonneurs et les grands procès criminels, qui prennent à ses yeux toute l'importance d'une affaire d'État.

Jugez de l'émotion qu'a produite en pleine capitale de l'Angleterre la grande conspiration des garrotteurs: chacun s'est armé, en quelques jours il y a eu hausse

sur les cannes, les casse-tête, les couteaux-poignard. La presse a recherché les causes de ce déchaînement des malfaiteurs de Londres et a cru les trouver dans ce ce qu'on nomme ici le système des *tickets of leave*. Depuis que la transportation est abolie, la peine infligée aux criminels qui ne sont pas punis de mort est la prison, ou, ce qu'on nomme en langage technique, la servitude pénale. C'est un acte du parlement de 1853 qui substitua la servitude pénale à la transportation : en vertu de cet acte, les condamnations devaient être de courte durée, mais un autre acte, passé en 1857, donna aux juges la latitude de prononcer des sentences à long terme. On décida toutefois que les prisonniers qui feraient preuve de bonne conduite, pourraient être remis en liberté avant l'expiration de la sentence, en recevant un laissez-passer ou *ticket of leave*. Ce système, inspiré par une pensée d'humanité, a l'inconvénient de ramener sans cesse à Londres une population flottante de libérés qui ne peuvent trouver aucun emploi dans les provinces. Le régime des prisons de Dartmoor et de Portland ne paraît avoir aucun effet moral sur les rudes natures des condamnés : ils y entendent des sermons, des lectures de la Bible, s'y soumettent hypocritement à leurs supérieurs, dans l'espoir d'obtenir plus tôt leur *ticket of leave*, mais en sortent, en réalité, plus pervertis, plus instruits dans l'art du crime. Le forçat libéré jouit d'ailleurs de toutes les garanties que la loi anglaise accorde à tous les citoyens ; la police, d'ordinaire le connait, mais ne peut que le surveiller de loin ; elle ne saurait entrer dans sa maison, ni l'arrêter préventivement.

Sir Joshua Jebb, qui a organisé en Angleterre le système des *tickets of leave*, a cherché à défendre son œuvre contre les furieuses attaques de la presse : il a établi par la statistique que les forçats libérés ne formaient qu'une petite fraction dans la population criminelle de Londres. Le lord-maire, avec tous ses aldermen, s'est rendu en députation auprès du secrétaire de l'intérieur, sir George Grey, et a demandé que le gouvernement revînt à l'ancien système de la transportation et abandonnât le système actuel. Sir George Grey a promis de faire une enquête et d'en soumettre les résultats au Parlement ; il n'a pas déguisé toutefois les difficultés que rencontrerait l'abandon des *tickets of leave*. Un des aldermen lui ayant fait observer que personne parmi les assistants, tous gens engagés dans les affaires, ne consentirait jamais à employer un condamné muni de son *ticket*, M. Grey lui demanda si on l'emploierait de préférence en septembre avant l'expiration de la peine, ou en janvier après l'expiration de la peine ; c'était faire ressortir d'une manière ingénieuse que le *ticket of leave* n'est pas la vraie cause du mal. Si le criminel s'amendait réellement, il n'y aurait aucun mal à le remettre en liberté ; s'il n'est pas amendé, il devient dangereux de lui ouvrir les portes de la prison quand sa peine est expirée ; or, comme l'a dit sir George Grey, on ne pourra jamais transporter les hommes condamnés seulement à un petit nombre d'années de prison, et c'est la majorité des cas.

Mais que penser de l'ingénieux remède proposé gravement par un journal, le *Telegraph*, et appuyé par un membre du Parlement, le fouet? « Qu'on fouette les garrotteurs en public et qu'on les renvoie tout sanglants et hurlants à la prison où ils seront soumis à de longues années de servitude pénale. Nous sommes con-

vaincu que ce châtiment serait plus salutaire que la vue même de la potence, car c'est notre opinion qu'aucun criminel n'a jamais été sauvé du crime par la crainte de la mort. Les châtiments corporels, pour les personnes convaincues de vol avec violence, doivent être sanctionnés par le Parlement; nous espérons donc que la Chambre fera une loi spéciale pour fouetter les garrotteurs. » Voilà ce qui s'imprime dans le pays qui a aboli dès longtemps par le *Bill of Rights* tous les châtiments cruels et contraires à l'humanité. Vous voyez que la science du droit criminel n'y est pas pourtant bien avancée, puisque des esprits sérieux peuvent encore considérer les châtiments corporels comme un remède efficace contre les désordres sociaux.

S'il m'était permis d'exprimer une opinion dans ces délicates matières, je dirais qu'avant d'abandonner le système des *tickets of leave*, qui permet à l'État de réaliser de grandes économies dans les prisons, il serait bon de chercher pourquoi ce système produit de si excellents résultats en Irlande, pourquoi dans cette île, qui n'a jamais passé pour être facile à gouverner et à administrer, les libérés sont rarement récidivistes, se montrent laborieux et trouvent très-facilement de l'emploi dans toutes les classes de la population. Tout l'honneur de ce résultat curieux remonte à un homme, à sir Walter Crofton. Le directeur des prisons d'Irlande ne donne point à ses prisonniers la liberté entière du premier coup, il les y prépare par des stages successifs, il les classe, les groupe, il fait un appel permanent à leurs sentiments moraux; il a montré enfin ce que peut l'intervention intelligente d'un vrai philanthrope pour vivifier un système; si néanmoins il ne se trouvait personne en Angleterre pour y entreprendre l'œuvre de sir William Crofton, il vaudrait encore mieux en revenir à la transportation que de rendre plus rigoureuse la condition actuelle des convicts. Qui a vu la prison de Newgate ou celles de Dartmoor ne trouvera pas qu'on y pèche par excès d'humanité : un système pénal où la sévérité est excessive, corrompt celui qui prononce la peine et celui qui la fait exécuter, sans améliorer celui qui la subit. Mieux vaut envoyer encore les réprouvés de l'Angleterre sous des latitudes lointaines, dans quelque terre abandonnée; mais un tel exil, pour être fécond, doit être éternel; il ne peut servir de châtiment qu'à de très-grands forfaits. Il faut donc s'occuper en Angleterre même d'améliorer les classes malheureuses; l'éducation du peuple, voilà le vrai remède contre les garrotteurs : le budget de l'instruction primaire pour toute l'Angleterre n'est pas égal à celui du petit État de Massachusets aux États-Unis : tant qu'il en sera ainsi, il y aura deux peuples en Angleterre, un peuple sauvage mêlé à un peuple civilisé.

Il me reste à vous parler de la publication d'un ouvrage d'exégèse, qui a pris ici toutes les proportions d'un événement. L'évêque de Natal, M. Colenso, vient de faire paraître un livre intitulé : *Le Pentateuque et le Livre de Josué examinés au point de vue critique.*

L'obligation de traduire dans la langue tulu les livres de la *Genèse* et de l'*Exode* a amené l'évêque missionnaire de Natal en face des grandes questions de l'exégèse biblique. Voici, dans son énergique simplicité, la conclusion de son travail : « Mon examen du *Pentateuque* m'a amené à affirmer que le récit, quelle

qu'en soit la valeur et le sens, ne peut pas être regardé comme étant vrai historiquement : ce n'est pas là, à moins que je ne me trompe grandement, un énoncé ouvert à des spéculations douteuses, c'est une simple question de faits. »

Vous vous rappelez encore l'émotion produite en Angleterre par l'apparition du volume intitulé : *Essays and Reviews*, dont un écrivain très-compétent a donné l'analyse dans la *Revue germanique* ; vous pouvez facilement imaginer l'effet produit par l'œuvre de l'évêque de Natal; un haut dignitaire de l'Église anglicane, refusant toute valeur historique aux chapitres qui sont comme la base de tous les livres sacrés, acceptant tous les résultats de l'érudition critique allemande, prenant pour ses autorités des noms qu'on n'entend encore ici qu'avec une sorte de vague terreur. La Bible est en effet le fondement de tout l'édifice religieux et social anglais : elle alimente la foi, la poésie, la littérature nationales ; elle est invoquée par l'Église orthodoxe comme par les dissidents. C'est le livre des enfants, des femmes, des domestiques aussi bien que des grands réformateurs et des hommes d'État; mais ce vaste mouvement critique qui a pris naissance en Allemagne, et qui a déjà traversé la France, commence à atteindre l'Angleterre elle-même; les *Essays and Reviews* et le *Pentateuque* de l'évêque Colenso sont les premiers symptômes d'une révolution religieuse, au fond de laquelle il y a sans doute une transformation de l'Église nationale; les persécutions, qui, dans notre siècle, ne peuvent devenir bien rigoureuses, n'arrêteront pas les efforts des novateurs : c'est en vain que l'on condamne les doctrines de M. Colenso, en vain que l'évêque de Rochester lui interdit de prendre part dans son diocèse aux cérémonies de l'Église : il annonce hardiment la nécessité d'une réforme. « Comment se peut-il, écrit-il, que dans un âge comme le nôtre, qu'on a représenté comme un âge de courage et de sincérité, un jeune homme qui entre dans le ministère de l'Église anglicane soit obligé d'abdiquer toute liberté de penser, ou du moins de parler sur toutes les grandes questions qui agitent notre temps, et doive solennellement s'engager pour la vie à *croire sans réserve à toutes les Écritures canoniques* ; quand il sait sans doute déjà assez de géologie, s'il n'est même assez versé dans les études critiques, pour comprendre qu'il ne peut tout y accepter implicitement? L'Église d'Angleterre s'affaissera par sa propre faiblesse; elle perdra toute prise sur l'intelligence développée de toutes les classes, si l'on ne cherche un remède à cet état de choses. »

L'évêque Colenso annonce qu'il examinera prochainement, s'il y a lieu, en quoi le caractère non historique du *Pentateuque* affecte l'interprétation de l'Ancien Testament.

PHILLIPS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LITTÉRATURE

La Conquête d'une Ame, par EUGÈNE LATAYE, Paris. — J. Hetzel.

Consacrer sa vie à la femme qu'on aime, en poursuivre la conquête à travers tous les obstacles, la sentir ressusciter dans votre propre cœur au moment où la mort a brisé la frêle enveloppe qui abritait son âme, telle est la donnée, telle est l'idée mère du roman que nous venons de relire.

Dès les premières pages, on s'abandonne au charme qu'exerce sur votre esprit la parole à la fois grave et insinuante du poëte. Car c'est bien l'œuvre d'un poëte que ce dialogue qui ouvre la lice, et qui s'engage entre Thierry et sa morte fiancée.

C'est le jour des morts. Thierry a orné de fleurs fraîches la tombe de sa bien-aimée ; il a penché son front sur la pierre tumulaire, il a pleuré, il a rêvé, et du sein de la tombe est sortie, radieuse et belle comme autrefois, la jeune fille qu'il avait tant aimée. Quand il quitte le champ des morts, elle marche à ses côtés, e quand, rentré chez lui, il s'assied à son foyer, elle l'enlace de ses bras.

« Viens plus près encore. Est-ce ta main qui touche la mienne ? est-ce ton corps charmant que mes bras entourent ? est-ce le parfum de tes cheveux qui m'enivre? Oui, c'est toi!... Tes yeux parlent à mes yeux, tes lèvres palpitent sous mes baisers... C'est bien toi, je t'ai retrouvée tout entière... Il était temps que tu vinsses, ma bien-aimée ! »

La mort n'a pas effacé dans l'âme de la fiancée le souvenir du passé ; toutefois la parole passionnée de Thierry la trouble, et elle éprouve comme un obstacle qui l'empêche de renaître entièrement à la vie nouvelle. « Eh bien, achève de me rendre à moi-même en me redisant notre vie passée. Parle, mon bien-aimé, elle sera belle la nuit de nos nouvelles fiançailles. »

Et Thierry redit à la morte qui lui est apparue, leurs communes amours, leurs souffrances et leurs joies.

C'est une histoire émouvante que celle de Thierry et de Joséphine. Elle pivote sur une passion unique, la plus forte des passions : l'amour.

Ils étaient deux enfants lorsqu'ils se rencontrèrent, mais dès ce jour Thierry sentit qu'il avait trouvé l'objet de ses naissantes aspirations. Et quand Thierry s'est fait homme, et que la jeune fille rayonne dans tout l'éclat de sa beauté, alors succède aux vagues désirs une passion ardente, mais contenue.

Il y a dans l'amour de Thierry un mélange inextricable d'abandon et de raisonnement, de fougue et de réflexion. On est douloureusement impressionné à la vue de cet homme si jeune encore, et qui, cependant, réfléchit comme un vieillard ; de cet homme qui aime si profondément, et qui, cependant, observe envers lui-même et envers son amie, toute la réserve, toute la défiance d'un diplomate consommé. Si les incessantes défaillances de ce caractère à la fois iras-

cible et réfléchi, égoïste et dévoué vous ont peiné, son orgueil achève de tarir en vous la sympathie qui allait déborder, sympathie qu'il eût méritée à cause de la fermeté avec laquelle il endure les longues souffrances de la pauvreté. Mais ni cette mâle endurance, ni même le monde d'idées qui remplit son âme, ne rachète son orgueil, orgueil démesuré dont la première victime sera précisément Joséphine, cet être si pur et si gracieux.

Thierry entend l'amour à sa manière; il a son idée à lui, et il n'en démordra pas, l'objet de son affection dût-il périr. Il veut être aimé, non par le cœur seulement, mais aussi par l'esprit; non par un mouvement spontané, mais après mûre réflexion. Et, encore faut-il que cet amour raisonné, analysé, torturé, ait conservé toute sa fraîcheur, toute son ardeur. C'est en vain que Joséphine lui donne des preuves d'une fidélité et d'un dévouement sans bornes; il lui répète toujours et sans cesse qu'il faut réfléchir, qu'il faut l'aimer pour lui-même. Enfin Joséphine s'impatiente; sa fierté et sa fougue native se réveillent, et aux paroles d'amour succèdent des reproches. Thierry, selon son ordinaire, se drape dans son orgueil, et pour une parole trop vive, il abandonne, sans hésiter, la femme qui lui avait consacré les plus belles années de sa vie.

Il a beau nous assurer qu'à partir de ce jour, il est devenu le plus malheureux et le meilleur des hommes, on éprouve une grande difficulté à le croire sur parole; car enfin, on le voit profaner l'amour en compagnie de viles créatures; on le voit répondre à la sollicitude de Pascal, son ami, par une conduite aussi perfide qu'excentrique : Pascal, touché de ses souffrances, le confie aux soins affectueux d'une famille honnête, paisible et heureuse. Mme Juliette Mesnier s'efforce de le ramener à une existence plus digne, à une conduite moins déréglée; mais Thierry s'éprend follement de Mme Mesnier, qui avait voulu être une seconde mère pour lui. Et, en même temps qu'il avoue son amour à la mère, il trompe la fille, Mlle Lucile Mesnier, sa nouvelle fiancée.

Après avoir ainsi répandu la tristesse et la désolation au sein d'une famille qui avait désiré son bonheur, Thierry revient auprès de Joséphine, juste à temps pour en recueillir le dernier soupir.

Il faut reconnaître le talent avec lequel l'auteur nous initie aux dernières joies et aux dernières douleurs des deux amants. Fière et passionnée pendant toute la durée de son existence, la sympathique figure de Joséphine devient d'une beauté incomparable au moment de la mort. Elle tient dans ses mains la main de l'homme qu'elle a aimé. La lampe placée auprès du lit répand sur la jeune fille une douce lumière qui fait ressortir les fins et fermes contours de son visage; ses paupières, creusées et brunies par la fièvre, recèlent des feux inassouvis, et ses lèvres frémissantes s'entr'ouvrent une dernière fois pour prononcer une parole d'amour, qui est en même temps un pardon et un adieu. Puis ses yeux se ferment pour toujours.

M. Eugène Lataye, dont le style est généralement sobre, concis et tranquille, a de beaux accents pour exprimer les douleurs humaines et l'inaltérable beauté de la nature. Son œuvre est composée de deux éléments bien distincts : il y a une belle étude de caractère, il y a aussi une pensée consolante, laquelle épanche son souffle bienfaisant sur toutes les pages de ce livre, et fait vibrer dans l'âme je ne sais quel rêve de vie éternelle et d'immortelles amours.

ARNOLD BOSCOWITZ.

BIBLIOGRAPHIE ANGLAISE

LITTÉRATURE

Recreations of a country parson (Récréations d'un pasteur de campagne). Londres, 1859 et 1861. — *Essays by a barrister* (Essais par un avocat). Londres, 1862. — *Secularia, or surveys on the mainstream of history* (*Secularia*, ou exploration du grand courant historique), par Samuel Lucas, maître ès arts de l'Université d'Oxford. Londres, 1862.

Les auteurs d'essais ont, depuis les jours d'Addison, de Steele, de Johnson et de Goldsmith, joué un rôle prépondérant en Angleterre, et exercé une influence puissante sur la société. Les noms les plus brillants de la littérature moderne, Macaulay, Sidney-Smith, Jeffrey, Brougham, Thackeray, Bulwer Lytton, et tant d'autres, à peine moins éminents, que nous pourrions citer, doivent leur réputation la plus pure aux études légères publiées dans les nombreuses Revues qui paraissent dans la Grande-Bretagne. Destinées à une existence éphémère, écrites spécialement pour le journal, « cet écho du matin que le soir on oublie, » ces productions ont survécu à maint travail plus prétentieux de forme et de volume. Le *Spectator*, le *Tattler*, le *Rambler* et le *Guardian* se lisent toujours, tandis que plus d'un écrivain massif du dernier siècle est enterré dans la nuit de l'oubli; de même qu'on ne rencontre pas un seul anglais bien élevé qui n'ait presque appris par cœur les magnifiques essais de Macaulay.

Il n'est donc pas surprenant de voir les plumes les plus fécondes et le mieux exercées se mettre au service de la littérature périodique. Le champ est des plus vastes: l'histoire, la philosophie, les belles-lettres, l'économie sociale et politique, les événements du jour, sont tour à tour et parfois simultanément mis à contribution, pour fournir des sujets à ces spirituels discoureurs qu'on appelle *Essayists*.

Dans les dernières années, il a paru en Angleterre un nombre assez considérable de livres d'essais, car la mode de rassembler en volume les articles épars des Revues a depuis longtemps passé la Manche. Nous avons fait choix pour notre Bulletin de trois recueils qui, tantôt par l'attrait du sujet, le plus souvent par la beauté de la forme, ont récemment accaparé l'attention du public et des critiques.

Les *Récréations d'un pasteur de campagne*, qui forment deux séries, se composent d'une suite d'articles publiés dans *Fraser's Magazine*, avec la signature A. K. H. B. Ce sont des élucubrations argumentatives, des fantaisies vagues, mais intéressantes *de omni re scibili et quibusdam aliis*. L'honnête pasteur est possédé par une prédilection irrésistible pour le commérage délié, et, en homme peu habitué à rencontrer des contradicteurs, que ce soit en chaire ou au milieu des sentiers fleuris de son village, il s'étend avec volubilité sur tout ce qui l'intéresse, depuis le chemin de fer jusqu'au presbytère, principalement sur le presbytère; car il tient essentiellement aux habitations commodes et confortables. C'est un observateur à la fois simple et malin, qui raconte sans prétention ni recherche tout ce qu'il a dans la tête et dans le cœur, et cette méthode explique de reste le succès qu'il a rencontré. Non pas qu'il manque de saine ironie, témoin le passage suivant extrai d'un essai qui porte le curieux titre: « Concernant deux vésicatoires de l'humanité, ou pensées sur les petites malveillances et les petites méchancetés. »

« Quant à la véracité, j'ai connu des hommes et des femmes, parmi les paysans » de l'Angleterre et de l'Écosse, auxquels j'aurais confié de l'or non compté, ou

» même, ce que le *laird* montagnard regardait comme une épreuve plus décisive, » de l'eau-de-vie non mesurée. Cependant, je dois avouer avec chagrin que j'ai » trouvé chez bien des gens, lorsqu'ils ont fait le mal, une tendance à se justifier » par le mensonge. Il est possible que des maîtres et maîtresses sévères encoura- » gent ce malheureux penchant par des gronderies excessives pour des fautes de » petite importance. Ce n'était pas d'une classe plutôt que d'une autre que parlait » le vieux ministre d'une paroisse de Lanarkshire, lorsque, un certain dimanche » il prit pour texte le verset des psaumes « Je dis dans ma précipitation : Tous les » hommes sont menteurs » et commença son sermon en apostrophant le prophète » royal d'un air rêveur :

» Ah! David, tu as dit cela dans ta précipitation, n'est-ce pas? Eh bien, si tu » avais vécu dans cette paroisse, tu aurais pu le dire à loisir. »

Les mots « précipitation et loisir » nous rappellent une étude du même auteur sur ce sujet, et pour donner une idée exacte de sa forme et de sa moqueuse raillerie, nous citerons son apologie des prédicateurs ennuyeux.

« Il me semble que, dans nos jours de vie pressée, un grand et précieux but est » rempli par une classe de choses que tout le monde se met à malmener; je veux » parler de la classe nombreuse de sermons assommants, lourds, peu intéressants, » mais bons, sensés et pieux. Ils offrent à beaucoup d'hommes instruits les seuls » moments de loisir éveillé. Vous vous trouvez dans un lieu frais, tranquille et solen- » nel. Le sermon va son train ; vous avez une impression générale que vous écoutez » beaucoup de bons avis et des doctrines importantes, et cela produit un résultat » bienfaisant sur votre esprit ; et en même temps, il n'y a rien d'assez frappant ni » d'assez surprenant pour détruire le sentiment de repos, éveiller péniblement » l'attention et accélérer le pouls. Il n'y a pas une seule syllabe qui puisse cho- » quer le goût le plus délicat. Les points et les angles de la pensée sont tous » arrondis. L'amplification dans son ensemble est correcte, de bon ton, lettrée au » suprême degré ; mais vous sentez qu'il est absolument impossible de la suivre. » Et vous ne la suivez pas ; mais néanmoins vous ne détournez pas entièrement » votre attention sur quelque autre sujet. Vous vous rappelez qu'un jour un père » mourant pria son fils prodigue de consacrer une heure par jour à la réflexion » solitaire, et quel résultat salutaire ce dernier en recueillit. Le lourd sermon » peut servir au même but. A l'église, vous êtes seul, en ce sens que vous êtes » isolé de tous vos compagnons, ou qu'il vous est impossible de communiquer » avec quelqu'un : et l'ennuyeuse oraison, absolument inutile pour toute autre » chose, est utile en ce qu'elle donne à un homme le temps de penser, et cela » dans des circonstances qui le disposent généralement à penser sérieusement. »

Nous ne rechercherons pas si cette fiche de consolation, offerte par A. K. H. B. à ses collaborateurs dans la vigne du Seigneur, est beaucoup de leur goût. Dans tous les cas, les prédicateurs anglicans rivalisent toujours à qui *lira* un sermon sec, méthodique et formaliste du ton le plus somnolent.

Un des meilleurs articles du *Pasteur de Campagne* traite « de l'art de repré- senter les choses, » de cet art utile, pratiqué à tous les échelons de la société, depuis le premier ministre cherchant à enjôler le Parlement jusqu'au marmot déguenillé qui fait l'hypocrite devant la *sainte* institutrice des écoles de dimanche. Nous en extrayons un court passage, comme échantillon de la manière modeste dont les *essayists* anglais cherchent leurs comparaisons dans les simples épisodes de la vie ordinaire.

« Je me rappelle comment, lorsque, petit garçon de trois ans, je rampais dans

» le cabinet de mon père, j'ai senti la magie de l'art de représenter les choses.
» Tous les enfants sont turbulents. Il leur est impossible de ne pas remuer, et
» nous savons tous combien un enfant dans un cabinet d'étude embarrasse un
» penseur. Toutes les remontrances de me tenir tranquille restèrent sans effet :
» il était réellement impossible d'obéir. Je continuais à ramper, à renverser les
» tabourets, à tirer les housses, à répandre l'encre. Mais quand la chose fut pré-
» sentée différemment ; quand la voix bienveillante dit : « Maintenant, tu seras mon
» petit chien ; glisse-toi dans ta maisonnette, là sous la table, et couche-toi
» tranquillement, » alors il n'y eut plus de difficulté d'obéir à ce commandement ;
» et, à l'exception d'un aboiement de temps à autre, il régnait un silence com-
» plet. L'art de représenter les choses avait prévalu. Il devint nécessaire de ne
» pas bouger ; car je savais qu'un chien dans un cabinet d'étude doit se tenir
» tranquille, et j'étais un chien. »

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire les conclusions que l'auteur déduit de ces prémisses, en appliquant l'art de représenter les choses à toutes les circonstances de la vie. Les citations que nous avons faites suffiront cependant pour donner au lecteur une idée d'un genre qui, de nos jours, a rencontré une faveur sans exemple auprès du public anglais, faveur qu'il est aisé de s'expliquer, car, selon le précepte d'Horace, l'agréable s'y mêle à l'utile. Il faut chercher un autre motif pour se rendre compte du succès durable d'une autre espèce d'essais, articles brefs et acrimonieux, écrits par un avocat et extraits de la *Revue du Samedi* (*Saturday Review*). Cette *Revue* a, dès son début, pris une place distinguée dans le journalisme britannique, et sa rédaction se recrute parmi de jeunes littérateurs qui savent manier la plume avec une merveilleuse dextérité. Outre qu'ils écrivent l'anglais le plus pur, le plus énergique et le plus nerveux qui s'imprime de nos jours, rien ne saurait échapper à leur verve irrésistible, à leur ironie acharnée : ni l'afféterie sentimentale des romanciers, ni la niaise minauderie des bas-bleus, ni l'effronterie béate des prédicants piétistes, ni l'arrogance vulgairement audacieuse de Spurgeon, ni les déclamations ampoulées du prophète Cumming, ni le pharisaïsme orgueilleux qui pousse tant d'Anglais à remercier journellement le Seigneur de ce qu'ils ne ressemblent pas à leur prochain, tout en proclamant à perte d'haleine qu'ils sont de misérables pécheurs. Aussi la meute hurlante des cagots hypocrites, qui se sont vu arracher sans égards le masque hideux dont ils couvraient leurs turpitudes, ne cesse-t-elle d'aboyer avec rage contre ces hardis écrivains ; et le club où les étudiants d'Oxford se préparent à la vie publique, en débattant les questions politiques, sociales et littéraires à l'ordre du jour, a même solennellement excommunié ces inexorables critiques. Mais les transactions avec la conscience sont trop nombreuses de nos jours, trop d'hommes se vautrent dans la boue devant le veau d'or et conspirent bassement contre le penseur inflexible qui ose appeler « un chat un chat, et M. X... un fripon », pour que nous refusions notre tribut d'admiration à cette vaillante phalange.

Certes, les auteurs de la *Revue du Samedi* n'ont point nos sympathies personnelles ; car, s'ils aiment la liberté, ils détestent la démocratie ; et dans la question américaine leurs tendances sont opposées aux républicains du Nord. Mais nous estimons en eux les adversaires irréconciliables de l'hypocrisie, de ce hideux cancer qui défigure notre époque et mine sourdement la constitution des peuples européens. Il ne nous reste qu'à faire des vœux pour que cette *Revue*

ne devienne pas l'organe d'un parti spécial, au grand détriment de son énergie et de son attitude inflexible; déjà on la range parmi les soutiens de la coterie de la Haute-Église, et bon nombre de ses premiers rédacteurs ont passé dans un autre camp.

Les *Essais d'un Avocat* ont tous paru dans la *Saturday Review* et discutent, conformément au ton habituel du journal hebdomadaire, une foule de questions historiques, littéraires et métaphysiques. Nous pourrions faire remarquer de chaque article en particulier ce que nons avons avancé sur le périodique en général : c'est assez dire que le style est vigoureux et idiomatique; que les pensées sont originales et généreuses; que toutes les phrases sont étincelantes d'idées et pctillantes d'entrain. Il serait oiseux de citer l'une ou l'autre de ces compositions : toutes contiennent des réflexions profondes, logiquement déduites et exprimées dans le plus heureux langage. Nous passons maintenant à des essais d'un genre plus sérieux et tellement reliés entre eux qu'ils forment un ouvrage complet, comme tendance et comme matière. M. Samuel Lucas, dont le style large et puissant ressemble de si près aux critiques historiques insérées périodiquement dans le *Times* que nous sommes portés à voir en lui l'éminent journaliste auquel nous devons ces remarquables travaux, publie sous le titre de *Secularia* une série de grandes et belles études sur le courant de l'histoire. Les douze essais, qui forment un volume grand in-8 de 400 pages, sont bien ce qu'il les appelle: « des explorations de l'éternel courant qui », pour citer ses propres paroles, « n'est pas une vaine figure de rhétorique, mais la meilleure expression de notre » conviction moderne que le cours des affaires humaines est continu et qu'il se » meut dans une certaine direction définie. »

M. Lucas applique son incontestable talent et sa profonde érudition à définir cette direction et à rechercher, dans la manière employée par Buckle, les véritables *lois* de l'histoire. Ces lois existent; le théologien et le métaphysicien peuvent discuter leur origine et les attribuer, tantôt à la révélation surnaturelle, tantôt à l'aveugle impulsion du hasard; l'historien n'a qu'à les constater, à en déduire les conséquences probables dans l'avenir, en éclairant les événements du passé à leur saine lumière. « Il nous suffit qu'elles existent, » dit l'auteur, « et » que nous les voyions en action, pour savoir qu'il faut compter avec elles » comme souveraines dans la sphère de l'histoire. En pratique (quoique la ques- » tion soit débattue avec tant de chaleur), il importe peu que la volonté des » individus soit libre ou non de leur résister ou de leur obéir. Les motifs et les » actions des hommes sont, pris en masse, si faciles à classifier et à apprécier » que l'alternative est de peu de valeur au point de vue historique. »

Ces paroles montrent suffisamment que M. Lucas, marchant ici encore sur les traces de M. Buckle, ne se complaît pas dans un classement pédantesque des races et des siècles, et qu'il est trop éclairé pour décorer du nom pompeux d'histoire un simple narré de faits et d'incidents. Dans une de ses meilleures études, il montre que Carlyle a réduit à l'absurde le culte des héros, le *hero-worship*, par son adoration des souverains de la maison de Hohenzollern. Il condamne avec hauteur et indignation l'école des historiens romantiques, dont le célèbre professeur et écrivain Kingsley s'est fait l'apôtre, en laissant récemmen tomber de ses lèvres, devant les étudiants de l'Université de Cambridge, les paroles suivantes : « Au lieu de dire que l'histoire de l'humanité est l'histoire de ses masses, il serait bien plus vrai de dire que l'histoire de l'humanité est l'histoire de ses grands hommes. » S'il est puéril de nier absolument l'influence du

génie sur les destinés du monde, en bien comme en mal, il est faux et odieux de ne distinguer dans les annales du genre humain que quelques figures isolées d'organisateurs inspirés qui suivirent l'impulsion de leur époque, ou de destructeurs implacables qui servirent les mauvais instincts de leurs peuples. Pour M. Lucas comme pour nous, l'histoire de l'humanité est l'histoire des révolutions accomplies sur terre.

Aussi, la première étude de la série est-elle consacrée à une « comparaison entre les révolutions anciennes et modernes », et la dernière « aux révolutions en cours ou en perspective dans l'année 1862. » Voici le résumé de la théorie adoptée par l'auteur pour expliquer les grands mouvements historiques. Deux lois régissent les révolutions : la loi de développement, cause principale de leurs différences, et la loi d'égalisation, cause principale de leurs ressemblances. La loi de développement opère, dans les temps modernes, sur quatre éléments principaux : la race, la religion, le système municipal et l'idée d'empire. La loi d'égalisation produit deux mouvements qui se succèdent et sont indépendants l'un de l'autre : le mouvement de la propriété contre la naissance, et celui des nombres, des masses contre la propriété. Le premier a rencontré le succès dans l'antiquité comme dans les siècles récents; et certes, l'histoire de toutes les civilisations, dont celles d'Athènes et de Rome sont les types principaux, montre que partout et toujours l'abolition des priviléges de caste, un des féconds résultats de la Révolution française, a été poursuivie et obtenue. Il en est autrement du mouvement des masses contre la propriété, mouvement qui n'a jamais été réalisé complétement et dont l'issue fut souvent fatale dans l'ère ancienne : les efforts de la plèbe romaine n'ont pas été couronnés de plus de succès que les aspirations des prolétaires de nos jours, et les idées du socialisme ne sont jamais devenues chair et sang au même degré que le programme politique des possesseurs de la richesse nationale. Cependant, d'après M. Lucas, le mouvement des nombres peut arriver dans notre siècle à une solution favorable, par suite des éléments différents qui constituent la civilisation actuelle. Il doit en être ainsi, car insensiblement le travail tend à devenir une possession aussi sûre, aussi facilement réalisable que la propriété acquise[1].

L'antiquité s'est écroulée après avoir accompli sa tâche, pour faire place à des combinaisons supérieures. Comme tant d'autres esprits éminents, inquiétés par le malaise et le lâche affaissement qui caractérisent notre époque, M. Lucas se demande : « Une destruction semblable est-elle nécessaire pour engendrer une autre naissance plus transcendante? » Mais, loin de se faire l'écho des âmes désespérées qui appelleraient volontiers une nouvelle invasion de Barbares pour régénérer le sang alourdi, la tête fatiguée et les membres engourdis de l'Europe, le philosophe anglais croit au succès de la civilisation, de la civilisation moderne « qui s'avance, irrésistible, dans les déserts de l'Afrique et dans les mers polaires, » perçant les défilés de l'Asie centrale, montant au pied des montagnes Rocheu- » ses, entourant les îles et les rivages de l'océan Pacifique. Il peut y avoir » d'autres nuages sur l'éclaircie qui s'ouvre, mais l'aspect de l'obscurité qui se » retire de la terre tout entière assure à l'homme moderne qu'un second Attila » n'amènera pas les tribus du monde barbare extérieur, pour le dépouiller de » son héritage. »

THÉODORE KARCHER.

[1] Nous avouons ne pas comprendre comment la propriété, rendue accessible à tous par le travail, pourrait devenir l'abolition de la propriété par les masses. (*Note de la Rédaction*).

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les deux romans à l'ordre du jour, *Sybille* de M. Octave Feuillet et *Salammbô* de M. Gustave Flaubert, ont un trait commun : les deux héroïnes meurent « pour avoir touché au manteau de Tanit. » Voici comment, à l'égard de Sybille, j'explique cette métaphore : Sybille de Férias est une enfant sublime, mais singulièrement mal élevée. J'entends par là qu'admirée complaisamment par ceux dont le devoir est de guider son esprit, les voyant s'extasier devant les précoces élans de son imagination et n'opposer qu'une douce raillerie à ceux de ces élans qui sont trop visiblement incompatibles avec les choses réelles, Sybille, abandonnée à elle-même, s'est peu à peu convaincue que les obstacles mis à ses aspirations par la réalité sont choses mauvaises. Elle s'est donc réfugiée de bonne heure dans un monde idéal où sa croyance irréfléchie et instinctive règne en absolue maîtresse, mais où ses idées demeurent privées de cette saine et indispensable épreuve qui consiste à mettre dans l'autre plateau de la balance le poids des opinions contraires. Toute petite, Sybille veut décrocher les étoiles du ciel ou chevaucher sur le cygne du bassin. Un peu plus grande, elle se plonge dans un mysticisme effréné, et, voulant tout de suite l'appliquer, elle se heurte à l'écueil ordinaire des âmes ignorantes. Au lieu de prêter aux pratiques vulgaires du dogme cette signification symbolique qui eût élargi et délié sa propre pensée, elle les considère dans un sens absolu et étroit dont l'effet est de rétrécir encore la limite qui la sépare de la réalité. De telles personnes sont toujours un peu prêcheuses. Sybille a le bonheur de convertir au catholicisme non-seulement une protestante, miss O'Neil, son institutrice, mais mieux que cela : un pauvre curé de campagne qui en agissait, paraît-il, avec la religion comme M. Jourdain avec la prose. Ayant fait ainsi ses preuves, Sybille, qui d'une naïve et charmante enfant s'est toute seule transformée en une vaniteuse et dogmatique jeune fille, entre dans le monde avec une dose d'égoïste foi en elle-même qui n'a d'égale que sa sourde intolérance et son ignorance des choses réelles. L'arbre est vigoureux sans doute, couvert de feuillages et de fleurs; mais il a grandi dans une direction mauvaise, et déjà l'on ne saurait plus, sans le briser peut-être, tenter de le redresser.

Si, dans les lignes qui précèdent, on voyait déjà une critique plus ou moins sévère du livre de M. Feuillet, j'avertis qu'on se tromperait du tout au tout. Je tiens comme un principe absolu pour la critique qu'elle n'a point à demander aux écrivains et aux artistes *pourquoi* ils ont fait rouge au lieu de faire bleu, *pourquoi* ils ont choisi tel sujet, telle situation, tel caractère, — mais qu'elle doit accepter

la donnée de toute œuvre d'art et d'imagination [1], voir *comment* elle est traitée, et s'inquiéter uniquement de l'exécution, ayant assez à faire, ce semble, d'examiner le plan, la composition et le style. Et qu'on ne s'y trompe pas : ce procédé est encore la meilleure pierre de touche des idées fausses ou immorales. — Aussi, dans le portrait tracé plus haut, ne vois-je qu'un caractère bien posé, logique, et qui m'intéresse au plus haut degré, — la question de sympathie, qui n'est point une question littéraire, étant complétement réservée. De même, je ne trouve rien à reprendre aux développements de ce caractère, et je ne puis qu'applaudir au talent dont l'auteur fait preuve. Je ne suis pas davantage surpris de la grosse aventure du roman, c'est-à-dire du refus fait par Sybille, d'épouser, sous ce prétexte qu'il n'est pas catholique, l'homme qu'elle aime pourtant avec l'exaltation qu'elle apporte à tous ses sentiments. Que Sybille, convaincue de la supériorité de sa croyance morale, refuse de livrer sa personne et son âme à un ennemi de cette croyance; qu'elle sacrifie son amour à sa foi religieuse si elle est persuadée qu'elle a le droit et le devoir de faire ce sacrifice, cela ne m'étonne point; cela même me satisfait parce que j'y vois que l'écrivain sait poser un caractère, l'étudier et lui faire rendre logiquement tout ce dont il est capable. — Mais ici précisément M. Octave Feuillet invite lui-même la critique à sortir du domaine littéraire, en ce qu'il donne visiblement son approbation personnelle à la conduite de son héroïne, et arrive à la proposer comme une exemple et une leçon pratique. Avant de le suivre sur ce nouveau terrain, finissons-en avec le roman : Sybille est une de ces âmes que rien ne peut guérir d'un premier désenchantement, d'une première blessure : la parfaite intégrité de l'objet désiré est pour elles la condition absolue de la possession. C'est pourquoi, malgré la conversion de son amant, elle meurt, heureuse et à la fois désolée de voir que cette conversion n'est qu'un effet de l'amour, non une inspiration de la foi, et, en fin de compte, plus à plaindre qu'à envier par les lectrices sensibles.

Mais, dira l'une d'elles, n'eût-il pas été facile et en même temps logique de changer ce dénoûment, puisque le sceptique Raoul s'est converti? Non pas, s'il vous plaît : M. Octave Feuillet sait son métier de directeur spirituel mieux encore que son métier d'écrivain. A quoi servent donc l'inutile conversion de Raoul et la conversion bien plus inutile encore de miss O'Neil? Elles sont là pour le bon exemple, et il m'est sincèrement impossible de leur trouver d'autre raison. Il suffit d'indiquer de telles prétentions pour en faire justice. Je ne relèverai pas ce que la conversion de Raoul offre d'aussi niais que son scepticisme; je ne demanderai pas de quel droit M. Feuillet prête gratuitement à un tel damoiseau des opinions philosophiques pour se donner ensuite sur elles le plaisir d'une facile victoire; je n'insisterai pas davantage sur l'ignorance en matières religieuses dont l'auteur fait preuve à propos de la conversion de la protestante miss O'Neil [2]. Non; si

[1] L'histoire, l'économie politique et la philosophie sont ici évidemment hors de cause, parce que, style et documents à part, ces sciences ne vivent que par les idées et poursuivent la vérité une, générale, abstraite. Au contraire dans l'ordre moral, dans les accidents et les passions de la vie humaine, dans les réalités de chaque jour, tout fait, quelque étrange qu'il soit, est doué d'une vérité relative qui établit son droit à être peint ou analysé. Il n'est même pas besoin, pour assurer l'existence et la valeur de ce fait, qu'il ait été réellement observé : il suffit qu'il ait été conçu par l'écrivain ou l'artiste.

[2] Ceux de nos lecteurs qui voudraient s'édifier à ce sujet n'ont qu'à se reporter à un excellent article de notre collaborateur, M. Albert Réville, inséré dans *le Lien* du 1er novembre 1862.

amoureusement développée qu'elle soit par M. Octave Feuillet et lui donnât-il la première place dans son roman comme dans le monde créé à son image, il ne faut pas faire à cette thèse de catéchisme l'honneur de la traiter avec une importance qu'elle ne mérite pas.

Il y a dans ce livre une question mille fois plus importante que la question catholique, et à laquelle la théorie de l'auteur de *Sybille* porte une singulière atteinte : c'est la question morale et sociale. Que *Sybille*, disais-je tout à l'heure, sacrifie son amour à sa croyance religieuse, elle est fidèle au caractère qu'on lui prête et à son rôle de personnage romanesque ; mais, lorsque M. Feuillet commente ce sacrifice soit directement, soit par le choix des épisodes et du dénoûment, et le présente en thèse générale comme un droit et un devoir absolus, supérieurs à un sentiment tel que l'amour, il tombe dans l'excès. A notre avis, l'exemple de *Sybille* tendrait à détourner la femme de son véritable rôle moral, de sa véritable mission sociale, en lui faisant attacher plus d'importance aux acquisitions de son *intellect* qu'aux trésors certains de son dévouement et de son cœur. Que ce soit comme aujourd'hui au point de vue de l'opinion religieuse, ou comme autrefois au nom des sentiments incompris, il y a dans de telles réclamations une tendance à intervertir les rapports naturels de l'homme et de la femme, rapports que nous n'avons point à expliquer et à défendre ici, mais contre lesquels on sait que n'ont pas prévalu des paradoxes bien plus ingénieux et plus amusants que la petite histoire édifiante de M. Octave Feuillet. Sans doute il est des garanties et des certitudes qu'une jeune fille est fondée à exiger ; mais du droit qu'elle a de s'assurer si son fiancé est honnête homme, au ridicule qu'elle se donne en lui demandant s'il croit à *la présence réelle*, il y a un abîme. Toute femme enfin qui dit aimer, et qui a dans l'esprit une certaine opinion qu'elle considère comme supérieure à l'amour qu'elle a dans le cœur, est une anomalie, un monstre moral. A ce point de vue, *Sybille* nous a intéressé par sa violente persistance à mettre la main sur ce qui ne lui appartient pas. Elle meurt « pour avoir touché au manteau de Tanit. »

En résumé, *Sybille* est un livre *immoral*, non pas dans le sens vulgaire, mais dans le sens élevé du mot. D'ailleurs M. Octave Feuillet n'a jamais fait autre chose. Il est hors de doute que la lecture de ce roman serait mille fois plus dangereuse pour une jeune fille que celle de tous les romans de George Sand. Ceux-ci, s'adressant à l'imagination, développeront sans doute ses désirs et n'exagéreront après tout que l'expression de ses sentiments naturels ; celui-là, s'adressant à la réflexion, lui donnera l'idée la plus fausse, la plus orgueilleusement étroite de ses droits et de ses devoirs. Je sais que je me heurte à une sorte d'opinion publique en révélant ici la pernicieuse influence morale des écrits de M. Feuillet ; mais qu'y faire ? L'*immoralité* que j'accuse tient à différentes causes : la première, c'est la fausseté et la prodigieuse niaiserie du monde aristocratique de convention où M. Feuillet a coutume de placer ses personnages. On parle beaucoup de *ganaches* en ce moment-ci : je me sers du mot sans y ajouter, bien entendu, aucune allusion politique. Les vieillards y sont tous de l'ancien régime, avec ces manières exquises que vous savez ; les femmes, — généralement de jeunes duchesses, — ont un grand air de race et les extrémités les plus fines qui se puissent voir ; les jeunes filles, un peu sauvages mais assez impertinentes, font baisser les yeux du plus hardi sous l'éclat involontaire de leur fière pudeur ; quant aux petits jeunes gens, leur nom dit tout : Gaston, Maurice, Raoul, etc. S'il s'introduit dans la société quelque *jeune homme pauvre*, soyez sûr qu'il chante comme Rubini,

touche du piano comme Liszt, dessine comme Doré, tire l'épée comme Saint-Georges, monte à cheval comme Franconi, et que nonobstant il s'appelle le marquis Maxime de***. Dans ce monde de précieux et de précieuses, dont le moindre défaut est d'avoir, comme dit le bonhomme Gorgibus, le *museau trop pommadé*, on passe le temps à bavarder sur l'art, l'idéal, Dieu, la nature, les Italiens, l'ambassade d'Angleterre et l'église Saint-Thomas-d'Aquin. Mais ne parlez à ces gens ni des idées ou des sentiments de la foule, ni des préoccupations actuelles de la société qui vit, pense et lutte autour d'eux. — Qu'avons-nous de commun avec la vulgaire humanité, répondraient-ils, nous, les types distingués de l'élite mondaine et qui ne délayons que de la quintessence? — Je ne sais qu'un romancier qui dépasse parfois M. Octave Feuillet lui-même dans cette science du galimatias aristocratique, de ce verbiage de convention, de cette ostentation de mœurs chevaleresques plaquées sur ces mannequins et ces poupées du bon ton : c'est M. Amédée Achard. Mais il est juste de dire que celui-ci fait preuve d'une moindre habileté dans son admiration naïve pour ce monde factice. L'un en trace le dessin assez sobre d'habitude, quoique tremblant et mou ; l'autre l'enlumine et l'empâte hardiment de couleurs criardes : il y a entre eux la différence de l'écrivain au chroniqueur.

La seconde cause de l'*immoralité* que j'accuse dans les romans de M. Octave Feuillet, et la plus directe, tient au système dogmatique qu'il a cru devoir adopter, bien que ce soit plutôt chez lui affaire de tempérament que parti pris de volonté intelligente. Si M. Feuillet a prétendu réagir contre les crudités et les tableaux malsains d'une certaine littérature, l'intention est excellente ; s'il a prétendu découvrir que les passions, les entraînements de l'imagination et du cœur, et la poésie qui s'y attache, sont le privilége légitime des honnêtes gens aussi bien que des personnages équivoques et déclassés, je nie la découverte, car cette vérité court le roman, depuis *la Princesse de Clèves* jusqu'au *Lys dans la Vallée ;* mais je reconnais que M. Feuillet avait le droit de s'attacher exclusivement à cette thèse et d'en tirer bon parti. Or, avec cet invariable système qui consiste à conduire tout doucement ses personnages vers l'abîme de la perdition, à le leur faire contempler d'assez près pour qu'ils aient l'enivrement du vertige, puis à les tirer brusquement par le bras en assaisonnant la parabole d'une petite morale *ad usum Delphini*, M. Octave Feuillet est allé contre le but qu'il poursuivait. Montrer le péril à des âmes ardentes et chevaleresques, c'est vouloir qu'elles l'affrontent, et non qu'elles l'évitent. Figurez-vous une poule suivie d'une couvée de canards, et les conduisant au bord de la rivière en leur tenant de longs discours sur le danger qu'il y aurait à se laisser choir : les canards se jettent à l'eau et laissent la poule éplorée se désoler sur le rivage. — Avec des imaginations bourgeoises, mais curieuses, le procédé est pire encore. Vous proclamez hautement leur *droit à la passion*, et vous croyez bonnement qu'elles s'arrêteront d'elles-mêmes à la prudente limite où, dans vos ingénieux *Proverbes*, vous faites subitement et au moment critique faire volte-face à leur inquiète imagination, à ce démon de la perversité qui dormait en elles, et que vous avez gratuitement éveillé ! En vérité, Barbe-Bleue lui-même n'était pas plus perfide lorsqu'il confiait à sa septième femme la clef de la chambre où les six autres étaient égorgées, en lui défendant par-dessus toute chose d'y pénétrer ! Que de pauvres créatures, vraiment inoffensives à l'origine, qui n'eussent jamais trouvé en elles l'excentricité nécessaire pour imiter la conduite de certaines héroïnes romanesques, et qui viennent à bouleverser leur ménage en vue de cette fameuse *crise* qu'elles croient légitime

et honnête de se permettre! A la morale de l'auteur, elles finissent par répondre le mot de La Fontaine: *Ventre affamé n'a pas d'oreilles.* — Il se pourrait donc que l'exemple de ces jolies pécheresses que l'on retire à temps de l'abîme fût plus pernicieux que l'étalage même du vice, et, en fait de moralité par l'exemple, je crois qu'il faut être de l'avis de Lycurgue : Mieux vaut montrer l'ilote ivre que le Spartiate entre deux vins.

M. Gustave Flaubert vient de rendre à la littérature et à l'art un immense service: *Salammbô* est une défaite décisive, non pas pour le talent personnel de l'auteur, qui, entre autres quatités, y fait preuve d'une tenace vigueur, mais pour ce système d'observation et de description qu'on appelle le *réalisme*, et sur le sens duquel on se méprendra d'autant moins aujourd'hui, qu'il ne peut pas être question ici de vilenies morales ou sociales. M. Flaubert s'était fait la partie belle cependant: il avait choisi à loisir un terrain dont la nature fût incontestable, rassemblé des détails locaux de toute sorte sur lesquels le contrôle est impossible. Sauf le fond historique de son œuvre, il en inventait à son gré les situations et les personnages. L'époque, le lieu, le sujet, tout jusqu'à ces vagues fantômes que nous nous faisons des civilisations inconnues, lui permettait l'introduction d'épisodes bizarres et de monstrueuses rencontres. M. Flaubert, parfaitement retranché dans son droit quant à l'étrangeté des idées et des situations, avait donc la plus grande liberté pour broder sur un tel canevas le vaste dessin de la composition et les splendides couleurs du style.

Au monstrueux et au bizarre, il n'a pas failli; quant au style et à la composition, il a, sur un coin du canevas large comme la main, brodé un dessin aussi violent de contours que de couleurs, et il s'est contenté de le reproduire à satiété. *Salammbô* forme une succession interminable de petits tableaux qui se ressemblent tous, composés à la loupe, où aucun plan n'est accusé, où tous les objets ont le même relief, et miroitent du même éclat chatoyant. C'est donc, à vrai dire, une œuvre froide, monotone (toujours le verbe à l'*imparfait*), étriquée malgré ses prétentions à la *portentosité*, et qui lasse l'attention du plus patient lecteur par le manque d'intérêt et la pénible allure de ce style saccadé. Je ne conteste pas d'ailleurs à M. Flaubert son sujet carthaginois en lui-même; il est telle pièce de la *Légende des siècles* par exemple, qui montre ce que de tels sujets peuvent inspirer à de vrais poëtes. Je disais tout à l'heure que M. Flaubert s'était fait la partie belle; maintenant il me semble qu'il se l'est faite au contraire très-mince et très-difficile en se refusant ce qui est la vie et le but du roman: l'étude des caractères et des passions vraiment humaines. L'auteur de *Madame Bovary* le sait au reste mieux que personne, et je ne m'étonne que d'une chose: c'est que pendant les longues veilles que lui a demandées cette seconde œuvre, le souvenir du quatrième livre de l'*Énéide* ne lui ait point apporté quelque regret de son parti pris, et qu'il ait obstinément refusé à l'âme errante de Didon de communiquer un peu de sa chaleur et de son sang à la froide et pâle statue de Salammbô.

Si vous voulez, en sortant de la pénible et échauffante lecture de ce livre bizarre, rafraîchir vos idées à l'eau courante et limpide d'un style vraiment français, aiguiser votre esprit émoussé au contact d'une pensée vive, précise, brillante et parfois rigide comme la lame d'une fine épée, prenez les *Nouvelles Études critiques et biographiques* de M. John Lemoinne[1]. Diverses questions y sont traitées

[1] Un vol. grand in-18; Michel Lévy.

qui toutes ont été à l'ordre du jour, et, pour la plupart, y sont revenues. Voici, à propos de l'*Oncle Tom* et autres publications américaines, la question de l'esclavage qui va peut-être, à la suite des événements actuels, s'offrir sous son plus triste dénoûment, la guerre servile; voici la question d'Orient, à laquelle la révolution hellénique vient rendre toute son importance; puis des études sur Wellington et le caractère anglais, sur l'Espagne, sur la liberté de conscience et sur les monographies pathologiques de M. Michelet, etc. En toutes ces études, M. John Lemoinne unit avec un rare bonheur des qualités qui semblent plutôt contraires que voisines, et que le tempérament et la volonté de l'écrivain parviennent à rendre complémentaires. Il joint à une verve et à une flexibilité toutes françaises ce froid et imperturbable raisonnement anglais dans lequel l'*humour* vient tout à coup à éclater comme une bombe. L'imprévu et la sûreté du trait sont en effet caractéristiques du talent de M. John Lemoinne. L'étude sur Wellington peut être regardée comme le morceau capital du livre; j'y recueille cette charmante observation dont nous devons être plus tristes que flattés: « La France est un pays où la gloire trouve à toute heure ce qu'une femme cherche toute sa vie: être aimée pour elle-même. »

Un aimable titre que celui-ci, et bien propre à faire rêver: *Philosophie du bonheur*. Le bonheur, qu'est-ce? Croire qu'on est heureux, c'est l'être; voilà ce qui résume la sagesse des nations. Encore chacun est-il heureux à sa manière. Le bonheur de l'heure qui vient n'est déjà plus le bonheur de l'heure qui s'enfuit. « Projets de bonheur, vous êtes peut-être le seul bonheur véritable ici-bas! » a dit Alfred de Musset. Il y aurait avec toutes ces rêveries, et rien qu'à citer tous les remercîments, tous les désespoirs, toutes les boutades qu'ont engendrés la poursuite et le regret du bonheur, un gros et charmant volume à composer. Nous avons déjà le gros volume; il est de M. Paul Janet [1], et se présente sous la forme d'un traité compacte et dogmatique. M. Paul Janet est un professeur de philosophie, tout récemment appelé à la Sorbonne, qui fait partie de cette pléiade sagement conservatrice dont M. Emile Saisset est le plus bel astre. De toute cette pléiade qui a recueilli pieusement, mais sous bénéfice d'inventaire, l'héritage des idées éclectiques de M. Cousin, M. Saisset est le seul qui sache écrire et qui ait un peu de malice. Les autres, à leur tour, ne manqueraient pas de bon sens, et peut-être eussent-ils pris tout bonnement le chemin de la vérité, si on ne leur avait inspiré une telle peur du loup-garou matérialiste, qu'ils se font accompagner dans toutes leurs expéditions par le sacristain de leur paroisse. M. Janet a droit à ce qu'on attende de lui plus de fermeté et d'indépendance. Son *Histoire de la philosophie morale et politique* est un des tableaux critiques les plus solides de notre temps. Déjà il avait composé avec succès un livre de morale, *la Famille*. Il s'y attaquait à un sujet précis, déterminé par la nature et par l'état social dans son origine, ses développements et sa fin. M. Janet étudiait successivement tous ces points de vue dans ce qu'ils ont à la fois d'éternel et de contingent, toutes les situations que la famille comporte dans ce qu'on doit légitimement leur accorder comme dans les sacrifices qu'on est en droit d'exiger d'elles. Ce livre, qui répondait à un besoin général et le satisfaisait, fut accueilli avec faveur par le public. La *Philosophie du bonheur* peut-elle espérer le même succès? J'en doute. Pourtant le besoin du bonheur est encore bien plus général; mais, sans

[1] Un vol. grand in-8; Michel Lévy.

être prophète, chacun devinera qu'il n'est pas au pouvoir de M. Janet de découvrir cette panacée. C'est un sujet des plus vagues, des plus ondoyants, des moins dogmatiques, sur lequel M. Janet essaye malheureusement de disserter avec sa froide raison, tandis qu'il n'y faudrait que du sentiment, où il s'égare lui-même, en tournant autour des mille faces de cette idée la plus complexe qu'il y ait au monde, où enfin il n'aboutit qu'à des conclusions du genre de celle-ci que je transcris au hasard : « Comme la richesse, bonne en soi, peut être mauvaise par l'usage que l'on en fait, ainsi la pauvreté peut devenir un bien pour ceux qui savent profiter de ses leçons. » Et, pendant quatre cents pages, on voit se succéder de pareils aphorismes ! J'aime mieux les proverbes de Sancho Pança.

On aura beau abstraire et généraliser : la science du bonheur ne peut être que la science de notre bonheur personnel, et elle n'a sa source que dans notre expérience. Veut-on à toute force profiter de l'expérience d'autrui ? Un roman comme *Gil-Blas*, un recueil de pensées logiquement déduites par un esprit sincère, obéît-il à un parti pris évident, comme celles de La Rochefoucauld, un livre tout naïf et tout simple, où un certain bonheur personnel est complaisamment décrit, comme l'*Essai sur l'art d'être heureux* de J. Droz, nous en apprendront plus que toute théorie abstraite, parce qu'ils sont eux-mêmes un terme exact de comparaison, une preuve, un modèle, un exemple de la réalité. — M. Janet a voulu en terminant relever son volume par quelques pages colorées sur la beauté et la misère de la vie, et par une idée qui frappât à fond l'esprit du lecteur. Voici l'idée : « Je n'examine pas si dans la vie, prise en général, il y a plus de peines que de plaisirs. Mais ce que je sais, c'est que la douleur partout a le dernier mot : c'est elle qui dans le jeu de la vie gagne toujours... Oui, il y a quelque chose de déraisonnable dans la vie, et qu'on ne prenne pas cette parole pour un blasphème, car c'est là qu'est le plus sûr, je dirai même le seul fondement de nos espérances ultra-mondaines. » L'idée n'est pas neuve, mais elle est, ce semble, malheureuse et tout à fait inopportune. Si l'on acceptait le dilemme, si on démontrait que la vie de tout homme est rationnelle, qu'elle est ce qu'elle doit être, l'exact résultat de tous les rapports, de toutes les combinaisons de notre volonté avec la volonté d'autrui et la fatalité ou volonté des événemeuts, que dirait M. Janet ? Si on lui démontrait qu'il part d'une idée fausse et nulle en croyant que le ***bonheur*** est la fin de notre vie, si on lui démontrait que le bonheur n'est qu'une idée relative, sans objet direct, créée par notre esprit pour désigner sous un seul mot l'ensemble complexe d'une quantité arbitraire de jouissances variables, que dirait M. Janet ? Je ne sais. Nous accusera-t-il de positivisme ? Je ne sais encore ; mais c'est nous qui l'accuserons au moins d'imprudence en ce qu'il oublie que l'enseignement le plus simple et le plus sain est encore de dire aux hommes qu'ils tiennent leur bonheur entre leurs mains, que ce bonheur dépend le plus souvent de leur volonté, que cette vie terrestre doit être à elle-même son propre but, que rien ne s'y perd après tout, et que les efforts vers le bien que nous croyons parfois avoir vainement tentés ont, en nous comme chez les autres, un sûr retentissement. Montrer à l'homme des félicités ultra-mondaines, ce peut être une vérité religieuse et spiritualiste ; les lui montrer comme la compensation nécessaire de ce que la vie humaine présente de douloureux et de déraisonnable, c'est une erreur et un danger, dont le moindre effet serait de rejeter l'homme dans la contemplation mystique et de lui inspirer le dédain de ce qui est sa force et sa gloire, si cela est aussi son tourment, je veux dire sa lutte constante pour le perfectionnement

général de l'humanité, pour la vérité et pour la liberté, en un mot pour le progrès.

M. Louis Figuier est un intrépide compilateur qui s'est donné pour tâche de vulgariser les connaissances scientifiques, et qui entreprend publications sur publications pour atteindre ce but dont nous n'avons à voir ici que l'utilité générale. *La Terre avant le Déluge*[1], avec ses plans géologiques et ses nombreux dessins, sera d'une lecture intéressante et agréable pour les enfants et les gens du monde, bien que nous estimions que ces sortes de publications n'aient qu'une efficacité douteuse. S'adressant à un public qui garde à l'endroit de certaines vérités scientifiques des conventions et des préjugés traditionnels, elles sont obligées pour plaire au plus grand nombre d'adopter des compromis, d'avoir des complaisances qui sont incompatibles avec la vérité et la dignité de la science. Je ne m'explique que de la sorte que M. Figuier ait affirmé dans ce livre l'accord parfait de la Bible et de la science. Quant à la « thèse étrange » qu'il soutient dans sa préface, elle a un côté juste et vrai : c'est de donner dans l'enseignement universitaire les études scientifiques pour base aux études littéraires; mais l'auteur est moins heureux dans sa furibonde campagne contre les contes de Perrault et le « merveilleux enfantin » qu'il accuse de corrompre l'imagination; — il vaut mieux, n'est-ce pas? faire dans l'étude de la nature la place large et sacrée du surnaturel : ce merveilleux-là, bien loin de donner des ailes à notre esprit, lui attachera des chaînes.

Le *Théâtre complet de Térence*[2] vient d'être traduit en vers par M. de Belloy, l'auteur de la charmante comédie de *Pythias et Damon*. La défiance qu'inspirent ces sortes de traductions est généralement justifiée; mais on peut considérer celle-ci comme une exception heureuse, comme une excellente étude dont une attentive comparaison avec le texte latin montre toute la valeur. D'ailleurs, avec Térence, il ne s'agissait pas de rendre cette couleur poétique que par exemple nous sentons pleinement dans Virgile, et qui disparaît presque entièrement pour nous dans la prose scandée du poëte comique : il s'agissait de traduire Térence dans une langue où se retrouvassent naturellement son allure et son esprit : il n'y en avait qu'une, celle de Molière. M. de Belloy s'en est servi comme d'un instrument familier. Nous ne chercherons pas jusqu'à quel point il s'est rapproché de l'écrivain de l'*École des Femmes* : ces comparaisons portent malheur de notre temps; mais cette traduction en vers de Térence sera vraiment pour le public lettré une compensation aux pauvretés dramatiques dont nous sommes affligés à l'heure qu'il est.

Et pourtant, à en croire la vénale et banale Renommée, notre théâtre posséderait un Molière dans la personne de M. Victorien Sardou, un Aristophane sous les traits académiques de M. Émile Augier! Je ne veux point ici parler du scandale et de la véritable raison, étrangères à l'art, qui portent la foule aux représentations des *Ganaches* et du *Fils de Giboyer*. Le bruit qui a tout à coup abandonné la pièce du Gymnase pour celle du Théâtre-Français montre du reste ce qui, en ces prétendues satires, affriande un public dont la naïve curiosité n'est surpassée que par sa parfaite indifférence pour le fond des choses. Je ne veux dire qu'un mot de l'étrange abandon qui se fait en tout ceci des exigences littéraires.

[1] Un vol. in-8; Hachette.
[2] Un vol. grand in-8; Michel Lévy.

M. Sardou, qui a conquis une réputation de prodigieuse habileté scénique, n'en est encore qu'à la prestidigitation. Non-seulement il ignore complétement ce qu'est le style, et il s'en soucie peu, mais il n'a pas l'air de se douter davantage de la composition. Son procédé est d'une simplicité enfantine et se réduit à trois éléments : une réunion de pantins groupés de façon à faire tableau, un personnage abstrait dans la bouche duquel sont mises les tirades, une scène excentrique faite pour développer les moyens de l'héroïne, voilà toute la poétique de *Nos Intimes* et *des Ganaches*, sans parler de la puérilité de l'action et du dénoûment. Que prouve le succès ? Il devient de jour en jour plus facile d'en imposer à un public qui fait bon marché de la symétrie et de l'unité d'une œuvre, admet avec la plus grande facilité la séparation de ses éléments, et compense bénévolement l'ennui que l'un lui inspire par le plaisir que l'autre lui fait éprouver. Une seule partie qu'il goûte fait passer toutes les autres. Rien n'est plus aisé que d'obtenir un pareil résultat au théâtre où tant de choses diverses concourent à la représentation d'une pièce : la mise en scène, le jeu des acteurs, leur personnalité même, tout jusqu'à l'aspect de la salle distrait le public de l'attention exclusive que dans la lecture d'un roman il est obligé d'apporter à l'élément purement littéraire. Qu'une actrice préférée étale le même soir trois ou quatre robes de la bonne faiseuse, tout est dit ; le plaisir des yeux est satisfait. Que la pièce fourmille de bons mots à l'ordre du jour, on se pâme, on crie à la vérité d'observation. Que tel comédien vienne à faire le geste ou le lazzi qu'il exécute de la même manière depuis nombre d'années et pour lequel il pourrait prendre un brevet, il est certain d'être applaudi, que ce geste soit ou non à sa place. Banalité, habitudes, facile intelligence, voilà ce qu'il faut à la masse du public, qui ne veut pas sortir de son ornière et préfère se duper elle-même plutôt que de dépenser un peu de cette attention que réclame une appréciation sérieuse. On s'explique bien des succès avec ces tristes causes.

Quant au *Fils de Giboyer*, nous nous contenterons de rappeler à M. Émile Augier un vieil apologue. Il y avait une fois, dit La Fontaine, un amateur des jardins, une mouche, un ours et un pavé. La mouche, tourmentant obstinément le nez de l'amateur, qui essayait de goûter un paisible sommeil, mit l'ours au désespoir. Il empoigne un pavé et casse la tête à l'homme en écrasant la mouche. — M. Augier a voulu, lui aussi, remplir ce rôle de fidèle émoucheur ; malheureusement son pavé, comme tous les accessoires de comédie, était un pavé... de carton.

EUGÈNE LATAYE.

CHRONIQUE POLITIQUE

« Oui, je vous le dis avec douleur et avec tous ceux qui voient la triste situation de votre pays, vous courez à votre perte et vous n'avez qu'un pas à faire pour tomber dans un abîme qui engloutira votre indépendance et vous replongera dans la barbarie, si vous ne faites un pas en arrière. Faites-le donc, ce pas, quand la Providence vous en offre une occasion peut-être unique. »

C'est ainsi que le général Forey parlait naguère aux Mexicains. Ceux-ci vont être bien embarrassés. Feront-ils le pas en arrière ou le pas en avant? En ce moment, ils ne doivent savoir sur quel pied danser, entre Juarez d'une part, qui menace de fusiller ceux qui feront le pas en arrière, et le général Forey de l'autre, qui leur parle de la Providence et qui est muni de zouaves, et de canons rayés fraternels. Il est vraisemblable que la Providence l'emportera et que ce malheureux pays sera régénéré matériellement et moralement. Il ne s'y trouvera plus alors que des honnêtes gens, fiers et libres. Voilà pour la régénération morale. Les routes seront réparées, surtout celles qui conduisent à Mexico; les ponts seront faits ou consolidés; les monuments ne laisseront plus rien à désirer; peut-être même qu'on inaugurera maints nouveaux boulevards dans la vieille capitale de Montézuma; — les villes seront éclairées à l'instar des esprits, les rues pavées; de tous les côtés, enfin, s'offrira l'image d'une croissante prospérité. En vérité, les Mexicains seraient bien difficiles s'ils allaient refuser tant de bienfaits et manquer l'occasion de se relever à leurs propres yeux et aux nôtres. Nous ne sommes plus au temps de Fernand Cortez, et Juarez n'est pas un Montézuma. Cependant, Juarez non plus ne doit pas reposer sur un lit de roses. Nous ne voyons à cette régénération lointaine d'autre difficulté que celle-ci : à moins d'importer, exporter ou déporter au Mexique une population nouvelle, il faudra bien construire l'édifice nouveau avec les matériaux de l'ancien, espagnols et indigènes. Or, c'est précisément de ces éléments réfractaires qu'est sortie l'anarchie chronique que nous allons détruire à jamais. Admettons que les Mexicains, à l'ombre de notre drapeau, choisissent un prince étranger pour les rendre heureux. Il faudra soutenir ce trône bâti sur un tremblement de terre. Nous, qui aurons permis aux populations de choisir librement un gouvernement stable, resterons-nous aussi garants de la stabilité de ce gouvernement? En abandonnant notre œuvre d'émancipation, ne risquerions-nous pas de la voir s'écrouler, à peine nous aurons quitté ces rivages désormais si prospères? En un mot, ne serons-nous pas engagés d'honneur à conserver ce qui, sans nous, n'aurait pu s'établir? Hélas! nous voyons poindre à l'horizon une nouvelle occu-

pation, un nouveau fardeau et de nouvelles difficultés; la question mexicaine sera seulement posée le jour où nous aurons triomphé; les véritables obstacles naîtront seulement alors, et, nous le craignons, pour longtemps. De même que pour Rome, la difficulté n'est pas d'entrer à Mexico, elle sera d'en sortir. Nous devrions être édifiés sur la politique des occupations.

Hier, c'était la Chine, aujourd'hui c'est Rome, c'est le Mexique, c'est le Japon. Ah! si nous pouvions nous résigner à nous occuper un peu plus de nous-mêmes! Mais, comme le disait naguère fort bien, lors de l'inauguration du boulevard Richard-Lenoir, M. le sénateur Dumas, président du Conseil municipal, en s'adressant à l'Empereur :

« Votre Majesté place toujours les besoins de ceux qui souffrent et les intérêts moraux des populations avant même ces travaux de voirie si merveilleux, monuments aussi pourtant de sagesse, de prévoyance et de force, qui, après avoir assuré le bien-être des races contemporaines, attesteront aux siècles éloignés la prudence des conceptions de Votre Majesté et la puissance de ce souverain qui garde pour lui-même tous les devoirs et tous les dangers, et *qui réserve pour son peuple le faste des jardins et les splendeurs de la pierre*, avec le calme, l'ordre et la sécurité. »

Nous ne pensons pas que M. Dumas ait voulu faire de l'ironie à l'adresse de son pays. Nous ne croirons jamais, et l'Empereur ne croit certainement pas que la France puisse se contenter du faste des jardins et des splendeurs de la pierre; autrement ces jardins deviendraient des cimetières, et ces pierres des mausolées. Un grand souverain doit vouloir une grande nation, et, pour cela, il ne doit pas garder pour lui tous les devoirs et tous les dangers, il doit vouloir les faire partager à la nation. L'an dernier, l'Empereur appelait la France à un semblable partage, il la conviait au contrôle plus actif et plus vrai du budget. Si, par de nouvelles élections, il l'eût conviée aussi à se prononcer sur le pouvoir temporel, il eût certainement dégrevé sa responsabilité, simplifié la situation, et marché par une politique habile autant que légitime vers un but qui vient encore une fois, et subitement, de se voiler à nos yeux.

Notre coutume, ici, n'est pas de taire notre pensée, et comme nous avons le sentiment de notre indépendance vis-à-vis des partis, nous ne craignons pas un loyal examen des difficultés ou des périls que nous croyons apercevoir. Les lecteurs de la *Revue* savent que nous avons vu avec tristesse le gouvernement s'engager dans la guerre du Mexique, et que nous ne cessons de protester contre sa tendance à se répandre à l'extérieur, à se susciter des embarras à lui-même, au lieu de songer à poursuivre au dedans des réformes si désirables pour la nation et pour lui-même. Mais, à qui s'en prendre? Il faut croire que le pays est de l'avis du gouvernement, puisqu'il consent à porter tous les sacrifices dont des expéditions successives ont déjà chargé le budget, et par conséquent l'impôt.

Nous ne voulons parler ni de la campagne de Crimée, ni de celle de Lombardie. Mais les millions que l'on a laissés à Rome, ceux que l'on a dépensés et que l'on dépensera au Mexique, constituent une portion de la fortune nationale qui eût suffi à conjurer l'horrible détresse qui menace aujourd'hui nos régions manufacturières. Au lieu de trouver nos ressources en pleine séve, la crise qui s'annonce vient se greffer sur une situation financière très-complexe, dans laquelle le chapitre des dépenses n'a cessé de subir des annexions.

Nous sommes parfaitement de l'avis de M. Fould, lorsqu'il dit, dans son rap-

port à l'Empereur, document qu'on ne saurait assez méditer: « La partie la plus délicate de ma tâche a été d'établir le budget extraordinaire de 1864. J'avais compté, pour doter ce budget, sur une portion au moins de l'excédant de recettes prévu pour 1863; mais cet excédant devant subvenir aux frais de l'expédition du Mexique, la prudence m'ordonnait de préparer d'autres ressources. » M. le ministre des finances nous informe en effet que: « Les crédits portés au budget rectificatif de 1862, pour l'expédition du Mexique, et les suppléments de crédits accordés par une loi spéciale, votée avant la séparation du Corps législatif, montent ensemble à 59 millions. Le ministre de la guerre croit qu'une nouvelle somme de 8 millions devra être demandée au Corps législatif pour son département. Le ministre de la marine évalue à 16 millions le supplément qui lui sera nécessaire. Ce surcroît de dépenses de 24 millions portera à 83 millions la dépense totale de l'expédition du Mexique pendant l'année 1862. »

Tandis que notre politique rayonne au dehors, l'Angleterre tend à simplifier la sienne. Elle se retire, elle se concentre: on dirait l'escargot qui rentre ses cornes de peur des contacts. Cette attitude est de nature à nous faire réfléchir; elle signifie, selon nous, que l'Angleterre cherche à dégager son enjeu des complications européennes, qu'elle s'étudie à réduire les cas où elle pourrait, malgré elle et par le fait d'une *occupation* ou d'un *patronage* avoué, se trouver contrainte à intervenir hors de propos. La crainte de périls qu'elle envisage peut-être d'un œil trop inquiet, fait qu'elle se ramasse et qu'elle se met au poste d'observation. Tandis que nous nous engageons un peu partout, elle pratique un principe qui est fort en honneur chez nous dans les discours et dans les écrits. Son refus d'intervenir, même par des propositions amiables, dans la guerre d'Amérique, et, tout récemment, la résolution que son gouvernement a prise de renoncer au protectorat des îles Ioniennes, voilà des faits et des actes qui montrent à quel degré elle est soucieuse de fuir tous les froissements, toutes les causes, tous les prétextes même de conflit européen; elle voit bien que l'Europe tend de plus en plus à ressembler à un buisson d'épines. Elle connaît la sagesse des nations, et son proverbe: Aux épines, qui s'y frotte s'y pique. C'est un proverbe français. Celui qui est engagé ne peut choisir son heure, il est commandé par la situation. L'Angleterre se dégage, sans doute, afin de devenir plus maîtresse d'elle-même. Sa politique en Europe, grâce à la non-intervention de fait, lui permet, en dépit des apparences, une action plus prompte, plus décisive et plus indépendante que ne serait celle des gouvernements entravés par leurs propres succès. Espérons que nous comprendrons cet exemple, et que nous ferons notre possible pour l'imiter, dans l'intérêt de la paix. A ce point de vue, nous sommes heureux de penser que le gouvernement français a complétement renoncé au projet d'offrir une amicale médiation aux Américains. On est vite entraîné sur cette pente des bons offices. Mais il paraît que, de ce côté-là, nous pouvons être tranquilles. Le message Lincoln a, du reste, posé les bases de la seule réconciliation possible. Le gouvernement français, ni aucun gouvernement européen, n'eût pu proposer la reconnaissance du Sud sans stipuler une abolition au moins progressive de l'esclavage. M. Lincoln fait davantage: mitigeant sa première proclamation, qui affranchissait de droit, à dater du 1er janvier, tous les esclaves des rebelles, il lui substitue dans l'ensemble un affranchissement à terme avec indemnité. Ce que l'Europe abolitioniste, ce que la France et l'Angleterre ne pouvaient aller jusqu'à proposer, dans l'intérêt de la paix, le Nord de l'Amérique

peut sans inconséquence l'offrir au Sud. Venant de lui, l'indemnité offerte est justifiée par cela même qu'il a sa part de complicité à racheter dans l'institution de l'esclavage. Le message du président nous apparaît comme une transaction entre le parti démocrate et le parti républicain. Il va aussi loin à cet égard qu'il peut aller, et, d'un autre côté, il démontre avec une clarté impossible à méconnaître, que les deux parties de l'Union ne peuvent se séparer, parce qu'il n'y a entre elles ni frontière géographique, ni frontière d'intérêt en dehors de l'esclavage.

Nous nous demandons avec anxiété si le Sud acceptera le compromis, et s'il fera preuve de sage politique au moment suprême. A vrai dire, nous en doutons beaucoup. Mais s'il repousse cette médiation, née sur le sol américain et du fait de la guerre, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même des conséquences à subir. La première conséquence, c'est qu'il s'isolera dans son obstination, et ne permettra plus en sa faveur même les sympathies détournées en Europe. Il réalisera à ses dépens ce blocus moral de l'opinion que, dès l'origine, nous eussions voulu voir se faire autour de lui, parce qu'il le méritait, et parce que c'eût été le meilleur moyen, en lui ôtant de suite l'espoir d'une assistance étrangère, de le ramener dans les voies qui l'eussent conduit à la paix. On ne l'a pas fait; en ne le faisant pas, on a nourri la rébellion. Aujourd'hui, les rebelles n'ont plus que deux issues ouvertes devant eux : la soumission par la conquête, par la ruine et par les désastres, c'est-à-dire la guerre servile, la *terreur noire* passant sur leur sol et sur eux-mêmes le terrible niveau des représailles ; ou bien, l'initiative de paix allant au-devant des concessions impliquées dans le message présidentiel. Si les planteurs ne sont pas tous pris d'un vertige insensé, avant qu'il soit trop tard ils jetteront sur le gouffre ouvert devant eux la planche de salut. S'ils restent au contraire dans leur aveuglement, rien ne leur sera épargné. Quelle que soit alors leur destin, ils l'auront eux-mêmes appelé sur leurs têtes; eux-mêmes ils auront, avec leurs biens, livré aux fatalités d'une émancipation armée leurs femmes et leurs enfants.

L'échec subi à Fredericksburg par l'armée fédérale ne change en rien notre conviction quant à l'issue de la lutte, dans le cas où le Sud ne ferait pas de démarche vers la conciliation. Les revers, encore plus que les succès, conduiront le Nord, et le conduiront fatalement à la guerre servile. Les généraux pourront changer à la tête de l'armée, il n'appartiendra à aucun d'empêcher le cours des événements.

Le roi de Prusse continue à recevoir des députations et à faire des discours. Cela n'avancera guère les choses. Le feu roi de Prusse ne parlait qu'au dessert : il y avait du champagne dans son éloquence. Dans les allocutions de son successeur, il y a de la tristesse, une sorte de résignation récalcitrante. Le roi se résigne à n'être pas un monarque constitutionnel, et s'il rentre jamais dans ses attributions, ce sera de très-mauvaise grâce sans doute. L'Autriche, toujours à l'affût des fautes d'un gouvernement rival, n'a pas manqué de saisir l'occasion. Le discours de l'empereur est un cours de politique libérale. Et ce cours, il faut le reconnaître, n'est pas seulement sur papier : il peut s'autoriser, jusqu'à un certain degré, de la politique suivie. Ah! si l'Autriche voulait se débarrasser des boulets rivés à son pied, détacher la Vénétie et faire à la Hongrie de larges et légitimes concessions! Elle pourrait alors, tout en rétablissant ses finances, témoigner avec plus d'autorité en faveur de la liberté.

Mais cette mince liberté est encore enveloppée de trop de despotisme pour que nous prenions sur nous de garantir dès à présent qu'il en sortira quelque chose de solide. La liberté toute neuve de l'Autriche ressemble à ces armes qui brillent parce qu'elles n'ont guère servi encore.

M. Émile de Girardin n'ira-t-il pas à Vienne ou à Berlin pour y faire quelques leçons sur la fameuse thèse du pommier? Ce n'est pas le pommier du paradis terrestre dont il s'agit, comme on sait. L'illustre publiciste ne dit pas à ses lecteurs, comme le serpent légendaire : Si vous mangez de ce fruit, vous serez semblables à des dieux, connaissant le bien et le mal... Il compte moins que le tentateur sur la présomption humaine, car, à l'inverse du serpent, il dit à ses lecteurs : Goûtez de mon arbre de science, et vous n'en saurez pas plus qu'auparavant. On n'en continuera pas moins à lire M. de Girardin pour ne rien apprendre de lui,— puisque telle est sa volonté. M. Guéroult n'est pas si parfaitement inoffensif; il a des convictions, il les exprime, et l'on voit que c'est avec le désir de les faire partager. Ces convictions, à plusieurs égards, ne sont pas les nôtres, mais nous tenons à dire que M. Guéroult nous a toujours paru unir le talent à la sincérité, et la sincérité au courage. M. Guéroult est un journaliste, et ce n'est pas peu dire en ces temps où il y a si peu de journalistes! Dans les *Études de Politique et de Philosophie religieuse* que nous avons sous les yeux [1], on reconnaît partout le point de départ de l'écrivain. M. Guéroult, qui procède de l'école saint-simonienne, ne vous laisse pas le soin de deviner cette circonstance. Son point de départ explique beaucoup de choses. D'abord le mépris poussé un peu loin des formes politiques. Nous croyons qu'un pareil dédain, quand il ne concerne pas des choses accessoires, est dangereux, parce que la forme des institutions relève du fond, de l'esprit, et de l'état de civilisation d'un pays, surtout de son état moral et de son intelligence de la liberté. M. Guéroult est amené par cette première distinction à ne plus voir comme nécessairement liés le progrès et la liberté, et par cette pente, dangereuse selon nous, à ne point répugner en pratique à l'emploi, *au service de la liberté,* des *formes* et des moyens contraires à la liberté.

La thèse de M. Guéroult aboutit à la liberté par l'autorité. Elle a été définie fort justement la *Démocratie autoritaire*. Nous qui ne croyons pas à la liberté hors du progrès et au progrès hors de la liberté, nous pensons que le progrès de la liberté est la liberté du progrès. Nous le croyons par raisonnement et par expérience. L'étude de notre histoire nous mène à des conclusions opposées à celles de M. Guéroult. Nous voyons que toutes les formes de l'autorité ont été mises en œuvre, mais nous avons compté les avortements successifs de pareilles expériences. Que nous reste-t-il donc à faire, et quelle grande leçon se dégage de notre histoire? C'est que, si dans le passé le despotisme a pu, malgré lui, à son insu, stimuler le progrès, désormais, en ne sortant pas du dogme autoritaire, nous nous condamnons à tourner sur nous-mêmes, emprisonnés dans un cercle vicieux. Une seule chose n'a pas été essayée franchement, c'est précisément la liberté dans les conditions de la liberté. A cette œuvre nous voudrions convoquer un homme de la force de M. Guéroult, pour le voir enfin, en présence du but qu'il poursuit aussi loyalement que nous, marcher dans la direction qui mène à ce but.

[1] Un volume, chez M. Lévy.

Le public libéral serait tenté de confondre la pièce de M. Augier avec la thèse que M. Guéroult soutient dans son journal et qu'il vient de nous offrir dans un choix d'articles. On cherche d'un côté et de l'autre le souffleur. Il y a cependant cette différence, que M. Guéroult a reçu deux avertissements coup sur coup, et que la censure n'a pas défendu la pièce de M. Augier. La censure a bien fait. Cela n'empêche pas que M. Augier se soit rendu coupable d'omission en voulant nous peindre les hypocrisies et les hypocrites du jour et de la veille. M. Augier répondra qu'on n'est point parfait et qu'on fait ce qu'on peut. Ceux qui s'estiment attaqués n'ont qu'à faire recevoir des pièces au Théâtre-Français : si leurs pièces ne sont point admises, si elles ne sont point jouées, ce sera probablement leur faute. Il ne faut pour réussir que le talent, la réputation, et quelque petite chose en sus — l'étoile du succès, l'étoile des gens heureux!

CHARLES DOLLFUS.

Nous pouvons annoncer l'apparition de la deuxième livraison du *Dictionnaire général de la politique* publié par notre collaborateur, M. Maurice Block. Cette livraison concerne la lettre *B* et renferme, entre autres, des articles de MM. E. Montégut, Reybaud, etc. — Chez O. Lorenz. Paris.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Cᵉ, A SAINT-GERMAIN.

LES DEMI-DIEUX DE LA GRÈCE ANTIQUE

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

Griechische Mythologie von L. PRELLER, IIe Band, *Die Heroen*, 2e Aufl., Berlin, librairie de Weidmann, 1861. — *Mythologie grecque*, de L. PRELLER, vol. II : *Les Héros*, 2e édition.

2° LÉGENDES HÉROIQUES GÉNÉRALES

HERCULE

On aurait pu déjà ranger, dans cette catégorie générale, quelques-unes des légendes que nous avons racontées dans l'article précédent, celles, par exemple, de Thésée, de Minos ou des Dioscures. Cependant leur caractère local était encore assez marqué pour ne pas perdre l'avantage qu'il y avait à ne pas quitter leur pays d'origine sans les avoir expliquées. Nous arrivons maintenant à un demi-dieu qu'on peut considérer comme l'*Inbegriff*, le résumé complet de la légende héroïque. Dans son histoire se trouvent sans doute des éléments locaux ; mais il est arrivé à un caractère véritablement œcuménique, soit qu'il ait

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er novembre 1862.

absorbé par son prestige supérieur des divinités analogues, soit que, remontant à la source commune des peuples pélasgiques, sa légende se soit accrue de tous les développements qu'elle reçut dans chaque localité ultérieurement à la séparation; soit enfin qu'il ait assez frappé l'imagination par ses exploits incomparables pour avoir exercé une propagande irrésistible. Une fois sa supériorité établie sur ses confrères et voisins, elle ne pouvait manquer de s'accroître indéfiniment. Partout des légendes similaires, des dieux-sauveurs du même ordre venaient enrichir son histoire. Aux temps historiques les écrivains grecs ou romains n'hésitèrent jamais à identifier avec Hercule les divinités analogues des autres peuples. Il est facile de comprendre comment un même amalgame, sur une échelle plus réduite, s'est opéré dans les temps antérieurs. Il y a peut-être une centaine de divinités solaires résumées dans le nom d'Hercule.

Hercule est le soleil personnifié dans sa force irrésistible, dans son action bienfaisante et purifiante; mais avec un trait que nous avons pu signaler de temps à autre dans les légendes solaires et qui domine ici toute la perspective. Le soleil, infatigable dans son action, recommençant sans se lasser jamais ses travaux et ses luttes, s'il ne fait pas l'impression d'un supplicié comme Ixion, fait celui d'être au service d'une puissance exigeante, qui s'ingénie à lui imposer de rudes et difficiles tâches. C'est un état malheureux qui suppose aussi une faute antérieure. Le nom grec d'Hercule, Héraclès, selon la meilleure explication qu'on en ait donnée, signifie *gloire de l'air* ou *du ciel brillant*. Il nous ramène donc, quant à son pays d'origine, en Argolide où le culte de Héra (Junon) était indigène. Or, nous avons déjà vu, dans la légende argienne d'Io, comment la marche incessante d'un astre peut être attribuée à la malveillance continue de la déesse de l'air ou du ciel. La même idée, reportée sur le soleil, fait d'Hercule, fils favori de Jupiter, le serviteur et le persécuté de Junon. Puis, avec ce *granum salis* qui distingue si souvent la mythologie grecque, sans abandonner cette conception première, la légende fait d'Hercule le serviteur immédiat du lâche et imbécile Eurysthée, comme pour figurer cette ironie de la destinée, qui met si souvent l'intelligence et le courage aux ordres de la faiblesse inepte.

L'histoire d'Hercule, telle que nous la connaissons, est une immense épopée dans laquelle se sont casées, d'une manière plus ou moins logique, une foule de traditions locales. Le nombre de ses *douze travaux* ne répond à rien de primitif ni de positif: il provient d'une interprétation astronomique qui voulut ramener sa légende aux douze signes

du zodiaque. Cette division arbitraire n'est adoptée formellement qu'à partir d'Apollodore et de Diodore de Sicile. Les mythographes, qui se sont tant occupés d'Hercule, jusques et y compris notre Dupuis, ont beaucoup obscurci, sous prétexte de l'éclairer, le sens des mythes dont il est le héros. Quelques-uns d'entre eux, par exemple, ont allégorisé ou pieusement supprimé, de peur de scandale, les terribles scènes conjugales qui éclatent entre le roi et la reine des dieux, au sujet du fils d'Alcmène. On a quelques raisons de supposer qu'il se trouve dans l'*Iliade* des fragments, ou des imitations d'un vieux poëme qui chantait les exploits du héros. Depuis lors et jusqu'aux écrivains de la période alexandrine, le nombre des poëtes qui firent de la vie, locale ou partielle, d'Hercule le thème de leurs compositions, est énorme. La tragédie, la comédie, la philosophie elle-même apportèrent leur contingent à la masse. La puissance d'attraction dont le mythe héraclide paraît avoir été doué, fit aussi que d'autres centres de culte rayonnèrent dans l'histoire d'Hercule ou lui ouvrirent une place dans leur orbite. Ainsi Minerve est la compagne, la protectrice, l'inspiratrice constante du héros libérateur. Sa bienveillance pour lui alla même jusqu'à mettre en péril sa réputation de vierge immaculée. Toutes recherches faites, pourtant, Athéné se tire à son honneur de ces rumeurs compromettantes et même M. Welcker, qui l'avait un moment soupçonnée, en est revenu. D'abord adversaire d'Apollon, son *autre*, Hercule devient ensuite, comme Mercure, son bon ami. En Orient, les écrivains grecs et romains l'ont reconnu sous le nom de Sandon, menant une vie passablement efféminée aux pieds d'Omphale. A Sardes, on célébrait annuellement sa combustion volontaire. L'Hercule tyrien, Melkart (roi de la ville) avait un temple bâti par le roi Hiram, l'ami de Salomon, où l'on ne souffrait aucune image et où brûlait un feu éternel. Chaque année, au jour le plus court, on y célébrait une fête de la résurrection du dieu mort. On peut ainsi suivre à la trace le culte d'Hercule en Troade, à Chypre, à Rhodes, en Crète, en Sicile, en Italie, en Sardaigne, en Afrique, à Gadès, en Espagne, jusqu'en Gaule et en Germanie. La légende grecque ouvrit consécutivement ses cadres flexibles à toutes ces données hétérogènes non sans y perdre quelque chose de son originalité. Nous suivrons à peu près l'ordre classique dans lequel elle se présente, en rappelant que cet ordre lui-même n'est pas primitif et qu'il provient, comme tout ce qui est systématique en mythologie, d'un travail de raccordement qui n'eut jamais rien d'officiel.

Naissance d'Hercule, ses premiers exploits, sa faute.

Les mythes les plus répandus qui concernent sa naissance et sa jeunesse nous conduisent en Bœotie. Alcmène, *la forte* (d'où sort le nom d'Alcide), descendante de Persée, vient de se marier avec Amphitryon, *l'infatigable*, qui lui a promis de ne pas accomplir son hyménée avant de tirer vengeance des pirates acarnaniens, meurtriers de ses frères. Comme il revenait victorieux, Jupiter joua avec Alcmène la comédie qui devait en engendrer plusieurs autres. Puis, quand la délivrance de la belle Perside fut proche, il annonça aux dieux que le descendant de Persée qui allait naître, serait le plus puissant des souverains. Junon, qui avait tout découvert et voué une haine mortelle à l'enfant encore à naître, retarda les couches d'Alcmène et hâta celles d'une autre Perside qui mit au monde à Mycènes le débile Eurysthée. A peine Hercule était-il né que deux serpents, envoyés par la jalouse déesse, se glissèrent dans son berceau pour l'étouffer. Mais celui-ci les étrangla en se jouant. Transformation dans l'esprit particulier de cette légende, de l'idée mythique des nuages-serpents qui voudraient éteindre le soleil à son lever. C'est plus tard seulement qu'on ajouta le trait, en lui-même fort ancien, d'après lequel Junon elle-même allaita Hercule et créa la voie lactée en laissant échapper quelques gouttes de son lait. C'est un premier exemple de raccordement de données contradictoires.

L'éducation du jeune Hercule fut soignée. Mais son caractère était violent et emporté. Linus, son maître de musique, l'ayant voulu châtier, il l'assomma d'un coup de flûte. Amphitryon le relégua alors parmi les bergers de Cythéron, qui le rendirent habile à tous les exercices du corps. A dix-huit ans, déjà doué d'une force prodigieuse, il tuait un lion qui ravageait les bergeries et, reçu chez les Thessaliens, il était l'époux des cinquante Thespiades, filles du roi, peut-être les cinquante lunes du cycle lustral. De retour à Thèbes, couvert de la peau du lion, il débarrasse sa ville natale du tribut de cent bœufs qu'elle devait payer aux Minyens. Il s'ensuit une guerre acharnée qu'il fait tourner à l'avantage des Thébains, mais dans laquelle Amphitryon succombe. C'est toujours le thème perpétuel du nuage vaincu, des bœufs perdus ou conquis par le soleil couchant, qui sert de base à ces traditions locales. Créon, successeur d'Amphitryon, lui donne sa fille Mégare en mariage, et il pourrait jouir paisiblement de son bonheur et de sa gloire, en particulier de l'amitié de Hylas, génie des eaux, son con-

ducteur de chars, son favori ; mais la malveillante déesse, qui a juré sa perte, le plonge dans des accès de mélancolie noire. C'est encore cette destinée malheureuse des héros solaires que nous avons tant de fois relevée. Mais ici c'est l'anneau qui sert à raccorder la légende de Thèbes et celle d'Argos. L'oracle de Delphes lui impose pour pénitence d'aller se mettre au service d'Eurysthée et c'est sous ses ordres qu'il accomplira ses plus grands exploits.

Hercule en Argolide et en Arcadie, le lion de Némée, l'hydre de Lerne, le sanglier d'Erymanthe, la centauromachie, la biche de Kéryné, les oiseaux de Stymphale.

Eurysthée, aussi lâche que faible, se passerait bien du serviteur qu'Apollon lui envoie. Il en a une peur effroyable et lui fait toujours transmettre ses ordres par des intermédiaires.

La fertile vallée de Némée, consacrée à Jupiter, est ravagée par un lion terrible, envoyé par Junon et dont le repaire est sur la montagne voisine. Ce lion est invulnérable aux armes ordinaires, et Hercule doit l'étrangler après l'avoir traqué dans sa caverne. M. Preller croit reconnaître dans cet animal un symbole de la chaleur brûlante de l'été. Mais il serait bien singulier que le soleil fût appelé à la combattre. J'incline plutôt à y voir l'image du nuage orageux qui descend en rugissant de la montagne et dévaste la vallée, en même temps qu'il obscurcit le domaine de Jupiter, le ciel. Ce qui me confirme dans cette interprétation, c'est que le héros vainqueur se couvre de la peau du lion, comme Jupiter et Minerve de leur égide, laquelle, nous l'avons déjà vu, désigne en même temps une toison et un nuage.

L'Hydre de Lerne, avec ses têtes dont le nombre varie, chez les poëtes, de trois à dix mille, dont l'haleine tue les passants, qu'Hercule combat avec des flèches enflammées, tout en étant blessé au talon par un homard venu du rivage voisin, et dont il ne vient à bout qu'en mettant le feu à la forêt environnante, est évidemment le marais de même nom dont les émanations funestes répandent la mortalité tout à l'entour et que le soleil dessèche. Parmi les têtes du monstre, il en est une immortelle. Hercule peut la couper, l'enterrer, mais non la tuer. C'était sans doute la source principale et génératrice du marais. En plusieurs pays, en Égypte et dans le Latium, on allumait du feu dans la canicule pour purifier l'air. Avec sa peau de lion qui le rend

invulnérable et ses flèches trempées dans le sang venimeux de l'Hydre, Hercule est plus que jamais invincible.

L'Érymanthe est une haute montagne au nord de l'Arcadie, où prend sa source une rivière de même nom, engendrée par les neiges qui couronnent ses sommets. Cette rivière va mêler ses eaux à celles de l'Alphée en passant par l'étroite et fertile vallée de Psophis. Calme et paisible en été, le sanglier d'Erymanthe s'emporte et commet toute sorte de ravages en hiver et au printemps. Hercule le poursuit jusque sur les neiges où il s'est réfugié, le prend au lacet et l'emporte sur ses épaules pour le montrer à Eurysthée qui avait ordonné qu'on le lui amenât vivant. Épouvanté, Eurysthée alla se cacher dans un vase d'airain pour ne pas le voir.

C'est en allant à cette chasse qu'Hercule livra la grande bataille de la Centauromachie. En passant le Pholoé, il reçoit l'hospitalité chez le centaure Pholus, qui le traite fort bien et le régale de son meilleur vin. L'odeur du nectar attire les autres Centaures qui veulent s'en emparer. Hercule les repousse en leur lançant des charbons ardents. Ce n'est pas sans peine qu'il en triomphe; car leur mère Néphélé (la nuée) vient au secours de ses enfants et fait tomber sur le héros des torrents de pluie, qui eussent éteint tout autre courage que le sien. Après la bataille, le bon Pholus se blessa mortellement en retirant une flèche empoisonnée du corps d'un ennemi. Hercule dut l'enterrer sous la montagne. Au fond de ce récit on reconnaît aisément la lutte du soleil contre les pluies et les torrents grossis qui endommagent les vignobles.

La biche de Kéryné était un merveilleux animal aux cornes d'or et aux sabots d'airain, c'est-à-dire infatigable. Il fallait la prendre vivante à la course. Hercule, dit-on, la poursuivit pendant une année entière. La pauvre bête, épuisée, revint aux lieux d'où elle était partie, et alla se réfugier dans le sanctuaire de Diane, qui la protégea contre les fureurs de son vainqueur. Celui-ci l'épargna donc et l'amena vivante à Eurysthée. Cette biche est visiblement la lune poursuivie par le soleil dans le beau ciel de l'Arcadie.

Les oiseaux de Stymphale représentent au contraire les tempêtes hivernales, et en particulier les nuages produisant la neige et la grêle. La vallée de Stymphale est resserrée entre de hautes montagnes, et devient un vrai lac en hiver. Les oiseaux féroces, au bec de fer, aux plumes acérées comme des flèches, furent chassés par Hercule qui les effraya en frappant sur un sistre d'airain et en tua beaucoup. Le reste s'enfuit dans une île du Pont-Euxin, où plus tard les Argonautes les rencontrèrent et eurent beaucoup à souffrir de la chute de leurs plumes.

Le bruit du sistre d'airain est sans doute une allusion au bruit du tonnerre [1].

HERCULE EN ÉLIDE, EN CRÈTE ET EN THRACE. LES ÉCURIES D'AUGIAS, LE TAUREAU DE CRÈTE, LES CHEVAUX DE DIOMÈDE, LA CEINTURE D'HIPPOLYTE.

La légende héraclide tend maintenant à dépasser son cercle originel. Le mythe des écuries d'Augias nous conduit en Élide. Augias, *le rayonnant* [2], est possesseur d'immenses troupeaux parmi lesquels on distingue douze taureaux blancs comme des cygnes. Augias ressemble au ciel étoilé, ses troupeaux aux étoiles. Les ordures qui encombrent ses écuries seraient alors les nuées d'hiver, et Hercule, perçant les cloisons pour y faire passer un fleuve, serait la personnification du soleil perçant les nuages et les faisant fuir devant un fleuve de lumière.

Le Taureau crétois, celui que Pasiphaé aimait tant et qu'Hercule amène à Mycènes, le portant sur ses épaules quand il est sur terre, se faisant porter par lui quand il doit traverser la mer, représente l'association de deux symboles solaires, l'un portant l'autre ; mais aussi la supériorité du héros solaire de la Grèce sur la divinité suspecte de l'île orientale.

Le nord de la Grèce réclame aussi son tour. L'invincible serviteur d'Eurysthée doit enlever les chevaux anthropophages du roi thrace Diomède, qui leur donne à manger la chair des naufragés. Il en résulte un furieux combat entre Diomède et Hercule. Diomède succombe et est jeté en pâture à ses quadrupèdes. Ceux-ci réussirent à s'enfuir, mais ils furent dévorés par les loups. Ces chevaux sont sans doute les flots soulevés par les tempêtes de l'hiver sur les côtes inhospitalières de la Thrace.

C'est une même idée que nous trouvons figurée dans la conquête de la ceinture d'Hippolyte, reine des Amazones. Cette ceinture, présent de Mars, est un emblème de la tempête furieuse comme la ceinture de Mars lui-même. Du reste, on peut distinguer plusieurs expéditions

[1] L'idée que le tonnerre provient, non du nuage, mais de la voix ou des coups de la divinité qui veut chasser le nuage, est très-fréquente en mythologie. L'habitude superstitieuse de nos paysans, qui sonnent les cloches en temps d'orage, pourrait bien se rattacher à cette vieille idée.

[2] Αὐγη, *lueur*.

d'Hercule contre les Amazones, et celle dont nous indiquons ici la donnée essentielle, paraît avoir été empruntée au cycle d'aventures dont Thésée est le héros.

GÉRYON, LES COLONNES D'HERCULE, CACUS.

Avec le mythe de Géryon nous quittons la Grèce pour nous enfoncer dans les profondeurs de la mer occidentale. Ce mythe forme à lui seul une sorte d'épopée où se rencontrent des éléments puisés à toute sorte de sources. L'aller, en effet, et surtout le retour du héros permirent d'associer à sa légende beaucoup de traits empruntés à des mythologies étrangères.

Ce mythe est au fond basé sur une personnification, ou plutôt une dramatisation du soleil couchant. Géryon est un nuage du soir au sein duquel le tonnerre gronde[1]. Il est fils de Chrysaor, l'éclair, et de l'Océanide Kallirhoé, *la pluie*. Il habite l'île Érythie, *la rouge*, où il fait paître d'innombrables troupeaux de vaches et de bœufs roux, gardés par Érythion et un chien à deux têtes, Orthras, qui représente le double crépuscule. Géryon est lui-même une sorte de Gorgone masculin. Il a trois corps, trois têtes, six bras, six jambes, une taille gigantesque et des ailes. Sa demeure est une sombre caverne voisine du domaine de Pluton. Le mythe primitif racontait simplement comment Hercule, inaccessible à la terreur qu'il inspirait au monde entier, perça le géant de ses flèches, après avoir assommé à coups de massue le berger et le chien.

Il est facile de comprendre comment l'île d'Érythie recula toujours vers le couchant, à mesure que l'horizon géographique des Grecs recula lui-même dans cette direction. Dans les premiers temps on la plaçait dans le voisinage de l'Épire. Finalement on la crut située aux environs du détroit de Gibraltar. C'est en route pour le *far west* que l'Hercule grec s'identifia beaucoup avec le Melkart phénicien. Il devint par là ce qu'il n'avait pas encore été en Grèce, fondateur de villes et colonisateur. C'est lui, par exemple, qui colonisa la Libye et y fonda Hécatompylos, la ville aux cent portes. Les colonnes d'Hercule, dont on lui attribua l'érection, furent très-diversement interprétées. On vit en elles, tantôt deux îles, tantôt des ébranlements de terrain, tantôt les deux promontoires du détroit méditerranéen, tantôt enfin les deux colonnes

[1] Γηρύω, *crier, rugir.*

du temple d'Hercule de Gadès. Le plus probable est, en effet, qu'elles sont un emprunt au symbolisme phénicien, et qu'elles proviennent de ces deux colonnes qu'on élevait ordinairement en face de la porte principale des temples phéniciens. On sait que les architectes d'Hiram en placèrent de semblables en avant du temple de Salomon. Les Grecs entendaient, en parlant des colonnes d'Hercule, que c'étaient les bornes du monde, la fin de toute navigation. Pourtant on s'aperçut par la suite que le monde se prolongeait au delà, et remontant toujours vers le nord, les colonnes d'Hercule finirent par s'arrêter sur les dunes de la Frise, où personne, dans l'antiquité, n'alla les chercher [1].

Le retour fut encore plus fertile en aventures que le voyage. Hercule poussant toujours devant lui les bœufs conquis, traversa l'Ibérie où les Phéniciens avaient semé leurs comptoirs et le culte de Melkart. Il fonda Sagonte, puis s'arrêta quelque temps auprès de la nymphe Pyrène. De là il passa en Gaule, qu'il parcourut, disent quelques-uns, jusqu'en Bretagne. L'Alésia de César se glorifiait d'avoir été fondée par lui. Le fait est que nos ancêtres vouaient un culte à une divinité similaire, Ogmius ou Ilumnus, grand dompteur de bêtes sauvages et de monstres, et, ce qui est à noter, très-beau diseur ; ce trait manque à l'Hercule grec. Non loin du Rhône, il eut un rude combat à soutenir contre les Lygiens, qui faillirent vaincre l'indomptable héros. Jupiter lui-même dut intervenir en faisant pleuvoir sur les audacieux barbares une grêle de pierres qu'on peut voir encore aujourd'hui dans les solitudes de la Crau. Puis il passa les Alpes, non sans avoir à lutter contre le géant Albion, descendit en Italie et la parcourut du haut en bas, toujours guerroyant contre les monstres, les géants, en particulier ceux des Champs phlégréens. Son aventure avec le géant Cacus est le parallèle italien du mythe du Géryon. C'est le même monstre, vomissant la flamme et la fumée, dont Hercule a enlevé les bœufs dans une version, à qui il doit les reprendre dans l'autre. Ce fut pour accorder les deux mythes qu'on ajouta plus tard que les bœufs avaient été volés par Cacus à Hercule endormi. On a rapproché, non sans vraisemblance, le nom de Cacus du mot *Kaikias* qui désignait le vent du Nord. La Sicile eut aussi sa pleine moisson de légendes héraclides. On en recueillit jusqu'en Scythie.

[1] Comp. Tacite, *Germ.* 34.

Les pommes des Hespérides, Antée, les Pygmées, Busiris, Atlas.

On le voit : le mythe grec devient tout doucement un thème que la fantaisie et le syncrétisme façonnent et étendent à leur gré. Cela est encore plus visible dans la conquête des pommes du jardin des Hespérides que l'on considérait parfois comme le plus grand de ses exploits. Ce qui est à remarquer ici, c'est qu'on voit s'accentuer dans cette nouvelle épopée un trait du caractère d'Hercule, que les légendes antérieures n'accusaient encore que faiblement. Il devient plaisant, facétieux, presque bouffon, et c'est le côté de sa légende qui se prêta le mieux aux farces dont il fut le héros sur le théâtre grec. Hercule était un dieu, mais tellement homme, tellement débonnaire avec les braves gens qu'on ne se gênait pas avec lui. Les Hespérides furent d'abord fixées, comme l'île de Géryon, aux extrémités occidentales du monde. Mais plus tard, quand on connut un peu mieux la mer Noire, quand le commerce eut vulgarisé l'opinion que, par delà les monts Riphées et les régions hyperboréennes, il y avait un océan mystérieux, tout plein d'étranges merveilles, avec des îles où tout était d'or et de pourpre, on transporta les Hespérides du côté du Nord, et ces variations dans les notions géographiques firent que les poëtes imaginèrent un bien singulier itinéraire pour Hercule marchant vers le jardin enchanté. Il est inutile d'ajouter que cet itinéraire fut simplement un moyen d'enfiler un certain nombre de légendes indépendantes entre elles.

Ainsi on lui fait d'abord traverser l'Illyrie pour se rendre dans la vallée de l'Éridan (Pô et Rhône). C'est par là ou, selon d'autres, en Lybie qu'il rencontre le géant Antée, l'*adversaire*, qui force tous les voyageurs à lutter avec lui et orne avec leurs crânes le temple de son père Neptune. Quelque robuste que fût son adversaire, Antée retrouvait toute sa vigueur dès que ses pieds touchaient la Terre, sa mère. Hercule dut l'étouffer en le tenant suspendu dans ses bras. C'est encore, comme Cacus et Géryon, une personnification des sombres vapeurs s'élevant du sol et ne se dissipant que dans les hauteurs de l'air. — A ce terrible combat s'adjoint d'ordinaire, sous forme d'appendice, la lutte avec les Pygmées, nains du désert Libyen, qui veulent enterrer dans le sable Hercule endormi. C'est l'incarnation des tourbillons de sable qui obscurcissent le ciel. Le héros réveillé les fourre tous dans sa peau de lion (les abat sous un nuage pluvieux) et

les emporte en riant. — De là il tire vers l'Égypte où il rencontre un autre compagnon de déplaisante humeur, Busiris, qui n'est autre que l'Osiris égyptien précédé de l'article. La fable grecque raconte que Busiris, roi d'Égypte, après neuf ans de famine, suivit le conseil du devin cypriote Phrasius *le bavard*, en sacrifiant chaque année un étranger à Jupiter. Phrasius fut le premier immolé, mais d'autres suivirent. Arrive Hercule qui se laisse arrêter et conduire à l'autel. Mais tout à coup il rompt ses liens, assomme Busiris, les prêtres, les assistants et se régale tout à son aise avec le repas splendide préparé pour la fête. — De là, il fait dans les Indes une excursion dont on eut connaissance après les guerres d'Alexandre. Puis, remontant par le Caucase, il délivre Prométhée qui lui indique le chemin des Hespérides et le moyen de cueillir les fameuses pommes. C'est quand il a dépassé les monts Riphées qu'il rencontre Atlas portant le monde sur sa tête. Atlas, d'après l'ordre du Destin, doit aller lui-même cueillir les fruits désirés. Il faut donc qu'Hercule le remplace pendant ce temps. Tout robuste qu'il soit, notre héros trouve le monde bien lourd à porter. Mais ne voilà-t-il pas qu'Atlas, de retour du jardin, lui déclare qu'il lui épargnera volontiers la peine d'aller porter les pommes à Mycènes et que lui, Hercule, peut rester où il est sans se déranger. Cela ne fait pas du tout le compte d'Hercule, qui lui répond qu'il y consent, mais à la condition de pouvoir se faire un coussinet pour sa tête, un peu endolorie par les saillies de la sphère céleste. L'imbécile Atlas donne dans le piége et reprend pour un moment son fardeau, dont Hercule se garde bien de le décharger de nouveau. On conçoit quelle riche mine offrait à la verve comique ce duel de ruses entre les deux colosses. Une autre version, probablement plus ancienne, veut qu'Hercule ait pénétré lui-même dans le jardin enchanté et qu'il ait cueilli de sa propre main les fruits d'or après avoir tué le dragon qui les gardait. Peut-être les fameuses pommes et tout le mythe auquel elles ont donné lieu proviennent-elles simplement de la ressemblance des mots qui, en grec, signifient *pomme* et *bétail* [1]. Tant de fois Hercule avait enlevé des bœufs, conformément à l'une des données essentielles des mythes solaires, que, par place, on put échanger ces animaux contre des fruits enchantés, dont la conquête pouvait passer pour miraculeuse, et nous avons vu, en parlant des grands dieux, qu'on plaçait aussi aux extrémités du monde le jardin aux fruits d'or où le soleil se rendait tous les soirs. Du reste des

[1] Μῆλον.

éléments phéniciens paraissent se mêler à cette histoire comme à celle de l'expédition contre Géryon.

Enlèvement de Cerbère.

Hercule devient ainsi par le caractère épique donné à la série de ses aventures un véritable chevalier errant, redressant les torts, détruisant les monstres, effaçant le mot impossible du langage humain. Mais un autre voyage, aux proportions analogues, fondé primitivement sur une traduction mythique du soleil levant, sortant des ténèbres où il était descendu et tirant après lui le nuage monstrueux, symbole de l'obscurité et de la mort, se prêta particulièrement aux enseignements les plus sérieux des mystères. Ce fut le voyage qu'il entreprit pour aller chercher Cerbère, le monstre gardien des Enfers, expédition qui, dans la plus ancienne épopée, passait pour le plus dangereux de ses travaux. Sans l'intervention de Minerve, il eût été englouti par le Styx. Il a dû combattre Pluton lui-même et le blesser. Toutefois, les mystères d'Éleusis prétendent que, au moyen de rites purificateurs, il a obtenu du prince des Enfers la permission d'emporter son chien. Ce voyage, bien plus fantastique que les autres, se prêta plus encore à d'innombrables variantes sur les péripéties qui le signalèrent. C'est aux portes de l'infernal séjour qu'il rencontra Thésée et Pirithoüs enchaînés à un rocher et qu'il délivra le premier. Quant au second, qui avait osé s'attaquer à une déesse, son crime était irrémissible. La difficulté était de s'emparer de Cerbère sans armes offensives. Hercule, toujours plein de ressources, imagina de l'envelopper dans sa peau de lion et l'apporta à Erysthée, qui en fut tellement effrayé qu'il lui ordonna de le reporter au plus vite aux Enfers où il est encore.

Hercule en Thessalie et en Lydie. Eurytus, Omphale, Hésione, etc.

Nous touchons enfin à un groupe d'aventures qu'il était difficile de faire rentrer dans le cadre ordinaire de la vie d'Hercule, sans que cela ait empêché ses historiens et ses poëtes de les lui attribuer. Ce sont au fond des légendes locales qui ont formé une sorte d'histoire supplémentaire, commençant et finissant en Thessalie, où se passait nécessairement la dernière scène, celle de son apothéose sur l'Œta.

L'une de ces légendes permettait d'ouvrir une nouvelle série par le récit d'un crime nécessitant une nouvelle servitude. Eurytus, *l'habile archer,* ou peut-être forme semblable à Géryon qui s'appelle parfois Erytus, *le rouge,* avait refusé à Hercule sa fille Iole, bien que le héros l'eût méritée en triomphant de son père au jeu de l'arc. Hercule en colère dérobe les chevaux d'Eurytus, qu'Iphytus, son fils, cherche à travers la Grèce. Il arrive chez Hercule à Tyrins. Celui-ci, violant les saintes lois de l'hospitalité, le précipite de la tour du haut de laquelle il lui avait promis de lui montrer les chevaux au pâturage. Jupiter indigné donna ordre à Mercure de le vendre comme esclave. Une autre version veut qu'Hercule et Iphytus furent d'abord bons amis et que le premier tua le second dans un accès de folie.

Telle est la soudure qui joint les fables grecques au mythe de l'Hercule Lydien, serviteur d'Omphale, *la lune guerrière*[1], première reine et mère de la dynastie héraclide de Lydie. Omphale est une Sémiramis, à la fois molle et belliqueuse, et son Hercule qui s'appelle Sandon [2] et se retrouve dans le Sardanapale (Sandon Baal) de Ninive et de Tarse, présente le même mélange de goûts contradictoires. La fable grecque voulait qu'Omphale, ravie des formes musculeuses d'Hercule, l'eût acheté elle-même au marché où Mercure l'avait mené. Hercule était ainsi devenu un véritable hiérodule asiatique, échangeant avec sa maîtresse les attributs et les insignes de leur sexe respectif. La légende lydienne avait aussi une foule d'aventures à raconter, guerres contre des brigands, des Lyciens, des Amazones, etc. Mais les Grecs ne s'attachèrent guère qu'à ce côté de la légende lydienne qui faisait d'Hercule le serviteur et l'amant d'Omphale. Le contraste de ce robuste mâle filant, tissant, dansant comme les femmes, tandis que la belle Omphale brandissait la massue et s'avançait couverte de la peau du lion, fournissait d'inépuisables ressources à la scène comique, sur laquelle Hercule devenait toujours plus un bon vivant et un viveur sensuel, gourmand, aimant à plaisanter et pardonnant un jour à des voleurs qui avaient osé l'attaquer, mais qui réussirent à le faire rire à gorge déployée.

Dans le même groupe, un peu dispersé, se place l'aventure de la délivrance d'Hésione, sorte d'Andromède, qu'un monstre marin allait engloutir. Hercule, autre Persée, se précipita dans le ventre de

[1] L'étymologie de ce nom est fort douteuse. Ce qui toutefois confirme le sens que nous y attachons, c'est qu'à Éphèse, c'était à la Diane de cette ville, différente de la Diane grecque par ses mœurs dissolues, qu'Hercule était associé.

[2] Anal. à l'hébreu *Zamedan,* le fort.

l'énorme poisson, y resta trois jours et trois nuits, y perdit ses cheveux à cause de la chaleur qui régnait dans ses entrailles et finit par en venir à bout. Il y a là, en outre d'une description du soleil couchant dont les rayons ou les cheveux disparaissent, la marque d'une idée généralement répandue chez les anciens peuples, celle du dragon engloutissant le soleil ou la lune (éclipses). Laomédon avait promis pour la délivrance de sa fille les six chevaux qu'il avait reçus de Jupiter. Mais, comme il ne tenait pas sa promesse, Hercule organisa une expédition contre Troie, prélude ou reflet de la fameuse guerre dans laquelle entra une autre guerre contre les Amazones, ainsi qu'une foule de traditions locales de colonisations, de conquêtes, etc. Pour ne pas fatiguer nos lecteurs, il nous faut de toute nécessité renvoyer aux ouvrages spéciaux ceux qui voudraient connaître les autres exploits accomplis par le fils d'Alcmène. Il s'en passe encore d'innombrables en Élide, à Pylos, à Tégée, à Lacédémone. Les traditions de l'invasion dorienne du Péloponnèse y jouent un grand rôle. C'est un long circuit qui ramène la légende Héraclide en Étolie et finalement au mont Œta.

Achélous, Déjanire, Nessus, Apothéose d'Hercule.

L'Achéloüs est le premier fleuve de la Grèce. Il voudrait bien épouser Déjanire, fille d'Œnée, le premier vigneron.

Mais, malgré la faculté de transformation indéfinie qu'il partage avec les autres divinités des eaux, il ne parvient pas à plaire à la jeune fille. Qu'il se présente à elle sous la forme d'un taureau, sous celle d'un serpent, sous celle enfin d'un homme avec une grande bouche barbue (le torrent descendant des montagnes, le fleuve serpentant dans la vallée, l'embouchure toute verte de roseaux), Déjanire a toujours horreur de lui. Hercule apparaît, délivre Déjanire, *ennemie de l'homme,* qui semble une lune belle, passionnée, dangereuse ; et, comme il a brisé dans le combat la corne d'Achéloüs, celui-ci la rachète en remettant au vainqueur la corne d'abondance de la chèvre Amalthée. Hercule la passe à Œnée pour prix de sa fille. On dirait le souvenir mythique d'une première et puissante tentative d'endiguement qui fertilisa les bords marécageux du fleuve. Hercule mène une vie très-bucolique chez son beau-père, dont il apprécie beaucoup les celliers. C'est près de là pourtant qu'a lieu l'aventure du centaure Nessus,

cours d'eau [1], qui, chargé de transporter Déjanire d'une rive à l'autre, se laisse aller à des désirs lubriques. Hercule le perce de ses flèches, ne prévoyant pas qu'il préparait sa propre mort. Le Centaure avant de mourir a donné à Déjanire une fiole de son sang empoisonné, en lui disant que ce sera un philtre infaillible pour ramener à elle son volage époux. Comme celui-ci revenait vainqueur d'Eurytus, le père trompeur de cette Iole qu'il avait méritée sans l'obtenir, et qu'il ramenait avec lui la jeune fille à la fois captive et amante, Déjanire, dévorée de jalousie, lui fit revêtir une robe triomphale qu'elle avait imprégnée du sang du Centaure. Bientôt Hercule fut en proie à d'inénarrables douleurs, et tandis que Déjanire désespérée se donnait la mort, le héros se dressait un énorme bûcher sur le sommet de l'Œta, et disparaissait au milieu des flammes. Voilà une imposante et tragique manière de concevoir un soleil couchant.

La légende ultérieure fit suivre cette disparition de l'apothéose du héros à qui Junon, touchée de tant d'exploits, avait enfin pardonné au point de lui donner sa propre fille Hébé en mariage. Depuis lors, possesseur de l'immortelle jeunesse, traité par les plus grands dieux sur le pied d'égalité, Hercule continue de veiller sur les malheureux et les opprimés.

Caractère général du culte d'Hercule. Les Héraclides.

Hercule est peut-être, après Jupiter Olympien, la figure la plus imposante du panthéon hellénique. Dieu du combat et du labeur infatigable, type de courage, de prudence, de bonne camaraderie militaire, il représentait la vie humaine par le côté qui plaisait le plus à l'antiquité. A mesure que le temps marcha, on exagéra toujours plus son caractère moral et ses goûts sensuels. La philosophie en fit un sage, qui avait beaucoup vu, beaucoup appris, beaucoup souffert. C'est l'idée qu'exprime visiblement le beau type de l'Hercule Farnèse. Certaines écoles virent même des souffrances volontaires, ascétiques, là où les mythes primitifs n'avaient vu que l'expiation méritée d'un crime antérieur. Par contre, l'*Hercule au repos* fut un thème exploité de toutes les façons. On représenta ses luttes de glouton-

[1] A rapprocher de *nada*, fleuve, *nad*, exhaler des vapeurs. Les exhalaisons du cours d'eau, qui semble porter la lune d'un côté à l'autre, ressemblent à une tentative d'attouchement impur.

nerie avec certains personnages de la vieille farce. Il se rapprocha de Bacchus au point de s'identifier parfois avec lui. Les figurines antiques, le montrant à l'état d'ivresse, sont très-fréquentes. Cela ne faisait aucun tort à son caractère de dieu-sauveur, et la statue d'airain, qu'on lui avait érigée sous ce vocable à Agrigente, n'avait pas moins souffert des baisers et attouchements de ses innombrables adorateurs que le fameux pied de saint Pierre à Rome. Enfin, la notion populaire de son caractère moral bifurque au point qu'on imagine la fable allégorique d'Hercule adolescent choisissant la Vertu de préférence à la Volupté, et qu'en même temps les Cyniques le réclamèrent comme leur patron. En un mot, Hercule refléta tous les côtés, nobles et bas, bons et mauvais, de la vie antique, et ce fut tout à la fois la cause et la conséquence de l'extrême popularité de son culte.

Il est facile de comprendre qu'il y ait eu des Héraclides en une foule de lieux. C'est par la même raison qui avait multiplié les Hercules. Le prétendu retour des Héraclides, c'est-à-dire l'invasion dorienne dans le Péloponnèse, est fondé sur les ramifications de cette légende qui s'était développée ou propagée en tant de localités, en grossissant indéfiniment la liste de ses hauts faits, de ses conquêtes amoureuses et autres. Les Héraclides auraient pu se croire de retour un peu partout. Cette invasion contribua aussi beaucoup elle-même à rehausser la gloire du héros éponyme et de sa famille. Car, dans les plus anciens temps et jusque dans l'*Iliade*, antérieure à cette invasion, les Héraclides rencontraient des émules, sinon des supérieurs en noblesse dans les Æacides et les Pélopides.

3° LES ÉPOPÉES

Voilà le *diluvium*, les dernières couches de la formation mythologique. Nous venons de voir, en parlant d'Hercule, avec quelle facilité tout ou partie de la carrière d'un héros pouvait se transformer en un vaste cadre ouvert à toute sorte d'éléments hétérogènes, qui venaient se grouper autour de sa personne. Mais il n'y avait dans ces agglutinations aucun principe organisateur. Les mythes divers se soudaient les uns aux autres, mais l'amour du merveilleux, l'admiration absorbante du héros légendaire, dirigeaient uniquement l'opération. Désormais on ne se contente plus de ces chansons de geste. On relève la signification morale des faits racontés. On oppose les puissances intellectuelles,

les passions, les caractères. L'épopée tend à se dramatiser, et si le fond des poëmes repose toujours sur de vieux mythes naturalistes, si les héros ne sont guère autre chose que de vieilles divinités ramenées au niveau de l'humanité, l'intérêt poétique et éthique prime dorénavant tout le reste. On chante la colère, l'amour, la constance, l'intelligence, la loi morale et son inviolable puissance, et les héros intéressent déjà moins par les coups formidables qu'ils portent que par les qualités et les passions humaines dont ils sont l'incarnation. C'est le terme suprême de cette longue marche de la mythologie qui part de la nature matérielle pour arriver à l'homme.

Parmi les épopées nombreuses que le génie poétique de la Grèce se complut à élaborer, on peut distinguer trois grands cycles, celui des Argonautes, le cycle thébain et le cycle troyen.

A. Les Argonautes.

C'est une légende très-compliquée qui a beaucoup varié. Avec Jason et Médée elle se rapproche encore beaucoup de la vieille légende ; mais ce couple fameux constitue un élément originairement indépendant. Le fond semble provenir de l'antique notion de l'île d'Æa que l'on cherchait au couchant, et que l'on transporta dans la direction du Nord-Est du côté de la Colchide, quand la mer Noire fut ouverte aux navigateurs grecs. A partir d'Hésiode, cette dernière conception devint générale, bien que l'*Odyssée* renfermât encore quelques traces de la première. Le cadre fut ainsi définitivement fixé, mais sans cesser de se prêter à tous les développements que les traditions locales, les histoires de colonisation, la muse lyrique et dramatique purent y ajouter. Il paraît aussi que la légende primitive prit racine dans une famille particulière, celle des Minyens, dont les membres, unis par des traditions communes, étaient disséminés en Thessalie, en Bœotie, dans le Péloponnèse, à Lemnos, race aventureuse, aristocratique et maritime. Ce sont les Argonautes proprement dits, et il semble qu'il y ait eu parmi ces chevaliers de la mer une légende analogue à celle qui, dans les pays celtiques, chanta les voyages vers la terre de promission.

L'idée même de la conquête de la Toison d'or nous indique ces familles minyennes comme le foyer originel de toute cette histoire. Le Jupiter minyen de Thessalie et de Bœotie était adoré sous deux vocables. En tant que Jupiter d'hiver, sombre et funeste, il était sur-

nommé Laphystius, l'*engloutisseur*, et exigeait des victimes humaines qu'il fallait choisir parmi la race sacerdotale des Athamantides. Mais, comme Jupiter-Phyxius, protecteur, hospitalier, il transportait la victime dans la région du soleil ou la faisait délivrer par des héros arrivant à l'improviste. Platon connaît encore ces sacrifices humains et les rapproche de ceux qu'on offrait au Saturne punique. Athamas [1], patriarche mythique de cette famille, a pour épouse Néphélé, *la nuée*, et pour enfants Phrixos et Hellé [2], *la pluie fertilisante* et *la chaude lumière*. Sur la foi d'un oracle menteur, Athamas veut sacrifier Phrixos à Jupiter. Mais celui-ci envoie au jeune homme un bélier à la toison d'or qui l'enleva, lui et sa sœur, vers l'île d'Æa. En route, la pauvre Hellé tomba dans la mer et l'on voyait dans ce trait de la légende l'origine prétendue du nom de l'Hellespont. Peut-être y a-t-il là un reflet de la coutume barbare qui faisait sacrifier des jeunes filles à la mer. Phrixos atteignit heureusement l'île d'Æa, sacrifia le bélier à Jupiter-Phuxien et en donna la toison merveilleuse au roi du pays qui la suspendit dans un bois consacré à Mars et la confia à la garde d'un terrible dragon. Cette toison d'or est évidemment le symbole du nuage favorable qui fertilise la terre et enrichit les hommes. C'est un palladium de bénédiction, et la grande ambition des héros minyens sera de la chercher aux terres lointaines.

Les fils de Phrixos rentrèrent en Grèce. L'un d'eux sauva son grand-père Athamas, qui allait être immolé à Jupiter; l'autre construisit le navire Argo.

Ce sont encore des traditions minyennes, qui racontent l'origine d'autres héros de la grande expédition. L'orgueilleux Salmonée [3], qui voulut se faire adorer à la place de Jupiter, et qui fut foudroyé par le maître du tonnerre, est frère d'Athamas, et a pour fille Tyro, aimée de Neptune, à qui elle enfante Pélée et Nélée. Ce dernier est le père de Nestor. Pélée a plusieurs enfants, entre autres la belle Alcestis, un des types les plus purs d'amour conjugal. Pour l'obtenir, Admète, roi-berger, favori d'Apollon, avait osé attacher à son char un lion et un sanglier. Mais comme il avait négligé de sacrifier à Diane, la déesse offensée envoya deux serpents dans la chambre nuptiale. Admète mourra, si quelqu'un ne se dévoue à sa place. Son père, sa mère refusent; mais sa femme y consent. Proserpine, émue de ce touchant sacrifice, la ren-

[1] Son nom s'explique vraisemblablement par le sanscrit *dhmâ*, souffler fort.

[2] Φρίξος, surface de l'eau frissonnante ou du champ de blé; ἕλη, chaleur, éclat.

[3] Ce nom est formé probablement de ἅλς, *sal*, et nous reporte à quelque vieux culte de la mer agitée.

voya à son cher Admète. Il y a, dans ce charmant épisode, un vieux mythe, dont le soleil et la lune font encore les frais. Pour revenir à Pélée, c'est un roi, riche, puissant, mais orgueilleux et défiant. Il chasse son père, Nélée, qui se réfugie à Pylos en Messénie, ainsi qu'Æos, un autre frère, lequel s'enfuit à Iolcos, et, craignant pour les jours de son fils Jason, l'envoie grandir sur le Pélion, sous la direction du vénérable Centaure Chiron. C'est lui qui sera le héros proprement dit de la grande expédition.

En lui-même, toutefois, Jason n'est autre qu'une vieille forme solaire, favorable, voisine d'Esculape et d'Aristée. Son nom signifie *le guérisseur, le sauveur* [1]. A l'opposé d'Hercule, il est le favori de Junon, qui a mis son bon cœur à l'épreuve, en se transformant en vieille femme, qu'un torrent va emporter. Jason s'est jeté sans balancer dans l'eau furieuse et l'en a tirée. Médée est une lune corinthienne, une belle sorcière [2], aimée de Jupiter et devenue chère à Junon, parce qu'elle a repoussé les avances du roi des dieux. Elle eût été probablement oubliée, avec tant d'autres formes analogues, si l'expédition des Argonautes ne lui avait pas conféré l'immortalité en donnant à sa légende et à ses rapports avec Jason, une fixité qui lui manquait à l'origine. Comme beaucoup de déesses-lune, elle se distingue par ses passions violentes et ses amours malheureuses.

Jason, tout rayonnant de force et de beauté, est revenu près de Pélée, et réclame la dignité royale. Le vieux rusé lui répond qu'il lui rendra tout ce qui est à lui, mais qu'auparavant, il doit délivrer le pays de la colère des divinités infernales, en allant chercher la Toison d'or, entreprise trop difficile pour un vieillard comme lui, mais faite pour tenter un jeune héros comme Jason. On racontait aussi d'autre manière comment Jason fut amené à entreprendre cette expédition. Des hérauts furent envoyés pour convoquer, par toute la Grèce, les preux assez hardis pour s'associer à la conquête. Les plus anciennes listes ne contiennent guère que des noms minyens. Plus tard, on en ajouta beaucoup d'autres, Hercule, par exemple, qui, pourtant, ne joue qu'un rôle secondaire dans ce voyage. Le fait est qu'il s'agit moins de grands coups à porter, que d'aventures mystérieuses à affronter. Le génie hellénique s'éveille, il soupçonne, il affronte l'inconnu. La navigation hardie prend son essor. Argo, *la rapide*, passait pour le premier navire construit en Grèce. Son constructeur, Phrixos, a fixé à la proue un frag-

[1] De ἰάομαι.

[2] Μήδομαι — Βουλεύεσθαι, μηχανήσασθαι, dans le bon et dans le mauvais sens.

ment du chêne de Dodone, prophétique comme l'arbre dont il a été tiré, et qui rappelle le bois de nerprun, qu'on mettait à l'avant des vaisseaux dans l'antiquité, en lui attribuant une puissance d'écartement.

Nous ne raconterons pas toutes les aventures qui signalèrent le passage des Argonautes à Lemnos et le long des côtes de la Propontide, du Bosphore et de la mer Noire. Quelques-unes doivent être très-vieilles, d'autres proviennent des légendes basées sur les établissements des Grecs sur les rivages asiatiques, et les relations commerciales qui en furent la conséquence. L'une des plus curieuses est celle qui concerne la manière dont la porte du Pont-Euxin fut forcée par les hardis navigateurs. Cette mer était déjà fréquentée par les Cariens et les Phéniciens, avant que les Grecs y fissent leur apparition. L'entrée en était gardée par un vieux prophète aveugle, Phinée, très-savant dans tout ce qui concernait la navigation, sur cette mer brumeuse et inhospitalière. D'humeur peu commode, le vieux loup de mer s'humanisa pourtant avec les Argonautes, parce que ceux-ci chassèrent les Harpies, nuages noirs, dont il était constamment tourmenté. Ce fut lui qui leur indiqua le moyen de passer entre les deux rochers mobiles, qui fermaient le détroit et brisaient le vaisseau assez audacieux pour le vouloir franchir. C'est depuis lors que l'entrée de l'Hellespont est libre, le charme ayant été rompu et les deux rochers s'étant immobilisés à distance convenable.

La Colchide était en fait une dépendance de l'empire d'Assyrie; dans la légende, c'est un pays à peu près mythique, représentant les colonnes d'Hercule de l'Orient, avec le Phase et son cours inconnu, le Caucase, berceau des peuples, et, au delà, l'Océan immense. C'est là surtout que se déroule l'histoire de Jason et de Médée, qui brûle d'amour pour le bel Argonaute. Elle lui apprend les moyens de surmonter tous les obstacles, de tuer le dragon, de prendre la Toison d'or, et sacrifie tout pour le suivre en Grèce. Elle alla même jusqu'à tuer son frère Apsyrtus, une étoile du matin, qui voulait la retenir. On sait qu'elle fut mal récompensée par l'ingrat Jason, qui l'abandonna pour s'unir à Glaucé, la fille couleur de mer. Dans sa fureur elle empoisonna sa rivale, mit à mort ses propres enfants, et, après avoir tenté de disputer le trône d'Athènes à Thésée, elle s'enfuit en Médie selon les uns, elle retourna en Colchide selon les autres, pour y cacher sa honte et son désespoir. Jason lui-même fit une fin malheureuse, bien qu'on varie sur son genre de mort. Il se tua de chagrin, disent ceux-ci; il périt sur les côtes de l'Isthme avec le navire Argo, disent

ceux-là. Plus tard, on voulut aussi en faire un fondateur d'empires orientaux.

Rien de plus étrange que les idées qu'on se forgea sur la route suivie par les Argonautes pour revenir dans leur pays. On leur fit remonter le Phase, qu'on croyait un grand fleuve ; de là, ils entrèrent dans l'Océan supérieur, dont ils contournèrent les côtes pour aborder dans la Libye, qu'ils traversèrent en portant eux-mêmes leur navire. Hécatée de Milet trouva cette opération trop compliquée et supposa qu'ils étaient entrés dans la Méditerranée par la mer Tritonne (vague idée de la mer des Indes) et le Nil. Quand on sut que le Phase n'était qu'une petite rivière, on les fit revenir par le même chemin qu'ils avaient pris pour aller ; seulement, il y eut un débarquement en Scythie, où ils purent encore accomplir je ne sais combien de prouesses. D'autres encore imaginèrent un voyage de retour par le Tanaïs, dans l'océan du Nord ou par le Danube et l'Éridan (Pô et Rhône). Enfin, quand on connut encore un peu plus de pays, on découvrit, dans les Alpes, le chemin qu'avaient suivi les Argonautes, portant leur vaisseau pour gagner le Rhône et la Méditerranée. C'est ainsi que le rationalisme d'Hécatée de Milet se trouva confondu par les lumières d'une critique plus éclairée.

Ce qui est plus sérieux, c'est que l'expédition des Argonautes, ce thème exploité par tant d imaginations grecques, nous montre, pour la première fois, la Grèce s'intéressant tout entière, comme si elle avait conscience de son unité, à quelques-uns de ses enfants, qui se dirigent vers l'Orient pour y conquérir richesse et renom. Ce fut un goût qui dura et la mena loin.

B. LE CYCLE THÉBAIN.

On range sous ce titre une série de poëmes dont l'existence est certaine, et dont, bien que perdus, on peut reconstruire assez bien la charpente. Le noyau paraît formé de la vieille légende qui fait le fond de la *Thébaïde*, laquelle chantait la guerre des sept contre Thèbes. A ce poëme s'adjoignirent l'*Œdipodée* comme ouverture, et les *Épigones*, comme suite et dénoûment. Ces derniers eurent même encore un appendice dans l'*Alcmæonide*, qui racontait les aventures d'Alcmœon, personnage analogue à Oreste, tuant, comme lui, sa mère coupable, et comme lui, poursuivi par les Érinnyes.

Ces poëmes divers s'écartent toujours plus de la mythologie proprement dite. Quelques éléments historiques, des fondations de villes, une guerre acharnée pour la possession de Thèbes, servent de prétexte aux développements d'une muse héroïque, traitant très-librement ces divers sujets. Cependant ils sont pénétrés d'idées profondément religieuses, au point de vue de la vieille Grèce. La certitude des oracles, en dépit des apparences, les lois vengeresses, imprescriptibles, de l'inexorable Destin, la folie de l'impiété, le culte obligatoire des parents, tel est leur enseignement perpétuel. Aussi, ont-ils fourni de nombreux sujets au drame antique. Le plus fameux et le plus tragique est celui d'Œdipe, dont la nature mythique est encore bien reconnaissable. Blessé aux pieds, tuant son père, épousant sa mère, aveugle et maudit, comme Lycurgue et Penthée, qui présentent des traits analogues, il semble personnifier le soleil d'hiver. Le Sphinx, l'*étrangleur*[1], dont il devine l'énigme meurtrière, n'est pas égyptien, comme on pourrait le croire. C'est la personnification de quelque fléau qui décimait la contrée. Aussi, Hésiode en fait-il un monstre, parent de Typhon, d'Échidné, et d'autres horribles bêtes. C'est plus tard que l'on s'empara de ce vieux mythe pour y introduire une idée philosophique. On croit avoir découvert, dans l'histoire d'Œdipe, des marques d'une très-haute antiquité, remontant jusqu'aux origines mêmes de la race aryenne. Toutefois, c'est un sujet fort obscur, et il est bien difficile, au milieu des variantes et des contradictions de la poésie dramatique, de savoir au juste quelle était la nature primitive de ces traditions si exploitées.

On sait l'odieuse conduite d'Étéocle et de Polynice envers leur père malheureux et la ravissante beauté du caractère d'Antigone leur sœur. C'est l'animosité des deux frères qui est cause de la guerre sanglante déclarée par les sept chefs alliés de Polynice aux Thébains gouvernés par Étéocle ; et quand, après la mort des deux ennemis qui se sont entretués, l'armée coalisée est forcée de se retirer après avoir perdu les héros qui la conduisaient, ce furent leurs descendants, les Épigones, qui recommencèrent la guerre et la terminèrent plus heureusement.

C. LE CYCLE TROYEN.

C'est là qu'il faut chercher la fleur épanouie de l'épopée grecque, et quelle fleur ! L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont les sommités de tout un monde

[1] Σφίγγω, étrangler.

épique dont l'immensité est effrayante. Comme tous ceux qui ont étudié de près l'antiquité, non pas seulement dans quelques livres, mais encore dans l'ensemble de ses productions, de ses coutumes, de ses traditions, de ses procédés, M. Preller croit fermement au caractère collectif, sinon de la personne, du moins des œuvres réunies sous le nom d'Homère. On ne se fait pas d'idée du nombre de poëmes que la tradition grecque lui attribua tout aussi formellement que les deux grandes compositions qui seules aujourd'hui lui sont attribuées. Ce fut certainement une des causes qui firent que tant de villes se disputèrent l'honneur de l'avoir vu naître. Il y avait partout des tombeaux d'Homère. Il faut, toutefois, observer que les plus vieux souvenirs indiquent de préférence les côtes éoliennes d'Asie Mineure, le territoire de Cumes surtout, comme le berceau de l'*Iliade*, en tant que poëme continu, et les marins ioniens comme ayant les premiers chanté l'*Odyssée*. L'explication la plus vraisemblable du nom d'Homère, quand même elle ne serait pas au-dessus de toute objection étymologique, est certainement celle qui explique ce nom par l'*assembleur*. Il dut y avoir, en effet, une époque où le rôle des grands aèdes consista surtout à réunir et à organiser les légendes et les chants héroïques, de manière à en former des histoires suivies, et la mythologie indienne renferme un personnage Vyâsa, assembleur mythique de l'épopée hindoue du Mahabhârata, dont le nom suppose précisément ce travail de coordination dont nous parlons ici.

La guerre ou plutôt les guerres dont la côte d'Asie fut le théâtre, donnèrent lieu à une foule de légendes et de chants héroïques, qui se confondirent de manière à ne plus faire qu'une seule grande expédition, la guerre de Troie. Celle-ci fut chantée de toutes les façons, dans ses principes, dans ses péripéties, dans ses conséquences, et l'*Iliade* est simplement l'élaboration poétique de l'incident qui parut le plus important dans cette guerre, de même que l'*Odyssée* prima tous les *Nostes* ou chants du retour. Cette luxuriante floraison de poëmes se continua longtemps. Les *Cypriotes* de Starinus de Chypre, l'*Æthiopis* et l'*Iliu-Persis* d'Arcténus de Milet, la petite *Iliade* de Leschès de Lesbos, les *Nostes* d'Agias de Trézène, etc., poursuivirent, arrondirent, développèrent indéfiniment la donnée classique. En un sens l'*Énéide* de Virgile, le *Télémaque* de Fénelon, nombre de traditions romantiques du moyen âge en sont les prolongements derniers.

Il est remarquable que les noms des héros troyens trahissent une certaine parenté avec ceux de l'Asie supérieure. Plus on étudie le sens

des vieilles traditions grecques, plus il semble que les Pélasges ne se distinguent des Grecs proprement dits ou Hellènes, que parce qu'ils subirent ou la domination ou l'influence de grands empires orientaux. Les seconds, au contraire, représentent la race grecque indépendante, audacieuse, entreprenante, refoulant l'influence et la domination étrangère d'un pied constamment vainqueur, et continuant à les repousser en Asie Mineure, lorsque la Grèce, trop petite pour sa population, envoya de ce côté des essaims de hardis enfants. La seule chose qu'on puisse affirmer, c'est que la vieille Troie fut détruite quelque temps avant l'arrivée des colons éoliens. Le cheval de bois fait penser à une expédition maritime. C'est la centralisation de beaucoup de souvenirs du même genre autour d'un point réel, qui en a fait une histoire idéale pour toute la Grèce. L'empire de Priam devint une sorte de royaume de Golconde, fabuleusement riche et valant toutes les peines qu'on se donnait pour le conquérir. Singulier attrait que l'Orient exerce tout le long de l'histoire sur les peuples établis en Occident! Nous en sommes tous venus ignorants et barbares, nous y voulons tous revenir pour y régner en maîtres. Pour nous borner à la Grèce, les guerres médiques, la campagne des Dix-Mille, les expéditions de Sparte contre le Grand Roi, la conquête d'Alexandre sont autant de variations du même thème.

Quant aux événements qui précédèrent et provoquèrent la guerre de Troie, la poésie épique a puisé à pleines mains dans ce fonds infini de traditions mythiques, que nous sommes loin d'avoir épuisé dans ce qui précède, et dont nous lui devons la conservation.

Ainsi, elle nous parle de l'origine mythique des Atrides, les grands chefs de l'expédition. Il paraîtrait, quand on remonte aux premiers temps de cette puissante famille, que celle des Persides avait cessé de régner dans le nord du Péloponnèse, et que les Pélopides lui avaient succédé en étendant leur domination sur presque toute la péninsule qui en garda le nom. Ces légendes supposent un temps sombre, tout plein de scènes de violence, comme celui qui sépare la chute d'une antique société de la consolidation de l'ordre nouveau qui la remplace. Tantale, *le téméraire*[1], premier patriarche des Pélopides, est représenté comme un roi d'Asie Mineure, fils de Jupiter et de Pluto, l'*abondance*, dont les innombrables troupeaux couvraient le pays. Il vivait avec les dieux sur le pied de l'égalité, savourant avec eux le nectar et l'ambroisie; mais son impudence, très-diversement expliquée, lui attira une ruine entière.

[1] De la racine τελ, ταλ, d'où τλῆναι, τάλας, τολμα.

Il semble qu'il faut voir dans sa fable le souvenir d'un cataclysme qui engloutit un pays tout entier, comme aux jours de Sodome et Gomorrhe. Aristote[1] le dit en tout autant de termes. Ses enfants sont Pélops et Niobé. Celle-ci vint à Thèbes comme épouse d'Amphion, de même que Pélops passa dans le pays qui porte son nom. Tout cela nous montre qu'il y eut un échange de traditions mythiques entre les Grecs d'Europe et ceux d'Asie. Niobé, favorite de Latone, comme son père l'avait été de Jupiter, eut l'imprudence de se vanter de ses six fils et de ses six filles, aux dépens de la déesse qui n'avait eu que deux enfants. Apollon et Diane vengèrent cruellement leur mère en perçant de leurs flèches les douze beaux enfants. Niobé, inconsolable, revint en Asie et fut changée en une roche pleurante, qui pleure encore aujourd'hui dans les solitudes du mont Sipyle, ancien domaine de son père. Niobé est au fond une Rhéa, une terre fertile et trop fière au printemps de sa florissante famille. C'est la Rachel de la mythologie grecque.

Tantale avait failli faire manger son fils Pélops aux dieux invités chez lui, soit pour les tenter, soit pour leur faire honneur. En tout cas, cette fable, comme la suivante et celle d'Athamas, atteste la fréquence, dans ces temps reculés, des sacrifices humains qu'un âge moins farouche regarda comme une abomination. Les dieux réunirent les membres coupés de l'enfant et le ranimèrent. Une de ses épaules déjà mangée par Cérès fut remplacée par un os d'ivoire, et il fut élevé dans la compagnie des dieux. Il conquit, à la manière héroïque, par son courage et la protection des dieux, sa femme Hiprodamie, sur Œnomaüs, son père, divinité maritime, et finit tristement dans un accès de frénésie, punition d'un meurtre qu'il avait commis. Ses fils Atrée et Thyeste héritèrent du sang, des horreurs et des malheurs de la famille. Thyeste, vaincu par Atrée, à qui il disputait l'empire, a imploré sa grâce. Atrée la lui promet, mais lui fait manger son propre fils.

Telles sont les origines fort peu réjouissantes de la royale maison des Atrides. En revanche, l'Iliade nous présente un autre groupe de héros purement hellènes, Achille, Ajax, Diomède, Ulysse, etc. Achille, le héros de l'Iliade, bien qu'ayant aussi une origine mythique, a été tellement transfiguré et humanisé par l'épopée, qu'il est bien difficile de deviner quel genre de dieu il fut à l'origine. Son nom a pu faire croire qu'il n'était qu'une personnification du fleuve Achéloüs. Toutefois sa mère Thétis, son enfance ignorée, sa brillante et courte car-

[1] Meteor. II, 8.

rière, sa blessure au talon, seule partie vulnérable de son corps, indiqueraient assez visiblement un héros solaire, et les dernières recherches sur le sens de son nom confirment cette interprétation[1].

Quant à Ulysse, ce fut et ce devait être le dernier grand héros de la mythologie. C'est l'Hercule, non de la force physique, mais de la finesse et de la présence d'esprit jointes au courage. Ce fut l'enfant bien-aimé de l'esprit grec. Il eut la meilleure et la plus fidèle des femmes, Pénélope, une lune qui défait chaque nuit ce qu'elle a fait pendant le jour, sachant, comme son mari, déployer beaucoup d'esprit et de persévérance. Ulysse, qui tue avec ses flèches les courtisans de sa femme au retour de ses longs voyages, appartient aussi à la famille des héros solaires. C'est un héros civilisé, mûri par l'expérience, et ce caractère est déjà marqué dans son nom grec *Odysseus*, celui qui a beaucoup supporté, beaucoup éprouvé[2] En fait, il a dépassé Achille lui-même, puisque, celui-ci mort et Troie paraissant encore imprenable, il est parvenu par sa ruse consommée à ouvrir la ville aux Grecs. C'est un héros des côtes et des îles, grand navigateur, à qui l'épopée a taillé une histoire sur le patron des grands voyages mythiques dont nous avons déjà parlé.

Avant de quitter ce terrain, il nous faut dire pourtant quelque chose de ce qui clôt cette divinisation continue des phénomènes de la nature et subsidiairement des vertus et des passions humaines. La guerre, la marine, la colonisation ne furent pas seules à peupler le monde divin. L'art en général, l'architecture, la divination eurent aussi leurs demi-dieux. Entre autres, et malgré le discrédit où tombèrent les oracles aux temps historiques, le souvenir resta longtemps vivant des devins ou prophètes réputés pour la sûreté de leurs prédictions. Nous touchons ici à un ordre de phénomènes qu'il faut étudier en se rappelant que, dans la haute antiquité, la spontanéité de l'esprit, l'inspiration pour ainsi dire passive, c'est-à-dire irréfléchie, s'emparant complétement du sujet, et égalant, dans ses jours de bonheur ce que la réflexion peut produire de meilleur et de plus beau, est bien plus fréquente que de nos jours. Rien ne serait plus superficiel que d'assimiler le prophétisme grec au prophétisme hébreu. Celui-ci, par la grande et pure idée dont il était l'organe, par sa mission historique, est incomparable. Mais on peut reconnaître cette différence et affirmer qu'une même loi psychologique est à la base des deux prophétismes comme de tous les faits analogues que l'on peut signaler

[1] M. Sonne rapproche ce nom du sanscrit *su-charyu*, très-brillant. Ses chevaux Xanthos, *alezan*, et Balios, *pie*, semblent aussi des chevaux solaires.

[2] Comp. Ὀδυς, ὀδώδυσται, ὠδυσάμην.

dans la plupart des origines religieuses. Il est, en particulier, surprenant de voir combien de devins se sont appelés *Mopsos*, surtout dans les contrées d'Asie où des éléments sémites furent refoulés ou absorbés par les invasions grecques, et ce nom s'explique par l'hébreu *môpheth*, signe, miracle : comme Tirésias [1], autre nom de prophète, il signifierait le voyant, l'interprète de signes. Mopsueste, en Cilicie, est une terre de prophètes. Mélampus, Calchas, Amphiaraüs sont, avec les précédents, les plus illustres de ces devins antiques. Des oracles très-renommés se rendaient aux lieux considérés comme leurs tombeaux, et il y avait des familles où les traditions et aussi les procédés, sincères ou factices, de l'extase prophétique se perpétuaient héréditairement.

Parmi les héros de la poésie, Orphée passait pour le plus ancien, et sa légende est fort belle. Elle paraît s'être formée parmi ces citharèdes de la Piérie thessalienne, qui chantaient près de vieilles sources des Muses et adoraient principalement le Bacchus thrace. Orphée lui-même est un Thrace, et la fable décrit avec un charme infini comment il enchantait avec sa lyre les oiseaux, les poissons, les arbres, les rochers, les animaux sauvages, la nature entière. C'est seulement à l'époque alexandrine que l'histoire de ses amours avec Eurydice devint généralement connue, bien qu'elle doive remonter très-haut. Eurydice, piquée par un serpent venimeux en fuyant les poursuites d'Aristée, est, comme Proserpine, une personnification du printemps. Orphée, soleil mélancolique, parcourut en se lamentant les monts et les vallées, et osa même s'aventurer dans le royaume des ombres. Proserpine, les Furies elles-mêmes ne purent résister à ses chants, son Eurydice lui fut rendue, mais à la condition de ne pas la regarder avant d'avoir regagné le séjour de lumière. Le trop impatient amant ne sut pas attendre, et sa douce Eurydice lui fut enlevée pour toujours. Orphée resta sept mois sans boire ni manger, insensible à tout, et fut finalement déchiré par les Bacchantes furieuses pour des causes très-diversement expliquées. Toute cette histoire faisait partie, en effet, des mystères bachiques. Cette succession de joie profonde et de morne douleur, ce contraste des plus suaves images et des mœurs les plus barbares, tout indique les localités limitrophes de la Thrace et de la Grèce, où cette légende s'est formée. Elle a, dirait-on, quelque chose de rêveur comme une *Page* germanique. La lyre d'Orphée vogua toute seule sur la mer, plaintive et chantant la mort de son maître, jusqu'à ce qu'elle fût recueillie à Lesbos, dont les habi-

[1] Comp. τέρας, τέρατα.

tants s'occupaient beaucoup de musique et de poésie. Les rossignols eux-mêmes chantaient encore plus doucement près des tombeaux d'Orphée ;car, comme de juste, il y en avait plusieurs. Orphée, le plus ancien poëte, organe des dieux inspirateurs, descendu aux enfers et revenu sur la terre, couvrit de son nom le syncrétisme mystique des derniers temps du paganisme et les nombreuses productions apocryphes qui prétendaient donner le sens des vieux mythes en y coulant à profusion les doctrines de l'Égypte et de Pythagore. Aristote savait déjà qu'Orphée n'avait jamais existé.

Un autre nom mythique d'aède, c'est Thamyris, dont le nom, comme celui d'Homère, signifie *assembleur*[1]. Il est aussi aveugle. Du reste, il est aussi à noter qu'un grand nombre de devins et de poëtes mythiques sont aveugles, comme si la cécité, en ramenant l'homme à lui-même, eût été l'auxiliaire de la muse, ou bien que les yeux des inspirés ne pussent longtemps supporter l'éclat des révélations supérieures. On sait aussi combien cette infirmité imprime souvent à la physionomie quelque chose d'absorbé, de mystérieux, surtout quand elle est sans cause apparente. Musæus, Hyménée, etc., appartiennent aussi à cette catégorie de poëtes impersonnels. Hésiode lui-même, bien qu'on puisse lui attribuer les *Travaux et les Jours*, plonge encore à moitié dans le mythe.

Enfin nous citerons les demi-dieux de l'art architectural chez qui des éléments orientaux se mêlent aux conceptions grecques. Dédale, *l'artiste*, vit sa légende, crétoise d'origine, se répandre jusqu'en Italie et en Sicile. Ses œuvres se distinguent non-seulement par leur complication, mais encore par leur nature démonique, toujours un peu miraculeuse. N'a-t-il pas eu l'idée de se faire des ailes enduites de cire pour voler dans les airs ! ce qui fut cause de la mort de son fils Icare, qui s'était trop approché du soleil. Il est un certain degré d'audace que la mythologie grecque n'admet pas. Tout en chantant les héros intrépides, elle nous montre à chaque instant, dans Bellérophon, Phaéton, Prométhée, Ixion, Icare, etc., qu'il ne faut pas aspirer à se faire égal aux dieux. La perfection dans un cadre restreint, voilà l'idée grecque, mais non pas l'élan vers l'infini. — Trophonius est une sorte de démiurge souterrain, grand constructeur de cavernes, de grottes, de cryptes et d'hypogées, génie malicieux et caché, forme de Pluton parfois adorée comme un Jupiter Trophonius avec les autres divinités terrestres. Son oracle si fameux était une grotte souterraine où les consultants s'en-

[1] Θαμυρίζειν-ἀθροίζειν, συνάγειν.

fonçaient pour recevoir toute sorte de visions qu'on interprétait à leur retour.

III

La religion de l'ancienne Grèce, comme tous les polythéismes, a été une religion de la nature. Sa supériorité provient de ce que, chez elle plus que partout ailleurs, les objets naturels se sont personnifiés, leurs représentations se sont épurées jusqu'à devenir des êtres semblables à l'homme en toute chose, sauf la mort, et encore a-t-elle connu des dieux qui naissaient et mouraient; il est vrai que c'était toujours pour revivre. C'est en s'humanisant ainsi et parce qu'elle s'est humanisée à ce point qu'elle est devenue morale; car l'homme ne pouvait faire ses dieux meilleurs que lui, mais il ne pouvait non plus les faire pires. On a peut-être exagéré la désastreuse influence que des divinités adultères et vicieuses devaient exercer sur les mœurs antiques. Il est certain que ce n'est pas par ce côté de leur caractère que les dieux mythologiques pouvaient agir heureusement sur leurs adorateurs. Mais on doit toujours penser, en abordant cette question, à la facilité avec laquelle la conscience religieuse supporte les éléments suspects des vieilles traditions pour s'attacher à leurs faces les plus élevées. Combien d'excellents chrétiens, adorateurs à la lettre de leurs livres saints, bénissent la justice, la miséricorde divines, et même les imitent, sans se sentir ébranlés par les colères et les vengeances du Jéhovah de l'Ancien Testament! Le drame antique suffirait seul pour nous montrer que de grandes vertus, de beaux sacrifices, une haute idée de l'inviolabilité de la loi morale, purent s'associer à des croyances mythiques dont les détails révoltent la conscience non moins que la raison.

Cependant, il faut reconnaître que rien ne montre mieux que la mythologie, à cause de la spontanéité même de sa formation, que le principe religieux et le principe moral sont deux choses distinctes, et que si la perfection consiste à les unir, si même il devient impossible, à un certain degré du développement de l'esprit, de les séparer, leur union n'est pas un fait primitif de la conscience humaine. C'est bien décidément au christianisme que nous devons d'être absolument certains du caractère irréligieux de l'immoralité. Il est clair que si, dans la vieille Grèce, le développement moral et le développement religieux n'eussent

formé qu'un seul et même jet, la mythologie, le culte, la pratique religieuse eussent été tout autres qu'ils n'ont été.

Une chose a tué la religion mythologique, c'est qu'elle était irrationnelle et qu'à un certain point du développement intellectuel, on ne pouvait plus y croire. — Une chose a permis qu'une autre religion lui succédât, c'est qu'un idéal moral supérieur s'était levé sur le monde.

Elle était irrationnelle, non pas seulement en tant que polythéiste, mais aussi parce qu'elle reposait essentiellement sur l'ignorance de cette nature qu'elle avait divinisée. Elle devait reculer dans l'esprit à mesure que les objets personnifiés révélaient leur caractère inanimé, impersonnel. Et la religion ne subsiste pas sans personnalité divine. L'homme-personne se sent supérieur à tout ce qui est chose. Il se peut que, dans la notion de personnalité, il y ait un élément limitatif inconciliable avec l'infinité de l'Être divin. J'incline, pour ma part, à penser que cette contradiction tient moins à l'idée de personne considérée en elle-même, qu'au mode par lequel nous arrivons à la conscience de notre personnalité, c'est-à-dire à l'opposition réfléchie du moi et du non-moi, de *soi* et d'*un autre*. N'arrivant que par cette voie à la conscience personnelle, nous ne concevons pas comment un autre être pourrait posséder ce que suppose en nous l'existence personnelle, sans être limité comme nous. La question serait alors de savoir si cette incapacité forcée de notre intelligence nous donne le droit de statuer que l'idée de limitation fait partie intégrante et essentielle de l'idée de personne. Ne serait-ce pas confondre l'idée elle-même avec la condition de sa formation en nous? Mais, en supposant que l'on dût accorder lèur thèse aux adversaires théoriques de la personnalité divine, je dirais alors que si Dieu n'est pas personnel, ce n'est pas qu'il soit impersonnel, c'est qu'il est plus que personnel. Car, encore une fois, l'impersonnalité est une forme inférieure de l'être, et la nature religieuse de l'homme, — laquelle, après tout, a voix au chapitre aussi bien que les autres, — exige de la manière la plus impérieuse que l'objet de l'adoration lui soit supérieur.

On objectera que les divinités de la mythologie étaient sorties, surtout en Grèce, de leur carapace matérielle; qu'elles pouvaient subsister dans la croyance religieuse comme démons ou génies, auteurs ou directeurs des phénomènes de la nature, lors même qu'on avait acquis la connaissance du caractère impersonnel de ces derniers. — Cette objection ne pourrait provenir que d'une translation de notre point de vue moderne en terre ancienne. Il faut avoir étudié longtemps l'an-

tiquité, chez ses représentants les plus éminents eux-mêmes, pour comprendre l'abîme que notre éducation monothéiste et, jusqu'à un certain point, très-déiste, a creusé entre sa manière et la nôtre d'envisager religieusement la nature. Nous avons fait observer, en commençant nos études sur la fable grecque, que jamais les divinités mythologiques ne se détachèrent complétement de la nature physique. Ce fut toujours elle qui détermina leur caractère moral, leurs attributs, leurs fonctions, et si la philosophie, par ses organes les plus illustres, s'efforça d'atteindre des notions plus spiritualistes sur la divinité, le point de vue religieux proprement dit, dans l'ancien paganisme, resta jusqu'à la fin fidèle à lui-même. Comprenons-nous aujourd'hui comment il se peut que l'empereur Julien, après une critique mordante et parfois très-logique de la doctrine chrétienne de son temps, ne sache présenter rien de mieux à la soif religieuse du monde que le culte du soleil? Eh ! sans doute, il l'idéalise, il le platonise, il y fait entrer je ne sais combien de métaphysique. Mais, au bout du compte, ce n'en est pas moins lui, c'est toujours le vieil Hélios qu'il recommande à l'encens et aux hommages de ses sujets. Le néoplatonisme, et, en général, toutes les tentatives, dont il fut la plus brillante, pour concilier la vieille religion de la nature avec le développement intellectuel, échouèrent dans leur tâche. Le panthéisme, plus ou moins latent de chacune d'elles, ne réduisait pas moins que le théisme chrétien les objets et les phénomènes du monde visible à des êtres impersonnels, et il y avait une contradiction manifeste, que tout son mysticisme ne parvenait pas à voiler, dans sa prétention d'identifier avec les dieux de l'ancienne mythologie les abstractions de sa cosmogonie.

Comment donc le polythéisme grec a-t-il été remplacé?

Quand on lit les apologistes chrétiens des premiers siècles de notre ère, on peut s'apercevoir, à la fréquence de l'emploi, de la popularité qu'obtenait alors dans le monde païen ce qui s'est appelé, depuis, la preuve cosmologique de l'existence de Dieu. Il est visible qu'ils ont affaire à des lecteurs aux yeux de qui les phénomènes de la nature ont perdu toute vie personnelle, mais qui n'ont pas cessé d'être sensibles à leur régularité, à leur finalité, à l'intelligence mystérieuse dont ils sont la manifestation permanente. Mais un tel cours d'idées eût mené tout simplement à un déisme assez vulgaire et n'eût pas substitué une religion nouvelle à l'ancienne. Pourquoi, par exemple, un judaïsme épuré, ne gardant de ses doctrines et de son code qu'un monothéisme sévère et une bonne morale, n'a-t-il pas fait la conquête du monde? Pourquoi, en d'autres termes, le monothéisme n'a-t-il triomphé que sous

la forme chrétienne? Il m'est impossible d'en trouver la cause ailleurs que dans la puissance morale, le prestige moral de l'Évangile. Je n'ignore aucun des auxiliaires que le christianisme rencontra dans les circonstances de son apparition, dans l'opposition même qui lui fut déclarée dans son lieu d'origine, dans quelques-unes de ses doctrines primitives, mi-politiques, mi-religieuses, le *millenium*, par exemple. Le judaïsme, après tout, n'était pas moins millénaire. Tout cela put pousser à la roue, mais ce n'est pas là qu'il faut chercher le moteur réel de son char triomphal. A son monothéisme, qui était dans le vœu général, le christianisme joignait un principe moral, dont peut-être on eût retrouvé l'écho en fouillant bien dans les arcanes de l'enseignement mythologique, mais qui, chose nouvelle alors, se révélait en proclamant sa suprématie absolue, et surtout ce principe moral avait passé de l'abstraction à la réalité, de la théorie à l'expérience dans la personne de son fondateur. Cela fit l'effet d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle. Il ne manquait pas de héros libérateurs dans la vieille mythologie, mais aucun d'eux n'avait été jusqu'à ce désintéressement complet, jusqu'à ce renoncement sans réserve pour l'amour de l'humanité. Non-seulement les maux dont ils avaient voulu délivrer les hommes n'étaient que des maux physiques, mais encore, tant on se doutait peu de ce qui fait l'héroïsme du dévouement, la fable avait pris soin d'expliquer les entreprises audacieuses de ses grands sauveurs, soit par la vanité piquée au jeu, soit par une expiation méritée, soit même parfois par leur désir de faire pièce aux dieux jaloux.

La chute du paganisme s'est donc confondue avec la croissance intellectuelle et morale de l'esprit humain. L'intelligence l'a tué, la conscience l'a remplacé. Le christianisme, il est vrai, ne triompha pas sans partage. Mais là même où il fit le plus de concessions à l'ancien esprit religieux, il garda son caractère originel. Ses héros, ses demi-dieux ne sont pas des forts, ce sont des saints. Le culte de S. Janvier, par exemple, est on ne peut plus païen. Mais je défie qu'on trouve dans toute la mythologie grecque un seul exemple d'un homme imaginaire ou réel, peu importe ici, adoré après sa mort uniquement parce qu'il fut d'une charité sans bornes et qu'il subit courageusement le martyre.

Au fond, les religions sont toujours déterminées par leur origine. Si, en scrutant celle de la mythologie, nous retombons toujours sur les phénomènes de la nature, en remontant aux origines du christianisme, nous arrivons finalement à un grand fait moral, toujours plus strictement moral à mesure qu'on remonte. C'est l'héroïsme de la sainteté, de l'amour, du sacrifice qui a fait la conquête du monde. C'est lui qui

a ouvert à l'homme ces perspectives sur le progrès infini qui demeurèrent fermées à la Grèce, même dans ses plus beaux moments. C'est la nature morale émancipée, épanouie, qui seule pouvait trouver au fond de l'être humain et énoncer avec autant d'audace que d'humilité l'obligation de devenir parfait comme Dieu.

Ce qui reste pour nous de la mythologie en général et particulièrement de la mythologie grecque, la plus connue de toutes et la plus digne de l'être, ce sont d'abord des formes pures, d'une beauté ravissante ; ce sont ensuite des intuitions de la nature d'une merveilleuse poésie. Il importe à notre développement à tous que nous passions par cette incomparable école d'esthétique. D'autre part, nous ne pouvons nous dissimuler que la nature ne nous parle plus le langage qu'elle fit entendre aux hommes d'autrefois. Nous la connaissons déjà trop pour rester longtemps sous le charme des images gracieuses qu'elle inspira aux âges d'ignorance. Elle aussi nous parle désormais d'infini. Elle nous éblouit de ses richesses. Elle nous révèle, non plus des scènes animées que le pinceau peut reproduire ou dont le drame peut s'emparer, mais la vie même de Dieu, mais la raison divine se déployant dans ces lois immuables, aux combinaisons sans nombre et se résolvant en une harmonie qui remplit l'immensité. Il s'en faut que, pour qui sait lire dans son livre sans fin, la nature soit muette. Retentissement du Verbe éternel, elle est la préparation, la prophétie d'un monde supérieur, au bord duquel nous sommes, dont parfois nous sentons le souffle sans savoir d'où il vient ni où il va, dont les mystérieuses lueurs la teignent elle-même de reflets joyeux. Alors on la trouve plus belle, plus admirable que jamais ; et pourtant on n'y reste pas, vu que, plus haut, il y a mieux encore.

Albert Réville.

AURORES BORÉALES ET AUSTRALES

Les météores qui doivent faire diversion à la longue nuit du pôle commencent presque toujours par assombrir très-sensiblement le ciel qu'ils vont éclairer. Un voile obscur semble sortir de terre pour annoncer la prochaine apparition de l'arcade lumineuse, dont la courbure et les teintes changeantes ne sont pas sans offrir une certaine analogie avec l'arc-en-ciel. Une nuée, sombre messagère de célestes clartés, monte lentement vers le zénith et s'arrête à partir du moment où elle atteint une hauteur de 8 à 10 degrés au-dessus de l'horizon.

Bientôt une longue traînée de flammes diaphanes vient gagner les contours de cette nébulosité dont la base s'appuie sur l'horizon, et dont le profil se détache sur le firmament. Ces singulières vapeurs sont enchaînées dans une direction perpendiculaire à l'aiguille aimantée et laissent passer les rayons des étoiles, qui traversent des substances sur la nature desquelles la science ne s'est point encore prononcée.

Dante eût accusé l'Enfer en révolte d'avoir déchaîné contre le ciel un Phlégéthon enflammé, car les flots colorés rayonnent une teinte fantastique sur les neiges éternelles. Les glaçons, éclairés par ces phosphorescences, prennent l'aspect d'immenses chapiteaux, de colonnes tordues, de portiques brisés.

Le voyageur voit surgir des ténèbres boréales comme les ruines du chef-d'œuvre des Titans, et l'étrange parure des océans ressemble à ce qu'il resterait d'un temple que l'eau congelée aurait élevé à la gloire de la nature.

Quelquefois l'aurore débute d'une manière un peu différente, et deux lueurs rivales s'allument à la fois des deux côtés opposés de l'horizon. Bientôt ces deux clartés marchent à la rencontre l'une de l'autre. En un instant elles se rejoignent et ne forment plus qu'un seul océan incandescent; alors les oscillations des vagues lumineuses rappellent celles

de la mer tropicale, lorsqu'elle agite mollement son manteau de phosphorescences.

De temps en temps, la matière lumineuse fermente, s'impatiente et bouillonne. Elle se gonfle comme soulevée par un souffle venant des régions inférieures. Lorsque, enfin, l'arcade polaire cède sous la pression d'efforts intestins, c'est pour se reformer aussitôt, comme si les ondes égarées avaient hâte de retomber dans leur lit. Mais elle a lancé vers le Sud d'étincelantes trajections, et ces traînées lumineuses dessinent sur le sombre azur de la voûte céleste le profil du méridien magnétique que le diadème de l'aurore coupe à angle droit.

Les poëtes scandinaves ont dû reconnaître, dans ces fêtes de la nature arctique, un mirage des combats de Walhalla. C'est Thor qui lance ces traits formés d'un feu si pur et si doux, qu'ils ne brûlent pas, comme les foudres des dieux d'Homère, les héros contre lesquels ils sont dirigés. C'est entre les mains d'Odin que les divins projectiles se teignent de toutes les couleurs de l'Iris. Alors l'atmosphère semble remplie de mouvement et de vie, car les ondes du fleuve de feu remontent lentement le cours du mouvement diurne, et entraînent dans leur magique rotation tout le système de leurs affluents ignés. On dirait que ces rivières méridiennes sont les arêtes d'une voûte immense destinée à soutenir une coupole embrasée, si prodigieusement étendue, que, sur chaque horizon, on n'en peut admirer à la fois qu'un fragment. Saint Jean l'Apocalyptique se prosternerait en attendant qu'un Messie triomphant vînt trôner au centre de cette gloire, qui recouvre le centre de l'attraction magnétique. Mais, peu à peu, la couronne pâlit et les arcs se dissolvent sans que la trompette de l'Archange ait retenti isolée. Bientôt l'on voit flotter de larges taches nébuleuses recouvertes d'une teinte livide. Mais elles se sont évanouies, que les traces du segment obscur persistent encore à l'horizon, de sorte que l'aurore finit par des ténèbres, comme elle a commencé.

II

Les aurores boréales ne sont point une découverte qui appartienne à notre siècle, car Aristote décrit la lueur polaire telle qu'elle a dû apparaître à des observateurs qui n'avaient point franchi les frontières méridionales de la Macédoine.

Il la compare tantôt à une flamme mêlée de fumée, tantôt à la lumière d'une lampe suspendue en l'air, tantôt à la lueur d'un incendie dévorant des moissons.

Quelque étranges que paraissent ces métaphores, elles n'en sont pas moins heureusement choisies pour représenter l'aspect qu'offre le météore lorsqu'on l'observe à l'horizon. Car souvent des personnes, peu

versées dans l'étude de la nature, ont prétendu qu'elles voyaient briller dans le lointain des feux terrestres.

Sous le règne de l'empereur Tibère, dit Sénèque, l'on vit apparaître dans la direction de la mer une lueur entremêlée de ténèbres. Les cohortes prétoriennes qui étaient casernées à Rome accoururent en toute hâte à Ostie croyant que la ville était devenue la proie des flammes.

Même en Danemark, pays où les aurores boréales sont si fréquentes, l'histoire rapporte qu'une lueur polaire fit prendre les armes à une partie de la garnison de Copenhague, qui crut à une attaque de l'ennemi.

Malgré les lacunes que présente le tableau tracé par Aristote, nous lui devons des expressions poétiques que la météorologie moderne a certainement tort d'abandonner.

Le segment obscur, qui se montre au début de l'apparition, porte le nom de gouffre dans la langue poétique du maître de la philosophie expérimentale. Les rayons colorés qui en sortent sont successivement désignés sous les noms de tisons et de torches enflammées. L'arc lumineux se nomme la poutre ardente recourbée, métaphore favorite des météorologistes de la Renaissance, époque à laquelle les météores furent aussi nombreux qu'éclatants. On eût dit que la terre, qui était restée complétement obscure pendant la longue nuit morale du moyen âge, voulait saluer le réveil de l'intelligence et du génie. Qui sait s'il n'existe pas une analogie cachée entre les manifestations de la force intellectuelle de l'humanité et les facultés phosphorescentes de la planète !

Pline renchérit sur le récit du philosophe grec et ajoute à la description laissée par le stagyrite des faits qui n'existaient que dans son imagination.

Ainsi, il prétend que le bruit des armes et le son des trompettes retentissent chaque fois que le ciel se met en feu. Cette erreur a persisté jusqu'à nos jours où l'on a reconnu enfin qu'aucun bruit ne vient troubler le calme et le recueillement de la nature.

On s'est aperçu que l'aurore est muette, dit très-spirituellement Humboldt, depuis le jour où l'on s'est avisé de chercher à comprendre ce qu'elle pouvait dire.

Sénèque, dans ses *Questions naturelles*, traite le sujet avec la grande vigueur de style et l'inimitable lucidité qui lui est propre ; il signale à l'étude des générations futures, comme un des plus magnifiques sujets qui puissent occuper l'attention des hommes de science, les curieux phénomènes produits par des forces inconnues, sur l'origine desquelles il se reconnaît hors d'état de hasarder la moindre hypothèse.

Aurait-il fallu une période de plus de quinze siècles pour remplir une partie du programme tracé par la victime de Néron, si l'humanité avait continué à suivre la route directe du progrès ? Jusqu'à l'époque de la philosophie romaine, la science n'a encore rien fait pour déterminer l'origine des aurores, mais au moins elle n'a rien fait non plus pour éga-

rer la raison; car aucun des grands philosophes dont nous venons de résumer l'opinion ne croit reconnaître dans leur apparition soit la colère, soit la clémence des Dieux.

Mais, à partir du IVe siècle, la raison perd momentanément ses droits; il ne s'agit plus d'étudier rationnellement les aurores, mais de les exploiter au profit de l'erreur et de la superstition. Aussi est-ce dorénavant dans les récits des chroniqueurs, défigurés par mille circonstances fabuleuses, qu'il faut chercher la description des lueurs polaires.

Heureusement pour la continuité des sciences, les phénomènes naturels n'avaient pas perdu toute valeur métaphorique aux yeux des ignorants qui sentaient le besoin de dramatiser le récit des calamités publiques, et de faire figurer quelque circonstance extraordinaire dans les présages qui les signalaient.

Croit-on qu'Isidore de Séville nous eût conservé le récit de la magnifique aurore qui apparut lors de l'invasion des Huns, s'il n'eût vu dans ces flammes célestes un moyen énergique de peindre les ravages dont la terre était la proie, de mieux exprimer l'horreur que lui inspirait le fléau de Dieu?

Aussitôt que le progrès des sciences physiques eut dégagé l'esprit humain de toutes ces ténèbres, les lumières boréales devinrent l'objet d'une foule de spéculations.

Les uns s'imaginèrent que l'arcade lumineuse est la queue d'une comète dont la tête se cache perpétuellement sous l'horizon. D'autres prétendirent que nous apercevons la nébulosité centrale d'un astre immense et que sa chevelure nous est cachée par la rondeur de la terre.

Mais comment croire à l'existence de ces éphémères des cieux? Prétendrait-on que la nature se met en frais de créer des géants lumineux, afin de nous les faire admirer pendant quelques heures?

Euler qui, même dans ses plus grandes erreurs, n'était jamais complétement infidèle à la raison, donna une explication moins étrange.

Il supposa que les rayons lumineux, projetés par l'astre avec une vigueur digne de son éclat, arrachent à l'atmosphère même de la terre les molécules lumineuses qui forment la substance des apparitions.

Souvent, dans l'histoire des sciences, les extrêmes se touchent: ainsi au lieu de voir dans cette illumination une perte de substance, Mairan écrivit un remarquable ouvrage pour soutenir l'opinion diamétralement opposée. Suivant ce savant, le feu boréal n'est point un appauvrissement, mais bien une conquête de notre globe enrichi par les effluves de la lumière zodiacale, dont il s'empare toutes les fois qu'il lui arrive de se mouvoir au travers de ce nuage diaphane et lumineux.

On ne pouvait non plus manquer d'assigner un rôle aux matières inflammables qu'il était de mode de faire flotter dans les régions supérieures, et qui servaient également à expliquer la création des aérolithes.

Duffay prétendit que les exhalaisons éparses étaient rassemblées dans

le voisinage du pôle nord par les torrents de substance magnétique qui y affluent constamment. La seule collision suffisait pour enflammer un certain nombre de ces corps combustibles qui s'allumaient de proche en proche et qui finissaient par éclairer tout l'horizon.

La disposition symétrique qu'affectent les lignes lumineuses n'embarrassait nullement l'inventeur de cette explication. N'était-ce pas la direction commune de toutes les particules entraînées par un courant mystérieux et puissant?

Halley concevait un pressentiment vague des rapports qui rattachent le magnétisme terrestre à l'illumination des pôles; il faisait sortir les aurores d'une petite sphère sur laquelle tout le fluide se trouverait codensé, et qui serait placée au centre même du globe.

Les vapeurs magnétiques lumineuses s'échapperaient de temps en temps par deux soupapes pratiquées aux deux extrémités de l'axe du monde.

Peut-être ces rêveries, un peu indignes d'un grand esprit, sont-elles l'origine de l'opinion que rapporte Humboldt dans son *Cosmos*, et d'après laquelle la terre serait assimilable à un boulet creux en communication constante avec le monde extérieur par deux orifices.

L'intérieur de cette caverne sphéroïdale peuplée de plantes et d'animaux, serait éclairé par deux astres situés au centre de la sphère magnétique d'Halley.

Il y avait déjà longtemps que deux astronomes suédois avaient entrevu, d'une manière un peu confuse, la liaison qui rattache les uns aux autres les phénomènes de phosphorescence tellurique; car ces deux savants avaient reconnu que l'aiguille aimantée entre dans un état d'agitation fébrile chaque fois que la lueur boréale monte jusqu'au zénith d'Upsal et des villes de Suède, situées près du cercle polaire. Wargentin résolut de constater par lui-même l'existence de ce fait, qui lui parut surprenant, comme le sont au premier abord toutes les observations qui révèlent des rapports nouveaux entre deux phénomènes considérés comme complétement distincts.

L'astronome scandinave s'assujettit donc à observer pendant de longs mois, les oscillations d'une aiguille aimantée.

Il ne tarda pas à reconnaître que la boussole est soumise à des oscillations régulières dont les précédentes observations avaient constaté l'existence, mais dont l'amplitude ne dépasse jamais le tiers ou le quart d'un degré. Puis il constata, *cum magna voluptate*, que la présence d'une lueur polaire assez faible suffit pour imprimer à l'aiguille des oscillations trop intenses pour qu'il soit possible de les confondre avec les précédentes. La lumière cessant d'éclairer l'horizon, l'aiguille reprit immédiatement ses allures accoutumées.

Le lendemain du jour où ce phénomène frappa pour la première fois les yeux, fut signalé par une aurore encore plus brillante que la pré-

cédente. L'horizon de Stockholm parut illuminé par ces magnifiques lueurs dont nous avons essayé de donner une description. Les variations extraordinaires eurent lieu comme la veille, mais bien plus violentes encore; elles atteignaient 7 à 8 degrés!

Par une injustice dont l'histoire des sciences physiques offre malheureusement plus d'un exemple, les idées de Wargentin dormirent ensevelies dans les *transactions philosophiques;* il ne suffit même pas qu'elles fussent découvertes de nouveau, soixante-huit ans plus tard, par un nouvel effort de génie, pour qu'on les acceptât sans résistance.

En 1817, Arago annonçait, dans un Mémoire inséré aux *Annales de Physique et de Chimie*, que le point culminant de l'arc auroral se trouve précisément situé dans le prolongement du méridien magnétique.

En 1819, il allait plus loin encore, et démontrait que les perturbations extraordinaires de la boussole avaient accompagné la production d'une aurore invisible à Paris, mais qui avait été très-nettement aperçue dans les régions septentrionales.

Depuis lors, le secrétaire perpétuel de l'Académie ne cessa d'accumuler des observations ou des prédictions dont le monde entier se préoccupa, et qui ne furent pas une des moindres causes de la réputation universelle acquise par leur auteur.

Cependant, dix ans plus tard, en 1829, la Société royale de Londres accordait la médaille de Coppley au lieutenant Forster, pour avoir démontré qu'il n'existe aucune connexion entre les agitations de la boussole et les aurores boréales.

On comprend difficilement comment tant de preuves n'ont pas suffi pour amener le triomphe définitif de la théorie d'Arago. Cependant on trouve, dans un des derniers volumes des *Contributions aux connaissances humaines* du *Smithsonian institution,* une savante dissertation destinée à revenir, par une voie détournée, aux idées d'Euler et de Mairan. A la veille d'une tempête magnétique qui devait faire briller dans les deux hémisphères la sagacité de l'illustre ami de Humboldt, la Grande Encyclopédie du docteur Karsten adoptait encore ces idées surannées.

Mais ce qui sera certainement beaucoup plus étrange, c'est de voir l'indifférence de l'Observatoire de Paris pour le phénomène qui illustra le plus célèbre de ses directeurs. Loin de laisser aux nations étrangères le soin de décrire les aurores qui viennent illuminer les prosaïques horizons de notre ciel parisien, nos savants ne devraient jamais omettre de signaler les apparitions des lueurs dès que l'aiguille aimantée manifeste une extraordinaire agitation. N'est-ce point, en quelque sorte, manquer à un devoir national, que de ne point travailler activement au perfectionnement d'une théorie que l'on peut considérer comme un des plus beaux fleurons de l'astronomie française?

III

L'aurore boréale qui s'est montrée avec tant d'éclat vers la fin du mois d'août et au commencement du mois de septembre 1819, peut être considérée comme le point de départ d'une ère nouvelle pour l'étude de la photogénie tellurique.

C'est la première fois qu'un phénomène, produit par les énergies propres de la terre, a pu être observé sur tous les points de la surface où les nations civilisées ont établi leur demeure.

Grâce à l'éclat prodigieux de la lueur, et au zèle avec lequel les rédacteurs du journal de Sillimans ont recueilli les documents relatifs à ce mémorable événement météorologique, l'intelligence humaine a pu embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de cette magnifique illumination.

Si l'astronomie est cultivée à la surface de Mars ou de Jupiter, les académies voisines n'ont pas dû se former une idée plus nette que les nôtres de l'étendue réelle de cette immense phosphorescence.

En traçant sur une carte les limites de la zone éclairée, l'on reconnaîtra avec surprise qu'un éclair qui a duré plusieurs jours s'est étendu sur une région beaucoup plus grande que l'Europe entière. En effet, la lueur, partant du voisinage du pôle Nord, a été visible sur de très-basses latitudes pour tous les méridiens à la fois.

En Amérique, on l'a aperçue sur la côte nord de la Jamaïque, c'est-à-dire à 18° seulement de l'équateur. Sous la latitude de Paris, les reflets sont descendus jusqu'au sud d'Alger. Les Anglais voyaient le feu jaillir de leur Nord-Ouest. Les spectateurs placés en Californie rapportaient son origine à un point situé dans le prolongement du méridien de Philadelphie.

Partout, le foyer de la lumière polaire était situé vers le point du ciel que montre le pôle Nord de l'aiguille aimantée. On eût dit que ce lieu prédestiné trônait au centre d'une vaste ceinture de lumière, et lançait dans tous les azimuts des traits éclatants.

La zone éclairante se composait de plusieurs anneaux concentriques séparés les uns des autres par des espaces obscurs, comme si la matière lumineuse amoncelée eût formé plusieurs enceintes successives.

L'anneau extrême du côté du Sud, celui qui renfermait l'ensemble des éléments agités, était visible à la Havane comme une lueur montant à 25° au-dessus de l'horizon du Nord.

Un immense *velum* de lumière, faisant tout le tour de la terre, et large d'au moins 400 kilomètres, planait à une hauteur de plus de 60 kilo-

mètres, c'est-à-dire dans des régions où l'air est aussi rare que sous le récipient de nos meilleures machines pneumatiques.

La matière incandescente qui constituait ces différents cercles lumineux était animée d'un mouvement giratoire qui, comme nous l'avons indiqué, la poussait de l'Ouest à l'Est, dans le sens même de la rotation du soleil.

Les flammes qui jaillissaient des anneaux lumineux n'étaient pas non plus immobiles, elles participaient manifestement à cette merveilleuse rotation. Jamais on ne les avait vues se déplacer avec une lenteur et une régularité plus dignes de leurs merveilleuses proportions.

Les évaluations les plus modérées ne portent pas à moins de 700 kilomètres le parcours de ces fleuves de feu qui semblaient couler avec une rapidité pareille à celle des ondes mystiques du paradis musulman.

Leur direction commune était très-oblique sur l'axe du monde. Ils montaient vers les régions supérieures, et semblaient se perdre dans l'espace après avoir atteint 60 ou 80 fois la hauteur des pics les plus élevés des Andes.

En même temps d'autres phénomènes corrélatifs ont apparu à la surface de la terre. On n'était pas réduit cette fois à compter les oscillations de l'aiguille aimantée, car les phénomènes lumineux des hautes sphères avaient trouvé un écho à la surface de la terre. Les stationnaires employés à la télégraphie électrique voyaient jaillir des étincelles de leurs fils de transmission. Les appareils de Morse, animés par des courants telluriques spontanés, enregistraient des paroles incompréhensibles. En même temps, des appareils de Bain donnaient lieu à des décompositions chimiques, et des observateurs recevaient des secousses physiologiques. Tous les effets des courants ordinaires accompagnaient l'apparition de ces fleuves de feux qui tourbillonnaient dans les espaces célestes.

Le flot lumineux qui s'écoulait au-dessus de la région des nuages conspirait donc avec les remous des vagues électriques s'agitant au-dessous de nos pieds. Nous vivions en plein orage, s'étendant depuis les dernières limites de l'atmosphère jusqu'aux entrailles de la terre.

Mais cette merveilleuse agitation était-elle arrêtée par une barrière invisible s'élevant au-dessus de l'Équateur? Un calme complet régnait-il sur l'autre extrémité du monde? Faut-il croire que la matière lumineuse s'écoulant vers les espaces célestes nous était à jamais ravie?

IV

A l'époque où Arago publiait ses immortelles découvertes, l'Australie était encore un bagne où la société anglaise exilait les membres qu'elle

avait rejetés de son sein. Il était permis de supposer que la science européenne ne prendrait jamais possession des îles qui parsèment l'étendue Pacifique. Aussi le monde austral semblait être resté presque entièrement privé d'aurores, tant étaient rares et insuffisantes les observations des quelques navigateurs assez hardis pour braver les glaces détachées de la redoutable banquise, et naviguer au milieu de ces masses beaucoup plus terribles que celles qui descendent des côtes du Spitzberg et du Groënland.

Cependant l'illustre directeur de l'Observatoire de Paris n'avait pas craint d'affirmer que les aurores du Sud doivent se faire sentir à 40,000 kilomètres du point où elles sont visibles.

Le grand phénomène de 1859 est venu confirmer cette affirmation de la solidarité des éléments magnétiques du globe et dépasser le sublime pressentiment du savant que la science n'a point encore remplacé.

Non-seulement deux météores éclataient au même instant aux deux extrémités du monde, mais leur intensité semblait liée par une chaîne indissoluble, de sorte que l'identité de cause ne pouvait plus devenir l'objet d'un doute.

En même temps que des lueurs douées d'un éclat tout à fait exceptionnel venaient éclairer notre hémisphère, les habitants de l'Australie et du Chili admiraient une magnifique aurore dans le voisinage de leur pôle.

Au moment où les feux exceptionnellement intenses du ciel septentrional descendaient dans des latitudes qu'ils n'éclairent presque jamais, les lueurs du Midi apparaissaient dans des régions où elles sont inconnues.

Toutefois, la nature, qui n'est jamais à bout de ressources, ne saurait être obligée de se copier elle-même; il ne faut pas s'attendre à retrouver autour de la croix du Sud le gouffre, la poutre ardente recourbée, sous l'appareil du feu boréal.

La pyrotechnie céleste s'étend bien d'un pôle à l'autre, mais elle procède d'une manière opposée dans chacun de ces lieux.

Au lieu de monter à l'horizon, les rayons de la lumière australe tombent du zénith; au lieu d'être lancés par une arcade lumineuse placée à l'horizon, ils sont projetés par un point précisément placé au-dessus de la tête de l'observateur.

Les navigateurs qui, comme les marins du *Vincennes* et du *Poisson-Volant*, se sont élevés jusqu'au 65e parallèle, ont vu le ciel se couvrir d'une lumière orange. Les traits lumineux dirigés vers l'horizon éclairaient simultanément les deux extrémités des nuages qui erraient çà et là, et donnaient ainsi lieu à des illuminations isolées, au lieu de se réunir pour former un faisceau unique.

Après avoir atteint le but de leur course, ces feux regagnaient le centre

d'où ils avaient commencé par rayonner, puis ils s'éteignaient, se rallumaient et s'épandaient de nouveau sur le ciel.

Cette diversité d'aspect est bien loin d'exclure une similitude d'origine, et de contredire, par conséquent, les déductions que l'on peut tirer du synchronisme des décharges boréales et australes. En effet, l'on n'ignore pas que les phénomènes électriques offrent deux formes différentes aux deux pôles d'un appareil de Rhumkorff. Mais il serait évidemment impossible d'expliquer comment l'électricité terrestre recouvre les deux pôles du monde d'un immense réseau d'étincelles, si l'on n'avait expérimenté avec quelle extraordinaire facilité l'air raréfié transmet, à de grandes distances, des décharges d'une assez faible tension; mais il est évident que les couches supérieures de l'atmosphère n'offrent pas plus de résistance au passage du fluide que ne le ferait un tube de Gessler, dans lequel on obtient si facilement des phosphorescences comparables aux clartés de l'aurore.

La manière dont les télégraphes électriques fonctionnent avec un seul fil permet, d'un autre côté, d'assimiler la surface de la terre à une immense sphère de cuivre. Nous pouvons donc supposer que nous vivons entre les deux armatures d'un condensateur sphérique, que ces surfaces sont isolées l'une de l'autre par les couches inférieures de l'atmosphère et que, généralement, elles ne sont pas électrisées de la même manière.

Que la force inductrice de l'aimant solaire varie en raison d'un phénomène quelconque, aussitôt la tension de la sphère extérieure changera. Qu'une évaporation considérable, ayant lieu dans les régions tropicales, accumule le fluide emporté par les vapeurs dans la région des nuages, le conducteur extérieur se chargera comme celui d'une gigantesque machine d'Armstrong.

Dans tous les cas, les deux électricités, régnant l'une sur nos têtes, l'autre au-dessous de nos pieds, réagiront l'une sur l'autre par une action d'induction. Quand la différence de tension sera trop forte, quand l'humidité atmosphérique rendra certaines couches suffisamment conductrices, elles se précipiteront l'une vers l'autre.

Le plus souvent la décharge partielle aura lieu d'une manière obscure, et se manifestera par une variation subite de l'état électrique de l'air qui passera rapidement du positif au négatif et *vice versâ*.

D'autres fois la décharge aura lieu entre des masses éloignées, mais se tenant toutes deux dans les régions supérieures où l'air n'est pas assez condensé pour offrir une très-grande résistance au passage du fluide. Alors on verra éclater ces *éclairs de chaleur*, qui, comme les aurores boréales, ne sont accompagnés d'aucune déflagration. Ces illuminations partielles seront d'autant plus fréquentes que la neutralisation sera facilitée par la présence d'une plus grande quantité de vapeur d'eau.

Quand, au contraire, l'étincelle franchit des couches non conductrices, et se précipite dans une direction à peu près verticale, descendant des

nuages pour aller foudroyer le sol, ou sortant de la terre pour frapper les nuées, elle est accompagnée du bruit du tonnerre et peut produire les plus désastreux effets.

Mais outre ces échanges partiels, qui ont lieu d'une manière irrégulière et qui ne suffiraient pas pour maintenir l'équilibre, il doit y avoir des décharges universelles, se produisant naturellement aux endroits où la couche isolante a la moindre épaisseur, c'est-à-dire aux deux pôles du monde, car l'action de la force centrifuge y amincit notablement les couches atmosphériques.

Ces tonnerres lointains, volant à 40,000 kilomètres de distance, prennent une forme particulière; on dirait que la foudre s'adoucit en se généralisant, et que les perturbations qui affectent les éléments magnétiques du globe tout entier, n'offrent aucun des dangers de celles qui éclatent sur une région déterminée, alors que le ciel semble menacer la terre et épuiser sur elle ses feux les plus redoutables.

L'électricité artificielle donne l'exemple de cette double manière de produire la décharge, car l'étincelle de la machine de Rhumkorf n'éclate pas toujours avec une lumière éblouissante qui semble rivaliser avec l'éclat du tonnerre.

Lorsqu'on introduit les deux pôles dans l'intérieur d'un tube où l'air est aussi rare que dans les régions habitées par l'aurore, on voit la lumière s'adoucir, se civiliser.

Elle glisse d'un pôle à l'autre comme la douce lueur qui couronne les deux extrémités glacées du monde.

Mais ce n'est pas tout; rien n'est plus facile que de retrouver la disposition rayonnée des traits que lance l'arcade polaire.

Si l'on approche un aimant de ce tube étincelant, on voit naître dans l'intérieur près des pôles une condensation, une stratification, une polarisation analogues à celles des aurores.

Les feux sont agités par un mouvement incessant qui rappelle le tremolo des gigantesques rayons du Nord.

Disposons le vide interpolaire de manière que le pôle de l'aimant puisse pénétrer dans l'intérieur, nous verrons les traits étincelants de la lumière d'induction, animés d'un mouvement giratoire.

Les voilà qui tournent autour du pôle comme les traits ignés de l'aurore boréale valsant autour de l'axe du monde.

La splendide rotation que les physiciens ont admirée dans le ciel, se produit dans un petit ballon de verre.

Les deux pôles offrent des contrastes analogues à ceux que les voyageurs ont constatés en passant du ciel de la Croix du Sud à celui de l'Ourse.

On voit à volonté des gerbes lumineuses descendre du zénith vers l'horizon, ou l'extrémité du fil s'envelopper d'une auréole analogue à la lueur polaire, et lancer des rayons animés d'un mouvement giratoire.

Il suffit d'intervertir l'ordre des communications du tube avec la pile, pour se transporter du spectacle du Spitzberg à celui des îles Falkland.

V

La grande aurore boréale de 1859 a été accompagnée d'orages épouvantables, qui ont produit une foule de sinistres et désolé toutes les mers. La fin de l'année 1862, également remarquable par la présence d'une magnifique aurore, restera aussi célèbre que les mois de septembre et d'octobre 1859.

Faut-il en conclure que les aurores boréales sont un magnifique avertissement donné par la nature et complétant admirablement l'œuvre de la météorologie électrique? Si l'établissement des vigies de l'amiral Fitzerai était de création moins récente, on pourrait, sans aucun doute, discuter scientifiquement cette hypothèse; car ce savant a reconnu, à sa grande surprise, que des circonstances tout à fait extraordinaires avaient accompagné la dernière crise atmosphérique, comme si elle provenait de causes anormales.

Un peu après la période des orages qui ont éclaté dans les mers boréales, la pression barométrique a subi une dépression générale, et l'on n'a vu se produire aucun des vents qui accompagnent ordinairement ces phénomènes. La perturbation paraît avoir ébranlé le fond même des océans, car le capitaine Maury a signalé à la Société géographique de Londres un déplacement du Gulf Stream, et d'autres navigateurs purent constater des modifications correspondantes dans le courant de la Guyane.

Évidemment, si un pareil ensemble de faits précédait, accompagnait ou suivait une nouvelle apparition de l'aurore, on pourrait croire qu'Arago, en donnant le moyen de signaler les orages magnétiques dans les lieux où ils sont invisibles, a indiqué le plus puissant des pronostics du temps futur. Le savant qui avait condamné les tentatives irrationnelles des successeurs de Mathieu Landsberg, aurait en même temps tracé la voie de la météorologie de l'avenir!

Mais en attendant le moment où de nouvelles observations seront recueillies, nous ferons remarquer que l'idée de lier les variations du temps à celles du magnétisme, appartient au Père Sechi, qui compare les variations de l'aiguille avec celles des divers éléments météorologiques. N'est-il pas permis de supposer que le magnétisme terrestre change avec l'intensité calorifique du soleil, laquelle ne peut augmenter ou diminuer sans que de grandes inégalités se manifestent dans la répartition des fluides électriques de nom contraire qui jouent un si grand rôle dans la physique du globe?

Il n'y aurait même rien d'absurde à soutenir que les tempêtes peuvent être une conséquence directe des orages magnétiques, car de grandes masses d'électricité qui se neutralisent à travers l'atmosphère, peuvent produire par un entraînement mécanique des trombes et des tourbillons, des cyclones et des tempêtes.

Quoi qu'il en soit des causes directes de la corrélation des aurores polaires et de l'arrivée d'un temps orageux, il est incontestable que l'air humide se prête mieux aux décharges que l'air sec et froid. — Si des masses de vapeur plus abondantes que d'ordinaire se précipitent vers les deux pôles par suite d'un accroissement temporaire de la chaleur solaire, les zones glaciales laisseront mieux passer les décharges, et les aurores auront plus de chances pour se produire plus fréquemment et pour être plus brillantes.

Les grandes précipitations d'eau, résultant d'un afflux extraordinaire de vapeur en contact avec les plans glacés, se propageront avec la vitesse du vent d'orage; mais n'auront-elles pas été signalées à tous les peuples du monde par le grand télégraphe de la nature[1]?

N'y a-t-il pas, comme certains météorologistes ont cru le reconnaître, une corrélation intime entre la période des taches solaires et celle des grandes illuminations du pôle?

Est-il certain que le feu du Nord appelle toujours le feu du Sud? Ne peut-on pas admettre que quelquefois la décharge a lieu par les régions tropicales et par l'un des deux pôles, de sorte qu'elle ne s'étend que sur une moitié de la terre? A quoi tient cette mystérieuse zone obscure qui règne dans les régions équatoriales, où jamais la lumière des aurores polaires ne pénètre, quoique les effluves du pôle Nord viennent souvent y rencontrer les gerbes du feu austral?

Comment se fait-il que la lumière électrique semble illuminer partout où elle est soumise à l'action du magnétisme, les courbes dont l'existence a été révélée par le génie de Faraday? Ont-elles donc une existence matérielle, ces lignes de force que nous voyons briller aussi bien au fond du ballon de Delarive, qu'au sommet du berceau lumineux qui ombrage notre monde lorsqu'il revêt sa parure de fête?

Les lueurs qui parcourent de temps en temps la partie obscure du disque de Vénus, ne proviennent-elles point de phénomènes de même nature, dont cette rivale de notre terre serait le théâtre?

Qui sait si le centre de notre système planétaire, le soleil lui-même, ne se trouvent pas constamment plongés dans un état d'agitation magnétique analogue à celui dans lequel notre sphère entre chaque fois qu'elle se pare des feux éphémères dont nous avons essayé de pénétrer l'origine?

[1] Peut-être les irrégularités des saisons tiennent-elles, en partie du moins, à l'interposition de l'anneau zodiacal. (Voir ce que nous avons écrit à ce sujet dans l'*Annuaire scientifique*, de M. Dehairin pour 1863.)

Sans chercher à sonder prématurément tous ces mystères, contentons-nous d'admirer l'enchaînement et la simplicité des phénomènes que nous présente la nature.

On ne peut concevoir une idée réellement logique sans que de toutes parts surgissent des conséquences imprévues. Par conséquent, l'on nous pardonnera de ne pas essayer de deviner ce que des hommes de génie pourront déduire de la connexion qui semble exister entre l'arc qui adoucit les ténèbres du Spitzberg et du Groënland, et les gerbes lumineuses qui disparaissent derrière les sommets de l'Erèbe et de la Terreur.

W. DE FONVIELLE.

LA COOPÉRATION

OU LES

NOUVELLES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

DANS LA GRANDE-BRETAGNE

DEUXIÈME ARTICLE [1]

II

L'ASSOCIATION APPLIQUÉE A LA CONSOMMATION

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE ROCHDALE

Ce n'est pas au pays de Lalla-Roukh que nous trouverons la solution du problème, et, pour nous conduire à travers le dédale des difficultés économiques précédemment exposées, nous ne nous adresserons pas à quelque enchanteur des *Mille et une Nuits*, à un Aladin à la Lampe Merveilleuse, mais à l'honnête George-Jacob Holyoake, l'auteur d'une très-intéressante brochure : *Self-Help by the People, History of Cooperation in Rochdale.*

Dans une ville fumeuse du nord de l'Angleterre, en un misérable

[1] Voir la *Revue* du 1er janvier 1863.

réduit, humide et glacé, par une soirée pluvieuse d'un sombre mois de novembre, une douzaine de pauvres tisserands en flanelle se réunirent en conseil. Leur sort était plus triste qu'il ne l'avait jamais été : les salaires, qui avaient encore diminué, ne pouvaient plus donner à leur famille une nourriture suffisante. Tous les remèdes, employés en pareil cas, avaient été mis en œuvre : conférences plus violentes que pacifiques avec les manufacturiers, assemblées de prolétaires, discours interminables — on avait eu recours à la grève, espèce de suicide; tout avait été vain, et la situation semblait absolument désespérée. — Fallait-il recourir au *workhouse*, et s'y faire enfermer pendant les jours de misère? C'était la condamnation aux travaux forcés pour crime de pauvreté. — Fallait-il émigrer? On n'en avait pas les moyens; l'émigration, c'était d'ailleurs la peine de la déportation; toujours pour crime de pauvreté. Que faire donc?

Quelques ouvriers qui avaient connu Robert Owen, et sa tentative de New-Lanark, parlèrent de l'association comme de la seule issue à leurs maux; et, en désespoir de cause, la majorité résolut d'essayer quelque chose dans cet ordre d'idées. — Entre eux s'associaient les patrons pour faire la guerre aux ouvriers, et les ouvriers pour faire la guerre aux patrons; pourquoi ne s'associerait-on pas, non plus dans des intentions hostiles, mais pour accomplir une œuvre de paix? La bourgeoisie accomplissait de grandes choses, en groupant de petits pécules, dont la réunion formait d'immenses capitaux, suffisants pour la construction de magnifiques bateaux à vapeur et de gigantesques lignes de chemins de fer; pourquoi le prolétariat ne réunirait-il pas, lui aussi, toutes ses ressources pour faire une œuvre plus grande encore : l'extinction du paupérisme? — Nos douze à quinze pauvres tisserands furent pris d'un saint enthousiasme; ils se crurent assez forts pour se créer une nouvelle destinée, et faire à la fois leur propre bonheur et celui de leurs frères. Ils résolurent, pour commencer, de se substituer aux négociants, aux capitalistes et aux manufacturiers. Sans fonds, sans instruction technique, sans expérience spéciale, les voilà qui s'improvisent marchands et fabricants. A cet effet, ils font circuler une liste de souscriptions, dont auraient bien ri les boursicotiers du *Stock exchange*. Quinze, vingt, puis trente souscripteurs à quatre sous par semaine; quatre sous que souvent on se trouva fort en peine de payer. Un an après, c'est-à-dire après cinquante-deux collectes parmi nos capitalistes lilliputiens, la caisse sociale se trouva suffisamment remplie pour permettre l'achat d'un sac de farine d'avoine, qu'ils se revendirent à eux-mêmes au détail pour leur propre consommation. Telle fut l'origine d'une société qui possède aujourd'hui moulins, fabriques et entrepôts, et un comptoir d'épiceries sur lequel on encaisse plus de 36,000 fr. par semaine, soit près de deux millions par an. — Sans doute, ce prodigieux résultat n'a point surpris

les hardis fondateurs, car voici les principales clauses de leur programme :

1° Fondation d'un magasin au profit de tous les sociétaires; magasin où l'on ne vendrait pas de liqueurs fortes, et où, dans l'intérêt des clients comme dans celui de l'entreprise, l'on ne ferait crédit sous aucun prétexte;

2° Achat et construction de maisons convenables pour les sociétaires; réforme des logements;

3° Achat ou location de quelques pièces de terrain. Car, en Angleterre, le peuple ne sera jamais émancipé civilement et politiquement, tant qu'il ne sera pas propriétaire de tout ou partie du sol qu'il habite et qu'il cultive;

4° Association pour la production de tous articles que les associés trouveraient plus de bénéfice à fabriquer eux-mêmes qu'à acheter en gros;

5° Emploi de partie des bénéfices à la fondation d'écoles, de bibliothèques, de salons de lecture, etc.;

6° Fondation, soit d'une colonie, soit d'une maison commune, avec un *Temperance Hotel;*

7° Secours fraternel à porter à toutes les associations analogues;

8° Harmonie à établir entre la production et la répartition, entre l'instruction dès citoyens et leur influence politique;

9° Fondation dans la mère patrie, d'une association basée sur la communauté des intérêts.

On le voit, la réforme doit être radicale. Point elle ne procède par amendements dans les détails, et par superfétations successives, comme cela se pratique généralement en Angleterre, mais elle pose hardiment un principe nouveau duquel devra germer une société nouvelle [1]. La conception tout entière découle de la théorie de la *Self-supporting Community*, du grand réformateur Robert Owen, théorie qui, chauvinisme à part, nous semble dans le génie socialiste français, ou plutôt dans le génie gaulois ; car Owen, né dans le pays de Galles, était, nous le supposons du moins, de souche bretonne, comme d'ailleurs son nom paraît l'indiquer. — Du reste, ce plan est d'autant plus remarquable que, dégagé de toute extravagance philosophique, il se limite strictement au domaine économique et moral, et reste sur le terrain des faits pratiques, le seul où il puisse prendre racine.

Telles furent les clauses organiques de la constitution que se donna,

[1] Nous faisons ici nos réserves, et laissons à l'auteur la responsabilité de tout ce qui, dans son travail, en dehors des documents si intéressants et si nouveaux que celui-ci renferme, concerne les interprétations, prévisions ou conséquences qu'il juge pouvoir tirer de l'exposé des faits. (*Note de la Rédaction.*)

en octobre 1844, la Société des *Rochdale Equitable Pioneers*. On le devine, remarque M. le professeur Huber dans son précieux *Traité sur les Associations industrielles*, ces pauvres tisserands n'empruntaient pas précisément leur nom de *pionniers* aux sapeurs du génie militaire. Avec un noble instinct de l'avenir, ils se comparaient plutôt à ces avant-coureurs de la civilisation, les hardis émigrants, abandonnant l'Ancien Monde et ses malheurs et ses misères pour aller se créer une meilleure patrie dans les forêts vierges et dans les prairies lointaines d'un continent nouveau.

L'entreprise fut définitivement constituée par vingt-huit fondateurs souscrivant vingt-huit actions de 25 francs chacune, réalisables par souscriptions hebdomadaires de quatre à six sous.—Quand le capital social fut en partie réalisé, on loua une chambre, on y transporta le sac de farine, puis quelques morceaux de sucre. Un épicier voisin prétendit vouloir emporter tout le fonds de la boutique en une brouettée. Le 10 novembre 1844 — l'histoire se souviendra de cette date — la vente fut ouverte. Les membres qui s'étaient engagés à tenir le comptoir osaient à peine se montrer, tant ils craignaient les quolibets des épiciers et des gamins; ils se glissèrent donc au crépuscule jusqu'à leur boutique, en rasant les murailles du côté le plus obscur de la rue. Ce début était peu brillant; le résultat des premières ventes fut même si décourageant, que, n'osant plus braver le ridicule qui les poursuivait, plusieurs des fondateurs se retirèrent; mais, à la longue, quelques recrues de bonne volonté se présentèrent çà et là, de vrais enfants perdus. En mars 1845, l'Association risqua la vente de quelques paquets de tabac et de thé. — A cette occasion, un membre entreprenant affirma qu'il procurerait à la Société, comptant et en une fois, la somme de trois francs, non qu'il possédât lui-même l'écu en question, mais, sous sa garantie personnelle, il se portait fort de trouver le bailleur de fonds.

M. Holyoake a remarqué, dans les règlements primitifs de la Société, un catalogue d'amendes exorbitantes dans leur genre. La valeur financière alors attachée au concours des directeurs ou des administrateurs, peut être induite du fait que l'absence de ces fonctionnaires était punie par une amende de douze sous. Il est évident que la Société n'aurait cru encourir qu'une perte totale de trois francs, si les cinq administrateurs avaient tous ensemble pris la clef des champs. Quoi qu'il en soit, ils prouvèrent valoir bien davantage que le trop modeste prix auquel ils avaient eux-mêmes évalué leurs services. A force de persévérance, de courage et d'industrie, l'entreprise se maintenait. Le bilan de 1845 démontra un capital social de 4,525 fr., un nombre de 80 associés, une vente mensuelle de 3,000 fr., un chiffre d'affaires de 17,750 fr., et un bénéfice de 4 1/2 °/o environ.

En 1846, vente au détail de la viande.

En 1847, le bilan portait 7,150 fr. de capital social, une vente de près de 900 fr. par semaine et un nombre de 140 actionnaires. Fiers de leurs succès, les fondateurs se réunirent dans un banquet commémoratif à un franc par tête, pour célébrer l'anniversaire de la mémorable ouverture de leur magasin.

1848 fut pour les Pionniers, comme pour tant de leurs confrères d'Europe, une année de douloureuse épreuve. Plus de banquets, rien qu'une simple soirée dont quelques tasses de thé firent tous les frais. Les temps étaient bien durs; l'Association était assaillie à la fois par les crises politique, monétaire et industrielle, et, chose plus grave encore, elle était travaillée par les piétistes qui voulaient interdire aux sociétaires de se réunir le dimanche, et de discuter certaines questions; bref, on voulait faire renoncer les Pionniers à leur liberté de conscience en échange de quelques dogmes méthodistes, baptistes, pédo-baptistes ou pseudo-baptistes. Les débats menaçaient de s'envenimer, et la Société de se dissoudre; des luttes d'amour-propre furent engagées, fort mal à propos, comme toujours; l'opposition du dehors se fit plus violente que par le passé; des doutes furent répandus sur la solvabilité des Pionniers. Ici encore le dévouement de quelques membres sauva la Société; la caisse, qui se sentait irréprochable, brava le danger, et les sabbatistes furent mis en déroute. Et la crise des subsistances elle-même eut pour effet de démontrer aux ouvriers que vingt sous leur rapportaient davantage dans la boutique sociétaire que chez les épiciers de la ville. La faillite de la caisse d'épargne, grand désastre pour la population ouvrière de Rochdale, amena de nouvelles recrues à l'entreprise, considérée désormais comme beaucoup plus lucrative, et beaucoup plus sûre que des caisses d'épargne, lesquelles, administrées sans aucun contrôle des déposants, étaient gérées sous le bon plaisir de quelques gros messieurs bourgeois. A partir de ce moment, l'on n'eut plus besoin de courir de maison en maison pour faire rentrer le montant des souscriptions; les versements se firent désormais au siége de la Société, la clientèle devint assez considérable pour nécessiter, en avril 1851, l'ouverture du magasin pendant toute la journée, et même sa translation dans un plus vaste local.

« Les réunions des membres du comité de direction, raconte M. Holyoake dans une charmante page, étaient comme un petit parlement d'ouvriers : les vitupérations réciproques, ce plaisir des Anglais, les grognements et murmures qu'on dit être une de leurs particularités nationales, et les petites jalousies démocratiques se reproduisaient dans ces assemblées, mais non pas dans cette proportion qui a été si fatale ordinairement chez les classes ouvrières. Chez nos Coopérateurs, le *leader* de l'opposition attaquait sans pitié le leader au pouvoir, et les d'Israëli de Rochdale critiquaient cavalièrement le budget des sir George Cornwall Lewis de l'endroit. Notre ami Ben, un membre bien connu du *store* (du maga-

sin), n'était jamais content de quoi que ce fût, et cependant il ne se plaignait de rien ; ses yeux lançaient le reproche, mais ses lèvres ne l'articulaient jamais. Il semblait soupçonner un chacun avec une méfiance trop profonde pour pouvoir l'exprimer ; partout il allait, partout il inspectait et de tout il se défiait. En signe de désapprobation, il branlait la tête mais non pas la langue. Pendant quelque temps on craignit de voir la direction succomber sous le poids de son lugubre mécontentement. Avec plus de sagesse que n'en ont ordinairement les critiques, il s'abstint de parler jusqu'à ce qu'il sût bien ce qu'il avait à dire. Toutefois après deux années d'un terrible travail, les sombres nuages s'éclaircirent et se dispersèrent. Ben retrouva la parole et la sérénité. Il avait découvert que ses bénéfices avaient augmenté malgré ses défiances, et il n'eut pas le courage de sourciller plus longtemps à l'encontre de gens qui l'enrichissaient. A la fin, il monta pour toucher à la caisse ses dividendes, puis, comme Moïse descendant de la montagne, il reparut la face resplendissante.

» Tout au contraire, un autre surveillant de la chose publique fulminait héroïquement contre les malversateurs ; au rebours de Ben, il ébahissait les gens par ses catilinaires incessantes, débitées d'une voix de Stentor. Il ne pouvait point prouver que quoi que ce fût allât mal, mais il ne pouvait pas admettre non plus que quoique ce fût allât bien. On l'invita aux séances du comité pour qu'il veillât lui-même à la bonne gestion des affaires, mais il était trop indigné pour remplir ses fonctions. La chose qu'il craignait le plus, c'était d'être détrompé, et, pendant toute la durée de ses fonctions, il resta assis le dos tourné aux membres du comité. Ce fut dans cette attitude hostile et même inconvenante qu'il débitait ses harangues. On n'a jamais pu savoir s'il avait comme un lièvre les oreilles derrière la tête, mais à moins d'avoir des yeux à l'occiput, il ne pouvait voir ce qui se passait. Jamais on ne vit membre de la gauche faire opposition plus décidée. A la fin, il fut corrompu et se déclara satisfait; entendons-nous bien, il fut gagné par l'entraînement qu'exerce un succès légitime. Quand on distribua les dividendes derrière lui, il se retourna, empocha ses écus avec un reste de colère, et bien que depuis il n'ait jamais voulu avouer que les choses allassent bien, il a du moins cessé de proclamer qu'elles allaient de mal en pis. »

Rien d'étonnant qu'une entreprise à laquelle le sexe fort opposait une résistance si obstinée, eût à lutter également contre des préjugés féminins : les ménagères se heurtaient avec répugnance aux prix fixes imposés par les coopérateurs ; il leur était par trop pénible de ne plus marchander et de ne plus aller et venir par la ville en cancanant un peu par-ci par-là. Mais le plus sérieux motif d'abstention de la part des ménagères provenait du refus absolu des Pionniers de leur faire le moindre crédit. Et plus moyen de faire danser l'anse du panier, plus moyen de se ménager quelques petits bénéfices sur la différence entre

le prix réel et la déclaration officielle. On exposait à une Irlandaise le plan et le but de l'entreprise, et avec de grands efforts d'éloquence on finit par l'enrôler parmi les clientes. Quand on voulut lui délivrer les jetons de vente, elle demanda pour quoi faire? — « C'est pour accuser le chiffre de vos achats, » lui répondit-on. « Fi, Messieurs! » répliqua-t-elle avec indignation, fi! jamais je n'aurais cru ça de gens qui semblaient si honnêtes! Me vouloir trahir auprès de notre homme, de Michel! »

« Quiconque a parcouru les districts manufacturiers du Lancashire, continue M. Holyoake, a été frappé de rencontrer un grand nombre de boutiques, dont la plupart tiennent à la fois des articles de vêtement et de nourriture. Les ouvriers y vont chercher les aliments qu'ils mettent sur leur table et les habits qu'ils mettent sur leur dos. Ces boutiques vendent à crédit, et la majorité des clients possèdent chacun un livre de comptes courants qu'on balance au reçu de la paye, une fois par semaine ou bien par quinzaine. Les boutiquiers étant généralement créanciers pour une somme plus ou moins considérable, les ouvriers restent toujours endettés. Quand l'ouvrage ne va pas, le débiteur s'enfonce davantage dans l'arriéré, dont finalement il ne peut plus se débarrasser. Si le travail manque tout à fait, il faut quitter le pays, puis s'adresser à une autre boutique, à moins que l'ouvrier ne prenne la peine, malgré la distance, de se fournir à son ancien magasin. Il est fréquemment arrivé que d'honnêtes tisserands restent les fidèles pratiques des marchands qui, dans les mauvais jours, se sont fiés à eux, et j'ai vu moi-même une famille qui, ayant dû déménager à l'autre bout de Rochdale, n'en a pas moins pris ses provisions chez son ancien fournisseur, à 4 kilomètres de son nouveau domicile, bien que la boutique des Pionniers fût sur le passage et donnât les mêmes articles à meilleur compte. C'est une bien belle conduite que celle-là, et il m'a été cité une foule d'exemples analogues. »

A la longue cependant, les ménagères comprirent que leurs épiciers leur faisaient payer trop cher le mince crédit qu'ils leur accordaient; à la longue elles apprécièrent l'économie résultant de l'achat au comptant. « Rien n'était plus écrit pour elles. » Elles s'enorgueillirent d'avoir leur boutique à elles, et de commanditer une entreprise financière. Elles comprirent enfin que l'argent qu'elles payaient comptant n'était pas dépensé par leurs maris au cabaret, et qu'une action dans l'entreprise équivalait à une assurance mutuelle contre la misère et l'ivrognerie.

Le journal *le Cooperator* (nº de septembre dernier) rend compte d'une heureuse innovation qui a été mise récemment en pratique pour libérer de leurs obligations envers leurs épiciers et détaillants divers, ces milliers de débiteurs honnêtes que leur arriéré empêchait de se faire servir aux magasins de l'Association. Le système est des plus simples; pour en

exposer le jeu, nous transcrirons simplement la note envoyée par M. Noah Briggs, l'intelligent secrétaire de l'Association de Prestwich :

« Notre méthode de prêts m'a été suggérée par le fait que notre Société » avait par devers elle un capital sans emploi, tandis que certains de nos » souscripteurs, pincés (*fast*) dans d'autres boutiques, se voyaient dans » l'impossibilité de se fournir chez nous. Aux souscripteurs ainsi empê» chés, et sur la caution que leur veulent donner tels ou tels de leurs » amis dont la souscription est déjà soldée, nous faisons avance d'une » action de tout ou partie de leurs dettes, le remboursement devant être » effectué en actions. A cet effet, les emprunteurs signent un engage» ment portant que les dividendes à échoir sur leurs titres et sur leurs » achats resteront dans la caisse sociale jusqu'à concurrence de la somme » qui leur a été avancée. De cette manière, la Société, sans courir elle» même aucun danger, rend à tel ou tel futur actionnaire le service de le » débarrasser de son arriéré chez ses fournisseurs; et, d'un autre côté, » il est probable que les gens honnêtes, et eux seulement, trouveront la » garantie et l'appui d'un membre solvable; personne ne se souciant de » se porter caution pour un indigne. »

Dans les premières années, l'ouverture à Rochdale du magasin des Coopérateurs fut sans effet sensible sur le commerce en détail des substances alimentaires. Mais, peu à peu, les petits magasins s'aperçurent de la concurrence; ainsi l'on cite un pauvre épicier dont tous les voisins à 1,500 mètres à la ronde s'étaient faits clients de l'Association. Si les Pionniers n'avaient pas fait preuve d'un rare bon sens et d'un non moins rare esprit de conciliation, de fâcheux tiraillements auraient pu se déclarer. Quand les épiciers augmentaient les prix de leurs articles, les Coopérateurs suivaient le mouvement; quand les épiciers abaissaient leurs prix plus que de raison pour ruiner leurs jeunes concurrents, ces derniers laissaient faire, coûte que coûte. Leur volonté était de faire un commerce avantageux aux prix courants; ils ne voulaient engager aucune concurrence, ni s'y laisser engager. Ils déclaraient même ouvertement que, pour *être sûrs de leurs affaires, ils devaient se ménager un certain profit*, et même que, pour rester honnêtes, ils devaient faire des bénéfices. Si, par exemple, ils vendaient du sucre à perte, ils seraient obligés de se rattraper à la dérobée sur d'autres articles, ce qu'ils ne voulaient pas faire.

A la fin de 1850, les *Cooperative Stores* de Rochdale avaient 600 membres, 57,500 fr. de capital, un mouvement annuel d'affaires de 329,500 fr., sur lesquelles elles faisaient un bénéfice de 22,250 fr., soit 38.70 % sur le capital social, et 6.75 % sur le chiffre des transactions. L'on songea donc à étendre le cercle des opérations et à s'engager dans de nouvelles entreprises. A Leeds, de bons esprits avaient établi une minoterie très-

prospère qui fournissait d'excellente farine à bon marché. A leur exemple, les Coopérateurs voulurent doter Rochdale d'un *People's Mill*, ou *moulin du peuple*, et se mirent bravement à l'œuvre. C'est là que de nouveaux déboires les attendaient; c'est là qu'ils firent les plus rudes écoles, qu'ils eurent le plus à souffrir de l'animosité des concurrents et de la défaillance de leurs propres amis; c'est dans cette entreprise que le crédit de la Société reçut les plus graves atteintes, si bien que, plus d'une fois, le bruit de sa banqueroute se répandit par la ville, et que des intéressés accoururent au comptoir pour se faire rembourser l'argent qu'ils avaient engagé. Pour organiser leur entreprise, les fondateurs n'avaient pas fait à l'imprévu une part suffisante, ils avaient dû se fier à des hommes du dehors, sans grande habileté ni grande moralité; les machines n'allaient pas, le bâtiment était insuffisant, la farine était de qualité médiocre. Après de pénibles perfectionnements, la marchandise se trouva excellente, mais le consommateur se rebutait de ne pas lui trouver la blancheur que les meuniers savent donner aux qualités même très-inférieures. Par un honorable scrupule, le comité se refusa catégoriquement à laisser jamais *travailler* ses farines pour leur donner l'aspect voulu, et finalement, il gagna son procès auprès de sa clientèle. Après deux ans de lutte, quand on se fut décidé à reconstruire une partie du moulin et à faire l'acquisition de machines perfectionnées, la minoterie se trouva enfin à la tête d'un premier bénéfice de 2,500 fr. Nous apprenons aujourd'hui que le premier semestre de l'exercice 1862 a été clos avec 10 % de bénéfice. Le capital social s'élevait à cette date à 776,500 fr., et le mouvement d'affaires semestriel, à 2,050,000 fr. Le moulin du peuple souscrit actuellement 125 fr. par semaine pour le fonds d'assistance *Distress Relief Fund*, en faveur des ouvriers cotonniers sans ouvrage.

Dès qu'ils eurent assuré le succès de leur nouvelle entreprise, nos hardis Pionniers songèrent à une œuvre plus importante encore, qui devait marquer la troisième et grande période de la coopération. Des bénéfices annuels de 30 et 40 % que leur apportaient les magasins sociaux, les transformaient en capitalistes; il fallait trouver un emploi pour le surplus de leur argent. On avait fixé le maximum que pût posséder un actionnaire dans l'entreprise, afin que les plus forts souscripteurs n'acquissent pas une influence indue sur les affaires communes qui, passant dans quelques puissantes mains, auraient bientôt perdu leur caractère d'utilité générale. L'on établit donc en coutume qu'au fur et à mesure de nouvelles inscriptions, les anciens membres se retireraient pour entrer dans une société branche, laissant toutefois à leur crédit dans l'entreprise primitive, une somme ne dépassant pas 2,500 fr., soit 100 actions. Ainsi l'association mère envoyait des

colonies à l'étranger. Mais, au rebours de ce qui a lieu dans les sociétés politiques, la partie jeune de la communauté n'était pas mise dehors pour chercher fortune au loin, tout au contraire, c'étaient les hommes dans la force de l'âge et de l'expérience qui étaient chargés de créer une nouvelle source de richesses; tandis que les novices, arrivés pour la plupart dans la gêne et dans l'ignorance, acquéraient l'aisance matérielle et l'habitude de l'association dans le sein de la Société mère.

Employés pour la plupart dans les manufactures de ville, les Coopérateurs, après avoir organisé la consommation, songèrent à accomplir une œuvre analogue dans le champ de la production. En 1858, un groupe s'associa sous la raison sociale de *Rochdale Cooperative Manufacturing Society;* les actions étaient de 125 fr., payables comptant ou par termes de 25 sous par semaine. En 1858, le fonds social s'élevait déjà à 325,000 fr., et, depuis, il a augmenté progressivement au fur et à mesure des besoins, et cependant les années 1857 et 1858 furent désastreuses pour la fabrication en général; les anciennes filatures de Rochdale furent obligées de suspendre les travaux pendant plusieurs jours par semaine, mais la nouvelle venue maintint bravement le prix complet pour journée complète, bien que, pendant quinze semaines, les ventes eussent été complétement arrêtées. Fin 1860, la fabrique installait dans ses ateliers pour une somme de 1,250,000 fr., de puissantes machines de 160 chevaux vapeur chacune, le *Coopérateur* et la *Persévérance;* elle comptait environ 300 ouvriers. — Là-dessus sont survenues la disette du coton, et, par suite, celle des subsistances, ainsi que des luttes intestines, bien plus affligeantes encore, et dont il sera ci-après amplement parlé. Qu'il nous suffise de dire, qu'aux dernières nouvelles, la manufacture n'employait plus son personnel que deux jours par semaine; cependant elle manifestait l'intention de payer à ses actionnaires 5 % d'intérêt, et contribuait 75 fr. par semaine pour le fonds de secours aux cotonniers en détresse.

Les *Stores* ou magasins des Équitables Pionniers comprennent aujourd'hui sept départements pour les articles épicerie, draperie, boucherie, chaussures, vêtements, et enfin le département des marchandises en gros pour le compte de Rochdale, et de quelques sociétés alliées du Yorkshire et du Lancashire. Chacune de ces branches a ses livres particuliers qui sont résumés dans le compte général publié par trimestre. La Société, achetant comptant et vendant comptant, ne peut pas faire de grandes pertes; durant les treize premières années de son existence, elle n'a pas eu le moindre procès, et, cependant, plus de 7 millions et demi avaient passé par sa caisse. Une centaine d'ouvriers sont employés dans le grand magasin et dans les succursales qui ont été établies dans le faubourg.

» Dans l'établissement central, raconte encore M. Holyoake, le visiteur s'égare dans une multitude de chambres où il voit des tailleurs, des cordonniers qui travaillent dans des conditions d'hygiène parfaites, et sans aucune appréhension sur leur paye du samedi soir. Les magasins sont remplis comme l'était l'arche de Noé, et une foule de pratiques satisfaites pullule vers le soir dans les rues de Rochdale comme autant d'abeilles aux alentours de leur ruche.

» Mais ce n'est pas sur cette brillante activité commerciale que se porte notre esprit: c'est bien plutôt sur ce nouvel esprit qui, osons l'espérer, régénérera désormais nos échanges. Plus d'inimitié entre le vendeur et l'acheteur, plus de soupçons ni de déceptions réciproques; les humbles ouvriers qui jusque-là n'avaient jamais su s'ils introduisaient du poison dans leur bouche avec leurs aliments, ces pauvres gens dont chaque dîner avait été sophistiqué, dont les souliers prenaient eau un mois trop tôt, et dont les femmes portaient du calicot mauvais teint, achètent au meilleur marché tout comme des millionnaires et jouissent d'une nourriture pour le moins aussi saine que celle des grands seigneurs.

» L'ivrognerie a disparu avec l'apparition du bien-être. Des maris jadis endettés jusqu'aux oreilles, des femmes qui n'avaient jamais possédé dix sous en propre, achètent des logements confortables et se rendent dans une boutique où, pour leur argent comptant, on ne leur sert ni compliments, ni flatteries, ni procédés mielleux; il est vrai qu'on n'y trouve ni tromperie, ni sophistication, ni vente à prix fort ou à prix doux. Chez ces épiciers nouveau système, on respire une atmosphère d'honnêteté, on peut envoyer des enfants à la boutique, sans avoir besoin de les endoctriner au préalable pour qu'ils ne se fassent servir que par un certain homme aux cheveux noirs et aux favoris gris, auquel ils devront recommander de ne donner que du meilleur beurre. Au magasin des Coopérateurs tous les commis, qu'ils aient ou non des cheveux noirs et des favoris gris, ne servent à l'enfant que du bon beurre; et cela par une excellente raison, c'est qu'ils n'en tiennent pas de mauvais.

» Et les directeurs de cette entreprise si importante et si riche d'avenir, sont aussi modestes et sans prétention qu'ils l'étaient il y a treize ans; l'étranger les voit en casquette et en jaquette de flanelle; ces braves gens ne répondent pas à l'attente de grandiose extérieur et physique qu'on se fait involontairement d'hommes qui ont accompli de si grandes choses! »

Fidèles à leur programme primitif, les sociétaires n'ont pas voulu empocher leur dividende purement et simplement, mais ils en ont réservé une partie pour des buts d'intérêt général. Après le payement des intérêts de capital, ils prélèvent 2 1/2 % sur le bénéfice à titre de subven-

tion aux œuvres d'enseignement mutuel, écoles, et collections d'instruments scientifiques. Une bibliothèque qui reçoit une allocation annuelle d'environ 8,000 fr., renferme aujourd'hui 4,700 ouvrages, dont plusieurs sont de grand prix; fréquemment un mouvement de 400 volumes s'effectue par semaine entre le bibliothécaire et les sociétaires. Ces derniers jouissent en outre d'un salon de lecture, abonné, pour une somme considérable, à divers journaux et revues. Les Coopérateurs apportent aussi leur contribution aux hôpitaux de Rochdale, à des asiles de sourds-muets; ils ont fait don à la ville d'une fontaine, etc. Nous lisons aujourd'hui que, pour venir en aide à la misère engendrée par la disette du coton, ils ont établi à leurs frais des fourneaux économiques pour la distribution de soupe aux indigents, et contribuent pour 125 fr. par semaine aux souscriptions du *Distress Relief Fund*.

Ces gens qui peuvent aujourd'hui venir en aide aux autres, ils avaient commencé par être misérables eux-mêmes, et la plupart d'entre eux le seraient certainement restés sans l'établissement de leur association. Nous allons citer quelques exemples qui en diront plus que beaucoup de raisonnements :

Y est un vieillard qui, durant quarante ans, n'avait jamais cessé d'être endetté. Il avait dû jusqu'à 750 fr. à la fois. Depuis qu'il est entré dans l'association, c'est-à-dire depuis 1844, il a versé dans la caisse sociale 70 fr., il en a retiré 437 fr. et il conserve encore 125 fr. à son crédit. Résultat : meilleure alimentation et bénéfice net de 500 fr. contre un versement de 70 fr.

— George Morton, autre vieillard de soixante ans, raconte que sans le profit dérivé de sa participation dans les affaires des Equitables Pionniers, il n'aurait pas eu de quoi vivre à sa suffisance, et aurait dû se laisser enfermer dans le workhouse. De 1845 à 1850, il a versé à la caisse 145 fr. en tout, il en a retiré 1,925 fr. et il y conserve 275 fr. Résultat : bien-être constant et bénéfice de plus de 2,000 francs.

— Certain mari avait quelque argent qui prospérait chez les Coopérateurs, mais sa femme, se laissant gagner par des rapports malveillants, fit retirer le dépôt pour le confier à la caisse d'épargne : cette banque fit banqueroute, comme nous savons, et la pauvre femme ramassant le reste de l'avoir conjugal, le replaça dans l'association où il est encore. Etc., etc.

Les femmes mariées sont admises dans l'association de Rochdale avec voix délibérative. Plusieurs se font recevoir pour empêcher leurs maris de dépenser au cabaret l'argent du ménage; ces derniers ne pouvant retirer les économies déposées au nom de leur femme, que mandatés par elle. Ils pourraient, par une action en justice, se faire remettre la totalité du pécule controversé; mais avant de pouvoir faire intervenir le tribunal, l'époux récalcitrant a dormi sur son ivresse et a eu le temps

de réfléchir salutairement. Plusieurs jeunes filles s'amassent une dot qui figure sur le grand livre des Équitables Pionniers.

Les bénéfices sont tout d'abord appliqués :

1° Au payement des frais généraux.

2° Au service de l'intérêt à 5 % des prêts faits à la société.

3° A l'amortissement des immeubles.

4° Au dividende à donner aux actions de capital.

5° A l'extension des affaires sociales.

6° Sur le reste 2 1/2 % sont consacrés aux écoles, à la bibliothèque, etc.

Ces prélèvements ayant été opérés, le restant du bénéfice net est distribué aux clients, au prorata des achats qu'ils ont faits pendant le trimestre échu, les membres recevant une part légèrement plus forte que les non-membres. Les fondateurs de la Société n'ont pas voulu que tous les profits fussent absorbés par les actionnaires, et ils ont voulu qu'une part en fût laissée à ceux qui les ont produits. C'est très-habile, c'est très-juste, et cependant assez nouveau.

Les fonds de réserve sont fortement constitués. Le matériel ayant toujours été évalué dans les comptes sociaux au-dessous de sa valeur et un pourcentage considérable ayant toujours été alloué pour sa dépréciation, on estimait déjà en 1858 que si l'association venait à liquider, chaque souscripteur recevrait 125 fr. pour chaque 100 fr. versés.

Les dernières nouvelles que nous ayons de Rochdale nous annoncent que la Société des Pionniers avait clos la campagne 1860-1861 avec un nombre total de 4,000 actionnaires environ, par un bénéfice de plus de 450,000 fr. réalisé sur un capital social de 1,000,000 de francs environ. A première vue, les rapports du premier semestre 1862 sont moins favorables, et cependant ils le sont en réalité bien davantage quand on réfléchit à la misère intense qui accablait déjà la population manufacturière du nord de l'Angleterre. En juin, la Société se composait toujours de 4,000 membres, et le capital social d'un million. Mais les ventes s'élevaient à 1,839,725 fr., soit à 300,000 fr. environ de moins que pendant le semestre précédent ; le profit des deux premiers trimestres faisait présager pour l'année entière un bénéfice net de 45 %. La société annonce tenir à la disposition des actionnaires un capital sans emploi de 200,000 fr., qu'ils pourront retirer pour faire face aux besoins de la crise.

Voilà certes un brillant succès ! Obtenu comme il l'a été après plusieurs années d'efforts aussi pénibles que persévérants, il est bien mérité. Toutefois, malgré toute l'habileté, toute l'énergie, toute la bonne volonté des Pionniers, leur œuvre n'aurait pas abouti à ces résultats magnifiques, si leur système n'avait pas été doué en lui-même d'une vertu intrinsèque. C'est le principe de l'association qui a fait ces merveilles.

Dans cette histoire de la Coopération de Rochdale, dans ce « roman par Doit et Avoir » ce qui nous étonne le plus, c'est moins qu'un millier de francs en ait produit plusieurs milliers ; ce sont moins les 30, 35, 40, 45 ou 50 % de bénéfice net sur le capital engagé, que l'exiguïté des chiffres des frais généraux et spéciaux, pour la manutention et l'entretien des magasins, pour les salaires des employés, pour la direction et pour la gestion de l'entreprise, pour les impôts et loyers, etc. Ce chiffre, qui l'aurait deviné ? ne s'élève qu'a 1/4 % du mouvement d'affaires. Qu'en diront nos banques et nos compagnies de chemins de fer ? qu'en diront nos ministères ? qu'en diront notre gabelle et notre administration des Droits réunis ? qu'en dira notre Direction des douanes ?

Les Équitables Pionniers, il faut le dire, ne se mettent pas en frais de représentation, et ils ont horreur des procès et des actions judiciaires. Aucune pompe d'annonces ni de réclames, pas de frais d'étalage ni de commis-voyageurs. La clientèle est fixe, par conséquent l'approvisionnement l'est aussi, et l'on n'a pas à craindre de déchet sur les marchandises en magasin. Les employés étant suffisamment payés, et, de plus, étant associés et intéressés à l'entreprise, n'épargnent ni leur temps, ni leur peine, ni leur intelligence. Les bénéfices de l'acheteur sont plus considérables encore que ceux de l'actionnaire, et la proposition perd de son apparence paradoxale si l'on réfléchit à la qualité supérieure des denrées, qualité qui, dans le commerce de détail ordinaire, serait souvent payée 25 % plus cher. De plus, l'association est, on l'a vu, la meilleure des caisses d'épargne, sans grands frais d'écriture, ni de comptabilité (entre parenthèse, celle que les Pionniers ont créée est regardée comme un chef-d'œuvre). Elle recueille les petites économies et les petits profits et transforme les pièces de cuivre en pièces d'argent. — Par le seul fait que l'ouvrier va se pourvoir dans les magasins de l'association plutôt que dans la boutique d'à côté, jour par jour son épargne s'accroît par une espèce de contribution indirecte ; le neuvième de ses dépenses lui est restitué à la fin de l'année ou se capitalise à nouveau et lui rapporte alors un intérêt de 30 ou de 40 %. On comprend qu'à ce compte l'aisance remplace bientôt la gêne et que le pauvre artisan devienne bientôt une espèce de rentier, un banquier habile et honnête faisant valoir ses fonds à son bénéfice exclusif.

Dès que l'ouvrier voit son sort assuré, il n'a plus besoin d'aller au cabaret pour s'étourdir ou noyer ses chagrins ; il préfère aller à la bibliothèque, au salon de lecture pour lire les journaux et prendre une tasse de thé avec ses amis. En même temps il se loge confortablement, il se nourrit mieux, il s'habille mieux. C'est ainsi que les pauvres prolétaires deviennent des citoyens à leur aise, et que les familles prospèrent.

Voilà le secret de l'intérêt que nous portons à ce magnifique mouve-

ment. Peu nous importe, après tout, qu'un commerce d'épicerie ou de draperie ait autant rapporté de bénéfices qu'un capital mis dans une charge d'agent de change. Ce qui nous importe, c'est que des hommes, des familles, des populations entières soient arrachés à la misère matérielle et à la misère morale, qui en est si facilement la conséquence!

Et le secret du succès qui attend la coopération repose tout entier dans sa merveilleuse simplicité. Le système tout entier peut être exposé, raconté et expliqué dans le style de la fable de l'Aveugle et du Paralytique :

« N'y a pas longtemps, il était dans une petite ville une douzaine d'ouvriers malheureux. Ces pauvres gens étaient de bonnes gens. Ils pensèrent que s'ils mettaient leur misère en commun, ils seraient peut-être moins misérables.

» Ainsi dit, ainsi fait ; et chacun apportant son petit sou par semaine, ils se trouvèrent au bout de l'année posséder beaucoup de gros sous. — Avec cet argent, dirent-ils, achetons en bloc du pain et des habits pour nous les revendre au détail, et ainsi nous garderons pour nous-mêmes tout ce que les marchands auraient gagné à nos dépens, et ils gagnent [illegible].

» Ainsi, dirent-ils, ainsi firent-ils. Et au bout de la deuxième, puis de la troisième année, en gagnant toujours, c'est-à-dire en toujours économisant, ils avaient plus que doublé leur avoir.

» Alors, plusieurs de leurs autres frères et compagnons se joignirent à eux, chacun apportant sa quote-part, et tous ces petits gains et ces petites économies firent une grosse somme.

» Et avec ce trésor, ils bâtirent de larges maisons et de vastes fabriques avec de hautes cheminées, et à tous les pauvres ouvriers qui venaient travailler dans leurs grands ateliers, ils disaient : Faites comme nous ! »

III

L'ASSOCIATION APPLIQUÉE A LA CONSOMMATION

PRINCIPALES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE LA GRANDE-BRETAGNE

Théorie et pratique ne valent l'une que par l'autre. Les récits du premier et plus important essai d'association pourraient suffire pour

donner une idée exacte du principe tel qu'il a été formulé et appliqué en Angleterre; mais d'un exemple choisi entre tous on n'aurait pas encore le droit de préjuger de la généralité des cas. Sans doute la Coopération a parfaitement réussi à Rochdale; mais si, pour la faire aboutir ailleurs, il fallait nécessairement trouver des hommes d'un mérite aussi exceptionnel que celui des Équitables Pionniers, l'idée nouvelle ressemblerait à une fort belle pièce d'or qui, n'ayant pas cours n'aurait dans le pays qu'une valeur de curiosité. Pour réformer le labourage dans nos campagnes, il ne faudrait pas mettre dans la main de nos paysans incultes des araires trop perfectionnés, ils ne sauraient les manier; pour réformer la société, il faut des systèmes d'une application toute vulgaire. S'il fallait à la Coopération autant de héros que de coopérateurs, elle serait purement et simplement impraticable. En politique, en économie, en éducation, en industrie, partout et toujours, le grand art est de ne proposer aux masses et aux individus que des choses de compréhension facile et d'une application rudimentaire. Aux esprits d'élite de se proposer des buts difficiles à atteindre, aux grands cœurs de s'imposer de pénibles travaux, mais au vulgaire il ne faut demander que ce qu'il a : une moralité fort élémentaire, une compréhension très-limitée. La Coopération étant faite pour les masses, c'est dans les masses qu'il faut la juger.

L'observation est juste, nous tâcherons d'y faire droit en exposant rapidement les principaux essais qui ont été entrepris ailleurs qu'à Rochdale, et les résultats généraux d'un mouvement qui est déjà suffisamment répandu pour qu'on puisse porter sur lui un jugement décisif. En procédant ainsi, l'idée que nous retirerons de ce grand fait social sera moins abstraite, moins rigoureusement philosophique, mais elle sera plus réelle et plus compréhensible. Le système de la Coopération, en perdant quelque chose de l'expression très-accentuée que lui ont donnée nos amis les Pionniers, prendra une physionomie moins locale et plus nationale.

Rochdale est une ville de construction récente, élevée dans une vallée que l'industrie a couverte de grandes fabriques fort ennuyeuses à regarder, malgré leurs longues cheminées en forme de minarets. C'est là qu'habite depuis peu de temps une population descendue du haut pays, race puritaine, austère, sombre et violente, au visage carré, dont les traits sont taillés à coups de ciseau. Par contraste avec Rochdale, Coventry est une des plus anciennes cités de l'Angleterre; dans les fertiles campagnes des *Midland Counties*, on voit de bien loin déjà s'élever ses hautes et nombreuses tours. La ville abonde en souvenirs et en monuments historiques devant lesquels s'effacent les constructions modernes. Elle a été illustrée par le nom de sir Roger de Coventry, personnage du *Spectator*, et surtout par la légende de Lady Godiva, en l'honneur de laquelle les habitants célèbrent une procession le 23 juin de chaque année. Cette

tradition forme un gracieux pendant à celle de Geneviève de Brabant; il est peu de sujets que les artistes anglais aiment davantage à illustrer dans leurs tableaux, leurs dessins et leurs aquarelles. Tennysson lui a consacré une de ses plus jolies ballades, et Marshall une de ses plus belles statues. Nous nous voyons donc obligé de lui consacrer un petit épisode, car il est impossible de passer par Coventry sans parler de la reine du lieu.

Lady Godiva était la dame d'un méchant seigneur qui accablait d'impôts ses malheureux vassaux. Les manants vinrent se plaindre à leur maître et lui dirent: Nous ne pouvons plus aller. A grand'peine nous sustentons notre pauvre vie. S'il nous faut encore payer tailles, impôts, corvées, gabelles et redevances, nous mourrons de malemort.

Ce qu'oyant, bonne Godiva fut fort navrée, et elle dit à son seigneur: N'entends-tu pas ces pauvres gens disant que si tu ne les prends en pitié, ils périront?

Alors le chevalier se mit en moult grande colère et s'écria: « Par le sang, par le corps de Dieu! bien ferai-je grâce aux croquants de la moitié de leur taille, mais pas avant que ma Lady, toute nue, sur son palefroi noir ne chevauche, par Coventry, d'un bout à l'autre bout! »

— « C'est bien! » répondit dame Godiva. Aux premiers rayons du matin, la belle et bonne dame monta toute nue sur son destrier, et, comme elle l'avait promis à son seigneur, elle traversa Coventry d'un bout à l'autre bout.

Or, la ville était déserte, et les sabots du cheval résonnaient dans la solitude. Tretous s'étaient cachés dans leurs maisons et ne soufflaient mot. Et personne n'y eut pour épier par la fenêtre, sauf un méchant petit tailleur derrière son rideau.

Ainsi fit bonne Godiva.

L'air est doux à Coventry, la population est principalement composée de bourgeois, bonnes gens en somme, flegmatiques et satisfaits. Des ouvriers en soie, doués par conséquent de goûts artistiques, fabriquent des rubans fort renommés en Angleterre. Travaillant isolément à leurs petits métiers, ces canuts se sont, jusqu'à présent, maintenus à côté de quelques grandes fabriques; le prolétariat n'est pas encore tombé dans le paupérisme; il a pu se conserver une aisance très-modeste, mais confortable encore. Dans cette ville, on fonda de bonne heure une *Association entre travailleurs de l'industrie et de l'agriculture;* après avoir surmonté les premières difficultés on réunit jusqu'à 850 membres. Les magasins effectuèrent une vente annuelle de 300 à 325,000 francs, les bénéfices s'élevant à 20 % du capital engagé. Ensuite, une grande pièce de terre fut achetée en bloc, et parcellée

entre les associés qui se délassaient des fatigues de leur métier sédentaire par quelques petites occupations en plein air, par la culture de fleurs et de légumes. Un salon de lecture, modeste mais très-fréquenté, avait été établi près des jardins, toutes choses qui nous font penser aux cités ouvrières de Mulhouse. L'esprit qui a inspiré cette entreprise était certainement plus aimable, plus libre, plus esthétique et autrement intellectuel que celui de nos sévères Rochdaliens. Malheureusement l'association de Coventry, exceptionnelle par son caractère, le fut aussi par son insuccès, qui fut la suite, soit de la crise de 1859, soit des fautes de la direction, soit de certains actes malhonnêtes de tierces personnes. Déjà cinq années avant la catastrophe, un des rudes Pionniers disait à M. Huber avec un sourire empreint d'amertume : « Nos amis de Coventry, il faut bien l'avouer, sont un peu mous de cervelle ! »

En bonne justice, il faut dire que les Coopérateurs se sont mis une seconde fois à l'œuvre et qu'un modeste *store,* établi strictement sur le modèle de celui de Rochdale, semble aujourd'hui en voie de prospérité.

En mai 1851, quelques ouvriers de bonne volonté fondèrent la *Liverpool Cooperative Provident Association*, dans le but de procurer aux membres de la Société des articles de vêtements et des denrées alimentaires de bonne qualité. Le premier achat de provisions fut emmagasiné dans le buffet d'un *Temperance Hotel*, ensuite on recourut à une chambre ; plus tard, on s'enhardit à louer une cave, mais l'humidité fit ravage sur le sucre et le thé. Aprés de mûres réflexions, une maison fut louée tout entière, diverses chambres étant sous-louées à des membres de l'association. Aujourd'hui, la Société possède de vastes magasins. Fin 1851, l'association ne comptait que 34 membres, avec 1,500 francs de capital accumulés par des payements de 6 sous par semaine. — Fin 1860, 1,245 membres possédaient un capital social de 55,000 francs, avec lequel ils avaient fait pour 410,275 francs d'affaires. — En 1861, 2,140 membres ; chiffre d'affaires, 703,400 francs ; dividende, 54,000 francs.

L'Association de Leeds a été fondée en 1848 par les soins d'un gentleman, digne et honnête courtier en marchandises. Il réunit une assemblée de 200 ouvriers pour s'entendre avec eux sur les moyens de remédier à la falsification des denrées alimentaires et surtout de la farine, falsification qui est pratiquée en Angleterre d'une façon aussi générale et aussi éhontée qu'ailleurs. Ces 200 ouvriers prirent chacun une action de 25 francs, payable par vingt-cinquièmes. Dix années après, l'association comptait 3,000 membres; elle possédait, libre de toute dette, un moulin construit selon les règles les plus approuvées de l'art, et muni de magnifiques machines toutes neuves. Elle vendait annuellement pour 1,500,000 francs de farine parfaitement pure, et fai-

sait un bénéfice net de 62,500 francs sur un capital engagé de 250,000 francs. Le dividende était partagé entre les associés au taux de 5 % du capital souscrit, plus une part dans le bénéfice net distribuée au prorata des achats. Les profits diminuaient les prix d'achat de près de 50 %, proportion énorme qui s'explique par le perfectionnement des procédés de fabrication, rendue moins chère qu'elle ne l'était à l'origine, et qu'elle ne l'est encore dans la généralité des minoteries circonvoisines. Des courtiers étaient chargés de vendre la farine du « Moulin du Peuple. » Mais on a fini par supprimer ces intermédiaires, non pas pour motif d'économie seulement, mais aussi parce que la Société aurait pu être considérée comme responsable de tel ou tel acte de malhonnêteté individuelle.

Les farines sont expédiées dans une dizaine de magasins gérés directement pour compte de la Société. L'immense succès du Moulin du Peuple a forcé, depuis, les concurrents à diminuer leurs prix en améliorant la qualité de leurs marchandises, et l'on estime que le public des consommateurs fait de ce chef un bénéfice de 6,250,000 francs par an.

Moins cultivés ou moins sociaux que leurs confrères de Rochdale et de Coventry surtout, les actionnaires de la minoterie de Leeds se sont, en 1858 seulement, décidés à se procurer un lieu de réunion avec journaux et bibliothèque. Aujourd'hui ils tâchent de regagner le temps perdu. Ils ont installé des magasins d'épiceries sur le modèle de ceux de Rochdale, des abattoirs, des crèmeries, des maisons de confection. La Société s'est lancée dans la construction ; elle se vante de posséder la plus grande masse de bâtiments du Yorkshire. Il est vrai que son chiffre d'affaires est considérable, qu'elle compte 4,000 membres, et qu'elle possède 11 succursales. Le moulin livre 63,500 kilogrammes de farine par semaine ; de nouveaux arrangements peuvent l'élever à plus du double.

La minoterie de Rawtenstall a été fondée par six coopérateurs déterminés, qui, à leur début, n'avaient à leur disposition que 5 fr. chacun. Aujourd'hui, leur association possède en toute propriété un capital de 75,000 fr. qui rapporte un intérêt annuel de 40 %.

La *Manchester et Salford Equitable Cooperative Society* doit son origine à quelques membres de la *Roby-Brotherhood*, qui avait été fondée le jour de Noël 1853, sous le nom de *Bond of brotherhood and Mutual Auxiliary Society* (Société du lien de fraternité et de secours mutuels), association de quinze ouvriers maçons, teneurs de livres, relieurs, papetiers, mouleurs, etc. Tous pauvres, mais tous d'une grande moralité et d'une affectuosité remarquable, ils ont, à leur guise, réalisé la donnée que Balzac proposait à l'élite de la jeunesse française dans son *Histoire des Treize*. Il y a quelque chose de touchant dans cette confraternité.

Sous aucun prétexte, aucun vide ne doit être remplacé; les survivants sont tenus de se réunir au moins une fois par an, le jour de Noël; ceux auxquels il est absolument impossible de se présenter en personne, doivent envoyer au moins des lettres avec leur portrait. Quelques membres ont émigré en Australie, aux États-Unis, en France; ceux qui sont restés en Angleterre se réunissent à certaines époques pour des conversations, des lectures de correspondance, et autres travaux des associés, et enfin pour faire des promenades et des excursions dans le pays.

Issus d'une aussi noble origine, les *Équitables Coopérateurs* de Manchester se sont distingués par leur persévérance et une moralité à toute épreuve. Fondée le 4 juin 1859, avec quelques membres et un capital de 2,350 fr., la Société comptait, le 5 décembre 1860, cinq succursales et 1,650 actionnaires, un capital social de 101,000 fr. avait produit 17,325 fr. de bénéfice sur 342,975 fr. d'affaires. Dans son traité, qui a eu les honneurs du concours institué par le journal *the Dial* (le Cadran), M. Salked raconte que, jusqu'à ces derniers temps, les fonctions de directeur et de secrétaire avaient été exercées gratuitement par deux membres dévoués, qui consacraient aux achats les heures où ils auraient dû dîner, ce qui suppose beaucoup de prétendus repas avalés à la hâte, et pas mal de jeûnes forcés. Quant à la tenue des livres, l'inventoriement, les diverses opérations d'approvisionnement; quant aux réunions du comité de propagande, on s'en occupait encore passé minuit, alors que de paisibles songes venaient reposer les esprits de mortels moins affairés. Parmi les 97 premiers souscripteurs, plusieurs avaient envoyé des ordres écrits pour se faire délivrer leurs commandes le jour même. Voilà un embarras! pas de voiture, pas de cheval, pas d'argent pour en avoir, et des clients dont il ne fallait pas perdre la pratique. « Si la coopération devait aboutir, l'*englishism* (l'anglicisme) devait être sacrifié, et, renfonçant la combativité et la pugnacité naturelles aux fils d'Albion, deux des directeurs de l'entreprise louèrent chacun une brouette, s'y attelèrent bravement et se mirent en route, à neuf heures du soir, pour délivrer leurs paquets dans plusieurs quartiers de Manchester; à minuit, ils réveillaient tel ou tel de leurs confrères pour lui faire prendre livraison de la marchandise. Le lendemain et les jours suivants, les secrétaires se chargèrent de corbeilles et firent le service des transports. Quelques semaines après, on fut assez riche pour louer les services d'un commissionnaire, et, vers le milieu du quatrième mois, on se procura cheval et charrette, indispensables pour le service d'une entreprise de ce genre dans une ville aussi étendue que Manchester. »

En réfléchissant sur ce dernier exemple, l'on comprend pourquoi le sol et le climat de Londres ont été peu favorables à la naissance et au

développement d'associations ouvrières, qu'au premier abord on aurait cru devoir y surgir aussi nombreuses que les fraises dans la forêt.

M. William Cooper, un des organisateurs du mouvement et secrétaire des Pionniers de Rochdale, s'exprimait ainsi : « Aux débuts d'une association de coopérateurs, il est absolument nécessaire de mettre en contact fréquent les membres qui la doivent composer, pour que chacun d'eux connaisse parfaitement le but, la situation, les difficultés et les ressources de la Société ainsi que le caractère de ses membres. »

— « Mais, remarque à ce sujet M. Holyoake, la grande difficulté qu'on éprouve à Londres est précisément de réunir les gens. A Rochdale, le seul objet pittoresque, mais relégué dans un quartier introuvable, est, à ce qu'il appert, un certain petit pont qui enjambe comme un cheval de bois la Roach, rivière imaginaire, où, en fait de liquide, il n'y a que de la boue ; il s'y trouve aussi, dit-on, une église avec un perron étroit, roide et inaccessible; et si, par improbable, on a pénétré jusque-là, on ne sait comment en sortir. Des rues ne conduisant nulle part traversent des agglomérations de maisons et longent des usines qui semblent bâties avant l'invention de l'esthétique. Pas un bâtiment qui fasse plaisir à regarder dans cette ville, bâtie à l'instar d'une tasse avec une rigole au fond et un cimetière sur le bord. En pareil endroit, il n'y a rien pour distraire les gens des projets qu'ils peuvent former. Rochdale est en train d'acquérir l'importance qu'il y a vingt ans acquéraient Bradford, Leeds et autres endroits qui songent maintenant à s'embellir ; elle pourra plus tard devenir magnifique à son tour, mais aujourd'hui! Comparez Rochdale à Liverpool avec la superbe Mersey, fourmillante d'embarcations, Liverpool avec sa population flottante, ses grandioses bâtiments, ses *Halls* ouverts à tout le monde, et surpassant ceux de Londres en variété. On ne saurait le contester, il faut plus de dévouement à Liverpool qu'à Rochdale pour y faire réussir une entreprise de coopération.

— « Comparez ensuite telle ville de province, immobile, insignifiante ou ennuyeuse, à la capitale avec ses innombrables *attractions*, et la difficulté devient plus grande encore. A Londres, les gens ont trop d'esprit pour être utiles. Est-ce qu'on y trouverait une douzaine d'hommes pour s'attacher à un plan de réforme, et se réunir de semaine en semaine et au jour fixé d'année en année, sans jamais se laisser séduire par les séductions du dehors? C'est Dickens qui prononce un discours à Drury-Lane, ou qui fait à Saint-Martin's Hall la lecture de son *Carillon de Noël;* — c'est Thackeray qui, au Surrey-Garden's, raconte l'histoire des *Quatre George;* — c'est Spurgeon qui doit prendre place après lui; — c'est l'acteur Robson ; — c'est la comédie de Sanders ; — c'est le cardinal Wiseman qui prêche dans la rue à côté ; — c'est le Dr Cumming qui fait un prône pour prouver que la fin du monde aura lieu samedi prochain ; — c'est la musique du peuple qui joue dimanche à Regent's Park ; —

Neal Don pérore à Exeter-Hall, et George Dawson se montre à Wittington-Club; — il y a Cremorne, Rosherville et Kew; — la Galerie Nationale et le British Museum; la Chambre des Lords et celle des Communes; le South-Kensington Museum; des réunions publiques où vont parler des orateurs que l'on n'a encore jamais entendus, que l'on n'entendra jamais plus!

« Certes, un homme doit être bien dévoué pour moudre le café avec conscience, pour surveiller la vente du sucre et du thé, pour assister pendant quatorze années à des comités divers, à des discussions sur les chandelles et la mélasse, tandis qu'au dehors s'agitent toutes ces nouveautés et toutes ces célébrités. Voilà pourquoi les mouvements populaires qui dépendent à Londres du bon vouloir des classes populaires et bourgeoises font si peu de progrès; il faut qu'un homme se sacrifie, qu'il choisisse un poste et le maintienne pendant des années en véritable sentinelle perdue. Pour réussir, les ouvriers de la grande ville doivent être aussi supérieurs à la moyenne de leurs concitoyens, que les Pionniers de Rochdale l'étaient aux autres prolétaires du Lancashire. »

Remarquons aussi que dans une cité immense comme Londres, où les individus disparaissent dans la multitude humaine comme des gouttes d'eau dans un étang, tout naturellement et comme par une nécessité morale, l'élite des habitants réagit contre l'absorption du milieu et se montre plus personnelle qu'ailleurs. C'est au milieu de ces immenses agglomérations que le tempérament nécessaire à l'association se développe le plus difficilement. C'est pour ce motif, sans doute, que les artisans de Londres ont donné davantage dans le système des Strikes et des Trades' Unions que dans celui de la coopération; ils préféreraient emporter directement et de haute lutte une position que, très-probablement, ils n'obtiendront jamais de cette façon, et que les Coopérateurs obtiendront certainement par des moyens strictement pacifiques et en réalité plus directs. Londres qui, en 1832 déjà, avait inauguré le mouvement par une sorte de *Cooperative Stores* (ils avaient eu le malheur de venir trop tôt!), Londres, disons-nous, a vu, en février 1851, l'éclosion d'une association pour la fabrication des machines, les *East London Engineers*, fondée par les énergiques frères Musto. Un millier de francs, qu'avait laissés de reste la grande grève de 1850, fut le noyau du capital social qui, en 1854, avait grandi jusqu'à 70,000 fr. Mais pour avoir voulu marcher trop vite et s'être, en 1855, lors de la guerre de Crimée, engagée pour des livraisons qui dépassaient ses forces, l'entreprise se vit emportée par la crise financière de 1856. Quoi qu'il en soit, les ouvriers de Londres ont eu honte de rester en arrière, et se sont mis à l'œuvre, surtout depuis 1860; et l'on nous signale une trentaine de sociétés encore peu considérables, parmi lesquelles nous remarquons le nom de la *Belmont Amicable Unity*, des *Good Intent Cooperative Stores* et celle de l'*Energetic Teetotaller*.

A Londres, comme dans toute l'Angleterre, ce sont les tailleurs et les cordonniers qui ont montré le plus d'aptitude pour la coopération. Il est facile d'en assigner la cause. Ces deux métiers demandent une certaine intelligence et ne sont pas assez matériellement fatigants pour absorber sans cesse ou annihiler la pensée. Les ouvriers de ces deux professions, si pauvres et si insalubres, sont en contact immédiat et fréquent avec les classes riches. Ils doivent, pour bien exécuter leurs commandes, avoir du goût, quelques sentiments d'art et d'élégance; chaque instant de leur travail peut faire naître dans leur âme de douloureuses réflexions sur le contraste des positions entre le riche oisif et le pauvre travailleur. Les âmes fortes et les esprits pratiques ne s'abandonnent pas alors à de vaines protestations, mais cherchent plutôt des remèdes à leurs maux. Ils sont grands! L'incisif et l'original Dickens, dans nombre de ses romans, Rd Kingsley dans *Alton Locke*, *Poet et Tailor*, Mayhew, dans *London Labour* et *London Poor;* Mme Gaskell dans *Mary Barton, a Tale of Manchester Life*, et Arthur Wallbridge dans *Torrington Hall* ont décrit les souffrances des pauvres ouvriers. Pas de plus atroces que celles qui sont endurées par les pauvres tailleurs enfermés par leurs *sweaters* [1] dans les *Black Holes* de leurs ateliers, trous obscurs, surchauffés par une agglomération d'hommes et de femmes pressés pêle-mêle, fouillis de guenilles malpropres et de chair infecte. Parfois, du matin au soir et du soir à minuit, ils travaillent sans repos ni trêve, avec la plus insuffisante des nourritures, à des vêtements de soie, de satin et de velours. Jour et nuit, mois après mois, année après année, ils cousent, cousent et cousent avec des vertiges dans la tête, des nausées et des affaiblissements dans l'estomac; avec leurs dernières gouttes de sueur transpirent les derniers sucs vitaux, les derniers restes du fluide nerveux; de coup d'aiguille en coup d'aiguille leur vue s'émousse, le monde entier et leur âme s'assombrissent et leur vie s'éteint.

Il y a donc à Londres quelques associations de tailleurs, mais ce n'est

[1] C'est le terme populaire pour désigner le patron, celui qui extrait la sueur de ses ouvriers. « J'ai fait suer un chêne...., » disait une chanson de chourineur ou de malandrin. M. Kingsley décrit ainsi dans son roman social : *Alton Locke*, un grand atelier de tailleurs à Londres :

« Je reculai avec dégoût. C'était donc là que je devais travailler, ma vie durant peut-être! » Dans cette mansarde écrasée de plafond, j'étais suffoqué par des odeurs de respiration et de » transpiration, des odeurs âcres de bière, des odeurs douceâtres et affadissantes de gin, et » par l'odeur acide et presque aussi dégoûtante du drap neuf. Sur le plancher, dans un » encombrement de saletés poussiéreuses, de rognures d'étoffes et de bouts de fil, étaient » accroupis de douze à quinze hommes, avec des yeux à la fois hagards et insouciants. J'en » frissonnai. Les fenêtres étaient hermétiquement fermées, pour empêcher l'entrée de l'air » glacial du dehors ; la respiration se condensait sur les vitres en ruisselets, à travers lesquels » on apercevait indistinctement des tuyaux de poêle et des nuages de fumée. » — *Alton Locke*, p. 19. Édition Tauchnitz.

pas dans la grande capitale qu'il faut chercher les plus importantes, toujours, pour les causes plus haut énumérées. A Liverpool a été fondée la première association de tailleurs; elle a maintenu son droit d'aînesse et est restée la plus considérable et la plus florissante de toutes; elle est même sur le point d'enrôler dans ses rangs la grande majorité des tailleurs de la ville. — N'oublions pas non plus la *Taylor's Cooperative Association and Provident Company de Hull.* Dans cette dernière ville avait été fondée, il y a quelque soixante ans, une compagnie minotière qui possède aujourd'hui deux moulins en activité et à laquelle on a fait l'honneur de donner le nom d'un premier essai de coopération, à cause de certaines dispositions libérales stipulées en faveur de ses membres. Nous la citons pour mémoire et pour être complet; mais, pour notre part, nous tenons comme condition essentielle et distinctive des Sociétés nouvelles, qu'une part soit faite dans les bénéfices aux ouvriers, ou au public des acheteurs. Un correspondant du *Coopérateur* fait valoir en faveur des moulins de Hull que, pour n'avoir pas été fondée dans l'intérêt spécial de M. Public, cette Compagnie a conféré à M. Public d'immenses avantages. Cela se peut fort bien, mais, selon nous, toute exploitation conçue dans l'intérêt exclusif de ses actionnaires peut avoir son mérite, sans être pour cela inspirée par les principes nouveaux.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point cette observation peut s'appliquer aux entreprises dites de coopération, qu'on prétend avoir été fondées à Huddersfield, à Manchester, à Salford, à Eccles, à Worsley, à Bristol, et en plusieurs autres endroits, dans les premières années qui ont suivi 1830. Des associations de ce genre se sont maintenues jusqu'à nos jours: les moulins de Galashield, par exemple, qui, établis il y a une vingtaine d'années, sont encore en pleine activité, et les magasins d'épicerie fondés en 1833 dans la petite ville de Brechin, en Écosse, par 800 souscripteurs sans grande fortune. Le succès de cette spéculation avait dépassé les espérances de ses plus confiants actionnaires; d'année en année, les capitaux à peu près équivalents au capital souscrit primitivement s'élevaient de 75 à 100 %. Seulement, sauf l'imitation qu'en fit en 1842 la ville de Monrose, l'exemple de Brechin ne fut pas suivi. Pourquoi? Parce que probablement cette entreprise n'ayant en vue que l'intérêt de quelques-uns et non celui de tous, était dépourvue de tout principe fécond. Aussi, quand l'année dernière un discours de M. W. Chambers vint attirer l'attention publique sur le système coopératif, Brechin et Monrose entrèrent en révolution; la société des épiciers capitalistes fut bouleversée, les anciens cointéressés voulant maintenir telle quelle une affaire si lucrative, sans partager les bénéfices avec les acheteurs, et le parti des jeunes actionnaires voulant la remodeler sur le système de Rochdale. Incapables de vaincre la résistance du parti conservateur, les novateurs se retirèrent; leur scission amena la dissolu-

tion de la société mère, dont les restes vinrent grossir l'*Equitable Cooperative Society*, mais en l'arrêtant dans sa marche. Les dernières nouvelles de Brechin semblent toutefois satisfaisantes.

Le mouvement coopératif s'est propagé tard en Écosse, mais il a mis tous les esprits en fermentation; s'il faut en croire les correspondances, il n'y a guère de ville ou de village qui ne soit en train d'appliquer le nouveau système. Comme de juste, la progressive Glasgow se distingue entre toutes. Édimbourg reste un peu en arrière; cependant, une société très-intéressante y a pris naissance : la *Cooperative Building Society*, fondée par des ouvriers, des maçons principalement, dans le but de créer des logements à bon marché.

C'est à peine si les joyeuses nouvelles de la coopération semblent avoir pénétré dans la pauvre et ignorante Irlande. Mention nous est faite cependant de deux sociétés fondées, nous ne savons avec quel succès, à Dalkeith et dans la bourgade, au nom romantique et fort peu connu d'Inchicore. A Dublin, ville semi-anglaise, il s'est formé un store sous la présidence de M. Hayes, un homme de grand mérite, qui propose l'achat d'une pièce de terrain considérable devant être consacrée à la culture maraîchère par des jardiniers associés : *Erin go bragh !*

Nous résumons, d'après le traité de M. Salked, *Cooperative Societies, their workings and their results*, les réglementations principales établies par les Sociétés coopératives sur le modèle qu'en avait déjà donné Rochdale.

Leur but est le bien-être des sociétaires ; le moyen, l'économie ; l'instrument, les stores ou magasins.

Achats et ventes se font exclusivement au comptant; car pour les stores la première condition du succès est de ne faire crédit à personne, et d'éliminer toute chance de perte en ne se découvrant jamais. Vendant à crédit, le magasin social serait obligé d'acheter lui-même à crédit. Il renoncerait ainsi pour lui et pour ses actionnaires au bénéfice de l'escompte, en immobilisant une partie de son capital, et en s'interdisant des profits dont ne pourraient pas lui tenir lieu des crédits accordés au taux même le plus usuraire. Il est de bonne règle de faire servir le même capital, sept, huit ou même neuf fois dans l'année; c'est ce que les Anglais appellent le *retourner;* et à chaque révolution il produit un intérêt fort modeste de 2 1/2 à 3 °/₀ qui, multiplié par 7 ou 9, donne des bénéfices de 20 ou 30 °/₀. On a dit que le Store était une banque où le pauvre accumulait son petit pécule sou par sou, à la seule condition de payer comptant les denrées qu'il aurait pu peut-être acheter à crédit ailleurs, mais plus cher et d'une qualité inférieure. Le Store est cela, mais mieux encore : c'est une association de fournisseurs qui disent aux ouvriers : Tout ce que vous voudrez nous acheter vous sera compté au prix de revient du

gros, avec déduction de l'escompte, et nous vous rembourserons la différence entre le prix du détail et le prix de revient, après avoir fait valoir le premier à votre profit. — Que ces chiffres de 25 ou de 35 °/₀ de bénéfices n'effrayent pas les consciences, car ils ne sont appelés *profits* que très-improprement, n'étant en réalité que des *économies*. Il ne viendra donc à l'esprit de personne de les qualifier d'usuraires. Du reste, l'usure est une idée toute morale qui n'a pas de signification précise en économie industrielle. L'intérêt est légitime, selon la quantité de travail qu'il représente pour le créancier et pour le débiteur ; il se mesure, d'un côté, à la peine dépensée, et, de l'autre côté, au service rendu ; s'il n'y avait pas équilibre, l'intérêt serait usuraire. Tel épicier mal achalandé fait un métier de meurt-de-faim en vendant ses denrées de 75 à 150 °/₀ : tel colporteur ou marchand forain se fait payer ses articles de 150 à 300 °/₀, et ces prix peuvent être fort modestes. Ne nous payons pas d'illusions et de sophismes. L'usure est un de ces gros mots qui ont toujours semblé plus terribles que la chose. — C'est très-vilain, l'usure ! Mais l'usurier ! combien de fois, dites, combien de fois l'usurier n'est-il pas le plus respectable des personnages ! — Voyons ! êtes-vous bien sûr que l'usurier fasse l'usure ? N'en a-t-on pas vu parfois qui étaient marguillier de profession et philanthrope de leur état !

Mais revenons aux règlements des sociétés de coopération : publicité absolue, comptabilité mise au net toutes les semaines et présentée immédiatement à l'approbation des actionnaires ; car « les bons comptes font les bons amis. »

Légalement, les sociétés de coopération sont enrôlées sous *l'Industrial and Provident Societies Act*.

On n'est reçu sociétaire que sur la présentation d'un membre et après approbation par le comité.

Les actions sont de 25 fr., payables par souscriptions hebdomadaires de 30 à 50 centimes. Dès que l'action est entièrement souscrite, elle porte intérêt à 5 °/₀. Les actionnaires peuvent réclamer le remboursement en tout ou en partie de leur souscription ; si la somme est considérable, il faut prévenir la caisse à des intervalles déterminés. En général, chaque membre doit posséder 5 actions au moins et en peut posséder 100 au plus. La Société a le droit de rembourser les plus forts souscripteurs lorsque son capital devient trop considérable pour les profits réalisés.

Chaque trimestre, les bénéfices sont partagés entre les actionnaires, après déduction des frais d'exploitation, de la dépréciation du matériel, et de l'intérêt du capital social à 5 °/₀. Le surplus ou bénéfice est distribué, moitié aux porteurs d'actions de capital, moitié aux porteurs des chèques indiquant le montant des achats effectués. Les chèques sont des jetons en étain remis à l'acheteur sur le comptoir en représentation de son achat. Si le client a payé 17 s. 4 1/2 d., il lui est remis 4 chèques :

une de 10 shillings, une seconde de 7 shillings, une troisième de 4 pence, une quatrième de 1/2 penny. Tous les trimestres, les morceaux d'étain sont changés pour des pièces de cuivre représentant des livres sterling. Cette complication est nécessitée par l'absence d'une monnaie anglaise établie sur le système décimal. Ces chèques sont échangeables chaque trimestre soit contre une part dans les dividendes, soit contre des actions ou parts d'actions. De cette manière, un coopérateur qui, chargé d'une nombreuse famille, est trop pauvre pour payer sa souscription de 30 centimes, peut devenir actionnaire par le fait même qui le mettait dans la gène : la forte consommation. Un homme du Lancashire disait dans son patois : « En vivant on voit du nouveau; c'est la première fois que je vois quelqu'un gagner d'autant plus qu'il dépense davantage. » Le dividende payable contre présentation de chèques est un peu plus fort pour le sociétaire que pour le non-sociétaire, la différence étant applicable au fonds d'amortissement. Nous ne croyons pas que cette distinction soit bien nécessaire, d'autant plus qu'elle occasionne une foule de fraudes qu'il paraît bien difficile de prévenir. Le conseil d'administration est composé de cinq à huit membres exerçant des fonctions gratuites ou rétribuées, selon qu'il en est décidé en assemblée générale.

Le comité est renouvelable chaque semestre par moitié; tous les membres sont rééligibles. L'expérience a prouvé qu'il était de bonne politique de changer de directeurs et d'administrateurs le plus souvent, et d'employés le moins souvent possible. Nous avons vu que les *Trades' Unions* adoptaient les mêmes errements.

D'après la loi, tous employés comptables sont tenus de fournir cautionnement.

Les membres qui ont des plaintes ou des réclamations à adresser se rendent directement auprès du comité siégeant en conseil. « Un Anglais grommellera toutes les fois qu'il en aura l'occasion. » Les séances du comité donnent un précieux moyen de faire échapper par une soupape de sûreté la vapeur qui autrement aurait pu faire sauter la chaudière.

Il serait difficile de dresser une statistique tant soit peu exacte du mouvemement des coopérateurs. La statistique est comme l'histoire; elle s'occupe des faits accomplis et ne peut intervenir qu'avec une extrême réserve sur le terrain des faits en formation. Les associations nouvelles surgissent de tous côtés dans une foule de villes et de villages : on parle, on discute, on travaille, on essaye, on abandonne et on reprend. Il n'y a pas de démarcation tranchée entre une première entreprise qui a cessé de vivre et une seconde qui n'a pas encore commencé. — On se trouve dans une prairie, on en voudrait compter les fleurs : Celle-ci est bien flétrie et toute desséchée, est-ce une fleur encore? Et ce bouton entr'ouvert, est-ce une fleur déjà ?

Le journal *le Cooperator* donne, dans son numéro d'octobre dernier, les noms de 400 stores pour la vente d'objets de consommation, de vêtements, etc. Cette liste, qu'il déclare lui-même fort incomplète et provisoire, ne comprend pas les fabriques, les filatures, les manufactures diverses, etc. On y voit que, sauf deux ou trois exceptions, tous les Stores rapportent à leurs actionnaires un intérêt annuel de 5 %, et à leurs clients, un revenant-bon sur leurs achats, qui s'élève par trimestre de 5 à 7 1/2 %, soit 25 à 35 % par an, comme nous l'avons vu plus haut.

300 de ces sociétés ont déclaré compter un personnel de 77,000 membres environ, ce qui fait 260 membres pour chacune.

297 ont accusé un capital de 8,725,000 fr., soit par société 29,000 fr., et par membre 113 fr.

109 ont réparti dans le dernier trimestre un bénéfice de 2,103,500 fr., soit 19,300 chacune.

Nous ne voudrions pas pousser bien loin le calcul des moyennes, de peur de tomber dans des exagérations en plus ou en moins. Du reste, il ne faut point perdre de vue qu'en pareille matière, les chiffres ne peuvent être qu'approximatifs, et qu'il est dans leur nature de changer chaque jour de valeur relative autant que de valeur absolue. Il nous semblait nécessaire de rappeler cette observation avant de procéder à une nouvelle évaluation sommaire. En supposant 450 sociétés coopératives (nombre probablement un peu au-dessous de la réalité) et en leur attribuant un capital social de 29,000 fr. (moyenne acquise ci-dessus, mais qui est probablement un peu trop forte pour la totalité des cas), nous avons comme montant des sommes engagées dans les associations pour la consommation le chiffre très-approximatif de . 13,000,000 francs.
au moyen duquel il se fait pour plus de. . . 104,000,000 —
d'affaires, laissant un bénéfice de près de. . . . 4,000,000 —

Quatre millions de francs à répartir entre 110,000 ouvriers, chefs de famille pour la plupart, c'est un résultat qui pourrait paraître bien modeste au Stock-Exchange, où l'on voit une demi-douzaine d'agioteurs en empocher autant à chaque liquidation. Mais qu'on y réfléchisse bien : ces quatre millions n'ont pas fait que changer de main et se loger dans le portefeuille de M. Trois-Étoiles après avoir séjourné dans celui de M. Deux-Étoiles ; ces quatre millions ont enrichi d'autant la communauté, par la suppression d'intermédiaires désormais inutiles. Les économies équivalent à une production ; car produire à meilleur marché, c'est produire davantage. Et ces économies n'ont pas qu'une valeur négative, elles ont été réalisées comptant, et sont entrées dans l'escarcelle de braves ouvriers.

Ce résultat, bien satisfaisant déjà, gagne considérablement en importance quand on réfléchit qu'il se maintient dans les conditions actuelles.

Une crise, une des plus douloureuses qui ait jamais affligé l'Angleterre, sévit aujourd'hui dans les districts manufacturiers sur lesquels règne la disette, ou, comme le peuple l'a appelée, la Famine du coton. Toutes les petites bourses sont fermées à triple tour, toutes les dépenses sont réduites au plus strict nécessaire. Au 15 août dernier, plus de 160,000 ouvriers et leurs familles ne subsistaient plus que par les secours de la charité, et l'on a calculé qu'à dater de ce jour, l'armée de la misère se grossissait de jour en jour de 3 à 4,000 malheureux, qui devaient quitter leur atelier désert ou leur foyer désolé pour errer sur la voie publique. La honte dans les yeux, la douleur au cœur, les uns après les autres, ils vont tendre la main à la porte du workhouse abhorré ; ils implorent de quoi subsister, eux et leur pauvre famille! — Partout où la Coopération a été à l'œuvre, la misère a été sensiblement tenue en échec, et, pris en masse, les Coopérateurs ont pu jusqu'à maintenant se préserver du paupérisme, cette pestilence affreuse. Et si l'Association a pu être si bienfaisante dans les mauvais jours, que ne pourrait-elle pas accomplir dans les temps de prospérité publique!

ÉLIE RECLUS.

(La suite à un prochain numéro).

AUGUSTE BURGER

NÉ EN 1748 A MOLMERSWENDE, PRÈS DE HALBERSTADT, MORT LE 8 JUIN 1794.

C'est parce qu'ils sont si grands, que les Gœthe, les Shakspeare semblent assister à la vie plutôt que vivre, spectateurs désintéressés dont nul orage humain ne vient troubler les regards, qui comprennent toutes les douleurs sans les ressentir et qui prêtent une voix à toutes les misères terrestres sans presque y participer. Burger ne fut pas de ces natures souveraines : mêlé à la vie, aucune de ses épreuves ne lui fut épargnée ; il fut tourmenté longtemps par ces mille pointes cuisantes, dont les piqûres à peine visibles commencent par irriter, et bientôt découragent ; il lui fallut boire largement à ce torrent d'espérances déçues, de fautes inévitables, d'amours traversés, d'outrages lâchement polis, de jugements sans pitié et de froides rigueurs, qui cotoie toute existence, mais qui semble en cerner quelques-unes de toutes parts comme des îles de malédiction. Il rencontra partout l'hostilité préméditée du hasard, rien ne lui réussit ; et il porta toujours dans son cœur un autre démon, la passion, qui se plut avec un acharnement cruel à user contre lui à la fois de violence et de sophisme, quand il eût suffi de l'un ou de l'autre pour le subjuguer. Le hasard et les faiblesses d'un cœur passionné le précipitèrent sans cesse dans des situations d'où il n'aurait pu sortir que par un courageux mépris pour les jugements de l'opinion légale, ou par l'effort décisif d'une volonté qu'il est plus sage d'attendre d'un héros que d'un poëte.

Ses amis, les poëtes de Gœttingue, s'étaient mis à proclamer dans leurs vers contre la poésie de convention, la sainteté de la nature ; Burger se laissa conduire dans la vie à ces inspirations. En cédant,

après une molle résistance, aux entraînements de son cœur, il crut obéir à une loi plus sacrée que les coutumes sociales, il se crut relevé par une loi plus qu'humaine des obligations humaines ; et si, dans le scandale qui s'attache à de pareils écarts, il ne porta pas une âme tranquille, il n'y porta non plus aucune espèce d'affectation ; son esprit et son cœur s'abusèrent avec la même sincérité. Ce n'est pas assez pour désarmer la foule des juges sans péché ; l'imagination veut dans les romans des sentiments qui sortent du train commun, elle se plaît à contempler ceux qui se débattent dans des situations douloureuses ; elle se livre, devant ces tableaux de naufrages imaginaires, à de généreuses sympathies. Mais s'il s'accomplit sous nos yeux une de ces ruines morales, le naufragé, qui souffre et pleure, encourt toute la sévérité de nos blâmes ; ce n'est pas la vertu sincère qui prononce alors, car elle est clémente : c'est l'intérêt, toujours si clairvoyant quand il se croit menacé, qui poursuit instinctivement des écarts compromettants pour la sécurité domestique, comme s'ils ne devaient pas être toujours une exception, comme si la plate soumission aux coutumes établies, la pratique hypocrite des corruptions tolérées ne devait pas rester la règle, et qu'il fût à craindre de voir jamais se généraliser une révolte, sitôt punie par d'amers châtiments.

Il faut remonter jusqu'à la jeunesse de Burger, jusqu'à ce matin orageux où commence à germer en lui la poésie. A huit ans une épigramme de sa façon contre un honnête magistrat le fait chasser de l'école, et indispose contre lui son grand-père, qui prisait avant tout la docilité ; cette aventure répond du moins à ceux qui prétendent que toute sa première jeunesse s'était passée sans qu'un seul mot, la plus légère étincelle fît pressentir en lui le don de poésie. Au sortir du gymnase de Halle, on s'empresse de l'attacher au poteau de la théologie ; mais il rompt sa chaîne et se met à courir paresseusement les buissons. Il fait alors la rencontre d'un maître qui lui révèle l'antiquité, c'était Klotz, ce rédacteur de la *Bibliothèque des belles connaissances*, dont Lessing, de sa plume acérée, a disséqué malignement les travaux d'antiquaire ; Burger eût, à tout prendre, gagné au commerce de cet homme de goût, lequel lui apprit à lire, à aimer les poëtes grecs, si Klotz n'avait été, en même temps, un libertin qui, se plaisant avec son jeune compagnon, l'entraîna sans vergogne dans toutes sortes d'amusements de bas étage. Le vieux grand-père, toujours grondant, voulut l'arracher à ces liaisons et s'imagina le sauver de la poésie, autre désordre, en l'envoyant à Gœttingue, où il devait étudier le droit. Mais à Gœttingue, Burger retrouva la belle-mère de Klotz, entourée de personnes équi-

voques, parmi lesquelles le faible jeune homme s'égare de nouveau. A mesure que ses fautes s'aggravent, la poésie l'envahit davantage; son talent se perfectionne, sa sévérité pour lui-même augmente, et avec elle le succès, grâce à l'amitié de Gleim, aux bons conseils de Boïe qui publie dans l'*Almanach des Muses* ses premières poésies. Alors le grand-père, l'abandonnant dans sa voie de perdition, se fâche tout à fait, supprime la pension, et l'oblige ainsi à revenir à l'étude sérieuse; car il faut vivre, et, pressé par le besoin, Burger travaille si bien que, son droit étant achevé, il est nommé en 1772 bailli à Altengleichen. L'emploi était médiocre, peu rétribué, mais il suffit pour réconcilier Burger avec son grand-père; celui ci fournit même le cautionnement exigé du titulaire; mais ce cautionnement, placé chez un malhonnête homme, fut perdu l'année suivante, et Burger commença à traîner à son pied cette entrave des dettes et du besoin, dont il ne se débarrassa jamais. Tel est le succès, peu encourageant pour notre poëte, de sa première tentative de vie réglée, prudente et bourgeoise.

Altengleichen ne fut pas pourtant un séjour stérile; Burger y composa son chef-d'œuvre, *Lenore*, publié l'année suivante, 1774. *Lenore* est, avec *Werther* et *Gœtz*, le grand événement littéraire de ces années-là; le vieux génie de l'Allemagne, religieux et ami des apparitions terribles, en frémit. Burger avait entendu conter l'histoire par une servante de cabaret, qui ne savait que ce vague refrain: « La lune luit, les morts vont vite, » et ces mots du dialogue: « As-tu peur aussi, mon amour? — Comment aurais-je peur? je suis avec toi. » C'est avec cela que Burger a composé ces trois scènes, si complètes, où la réalité et le surnaturel s'unissent si étroitement, du joyeux retour des soldats dans leurs foyers, du désespoir de la jeune fille, et de cette chevauchée nocturne vers la froide couche qui attend les fiancés. Il n'y a pas d'esprit, si familier qu'il soit avec la machinerie des apparitions, qui résiste à ce savant progrès dans les blasphèmes de la jeune fille, à ce *crescendo* de terreur dans les visions indécises qui préparent la victoire finale de la mort. Ce drame, âpre dans sa perfection, dont Mme de Staël n'a peut-être pas donné une idée parfaitement exacte, n'est pas exempt de rhétorique; Mme de Staël paraît y admirer un facile cliquetis de syllabes, un jeu puéril d'onomatopées, des exclamations d'étonnement, comme s'il y avait encore à s'étonner d'aucun prodige dans le monde fantastique où le poëte nous a conduits.

Cette année de la publication de *Lenore*, ce moment où la gloire éclate si bruyamment sur son nom, est la crise de la vie de Burger,

non-seulement parce qu'il est lancé sans retour dans la publicité, mais parce qu'il est atteint vers ce même temps de la passion profonde, invincible, qui va dévorer sa vie. Son voisin, le bailli de Niedeck, avait deux filles; il épouse l'aînée et découvre presque aussitôt qu'il aime la plus jeune. Sa femme put voir dès les premiers jours qu'il n'y avait pas d'espérance de le guérir, qu'ils n'avaient qu'à plier tous trois sous l'insurmontable fatalité de cet amour. Il était possible de retarder la chute peut-être, mais non de la prévenir; il eût été cruel de la reprocher sans cesse, et toute espèce de partage eût été infâme; elle prit un parti étrange, celui de rester la femme de Burger aux yeux du monde, et de rendre, de son plein gré, l'un à l'autre, ces deux misérables cœurs que Dieu avait frappés. On peut suivre, dans les poésies de Burger, dans le *Malade d'amour*, dans *l'Embrassement*, l'entraînement auquel ils cèdent; on peut deviner leurs premières délices, et au même instant leurs premières souffrances.

Cette liaison n'était pas un caprice; car elle dura dix ans: dix ans de luttes contre soi-même, contre l'arrêt à chaque instant renouvelé de l'opinion; ajoutons que la pauvreté était en même temps l'hôte assidu de la maison. Si l'on avait pu connaître ces luttes mortelles, mesurer l'étendue de l'expiation intérieure, à peine interrompue par des heures d'oubli toujours plus rares, peut-être au lieu du vide autour d'eux, des dédains chuchotés, n'auraient-ils trouvé qu'indulgence et pitié. Tous deux aimant encore, ils se sentaient dans une situation où se multipliaient les impossibilités, celle surtout d'y mettre un terme. Les luttes renaissaient plus fréquentes pour aboutir à une défaite prévue, certaine, et pour recommencer le lendemain.

Épuisée par ce combat sans fin, accablée par la vue des muettes souffrances de sa sœur, par l'idée de l'opprobre qu'un tel amour attache au nom de celui qu'elle aime, on voit Molly (c'est le nom de la jeune sœur) succomber peu à peu. Elle aurait supporté peut-être sa propre honte, mais celle de son amant, de son époux, de son poëte, elle ne le peut; alors viennent les heures de résolution, Molly veut rompre, s'enfuir, et Burger se traîne à ses genoux; il pleure et supplie, il exhale, avec trop d'éloquence, hélas! leur commun désespoir et confesse leur commune faiblesse ou plutôt leur maladie :

« Souvent, je reste pensif, je pèse dans la vérité de mon cœur, à la balance de la sagesse, et je demande : « Nous aimer, est-ce un crime? » Alors je reconnais, je découvre en nous une maladie profonde et sans remède; mais jamais, ô mon amour, jamais je n'ai découvert qu'une maladie fût un crime.

» Oh! je voudrais bien aussi guérir! mais par quel breuvage? J'ai rêvé bien des fois, j'ai beaucoup lu: médecins, prêtres, sages et fous, je leur ai demandé conseil à tous; mais j'ai perdu ma peine, aucun ne m'a répondu. »

Puis il revient au sophisme favori des poëtes de Gœttingue; il oppose aux prescriptions factices de l'école les oracles de l'instinct; il se rassure en rejetant sur la nature ces mouvements auxquels il ne peut résister :

« Cette flamme d'amour, est-ce donc une volonté libre qui l'a allumée? Non, c'est la nature qui sème dans le champ du cœur de telles semences. Rien ne les étouffe, elles germent, elles grandissent et s'épanouissent d'elles-mêmes, comme dans la vallée et sur la prairie germent herbes et fleurs, gazons et roseaux. »

Après ces longues agonies, ils se rendormaient, vaincus tous deux, dans leur sécurité, et tout était oublié jusqu'au réveil. Mais chaque matin ramenait inexorablement les mêmes découragements et les rendait au sentiment de leur fatale captivité, sans qu'il leur fût permis de souhaiter, de prévoir le jour où ils pourraient s'aimer d'un amour librement avoué; c'eût été là une espérance meurtrière, qui eût entr'ouvert la tombe d'une sœur, d'une femme résignée. Elle vint pourtant, cette liberté qu'il leur était interdit de désirer; ils allaient pouvoir rentrer dans le courant du monde contre lequel on ne lutte pas, d'où l'on ne s'arrache pas impunément. Ce que la fidélité la plus intacte, ce que le plus humble et le plus rougissant des amours heureux n'avait pu faire pardonner, la loi, d'un mot, allait l'absoudre. Elle le fit, et presque aussitôt Molly mourut.

Pendant ces mêmes années, il avait perdu l'amitié de Voss et de Boïe pour s'être chargé de l'*Almanach des Muses*, dont le premier avait quitté la rédaction. L'héritage de son beau-père avait été englouti, grâce à son ignorance en administration, dans un vaste domaine qu'il avait pris à ferme.

Obligé de se démettre de sa charge de bailli, il était retourné à Gœttingue; il y avait obtenu la faveur de faire à l'Université, sans traitement, des leçons sur l'esthétique; forcé, pour vivre, de faire des traductions, il était déclaré bel esprit et traité comme tel avec la dernière grossièreté par les pédants universitaires qui ne pouvaient pas plus amnistier sa vie que son talent. C'est au milieu de cette tragédie intime et de ces tristes épisodes que Burger avait composé la plupart des œuvres qui lui assurent un rang très-élevé dans l'histoire de la poésie allemande. Le malheur n'est pas sans doute un titre littéraire; mais il

est quelquefois un commentaire qu'une critique sincère n'a pas le droit de négliger.

C'était malgré lui, par l'impétuosité d'une passion irrésistible, que Burger s'était laissé entraîner hors de l'ordre social; en poésie, c'est de dessein prémédité qu'il prétend s'affranchir des règles établies. Il a raillé durement le code artificiel inventé par les faiseurs de poétiques, et s'est rapproché de toutes ses forces de la poésie instinctive, telle qu'on se flattait de l'avoir récemment découverte dans le peuple. Herder venait de montrer qu'il y a dans tous les peuples, à l'enfance de leur histoire, une faculté de création poétique, antérieure à l'art et à l'étude, dont la fécondité dure souvent plusieurs siècles. Percy venait de publier son recueil de ballades anglaises, spontanément écloses dans l'imagination du peuple, tout empreintes de l'énergie jeune, âpre et sans art de leur auteur. Ce recueil avait soulevé dans toutes les têtes poétiques de l'Allemagne une agitation profonde. Ces vieilles romances, si vivantes, faisaient ressortir tout ce qu'il y avait de froidement machinal dans la poésie telle que les savants l'avaient faite. Vous n'y trouverez en effet aucun des procédés de commande pour préparer, pour tempérer, pour adoucir l'effet; le récit de l'action a quelque chose de sommaire et de décousu. L'auteur anonyme, qui ne tient pas à faire admirer ses grâces ou son adresse, n'a pas peur de produire une impression trop forte; il ne songe pas non plus à développer, se fiant à l'imagination des simples auxquels il s'adresse, pour achever les traits qu'il indique en courant. Burger sent fort bien la puissance de cette poésie toute nue, qui ignore le calcul; dans plusieurs de ses pièces, il a essayé, non de la traduire, mais de la germaniser, par exemple dans le *Frère gris*, dans l'*Enlèvement*, surtout dans le *Comte Walter*, imitation de cette incomparable romance de *Child Walters*, où le moyen âge a mis toute sa douceur et toute son atrocité. Il y a dans ces poésies de Burger tout ce qui distingue sa manière, une forme rude avec une élégance étudiée, de la force, non pas la force qui se révèle même au repos par la confiance de l'attitude, mais cette vigueur passagère qui enfle les muscles et se manifeste par la tension, par l'effort, par la brutalité des mœurs exagérée sans nécessité, de la hardiesse et de la promptitude dans l'expression, une exécution nette, enfin ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit de la poésie instinctive, une vaine surcharge d'ornements, et, pour l'appeler par son nom, de la rhétorique.

Il est permis de penser que le talent de Burger était supérieur au mérite de ses poésies : il a été dupe d'une théorie. Il visait, de son propre aveu, aux qualités qui font le poëte populaire; la popularité

était à son sens non-seulement le prix, mais le signe et une condition de la perfection. Il peut se cacher dans cette affirmation une dangereuse équivoque, qui serait de prendre le peuple dans le sens restreint de la multitude confuse et ignorante. Je crois, certes, qu'il peut y avoir au-dessous des classes éclairées assez d'imagination et d'intelligence pour deviner la grandeur, pour en sentir l'influence et l'attraction, et cela surtout quand l'art est encore trop naïf pour savoir mentir. Mais cette foule se laisse aisément tromper; on lui en impose par l'attitude, la déclamation, les grands éclats, l'apparence; faute de culture, de réflexion, de défiance, elle tombe dans les piéges littéraires les plus grossiers, et que signifient alors ses applaudissements? Burger lui-même a confondu souvent et de bonne foi les artifices, les moyens d'effet, les cris de tribun avec les tours abruptes et le langage sans apprêt des vieilles romances.

Pour être populaire, le poëte n'avait, selon Burger, qu'à ne rien laisser dans l'expression de sa pensée, qui ne fût aisément accessible aux moins savants. Ce qu'il exige ici, ce ne peut être cette clarté de forme que l'écrivain doit à tous ses lecteurs sans exception. Que voulait-il donc? Se serait-il imaginé que pour captiver les masses il fallût exclure de la poésie toute espèce de mystère? Il faudrait alors exclure les masses de la poésie même. Car la poésie, comme la vie, pose sur l'incompréhensible; elle séduit l'esprit par les émanations, par les vagues indices qu'elle lui apporte de terres ignorées, au bord desquelles s'arrête la science. Le poëte de *Lenore* le sentait bien; *Lenore* est un drame plein de fantômes, de fantômes réels, c'est-à-dire de ces terreurs qui sont pour l'homme le lien des deux mondes. Les miraculeux compagnons du *Chasseur féroce*, cet autre chef-d'œuvre de Burger, les voix qui l'excitent ou qui l'avertissent, ne sont-ce pas des traductions poétiques des indéfinissables mouvements qui s'accomplissent au fond de l'âme? Que le surnaturel n'ait pas de réalité pour la raison, soit; il existe au moins dans l'imagination, il y naît naturellement, il se révèle d'une manière plus vive et plus directe, il s'impose plus fréquemment aux simples qu'aux savants, bien que l'étude même n'en étouffe jamais en nous le sentiment.

Il est vrai, comme le remarque Burger, que les grands poëtes se sont fait entendre de la nation entière sans acception de classes; mais ceci s'applique aux poëtes des époques où toutes les classes ont la même manière de sentir et de penser; dans Homère, Diomède et son cocher ont, ou peu s'en faut, même langage et mêmes sentiments. Mais quand la culture est venue, alors sont entrées dans la poésie

des conventions nouvelles auxquelles il a fallu être initié pour y trouver plaisir; les arts ont pris quelque chose d'aristocratique; destinés à l'élite, ils ont beaucoup perdu de leur grandeur, de leur puissance réelle en perdant de leur simplicité, et sont devenus presque un luxe parmi les autres luxes des désœuvrés; et, pour que le peuple eût sa littérature, on lui en a fait une à son usage, abaissée, vulgaire, souvent ignoble. Peut-on espérer de voir renaître encore une poésie grande et populaire, c'est-à-dire ingénue et savante comme celle des premiers âges? Burger en a cherché sans succès la source perdue, et on ne la retrouvera pas aisément, à en juger du moins par les conditions auxquelles, selon Schiller, le poëte vraiment populaire devra satisfaire : « Interprète éclairé, raffiné même, des sentiments du peuple, il offrirait » aux passions, qui cherchent une issue et un langage, à l'amour, à la » joie, à la piété, à la tristesse, à l'espérance, un texte plus pur et plus » profond; en leur prêtant une voix, il se rendrait maître de ces passions, » et ennoblirait jusque sur les lèvres du peuple leur explosion rude, déré- » glée, souvent bestiale. Un tel poëte résoudrait la plus sublime philo- » sophie de la vie dans les sentiments simples de la nature, transmet- » trait à l'imagination les résultats de la plus laborieuse recherche, et » donnerait à deviner au sens enfantin de la foule les secrets du pen- » seur dans une langue d'images aisée à déchiffrer. Précurseur de la » science, il répandrait parmi le peuple, sous un voile attrayant, les » vérités les plus hardies de la raison, longtemps avant que le philo- » sophe et le législateur se hasardassent à les introduire dans leur plein » éclat; avant d'être un objet de conviction, elles auraient, entre ses » mains, exercé leur puissance muette sur les cœurs, et un désir im- » patient, unanime, les arracherait enfin à la raison elle-même. »

Burger recourt parfois à des moyens de popularité vulgaires, mais sûrs. Il prendra pour sujet, par exemple, quelqu'un de ces actes généreux et excellents, que par malheur les journaux gâtent par leurs éloges, et les académies par leurs récompenses. Où est le lecteur malavisé ou cynique qui osera ne pas s'intéresser à ces belles actions? La poésie passe protégée par la morale; mais comme la morale est par elle-même fort peu poétique, il faut bien se sauver par la rhétorique, et le poëte allonge de son mieux le tableau de la débâcle, multiplie les appels au sauveur qui se fait attendre, fait comme Pindare l'éloge du chant qui assure au *Brave homme* la seule récompense digne de lui. Ce tapage d'enthousiasme, d'artifices, de discours qui se fait autour d'une action dont la valeur exquise est d'être accomplie sans calcul, sans préméditation, presque sans conscience, ce bruit d'éloges qui étourdit

une âme dont la grandeur est de s'ignorer elle-même, est fait pour déparer le mérite moral le plus réel. Au lieu de chanter le *Brave homme*, qu'il ne connaît pas, qu'il ne peut connaître sans que le *Brave homme* encoure le reproche de calcul et de charlatanisme, il pouvait trouver plus de ressources dans le danger tout simple des inondés. J'aime mieux la pièce intitulée *Dame Madeleine;* le bienfaiteur n'apparaît là du moins que pour expliquer le miracle; mais en attendant, dame Madeleine, qui a perdu sa vache, touche par sa douleur et fait sourire en même temps; ses plaintes pathétiques, ses terreurs, le merveilleux qui se mêle à tout cela, sont traités avec autant d'art que de vérité. Le familier, et, s'il faut le dire, le commun de la donnée première a pour les petites gens l'attrait d'une expérience personnelle; mais la réalité un peu plate peut-être est relevée ici par la distinction étudiée de la forme.

Le travail achevé de la versification, le soin du langage, la forme enfin, voilà la seconde préoccupation de Burger; la popularité était la première, ou plutôt cette correction irréprochable à laquelle il prétendait était encore un moyen de popularité; car il s'assurait par là de plaire aux esprits lettrés, amoureux du détail, du fini, de l'exquis. Il gagnait les catégories diverses du public, et il s'en fait lire encore par des qualités différentes; il captivait les simples par le sujet et les sentiments mêlés d'un peu de mélodrame, il retenait les délicats par la recherche réussie de l'exécution, par *le faire*. Il n'est pas le premier qui soit parvenu, grâce à cette ruse, à se faire accepter de tout le monde, à obtenir ainsi une popularité illusoire. Il ne s'en faisait pas moins l'idée la plus fausse de la correction, la prenant pour la patience à corriger, croyant qu'on y atteint par la lime et le grattoir. Au-dessus de cette correction grammaticale, pour laquelle se feraient tuer bien des critiques, il en est une autre que ne donne pas et qu'altère souvent ce travail subalterne et tardif; l'idée poétique a sa forme naturelle qui ne demande qu'à se déployer en liberté, et ce parfait déploiement est la vraie correction; c'est faute de l'entendre ainsi que Burger tombe maintes fois dans la déclamation, et que, artisan de vers et de langage irréprochables, il n'est pas toujours un poëte correct. Certes, il faut que l'habileté de la main réponde aux exigences de l'esprit, mais elle n'est pas, comme Burger fut induit à le croire, indépendante de la pensée. Et de là en grande partie les imperfections de son œuvre que Schiller, dans une heure d'irritation et de partialité, lui a reprochées trop durement.

A juger les poésies de Burger en elles-mêmes, sans songer à sa vie, on reconnaît que sa place est marquée à peu de distance, sinon à côté des plus grands. Elles ont ce qui conserve la vie à des œuvres pleines de

défauts, à savoir, la passion dont le feu reluit encore à travers les fines ciselures du style le plus travaillé. Et cette passion ramène invinciblement au souvenir de la destinée du poëte; on sent les battements de son cœur dans les frémissements de sa plume, sujette à des inégalités par lesquelles les déesses jalouses de la poésie se vengent de ceux dont le culte n'est pas tout à fait désintéressé. Mais quoi! l'homme comme le poëte était la proie d'une puissance inexorable. Ses succès même de poëte tournaient contre lui. Tout désolé encore de la mort de Molly, il reçut une lettre en vers d'une jeune femme qu'il n'avait jamais vue; elle était spirituelle, belle aussi, disait-on; elle était éprise de son génie, de ses malheurs peut-être, et elle lui offrait de l'épouser. Ce faible cœur, plongé dans un deuil qui aurait dû le protéger, se laissa entraîner pourtant. Ce fut son dernier rêve, ce fut sa dernière épreuve; au bout de quelques mois s'étaient révélées des incompatibilités sans remède, et une séparation nouvelle, mais volontaire cette fois, rendait Burger à sa solitude et à ses souvenirs. La mort vint, une année après, clore une vie dans laquelle je ne puis m'empêcher d'admirer d'un bout à l'autre la plus parfaite harmonie de malheur.

CHALLEMEL-LACOUR.

LENORE

1773

Lenore, dès le point du jour, sortait en sursaut de rêves pesants : « Es-tu infidèle, Guillaume, ou mort? Combien de temps faudra-t-il t'attendre? » Il était allé avec l'armée du roi Frédéric à la bataille de Prague et n'avait pas écrit s'il était encore sain et sauf.

Le roi et la czarine, las de leur longue querelle, avaient amolli leur dur courage, et fait enfin la paix; et chaque armée, avec chants et chansons, au tapage des timbales, parée de branches vertes, regagnait son chez-soi.

Et partout, partout, par monts et par vaux, vieux et jeunes s'en allaient audevant de la bruyante allégresse des arrivants. « Béni soit Dieu! » criaient enfant et femme; « bienvenu! » disait la promise joyeuse. Mais pour Lenore, hélas! il n'y avait à donner ni salut ni baiser.

Elle allait bien de tous côtés, interrogeant les passants; elle s'enquérait de lui par tous ses noms. Mais personne qui pût en donner des nouvelles, personne de tous ceux qui venaient dans le village. Enfin, quand l'armée fut passée, elle se mit à arracher ses cheveux d'ébène, elle se jeta par terre avec des gestes d'insensée.

La mère accourut près d'elle : — « Ah! que Dieu ait pitié de nous! mon enfant, dis, qu'as-tu donc? » — Et elle la serrait dans ses bras. « O mère, mère! tout est fini! à présent, le monde et tout peut s'abîmer. Dieu est sans miséricorde! infortunée! malheur, oh! malheur à moi! »

« Protége-nous, Dieu, protége-nous! regarde-nous d'un œil bénin! Enfant, dis un *Pater noster!* Ce que Dieu fait est bien fait! Dieu, Dieu aura pitié de nous! » — O mère, mère! c'est folie d'y penser! Non, ce que Dieu m'a fait n'est pas bien! à quoi, à quoi servirait ma prière? Maintenant ce n'est plus nécessaire. »

« — A nous, mon Dieu, à nous! qui connaît le Père le sait bien, il vient au secours de ses enfants. Le très-saint Sacrement apaisera ton chagrin. » — « O mère, mère, ce qui me brûle, aucun sacrement ne l'apaisera! aucun sacrement ne peut rendre la vie aux morts. »

« — Écoute, enfant! dis! si le trompeur, là-bas, dans son pays de Hongrie, avait renoncé à sa foi, fait un autre mariage? laisse faire, enfant, laisse aller son cœur! va, il n'y gagnera pas, non jamais! à la séparation de l'âme et du corps, il sera brûlé par son parjure. »

« — O mère, mère! c'en est fait! ce qui est perdu est perdu! la mort, la mort, voilà mon gain, à moi! Oh! ne fussé-je jamais née! Éteins-toi, ma lumière, pour jamais, éteins-toi! meurs, meurs dans l'horreur et la nuit! Dieu est sans miséricorde! infortunée! malheur, oh! malheur à moi! »

« — Au secours, mon Dieu, au secours! ne regarde pas en juge ta pauvre enfant! Elle ne sait pas ce que dit sa langue; ne lui compte pas son péché! Ah! enfant, oublie ta douleur terrestre, et pense à Dieu et au Paradis; crois-moi, le fiancé de ton âme ne te manquera pas. »

« — O mère! qu'est-ce que le Paradis? ô mère! qu'est-ce que l'Enfer? près de lui, près de lui est le Paradis, et sans Guillaume, l'Enfer! — Éteins-toi, ma lumière, pour jamais, éteins-toi! meurs, meurs dans l'horreur et la nuit! Sans lui, en ce monde ou dans l'autre, il n'y a plus de bonheur pour moi. »

Ainsi le désespoir allait déchaîné dans son cerveau et dans ses veines; elle continuait, la téméraire! à disputer avec la divine Providence; elle se déchira la poitrine, elle se tordit les mains jusqu'au coucher du soleil, jusqu'à ce qu'au firmament fussent montées les étoiles d'or.

Et dehors, écoutez? tra, tra, tra, on dirait le bruit d'un cheval; c'est le cliquetis d'un cavalier qui descend sur les marches du perron. Écoutez! écoutez! l'anneau de la porte qui frappe tout doucement, tout doucement, *kling, ling, ling!* puis à travers la porte, viennent jusqu'à son oreille ces paroles :

« Holà, holà! ouvre-moi, petite! dors-tu, mon amour, ou es-tu éveillée? Que sens-tu encore pour moi, dis? pleures-tu ou ris-tu? » — « Ah! Guillaume, est-ce

toi?... la nuit, si tard?... J'ai pleuré, j'ai veillé; ah! j'ai grandement souffert! d'où viens-tu à cette heure? »

« — Nous ne sellons qu'à minuit, je viens de bien loin, de Bohême. Il était tard quand je suis parti; je viens te prendre avec moi. » — « Ah! Guillaume, d'abord entre vite! le vent siffle dans les haies d'épines, entre, viens, le bien-aimé de mon cœur, te réchauffer dans mes bras! »

« — Laisse siffler le vent dans l'épine blanche, laisse-le siffler, petite, laisse-le siffler! le cheval creuse la terre, l'éperon sonne à mes pieds, je ne puis pas rester ici. Viens, mets ta jupe, prends ton élan, et saute en croupe sur mon cheval. J'ai encore cent milles à faire avec toi aujourd'hui, pour arriver à notre lit de noces. »

« — Dis, où est ta petite chambre? où? comment est ton petit lit de noces? »

« — Loin, loin d'ici!... tranquille, frais et petit!... six planches et deux planchettes! » — « Y a-t-il place pour moi! » — « Pour toi et pour moi! viens, mets ta jupe, prends ton élan et saute derrière moi! les invités attendent; la chambre est déjà ouverte. »

La petite mit sa belle jupe, prit son élan, et sauta sur le cheval lestement; elle enlaça ses bras de lis autour du cavalier bien-aimé. Et puis, *hurr! hurr!* hop! hop! hop! ils vont au galop, un galop sifflant, tant que cheval et cavalier haletaient, que cailloux et étincelles jaillissaient.

A main droite, à main gauche, comme volaient devant leurs yeux champs, prairies et landes! — comme tonnaient les ponts! — « As-tu peur aussi, mon amour?... la lune reluit! hourra! les morts vont vite! As-tu peur aussi des morts, mon amour? » — « Ah! non!... mais laisse là les morts. »

Qu'est-ce qui a résonné là-bas! quel chant et quel bruit! autour de quoi ont voltigé les corbeaux? Écoutez! le son des cloches! — Écoutez! le chant des morts : « Mettons le corps dans la terre! » Et un convoi s'approchait, portant un cercueil sur un brancard. Le chant ressemblait au cri des orvets dans un étang.

« Après minuit vous enterrerez le corps, avec sonnerie, cantiques et chants funèbres! Maintenant, j'emmène chez moi ma jeune femme; je la conduis au repas de noces! Viens ici, sacristain! viens avec les chants, et braille-moi le chant de mariage! Viens, curé, et récite la bénédiction, avant que nous allions nous mettre au lit. »

Sonnerie et chant se taisent... le brancard a disparu... Obéissant à son appel, les voilà qui accourent, *hurr! hurr!* ils touchent à la croupe du cheval... Et toujours plus loin, hop! hop! hop! ils allaient au galop, un galop sifflant, tant que cheval et cavalier haletaient, que cailloux et étincelles jaillissaient.

Comme volaient à droite, comme volaient à gauche montagnes, arbres et haies! Comme volaient à droite et à gauche, villes, villages et hameaux! — « As-tu peur aussi, mon amour?... la lune reluit! hourra! les morts vont vite! As-tu peur aussi des morts, mon amour? » — « Ah! laisse-les en paix, les morts! »

Et voilà, voilà qu'à un gibet dansait en l'air, autour de la spirale de la roue,

à peine visible au clair de la lune, une bande patibulaire. — « Çà, çà, canaille, ici! venez ici, canaille, venez et suivez-moi! dansez-nous la valse des noces, quand nous allons nous mettre au lit! »

Et la bande, schsh, schsh, schsh, accourut derrière eux, avec un bruissement pareil à celui du vent qui tourbillonne dans les coudriers à travers les feuilles sèches. Et plus loin, plus loin, hop! hop! hop! ils allaient au galop, un galop sifflant, tant que cheval et cavalier haletaient, que cailloux et étincelles jaillissaient.

Comme volait tout ce que la lune éclairait alentour, comme cela volait au loin! comme volaient là-haut, sur leurs têtes, le ciel et les étoiles! — « As-tu peur aussi, mon amour?... la lune reluit! hourra! les morts vont vite! As-tu peur aussi des morts? » — « Oh! malheur! laisse en paix les morts! »

« Allez! allez! il me semble entendre déjà le chant du coq... le sablier va être bientôt vide... Allez! allez! Je sens l'air du matin... Allez! en avant donc! — Nous sommes au bout, au bout de notre course! le lit nuptial s'ouvre! les morts vont vite! nous voilà, nous voilà arrivés! »

Vite, à bride abattue, ils vont sur une porte de fer grillée; un coup d'une mince cravache, et tout a sauté, serrure et verrou. Les battants ont volé en grinçant, et la course continue sur les tombes; tout autour, les pierres funéraires reluisaient à la clarté de la lune.

Ah vois! vois! en un instant, hououonh, un prodige affreux! le collet du cavalier, morceau par morceau, est tombé comme de l'amadou pourri. Un crâne sans toupet ni queue, un crâne tout nu, voilà ce qu'est devenue sa tête; son corps, un squelette, avec un sablier et une faux.

Le cheval noir s'est cabré, il a reniflé avec furie, il a lancé du feu; et, pst! au-dessous d'elle, il s'est enfoncé et a disparu. Hurlement, hurlement du haut des airs, lamentations du fond de la fosse. Le cœur de Lenore, avec tremblement, luttait entre la mort et la vie.

Maintenant, à la clarté de la lune, tout autour, les esprits dansaient en cercle une danse de chaînes, et hurlaient cette mélodie : « Patience! patience! même quand le cœur est brisé! ne conteste pas avec le Dieu du ciel! quand tu es délivré du corps, que Dieu ait pitié de ton âme! »

LA VACHE

1784

Dame Madeleine pleurait sur son dernier morceau de pain. De chagrin elle ne pouvait pas manger. Ah! les veuves sont souvent affligées d'une plus grande misère que ne l'imaginent les gens heureux.

« Te voilà par terre, à cette heure, abattue pour toujours. Que me restera-t-il après t'avoir mangée? » Car, ô misère! sa fortune, son seul bien avait péri, la vache qui l'avait nourrie jusque-là.

A l'étable, avec un gai carillon, retournaient les autres, rassasiées et contentes. Devant la porte de Madeleine aucune ne s'arrêtait plus, ne l'appelait plus par un doux mugissement.

Comme de petits enfants que l'on déshabitue du sein maternel, le soir, la nuit, elle pleurait sa perte et éteignait de ses larmes sa petite lampe.

Elle tombait sur sa pauvre couchette, le cœur serré de désespoir; tous ses sens étaient troublés et ébranlés, tous ses membres brisés.

Pourtant, du soir jusqu'au matin, elle ne goûtait point de sommeil fortifiant. Appesantie par la fatigue, dans une tempête de songes pleins d'angoisses, elle s'éveillait en sursaut à chaque coup de l'horloge.

Le matin le son prolongé du cor des bergers lui rappelait son infortune. Malheureuse! je n'ai plus de raison pour me lever! » — Et elle sanglotait dans son oreiller.

Autrefois son cœur s'éveillait, au son éclatant du cor, pour louer la bonté du Seigneur. Maintenant sa douleur s'irritait, et gourmandait le tuteur des veuves et des orphelins.

Mais écoutez! A son oreille et sur son cœur, comme une pierre, est tombé quelque chose, avec un bruit retentissant. Un frisson lui court à travers la moelle et les os; elle a cru entendre comme un beuglement dans l'étable.

« O Ciel! pardonne-moi toutes mes fautes, et ne punis pas mes péchés! » Elle croyait à un tumulte d'esprit, qui s'élevait pour châtier son découragement coupable.

Mais à peine s'était perdu par degré l'écho du bruit effroyable, plus haut et plus clair encore le beuglement est parti de l'étable et parvenu à ses oreilles.

« Ciel miséricordieux, aie pitié de moi, et retiens le malin dans ses chaînes! » Elle enfonce et cache sa tête dans les oreillers, tant que ses yeux et ses oreilles y disparaissaient.

Elle se fondait en sueur, son cœur palpitant battait comme un marteau. Et un troisième beuglement, encore plus haut, résonna comme si c'était dans la chambre devant son lit.

Alors elle saute tout effarée, pousse d'un coup les volets de la petite chambre. Le matin rayonnait déjà. Le frisson du crépuscule cédait à sa clarté joyeuse.

Et après s'être munie du signe de la croix : « Dieu me fasse la grâce de me protéger, amen! » elle se risqua toute tremblante à aller à l'étable, en invoquant le nom tout-puissant de Dieu.

O miracle! une tête se tourne vers elle, celle de la vache la plus magnifique, lisse et luisante comme un miroir avec une étoile d'argent sur le front. D'étonnement elle laissa tomber la barre.

La crèche était remplie de trèfle frais et odorant, et l'étable de foin pour la nourrir. Ici reluisait un petit seau blanc comme la neige, pour vider ses mamelles distendues.

Elle portait une feuille joliment écrite, entrelacée autour du front et des cornes : « Pour consoler la bonne dame Madeleine, N. N. m'a attachée ici. »

Dieu lui avait fait la grâce de comprendre ainsi la misère du pauvre, Dieu lui avait donné un petit morceau de pain qu'il ne pouvait pas manger tout seul.

Il m'a semblé que j'étais élu par Dieu pour louer ce qui est bien et ce qui est beau ; c'est pourquoi je chante ce qui est bien et ce qui est beau d'une manière toute simple et tout unie.

« C'est ainsi (un maçon me l'a juré), c'est ainsi que la chose s'est passée! » seulement il m'a défendu de dire le nom. Dieu le rende en bienfaits au noble homme! c'est la prière que je lui fais de tout mon cœur. Amen!

LE CHASSEUR SAUVAGE

1785

Le comte des Montagnes et du Rhin a sonné du cor : « *Halloh*, *halloh*, cavaliers et gens de pied! » En tête sa jument s'est dressée en hennissant; avec un grand tapage s'est précipité après lui le reste de la troupe; le vacarme et les aboiements des chiens découplés s'entendent parmi blés et buissons, prairies et chaume.

C'était le dimanche; le rayon du matin blanchissait la coupole du dôme. Sourdes et claires, les cloches de leurs volées solennelles appelaient à la grand'-messe. De loin résonnent doucement les chants de la foule pieuse des fidèles.

Au galop, à travers le carrefour, avec *horridoh* et *hassasa*, voyez! voyez! à droite et à gauche un cavalier de ci, un cavalier de là! le cheval de droite était blanc d'argent, le cheval de gauche couleur de feu.

Qui étaient les cavaliers à gauche et à droite? Je le devine bien, et pourtant je ne le sais pas; le cavalier de droite paraissait illuminé d'une lueur auguste, avec un visage doux comme le printemps. Laid, jaunâtre, le cavalier de gauche lançait des éclairs par les yeux, comme l'orage.

« Bienvenus à cette heure! bienvenus à la noble chasse! sur terre et dans le ciel il n'y a pas de jeu qui vaille ce plaisir! » En criant ces paroles, il s'est frappé le côté avec bruit, et a lancé son chapeau en l'air.

« Le son de ton cor, dit doucement celui de droite, s'accorde mal avec les sons de la cloche et les chants du chœur. Retourne! tu ne feras pas bonne chasse aujourd'hui. Écoute l'avis du bon ange, et ne te laisse pas prendre aux piéges du mauvais. »

« A la chasse, à la chasse, mon noble seigneur! » reprend rapidement le cava-

lier de gauche. « Quel son de cloches! quels chants de chœur! Amusez-vous à la chasse, c'est un plaisir plus gai! apprenez de moi ce qui sied à un prince, et ne vous laissez pas abêtir par celui-là! »

« — Ah! bien parlé, homme de gauche! tu es un héros à mon gré. A celui qui ne peut se livrer à la chasse d'aller débiter des patenôtres! Fâche-toi, si tu veux, pieux niais, je consens à payer, s'il faut, mon plaisir! »

Et au galop, au galop, en avant à travers champs, par monts et par vaux, à droite, à gauche, les cavaliers continuaient de courir de ses côtés. Au loin bondit un cerf blanc, un cerf à seize andouillers.

Et le comte se mit à sonner du cor, et plus rapides volent cavaliers et gens de pied, et voyez! tantôt derrière, tantôt devant, un de la bande tombait mort. « Qu'il tombe! qu'il tombe au diable! ce n'est pas de quoi gâter le plaisir d'un prince. »

La bête se blottit dans un champ d'épis, elle espère y trouver un abri sûr. Tout à coup, voilà un pauvre paysan qui paraît dans une posture suppliante. « Miséricorde, mon bon seigneur, miséricorde! épargnez la sueur amère du pauvre! »

Le cavalier de droite s'élance, il adresse au comte un avertissement doux et bienveillant. Mais l'homme de gauche, qui sait mieux le prendre, l'excite au plaisir du mal. Le comte dédaigne l'avertissement du cavalier de droite, il se laisse prendre aux piéges de celui de gauche.

« — Arrière, chien! » Le comte souffle d'une manière terrible en regardant le pauvre laboureur. « Ou bien, par le diable, c'est à toi que je vais donner la chasse! halloh, compagnons, poussez là-dessus! pour preuve que j'ai juré vrai, détachez-lui des coups de fouet sur les oreilles! »

Dit et fait! le margrave franchit d'un bond la clôture, et, derrière lui, avec cris et coups de fouet toute la bande, chien, cheval et homme; et chien, homme et cheval foulèrent le blé en herbe, tant que le champ en fumait.

Effrayée par le bruit qui s'approche, relancée à travers champs, monts et vallées, poursuivie et atteinte, la bête parcourt le pacage vert et uni; et, afin d'être épargnée, se mêle adroitement parmi les troupeaux inoffensifs.

Mais de ci, de là, à travers clairière et forêt, et de ci, de là, à travers forêt et clairière, les chiens rapides quêtent et démêlent bientôt sa voie. Le berger, rempli d'anxiété pour son troupeau, se jette aux pieds du comte.

« Miséricorde, seigneur, miséricorde! laissez en repos mon pauvre troupeau paisible! pensez-y, bon seigneur, pensez aux pauvres veuves qui ont leur vache à paître ici. Pauvres femmes! c'est tout leur bien, épargnez-le. Miséricorde, mon bon seigneur, miséricorde! »

Le cavalier de droite s'élance, il adresse au comte un avertissement doux et bienveillant. Mais l'homme de gauche, qui sait mieux le prendre, l'excite au plaisir du mal. Le comte dédaigne l'avertissement du cavalier de droite, il se laisse prendre aux piéges de celui de gauche.

« Chien impudent, qui m'arrêtes! Ah! que n'es-tu changé toi-même en ta meilleure vache, et que ne fais-tu partie du troupeau, toi et encore toutes tes

gueuses! Mon cœur aurait plus de plaisir à vous poursuivre tout droit jusque dans le paradis.

» Holloh! compagnons, poussez là-dessus! Jo! doho! hussasah! » — Et chaque chien de la meute tombe en furie sur ce qu'il voit devant lui. Tout couvert de sang, le berger tomba par terre, tout couvert de sang tomba le troupeau pièce par pièce.

A grand'peine s'arrache au carnage le cerf, dont la course s'alanguit de plus en plus. Arrosé de sang, couvert d'écume, il se réfugie maintenant dans la nuit de la forêt; il se cache, tout au fond de la forêt, dans la chapelle d'un ermite.

Vite, sans s'arrêter, au bruit des coups de fouet, des horridoh et des hussasah, des aboiements, du son des cors, l'essaim en délire pousse sa poursuite jusque-là. Venant au-devant d'eux avec une douce prière, l'homme pieux sort de l'ermitage.

« Éloigne, éloigne-toi de cette voie! ne profane pas l'asile de Dieu! Les sanglots de la créature montent vers le ciel et crient vengeance à Dieu. Pour la dernière fois, prête l'oreille aux avertissements, sinon tu deviendras la proie de la ruine. »

Celui de droite s'élance tout inquiet, il adresse au comte un avertissement doux et bienveillant. Mais l'homme de gauche, qui sait mieux le prendre, l'excite au plaisir du mal. Et, malheur! en dépit des avertissements du cavalier de droite, il se laisse prendre aux piéges de celui de gauche.

« Ruine de ci, ruine de là! cela ne me fait pas peur, s'écrie-t-il. Fût-ce dans le troisième ciel, je ne me soucie pas d'une chauve-souris. Dieu et toi, vieux sot, fâchez-vous, s'il vous plaît; eh bien! je payerai mon plaisir. »

Il fait claquer son fouet, il sonne du cor: « Holloh! compagnons, poussez là-dessus! » En un clin d'œil disparaissent homme et chapelle, et derrière, disparaissent homme et cheval; et claquement de fouet, son du cor, vacarme de la chasse s'éteignent soudain dans un silence de mort.

Épouvanté, le comte regarde autour de lui; il veut sonner du cor, le cor ne sonne pas; il appelle et il n'entend plus sa voix. Il donne des coups de fouet, et le fouet ne claque pas; il enfonce ses éperons dans les deux côtés de son cheval, le cheval n'avance ni ne recule.

Puis des ténèbres s'étendent autour de lui, et vont s'épaississant comme une tombe. Un mugissement sourd s'élève, comme une mer éloignée. Bien haut, au-dessus de sa tête, terrible comme la fureur de la tempête, une voix de tonnerre crie cet arrêt:

« Homme forcené, nature diabolique, qui n'as rien de sacré, ni Dieu, ni homme, ni animal! La plainte et le cri de la créature, et tes méfaits contre elle se sont élevés contre toi, et t'ont cité en jugement là où flamboie la torche de la vengeance.

» Fuis, méchant, fuis et sois, dès cette heure et jusque dans l'éternité, chassé toi-même par l'Enfer et le démon, pour l'effroi des princes de tous les temps qui, pour assouvir leurs passions maudites, ne respectent ni Créateur ni créature! »

Une lueur jaune et sulfureuse s'élève et enveloppe le feuillage de la forêt. L'angoisse ruisselle à travers sa moelle et ses os; ses sens, dans une atmosphère

étouffante, s'émoussent et s'assourdissent. Une bise glacée lui souffle au visage, derrière son dos siffle la tempête déchaînée.

La bise souffle, la tempête siffle, et de dessous terre se dresse, houhou! une main noire de géant; elle s'ouvre de toute sa grandeur, elle allonge ses griffes; en un clin d'œil, elle veut l'empoigner dans le tourbillon; en un clin d'œil, il a la face tournée vers sa nuque.

Autour de lui tout est feu, tout est flammes; elles jettent des lueurs vertes, bleues, rouges. Autour de lui bouillonne une mer de feu; au milieu grouille la couvée infernale. Tout à coup, mille chiens d'enfer, animés par des cris, s'élancent du fond du gouffre.

Il court à travers les bois, les champs; il fuit, hurlant à pleine voix des cris de douleur. Mais à travers l'immensité du monde retentit derrière lui l'aboiement infernal, le jour par les fissures profondes de la terre, à minuit du haut des airs.

Sa face demeure tournée sur sa nuque malgré la rapidité de sa fuite impétueuse en avant. Il faut qu'il voie les monstres animés par les cris de l'esprit malin. Il faut qu'il voie le grincement, le jappement des gueules qui veulent le happer.

C'est la chasse de l'armée sauvage qui durera jusqu'au jugement dernier, et qui, souvent encore au milieu de la nuit, passe, objet d'horreur et d'épouvante, devant l'homme dissolu; c'est ce que pourrait bien, si d'ailleurs elle n'était obligée au silence, témoigner la bouche de plus d'un chasseur.

LE LAI DU BRAVE HOMME

Le lai de l'homme courageux s'élève et résonne comme la voix des orgues et celle des cloches. Qui peut se vanter d'un noble courage, celui-là ne se paye pas avec l'or, il se paye avec le chant. Merci, mon Dieu, de ce que je puis chanter et louer, afin de chanter et louer l'homme courageux.

Le vent de mer est venu du Midi, il a soufflé à travers les contrées du Sud; orageux et humides, les nuages ont volé devant lui, comme les troupeaux que le loup épouvante. Il a balayé les campagnes, ravagé la forêt, fait crever la glace sur les lacs et les fleuves.

La neige a fondu sur le sommet des montagnes, le fracas de mille torrents a retenti; la vallée est noyée sous une mer. La grande rivière du pays s'est enflée. Les vagues ont roulé; en s'élevant le long de leurs rives, elles ont roulé d'énormes blocs de glace.

Soutenu par des piliers et des arches, formé de bas jusqu'au haut de pierres carrées, un pont traversait la rivière; et au milieu se trouvait une maisonnette.

Là demeurait le péager avec sa femme et son enfant. « — O péager, péager ! fuis au plus vite. »

Un bruit sourd approchait de plus en plus menaçant ; la tempête et les vagues hurlaient autour de la maison. Le péager monte sur le toit, il regarde le tumulte tout alentour. — « Ciel miséricordieux ! prends pitié de moi ! Perdu ! perdu ! qui va me sauver ? »

Les glaçons roulaient impétueusement, par ici, par là, arrivant coup sur coup des deux rives ; des deux rives le fleuve a emporté les piliers avec les arches. Le péager tremblant, avec sa femme et son enfant, hurlait plus haut encore que le torrent et le vent.

Les glaçons roulaient, coup sur coup, aux deux bouts du pont, par ici, par là ; crevé, renversé, un pilier s'écroulait après l'autre. La ruine allait atteindre le milieu. — « Ciel miséricordieux ! prends pitié de moi ! »

Debout sur la rive, on voyait une troupe de spectateurs, grands et petits ; chacun criait, se tordait les mains, mais nul ne se hasardait à porter secours. Le péager, tremblant, avec sa femme et son enfant, perçait de ses cris suppliants le torrent et le vent.

Quand résonneras-tu, lai de l'homme courageux, comme la voix des orgues et celle des cloches ? allons, nomme-le, nomme-le donc ! Quand le nommeras-tu, ô le plus beau de mes chants ? Dans un instant, la ruine aura atteint le milieu. Homme courageux, homme courageux, montre toi !

Un comte s'est avancé au galop, un noble comte sur un noble cheval. Que vient d'élever la main du comte ? c'était une bourse, pleine et tendue. — « Deux cents pistoles à celui qui essaye de sauver les misérables. »

Qui est l'homme courageux ? est-ce le comte ? dis-le, mon brave chant, dis-le ! le comte ? par le Dieu tout puissant ! c'était un brave homme ! pourtant j'en sais un plus brave encore. — O homme courageux, homme courageux, montre-toi ! La catastrophe approche, épouvantable.

Et toujours plus haut s'enflait le courant, et toujours plus haut soufflait le vent, et toujours plus bas tombait le courage. — O Sauveur ! Sauveur ! viens vite ! — Et toujours les piliers craquent et tombent, les arches crèvent et s'écroulent. « — Halloh ! halloh ! hardiesse et courage ! » Le comte tenait la récompense levée. Chacun entend, mais chacun a peur ; de ces milliers d'hommes, aucun ne s'avance. Vainement le péager, avec sa femme et son enfant, perçait de ses cris suppliants le torrent et le vent.

Voyez : honnête et simple, un paysan sort de la foule, son bâton de voyage à la main, vêtu d'un sarrau grossier, grand, fier de taille et de visage. Il a entendu le comte, il a compris ces paroles, il a vu la catastrophe qui s'approche.

Et hardiment, en invoquant Dieu, il s'est élancé dans la première barque de pêcheurs, et malgré tourbillons, débâcle et vagues, il est parvenu heureusement près des infortunés ; mais malheur ! la barque était trop petite, il ne pouvait les sauver tous à la fois.

Et trois fois il pousse sa barque malgré tourbillons, débâcle et vagues ; et trois fois il atteint le but heureusement, jusqu'à ce que le sauvetage soit achevé. A

peine les derniers arrivaient au port, que le dernier morceau du pont s'est écroulé.

Qui est, qui est le brave homme ? dis-le, dis-le, mon brave chant ! Le paysan a hasardé sa vie : mais l'a-t-il fait pour l'or qu'il a entendu sonner ? Si le comte n'eût payé de sa richesse, peut-être le paysan n'aurait-il pas hasardé sa vie.

« — Ici, cria le comte, mon brave ami ! voilà la récompense ! viens ! prends-la ! » Dis, n'était-ce pas là bravement parlé ? — Par Dieu, le comte portait un noble cœur. — Pourtant, plus haut et plus céleste, en vérité, battait le cœur que le paysan portait sous sa blouse.

« — Ma vie ne se vend pas pour de l'or ; je suis pauvre, oui, mais pourtant je mange à ma faim. Donnez votre or au péager, car il a perdu ce qu'il avait ! » Il a dit d'un ton cordial et honnête, il a tourné le dos et est parti.

Tu t'élèves et résonnes, lai de l'homme courageux, comme la voix des orgues et celle des cloches. Qui peut se vanter de ce noble courage, celui-là ne se paye pas avec l'or, il se paye avec le chant. Merci, mon Dieu, de ce que je puis chanter et louer, afin de chanter la louange immortelle du brave homme !

LES HISTORIENS DE LA RESTAURATION

Histoire de la Restauration, par M. LOUIS DE VIEL-CASTEL, tome V.

Histoire du gouvernement parlementaire, par M. DUVERGIER DE HAURANNE, tome V.

Les deux remarquables volumes publiés par M. de Viel-Castel et M. Duvergier de Hauranne, ont été particulièrement bien accueillis, non-seulement parce qu'ils se distinguent, comme les précédents, par un sentiment vif et éclairé de liberté, mais surtout parce qu'ils traitent à peu près complétement d'une phase de notre histoire parlementaire dont le récit peut fournir d'utiles enseignements ; il s'agit du ministère Decazes, première tentative pour établir chez nous un gouvernement libéral. Nous disons première tentative, car les gouvernements de la Révolution, sans parler de l'établissement éphémère des cent-jours, ont été dominés par des circonstances trop exceptionnelles, trop en dehors de la vie ordinaire et régulière des peuples pour avoir eu le temps de développer logiquement, méthodiquement et avec suite une politique véritablement constitutionnelle. De la série de péripéties où ils passent et où nous voyons la théorie et le fait, le principe et l'expédient se mêler, se confondre, se combattre et se vaincre tour à tour, nous avons à tirer des leçons morales, leçons plus générales que spéciales, plus philosophiques que pratiques, s'appliquant à la nature humaine tout entière, plutôt qu'à telle société prise à un moment donné, soumise à une situation et à des institutions particulières.

Nous n'avons donc pas, selon nous, à tirer, au point de vue politique et pratique, un profit immédiat de l'étude des gouvernements révolutionnaires. Nous serions en révolution que nous en dirions autant, étant per-

suadé que les enseignements d'une révolution ne sont jamais utiles à la révolution qui suit. Un gouvernement révolutionnaire s'inspire des circonstances plus que des principes, et se préoccupe davantage de l'occasion que de l'expérience et des traditions. C'est là sa loi; s'il n'en est pas ainsi, il prend un autre nom et devient un gouvernement constitutionnel. Aussi quand nous voyons, et des conservateurs, et des libéraux, et des démocrates, et des légitimistes discourir sur les Constituants, les Girondins et les Montagnards, avec l'intention apparente d'extraire de leurs controverses des leçons propres à nous guider dans notre vie publique ordinaire, nous serions tenté de croire que l'esprit littéraire joue chez nous un plus grand rôle que l'esprit politique. Ces discussions poussent à la déclamation, même à l'éloquence; elles sont très-favorables à toutes les figures de rhétorique, à l'exclamation, à l'apostrophe, et surtout à l'exorde et à la péroraison. Il est donc tout simple que les orateurs, les historiens et les publicistes, qui se sentent le don du style, aiment à revenir sur des questions qui leur donnent l'occasion de développer leurs talents et de se populariser en excitant les passions, toujours faciles à soulever sur ces points.

Malheureusement, ce qui pousse beaucoup d'écrivains politiques à chercher des enseignements dans l'étude de la Révolution, c'est le plaisir d'en donner eux-mêmes. Nous sommes un siècle critique, dit-on souvent, en conséquence, nous aimons à distribuer çà et là nos conseils et à examiner le pour et le contre; chose en elle-même fort bonne et qui serait excellente si nous n'y mettions pas un peu trop de suffisance et de pédantisme. Naturellement, puisque critiques nous sommes, nous ne pouvons pas être mécontents de nous, et nous apprécions à leur juste valeur notre expérience et notre sagacité; mais nous pensons que nous dépassons les bornes quand il s'agit de la Révolution. Nous nous sommes habitués depuis quelque temps à la juger avec une hauteur pédagogique, et à lui faire la leçon avec une vaniteuse sévérité que n'autorise pas notre sagesse pratique. Nous ne parlons pas seulement ici de l'école du droit divin qui la nie dans son principe, ni de l'école césarienne qui encense le principe pour mieux en dénaturer les conséquences : nous parlons surtout, car celles-là seules nous intéressent, des écoles libérales, depuis celles qui s'intitulent conservatrices, jusqu'à celles qui s'avancent jusqu'à la démocratie. Elles aussi font comparaître devant leur dédaigneuse critique, et les Montagnards, et les Girondins, et les Constituants. Elles les jugent, les discutent, les comparent, les condamnent sans ménagement, leur reprochant ce qu'ils ont fait, leur indiquant ce qu'il ne fallait pas faire, leur déclarant avec une assurance sans modestie qu'il fallait faire telle ou telle chose dans tel ou tel cas.

Cette critique n'aurait pas grand inconvénient si elle restait dans le domaine de l'histoire; mais elle a une plus haute prétention, c'est, en fai-

sant la leçon aux hommes de la Révolution, de la faire aux contemporains, de rattacher les fautes de ceux-ci aux actes de ceux-là. Il en résulte alors qu'elle cesse d'être historique ou littéraire, qu'elle devient purement politique et tombe dans les exagérations de l'esprit de parti, ou, si l'on veut nous passer le mot, du parti pris. Dans son ensemble, elle part d'une idée préconçue, c'est qu'il y a encore en nous un esprit révolutionnaire qui nous domine, qui pèse sur nos opinions de tous les jours, les dénature, les altère et nous enveloppe de sa corruption comme une robe de Nessus. Partant de cette idée, les écoles dont nous parlons ne se bornent pas à reconnaître, ce qui est vrai, que nous vivons de la Révolution, en ce sens qu'elle a laissé en nous un idéal particulier; qu'elle nous a donné sur la justice, sur le droit, sur la liberté et l'égalité des notions qui ont leur source dans le mouvement qu'elle a inspiré à la société. Ce serait reconnaître un fait qu'on ne peut nier, de même qu'on reconnaît le même fait à propos de tous les grands mouvements moraux qui ont agité le monde; mais après avoir constaté cet idéal nouveau qu'elles adoptent en partie, elles l'analysent, le discutent, en font sortir diverses doctrines, quelques-unes bonnes, celles-là mauvaises, jusqu'à ce qu'elles en soient arrivées à la doctrine qui leur convient et qui, alors, pour chacune d'elles, reste le vrai idéal, les autres doctrines n'étant plus qu'une inspiration de l'esprit révolutionnaire.

Quoi donc! nous dira-t-on, voulez-vous empêcher de faire des distinctions entre l'erreur et la vérité, la liberté et l'anarchie, la vraie ou la fausse révolution? Nullement; ces distinctions ont leur utilité, nous voulons simplement indiquer dans l'espèce, comme on dit au palais, les vices actuels que nous voyons et que voici :

Le premier de tous est de maintenir la polémique dans des régions mystiques et de donner à la discussion politique le caractère d'une discussion religieuse. Aucune école n'ayant une définition bien nette, bien claire de l'esprit de la Révolution, ne pouvant dire où il commence, où il s'arrête, elles se divisent en églises orthodoxes et hérétiques, et se traitent comme telles. De là une argumentation vague, sans solidité ni modération, qui s'inspire moins du raisonnement que du sentiment, et qui s'égare dans des apothéoses et des effusions, des malédictions et des anathèmes empruntés à la méthode pontificale. De là, entre les écoles, des incriminations violentes; ou par passion, elles s'accusent réciproquement d'opinions qu'elles n'ont pas, ou par orgueil, elles acceptent les opinions dont on les accuse, et, au lieu de s'en défendre, les exagèrent et s'en parent. Elles ne s'analysent plus, elles ne cherchent pas à se connaître, car ce serait abaisser leur croyance au niveau d'une doctrine discutable. Elles s'affirment sans donner leurs motifs, comme un vrai catholique affirme sa foi sans donner ses raisons, et, par voie de conséquence, elles rendent leurs jugements, prononcent leur condamnation sans plus s'inquiéter de la défense qu'un inquisiteur d'Espagne ne se souciait d'une plaidoirie.

Qu'on ne nous accuse pas d'être trop sévère et de peindre les diverses écoles libérales sous des couleurs fausses; si nous entrions dans les détails, nous nous ferions mieux comprendre. Mais alors il faudrait parler des personnes et des partis, ce qui nous jetterait dans une voie de récriminations que nous voulons éviter. Regardons autour de nous, et chacun remarquera qu'à mesure qu'ils se rapprochent de la politique dite conservatrice, les hommes d'État et les écrivains empruntent le langage du professeur, du juge, et du grand-prêtre; qu'à mesure, au contraire, qu'ils se rapprochent de la politique dite démocratique, ils empruntent volontiers le style du tribun, du missionnaire et de l'apôtre.

Le vice de ce mode de discussion en engendre d'autres. Du moment que la polémique devient mystique, elle devient forcément intolérante ; par conséquent elle donne une grande supériorité aux partis extrêmes qui, ayant plus de violence de style, plus de hardiesse d'affirmation, imposent davantage aux intelligences peu éclairées, pénètrent plus avant les esprits bornés, flattent mieux les passions, les intérêts, les préjugés, et caressent les sentiments et les instincts de domination qui si souvent dictent les opinions. Ainsi l'on peut dire que les écoles doctrinaires, conservatrices, libérales, démocratiques, sans s'en rendre compte, subissent l'influence des deux écoles extrêmes, adoptent en partie leur méthode et imitent leur style. Vient un moment où elles cessent de discuter ou de raisonner pour prononcer des arrêts, déclamer des abjurations et faire intervenir fantastiquement le spectre rouge et le fantôme blanc; elles savent qu'elles plaisent par là à cette partie de leur public qui donne une grande place dans sa politique au lieu commun, au tempérament, à l'imagination ; car il faut l'avouer, dans quelque parti que ce soit, même dans les plus modérés et les plus aristocratiques, il y a un peuple qui veut qu'on l'émeuve, qu'on encourage ses rancunes et ses haines, qu'on le soulage en apostrophant ceux qui osent penser autrement que lui, qu'on rejette hors de la loi morale ceux qui peuvent nuire à son ambition et à ses intérêts. Cet honnête peuple veut que l'on mette en action le mot de la Bruyère : « C'est un monstre, un scélérat, dites-vous! je vous entends, il n'est pas de votre avis. »

Des deux écoles extrêmes, qu'il est à peine besoin de nommer, de l'école contre-révolutionnaire et de l'école révolutionnaire, quelle est celle qui pèse le plus sur les diverses écoles libérales? Ce n'est pas la seconde, mais la première. L'école révolutionnaire, on ne peut le nier, fait chaque jour des efforts pour se modifier. Dans quel écrivain considérable, s'y rattachant, trouve-t-on l'apologie de la dictature, du salut public, de la terreur ! L'idée de la souveraineté absolue du peuple et de la majorité, qui était jadis un acte de foi, est analysée, soumise à une critique sévère par des historiens qui, il y a quelque dix ans, auraient vu dans une telle entreprise un excès d'audace et presque une profanation. La souveraineté du but qui, par une contradiction singulière, était

un principe pour les adorateurs de la souveraineté absolue du peuple, est maintenant reniée [1]. A proprement parler, il n'y a plus de dogmes révolutionnaires, si ce n'est chez quelques écrivains obscurs et attardés. Il faut rendre justice à tout le monde, même à ceux dont on est séparé. L'école révolutionnaire a une tendance à s'éloigner de ses traditions; si elle n'est pas encore arrivée à s'en détacher tout à fait, elle y arrivera. En rejetant l'antinomie dont nous venons de donner les termes : souveraineté du peuple, souveraineté du but, elle est entrée fatalement dans une nouvelle voie. Ses idées sur la liberté, le droit, le rôle de l'Etat et de l'individu reposent sur des principes qui appartiennent à d'autres partis aussi bien qu'à elle, et sur lesquels aucune opinion n'a su, pas plus qu'elle, se mettre définitivement d'accord.

L'école contre-révolutionnaire a eu des destinées contraires. Elle s'est fait d'abord constituer au sein du pouvoir lui-même, elle a eu à son service les forces administratives et les institutions politiques; elle eut, dès ses premiers jours (nous ne remontons pas plus haut que 1815), la liberté pleine et entière de parole et de discussion, ou plutôt la liberté de condamnation, car alors il n'était pas question de discussion. Elle put donc, sans contrôle, sans controverse, faire renaître tous les cruels souvenirs de la Terreur; elle put les identifier avec la Révolution même. Ainsi fit-elle, confondant dans la même qualification le libéral, le constitutionnel, qu'elle appelait indifféremment et naturellement des révolutionnaires; elle usa immédiatement de sa toute-puissance. Dès le premier jour, elle atteignit le plus haut degré de la polémique hyperbolique; elle se garda bien de s'égarer; elle alla droit aux mots sacramentels et prononça une condamnation — que disons-nous — une malédiction : elle représenta la Révolution comme la fille de l'Enfer et les révolutionnaires comme nés de l'esprit du mal. Ce thème lui suffit; elle l'appliqua à ses adversaires de toute nuance sans distinction, et les constitua tous à l'état de Jacobins; elle se donna aussi le vent et le soleil. C'est un grand avantage dans la discussion de traiter son adversaire en accusé; on le réduit à la défensive, on regarde ses explications comme des aveux, ses dénégations comme des subterfuges; il alanguit son argumentation par des justifications, des analyses, des distinctions, qui paraissent bien froides en opposition aux réquisitoires des accusateurs publics.

Telle fut la situation où se trouvèrent les écoles libérales au commencement de la Restauration. Elles durent d'abord s'incliner sous les outrages de leurs adversaires comme les réprouvés sous les remontrances de leurs confesseurs, et, au moment même où elles imposaient leurs principes et leurs idées, elles se voyaient enveloppées dans une excommunication générale en tant qu'école révolutionnaire. Car les ultras ne firent

[1] Voir les derniers volumes de l'*Histoire de la Révolution* par M. Louis Blanc.

aucune différence entre 89 et 93, les principes dits aujourd'hui de 89 étaient pour eux également condamnables et haïssables, entachés à tout jamais de corruption d'origine. Ils les poursuivaient jusque dans la Charte. On comprend combien cette fausse situation devait donner de désavantage aux libéraux et de supériorité aux ultras. Les premiers étaient faiblement soutenus par des partis non encore constitués, mais déjà persécutés, menacés, réduits au silence et à l'inaction par la violence de la réaction triomphante. On dut parler tendrement pour être écouté; une opposition qui n'aurait pas été une supplique eût été regardée comme un acte de révolte; un syllogisme soulevait un déchaînement de colères, de cris, de fureurs, et de frayeurs. Jamais peut-être le désir d'avoir raison ne s'inspira avec plus d'audace et d'orgueil. Ce n'était pas du fanatisme, la solennité du mot n'est pas ici de saison, mais un entêtement, un parti pris, un besoin irrésistible de domination, qui avaient leur source dans les préjugés les plus impérieux et les sentiments les plus dangereux. L'amour des représailles, le bonheur de la vengeance, la haine du monde nouveau où les ultras se regardaient comme des exilés. Toutes ces passions revêtues d'un style irrité, sentimental et religieux se représentant elles-mêmes comme l'expression de l'Église et du trône, étaient de nature à causer quelque éblouissement et une certaine stupeur, même, à ceux qui les tenaient en mépris.

Nous avons insisté sur ces points parce que, selon nous, les publicistes et les historiens de l'école constitutionnelle n'émettent pas un jugement assez sévère sur la violence réactionnaire et ne notent pas avec assez de netteté et d'énergie les conséquences morales qu'elle a produites. Elle eut d'abord pour effet d'introduire l'anarchie et la division parmi les différentes nuances du parti libéral. Ce fut sous l'influence de la terreur qu'elle inspirait que l'on vit des libéraux, dits modérés, voter pour les cours prévôtales, la censure, les lois d'exception; s'élever contre l'initiative des Chambres, la responsabilité ministérielle; proclamer bien haut que le roi règne et gouverne, et allier aux doctrines du droit divin des théories du salut public. Tel fut le spectacle que donna par exemple M. Royer-Collard dans les premiers temps de la Restauration; il lui fallut plusieurs années pour en arriver aux idées libérales qui font aujourd'hui sa popularité. Alors seulement il eut le courage de dire l'opposé de ce qu'il avait dit, et de montrer avec quelle tranquillité d'esprit un doctrinaire peut affronter et braver le reproche de contradiction. Certes, ces variations n'ont tenu ni à l'intérêt personnel, ni à l'ambition; on ne lui a fait aucune accusation sous ce rapport, on a rendu justice à sa sincérité et à sa bonne foi, on éprouve même une certaine admiration à voir un logicien si dogmatique établir : 1° que le gouvernement a le droit de refuser aux journaux la liberté de paraître, parce que si les partis avaient des journaux selon leur liberté tout serait perdu; 2° que le gouvernement n'a pas le droit de s'opposer à l'apparition des journaux, parce

que si les partis n'avaient point de journaux, tout serait également perdu. Il y a dans cette hardie contradiction quelque chose du stoïcien, qui ne craint point le respect humain. Toute la responsabilité en doit retomber sur l'esprit de réaction. Les libéraux qui tenaient à conserver la réputation de fidèles royalistes, durent se séparer des libéraux proprement dits, au moins par leur langage, et défendre soit la liberté, soit la répression, avec le langage et les principes du droit divin. Si, en la défendant, ils eussent parlé comme Benjamin Constant; s'ils en eussent rattaché, comme lui, les principes à la Révolution, ils se seraient eux-mêmes compromis et auraient perdu une partie de leur autorité. Les salons, les coteries, les congrégations les eussent mis irrévocablement au nombre des mal pensants. La société élégante et polie, les nobles faubourgs les eussent enrégimentés avec autant de facilité au rang des révolutionnaires, que les patriotes des faubourgs *Antoine* et *Marceau*, sous la Convention, avaient déclaré suspects de royalisme tous les républicains qui ne plaisaient plus à leurs chefs.

Quoi! nous dira-t-on, comparer la Terreur aristocratique de 1815 à la Terreur démagogique de 93? Nous n'y voyons aucun inconvénient! Pourvu qu'on les condamne et qu'on les juge au point de vue de la morale absolue. L'historien doit avant tout ici considérer les choses dans leur principe plus que dans leurs conséquences.

M. de Viel-Castel est impartial: animé d'un grand amour de la justice, il proteste avec énergie contre les vices de la chambre introuvable, des cours prévôtales, des massacreurs de mines, des fonctionnaires publics qui faisaient à l'envi parade de zèle et de violence; il reconnaît que les amis du gouvernement royaliste ont émis des doctrines qui semblaient être une imitation des doctrines du gouvernement terroriste, et, cependant, quand il en arrive à juger définitivement la terreur blanche et à la comparer à la terreur rouge, sans accorder les circonstances atténuantes à la seconde, il mitige sa sévérité, et s'étonne qu'on puisse la condamner aussi rigoureusement que la première. Les raisons qu'il donne ne nous ont point convaincu, et nous croyons encore qu'au point de vue moral, il est difficile de juger l'une avec plus d'indulgence que l'autre. En fait, il est évident, nous le dirons volontiers avec M. de Viel-Castel, que le tribunal révolutionnaire a fait tomber plus de têtes que tous les tribunaux de la Restauration, et que les massacres de septembre ont frappé plus de victimes que les massacres du midi. Mais ce n'est ni du fait, ni du résultat matériel qu'il faut s'occuper ici, c'est de l'intention et du sentiment qui ont dirigé les deux politiques, et surtout des circonstances différentes qui les ont produites et dominées. On l'a écrit souvent, cependant il est bon de le répéter, la terreur rouge a été un effet de la fatalité plutôt qu'une décision de la volonté. Les partis avaient été jetés par plus de trois ans d'agitation sans exemple au dehors de toute voie régulière, ils se trouvèrent tout à coup en face de tous les dangers, de toutes les

craintes, et ils n'ont été si cruels que parce qu'ils étaient eux-mêmes en proie à l'angoisse et à l'effroi. Ils eurent à défendre la patrie et la Révolution de toutes parts : ils crurent que la violence était le moyen le plus rapide, sans prendre le temps de se demander, si, une fois le danger présent écarté, elle ne laisserait pas dans les cœurs des haines, des frayeurs qui, dans l'avenir, seraient les plus grands obstacles aux idées qu'elle ferait momentanément triompher.

La Restauration n'a pas ce caractère. Elle n'est pas menacée, l'impérialisme est définitivement vaincu ; il n'y a pas encore de conspirations ni de sociétés secrètes, elles n'eurent lieu que plus tard ; elle est défendue par les armées étrangères, par la centralisation et les lois de l'Empire qu'elle a acceptées comme de très-bons moyens de gouvernement ; elle a affaire à un peuple décimé par vingt ans de guerre, accablé par plusieurs défaites. La terreur blanche a été dirigée par des vainqueurs qui ne couraient aucun danger, par des hommes politiques qui étaient en position de lutter avec sang-froid et calcul ; ils n'eurent point d'autres raisons d'être violents que de faire peur, non à des combattants, mais à des vaincus. Ils furent soutenus par les hautes classes de la société ; les dames élégantes les encourageaient dans leurs salons, et jouaient, aux séances de la chambre introuvable, le rôle *des citoyennes des tribunes* à la Convention et aux Jacobins. Somme toute, si dans les deux Terreurs la moralité et la justice ont été également violées, les terroristes de la Restauration n'ont pas droit à l'indulgence qu'on refuse aux terroristes de la Révolution.

Il serait malheureux, en effet, qu'on pût croire que, des deux Terreurs, en admettant qu'elles partent du même principe, la seconde n'a été plus modérée, si ce mot est ici à sa place, qu'en raison de la modération même de ceux qui l'ont dirigée ; elle a été moins effrayante dans ses excès, à part toutefois les massacres du Midi, uniquement parce qu'elle procédait d'un gouvernement régulier, légal, constitutionnel, et que les gouvernements organisés donnent à leur despotisme une apparence plus discrète que les gouvernements révolutionnaires, ordinairement bruyants. Ce n'a été qu'une affaire de méthode. Un ultra semble avoir été de notre avis : « Les excès d'un peuple, soulevé au nom de la liberté, sont épouvantables ; mais ils durent peu, et il en reste quelque chose d'énergique et de généreux. Que reste-t-il des fureurs de la tyrannie, de cet ordre dans le mal, de cette sécurité dans la honte, de cet air de contentement dans la douleur et de prospérité dans la misère[1] ? » Telle était l'opinion générale de Chateaubriand sur les deux systèmes comparés ; toutefois, ayant l'occasion de passer de la théorie à la pratique, il montra quel souci, quels soins il fallait apporter à l'organisation de la répression conservatrice et réactionnaire, si on voulait lui donner une

[1] Chateaubriand, *Réflexions politiques*, p. 203.

apparence gouvernementale, décente et constitutionnelle. On a reproché au terroriste Danton d'avoir envoyé en Belgique des commissaires un peu rudes. « Que voulez-vous que j'y envoie? répondit-il, des demoiselles? » M. de Chateaubriand n'eût pas donné lieu à un pareil reproche, il n'eût pas choisi ses commissaires au hasard et en trop grand nombre : sept lui suffisaient par département pour sauver la France : « Un évêque, un commandant, un préfet, un procureur du roi, un président de la cour prévôtale, un commandant de gendarmerie, et un commandant de garde nationale ; que ces sept hommes-là soient à Dieu et au roi, je réponds du reste. » Un journal, dit M. de Viel-Castel, fit l'observation ironique que l'auteur, dans cette énumération, avait oublié le bourreau. Ce journal, selon nous, eut tort, l'absence du bourreau ne tenait pas à une négligence de M. de Chateaubriand, elle tenait simplement à une figure de rhétorique ; il l'avait désigné sans le nommer, au moyen de la *synecdoque*, figure de rhétorique aujourd'hui délaissée, mais alors classique et employée.

Il suffirait d'ailleurs de comparer, s'il est vrai que le style c'est l'homme, le langage des révolutionnaires à celui des ultras, pour apprécier à sa juste valeur leur modération réciproque ; il serait très-curieux d'établir un dialogue composé de phrases tirées des discours des hommes de la Convention et des orateurs de la chambre introuvable, ou un discours suivi, composé de phrases éparses et choisies, de ces deux époques. Si on avait soin d'en extraire ce qui est caractéristique aux temps, il resterait une composition dans laquelle on ne reconnaîtrait pas facilement le style du terroriste et le style du légitimiste ; en vain, l'un parlerait au nom du roi, l'autre, au nom du peuple ; l'un au nom de la charte, l'autre au nom de la constitution ; l'un au nom de la république et du salut public, l'autre au nom du droit divin et du salut de la société. Ces principes et ces noms écartés, le langage restera le même ou peu s'en faut ; les mêmes mots serviront à défendre les deux causes. Factions, partis, conspirations, intrigues, tous ces mots apparaîtront aussi souvent dans les discours royalistes que dans les discours républicains ; les mêmes accusations se reproduiront avec autant d'imprévoyance et aussi peu de fondement, mais avec la persistance et l'étourderie de la passion ; la seule différence qu'on pourra remarquer au point de vue littéraire, c'est que la passion révolutionnaire s'exprimera dans un style plus sombre, plus fanatique, plus concentré, et que la passion contre-révolutionnaire s'exprimera avec plus de colère, plus d'abondance, plus de rhétorique, avec moins d'autorité et de fermeté. Telles sont, du moins, les conclusions qui résultent du parallèle que nous avons eu l'idée de faire entre les principaux personnages de ces deux funestes époques, et que nous ne publions pas par esprit de convenance et de modération. On n'est pas habitué à les mettre sur le même niveau, et ce serait courir risque de blesser inutilement des préventions et des sympathies respectables, que

de faire ressortir les ressemblances, les analogies, les conformités de langage, de principes, qui reliaient des hommes dont tant de personnes se font une idée différente, et croient si séparés. Sans doute, moralement, et en ce qui touche la souveraineté du but, ils étaient séparés ; mais, en ce qui touche les moyens et la politique, ils ne l'étaient pas autant et arrivaient facilement aux mêmes expédients, par conséquent, nous le répétons, au même langage, à ce point qu'on peut confondre des orateurs de grand talent avec le déclamateur Collot d'Herbois dans ses mauvais moments. « La haine et la fureur qui ont forgé le poignard de Louvel sont-elles apaisées ? Il en a, il est vrai, trempé l'acier dans *les eaux froides de la politique et de l'athéisme*, qui promettent le néant au crime et au criminel ; mais le cours des eaux est-il desséché ? ne grossit-il pas, au contraire, tous les jours ? ne devient-t-il pas *un torrent propre à transformer en poignards animés* les hommes qui s'y plongent ou qu'on y plonge tous les jours ? » Les fameuses hyperboles du comédien Collot d'Herbois et du louche Legendre ne le cèdent vraiment en rien à ce passage, que M. Duvergier de Hauranne appelle « un étrange mouvement oratoire » et que la chambre accueillit avec de grands applaudissements. On a peine à dire qu'il n'est ni de Trinquelague ni de la Bourdonnaie, les deux orateurs les plus ridicules de la Restauration, mais de M. Lainé, auquel les historiens accordent une réputation d'éloquence, réputation qui serait peu méritée, si ses discours contenaient quelques morceaux analogues à celui-ci. Heureusement il n'arrive à d'aussi fortes exagérations de style que dans les grandes circonstances, quand il s'agit de lois d'exception, de réaction, en d'autres termes, de lois de salut public et de terreur ; malheureusement, dans les circonstances ordinaires, sa passion et sa colère s'affaissant, il n'est plus éloquent d'aucune manière, ni en bien ni en mal, ni à la manière de Collot d'Herbois, ni à celle de Vergniaud, son compatriote.

Remarquons que la citation que nous venons de donner date de 1821, cinq ans après la Terreur blanche ; qu'elle est d'un homme surfait, comme talent et comme caractère, par beaucoup d'écrivains libéraux, mais qui ne fut ni au rang des ultras, ni au rang des introuvables. Loin de là, il contribua, comme ministre, à la dissolution de la fameuse chambre et à la rédaction de la loi électorale qui porta un coup redoutable à la réaction et fut la première espérance du libéralisme. Si donc, après plusieurs années du gouvernement parlementaire et constitutionnel, cet homme, qui avait des tendances libérales et qui ne manquait pas de patriotisme, se laissait aller à une telle incohérence de langage et de pensée, que devaient être le langage et les sentiments des orateurs secondaires ? si les chefs parlaient ainsi, que disaient donc la troupe et la cohue ?

Nous avons choisi à dessein cette citation de M. Lainé, et nous ne l'avons pas extraite des commencements de la Restauration, car il nous aurait été facile d'extraire des premières sessions des Chambres des cita-

tions sans nombre. Les histoires, comme on sait, en sont pleines, et il semble que députés, journalistes et magistrats luttent entre eux à qui se distinguera le plus dans l'art de l'invective et dans l'amour du despotisme; même chez les historiens les plus modérés, même chez M. de Viel-Castel, qui reste toujours dans la convenance et la mesure, il est impossible de ne pas se sentir indigné et scandalisé à la lecture de tant de théories odieuses, mises uniquement au service d'actes arbitraires, de lois, de jugements où il s'agit de la liberté, de l'honneur et de la vie des hommes. Cependant, malgré cette violence et la répulsion qu'elle inspire, on n'ose en tirer un argument contre la modération de ceux qui s'y livrent. On a une tendance naturelle à leur chercher quelques circonstances atténuantes dans l'influence du temps. On comprend que le lendemain d'une révolution, une restauration n'est pas autre chose; que les esprits ne sont pas maîtres d'eux-mêmes, que le fanatisme est surexcité par le souvenir des frayeurs passées, par le désir de la représaille et de la vengeance, par la soif de prouver à ses ennemis et à soi-même qu'on est bien au pouvoir, qu'on est vraiment le triomphateur. C'est dans des motifs de ce cette nature que les écrivains de parti cherchent des causes de justification. Ils jettent la responsabilité sur le destin, sur la passion, sur l'entraînement de l'imagination et le despotisme du tempérament : arguments spécieux et qui ne manquent pas toujours de justesse; car tel qui, dans un moment de colère, se laisse aller à un acte violent, peut avec le temps revenir à la modération : le vrai coupable est celui qui persévère, parce qu'il rattache ses actes à une théorie, à une doctrine, à des sentiments persistants, à un système d'intérêts et de politique.

Voilà pourquoi nous sommes arrivés tout de suite à M. Lainé, et nous avons franchi les premières années de terreur. Nous pensons d'elles ce que nous avons dit des révolutions : les incidents, les hasards, les circonstances et les faits qui ne se représenteront plus avec le même caractère, et qui les ont dominées, offrent eux-mêmes peu d'enseignements politiques : on y voit l'unité des guerres civiles et rien de plus. Le vrai problème n'est pas de savoir pourquoi il y eut des excès en 1815, mais de savoir comment M. Lainé, le libéral, redevient ultra et réactionnaire, lui et presque tous ceux qui avaient avec lui tenté d'établir un gouvernement régulier. Cela tient-il à la nullité des hommes, à l'instabilité des passions et des caractères? Sans doute, ces variations de la nature humaine y sont pour quelque chose; mais quand elles s'appliquent à tout un parti composé d'hommes à caractères différents, elles doivent avoir une cause générale et plus profonde. L'assassinat du duc de Berry ne donna pas le signal de la renaissance de la réaction, comme on semble le dire; ce ne fut qu'une accusation, qu'un prétexte, dont se saisirent les ultras pour dénoncer les libéraux, menacer les tièdes, renver-

ser les constitutionnels et les ministériels, et pousser les royalistes soi-disant modérés aux mesures de réaction auxquelles ceux-ci songeaient déjà depuis longtemps. La vraie cause était dans l'idée que se faisaient les ministériels de la liberté, du gouvernement constitutionnel, et dans les déboires que leur avait causés de tous côtés la politique incertaine, vacillante qu'ils avaient suivie.

On n'apprécie pas toujours très-impartialement cette politique ; les historiens légitimistes la dénigrent, les historiens libéraux, surtout ceux de l'école doctrinaire et conservatrice, la surfont et l'exaltent. Les premiers lui reprochent d'avoir ouvert les portes à la Révolution terrassée par la chambre introuvable ; les seconds lui font l'honneur d'avoir ouvert au contraire les portes de la liberté vraiment constitutionnelle. Quant aux reproches légitimistes, qui ne sont qu'un écho de plus en plus affaibli des violences du temps, on sait maintenant à quoi s'en tenir, et personne ne les croit dignes de réfutation. L'appréciation des historiens libéraux a plus d'importance, parce qu'elle a, en effet, quelque chose de fondé. La dissolution de la chambre introuvable, la loi sur la presse de 1819, l'abolition des lois d'exceptions sur la liberté individuelle et les commissions judiciaires furent en elles-mêmes des bienfaits dont il est juste de faire remonter la reconnaissance au ministère Decazes. Mais il y a plusieurs points de fait que les historiens libéraux ne font pas assez ressortir et, il faut le dire, qu'ils dissimulent volontiers. Ils ne font pas, par exemple, assez remarquer qu'avant de dissoudre la Chambre, ils avaient suivi sa politique et avaient appliqué, exécuté et fait exécuter les mesures révolutionnaires que la Chambre avait votées. Avant de faire voter la liberté de la presse, ils avaient provisoirement maintenu la censure ; avant d'abolir la loi sur les suspects, ils l'avaient renouvelée avec quelques modifications insignifiantes. Quand la chambre introuvable fut dissoute, la popularité du ministère Decazes fut grande tout d'abord dans le libéralisme ; mais elle s'altéra vite quand on vit leur peu d'empressement à changer de politique, une fois débarrassés de leurs adversaires royalistes. « Le système que la Chambre de 1815, dit Benjamin Constant, avait fait peser sur la France resta longtemps le même. D'un bout du royaume à l'autre, des vexations dont les départements gardent la mémoire, et, dans la capitale, la conspiration supposée ou provoquée de Pleiguier, en sont les tristes preuves. Je ne veux point faire de rapprochements trop sévères, et, quand je dis que le ministère se trouva placé par cette dissolution dans une position analogue à celle du parti qui avait triomphé le 9 thermidor, je ne songe point à mettre sur la même ligne des hommes ou des époques qui ne doivent point être comparés. Cependant, comme les thermidoriens, pour employer une désignation courte, avaient eu après leur victoire un grand désavantage, celui d'avoir concouru à plusieurs des actes qui avaient rendu leurs adversaires odieux, de même les ministres de

1816 durent s'attendre à voir le parti qu'ils avaient frappé rejeter sur eux ses propres violences, et leur reprocher avec assez de raison d'avoir favorisé les excès qu'ils transforment maintenant en crimes. »

Ce fut, en effet, ce qui arriva : le ministère voulut gouverner sans les ultra-royalistes, sans les libéraux ; il fut, en conséquence, attaqué par les premiers et mal vu des seconds jusqu'à la proposition des lois libérales dont nous avons parlé ; mais, après ces lois, il ne se modifia pas suffisamment dans le même sens, les élections firent le contraire, et, à chaque session, la minorité libérale augmenta au point de menacer de se transformer en majorité. Ce fut alors que M. Decazes songea à changer la loi d'élection, à modifier la loi de la presse, à rétablir la loi contre la liberté individuelle ; ne pouvant étouffer l'opinion, il voulut la faire taire, et incarcérer ceux qui ne se tairaient pas. Telles étaient, selon Benjamin Constant, les intentions avant l'assassinat du duc de Berry. On chassa du ministère trois ministres, Dessoles, Louis, Gouvion Saint-Cyr, qui ne voulurent pas se rendre complices de cette politique, brûler ce qu'ils avaient adoré et gouverner en ultras après avoir gouverné en constitutionnels.

Tous ces faits sont bien racontés dans le livre de M. Duvergier de Hauranne, et l'on peut s'y faire son jugement sur l'ensemble des choses, quoique différant d'opinion avec l'éminent historien. Il est peut-être trop indulgent pour M. Decazes et quelquefois trop sévère pour ce qu'il appelle les exagérations du parti libéral, notamment en ce qui touche l'élection de Grégoire, qui fut une élection fâcheuse, mais à laquelle prit part la faction ultra-royaliste pour compromettre le libéralisme en le rattachant aux souvenirs de la Révolution. Élection qui n'eût pas eu lieu si le ministère eût modifié sa politique et eût cessé de voir dans les libéraux des Jacobins et des révolutionnaires ; mais alors il aurait fallu peut-être songer à quitter le pouvoir, et c'est ce qu'on ne voulait pas. M. Decazes et ses amis voulaient la liberté à la condition qu'elle leur donnerait le gouvernement et la domination. Il se retourna du côté des ultra-royalistes, et il vit alors à quel point les partis sont persévérants dans leurs rancunes et leurs haines. Nous ne croyons pas qu'un homme politique ait été attaqué avec autant d'acharnement, de fureur et d'injustice par ceux à qui il s'offrait. Il ne faut plus lire aujourd'hui les diatribes du *Drapeau blanc*, de Chateaubriand, et de tant de journaux, mais le portrait qu'en trace, au milieu de ce tumulte, Benjamin Constant. Quoique depuis on ait beaucoup parlé en bien et en mal de M. Decazes, là, croyons-nous, est la vérité. « On a dit beaucoup de mal de M. Decazes, il en a fait beaucoup lui-même. Incertain dans sa marche, souvent oublieux dans ses promesses, n'apercevant ou ne voulant pas être importuné de pressentiments sinistres, ne faire entrer en ligne de compte que le danger du jour auquel il opposait des expédients qui s'usaient au bout d'une heure ; jouant tour à tour avec tous les partis, non pour les blesser, mais pour

les défaire, aimant à n'avoir pas à lutter et, par conséquent, portant au pouvoir de la part de la liberté, et à la liberté de la part du pouvoir, des engagements dont ni la liberté ni le pouvoir n'étaient convenus; puis, contraint à vaincre par la violence des transactions qu'il avait fondées sur des bases chimériques, et paraissant alors perfide quand il n'était qu'embarrassé, M. Decazes a soulevé contre lui toutes les irritations et rassemblé lui-même, par son insouciance, les nuages qui ont fait enfin éclater sur sa tête l'orage au milieu duquel il a disparu. Cependant, je le dis avec d'autant moins de réserve qu'il est éloigné du pouvoir, ce ministre n'avait point mérité par ses intentions, bien qu'il l'*ait autorisée par ses actes*, la haine que tous les partis lui ont témoignée. Avec plus de force dans le caractère et plus d'avenir dans l'esprit, il aurait pu conduire la France au système constitutionnel : il le désirait vaguement..... mais il aurait voulu ajourner la liberté, parce que la Cour le rendait responsable de ce que les formes franches et quelquefois rudes de la liberté avaient d'effrayant pour elle; et, comme la liberté ne se laisse pas étouffer sans mot dire, en voulant lui imposer silence, il l'étouffait!.... »

A côté de ce portrait, il faut placer celui de M. Lainé; ici encore on verra quelle influence agissait sur ces hommes mobiles, et comment ils obéirent, sans s'en douter, à des impulsions en quelque sorte contraires à leurs propres sentiments. « Avec ces dispositions, M. Lainé, j'en suis convaincu, ne se croit pas un contre-révolutionnaire. Ceux qui préparent la contre-révolution comptent sur lui, le flattent, l'entraînent. Les duchesses lui sourient, les vicomtes lui serrent la main et il éprouve quelque plaisir à promener son autorité à travers les salons, dont il s'imagine que ni la pompe ne l'éblouit, ni l'atmosphère ne l'enivre. Flatté d'être admis dans la caste orgueilleuse, il aime à la dire menacée pour avoir l'avantage de la protéger, au lieu de subir la faveur d'y être reçu. Le sentiment de son courage au sein de ses prétendus périls excuse, à ses yeux, le sentiment de son amour-propre; il ne s'aperçoit pas que les éloges qu'on lui donne portent ce cachet d'aristocratie qui accorde plutôt les supériorités intellectuelles que l'égalité sociale, parce que dans l'opinion de la caste, ces supériorités sont des accidents, tandis que la distinction des rangs est un droit. Quand l'aristocratie a besoin d'un plébéien, elle le loue pour expliquer dans quel but elle l'admet, et, en modifiant ainsi l'admission, elle se lave de la mésalliance. Lorsque la contre-révolution sera faite, lorsque M. Lainé sera l'objet de l'insolence des vainqueurs dont il aura servi la victoire, lorsque, après les avoir secondés contre l'immense masse nationale, il sera traité chaque jour comme ils traitent chaque jour ceux qui autrefois les sauvèrent.... Certes, ce sera bien là le résultat le moins fâcheux d'un travail funeste. Le trône et la liberté remis en question, l'espoir des amis de l'ordre et de la justice trompé, « les germes de la dissension jetés sur un terrain volcanique, la grande et la petite propriété devenant ennemies..... Voici

des maux sérieux, et si l'auteur de ces maux s'afflige pour lui-même, M. Lainé pourra-t-il bien être le seul à pleurer sur M. Lainé. »

Nous avons donné ces deux fragments sur M. Decazes et M. Lainé, parce que nous y trouvons, dans le portrait de ces deux hommes d'un caractère différent, le résumé de la politique du ministère Decazes et qui n'est autre chose que la crainte de la Révolution. C'est devant ce fantôme, sans cesse agité par le parti contre-révolutionnaire, que l'homme d'action et l'homme de sentiment reculèrent comme devant une réalité. Le premier, non pas par crainte sérieuse de la Révolution, mais plutôt par faiblesse en face de la contre-révolution qu'il avait blessée, et qui maintenant se relevait et dont il espérait apaiser la colère en lui livrant le libéralisme qu'elle affectait de confondre avec le jacobinisme. Le second, plus sincère, plus passionné, plus sensible, comme on disait encore dans ce temps, doué d'une imagination plus mobile que réglée, d'un tempérament inquiet et nerveux, se laissa dominer par la violence persistante de la contre-révolution, et les frayeurs que celle-ci éprouvait ou feignait d'éprouver passèrent réellement dans son âme. On peut dire que tous les hommes qui prirent part aux variations de la politique ministérielle, soit avant, soit après la chute de M. Decazes, obéirent à l'un de ces deux sentiments. Les uns crurent de bonne foi, comme M. de Serres, le duc de Richelieu, sauver la monarchie de l'abîme révolutionnaire; les autres crurent, comme MM. Cuvier, Pasquier, que la contre-révolution pardonnerait beaucoup à ceux qui brûleraient ce qu'ils avaient adoré.

Il y a dans les discussions sur l'abolition des lois libérales, analysées avec tant de vigueur par M. Duvergier du Hauranne, de tristes moralités. On est indigné d'y voir attaquer la liberté avec tant d'acrimonie et de colère par ceux-là mêmes qui s'en disaient les fondateurs. Ce qui console, c'est que les prophéties de Benjamin Constant sur l'ingratitude prochaine de la réaction ne tardèrent pas à se réaliser. Avant de quitter le pouvoir, les ministres subirent le châtiment que le prévoyant publiciste leur avait annoncé. Avant de les chasser et de les envoyer mourir dans la solitude et presque dans l'exil, la contre-révolution prit plaisir à les humilier. M. Pasquier surtout eut à subir les plus embarrassantes interpellations. Mais ce qu'il y a de plus saisissant dans ces discussions où tous les partis ouvrirent leur cœur, où chacun dut enfin parler selon son caractère, c'est qu'on s'aperçoit clairement qu'elles vont contre leur but et qu'elles font du danger qu'elles veulent prévenir, comme une fatalité! Cette grande lutte oratoire, qui est la plus brillante peut-être de la Restauration, constata un fait : elle transforma en réalité ce qui n'était qu'un fantôme. A partir du jour où la contre-révolution triompha, sans droit, sans motif, où elle rétablit d'un seul coup la censure, la loi des suspects, et une loi électorale qui, dans sa pensée, lui donnait la tranquillité avec le pouvoir, la Révolution ne fut plus un mot,

mais un fait, elle renaissait avec la seconde Terreur blanche. Les orateurs s'étaient fait des menaces, des provocations qui disaient clairement que la politique constitutionnelle légale serait désormais impuissante à donner à la société et aux partis des garanties nécessaires. Quand M. Lafayette vint déclarer, avec un calme, une dignité, un sang-froid que rien ne put troubler et qui donna à son discours le caractère d'un manifeste, que les engagements de la Charte étaient fondés sur la réciprocité : « J'en ai légalement averti les violateurs de la foi jurée, » il avouait par là qu'il se regardait, lui aussi, comme dégagé de son serment; en se plaçant eux-mêmes hors la loi, au nom du salut public et de la monarchie, les contre-révolutionnaires donnaient à la nation le droit de chercher aussi son salut et ses garanties hors la loi : « Qu'on n'oblige donc pas ces générations, en les menaçant de perdre tous les fruits de la Révolution, à ressaisir elles-mêmes le faisceau sacré des principes d'éternelle vérité et de justice. » Ces paroles étaient menaçantes, elles étaient même factieuses, comme on l'a dit, mais elles étaient une réponse naturelle et aux lois, aux principes aux discours de la contre-révolution.

EUGÈNE MARON.

VIE, GESTES ET GUERRES PRIVÉES

DU CHEVALIER

GOETZ DE BERLICHINGEN

SURNOMMÉ A LA MAIN DE FER

ÉCRITS PAR LUI-MÊME [1]

XIX

TROISIÈME GUERRE AVEC NUREMBERG

En dixième lieu, pour que chacun sache comment et pourquoi je me trouvai entraîné à faire la guerre à ceux de Nuremberg, je vais dire ce qui y donna lieu. Fritz de Littwach, serviteur du margrave, avec qui j'avais été élevé comme page et comme écuyer, et qui m'avait fait beaucoup de bien, avait disparu dans le temps; il avait dû être pris tout près d'Anspach et emmené en grand secret. Pendant longtemps personne ne sut ce qu'il était devenu, ni qui l'avait enlevé. A la fin, on porta par terre le traître qui l'avait vendu et qui donna aux gendarmes tous les renseignements désirables sur son séjour actuel et sur ceux qui l'avaient pris. C'est le margrave qui porta ce traître à terre, et on sut ainsi, pour la première fois, ce que Fritz de Littwach était devenu, car le traître en question donna, comme j'ai dit, les renseignements les plus précis sur son sort et sa mésaventure. Le seigneur Jean de

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er mars, 1er avril et 1er novembre 1862.

Seckendorff, qui était pour lors majordome du margrave, grand ami d'ailleurs et parent de Fritz de Littwach, avait été fort mécontent de se voir enlever son ami avec tant d'effronterie et de secret. Comme il était aussi de mes parents et me voulait du bien, je m'adressai à lui en le priant de me procurer la lettre de soumission du traître, ce qu'il fit volontiers. Il en résultait clairement que c'étaient les serviteurs de Nuremberg qui avaient fait le coup, et qu'on avait dû le conduire dans une de leurs prisons ou un de leurs forts. Voilà l'un des motifs qui me mit en hostilité avec ceux de Nuremberg, attendu que Fritz de Littwack s'était toujours montré bienveillant et serviable pour moi.

De plus, j'avais engagé un écuyer nommé Georges de Geisslinger, qui m'avait donné sa parole de me servir. Ceux de Nuremberg le blessèrent et le tuèrent près de Stachausen, au pays de Lichtenstein. Son damoiseau y fut aussi grièvement blessé, mais il en réchappa.

La disparition de Fritz de Littwach, dont on ne retrouvait point la trace, avait déjà indisposé beaucoup de monde; mais il ne se trouva personne pour prendre l'affaire en main et attacher le grelot au chat, comme on dit, si ce n'est le brave Gœtz de Berlichingen qui résolut de les venger l'un et l'autre. Voilà les griefs que j'ai produits et fait valoir, contre ceux de Nuremberg, dans toutes les diètes où je me suis rencontré avec eux, devant les commissaires de Sa Majesté Impériale, devant les princes séculiers et ecclésiastiques. Je vais maintenant raconter en gros ce qui m'arriva, à moi et à mes parents, dans la guerre de Nuremberg.

XIX

BERLICHINGEN MIS AU BAN DE L'EMPIRE

L'Empire fit marcher contre moi quatre cents chevaux, comtes, seigneurs, chevaliers et écuyers, comme l'attestent encore leurs lettres de défi. Mon frère et moi, on nous mit au ban de l'Empire. Dans quelques villes la prêtraille et les moines tonnèrent contre moi du haut de la chaire, éteignant leurs cierges et me vouant en pâture aux oiseaux du ciel. Nous fûmes dépouillés de tout ce que nous avions et on ne nous laissait pas un pouce de terre. Il ne s'agissait plus de temporiser; il fallut partir. Je ne laissai pas de faire tort à mes ennemis dans leurs

biens et autrement, à tel point que Sa Majesté Impériale intervint à plusieurs reprises en nommant des commissaires chargés de connaître du différend, de le juger et de l'apaiser. Cette intervention de Sa Majesté Impériale me coûta pour lors plus de deux cent mille florins, que j'aurais pu enlever en or et en argent à ceux de Nuremberg; et cependant, malgré la nomination de commissaires impériaux, il ne fut point possible de vider le litige. J'aurais pu, avec l'aide de Dieu, battre, prendre et porter à terre toutes les forces de Nuremberg, y compris le bourgmestre avec sa grosse chaîne d'or au cou et son bâton de commandement à la main, y compris tous leurs cavaliers et leur compagnie de gendarmes, lors de leur expédition devant Hohenkrehen. Mes mesures étaient prises, mes hommes d'armes de pied et de cheval équipés et il n'y avait qu'à dire oui pour mener l'entreprise à bien. Mais j'avais de bons seigneurs et amis qui m'étaient fidèles et me voulaient du bien. Je leur soumis la question de savoir si, par égard pour Sa Majesté Impériale, je devais me rendre à la diète, ou s'il était préférable de poursuivre l'exécution de mon plan. Leur avis sincère fut que je devais assister à la diète pour faire honneur et plaisir à Sa Majesté Impériale. Je suivis ce conseil à mon grand désavantage et dommage, et, comme je viens de le marquer, l'affaire n'aboutit point.

XX

QUATRIÈME GUERRE AVEC NUREMBERG

Après cela, l'été qui suivit, Sa Majesté Impériale nous ajourna à une nouvelle diète, moi et ceux de Nuremberg, environ vers la Pentecôte, et envoya ses commissaires à Würzbourg. J'avais une nouvelle expédition en vue, d'un succès tout aussi certain; car j'avais pour moi de bons seigneurs et amis qui voulaient m'assister de leur aide et de leur conseil. Mais pour regagner la faveur de l'empereur, des princes, de bons seigneurs et amis dans le pays de Franconie, il me fallut, bien malgré moi, leur laisser concilier le différend à Würzbourg. J'aurais volontiers donné tout mon argent, si la chose avait pu se remettre d'un mois seulement.

Après la signification de nos griefs contre ceux de Nuremberg, quand je me rendis leur ennemi, j'avais projeté contre eux une grande expé-

dition avec l'aide de mes plus sûrs auxiliaires. Je devais, pour le début des hostilités, porter à terre, entre Nuremberg et Furth, les marchands qui se rendaient à Francfort, eux et les gendarmes de l'escorte, les pousser l'épée dans les reins et forcer à leur suite les portes de la ville. Je soumis ce plan à mes amis et au capitaine que j'avais près de moi et qui était aussi de mes intimes. Je ne faisais aucun doute que le projet ne dût lui agréer tout autant qu'à moi, et qu'il n'y adhérât avec plaisir; car il y avait là de l'honneur et du bien à gagner. Cela m'aurait de plus valu le repos et la paix de tous les côtés. Mais j'y échouai, car plusieurs des miens, quand ils entrevirent les tours de Nuremberg, se comportèrent comme s'ils y étaient déjà enfermés. Là-dessus, je me résignai à une conciliation, comme il est dit, et depuis lors et tout le reste de ma vie, j'ai conduit mes guerres de manière à retrouver bien vite la paix. Je me suis, en effet, toujours arrangé avec tous les ennemis auxquels j'eus à faire la guerre, afin d'arriver bientôt, par l'aide et la grâce de Dieu, à conclure une trêve ou une paix. Je ne me sais aucune guerre ou inimitié, grande ou petite, qui ait duré plus de deux ans, et quelquefois moins. Certain prince avait bien promis et juré une fois que je mourrais son ennemi. Ses propres capitaines s'étaient chargés de le répéter à mes frères; et cependant, grâce à Dieu, ce fut la plus courte guerre que j'aie jamais eue.

Je dois ajouter, pour dire toute la vérité, qu'étant l'ennemi de ceux de Nuremberg, je préparais un autre coup de main pour leur enlever des marchandises de grande valeur. Mon éclaireur me fit une sottise au lieu de suivre exactement mes ordres, et il suffit d'une demi-heure de négligence pour me faire manquer ce bon coup. La preuve, c'est que l'empereur Maximilien se trouvait alors à Augsbourg. Les marchands, persuadés que je leur avais enlevé le bon chariot où étaient leurs meilleures marchandises, tandis que je m'étais jeté sur la plus mauvaise voiture, coururent chez l'empereur à Augsbourg, tombèrent à ses pieds et lui firent contre moi les plaintes les plus vives : à les entendre, ils étaient des gens perdus, ils éprouvaient un irréparable dommage, que ni eux, ni leurs fils, ni leurs petits-enfants ne pourraient réparer. Le bon empereur Maximilien leur répondit : « Seigneur Dieu, Seigneur Dieu! où en sommes-nous? L'un n'a qu'une main, l'autre n'a qu'une jambe : que feriez-vous donc s'ils avaient chacun deux mains et deux jambes? » C'était faire allusion à moi et à Jean de Selbitz. L'empereur ajouta encore, comme j'en fus informé : « Vous voilà bien : quand un marchand perd un sac de poivre, il faudrait convoquer et mettre en campagne toutes les forces de l'Empire; mais

quand il survient des difficultés qui touchent de près la Majesté Impériale, où les royaumes, les principautés, les duchés et autres sont intéressés, personne ne peut vous faire bouger. » J'appris ces discours, pas plus tard que trois ou quatre jours après, chez un puissant prince qui en eut connaissance par la poste d'Augsbourg, et à qui l'on avait écrit : ces paroles, venant de Sa Majesté Impériale, me plurent tant que j'en eus le cœur tout réjoui. Aussi ne puis-je me souvenir d'avoir jamais rien fait contre Sa Majesté Impériale ou la maison d'Autriche. J'aurais pu tirer profit de plus d'une occurrence où l'or en barre et les couronnes étaient à bon marché; mais je me suis abstenu pour faire honneur et pour complaire à Sa Majesté Impériale. Pauvre routier, pauvre chevalier, j'ai toujours mieux aimé me tirer d'affaire autrement, sauf à courir dans ma vie plus de dangers que quiconque.

XXI

ENCORE UNE GUERRE AVEC NUREMBERG

J'ai omis un article que voici : pendant que j'étais l'ennemi de ceux de Nuremberg, j'appris que plusieurs voitures chargées de marchandises devaient passer par la forêt que l'on nomme Hagenschiess. Je me trouvais avec mes bons seigneurs et compagnons, et nous nous étions réunis pour nous concerter sur divers points. Il me fut confirmé que la chose était certaine. Nous montâmes à cheval et courûmes attaquer ces voitures; mais on se prévalut d'un sauf-conduit du comte palatin. Or, je n'avais jamais entendu parler d'un sauf-conduit pour ce passage. Le fait est que les voitures étaient de l'Empire et non du palatinat, et l'éclaireur que j'avais m'avait bien informé de toutes les circonstances; mais j'appris, depuis, qu'il avait jasé avec l'hôtelier; que les voituriers avaient pris l'éveil et demandé un sauf-conduit. Dans le moment, j'étais au mieux avec le comte palatin; je portais, pour plusieurs raisons, le palatinat dans mon cœur; je n'entrepris donc rien contre ces voituriers et les ménageai par égard pour Sa Grâce Électorale.

En revenant de cette entreprise, je conçus un autre projet que voici : je savais que, lors de la foire de Francfort, ceux de Nurem-

berg se rendaient à pied de Würzbourg, par Habichtheil, à Lengfeld, à Francfort, en tirant vers le Spessart. Leur marche me fut bientôt connue, et j'en portai à terre cinq ou six, parmi lesquels je trouvai un marchand que je prenais pour la troisième fois, dont deux en six mois, et à qui j'avais une fois enlevé des marchandises. Tous les autres étaient des porte-balles de Nuremberg. Je feignis de vouloir leur couper les poings et la tête, mais je n'y songeais seulement pas. Je les fis mettre tous à genoux, les mains sur leurs bâtons, et donnai à l'un un coup de pied au derrière, à l'autre une taloche sur l'oreille. Ce fut la seule peine que je leur infligeai, et je les laissai là-dessus reprendre leur chemin. Le marchand que j'avais si souvent porté à terre, se signa et me dit : « J'aurais plutôt cru voir tomber le ciel que de vous rencontrer aujourd'hui. Il y a quelques jours à peine (il me dit combien), nous nous trouvions près de cent marchands sur la place du marché, à Nuremberg, et nous causions de vous, sachant, sur de bonnes informations, que vous aviez paru tout récemment dans le Hagenschiess, où vous aviez voulu attaquer et porter à terre quelques marchandises. Je suis stupéfait de vous voir de retour ici en si peu de temps. » Je fus moi-même extrêmement surpris d'apprendre que le bruit de mes allées et venues fût si rapidement parvenu à Nuremberg. Là-dessus, Sa Majesté Impériale ne tarda pas à intervenir, comme il est dit ci-dessus, et à concilier l'affaire à Würzbourg. Je mentionne cet article pour que tout chevalier et homme de guerre sache bien que ceux de Nuremberg entourent leurs ennemis d'embûches et de trahisons, et qu'il faut se tenir soigneusement en garde contre leur espionnage.

XXII

CONCERNANT LE PAUVRE CUNZ DANS LE PAYS DE WURTEMBERG.

Pendant qu'on me raccommodait à Würzbourg avec ceux de Nuremberg, le pauvre Cunz prenait les armes dans le pays de Wurtemberg. Je me rendis aussitôt auprès du duc, à qui feu mon frère et moi amenâmes en grande hâte trente et quelques chevaux dont je comptais disposer pour une querelle à moi. Feu mon beau-frère, Jacques de Bernhausen, était alors grand bailli à Weiblingen, et Philippe de Nippenburg, le majordome, capitaine de notre gendar-

merie. Dans la ville de Weiblingen, près de la porte, je rencontrai inopinément Jacques de Bernhausen. « Beau-frère Gœtz, me dit-il, voilà quelqu'un qui se sauve par la porte; c'est un de ces bons coqs. Si tu peux te mettre en selle et le poursuivre, fais tous tes efforts pour le rejoindre, car c'est un des meneurs. » Je cours à l'hôtellerie, ne chausse que mes éperons et prends mon épée. Deux serviteurs me suivent, et nous voilà dehors. Mais nous n'aperçûmes personne : les vignes étaient dans cette saison couvertes de feuilles, et il nous fut impossible de voir si quelqu'un s'y tenait caché, ni par où il aurait passé. Nous n'entendions ni ne voyions rien. En descendant un pli de terrain, nous découvrîmes une grosse troupe en ordre de bataille et se dirigeant le long d'une montagne fort roide vers le Kappelberg. A cette vue nous fîmes halte et restâmes longtemps à les observer pour voir où ils allaient et à qui ils en avaient. Pendant que nous restions ainsi arrêtés bouche béante, surviennent tout à coup trois vigoureux compagnons cuirassés jusqu'aux genoux avec des brassards. L'un avait une arquebuse, l'autre une hallebarde, le troisième une grande lance. — « Que faites-vous là? » nous demanda l'un d'eux. — Eh! que ferions-nous, lui répliquai-je? nous nous promenons. » Le second prit alors la parole (c'était un homme de guerre, robuste et expérimenté, pas trop jeune) : « Voulez-vous, dit-il, que nous nous mesurions? » Je lui répondis : « Tu vois bien que nous ne sommes pas harnachés pour combattre. Nous ne pensions qu'à promener nos chevaux. Si nous étions équipés, nous te répondrions comme il faut : » Il répliqua : « Nous voyons bien que vous n'êtes pas prêts, et c'est grand dommage. — Très-bien! m'écriai-je, je vois que tu es homme de guerre; nous allons nous armer un peu et revenir auprès de vous. Il est entendu que nous ne serons que nous trois, comme tu nous vois. Vous, de votre côté, restez comme vous êtes. » On se le promit de part et d'autre, et nous de tourner bride pour aller vite nous armer.

Mais comme nous approchions de la ville, nous rencontrâmes ceux de Tubingue, forts de près de huit cents hommes, qui se dirigeaient du même côté. Ils venaient prêter au duc serment de lui rester fidèles. J'eus peur qu'ils n'arrivassent avant moi sous la porte, et nous barrassent le passage. Nous piquâmes des deux et nous eûmes fort à faire pour entrer avant eux dans la ville. Nous allons droit à l'hôtellerie. Le temps de prendre nos armes, et nous ressortons sans dire, ni à mon frère, ni à personne, où nous allions et pourquoi : en somme, quand nous arrivâmes en bas de la montée, nous ne vîmes plus les trois hommes d'armes à l'endroit où nous les avions laissés. Nous les cher-

châmes de côté et d'autre, mais sans plus les rencontrer. Ils étaient partis.

Pendant notre halte, j'aperçus le capitaine du pauvre Cuntz avec quelques hommes de sa suite. Il était allé à Weiblingen chez notre capitaine. Je dis aussitôt : « Voici leur capitaine Jean Wagenbach, qui demeure à Schorndorff et que je connais. Il aura été chez notre capitaine; allons à lui pour lui raconter ce qui nous est arrivé. » Quand nous l'eûmes rejoint, je lui dis : « Wagenbach, tu as dans ta compagnie trois hommes dont j'ignore les noms et qui nous ont défié nous trois tels que tu nous vois. Nous les avons quittés pour nous préparer au jeu, mais à notre retour sur le terrain, nous ne les avons plus trouvés. Tâche de savoir qui ils sont, et dis-leur bien, comme nous te l'expliquons, que nous sommes revenus au rendez-vous, et que nous leur avons tenu parole, tandis qu'ils ont manqué à la leur. » Là-dessus, il se mit fort en colère contre eux et promit de les punir. « N'en fais rien, lui répliquai-je. Dis-leur seulement, comme je te l'ai recommandé, que nous sommes revenus à la même place, comme nous l'avions promis, mais sans plus les rencontrer. Si même nous nous revoyions, et si nous nous égorgions tous les six, cela n'avancerait en aucune façon la présente affaire. Ainsi ne leur fais rien[1]. »

Bien longtemps après (il y avait bel âge que l'affaire était réglée), j'arrivai chez mon beau-frère Jacques de Bernhausen. Je ne sais si c'était à Stuttgard ou ailleurs. Il me dit : « Beau-frère Gœtz, j'ai appris quel est l'un des hommes de guerre que tu sais. Il a été chez moi et m'a chargé de te dire que si tu as affaire à lui, il ferait volontiers cent milles de chemin pour te rejoindre et te servir. » Il ajouta encore que c'était le meilleur homme d'armes que mon seigneur pouvait avoir dans le pays de Wurtemberg. Il devait être de Winterbach, tout prêt de Weiblingen; cependant je n'en suis pas certain, et quoique Jacques de Bernhausen m'ait dit comment il s'appelait, j'ai oublié son nom. Je répondis : « Cet homme m'a extrêmement plu, car à tout ce qu'il a fait ou dit, je l'ai reconnu pour un brave soldat. » J'ajoutai : « Il ne m'a pas été possible de le retrouver, et si je l'avais rejoint, nous nous serions égorgés tous les six, tant la partie était égale de part et d'autre. »

Le capitaine Jean Wagenbach resta chez le duc, et se comporta fort

[1] M. Ranke fait remarquer que ce qui rendit le soulèvement des paysans si redoutable en 1525, c'est que bon nombre de vassaux, formés par leurs seigneurs au métier des armes, faisaient partie des révoltés. Il en était déjà ainsi du temps du pauvre Cunz, à en juger par cette rencontre. Tout dénote ici des éléments sérieux d'organisation militaire.

bien; il se fit chasser avec lui et ne le quitta point jusqu'à son retour dans le pays. Il s'en faut bien que tout le monde en ait fait autant, et c'est le très-petit nombre qui est resté fidèle à ses couleurs.

Pour moi je pris mon congé avant que le duc se rendît devant Reutlingen, mais j'ignorais qu'il dût se brouiller avec la ligue, et ne savais s'il lui ferait la guerre ou non. Si la chose s'était déclarée plus tôt, je n'aurais pas pris mon congé, mais je devais alors me mettre avec les Impériaux, et j'avais déjà donné parole à mon beau-frère Franz de Sickingen de le suivre. Il fallait signifier mon congé; j'aurais eu encore plus de six mois à servir, et, pour pouvoir quitter le service, il fallait notifier mon intention six mois avant la fin de l'année. Je retournai donc chez moi et écrivis sur l'heure que je renonçais à servir. En prenant un autre engagement, je stipulai que je ne serais employé ni contre le duc de Wurtemberg, ni contre le palatinat. Franz me le promit en ajoutant que je n'aurais pas besoin de faire valoir mes réserves sur ce point.

Peu après le duc se rendit devant Reutlingen et s'en empara. C'est là le commencement du malheur de Sa Grâce et du mien : c'est là ce qui occasionna son expulsion de ses États et ma ruine. Je perdis de ce coup plus que je ne possède sur cette terre, et j'en pourrais bien indiquer la cause. L'empereur Maximilien mourut[1], comme le duc allait mettre le siége devant Reutlingen. Pour moi, aussitôt après ma défaite de Mœckmühl, la ligue me retint pendant trois ans et demi en prison, à Heilbronn, où le Dieu tout-puissant sut me conserver par un vrai miracle de sa grâce. La ligue s'était alors emparée et mise en possession de tout le pays de Wurtemberg, avec ses forteresses, ses châteaux, ses villes et ses maisons, à l'exception d'Asperg, qui tint encore quelques jours. Mais les troupes de la ligue ne s'y arrêtèrent point et continuèrent à descendre le pays dans l'intention de me devancer, sûres de me prendre à Mœckmühl comme dans une souricière. Les chats s'y tenaient déjà postés, guettant la souris pour la dévorer. C'est ce qui ne manqua point d'arriver, et c'est ainsi que je fus pris.

J'avais d'abord avec moi trois bailliages, Weinsberg, Neuenstetten et Mœckmühl, au plus fort de ma lutte avec la ligue. Je ne saurais dire au juste si cela dura deux ou trois semaines; car j'ai eu, depuis et avant, tant de rencontres que je m'y perds et les ai oubliées en partie. Je puis dire aussi que je me serais défendu dans cette souricière de Mœckmühl,

[1] 12 janvier 1519.

plus longtemps qu'en aucune autre place de Wurtemberg, et ceci soit dit sans vouloir en déprécier aucune ni rabaisser personne. Mais les trois bailliages de Weinsberg, Neuenstetten et Mœckmühl quittèrent également le parti du duc pour adhérer à la ligue, manquant ainsi, à mon compte et à mon avis, envers leur seigneur et envers moi, à la fidélité qu'ils devaient comme vassaux et tenanciers.

Pour dire, en peu de mots, ce qui m'arriva, les forces de la ligue ayant pénétré dans la ville de Mœckmühl, qui m'avait abandonné, je me défendis dans le château. On me fit sommer, proposer de me rendre. On négocia longtemps. Il y avait là Jean de Hattstein, Jean d'Ernberg, Florian Geyer, puis un capitaine des arquebusiers ou des équipages, et d'autres que j'oublie ou que je n'ai jamais connus. C'est ce capitaine, quel qu'il soit, qui s'avisa le premier de dire : « S'il a tant de peine à rendre le château, donnez-lui quelques bonnes paroles. » Il fut alors convenu qu'on nous laisserait, moi et les miens, sortir librement de la place avec tout notre avoir, nos armes, nos harnais et nos chevaux, autant que chacun en avait. Ils avaient déjà monté de l'artillerie près de l'église, dite du Doyenné, à côté du château, juste devant la porte. Nous étions, moi et mes parents, qui faisaient partie de ma garnison, très-satisfaits de ces conditions. Nous n'avions plus que trois muids de farine dans toute la maison; les greniers et les caves étaient dans la ville aux mains des bourgeois; nous ne trouvions plus rien à manger. J'avais bien enlevé, devant la ville, quelques moutons aux bourgeois; je les avais chassés dans la place sous leurs yeux, et ils avaient duré quelques jours. Nous n'avions plus une balle à tirer et il avait fallu arracher les fenêtres, desceller les gonds des portes, enlever les gouttières pour ramasser de quoi résister à un dernier assaut. De plus, nous n'avions pas d'eau à donner à nos chevaux; de vin, il ne restait que celui qui m'appartenait que nous partagions avec eux. Au grenier ni vin ni avoine, hors ce qui était à moi, et encore n'y en avait-il guère; nous étions réduits à la portion congrue; car, je le répète, les bourgeois étaient maîtres de nos approvisionnements. Ainsi la faim seule nous aurait forcés à vider la place et à nous retirer. J'étais persuadé que les conditions ci-dessus étaient accordées et garanties, telles qu'elles étaient convenues et promises. Moi et mes compagnons nous comptions là-dessus, nous fiant aux termes de la capitulation, sans quoi j'aurais bien trouvé à me faire jour; car il est certain que je parvins à faire évader plusieurs des braves serviteurs de mon seigneur, tels que Wolff Hendrick de Weiller et d'autres

encore, nobles et roturiers, qui étaient venus me rejoindre dans le château. J'aurais pu tout aussi bien qu'aucun d'eux me tirer de là; mais je m'en rapportais à la parole donnée, croyant qu'on me laisserait aller comme il était convenu. Mais il n'en fut rien. Comment ceux de la ligue me tinrent parole, on le sait et on l'a vu. Leurs soldats tombèrent sur moi, assommèrent, massacrèrent mes compagnons et mes hommes d'armes, et peu s'en fallut que je n'eusse le même sort. Bien plus, ceux de la ligue qui m'attaquèrent dans la forêt, avant mon arrivée à Sulm et au camp, me prévinrent eux-mêmes, dans une bonne intention, que le premier capitaine de la ligue avait donné l'ordre de ne pas me laisser en vie. Ainsi je ne puis douter de ce qui me menaçait. Je pourrais donner beaucoup d'autres détails, mais cela n'est point nécessaire. Je ne puis m'empêcher de penser que dans toutes les difficultés, les dangers de toute sorte, les hostilités et les entreprises de guerre où je me suis si souvent trouvé, contre gens de haute et basse condition, le Dieu tout-puissant m'a toujours soutenu de son aide, grâce et miséricorde, et qu'il a mieux soigné pour moi que moi-même. Mais il faut dire aussi que la trahison dont je fus victime en cette circonstance causa tout mon malheur, mes pertes et mon dommage[1].

XXIII

EMPRISONNEMENT A HEILBRONN

Après avoir été pris comme je viens de le dire, je fus conduit à Heilbronn et consigné quelques semaines dans une hôtellerie[2]. Puis la ligue expédia à Heilbronn un scribe bavard, natif de Constance, greffier de quelque ville ou autre chose comme cela. Il était porteur d'une lettre de soumission dont il me donna lecture dans le poêle, en présence de nombreux bourgeois de Heilbronn : le poêle était plein de monde. Il

[1] On ne connaît pas la date exacte de la défaite de Mœckmühl. Des reversales de la ville de Heilbronn constatent seulement qu'elle tenait notre héros sous sa garde dès le 13 mai 1519, et qu'il lui avait été confié, au nom de la ligue de Souabe, par le duc Guillaume de Bavière, comte palatin du Rhin.

[2] Le comte de Berlichingen-Ressach établit que son aïeul a subi sa détention à Heilbronn dans l'hôtellerie de la Couronne, sur la grande place, appartenant alors à Thierry (Dietrich, Dietz) Wagenmann.

me demanda de jurer et de signer cet acte. Si je m'y refusais, les instructions de la ligue étaient que l'on devait aussitôt me prendre et me jeter dans la tour. Mais je refusai net d'accepter cette lettre, aimant mieux pourrir une année dans la tour que de consentir à pareilles choses. Cependant je fis remarquer que la guerre où j'avais succombé était une guerre loyale ; que je m'étais conduit envers mon prince et seigneur comme il convient à un gentilhomme et à un chevalier, que j'avais droit dès lors à une prison conforme à ma condition, et que j'espérais bien que l'on ne changerait rien au traitement que je subissais. J'ajoutai encore que si l'on avait quelque chose à reprendre dans ma conduite, en tant que prisonnier, on n'avait qu'à me le dire; quant à moi, je ne voyais pas quels reproches on pourrait me faire. Le fait est que l'on ne trouva rien à me dire à cet égard : je me conformais exactement à ce que l'on exigeait de moi; quand j'allais à l'église, comme j'en avais la permission, je revenais droit à mon hôtellerie, et si quelqu'un m'accostait à mon retour, j'évitais de m'arrêter avec lui dans la rue et prenais le plus court pour rentrer droit à mon logis. En un mot, je prenais mes précautions pour ne point me rendre suspect. Pour conclure, voyant que je ne voulais pas accepter l'acte de soumission, on convoqua les encaveurs de vin qui vinrent me trouver dans le poêle de l'hôtellerie de Dietz, et me voulurent prendre. Je dégaîne, et ils battent en retraite. Là-dessus, les bourgeois du conseil me supplièrent de rengaîner et de ne pas rompre la paix, me promettant de ne pas me mener plus loin que l'hôtel de ville; je finis par les écouter. Comme on me faisait sortir du poêle de l'hôtellerie, voici l'hôtelière qui monte l'escalier, revenant de l'église. Je me dégage et vais droit à elle : « Femme, lui dis-je, ne t'effraye pas : on veut m'imposer un acte de soumission que je ne veux pas accepter. Je me laisserai plutôt conduire à la tour. Mais fais ceci pour moi : monte à cheval et cours chez François de Sickingen et chez le seigneur Georges de Fronsberg; dis-leur qu'on me refuse la prison noble qui m'a été promise. J'imagine qu'ils sauront bien ce qu'ils ont à faire comme gentilshommes et capitaines. » La bonne femme fit tout cela, et les ligueurs me conduisirent à l'hôtel de ville et de là dans la tour, où je dus coucher cette nuit même. C'était la veille de la Pentecôte.

Le lendemain matin on vint me chercher de bonne heure pour me conduire encore à l'hôtel de ville. Quelques-uns du conseil se réunirent avec moi dans une salle. L'hôtelière était revenue du camp et se tenait à la porte; elle apportait la nouvelle que toute la troupe s'approchait de la ville. On me pria d'aller auprès d'elle pour lui dire de retourner au-

près de mes amis et d'intercéder pour les bourgeois; car les troupes de pied et de cheval marchaient contre la ville. J'allai donc à mon hôtelière et lui glissai dans l'oreille mon avis à moi : « Tu diras à mon beau-frère Franz de Sickingen et au seigneur Georges de Fronsberg, que les bourgeois me demandent d'intercéder pour eux; mais dis-leur que s'ils ont quelque projet, ils n'aient qu'à pousser leur pointe. Dût-on m'assassiner, pour ma part je consens à mourir. » Elle transmit mes paroles. Là-dessus, le seigneur Georges de Fronsberg, avec quelques autres, vint me rejoindre à l'hôtel de ville : ils obtinrent de ceux de Heilbronn un engagement par lequel ils m'assurèrent un traitement conforme à ma condition, tant que durerait la guerre et ma captivité, et que je n'aurais point fait ma paix avec la ligue. Je possède encore l'acte que ceux de Heilbronn souscrivirent à cette occasion et qu'ils exécutèrent fidèlement[1]. Mais quand la ligue me rendit la liberté, il fallut lui donner deux mille florins d'argent, qu'elle remit aux soldats qui m'avaient fait prisonnier. Je ne les possédais pas dans le moment; mais je me les procurai comme je pus chez mes bons seigneurs et amis. J'envoyai cette somme à Ulm et mes vainqueurs en firent chère lie[2].

XXIV

GUERRE DE FRANZ DE SICKINGEN CONTRE LA VILLE DE WORMS

Continuons. Lorsque Franz de Sickingen, mon beau-frère et bien cher ami, devint l'ennemi de la ville de Worms, moi, Jean-Thomas de Rosenberg et autres bons compagnons, nous menâmes de soixante-dix à quatre-vingts chevaux au campement de Franz de Sickingen, notre

[1] La missive dont parle Berlichingen, adressée par la ligue de Souabe à la ville de Heilbronn, est datée d'Esslingen, 5 juin 1519. Une lettre de quelques conseillers de Heilbronn, qui expriment à la ligue l'inquiétude de voir leur ville assumer seule la responsabilité des mesures à prendre contre Gœtz, porte la date du 7 juin. Du 11 juin, il existe deux lettres signées l'une de Franz de Sickingen, du comte Jean de Nassau, du baron Ernest de Faustenberg; l'autre de Georges de Frundsberg, par lesquelles ces seigneurs, en leur qualité de commandants des forces de la ligue, somment la ville de Heilbronn de maintenir à Gœtz comme prison, l'hôtellerie où il avait été consigné sur parole. Fronsberg, qui intervint en personne, fit souscrire au conseil de Heilbronn, le 17 juin, l'engagement de ne pas modifier le traitement auquel elle avait jusque-là soumis son prisonnier. Ces diverses dates s'accordent bien avec le récit des Mémoires. La Pentecôte tombait, en 1519, le 12 juin.

[2] D'après un acte signé des personnages qui se rendirent caution pour Gœtz de Berlichingen, sa mise en liberté doit avoir eu lieu vers le 16 octobre 1522. Il ne l'obtint qu'en s'engageant à ne plus rien entreprendre contre aucun membre de la ligue de Souabe.

beau-frère, devant Worms. Nous avions fait cette levée à nos propres frais et Franz voulut tout de suite nous rembourser tous deux et nous donner de l'argent. Mais nous n'étions pas venus pour cela; nous entendions le servir pour rien, par le motif que nous pouvions tous deux avoir aussi quelque besoin de nos gens, comme il m'arriva un mois après, lorsque je devins l'ennemi de l'Église de Mayence. Jean-Thomas de Rosenberg songeait aussi à entreprendre quelque affaire de ce genre contre Boxberg, comme il fit en l'année 1515. Moi, de mon côté, je devins l'ennemi de l'Église de Mayence peu après, vers la fête de Notre-Dame, au printemps de 1516. A la même époque, je portai par terre le vieux comte Philippe de Waldeck, avec lequel j'entrai dans un accommodement qui termina bientôt l'affaire, nonobstant ce qu'en avait dit l'évêque (voir le récit de la guerre avec Mayence), qu'étant son premier ennemi, je mourrais son ennemi. Et cependant il plut au Dieu tout-puissant que ce fût la plus courte guerre que j'aie peut-être jamais eue, quoique beaucoup de gens m'aient alors fait manquer d'importantes expéditions par leur incurie et négligence, ainsi qu'il a été suffisamment raconté ci-dessus. Bientôt après, cette même année 1516, Franz de Sickingen marcha contre le duc de Lorraine et lui prit une maison qui s'appelait Schaumberg. Le duc traita avec lui, de sorte que Franz cessa de tenir la campagne. Dans le même temps, Fritz de Thüngen et moi avions envoyé à Franz nos écuyers, nos chevaux et tout ce que nous pûmes mettre sur pied. Et comme le comte Albert de Mansfeld et le comte Philippe de Solms s'interposèrent pour m'amener à composition avec l'Église de Mayence, il me fallut demeurer à attendre, sans quoi j'aurais pris part également à cette expédition. Tout cela arriva, comme il est dit, dans les années 15 et 16.

(La suite à un prochain numéro).

LA PRUSSE EN 1848 ET 1849

NOUVEAUX EXTRAITS DU JOURNAL DE VARNHAGEN D'ENSE

5me ET 6me VOLUMES [1]. — TROISIÈME ARTICLE.

— Mercredi, 18 avril 1849 [2]. — Lecture dans Mirabeau. Je suis étonné de la pénétration avec laquelle il démêle les affaires de ce temps. Les nôtres ne leur ressemblent que trop. Son feu, son ardeur sont aussi purs que nobles. Il surpasse tout ce qui l'entoure en grandeur et en solidité ; il ne renie jamais ses principes. Autres lectures dans Grote et dans Gœthe.

— Vendredi, 20 avril 1849 [3]. — ... *Berlin la nuit*. Tel est le titre d'une pièce de Kalisch qu'on ne se lasse pas d'applaudir à outrance en pleine résidence royale. Attaques hardies, railleries mordantes sur les choses et les personnes. Et cela en plein état de siége !

— Lundi, 23 avril 1849 [4]. — ... La Révolution française, au bout de soixante ans, n'est point terminée. Nous ne sommes qu'au début de la nôtre.

— Mercredi, 2 mai 1849 [5]. — Visite de M. Saville Morton qui m'apporte un mot de recommandation de Richard Monckton Milnes. Il est

[1] *Tagebücher von K. A. Varnhagen von Ense*. Sechster Band. in-8. Leipsig, F. A. Brockhaus, 1862. — Voir la livraison de la *Revue* du 1er décembre 1862, t. XXIV, p. 130, du 1er janvier 1863, t. XXIV, p. 366.

[2] P. 129. — [3] P. 133. — [4] P. 137. — [5] P. 150.

allé en Asie Mineure, à Constantinople, Dieu sait où. Il fournit des nouvelles politiques au *Daily News* de Londres, et paraît assez libéral. Du moins parle-t-il avec humeur des vues étroites des Anglais sur la situation de l'Allemagne ; et il s'associe à l'éloge que je fais de nos orateurs de la gauche. L'Angleterre et la France, selon lui, ne seraient point opposées aux progrès de la Russie. On craint plus une Allemagne une, forte, démocratique, que cette Russie lointaine. Palmerston seul a des velléités guerrières, mais il ne sera plus longtemps au gouvernail. Je vois les choses autrement; il peut survenir tout à coup à Paris et à Londres un revirement populaire. La France a fort à faire encore pour achever sa révolution. L'Angleterre et la Russie n'ont pas commencé la leur. Le jour de l'échéance, que je croyais déjà voir approcher l'année dernière, se lèvera enfin.

— Vendredi, 11 mai 1849 [1]. — ... Je vois percer dans le journal de Londres le *Daily News* quelque chose de mes conversations avec M. Morton. C'est toujours une petite consolation que de n'être point tout à fait inutile dans ma cinquante-sixième année à la cause de la liberté et du peuple allemand. Je leur fabrique aujourd'hui même un nouvel article.

— Lundi, 14 mai 1849 [2]. — ... Le *Kladderadatsch* [3] continue à paraître en dépit de Wrangel et des ministres. Il est très-hardi.

— Jeudi, 24 mai 1849 [4]. — ... Le roi s'est répandu en invectives en apprenant que la Bavière, à l'exemple de l'Autriche, lui fait faux bond et n'accepte point son plan de constitution. L'idée que la Bavière osera peut-être aller jusqu'à accepter elle-même la couronne impériale, le fait écumer. Le titre d'empereur, voilà pour lui la plus grande douceur, le vœu le plus ardent. Avec ce titre, il imposerait au monde, à l'histoire, à son peuple, à son armée, mais surtout à ses frères et à l'empereur de Russie. Que celui-ci, que ses propres frères ne l'aient jamais admiré, qu'ils ne l'aient jamais pris au sérieux, qu'ils aient toujours douté de ses capacités, qu'ils l'aient pris pour leur plastron, voilà sa plaie, son crève-cœur. Les courtisans mêmes ne se font plus illusion sur son compte, ne gardent plus le silence. Est-ce que l'histoire se taira? On voit que le désir, noble en soi, d'y faire une belle et grande

[1] P. 164. — [2] P. 169 — [3] *Le Charivari de Berlin.* — [4] P. 186.

figure, peut mettre parfois les gens à mal, surtout quand leur unique ressort est une vanité mesquine.

— Lundi de Pentecôte, 28 mai 1849 [1]. — ... Lecture dans Xénophon. L'histoire grecque ne m'a jamais paru ni plus vivante ni plus claire. La plus grande analogie entre leurs affaires et les nôtres.

Le roi a dit dernièrement qu'il ferait voir à l'empereur de Russie ce que c'est qu'un roi de Prusse; qu'il rétablirait l'ordre en Allemagne et qu'un pacificateur est au-dessus d'un conquérant. Vaine bravade! La vérité est qu'on est aux pieds de la Russie.

— Dimanche, 3 juin 1849 [2]. — ... Je connais parfaitement le baron Haynau qui commande en chef en Hongrie. Il a été capitaine dans le régiment de Vogelsang; en 1812, il s'est mis au service de la police française établie à Dresde, à laquelle il m'a dénoncé ainsi que Pfuel et Willisen. Après cela, il est redevenu bon Autrichien. Ajoutez que c'est un fils de l'ancien prince électoral de Hesse.

... Dernièrement, à une revue, le roi s'arrête court devant un bourgeois qui n'avait point ôté son chapeau et l'accable d'injures : « Insolent, effronté! chapeau bas, et sur-le-champ! Il faut que les drôles apprennent qu'ils ont affaire à leur seigneur et maître. » Et voilà un roi constitutionnel! Sans doute, il est fâcheux que tout respect soit perdu; mais, est-ce bien là le moyen de le rétablir?

— Lundi, 4 juin 1849 [3]. — Le vingtième régiment de la landwehr s'est insurgé. Il y avait en face des troupes de ligne. Au lieu de tirer dessus, elles mettent l'arme au pied. La landwehr et la ligne conviennent de ne jamais se laisser employer l'une contre l'autre. Deux compagnies de landwehr ont été désarmées et conduites à Graudenz.

On étouffe soigneusement toutes les nouvelles de ce genre, et quand elles circulent, malgré les précautions prises, on les déclare exagérées ou fausses. Mais, tout cela tend à prouver que l'armée ne restera plus longtemps un instrument aveugle. La nomination du sous-officier Rattier à l'Assemblée française législative a eu du retentissement hors de France.

... Le roi a eu une scène avec le prince de Prusse et ne lui a point épargné les gros mots. Le prince, à la fin, s'est fâché et a répondu à

[1] P. 193. — [2] P. 202. — [3] P. 204.

monsieur son frère sur un ton fort inaccoutumé. Là-dessus, le roi a tout à fait baissé; mais il la lui garde bonne.

— Jeudi, 7 juin 1849[1]. — ... Comment traduire en allemand le verbe *octroyer ?*

— Par le substantif *apparence*. Apparence de constitution; apparence de loi électorale; apparence de liberté.

— Mais cela ne marque point que c'est le gouvernement qui *octroie*.

— Si fait. Quand une mesure part du peuple ou de ses représentants, on ne vise guère à l'apparence.

— Dimanche, 10 juin 1849[2]. — La puissance militaire de la Prusse paraît considérable, écrasante. Elle fait peur aux uns. Les autres voudraient la gagner à l'Allemagne nouvelle. Aussi, entend-on beaucoup de voix qui poussent à l'adoption du projet prussien de constitution allemande, quoiqu'on ait fort à dire contre la forme et la teneur. Il faut, dit-on, sacrifier le droit strict à l'utilité; ce sont surtout les gouvernements qui parlent ce langage. Mais, après avoir adopté la déclaration de Francfort, c'est se perdre par hésitation et se mettre en désaccord avec le peuple qui, à l'heure qu'il est, hait et méprise partout le roi de Prusse. La Bavière pourrait bien se ranger à cet avis après avoir encore marchandé et fait ses réserves. Mais la Bavière n'est ni franche ni nette, et il faut distinguer entre son langage officiel et ses négociations secrètes; la cour de Munich s'entend avec celle de Berlin sur bien des points qu'on ne veut pas avouer. On peut résumer d'un seul mot la politique actuelle des cabinets allemands : les gouvernements cherchent à tromper le peuple et à prendre tout avantage l'un sur l'autre dans cette œuvre commune.

... Il y a, en ce moment, quatre pouvoirs qui s'attribuent chacun le gouvernement de l'Empire et le disputent aux autres : l'Assemblée nationale de Stuttgard, l'administrateur de l'Empire, le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche; un cinquième parti prétend se réunir à Gotha sous le nom de Parlement libre. L'Assemblée nationale, issue du suffrage populaire, est parfaitement légitime, mais mutilée; l'administrateur de l'Empire, nommé par l'Assemblée nationale, n'a pour tous droits que ceux qu'il tient d'elle; l'Autriche réclame sa vieille priorité du temps de l'ancienne confédération; la Prusse n'a aucun droit du tout, et ses prétentions sont purement arbitraires. Mais la Prusse est la plus

[1] P. 209. — [2] P. 212.

grande puissance militaire; elle a une supériorité marquée sur tous les États allemands. A la bonne heure; mais si l'Autriche récupère ses forces, si la Prusse se livre à la Russie, si la France s'en mêle, nous verrons ce qui en adviendra.

— Lundi, 11 juin 1849[1]. — ... Je ne voulais point le croire hier, et cela est vrai. Le prince de Prusse est parti hier soir pour le Rhin. Il va prendre le commandement en chef des troupes contre l'insurrection. Quelques-uns disent que le roi a saisi ce biais pour empêcher le voyage du prince à Varsovie, auquel autrement il n'aurait guère pu se refuser. Beau rôle dont le prince s'affuble! Il est déjà bien fâcheux d'aller conquérir des lauriers dans une guerre civile; mais quand il n'y en a point à gagner? On dit aussi que le roi a voulu se débarrasser à tout prix de la présence du prince à Berlin.

Stüve a dit hier à plusieurs personnes, entre autres à la princesse de Prusse, que si on comptait les voix par tête, on en trouverait à peu près autant pour l'ancien parti que pour le nouveau, que la balance, par conséquent, était à peu près égale. C'est parler en étourneau et point du tout en homme d'État. Il y a des millions d'individus qui ne sont qu'une matière que travaillent les partis politiques, qui votent par influence, qui votent surtout pour le plus fort. Ces gens-là n'ont point de valeur personnelle; ils ne sont que l'appoint des circonstances qui sont sujettes à varier. Puis, c'est encore une question de vigueur et d'audace. Cent révolutionnaires énergiques sont plus que mille conservateurs apathiques. Stüve est un administrateur habile et courageux; mais il n'est que cela.

— Mardi, 12 juin 1849[2]. ... Ce que c'est qu'une camarilla et de quoi cela se compose! — Le général bavarois de la Mark dînait à Sanssouci à la table du roi, à côté d'une dame de la cour. Il lui demande si le général N. est à Berlin.

— Oui. Pourquoi?

— Pour aller le voir.

— Vous feriez mieux de vous en abstenir.

— Pourquoi donc? Je l'aime, je l'estime; c'est un de nos premiers écrivains militaires.

— Je vous conseille néanmoins de n'en rien faire. Il est en disgrâce; Personne ne le voit, aucun de nous ne peut le souffrir.

[1] P. 215. — [2] P. 216.

Le Bavarois ne laissa pas d'y aller et répéta le propos. Et c'est une de ces pauvres créatures (je n'ai pas seulement voulu savoir son nom) qui porte la parole, qui le prend de haut, parce qu'elle vit au milieu de ce monde, parce qu'elle fait partie des dames de la cour, de ces dames dont le roi a peur, comme dit Humboldt. Voilà l'esquisse d'une camarilla.

... On raconte que ces jours derniers, à propos d'une discussion politique, le roi a fourré le poing sous le nez au comte de Brandebourg; *à son sauveur!* De Brandebourg en a par-dessus les oreilles; mais non point Manteuffel, qui regarde moins à être convenablement traité que bien nourri et bien payé.

— Mercredi, 13 juin 1849[1]. — ... Les badauds s'entêtent à s'imaginer qu'une révolution doit et peut ramener l'âge d'or. Nulle preuve de cela dans l'histoire. Les révolutions ne sont que les étapes du progrès qui ne marche point autrement. Un pas mène à l'autre; le dernier seul, au but; mais toute grande secousse a d'heureux effets. Que de bienfaits dont nous profitons chaque jour et dont nous sommes redevables aux héros du siècle dernier, à Voltaire, à la Révolution française! Personne n'y songe; j'y songe, moi, et je les en remercie tous les jours.

— Samedi, 16 juin 1849[2]. — Visite de M. V. Pasini, envoyé de Venise... Il est persuadé que Venise peut tenir encore longtemps, ne considère point la cause de la liberté comme désespérée, estime qu'en somme le peuple a plus gagné que perdu, que si l'Italie peut encore être vaincue plus d'une fois, elle ne saurait plus jamais être ni subjuguée ni dominée. Analogie de l'état de l'Italie et de celui de l'Allemagne; les maisons princières, seul obstacle à toute prospérité. Il dit que la masse du peuple est plus avancée en Italie qu'en France, où on rencontre bien peu de lumières dans les départements. Plaintes amères sur ce qui se passe en France; espoir d'un prochain revirement à Paris. Vues très-justes sur nos affaires d'Allemagne; forte tête, œil vif, beaucoup de feu sous des dehors calmes. Cinquante ans; tout à fait chauve.

— Mercredi, 20 juin 1849[3]. — Je lisais hier dans les *Mémoires* de Retz que pour avoir la force et la sécurité, un gouvernement devait s'appuyer à la fois sur les lois et sur les armes, que les armes seules n'y

[1] P. 219. — [2] P. 223 et 224. — [3] P. 230.

suffisent point, qu'elles sont plutôt un danger. Quelle triste application de ce principe à l'état présent de la Prusse où la loi n'est plus qu'une vaine apparence employée à déguiser l'arbitraire, où on ne compte plus que sur la seule baïonnette.

— Lundi, 2 juillet 1849[1].— ... Dernièrement, quatre officiers de la landwehr étaient à table chez le comte de S., où ils logeaient par billet d'étape. Le comte porte la santé de Manteuffel. « Vous n'exigerez » point cela de moi, dit un des officiers. Laissez-moi proposer une santé » qui nous mettra tous d'accord. Je bois au roi. — Au roi! s'écrie » le comte; à la monarchie, oui! mais à Frédéric-Guillaume IV, non! » Je le tiens de la bouche même de l'officier. Aucun des quatre ne protesta.

Samedi, 7 juillet 1849[2]. — ... Quoi qu'on fasse, la démocratie n'est point abattue. Elle a jeté de profondes racines dans le peuple; elle ne manque ni de zèle ni de courage, mais seulement de certains ressorts comme une direction supérieure et de vigoureux organes. Le silence les lui donnera plutôt que la parole. Est-ce que la Restauration française de 1814 à 1830 a tué la liberté? Est-ce que le roi citoyen en est venu à bout de 1830 à 1848? Cela n'est donné à personne.

Nous avons conquis en Allemagne de prodigieux avantages : nous ne retomberons jamais dans la vieille ornière. Nous sommes dès à présent une nation qui aura eu, ne fût-ce qu'une fois, une Assemblée nationale issue du suffrage populaire. C'est un souvenir ineffaçable qui portera ses fruits.

— Mardi, 17 juillet 1849[3]. — ... La vraie question du jour est plus que jamais de savoir qui donc gouverne réellement en Prusse. Le gouvernement est celui de la violence et de l'arbitraire, voilà qui est clair; les dehors même du constitutionnalisme n'ont rien de sérieux; c'est un jeu, une raillerie. Qui donc tient le gouvernail? Évidemment c'est la réaction. Mais par quelles mains? On serait fort tenté de nommer le roi qui se donne des airs de force et de violence, au nom de qui tout se fait; mais il n'en est pas moins fort gêné sur bien des points, arrêté court dans ses volontés, obligé de se plier à une direction donnée dont son humeur l'écarterait souvent. Il injurie et maltraite les ministres, mais

[1] P. 249. — [2] P. 255. — [3] P. 271.

il ne saurait les renvoyer; s'il l'essayait, il s'en trouverait mal. Le pouvoir suprême n'appartient pas davantage aux ministres; ils le servent, mais suivant une ligne prescrite et avec des apparences constitutionnelles. Dans ces circonstances, il est tout naturel de supposer que c'est le prince de Prusse qui, à vrai dire, gouverne déjà, porté et conduit par la réaction, principalement par la noblesse des marches et par l'aristocratie militaire. Avec cela on prétend tenir et maintenir la royauté en grand honneur, on veut que le roi ait l'air de gouverner personnellement; pourvu qu'il marche dans la voie imposée, on lui laisse sa dignité et sa considération; mais qu'il s'avise de dévier et on lui parlera sérieusement: les troupes, les fonctionnaires, la réaction entière se mettraient contre lui, et, appuyés sur le prince, seraient tout-puissants. C'est pourquoi le roi est dans la vérité en disant qu'il ne trouverait point de ministre pour signer la grâce de Kinkel; c'est pourquoi Meusebach a raison de dire qu'il ne faut pas que le roi songe à sortir du droit chemin, qu'on saurait l'y ramener, etc. Ils abusent à leur profit des formes mêmes de la constitution. — Et les favoris? Radowitz n'est qu'un oiseau de passage qui n'approche point des affaires. Bunsen a fait sa paix avec le prince pendant le séjour du prince en Angleterre. Canitz, que le prince ne peut souffrir, n'a rattrapé qu'un poste insignifiant. Thile, Eichhorn et Savigny n'en ont point. Willisen est à l'écart et le roi n'oserait l'avoir auprès de lui. Tout s'explique, tout concorde à merveille.

— Vendredi, 20 juillet 1849[1]. — ... Ce soir, au Thiergarten[2], à gauche de la porte de Brandebourg, au premier rond-point, où se tient d'habitude un invalide avec son orgue de Barbarie, rassemblement de soldats qui dansaient, criaient, interrompaient la circulation, et semblaient passablement ivres. Arrive un officier d'état-major qui croit devoir faire montre d'autorité. Il apostrophe les soldats, leur reproche leur vacarme et leur ivresse, s'embrouille à plusieurs reprises dans sa harangue et finit par leur dire que le premier devoir est de ne point déshonorer l'uniforme du roi. Voilà quelques-uns de mes soldats qui se reprennent par la main et se mettent à danser autour de l'officier; le reste de rire et de crier. L'autre se sauve de là rouge de fureur. Ont-ils assez excité les soldats! C'est bien, la chose est faite; mais elle tourne autrement qu'on ne voudrait.

— Mardi, 24 juillet 1849[3]. — ... La population ne prend aucun

[1] P. 277. — [2] Les Champs-Élysées de Berlin. — [3] P. 288.

souci des élections pour la seconde Chambre. On est sourd, on laisse la réaction mendier des votes, triompher en pleine illégalité, en pleine minorité. La chambre, naturellement, sera réactionnaire ; on savait cela d'avance. Le point capital était de rendre l'illégalité flagrante par l'abstention, et d'ôter à la Chambre ainsi élue toute autorité morale. Et pourtant, le résultat est encore douteux. Il y a bien des éléments d'opposition, et fort vivaces.

— Mercredi, 25 juillet 1849 [1]. — ... La noblesse existe encore en Prusse et dans toute l'Allemagne, à l'exception du duché de Dessau. Mais est-ce encore l'ancienne noblesse, depuis qu'une assemblée nationale allemande l'a mise en question, depuis qu'une assemblée prussienne l'a déclarée abolie ? C'est ce que personne n'oserait affirmer. L'abolition de la noblesse et le refus de l'impôt proclamés par notre assemblée nationale n'ont point eu d'effet immédiat ; mais ce sont des jalons qui montrent jusqu'où l'on peut aller, ce sont des germes semés pour l'avenir qui peuvent lever d'un jour à l'autre, et dont personne ne conteste la fécondité.

— Vendredi, 3 août 1849 [2]. — ... Partout des procès de lèse-majesté. Le peuple s'en amuse. C'est une occasion d'entendre encore une fois les injures proférées. On dit que le roi n'a qu'à en profiter pour apprendre ce que pensent de lui une partie de ses sujets. Mais ce que pensent de lui ses courtisans, ses généraux, sa noblesse de province, voilà ce qu'il ne saura jamais. Ceux-là l'offensent bien autrement par leur servilisme et par leur hypocrisie. Point de danger qu'ils soient punis ; ils sont en sûreté contre lui.

— Samedi, 11 août 1849 [3]. — ... Cette après-midi, visite de M. Morton et de M. Crowe, directeur du *Daily-News*. Il arrive de France et parle avec beaucoup de pénétration et de bon sens de ce qui s'y passe. « La » France est pour bien des années un pays perdu pour la liberté ; la » peur du communisme a saisi toutes les âmes, étouffé toute velléité » d'indépendance ; la masse des propriétaires forme un parti compact, » hostile à la liberté. L'Angleterre est du moins neutre, et c'est déjà » beaucoup ; mais l'Angleterre ne veut ni ne peut rien faire, elle est » morte pour la politique et ne fera la guerre qu'à son corps défendant,

[1] P. 285. — [2] P. 300. — [3] P. 312.

» à la dernière extrémité. Elle court à une inévitable catastrophe financière. Tout le monde le sait, le sent, mais personne n'en parle, ni le gouvernement, ni les propriétaires, ni le commerce : on vit au jour le jour. Les partis politiques se sont affaiblis ; aucun n'est plus capable de gouverner; on ne peut plus que conserver tant bien que mal, comme Palmerston, une ombre seulement de puissance. A la première entreprise, on se verrait aussitôt arrêté. »

— Mardi, 14 août 1849[1]. — Réflexions sur la guerre du Schleswig-Holstein. Quelle abominable tache dans l'histoire de la Prusse ! Trahison et fanfaronnades au début ; à la fin, trahison et mensonges. Et nous qui avons tant reproché à Bonaparte sa perfidie et son despotisme ! Celui-là, du moins, ne faisait pas un jeu de la guerre ; il agissait loyalement avec ses généraux et ses troupes.

... Le grand-duc de Baden octroie à ses sujets une loi provisoire sur la presse, datée de Mayence, et prolonge du même coup la durée de l'état de siége dans son pays. Voilà un prince !

— Mercredi, 15 août 1849[2]. — ... Le commandant des cuirassiers de la garde, M. de Lauer, sur la dénonciation de la *Gazette de la Croix*, a fait comparaître ses trompettes devant lui, et les a tancés pour avoir fait de la musique à une fête démocratique et dépensé leur souffle en l'honneur de Waldeck-Tusch, coupable de haute trahison. Cette engeance-là veut tout emporter par sottise et fureur.

Les exécutions militaires continuent à Baden. Le major Heilig a été fusillé. Ils meurent tous avec courage et fermeté, en héros. Pas un encore n'a renié sa foi.

Garibaldi en fuite dans la Romagne. Scandaleux tripotage à Rome ; fureur des cardinaux ; les Français méprisés, haïs, vilipendés par ceux mêmes pour lesquels ils se sont couverts de honte.

(*Traduit de l'allemand.*)

(*La suite à un prochain numéro.*)

[1] P. 316. — [2] P. 319.

AD MAJOREM DEI GLORIAM[1]

NOUVELLE TRADUITE DE L'ALLEMAND DE ALFRED MEISSNER

IV

VILLIERS GAUTHIOT

Le lendemain matin, comme il apportait à M. d'Ancier le plan de l'église des Jésuites à Besançon, le père Cabano ne fut pas peu effrayé. Vis-à-vis de M. d'Ancier, commodément étendu dans un grand fauteuil, était un homme de trente-six ans, beau, robuste, à l'air épanoui, et portant l'uniforme napolitain.

« Mon neveu Villiers Gauthiot, » dit M. d'Ancier en présentant le jeune homme qui se leva et s'inclina légèrement, « le fils de feu ma sœur. »

Bien que le père Cabano fût suffisamment dressé à la possession de soi-même, il ne put empêcher son visage de s'altérer et de prendre soudain la physionomie d'un chien sous le museau duquel on a enlevé l'assiettée pleine. Ce ne fut qu'après une pause assez longue qu'il dit :

« Vous avez été longtemps sans donner signe de vie, monsieur le capitaine.

— Pouvais-je savoir que mon oncle était à Rome? s'écria Villiers; c'est par hasard que j'ai appris, en venant ici pour affaires, que M. d'Ancier y demeure. Or, comme il n'y en a pas deux de ce nom...

[1] A la plus grande gloire de Dieu. — Voir la *Revue* du 1er janvier 1863.

— Bien, pensa Cabano, la famille s'éteint; c'est pourquoi nous devons être ses héritiers. Il dit, haut : J'espère que vous resterez quelque temps ici; nous ne pouvons malheureusement pas entourer votre oncle comme nous le voudrions.

— Je suis plus empêché que vous, répondit Villiers : demain je dois me rendre à Castellamare où je stationne; mais je puis promettre à mon excellent oncle de demander un congé, peut-être alors pourrions-nous nous retrouver à Naples. Moi du moins je deviens tout mélancolique chaque fois que je suis à Rome, et je ne comprends pas qu'un gentilhomme réside ici, alors qu'il est libre de choisir toute autre ville. C'est se mettre en prison de gaieté de cœur.

— Chacun, dit M. d'Ancier, demande autre chose à la vie: l'un se complaît au vacarme du *Toledo*, le silence du Colisée convient à l'autre. Pour ma part, je ne me suis senti nulle part aussi bien qu'à Rome.

— Eh bien, je viendrai à Rome, répliqua le capitaine; il ne sera pas dit que nous ayons été aussi voisins et que nous ne nous soyons pas rencontrés. Aussi bien il ne faut pas que vous pensiez que je suis un cerveau brûlé, une tête éventée, et que je ne recherche que les divertissements. Peut-être ai-je été ainsi, je n'en sais rien, car nul ne se connaît bien; mais il est certain que je ne le suis plus. Celui qui a été à une aussi rude école que moi, celui-là devient sérieux, croyez-m'en ; le service du roi n'est pas chose si aisée.

— Je le crois, dit M. d'Ancier, et je vois avec joie sur ta poitrine la marque d'honneur que l'on ne défère pas à coup sûr à ceux qui en sont indignes.

Où as-tu attrapé cela, mon garçon? C'est la croix de Ferdinand et Isabelle, je l'ai reconnue tout de suite.

— Je l'ai gagnée à Corfou, répondit le neveu; je fus le premier à m'élancer sur le vaisseau de l'amiral turc, et à arborer le drapeau espagnol.

— C'est toi qui as le premier arboré le drapeau ? s'écria avec émotion M. d'Ancier, dans la poitrine duquel le cœur du soldat se mettait à battre et dont les traits s'animèrent singulièrement.

— Le lendemain de la victoire, dit Villiers tranquillement, le comte della Torre prit la croix de sa poitrine et la posa sur la mienne.

— Mais, cerveau fêlé, dit M. d'Ancier, pourquoi n'es-tu pas resté à son service? En faveur auprès de lui, tu étais sur le chemin de la fortune.

— Je suis toujours en grâce auprès de lui, répondit Villiers, sa bienveillance m'est acquise. Lisez cette lettre, mon oncle, je l'ai reçue il y a quelques jours.

— Une lettre du comte della Torre, s'écria M. d'Ancier; et il parcourut la feuille en souriant avec autant de complaisance que si les expressions flatteuses qu'elle contenait s'adressaient à lui.

— Le diable emporte le parent! murmura Cabano; s'il restait ici, il s'emparerait bientôt du cœur de notre vieux! Nous aurons de la besogne à faire avant d'avoir effacé ces impressions.

Le révérend Père s'éloigna pour ne pas troubler la conversation.

— Eh bien, demanda l'oncle, qu'est-ce qui t'a éloigné de Madrid?

— La fatalité, dit Villiers; c'est un événement si unique que je deviens pensif chaque fois que je jette un regard sur ma vie passée. J'étais à Madrid en qualité de lieutenant de la garde du corps, et j'aimais une jeune veuve, Juana de Loves, l'une des filles du riche et puissant comte Lerma.

Elle était libre et de mon âge. J'étais heureux dans ses bras, heureux comme l'est tout homme qui aime une femme noble et belle; j'oubliai le monde, mon compagnonnage d'autrefois, et d'un mauvais sujet j'étais devenu un homme qui promettait...

Mais la fatalité devait s'appesantir sur moi. Un jour je m'aventure dans un lieu public où des officiers de la marine buvaient et se querellaient. Je me dispute avec un jeune homme que je ne connais pas; il me provoque, nous sortons, nous nous battons et il tombe. C'était au moment où la prohibition du duel venait d'être émise dans toute sa sévérité. Je devais m'attendre à tout. Je courus chez ma bien-aimée pour lui confier la chose. Elle me consola, et nous passâmes une soirée à la fois inquiète et heureuse. — Mais qu'apprenons-nous au matin? Que l'inconnu que j'ai tué est un jeune comte Lerma, le frère de Juana, qui, après avoir passé des années aux colonies, était arrivé la veille à Madrid et n'avait point encore revu sa sœur. Le vieux comte, exaspéré de la perte de son fils, demanda une tête au roi. Della Torre, mon protecteur, m'avertit et me donna la facilité de fuir dans les Pays-Bas; mais là même je n'étais pas en sûreté, et ce ne fut qu'après des années de trouble que le démon qui me poussait m'accorda le repos. Je suis venu à Naples, je me suis fait présenter au vice-roi; sa bonté m'a protégé et je suis devenu officier dans la garde suisse. Depuis...

— Et qu'est-il advenu de Juana de Loves? » interrompit M. d'Ancier.

Villiers se tut un moment, et puis dit avec une certaine répugnance:

« Juana m'a suivi, mon oncle; elle vit à Castellamare.

— Comme ta femme? demanda le gentilhomme.

— Malheureusement non, répondit Villiers avec tristesse; le père

a déshérité sa fille, et lui a refusé tout secours. Or, vous savez qu'un officier sans fortune n'a pas le droit de prendre femme.

— Ainsi elle est ta maîtresse? demanda M. d'Ancier dont le front s'assombrit.

— Ainsi la nomment ceux qui ne connaissent pas nos relations et notre sort. Moi et tous ceux qui nous connaissent voyons les choses autrement.

— Avez-vous des enfants? demanda l'oncle.

— Un fils seulement, un gentil enfant, dit Villiers.

— Villiers, s'écria M. d'Ancier en se levant et en arpentant sa chambre avec agitation, tu es toujours le même! un duel, une fuite, des pérégrinations hors de la patrie, une union illégitime! c'est épouvantable, épouvantable!

— Venez à Castellamare, dit Villiers, essayant de le calmer, peut-être alors jugerez-vous les choses autrement. Pour le moment, cher oncle, je vous dis adieu; nous avons jasé trop longtemps, mon devoir m'oblige à vous quitter. Je dois être ce soir chez le cardinal Bentivoglio; mais s'il m'est possible, je vous verrai encore un instant demain.

— Adieu, Villiers, dit M. d'Ancier d'un air grave; tu auras de mes nouvelles bientôt!

Il lui tendit la main et le capitaine sortit.

— Quelle histoire! s'écria M. d'Ancier, il vit avec une femme qu'il n'a point épousée, et il a un enfant naturel! A coup sûr ils sont pauvres et vivent dans la gêne, dans la détresse! Ma sœur m'a recommandé sur son lit de mort de prendre soin de lui. — Mais qu'y a-t-il à faire avec un être pareil? »

La porte s'ouvrit et Villiers reparut disant: Un mot encore, mon cher oncle. Il est possible que je ne puisse pas venir demain; ne feriez-vous pas mieux de vous établir chez nous à Castellamare, ou à Besançon? si par malheur il vous arrivait quelque chose, un accident, une maladie, ne seriez-vous pas bien abandonné dans ce couvent?

— J'ai ici de bons amis, répondit M. d'Ancier; nulle part je ne serais aussi bien.

— Possible, dit Villiers; moi non plus je ne crois pas les Jésuites aussi noirs qu'on les fait, cependant on est toujours mieux parmi les siens. Mais nous en reparlerons, j'espère obtenir un congé. Au revoir. »

Il était sorti avant que M. d'Ancier ait pu lui répondre.

Le soir, Villiers-Gauthiot dînait chez le cardinal Bentivoglio, le chargé d'affaires français. Vers la fin du repas, Mazarini, le secrétaire

de Son Éminence, demanda à Villiers qu'il connaissait de Madrid :

« Eh bien, Villiers, où en est votre oncle ; est-il prêt à vous léguer ses millions ?

— Pas le moins du monde, signor Giulio, répliqua Villiers ; il ne desserre même pas les nœuds de sa bourse. Mais je puis vous assurer que cela ne me contrarie ni ne m'afflige sérieusement. Jamais il ne m'a rien donné, et je rends grâce au ciel d'avoir appris à me passer de ses secours. Dans mes embarras les plus cruels, je me suis adressé à un ami plutôt qu'à lui. Il aime l'argent et est dévot ; il faut prendre les gens tels qu'ils sont.

— Ne soyez pas trop étourdi, cher Villiers, dit Mazarini ; au moins devriez-vous songer à arracher votre oncle aux Jésuites. Si sa fortune sert à bâtir une église et un couvent, vous y entendrez peu volontiers une messe, et vous ne souhaiterez pas bon appétit aux paroissiens auxquels on y donnera à manger. J'ai été l'élève des Jésuites et je connais leurs manigances.

— Que puis-je faire ? dit Villiers. S'il projette une donation, puis-je l'empêcher ? Puis-je m'installer près de lui afin qu'il ne m'oublie pas ? Je suis trop fier pour lui demander quelque chose, et quand je mourrais de faim... Il me faut tout accepter comme il plaît au ciel de l'ordonner. J'ai mon épée, elle a été de tout temps mon amie, mon aide, ma protection. Un soldat, lors même qu'il serait perclus et éclopé, n'a jamais besoin de se faire le bénéficier d'un couvent. Et si je devais mourir avant lui, ce qui est possible, j'en ferais mon légataire universel, et je lui laisserais toutes mes dettes. »

Mazarini se mit à rire, et un jeune homme à la figure intéressante, qui avait suivi la conversation, rit aussi en s'éloignant.

« Quel est ce monsieur qui se mêle de choses qui ne le regardent pas ? dit Villiers, auquel le regard perçant et singulier de l'étranger avait été désagréable.

— C'est un individu qui habite Rome depuis quelques mois et que l'on rencontre partout, répondit Mazarini ; c'est un joueur, un aventurier, un chevalier d'industrie. Je ne sais trop comment je dois le qualifier. Il se nomme le chevalier Rezzoni, peut-être bien s'est-il donné lui-même ce nom. »

De nouveaux invités séparèrent les interlocuteurs.

Le lendemain, Villiers-Gauthiot partit sans avoir revu son oncle.

V

L'ENFANT AUX POMMES

Quelque temps après, quand les Pères se crurent certains que Villiers-Gauthiot était reparti pour Castellamare, Ortiz dit à M. d'Ancier :

« Celui-là n'était venu que pour vous tâter le pouls au sujet de l'héritage. »

M. d'Ancier répliqua que, durant sa visite, Villiers n'avait pas même effleuré ce sujet.

« Pas effleuré ? dit Ortiz, et pourtant il devrait être hors de lui s'il savait le projet que vous avez formé ; sans fortune, avec femme et enfant, réduit à son traitement, il doit souvent être très à court.

— De tout temps, il s'est tiré d'affaire seul, dit M. d'Ancier ; il s'est sans doute accoutumé à économiser et à renoncer à bien des choses. D'ailleurs, je suis loin de vouloir laisser mon neveu dans la détresse ; il sera mis sur mon testament, et il apprendra en outre qu'il est cher à mon cœur. Mais, avant de me décider irrévocablement, je veux m'assurer par moi-même si tout est comme il me l'a dit et si la personne avec laquelle il vit mérite de devenir sa femme. »

Pour le moment, cette affaire paraissait finie, mais la vue de son neveu agit encore longtemps sur l'âme de M. d'Ancier. « Ne suis-je pas cause de toutes ses folles aventures ? N'aurais-je pas dû mieux veiller sur lui ? Il a fui comme un jeune poulain, mais moi je ne me suis pas inquiété de sa course ultérieure, ni du mal qu'il faisait à ceux qui lui barraient le passage. A combien de privations n'est-il pas en proie lui et les siens ! Oui, il est de mon devoir de l'assister ou au moins de rendre son mariage possible. » L'image de sa sœur morte lui apparaissait tantôt suppliante, tantôt irritée, toujours l'exhortant à se souvenir d'elle et de son fils.

Et cependant rien n'avançait. Il voulait tous les jours prendre les renseignements nécessaires et tous les jours il remettait au lendemain. Dans ses relations avec les Pères, les impulsions de son cœur s'affaiblissaient graduellement, il s'accommodait à la vie monastique, se plongeait dans la lecture de livres théologiques, et au bout de peu de temps il se prit pour un des Pères de l'Ordre qui ne tenait qu'à l'église et n'avait plus que faire avec les hommes.

Le jour du jubilé était passé, l'été l'avait suivi et M. d'Ancier demeurait toujours dans la maison des profès. Il ne voyait que les pères Ortiz et Cabano et ne connaissait d'autre ambition que celle de rendre visite au vénérable Vitelleschi de temps à autre. Un jour, celui-ci lui demanda d'un air ingénu ce qu'il avait résolu relativement à son testament.

M. d'Ancier répondit que son projet était resté le même, et qu'il comptait abandonner toute sa fortune, à l'exception d'un legs pour son neveu, à la congrégation de Besançon.

« Faites ce que votre cœur vous dicte, » ajouta Vitelleschi. Notre Ordre ne cherche point les trésors, et quand la volonté de Dieu les lui attire, il les considère comme un dépôt qui lui est confié. Nous ne les cherchons pas, ils viennent à nous. Feu le général Aquaviva, mon prédécesseur, avait coutume de dire : *Maximum societatis miraculum, societas ipsa* « le plus grand miracle de l'Ordre c'est lui-même, » et je voudrais ajouter que sa conservation est un miracle incessant. Nous construisons des églises et des couvents, nous fondons des écoles, nous envoyons des flottes en pays lointains. Comment faisons-nous tout cela ? Nous le savons à peine ! Vous savez que nous ne faisons pas rétribuer nos soins pour le salut des âmes. Il nous est ordonné d'aimer la pauvreté comme notre mère : *Diligat quisque paupertatem uti matrem suam*, disent nos saints statuts. Vous savez si nous nous y conformons. Vous avez été l'hôte de notre table frugale et vous avez visité nos modestes cellules. Nous-mêmes, quoi qu'en dise la calomnie, ne retirons rien des dons faits par les pieuses âmes. »

— Je le sais, je le sais ! s'écria M. d'Ancier, c'est l'esprit du diable qui vous accuse de cupidité, mes révérends Pères.

— Mon ami, dit Vitelleschi, rien de grand et de noble n'a paru sur cette terre qui ait échappé à la calomnie. La doctrine du Christ elle-même a semblé une superstition criminelle aux païens qui ne la connaissaient point. Devrions-nous être mieux traités que Notre-Seigneur ? L'Apôtre dit : « Le serviteur ne doit pas être plus fortuné que son maître. »

— En vérité, dit M. d'Ancier, les flèches et la malice volent sur vous et vous rasent, mais elles ne vous blessent pas. Vous êtes les nouveaux apôtres et vous endurez les mêmes persécutions que les premiers. Acceptez mon offrande et priez pour moi.

— Si vous êtes décidé à léguer votre bien à l'Église, faites-le tout de suite, dit Vitelleschi, afin que la mort, qui peut nous atteindre tous à

toute heure, ne vienne pas croiser vos desseins. Vous aurez le cœur plus léger quand vous aurez consommé votre noble action.

M. d'Ancier promit de le faire, et l'on aurait pu croire que lui, d'ordinaire si docile à ses conseillers spirituels, se mettrait aussitôt à rédiger ses dernières volontés. Il n'en fut rien, si profond était l'effroi que lui inspirait cet acte qui lui rappelait sa fin.

Cependant Ortiz, le plus astucieux des Pères, se disait à lui-même avec irritation :

— Il faut que je trouve quelque chose qui le pousse à la rédaction de ce document.

— Il murmura cela entre ses dents, mais ne se confia ni à Vitelleschi ni à Cabano.

L'automne vint et amena une température rude. M. d'Ancier passait des journées entières dans sa chambre, lisant des livres qu'il prenait à la bibliothèque du couvent, où il choisissait de préférence les récits des missions et des voyages de l'Ordre. Une mappemonde sous les yeux, il se perdait des heures durant dans la poursuite d'un vaisseau. Il avait toujours eu un goût prononcé pour les voyages, auxquels il n'avait pu s'adonner comme il l'aurait voulu à cause de sa position sociale ; et quoique vieux et cassé maintenant, il avait gardé la passion des pays inconnus, et son imagination ardente le poussait aux contrées où luisent d'autres étoiles et où poussent d'autres plantes. Il disait souvent à ses amis : Pourquoi suis-je si vieux ! Je me serais fait missionnaire ! Voilà longtemps que je suis des vôtres.

Par une matinée d'octobre, M. d'Ancier était assis à sa fenêtre un livre à la main. Une douce lumière éclairait la chambre que remplissait un air tiède ; le gentilhomme était arrivé au bout d'un chapitre, le livre lui tomba des mains (c'était le Récit des voyages de saint François-Xavier) et il se mit à songer à ce qu'il avait lu.

« Quelle odyssée ! » pensa-t-il, « et quel héros ! Il commande à son armée et bat les barbares par la croix ! Il commande aux démons, aux oiseaux de proie et aux vents, et il est présent en deux endroits à la fois ! Cependant le petit incident du homard me plaît par-dessus tout. »

M. d'Ancier venait de lire qu'une tempête terrible avait surpris le saint sur la mer des Indes, et qu'au moment où le navire paraissait perdu sans ressources, il avait jeté son crucifix dans les vagues, qui s'étaient soudain calmées, tandis que les vents s'étaient adoucis et que la terre était apparue au loin. Le saint aborda ; à peine était-il sur la dune

qu'un homard vient, en nageant, déposer à ses pieds le crucifix que retenaient ses pattes et qui n'avait pas dû être englouti dans les eaux.

« Ainsi rien n'est inutile en ce monde, l'être le plus chétif devient souvent l'instrument de Dieu. » O touchante légende! pensa M. d'Ancier.

Comme il se livrait à cette méditation, la porte s'ouvrit et un enfant d'environ sept ans entra, et présenta d'un air embarrassé à M. d'Ancier une assiette couverte de feuilles de vigne.

« Qui t'envoie, mon bel enfant? demanda M. d'Ancier dont les regards se posèrent avec complaisance sur les traits charmants du petit garçon.

— Je ne le sais pas, répondit celui-ci en voulant s'enfuir.

— Comment! demanda le gentilhomme, tu ne le sais pas?

— Non, dit l'enfant d'une voix dolente; je ne le connais pas.

— C'était donc un monsieur? »

L'enfant fit un signe de tête affirmatif.

« Mais cette assiette me revient-elle bien à moi, M. d'Ancier?

— Oui, à M. d'Ancier, » répéta l'enfant.

Pendant ce dialogue, M. d'Ancier avait écarté avec précaution les feuilles de vigne, et avait trouvé sur l'assiette trois belles pommes jaunes, presque transparentes (de celles qu'on élève dans le Tyrol), entourées d'une jolie couronne de fleurs.

Sous la guirlande il vit un petit billet contenant ces mots légèrement écrits : « *Je me nommerai.* »

Le gentilhomme hocha la tête et adressa plusieurs questions au gentil petit messager; mais en vain. Quand l'enfant fut dehors, il examina l'envoi énigmatique et tâcha de comprendre ce qu'il signifiait et d'où il venait. Il fut interrompu par la visite du père Cabano auquel il raconta l'incident. Cabano examina l'assiette d'un œil curieux et investigateur, lut et relut ce billet, et dit :

« J'ai vu venir l'enfant. Vous auriez dû le faire suivre.

— Je n'ai jamais de ces idées, dit M. d'Ancier avec ingénuité. D'ailleurs, pourquoi devrais-je gâter son plaisir au donataire? »

Cabano jeta un regard défiant sur le gentilhomme et dit, en quittant la chambre :

« Vous avez bien fait. » Puis, en toute hâte, il alla trouver le portier et lui commanda de suivre le petit garçon qui venait de quitter le couvent, et de venir lui faire un rapport.

Il retourna ensuite chez M. d'Ancier avec l'air le plus innocent.

« Ce sont de magnifiques pommes, dit Cabano, et la couronne est

simple; mais peut-être chacune de ses fleurs parlerait-elle si on comprenait son langage? »

Le gentilhomme éclata de rire et dit :

« Je crois vraiment que vous pensez..... Mon Dieu! à mon âge, on n'est plus recherché par les dames!

— Pour ne pas faire de conquêtes, répliqua Cabano, on n'en reste pas moins cher à ceux qui vous ont aimé jadis.

— Je ne sache pas une âme à Rome..., s'écria M. d'Ancier d'un ton de protestation.

— Je n'ai fait qu'une plaisanterie, fut la réponse de Cabano; le tout est une bagatelle qui ne vaut pas qu'on se casse la tête. Je souhaite que les fruits vous plaisent. »

Il sortit.

M. d'Ancier regardait toujours l'assiette et prenait dans la main une pomme après l'autre. Une fantasmagorie de sa mémoire le reporta à vingt-sept ans de distance, à Venise, dans un palais du *Canale grande*. Il était jeune alors, robuste, au faîte de la vie; vis-à-vis de lui était une femme d'une beauté merveilleuse, enchanteresse, qu'il aimait passionnément depuis plusieurs mois; — aujourd'hui, pour la première fois, il se voyait seul avec elle.

Sur la table était une assiette de pommes: elle en pela une, la partagea, et le perroquet, qui reposait sur ses épaules, avait la permission de becqueter, sur les lèvres de l'enchanteresse, les quartiers du fruit. M. d'Ancier s'enivrait de la vue de cette tête splendide, de ces épaules opulentes et éblouissantes. Il dit, presque avec distraction : « Vous n'aimez que votre perroquet; j'envie cet oiseau. » Elle sourit, prit une autre pomme, l'entama de ses dents de perle, et, avançant le cou, et lui jetant un regard espiègle, elle lui tendit le petit morceau qu'il eut le droit de prendre sur ses lèvres. Lorsque leurs lèvres se rencontrèrent, pour la première fois il entourait de ses bras cet être ravissant...... Aujourd'hui même, après vingt-six ans, il avait tout sous les yeux : la chambre, la table, l'enchanteresse et ses pommes du Tyrol! Il soupira profondément, et murmura : « Combien tu étais belle, Maria Malvezzi! »

Le père Cabano prit l'incident d'un tout autre point de vue; sa curiosité était en éveil, tout l'inquiétait. Il descendit chez le portier, qui était de retour, mais n'apportait aucun éclaircissement. Il n'avait point retrouvé le petit garçon, quoiqu'il se fût mis à sa recherche peu de secondes après qu'il avait quitté le couvent. Le père se fit annoncer chez le général et lui rapporta le cas ; « la chose paraît insignifiante, mais elle a son importance, » dit-il en concluant. Nous, que M. d'Ancier

a institués ses héritiers, nous devons savoir quelles relations ce gentilhomme a encore avec le monde.

— Tu as raison, Cabano, répliqua Vitelleschi ; quelque minime que soit la chose, elle se recommande à notre vigilance. Qui peut songer à faire un présent à ce vieillard caduque ? Il ne connaît personne à Rome ; il va rarement en ville et ne voit que nous. Il y a quelque chose là-dessous. Nous n'avons que trop d'ennemis qui nous envient un riche héritage. »

Immédiatement, il fut communiqué à la police du couvent les mesures qu'elle avait à prendre pour des recherches ultérieures.

Vers le soir, le père Cabano reparut chez M. d'Ancier. La conversation tourna sur les sérieuses éventualités contemporaines que le jésuite mit à dessein sur le tapis. On parla du caractère de l'empereur Ferdinand II, et l'on pesa le degré de confiance que l'on pouvait porter à la fidélité et au zèle religieux du comte Wallenstein. Cabano fit comme s'il avait totalement oublié les pommes.........

Comme ils se séparaient, M. d'Ancier reprit de lui-même :

« Mon aventure d'aujourd'hui, je ne la puis oublier ! L'enfant était beau comme un ange de la chapelle Sixtine ! Vous avez raison, mon Père, j'aurais dû être plus curieux; si l'on avait envoyé quelqu'un à la recherche du petit garçon, je ne me casserais pas la tête à présent.

— Quand une nuit aura passé par là-dessus, répondit Cabano, vous serez calmé.

— Voyez un peu, dit le gentilhomme en désignant l'assiette, combien ces pommes sont belles et appétissantes ! Plusieurs fois cette après-midi, j'ai saisi la plus petite d'entre elles pour la dévorer. Mais je ne l'ai pas fait. En tout cas, j'en garderai une comme souvenir. »

Ils se séparèrent. M. d'Ancier eut une nuit embellie par les plus doux songes. Il rêva sans discontinuer du bel enfant et de ses pommes, et les plus chers souvenirs de sa vie se mêlaient à cette vision avec un caprice tout fantastique.

Lorsqu'il fut levé et qu'il eut tiré les rideaux de ses fenêtres, son premier regard fut pour l'assiette. Mais quel changement ! Il se frotta les yeux croyant rêver encore.

Les belles pommes étaient parsemées d'affreuses taches brunes ; la plus grosse d'entre elles était presque toute noire.

Le père Ortiz fut appelé en toute hâte. Quand il vit le changement qui s'était opéré en si peu de temps, un grand effroi se peignit sur ses traits. Cependant il n'exprima point d'opinion et fit chercher le père Cabano, qui passait pour un grand médecin et un grand chimiste.

Celui-ci emporta les pommes pour les examiner avec soin dans sa chambre.

Comme il revint, il dit en se tournant vers M. d'Ancier :

« Rendez grâces à Dieu pour n'avoir pas goûté de ces fruits; ils sont empoisonnés. Le nom du poison m'est resté inconnu jusqu'à présent, mais je le connais par deux cas fort tristes, qui sont survenus durant ma vie. Je le reconnais clairement à l'air gangrené de l'intérieur du fruit et à l'odeur répulsive qui s'en exhale quand on le jette sur un charbon; c'est alors un mélange de soufre et d'ail qui vous monte au nez. »

Le père Ortiz sourit à cette démonstration, tandis que M. d'Ancier tomba presque évanoui. Ses traits s'altérèrent comme si les pommes avaient agi déjà. Il dut s'appuyer contre le dos du fauteuil, et une sueur froide lui couvrit le front. Pour lui, qui avait la terreur de la mort, c'était une pensée effroyable que celle du danger auquel il venait d'échapper. Ses nerfs en furent tellement ébranlés, qu'il dut se mettre au lit.

Peu de temps après, il eut la visite du général de l'Ordre, qui accourut aussitôt après avoir reçu la nouvelle de l'attentat. Les pères Ortiz et Cabano, qui étaient assis aux côtés du lit, se levèrent en signe de déférence.

« Louons Dieu, dit Vitelleschi. Il s'est glorifié en vous par un miracle! Et nous, ajouta-t-il en se tournant vers les pères, humilions-nous et confessons que notre pénétration, qui se croit sage, n'est que folie devant le Seigneur! Nous avons suspecté le présent que des mains étrangères ont présenté à M. d'Ancier, et nous crûmes avoir tout fait pour couper court aux mauvaises suites qui devaient en résulter! Nos yeux furent aveugles au véritable danger! Courbons-nous devant le Très-Haut, qui s'est manifesté par un signe éclatant! »

Il ôta de sa tête la petite calotte noire qu'il portait toujours, joignit les mains et demeura quelques secondes en prière. Les révérends pères firent de même, et, à coup sûr, M. d'Ancier pria avec le plus de ferveur, lui qui avait été la victime désignée. Il tira de son sein une petite relique et la baisa à plusieurs reprises pour la remercier de sa protection tutélaire. C'était un don du général de l'Ordre, qui représentait Ignace de Loyola, auquel Jésus apparaît dans la grotte de Montserrat pour lui dire comment il devait nommer l'ordre qu'il voulait fonder. Après cette pause solennelle, le père Cabano prit en premier la parole :

« Vous ne vous figurez en aucune façon, demanda-t-il à M. d'Ancier, qui pourrait vous vouloir tant de mal? N'avez-vous point d'ennemi? point de maîtresse renvoyée?

Le gentilhomme réfléchit et dit :

« Il est évident, d'après cet événement, que j'ai des ennemis, mais je ne sache âme qui vive à laquelle j'aurai donné droit à cet acte infernal.

— Examinez bien ! dit Cabano.

— Je le fais, et, devant Dieu, je ne découvre personne. »

Il se fit une petite pause. Soudain Vitelleschi sortit de sa méditation, jeta un regard aux pères, et dit avec calme et onction :

« Chers enfants, la malice du monde est insondable. On ne nous hait pas à cause de notre personne, on nous hait le plus souvent pour ce que nous possédons. Un rayon d'en haut tombe sur mon esprit et l'éclaire. Nous cherchons à deviner l'ennemi, l'empoisonneur. Eh ! qui voudrait assassiner un homme aussi noble, aussi pieux? Qui, sauf ceux qui voudraient empêcher que ses biens ne retombent à l'église à laquelle il les a destinés? »

Les pères répondirent à cette allocution par des visages rayonnants de joie.

« *Illuminavit Deus animam tuam!* s'écria Ortiz.

— Inclinons-nous devant la sagesse profonde qui découle de tes lèvres consacrées. La plus affreuse cupidité a inspiré cet assassinat, et elle ne lâchera pas prise tant qu'elle s'attendra à sa proie! »

M. d'Ancier, qui s'était soulevé dans son lit, et avait prêté une attention soutenue, dit d'un ton de conviction inquiète :

« Je n'aurais jamais songé à cela ! O rapacité insatiable du cœur humain ! Mais dites, mes chers pères, quel peut-être le misérable ?

— Répondez vous-même, répliqua tranquillement le général, qui est-ce qui hérite de vous si vous mourez sans testament ? »

La réponse était simple. L'héritier était Villiers Gauthier. M. d'Ancier y pensa immédiatement, mais il n'eut pas le courage de prononcer son nom, et s'écria :

« Non, non, non ! Il n'y songe pas ! Impossible !

— Si ce n'est lui, dit le général tranquillement, c'est un ami, sa femme, sa maîtresse, un instrument quelconque de sa malice, sur lequel on peut n'être pas d'accord. Mais tout désaccord cesse quand nous disons que lui seul a intérêt à votre mort subite et que les pommes étaient destinées à abréger votre vie.

— Vous avez raison, vous avez raison! s'écria M. d'Ancier en se couvrant le visage de ses mains, tandis qu'un frisson le saisissait à la nouvelle pensée de l'attentat. Après un moment, il murmura :

« Je veux faire mon testament. »

Il n'en pouvait plus, son front était baigné d'une sueur froide.

« Ainsi mon neveu aurait fait cela, pensa-t-il, Villiers, le fils de ma sœur, que j'ai bercé sur mes genoux, que j'ai aimé, — mon plus proche parent! le même que j'ai reçu avec cordialité dernièrement, pour lequel je voulais pourvoir! Comme son allure était hardie, comme son âme paraissait sincère, comme il semblait insouciant des biens de la fortune! Trop insouciant! Oui, c'est lui; car je n'ai pas d'ennemi, et il est le seul auquel ma mort profiterait. *Is fecit cui prodest!*

— S'il était en cachette à Rome, murmura-t-il, si l'enfant était son fils. »

M. d'Ancier se couvrit la face, les Jésuites le consolèrent et le remontèrent peu à peu.

« Priez pour moi, dit-il enfin. Ce que je possède est consacré à l'Église depuis longtemps. Demain, je veux quérir les témoins légaux qui rendent ma donation valable aux yeux du monde.

— Ce sera bien fait, dit Ortiz, dès qu'on saura que l'Église est votre légataire, vous ne serez plus approché par les meurtriers. Vous dormirez en paix et vous mènerez encore longtemps votre vie agréable au Seigneur. »

Très-satisfaits de ce dénoûment, les Jésuites se retirèrent. Un incident imprévu venait de tourner en leur faveur, grâce à une direction habile.

(*La suite à un prochain numéro.*)

POÉSIES

JOHN BROWN

D'APRÈS UN DESSIN DE VICTOR HUGO

Il est là, raide et haut, immobile, immuable,
Comme la vérité qu'il affirme et qu'il croit.
Il est seul, protestant sous la croix qui l'accable,
Noir comme le malheur, fixe comme le droit !

Autour de lui, la nuit! sur la terre implacable
Tout n'est qu'obscurité, brouillards, vapeurs, effroi !
Et l'œil n'a rien à voir que cet homme à son câble,
Tel qu'un battant de cloche au sommet d'un beffroi.

Un seul rayon, un seul, et la nuit s'en effare,
Vient allumer le haut du gibet comme un phare
Et le front du martyr mort pour l'humanité.

Dieu! si c'est ton rayon et si ton souffle est proche,
Réveille le battant, et sonne enfin la cloche
Du Droit, de la Justice et de la Liberté !

LOUIS RATISBONNE.

IL LE FALLAIT!

A ÉMILE OLLIVIER

Son printemps fleurissait sur notre sol mortel :
Elle était, à vingt ans, belle comme un beau rêve,
Celui dont on s'éveille avant qu'on ne l'achève,
Parce qu'il est trop plein de ciel !

Blanche comme une aurore, elle avait une flamme
Sur son front virginal, doucement sérieux.
Son regard était tendre et bleu comme ses yeux :
Dans ses yeux souriait une âme.

Une âme douce et fière, amoureuse du beau !
Le jour qu'elle naquit, les mains de deux Génies
L'avaient douée ensemble et s'étaient réunies
Pour couvrir de fleurs son berceau.

Et ces fleurs-là s'ouvraient. Et, dans sa jeune vie,
Riante elle avançait comme Ève dans l'Éden,
Avec le calme heureux d'une essence accomplie,
Comme une enfant dans un jardin.

Elle allait, et la voix et le geste et le pas
Semblaient, tant ils avaient de grâce ferme et sûre,
Se régler sur un chant et suivre la mesure
D'un archet qu'on ne voyait pas.

C'était l'archet de Dieu qui, dans les nuits sans voiles,
Mène les astres d'or, et, du cercle jaloux,
Fait sortir quelquefois et mourir devant nous
La plus belle de ses étoiles !

Un jour, plus que Mozart, une voix la troubla.
Un jeune homme éloquent et libre, aux accents graves,
Lui parla d'opprimés, de pauvres et d'esclaves :
Elle épousa cet homme-là.

Pour jouer sur son cœur, qu'un fier amour enivre,
Il manquait un enfant, un fils : l'enfant parut.
Oh ! quelle joie alors ! oh ! quel bonheur de vivre !
Il fallait bien qu'elle mourût !

LOUIS RATISBONNE.

LA CLOCHE QUI MARCHE

LÉGENDE DE GŒTHE

Dans le village, aux maisons blanches,
Il était un petit garçon joueur et vain,
Qu'on ne voyait jamais au service divin
Et qui passait tous ses dimanches
A courir colline et ravin.

La mère, un jour, lui dit : « C'est la cloche qui sonne;
Elle t'enjoint, Ulrich, comme à tout le pays,
De te rendre à l'église; et si tu n'obéis,
Prends garde! elle viendra te chercher, en personne. »

L'espiègle enfant répond : « La cloche pend là-haut,
Et ne descendra pas pour moi. » — Puis, il s'envole,
Tout joyeux, enjambant le village, d'un saut,
Comme s'il sortait de l'école.

La cloche dans sa tour ne rend plus aucun son.
Chaque doigt, sous l'ogive, au bénitier se trempe.
Ah! voyez!... quel spectacle à donner le frisson!...
Comme un monstre inconnu, qui bondit et qui rampe,
La cloche, à travers champs, suit le petit garçon!...

La chose est incroyable... et vraie!
Ainsi que dans un rêve, où l'on court à mourir,
Le pauvre enfant se sauve, et suffoque, et s'effraie...
Dans la route qu'elle se fraie,
Tintant toujours, la cloche est près de le couvrir.

Par bonheur, une voix salutaire l'appelle :
Vers l'église il fait un détour;
Vignes, blés et halliers sont franchis tour à tour;
A bout de force, il entre enfin dans la chapelle...
La cloche remonte à sa tour.

Et le petit garçon, désormais sans reproche,
Dans l'église, dimanche et fête, sans broncher,
Est déjà sur un banc au premier coup de cloche,
De peur qu'elle ne vienne encore le chercher.

ÉMILE DESCHAMPS.

A VIRGILE

Lorsque je suis entré dans ta ville, ô mon maître!
Tout plein des souvenirs de ta muse champêtre,
J'arrivais ; je songeais à ton fleuve, à ses eaux,
Je cherchais sur ses bords sa frange de roseaux :
Hautaine et menaçante, une porte de pierre
Avec son pont-levis et sa herse guerrière
Me reçut; sous l'arceau de lourds chaînons pendaient;
Des fusils en faisceau rangés me regardaient.
Je passe : une autre porte après cette première;
Après cette seconde une autre par derrière,
Puis un pont crénelé qui porte un corridor,
Et, derrière ce pont, une autre porte encor.
Dieux ! quelle fière entrée ! et pourquoi, je vous prie,
Ce terrible appareil dans la douce patrie
Du plus doux des enfants que ce sol ait portés ?
Sur le seuil, le Croate aux regards hébétés
Semblait un dogue assis à la porte d'un antre
Et qui montre les dents au passant quand il entre.
Ils étaient là, campés par groupes, ces héros !
Les uns qui fourbissaient leurs sabres, leurs fourreaux,
D'autres frisant en croc leurs moustaches ardentes,
Celui-là, sur la borne assis, les mains pendantes,
Regardant vaguement dans l'air, pour ne rien voir.
Leur chef, seul, à l'écart, fidèle à son devoir,
Dévisageait les gens en maître qui commande,
Et fumait lourdement sa bouffarde allemande.
Croates en tous lieux, Croates au dehors,
Croates au dedans, Croates sur les forts,

Près des canons de bronze : et le canon farouche
Qui du haut des remparts montre sa large bouche
N'est pas un instrument plus borné ni plus sûr
Qu'un Croate debout, l'arme au bras, sur son mur.
Alors un noir dégoût, une pitié suprême
Me montèrent au cœur pour ce pays que j'aime,
Et je me dis tout bas, songeant aux anciens jours :
Les vétérans d'Octave y seront donc toujours!

Maître, j'ai reposé ma tête sous la treille,
A l'angle de la haie où bourdonne l'abeille;
J'ai suivi les chemins que suivaient tes bergers,
J'ai foulé l'herbe épaisse au fond de leurs vergers;
J'ai vu dans tes buissons, j'ai vu sur ton rivage
Se suspendre en broutant la chèvre au pied sauvage.
Seul, tes vers dans le cœur, à l'heure où le ciel bleu
Verse des flots d'azur sur la campagne en feu,
A l'heure où la cigale, au rebord de la route,
Fatigue de son chant l'arbuste qui l'écoute,
Seul, errant, j'ai cherché l'endroit où le coteau
S'abaisse et mollement expire au bord de l'eau,
Et là, comme Tityre, à l'ombre d'un vieux hêtre,
Assis aux mêmes lieux où tu t'assis peut-être,
Charmé du même aspect qui ravissait tes yeux,
J'ai contemplé ton fleuve et contemplé tes cieux.
Oh! laissez-moi goûter de si chères images
Sans trouble! ces gazons, ces saules, ces bocages,
Ils ont besoin de paix; comme eux j'en ai besoin.
Je suis leur vieil ami qui les aimais de loin
Avant que de les voir; il faut que je les voie
Et que rien aujourd'hui n'importune ma joie.
Je veux leur demander leurs secrets les plus doux :
Laissez-moi seul à seul avec eux, laissez-nous!

C'est bien : l'heure du jour prête à la rêverie;
Le fleuve semble un lac; au bord de la prairie
L'eau dort; l'air est muet, les chemins sont déserts;
A peine on voit au loin, parmi les saules verts,
Comme une aile d'oiseau que la fatigue incline,
Glisser avec langueur quelque voile latine.

Alors c'est un bonheur d'écouter vaguement
Cette voix du silence et du recueillement,
Ces mille sons perdus que par degrés l'oreille
Apprend à distinguer dans l'air pur qui sommeille,
Un frémissement d'aile, un écho qui s'éteint,
Une clochette errante, un chant dans le lointain;
Et Ménalque et Mopsus, Amaryllis la belle
Remplissent tout d'un coup ma mémoire fidèle,
Et leurs vers caressants, leurs vers chantent en moi...
Virgile, mon Virgile, oh! qu'on est bien chez toi!

Qu'est-ce?... hélas! je rêvais. Quel bruit jaloux m'éveille?
Le bruit du plomb dans l'air a frappé mon oreille.
Quelque cible... des feux que suivent d'autres feux...
Ah! la tunique blanche et les pantalons bleus
Sont là! l'Autriche en arme est là! l'aigle de Vienne
Regarde manœuvrer ses aiglons dans la plaine.
Fuyons, puisque la paix nous fuit! — De quel côté?
Quel est l'asile pur qu'ils n'auront point gâté?
Tout à l'heure c'était dans un palais antique,
Dans le palais du *Té*: sous son plus fier portique
Le clairon tapageur s'exerçait; dans la cour
En face du clairon tapageait le tambour.
Voyez, ces défenseurs du culte et de l'Église,
Ce qu'ils font à Padoue, à Mantoue, à Venise :
Du temple le plus beau, du cloître le plus saint
Ils font une caserne, un poste, un magasin,
Et dans Sainte-Justine, alignés en bataille,
J'ai vu leurs fûts de vin et leurs bottes de paille.
Pour eux ces marbres blancs! Pour eux Jules Romain
A bâti, peint, sculpté ces voûtes de sa main!
Ils les brisent : eh bien? c'est le droit de la guerre!
Benedek au besoin les leur fera refaire!
Pour eux ces campagnards aux visages dorés,
Ces filles aux grands traits largement colorés,
Sur leurs grains, sur leurs blés, sur leur gain légitime,
Font la part de l'impôt et la part de la dîme!
Pour eux l'arbre aux doux fruits dans le verger voisin,
Et le char de vendange où fume le raisin!

Ah ! mon maître ! à quoi donc a-t-il servi qu'Auguste,
Le jour où tu crias justice, ait été juste?
Ces champs qu'il te rendit, tu les as reperdus !
Si tu criais justice, on ne t'entendrait plus...
Maître, ils te les rendront, eux aussi, patience !
Mais ce ne sera pas par pitié ni clémence.
Maître, ils te les rendront comme un voleur qu'on prend,
Qui doit rendre le bien qu'il a volé, le rend.
Nous n'irons pas prier, certe, en sa capitale,
César François-Joseph pour ta ville natale.
Laissons-les s'obstiner, ces conquérants jaloux,
Et crier : C'est mon bien ! c'est à moi ! c'est à nous !
Plus leur orgueil raidi se cramponne avec rage
A ce débris flottant de leur récent naufrage,
Et plus le dernier flot qui doit tout emporter
Grossit dans l'ombre épaisse et s'apprête à monter.
Quel sera cette fois l'instrument de justice?
Qu'importe? qu'il se lève et que Dieu le bénisse !
Si l'instrument d'hier est usé, Dieu demain
En peut prendre à son choix un autre dans sa main...
— Et moi, qui ne suis rien sur cette pauvre terre
Qu'un passant inconnu, d'origine étrangère,
Mais qui suis bien son fils par le cœur, par l'amour,
Puissé-je de mes yeux un jour voir ce beau jour !
Voir l'épervier du Nord fuyant, la serre ouverte,
Rendre à la liberté la plaine qu'il déserte !
Voir la joie au bercail et le triomphe au nid,
Le foyer souriant au retour du banni,
Tout un peuple vivant qui languissait naguère,
Mantoue ouvrant ses bras à Venise ivre et fière,
Les restes de Manin dans sa ville endormis,
Loin, bien loin l'étranger, amis comme ennemis,
Celui du Vatican et celui de Vérone,
L'ennemi qui garrotte et l'ami qui bâillonne,
Et le Teuton campé derrière son faux droit,
Et mes frères français, gardiens du pape-roi !

Mantoue, 1862.

A. Hubert.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

20 janvier 1863.

Mon cher Directeur,

Dans peu de temps, le Parlement anglais va se rouvrir; avant que Londres rappelle à elle tous ses hommes d'État, ses lords, ses communes, actuellement encore répandus dans toutes les parties du royaume, et occupés de leurs fermes et de leurs chasses, laissez-moi faire un retour sur l'état des partis dans cette assemblée, dont les décisions ont tant de poids dans les affaires de ce monde. Il est un point surtout que je voudrais traiter, parce que je le crois de la plus haute importance. Il n'est guère douteux pour personne que les opinions libérales se répandent de plus en plus dans la masse du peuple anglais; que, par la propagande féconde de la littérature, des revues, et surtout des journaux à bon marché, les idées que redoutent les partis conservateurs ou rétrogrades font chaque jour plus de chemin. Comment se fait-il donc que, dans les élections particulières, le parti conservateur ou tory obtienne depuis quelque temps presque toujours l'avantage? Que la majorité actuelle du cabinet diminue d'une unité presque à chaque élection nouvelle? Que, dans des lieux cités pour leur fidélité traditionnelle à la politique des whigs, le parti opposé réussisse parfois à faire triompher ses candidats?

Il y a là une contradiction frappante; elle est bien de nature à aveugler le parti tory, à le persuader de son triomphe prochain. Toutefois, ces triomphes partiels n'ont pas encore fait pencher la balance de leur côté; et je vais essayer de vous démontrer que le Corps électoral n'a enlevé son appui aux whigs, que parce que ceux-ci se sont montrés infidèles à leurs libérales promesses.

Vous vous rappelez, assurément, dans quelles circonstances lord Palmerston tomba du pouvoir il y a quelques années. Le ministère de lord Derby, qui lui succéda, ne put durer que quatorze mois; non qu'il commît de grandes fautes, non qu'il déployât un zèle intempestif en faveur des idées conservatrices, il tomba, il faut bien le dire, parce que l'appui du pays se retira de lui dès le lende-

main de son avénement. Quand lord Palmerston rentra au ministère, il comprit qu'il avait besoin de rajeunir en quelque sorte sa popularité, un moment si fortement ébranlée, en faisant alliance avec ceux qu'on nomme les peelites et même avec les radicaux. Il donna un gage aux premiers, en offrant une place au pouvoir à M. Gladstone, le représentant le plus éminent du parti; il satisfit les radicaux, en laissant espérer que son ministère, où lord Russell partageait avec lui la prépondérance, accorderait enfin au pays la réforme électorale, depuis si longtemps demandée. Qu'il fût partisan de cette réforme, personne ne le croyait : c'était assez qu'il n'y fît point d'opposition formelle. Cette réforme pourtant s'est-elle accomplie? Voilà quatre ans que le ministère Palmerston est au pouvoir, et, on peut l'affirmer hautement, au lieu d'avancer, la question de la réforme électorale n'a fait que reculer. Les événements aidèrent lord Palmerston à faire dériver l'opinion publique sur un grand nombre d'autres questions; il fut en cela servi successivement par les diverses fractions du parti avancé en Angleterre. Ce parti ne présente pas, en effet, dans ce pays, une parfaite homogénéité : on y trouve quantité de gens qui, pour être avancés sur une question, ne le sont nullement sur une autre; l'armée des libéraux a plusieurs corps qui obéissent à des mots d'ordre très-différents : pour l'un de ces corps, le mot d'ordre est le *free trade*. L'école de Manchester sacrifie toutes les questions politiques à la satisfaction des intérêts économiques, prêche la paix à tout prix, la non-intervention absolue dans les affaires du monde; elle fait dater l'histoire de l'Angleterre de l'abolition des lois sur les céréales. La seconde fraction de l'armée radicale se compose des dissidents; c'est la fraction théologique, qui dirige tous ses efforts contre l'Église anglicane : la séparation de l'Église et de l'État, l'abolition des priviléges de l'Église dite nationale, l'éducation publique soustraite à l'influence des évêques, voilà le programme de ce parti, qui compte à la Chambre des communes de nombreux et énergiques représentants. Enfin, je distinguerai encore, parmi les radicaux, la fraction que, faute d'autre nom, j'appellerai celle des révolutionnaires; elle se compose de membres qui, peu soucieux de rien changer aux institutions de leur pays, applaudissent à tous les efforts de la révolution au dehors. M. Stamfield peut être considéré comme le porte-drapeau de cette cohorte remuante, qui réunit des meetings populaires à la nouvelle de toute grande agitation européenne, qui envoie des secours et des encouragements partout où se lève le drapeau d'une révolte. Ces révolutionnaires cosmopolites, amis de Mazzini, de Garibaldi, partisans de l'unité italienne, de l'indépendance hongroise, de la Pologne, sont, chez eux, de très-tranquilles et pacifiques citoyens. Il y a toujours, et ce n'est pas seulement chez les peuples libres, des gens qui aiment à dépenser toute leur sensibilité et leur ardeur pour des causes lointaines, et qui demeurent sourds aux appels qui se rapprochent trop de leur propre personne et qui menacent de déranger leur quiétude.

En s'appuyant tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre de ces diverses fractions radicales, en donnant une satisfaction partielle à leurs vœux, lord Palmerston a réussi jusqu'à présent à laisser dans l'ombre la grande question de la réforme électorale. A l'école de Manchester, il a donné le traité de commerce avec la

France; il a ainsi obligé pendant longtemps M. Cobden à s'enrôler parmi ses défenseurs, il a réussi à calmer jusqu'à l'ombrageuse éloquence de M. Bright. Aux *dissenters*, il a donné ce qu'on nomme le *Revised Code of Education*, c'est-à-dire un système de règlements qui diminue un peu la part de l'Église anglicane dans la distribution des secours accordés à l'instruction primaire par le Conseil privé; enfin, par sa politique extérieure, il a donné pleinement satisfaction aux sentiments et aux passions de l'école révolutionnaire; il a embrassé avec ardeur la cause de l'unité italienne, et abandonné l'Autriche, cette traditionnelle alliée de l'Angleterre.

Grâce à ces ménagements, la majorité du ministère Palmerston ne s'est pas trouvée une seule fois sérieusement en péril pendant la dernière session, bien que certains de ses alliés fussent quelquefois obligés de se retourner contre lui. Lord Palmerston a rencontré parfois, jusque dans son propre cabinet, des adversaires déclarés de certaines mesures : toutes les fois que les intérêts de l'Église anglicane paraissent compromis, M. Gladstone, le représentant de l'Université d'Oxford, vote avec les *churchmen*, quels que soient les sentiments de ses collègues. Mais le premier ministre se trouve admirablement servi par toutes les complications, les incohérences, les contradictions du parti libéral anglais, et par les inconséquences mêmes de ceux qui en font partie. Il peut, en prenant un appui tantôt sur un point, tantôt sur un autre, conserver son équilibre et poursuivre les buts lointains de sa politique générale. Quels sont ces objets importants, en faveur desquels il est prêt à faire toutes sortes de petits sacrifices? Il n'y a pas besoin de beaucoup de clairvoyance pour les apercevoir. Lord Palmerston veut agrandir les forces militaires et navales de son pays, de manière à lui permettre d'intervenir avec autorité dans le règlement de toutes les grandes affaires du monde; il veut différer aussi longtemps que possible la réforme électorale, parce que, dans sa pensée, une telle réforme pourrait amener sur la scène politique une classe d'hommes qui, n'ayant point reçu, comme un legs, les vieilles traditions du Parlement anglais, risqueraient d'égarer la politique de leur pays et de le faire descendre du rang auquel l'a élevé la classe aristocratique. Étant donnés la nature de lord Palmerston, et ce que les uns appelleront ses préjugés, les autres sa foi politique, on ne saurait assez admirer la dextérité avec laquelle il se joue de toutes les questions secondaires, et sait faire triompher les causes auxquelles il attache une véritable importance.

Mais, si lord Palmerston a su modifier en quelque sorte les allures des whigs dans la Chambre, il a réussi à les dégoûter de la réforme électorale et à changer leurs préoccupations; son action sur le corps électoral lui-même ne peut être aussi immédiate. Les électeurs ont de vieux cris de guerre qu'ils répètent encore naïvement aux *hustings ;* le vote secret, la réforme sont des mots qui, auprès d'eux, n'ont pas encore perdu toute valeur; les whigs les ont habitués à les prononcer, et l'habitude n'est pas encore perdue. Il en résulte qu'il y a aujourd'hui entre les députés whigs et leurs constituants une sorte de malentendu : l'électeur crie encore : « Vive la réforme! » le whig, embarrassé, parle de l'Italie, du pape, de la guerre d'Amérique, du traité de commerce, de la France, du mouvement

des volontaires, etc... Quelquefois l'électeur est satisfait à si bon marché! parfois cependant, il se fâche, et le candidat conservateur est nommé.

Ces triomphes de hasard n'ont pas grande importance politique; les triomphateurs sont d'ordinaire des propriétaires des comtés, honorés dans leur province, riches, hospitaliers, charitables. A défaut d'un candidat libéral important, la majorité se porte naturellement sur ces choix, d'ordinaire excellents au point de vue des personnes, mais insignifiants parce que l'influence dans les Chambres ne se mesure ni par le revenu, ni même par la considération sociale. Dans le cas où les conservateurs deviendraient trop nombreux dans la Chambre, il restera toujours aux whigs la ressource d'une dissolution. Dans l'agitation qu'elle produirait, il est plus que probable que le parti libéral regagnerait d'un coup tout ce qu'il a pu perdre dans des élections isolées et paisibles. Tout, d'ailleurs, semble annoncer que, dans la prochaine session, les conservateurs essayeront sérieusement leur force, et que cette session sera plus agitée que la précédente : les affaires d'Amérique, la question italienne, la Grèce, la question d'Orient, les îles Ioniennes; à l'intérieur, la crise cotonnière, les armements, l'abolition des *church-rates* (taxe qui forme une partie du revenu de l'Église anglicane, et qu'en ce moment les dissidents payent comme les orthodoxes), voilà bien des sujets qui appellent l'attention du Parlement, et que les deux partis se préparent à débattre.

En attendant, je n'ai aucune nouvelle littéraire ou scientifique d'un grand intérêt à vous annoncer. Le 1er janvier a vu apparaître un nouveau journal hebdomadaire destiné à faire concurrence à l'*Athenæum* et au *Saturday Review*. Le *Reader* ou Lecteur est fondé par des élèves ou professeurs d'Oxford, tous écrivains littérateurs, ou savants des plus distingués. Je fais des vœux pour que le nouveau Recueil soit plus impartial que l'*Athenæum*, moins systématiquement outrecuidant que le *Saturday Review*.

PHILLIPS.

COURRIER D'ALLEMAGNE

LA PRUSSE AU 14 JANVIER

LETTRE AU DIRECTEUR

« C'est le combat qui nous plait et non pas la victoire, » a dit Pascal. Cette pensée ne serait jamais venue à un Allemand, à moins que, par combat, on n'eût entendu controverse.

Sur le terrain spéculatif, il n'hésite devant aucun danger, ne recule devant aucune audace, et se jette, cuirassé de formules, dans les aventures les plus désespérées. Au début de ce siècle, n'avons-nous pas vu des Titans germaniques bien autrement entreprenants que leurs ancêtres tant vantés de l'antiquité, n'aspirer à rien moins qu'à escalader le ciel pour détrôner le bon Dieu?

Mais si l'Allemand est terrible vis-à-vis de la Divinité, rassurez-vous, il est beaucoup plus accommodant avec ses représentants sur terre, avec les Providences de seconde, troisième et quatrième classe, les empereurs, les rois, les grands-ducs et les ducs. Pour peu que ces mandataires officieux de la société en nom collectif du droit divin ne fassent pas trop de zèle réactionnaire, nos voisins d'outre-Rhin se déclarent satisfaits et leur tirent le chapeau sans trop se faire tirer l'oreille.

L'Allemand répugne aux improvisations politiques. *Festina lente,* se dit-il à chaque pas qu'il hasarde sur le terrain mouvant et accidenté des réformes. Bien qu'il ne perde jamais de vue le but qu'il se propose d'atteindre, il redoute toujours de compromettre le succès de l'entreprise par une poursuite trop hâtive. La hardiesse de ses idées est tempérée par la modération de ses sentiments; sa verve raisonneuse, par un gros bon sens qui l'a sauvé de la triste épreuve des étourderies politiques. Que le ciel devienne menaçant, que l'horizon se charge de nuages, il prendra un parapluie et non pas un fusil; un orage le surprend-il, il se retirera prudemment sous l'auvent d'une boutique. A ce compte-là, il n'est jamais mouillé.

Ce n'est pas à dire que, dans ce bourgeois, dans ce philistin, il n'y ait au besoin l'étoffe d'un héros des rues. Mais, pour le pousser à bout, le transformer en faubourien révolutionnaire, il faudrait, en vérité, avoir la folie d'accumuler faute sur faute; pour le rendre furieux, il faudrait lui imposer les plus dures privations. Son humeur placide, la simplicité de ses goûts, son horreur native des aventures et des aventuriers, l'ont rendu le peuple du continent le moins difficile à gouverner.

Eh bien, on dirait que les gouvernements se complaisent à abuser de cet heureux naturel du bon Michel. Il n'est misères, petites vilenies qu'on ne lui fasse journellement. Il suffit qu'il exprime un désir, si modeste qu'il soit, pour qu'on le lui refuse. On s'évertue à mettre sa patience proverbiale à l'épreuve.

En 48, entraîné par notre exemple, Michel avait mis son bonnet de travers, et, le poing sur la hanche, réclamé de ses souverains des garanties constitutionnelles. Aucun n'avait résisté à cette simple manifestation frondeuse. Il n'y eut pas jusqu'au grand-duc de Meklembourg qui ne se hâta de convoquer une Constituante. Le paladin de la légitimité et du droit historique, Frédéric-Guillaume IV, se découvrit humblement devant les cadavres des héros des barricades. Ce jour-là, Monsieur, l'Allemagne des temps nouveaux a célébré sa première victoire et rompu complétement avec le passé, avec les traditions du saint empire romain.

Mais bientôt les intérêts qui se crurent menacés par le tapage des rues, se groupèrent autour des trônes, et la bourgeoisie allemande, effarée, chercha un refuge contre la peur de l'anarchie dans un despotisme sans initiative et sans grandeur. A l'action tumultueuse, inconsciente du but, effrayée de sa propre audace, succéda une réaction puérile, mesquine et tracassière. Elle ne sut ni enchaîner la pensée, ni gagner les intérêts. Parmi tous les restaurateurs plus ou moins déguisés de l'absolutisme, il n'y en eut qu'un seul qui trahit, dans les mesures qu'il prit, des vues d'ensemble un peu larges : ce fut le prince de Schwartzemberg, et il ne tarda pas à mourir.

Si la réaction ne réussit pas mieux dans ses desseins, ce ne fut pas faute d'avoir eu recours à des mesures radicales. La révolution par en haut remania lestement le droit public allemand. En un tour de main, les trente-deux souverains octroyèrent de nouvelles constitutions à leurs sujets. On sauva la société en péril sous trente-deux formes différentes.

Plaignons d'avance celui de nos neveux à qui écherra la tâche ingrate de déchiffrer plus tard cette page confuse de notre histoire contemporaine.

Quel tableau!...

Par lettres patentes du 31 décembre 1851, l'empereur d'Autriche rétablit l'absolutisme dans ses États. Dès le 6 décembre 1848, après avoir dissout l'Assemblée nationale, Frédéric-Guillaume IV octroya à son peuple une constitution et une loi électorale. C'est cette œuvre royale, revisée avec le concours complaisant d'une Chambre élue par le suffrage universel réglementé, qui forme aujourd'hui la base du droit politique de la Prusse. En Saxe, une simple ordonnance supprima, le 1er juin 1850, la constitution de 48 et restaura celle de 1831. A Hanovre, on fut moins expéditif; on s'y prit jusqu'à trois fois, le 16 mai, le 1er août 1855 et le 7 septembre 1856, avant de réédifier dans son intégrité la charte de 1840.

Le roi de Wurtemberg fut plus entreprenant encore: loin de s'arrêter en aussi bon chemin, il remonta du coup à 1819. Puis vinrent les *dii minores*, le grand-duc de Hesse et le duc de Nassau, qui eurent la modestie de se contenter de la

promulgation inconstitutionnelle d'une loi électorale. Ailleurs, ce fut la Diète qui intervint et épargna aux souverains la triste besogne. Dans la Hesse électorale, on eut recours aux baïonnettes autrichiennes et bavaroises; dans le Meklembourg, une simple décision arbitrale suffit pour ressusciter les us et coutumes de l'an de grâce 1755.

A la vue de ces rapides changements de décoration, une noble ardeur s'empara des plus petits princes; ils se piquèrent d'honneur; ce fut à qui aurait un coup d'État. Tout l'almanach de Gotha y passa; j'y renvoie le lecteur trop curieux. Les autorités constituées des villes libres de Francfort et de Brême elles-mêmes furent victimes de la contagion. Afin de prouver sans doute qu'elles n'étaient pas indignes de siéger dans les conseils de la Diète, elles revisèrent très-arbitrairement les lois constitutives de leurs républiques.

Quelques États seuls firent exception, sans pourtant faire ombre au tableau : ce furent la Bavière, Bade, Brunswick, Saxe-Weimar et Cobourg-Gotha; mais, hors Bade, il faut bien le reconnaître, le mérite de la légalité revient moins au libéralisme du souverain qu'au modérantisme des sujets, qui rendait superflues de pareilles mesures de salut.

La réaction triomphante célébra dix années d'un pouvoir incontesté. Durant ce long laps de temps, qu'a-t-elle fait pour la grandeur morale et le bien-être matériel de l'Allemagne? Rien. Les gouvernements poursuivirent un intérêt différent de celui de la société. A leurs yeux, 48 n'avait été qu'une interruption irrégulière de la marche des affaires, le Parlement de Francfort qu'un usurpateur de mauvais ton, un manant qui s'était donné, un instant, de grands airs souverains. Au lieu de les animer, l'esprit nouveau qui soufflait autour d'eux les impatientait, les irritait. A la nation qui voulait marcher, ils eurent la prétention de faire accroire que c'était inutile, qu'elle était arrivée au but. Pour se reposer, ils lui offrirent l'état de siége. Du pouvoir, la réaction ne saisit que le côté négatif : elle comprima, comprima, comprima jusqu'au jour où le peuple allemand fut arraché à son inaction par le canon de Solferino. Au bruit de ce canon d'alarme, l'Allemagne entière fut sur pied. *Caveant gentes!* « Allemands, prenez garde à vous! » Ces cris de ralliement retentirent sur toute la ligne, de Constance à Kœnigsberg.

Si maintenant nous nous demandons quelle fut la conduite des populations à partir de ce réveil de l'opinion publique, nous serons obligés de convenir qu'elle fut au-dessus de tout éloge. Si jamais peuple a mérité le prix de sagesse, ce fut certes le peuple allemand. L'équité du pays consentit à accepter la situation sans récriminer, à tenter un moyen ferme, un accouplement entre la liberté et la légitimité. Quoique les constitutions, octroyées au milieu de l'ivresse victorieuse de la réaction, ne brillassent pas par leur libéralisme, on ne les repoussa pas, on leur pardonna leur péché originel, eu égard aux circonstances qui les avaient vues naître. On ne se refusa pas à les prendre pour point de départ des destinées nouvelles de la nation. Bien mieux, dans tous les pays, à commencer par la Prusse, on se rallia autour d'elles comme autour d'un drapeau, et chacun se contenta d'en demander loyalement une exécution sincère.

Par malheur, l'idée de gouverner au moyen d'une constitution est antipathique aux hommes d'État allemands. Hors quelques rares exceptions, telles que MM. de Schwerin, de Schmerling, de Roggenbach, ils cachent tous sous un léger vernis constitutionnel un grand fond absolutiste. Ne leur demandez pas la pratique sincère des principes libéraux, ils vous répondraient, avec un sourire

diplomatique, que ce ne sont que des théories artificielles, sans base et sans racine, imaginées par des ambitieux de bas étage pour capter l'opinion publique. Leur perspicacité ne va pas au delà. Ils dédaignent d'être les premiers agents de la régénération de la patrie commune; ils préfèrent se poser en serviteurs dévoués du passé. Ils n'emploient le talent, quand ils en ont, qu'à jeter l'incertitude dans les esprits honnêtes.

Même les plus intelligents, des hommes comme MM. Von der Heydt, de Beust, de Dalwigh, qui concèdent la nécessité d'une constitution à l'époque où nous vivons, montrent dans l'exécution une mauvaise grâce déplaisante. Toutes ces Excellences au petit pied font consister la science gouvernementale à ergoter péniblement sur des textes qu'on obscurcit à dessein afin de tirer d'une loi, par elle-même souvent très-illibérale, une interprétation encore plus illibérale. Quel triomphe! Ils ont à leur solde un troupeau de juristes, dont le professeur Pernice a été le type, qui ont pour mission spéciale de leur préparer des consultations *ad hoc*. C'est de cette façon qu'ils ont réussi à obscurcir les questions les plus claires, qu'ils ont porté les débats et attiré leurs adversaires parlementaires sur des terrains hérissés de sophismes juridiques où nous autres Français avons une si naturelle répugnance à suivre, même en spectateurs, nos voisins d'outre-Rhin.

Mais sortons un instant de ces généralités et examinons tout à l'aise le ministre d'outre-Rhin qui sollicite le plus l'attention générale. On a compris que je veux parler de M. de Bismarck-Schœnhausen, président du cabinet prussien.

Cependant, avant d'aborder cet intéressant sujet d'étude, il nous faudra d'abord jeter un regard rétrospectif sur l'année qui vient de finir. Il a peu coûté à la Prusse de s'en séparer. Elle comptera parmi les époques néfastes de son histoire. On a vu se dérouler en 1862 une longue série de troubles constitutionnels d'autant plus pénibles à supporter qu'ils n'avaient pas, comme il y a dix ans, l'excuse plus ou moins légitime de l'agitation des rues. Sans rime ni raison, la vie normale du pays a été suspendue comme à plaisir.

Au mois de mai 1861 finissait la période législative d'une assemblée qui comptera parmi les plus dociles et les plus ministérielles qu'on puisse citer. Dans une seule question, cette chambre introuvable de l'ère nouvelle avait cru devoir faire acte d'opposition : elle avait repoussé un projet de réforme de l'armée qui, à son avis, eût imposé à la Prusse des sacrifices d'hommes et d'argent au-dessus de ses forces. Les derniers mois de l'année furent marqués par une vaste agitation électorale, par des discussions qui portèrent particulièrement sur le projet ministériel. Le Prussien accepte volontiers l'idée d'une monarchie un peu militaire, mais il veut que le sang et les intérêts populaires soient maîtres de leur propre fortune, sous le patronage d'une constitution également respectée par tous les facteurs de l'État. Aussi, pendant la durée de cette agitation, aucune voix subversive ne s'éleva, au grand désespoir de la réaction, ni dans les clubs ni dans la presse : la nation entière se confondit dans un seul vœu, le désir de l'établissement d'un régime représentatif qui offrît au pays les garanties d'un contrôle sérieux.

Les élections de décembre 1861 eurent donc une grave signification : elles prouvèrent que le peuple de Prusse voulait que la Constitution octroyée par Frédéric-Guillaume IV et jurée par Guillaume I[er] devînt une vérité. Convenez-en, on ne saurait être moins exigeant. Malgré cela, le ministère fit la sourde oreille

à l'appel du pays. Pour complaire à la couronne, le cabinet Schwerin présenta à la nouvelle Chambre des projets de loi sur la responsabilité ministérielle, l'organisation de la cour des comptes et celle des districts, qui surpassaient, au point de vue réactionnaire, même les fameux projets élaborés par MM. de Menteuffel et Westphalen. C'était une dérision. Quand le Maure, comme dit Schiller, eut fait sa besogne, on le congédia. Le renvoi du ministère, qui ne tarda pas à succéder à la dissolution de la Chambre, est une preuve évidente que les difficultés de la situation ne furent pas provoquées par le peuple.

Les élections de mai 1862 déçurent les espérances de la Couronne comme celles de décembre 1861 avaient déconcerté ses vues. Malgré la pression extraordinaire exercée sur les électeurs par le cabinet Von der Heydt, le vote démontra que le peuple était aussi éloigné de céder à un entraînement irréfléchi qu'aux sollicitations et aux menaces du gouvernement. Rien ne prouve mieux le caractère conservateur de ces élections que le fait qu'elles ne furent, pour la plupart, que des réélections. La nouvelle Chambre se plaça sur le terrain nettement circonscrit par sa devancière, et, sans qu'elle fit un pas en avant, on vit l'abîme s'élargir de jour en jour davantage, au point que le peu scrupuleux M. Von der Heydt se décida enfin au dur sacrifice d'un portefeuille qu'il avait su conserver depuis 1848.

Ce fut le moment de l'entrée en scène de M. de Bismarck.

Déjà, sous le ministère de l'ère nouvelle, le parti féodal avait appelé l'attention du roi sur ce diplomate. On le lui avait représenté comme le sauveur de la légitimité menacée par les prétentions parlementaires de la démocratie. Dès le mois de mars dernier, le roi était entré en correspondance suivie avec lui, et ces rapports épistolaires aboutirent, en fin de compte, à la nomination de M. de Bismarck à la présidence du cabinet.

Les circonstances, on le sait, étaient délicates, mais jamais ministre n'aborda son poste avec une autorité pareille à la sienne. Au moment où M. de Bismarck arriva à Berlin, les destinées prochaines de la Prusse étaient entre ses mains. Il portait dans les plis de son portefeuille la paix ou la guerre intérieure. Il disposait souverainement de la situation. La retraite de M. Von der Heydt, les hésitations du général de Roon, les scrupules légaux du pauvre M. de Holzbrinck, les sollicitations de la reine Augusta, du prince héréditaire, du prince de Hohenzollern et la mâle résistance de la Chambre, tout cela réuni avait fait une impression profonde sur l'esprit du roi. En sa qualité de sauveur prédestiné de la légitimité, M. de Bismarck pouvait, à son entrée aux affaires, poser à la Couronne les conditions qu'il eût voulu lui faire accepter, les concessions qu'il eût déclarées indispensables et entrer sérieusement en pourparlers avec la Chambre.

Il n'en fit rien. Une solution aussi simple, aussi prosaïque ne séduisit pas le diplomate. Il fit preuve d'une cécité déplorable en méconnaissant la nécessité d'une transaction. Il rusa pitoyablement alors qu'il suffisait d'être un honnête citoyen animé de l'amour du pays et dévoué aux véritables intérêts de son souverain. Prenez sa conduite depuis son entrée au ministère, et vous y découvrirez tous les défauts du diplomate, de l'homme à succès de salon, quelque chose d'ambitieux et de sec, de fanfaron et de stérile.

Son regard n'est pas celui d'un aigle : il ne lui fut pas donné d'embrasser d'un coup d'œil l'étendue de la situation, d'en mesurer la profondeur. Il crut faire acte de grande habileté en amenant une suspension d'armes. C'était spéculer

sur les fautes de l'opposition. Il comptait que pendant les trois mois de vacances de la Chambre, le parti progressiste, harcelé par la presse féodale, se laisserait entraîner à des manifestations illégales qui serviraient de prétexte à l'arbitraire.

Mais il fut trompé dans son attente : aucune des provocations du parti féodal ne parvint à arracher le pays au calme qu'il puisait dans la conscience de son bon droit. Il répondit à une prorogation brutale par des ovations à ses députés; aux adresses inconstitutionnelles des *volks-verein* par des adresses d'encouragement à la Chambre, et aux persécutions contre les fonctionnaires libéraux par la création d'un fonds national qui atteignit 250,000 francs en moins de trois semaines.

L'admirable discipline des libéraux, qui ne s'est pas démentie une seule fois dans les nombreuses réunions publiques qui se sont succédé depuis trois mois, n'est-elle pas une preuve qu'il n'existe aucun parti en Prusse qui veuille aller au delà de la Constitution? Toutes les fractions libérales se sont groupées autour de la bannière constitutionnelle. Personne n'a la prétention de devancer la marche régulière des événements. Les tentatives désespérées de la réaction ont eu d'ailleurs le mérite d'ouvrir les yeux aux moins clairvoyants, aux traînards du libéralisme. Ce résultat est des plus heureux pour la cause du progrès. Si le pays ne souffrait beaucoup de la tension anormale à laquelle on l'a soumis, il n'aurait pas lieu d'être trop mécontent de la crise qu'il traverse. Il en sortira vigoureusement trempé et apte à de grandes choses.

A la première nouvelle de la nomination de M. de Bismarck, une lueur d'espoir avait traversé les esprits. Bravo! s'était-on dit de toute part; la Couronne joue sa dernière carte, nous touchons à l'heure de la solution. Le mal ne traînera pas en longueur; la maladie ne deviendra pas chronique. Mais, hélas! qu'advint-il? C'est que, hors quelques excentricités de langue dont il eut d'ailleurs tout lieu de se repentir sur-le-champ, M. de Bismarck n'a rien fait, rien entrepris. Les choses en sont toujours au même point, et il n'a été à l'intérieur qu'une mauvaise doublure de M. Von der Heydt. Ce n'était vraiment pas la peine de quitter ce poste de Paris où il était si bien vu pour compromettre sur les bords de la Sprée un renom d'homme d'État habile et hardi, *suaviter in modo*, *fortiter in re*.

A son entrée aux affaires, M. de Bismarck s'était proposé de gouverner la Prusse à l'aide de la Chambre des seigneurs, du cabinet du roi, et du parti militaire et orthodoxe. Au moyen de ces divers leviers, il comptait mettre en mouvement la machine gouvernementale, après avoir soumis une partie de ses adversaires par la peur et entraîné les autres par l'enthousiasme. La peur devait être du ressort du ministère de l'intérieur, l'enthousiasme de celui des affaires étrangères.

Nous venons de nous assurer combien peu M. le ministre président a réussi à obtenir le premier résultat. La Prusse apporta à son égard une méfiance fort éveillée : elle était résolue à l'attendre à l'œuvre; eh bien, elle l'attend encore. Quant aux petites rodomontades ministérielles, elles ne l'ont guère émue; Dieu merci, elle a le cœur assez haut placé pour ne pas s'effaroucher devant de pareilles misères. Passons donc à l'enthousiasme.

Cette nouvelle tentative fut peut-être encore moins heureuse que l'autre. Pour un diplomate, M. de Bismarck eut d'abord le tort grave, impardonnable, de divulguer ses projets. Que penser d'un général qui, à la veille d'une campagne, communiquerait d'avance son plan à l'ennemi? Du haut de la tribune, le ministre proclama son intention bien arrêtée de distraire l'opinion publique du spectacle

des agitations intérieures en reportant, par la fascination de la gloire, sa sollicitude sur les affaires étrangères. Ce procédé n'avait même pas, comme on voit, le mérite de la nouveauté, et, par son indiscrétion, M. de Bismarck lui enlevait jusqu'au charme de l'imprévu.

Ce fut l'électeur de Hesse qui fut la première victime de cette noble ardeur. A la vue de ce qui se passait à Berlin, en voyant Guillaume Ier gouverner avec un budget formellement rejeté par la Chambre, l'Électeur s'était empressé de suivre l'exemple de son cousin : il avait congédié son ministère libéral et prorogé la Chambre après avoir refusé de lui soumettre le budget. Je vous laisse à penser quel dut être son étonnement de recevoir par retour du courrier, des mains d'un chasseur prussien, une protestation de M. de Bismarck, menaçante quant au fond et brutale quant à la forme. En Allemagne, dans la patrie de l'étiquette, recevoir une dépêche diplomatique des mains d'un chasseur, c'était inouï, renversant. Même, lorsque l'Europe coalisée se ruait sur la France républicaine, les jacobins n'en usèrent jamais ainsi vis-à-vis de leurs ennemis; car ce jour-là ils eussent porté une grave atteinte au caractère français. N'est-ce pas étrange que ce soit le ministre d'un souverain si chatouilleux sur la question de la légitimité, du droit divin, qui inaugure cet usage et inflige cette sanglante injure à un prince qui, pour ne régner que sur 800,000 âmes, n'en est pas moins à ses yeux un oint du Seigneur ?

Je doute que les Prussiens aient été bien fiers d'être Prussiens en contemplant la conduite de M. de Bismarck, mais j'estime, pour ma part, qu'elle était tout au moins d'une insigne maladresse. Qu'en pense le *Journal des Débats* qui, dans une série d'articles, s'est posé, à la grande joie de ses adversaires, en organe officieux du ministère prussien?

Le second épisode de ce roman comique menaça d'être plus grave. Par l'indiscrétion, je suppose, d'un valet qui avait écouté aux portes de M. de Rechberg, l'Europe vécut plusieurs jours dans la crainte qu'une guerre n'éclatât entre la Prusse et l'Autriche. Cette crainte était chimérique. Pour sortir de l'impasse où il se trouve acculé, M. de Bismarck eût-il sérieusement voulu ensanglanter l'Allemagne, transplanter au cœur de notre continent la guerre fratricide d'Amérique, qu'il ne l'eût pu. Dans les conjonctures présentes les moyens lui eussent manqué de mettre ses projets à exécution.

La paix du monde tend de plus en plus à passer des mains des rois dans celles des peuples. On peut encore conduire une nation, mais il devient de jour en jour plus difficile de la tromper. Ainsi, M. de Bismarck n'eût certes pas réussi à persuader à la Prusse que l'honneur national exigeait qu'il tirât l'épée contre l'Autriche et ses alliés. On n'a point encore oublié à Berlin les doctes méditations de Hegel. Cet éminent penseur reconnaît que la guerre n'est pas un accident arbitraire qui vient ensanglanter les hommes capricieusement; elle est à ses yeux le combat des différentes idées qui constituent les peuples et se disputent l'empire; elle entretient la santé des nations, comme les orages sauvent les ondes d'une stagnation corrompue.

Mais la Prusse, que je sache, ne croupit pas dans une égoïste indifférence; une vie publique active entretient la santé du corps et ouvre l'âme aux plus généreuses impressions. Et au nom de quelle idée la convierait-on au jeu sanglant des batailles? Serait-ce au nom de l'unité, de la liberté ? mais elles n'ont pas de plus ardent adversaire que le gouvernement prussien lui-même. Entre la cause de

l'unité germanique et celle de M. de Bismarck, il n'existe pas le moindre lien de parenté.

Il y a quelques semaines, dans le but d'exploiter à leur profit les tendances unitaires, l'Autriche et ses alliés, les confédérés de Wurtzbourg ont soumis à la Diète le projet d'établir à ses côtés une chambre consultative de délégués nommés par les représentants des différents États. Cette Chambre n'aurait aucun caractère politique et ne serait appelée qu'à élaborer des lois d'intérêt général. Pour faire pièce à ses adversaires et contrecarrer leurs desseins, M. de Bismarck s'empressa de déclarer que jamais la Prusse ne reconnaîtrait à cette assemblée le droit d'établir des lois qui auraient force exécutive chez elle, et il alla même jusqu'à la menace de rompre plutôt le lien fédéral que de céder. C'était là, convenons-en, une charmante espièglerie diplomatique, mais non un *casus belli*.

Qu'y a-t-il, je vous prie, de commun entre ces mesquines mesures, ces réformes illusoires, ces petites roueries et le profond sentiment unitaire, les larges aspirations, le généreux mouvement qui agitent le peuple allemand? Encore une fois, Monsieur, l'unité est hors de cause dans ces chicanes de cabinet à cabinet. Il est une leçon pourtant que les Allemands peuvent tirer de cet étrange débat, c'est de se pénétrer de plus en plus de la conviction qu'ils n'ont rien à espérer de leurs princes et de ne compter que sur eux-mêmes, sur l'initiative populaire. Aidez-vous, et alors peut-être vos princes vous aideront.

Si la démonstration belliqueuse de M. de Bismarck n'avait été un jeu destiné à amuser la galerie, le roi eût été le premier à y opposer son véto. Au début du règne, on pouvait avoir quelques incertitudes sur son caractère; aujourd'hui qu'il a pris soin de les lever lui-même, chacun sait ce qu'on doit attendre de lui. La politique libérale et la politique d'aventures lui inspirent une égale aversion. Le sentiment de ce qui est hardi, grand, héroïque, lui fait entièrement défaut; il est insensible aux séductions de l'imagination. Voulez-vous savoir où cet homme a placé sa gloire? auteur d'un projet de réforme de l'armée, il voudrait voir appliquer son système un peu par amour-propre sans doute, mais surtout parce qu'il est convaincu que c'est la meilleure organisation militaire qui convienne à la Prusse.

Ce projet de réforme est né évidemment de la préoccupation de voir un jour son armée aux prises avec la nôtre. Les lauriers de nos zouaves empêchent le bon Guillaume de dormir. A courage égal, se dit-il, il faudrait que mes Prussiens pussent se battre avec eux à armes égales. De là vient qu'il désire si ardemment augmenter les années de service et l'effectif de l'armée de ligne; car, à l'exemple des vieilles culottes de peau, il ne professe qu'une maigre estime pour les mérites militaires de la landwehr. Mais, bien que son système donnerait à l'armée un caractère plus agressif que par le passé, il ne faudrait pas croire qu'en opérant cette réforme, le roi se propose de faire de ses troupes l'instrument d'une politique belliqueuse et conquérante. Ce serait lui prêter des intentions qu'il n'a pas et chercher dans sa réforme une arrière-pensée qui n'y existe pas. Non, ce serait de l'art militaire pour l'art militaire: voilà tout.

C'est là, Monsieur, la cause originelle du conflit avec la Chambre des députés, qui repousse son projet de réforme, parce qu'il entraînerait des sacrifices d'hommes et d'argent au-dessus des forces du pays. Quant à lui, il n'entend pas de cette oreille-là. Armé d'un article de la Constitution, qui lui confie la haute direction de l'armée, et excité par les suggestions intéressées de son cabinet mili-

taire, il déclare que l'organisation de la force publique est un droit exclusif de la Couronne et il considère l'opposition de la Chambre comme une prétention exorbitante.

Ce sentiment de résistance est encore fortifié par l'idée qu'il se fait de sa position dans l'État. D'après lui, la royauté est la source de toute souveraineté, la légitimité prime les droits de la nation. Imbu de préjugés de naissance qui n'ont pas été guéris radicalement par les événements de 48, il ne comprend pas les conditions de la monarchie constitutionnelle. Il se refuse à admettre que le roi ne soit que le représentant couronné de la nation. A ses yeux, la Chambre n'est pas une représentation nationale, mais seulement un pouvoir auxiliaire de la Couronne. Sa conduite, depuis un an, n'est qu'une stricte application de ces principes : elle prouve tout à la fois sa bonne foi et son aveuglement.

Quoi qu'il en soit, voilà trois mois et plus que dure une véritable anarchie gouvernementale, un régime insupportable à la longue. Le cabinet gouverne avec un budget qui a été rejeté par la Chambre, et le roi reçoit de l'air le plus avenant, le plus encourageant, des adresses qui ne sont que de scandaleux appels à un coup d'État. Que sortira-t-il de cette profonde désharmonie politique ? Je me garderai bien de le prédire; mais n'est-il pas à craindre que le roi, tout en usant dans ces regrettables conflits une bonne part de son prestige personnel, n'use en même temps une bonne portion de celui de la royauté ? Ne préjugeons rien : les discussions des Chambres, qui ont été ouvertes le 14 janvier, nous édifieront sous peu et répondront aux questions que nous nous posons naturellement en présence d'une situation aussi anormale.

De pénibles épreuves attendent peut-être la Prusse ; elle aura peut-être à traverser encore une période de compression semblable à celle qui lui a été imposée il y a douze ans ; mais retenez bien ceci : le pays ne sera jamais paisible et satisfait que par le triomphe incontesté et la pratique efficace d'une constitution libérale.

E. Seinguerlet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

HISTOIRE

Histoire d'une Ville protestante, par Mary Lafon.
Paris, Amyot, éditeur, 1862, in-8.

La ville protestante dont M. Mary Lafon raconte l'histoire, est Montauban. Le titre de ce volume est parfaitement exact. Il n'est pas de ville en France, pas même La Rochelle, à laquelle la qualification de protestante convienne avec plus de raison. Montauban a été constamment une ville protestante. Sa fondation fut déjà un acte de protestation contre la domination du clergé. La population d'une petite bourgade du nom de Montauriol, dépendante du couvent de Saint-Théodat, fatiguée de la redevance qu'elle devait payer aux moines dans la personne des nouvelles mariées, se transporta tout entière, une nuit, de l'autre côté d'un ravin qui la séparait des douaires du comte de Toulouse et s'y établit sous la protection du comte. Telle fut l'origine de Montauban.

Elle protesta encore, avec les Albigeois, contre les prétentions de l'Église catholique à la direction des consciences, revendiquant à la fois la liberté dans le gouvernement de l'âme et dans celui de la cité, ou, comme on dirait aujourd'hui, dans le spirituel et dans le temporel. Elle succomba, il est vrai, sous les coups des hommes du Nord, après avoir vu cependant une première fois leurs efforts échouer devant ses murailles. Mais vaincue, elle ne perdit pas cet amour de la liberté qui avait grandi avec elle. Elle le prouva, quand il fallut résister à l'invasion anglaise du XIVe et du XVe siècle.

Cette ville était faite par ses antécédents pour la réforme; elle l'accueillit avec empressement. De 1561 à 1632, pendant environ trois quarts de siècle, elle fut tout entière protestante. Elle forme à cette époque une véritable république démocratique, dans le sens le plus vrai du mot. Le conseil de ville nommé par les citoyens et le conseil général formé de la réunion de tous les électeurs, décident des affaires publiques, et il ne paraît pas que les nombreuses attaques qu'elle eut à repousser, les prises d'armes et les rencontres auxquelles elle prit part, les famines et les pestes, déplorables conséquences des guerres civiles,

qu'elle eut à souffrir, aient jamais lassé son courage, épuisé ses ressources, et lui aient un seul moment inspiré le désir d'acheter la paix et le repos au prix de son indépendance.

C'est le grand cœur des protestants de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, que M. Mary Lafon s'est plu surtout à mettre en lumière. Tout en laissant dans l'ombre le mouvement religieux qui forme cependant une partie essentielle de l'histoire de Montauban, mais qui n'aurait probablement pas offert un intérêt saisissant à des lecteurs étrangers à cet ordre d'idées, il montre à chaque page, par la simple exposition des faits, comment pour les anciens protestants la liberté de conscience était inséparable des libertés civiles et municipales. Les hommes qu'il met en scène ne protestaient pas seulement contre l'asservissement des consciences ; ils protestaient aussi énergiquement contre l'asservissement du citoyen ; et l'une de ces protestations ne paraissait pas moins dangereuse que l'autre à tous ceux qui étaient habitués à la soumission passive.

Je ne suivrai pas M. Mary Lafon dans les nombreux détails dramatiques de cette histoire pleine de larmes et de sang. Je me bornerai à signaler quelques faits caractéristiques qui peuvent suffire pour en donner quelque idée.

On connaît l'échec que les armes de Louis XIII subirent devant Montauban en 1621. Les habitants déployèrent une indomptable énergie. Rien ne saurait nous la faire mieux connaître que la part que les femmes prirent à la défense. Après avoir aidé les hommes à mettre les fortifications en bon état, elles travaillèrent constamment, sous le feu de l'ennemi, à en réparer les brèches. Ce n'est pas tout, elles suivaient les soldats dans les sorties ; elles s'étaient donné pour mission d'arracher et d'incendier les gabions des tranchées faites par l'armée royale. « Aussi ardentes que les hommes, dit M. Mary Lafon, et non moins pleines de mépris pour la mort, elles réclament leur part dans le péril. On les voit soufflant le feu à la gabionnade aussi tranquillement qu'au foyer de la maison. Une d'elles, sortant par la brèche avec une brassée de paille, rencontra un soldat qui voulut la lui prendre et la sauver de ce danger. — Laisse-moi aller, enfant, dit-elle, la perte, si je meurs, n'est pas grande. Je suis vieille, comme tu vois ; il vaut mieux que tu te retires, toi qui es jeune et peux servir longtemps. Conserve-toi pour notre cause. — En disant ces paroles, elle alla où étaient les autres et n'en revint point[1]. »

Un des traits que M. Mary Lafon relève le plus vivement, trop peut-être, quoiqu'il soit bien réellement un des plus caractéristiques de l'histoire de la réforme en France pendant cette période, c'est que le peuple est constamment pour le parti de la résistance, tandis que la noblesse et la riche bourgeoisie sont toujours prêtes à des concessions. Ce serait sans doute un excès de sévérité que d'attribuer uniquement à l'égoïsme et à l'ambition les tristes défections de tant de personnages d'un rang élevé, qui abandonnèrent la cause protestante. Les préjugés de la naissance les portaient du côté de la cour. Ils durent souvent se sentir humiliés des sévères réprimandes des ministres, peut-être aussi de la préférence

[1] *Histoire d'une ville protestante*, p. 181.

que le peuple donna parfois à des officiers de fortune, qui l'emportaient sur eux en dévouement aux intérêts du parti, sinon en courage. Ce qui est certain, c'est qu'en présence des forces imposantes dont disposait le roi, ils manquèrent de foi dans le triomphe de la justice. Cette foi remplissait au contraire le cœur du peuple des villes et des campagnes. Les conventions sociales faisaient peu d'effet sur l'esprit inculte, mais droit, d'hommes habitués à la vie rude des ateliers et des champs. Ils sentaient qu'ils avaient le droit de vivre libres; ils résistèrent, au nom de ce droit, contre ceux qui voulaient les en priver. Sous l'inspiration de ce sentiment de justice naturelle, ils comprenaient le danger de concessions qui, en les divisant, en leur faisant déposer les armes, les livrerait sans défense à l'ennemi.

Si l'on excepte les Coligny, les Duplessis-Mornay, les Rohan et quelques familles de petite noblesse de province, qui ne fléchirent jamais, les grands hommes de la Réforme sortirent tous du peuple. Au premier rang, il faut placer Dupuy, l'illustre premier consul de Montauban pendant le siége de 1621, et Jean Guiton, l'intrépide maire de la Rochelle. Ces deux hommes furent tout simplement des héros. S'ils avaient vécu dans la Grèce antique, on leur aurait dressé des statues. Leur nom n'est guère plus connu de leurs ingrats coreligionnaires que de ceux qui se piquent de rendre hommage aux martyrs de la liberté.

Ces deux partis furent continuellement en présence dans les églises protestantes, pendant le règne de Louis XIII et jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Plus tard encore, on les voit se continuer sous une forme nouvelle. « De tout temps, écrivait Antoine Court à Paul Rabaut, vers la fin du siècle dernier, le vent de la persécution a nettoyé l'aire du Seigneur, et rarement a-t-on vu, dans les jours d'orage, que ceux que la naissance, le rang et les richesses élèvent au-dessus des autres, aient maintenu la religion. Parcourez tous les siècles de l'Église, et vous verrez qu'elle n'a eu, dans ses grandes épreuves, de fidèles qui lui soient demeurés attachés constamment que ceux qui, comme dit un apôtre, n'étaient ni des sages, ni des nobles, ni des puissants selon le monde. »

Le chapitre que M. Mary Lafon a consacré à l'époque qui s'étend de 1632 à la révocation de l'édit de Nantes, n'est pas un des moins intéressants. On y voit le tableau de l'abaissement de plus en plus profond du protestantisme en France. Ces cinquante années doivent être divisées en deux moments bien distincts : dans l'un, se montre le système conçu et pratiqué par Richelieu contre les protestants, système qui, dans les circonstances données, fut un véritable chef-d'œuvre d'habileté politique; dans l'autre, à la place d'un système basé sur des raisons d'État, la sottise s'unissant au fanatisme pour démoraliser le pays par des conversions arrachées violemment, pour le dépeupler et l'appauvrir par la ruine du commerce et de l'industrie, qui étaient presque entièrement entre les mains des protestants, et pour enrichir l'Angleterre, la Hollande, le Brandebourg, des fabricants français, qui y transportèrent leur activité et leur intelligence.

Il ne paraît pas que, ni Richelieu, ni même après lui Mazarin, se soient beaucoup inquiétés de la conversion des protestants au catholicisme. Leur unique préoccupation semble avoir été de réduire à l'impuissance le parti de la résis-

tance. Il leur suffisait que les protestants, cessant d'être une faction dans l'État, restassent des citoyens paisibles. Il s'agissait en conséquence pour eux, pour Richelieu surtout, qui avait à inaugurer un nouvel ordre de choses, de rendre les prises d'armes impossibles. Il fallait dans ce but briser les centres d'action des protestants et ne plus les laisser dominer en certains lieux tels que Montauban, Nîmes, Privas, la Rochelle. On y pourvut en appelant dans ces villes une population catholique destinée à contre-balancer d'abord l'influence protestante, et bientôt à la faire disparaître. On ne provoquait les convictions que dans le dessein de l'affaiblir; on les achetait par la séduction des faveurs et des dignités, parfois à prix d'argent; on n'y employait pas la violence.

En 1628, on avait promis de ne pas toucher à l'organisation municipale. Quelques années après, un décret du roi ordonna que le premier, le troisième et le cinquième des six consuls fussent pris parmi les catholiques; quand il s'agit, le 1er janvier 1632, de procéder à l'élection de ces chefs de la municipalité, il n'y avait pas d'autres catholiques dans la ville que l'évêque, son clergé et les moines; le peuple nomma six consuls protestants. Les élections furent cassées, et deux conseillers de la Chambre mi-partie de Castres envoyés à Montauban pour faire respecter l'édit du roi et nommer eux-mêmes les consuls. Pour avoir les trois consuls catholiques, il fallut prendre le procureur du roi en l'élection de Montauban, un marchand de Toulouse et un apothicaire de Castelsarrasin, c'est-à-dire trois étrangers, dont deux n'habitaient pas même la ville, et, pour compléter le nombre des quarante-cinq membres du conseil général, renouvelé par ordonnance comme le consulat, on fut obligé de nommer les officiers du sénéchal, les chanoines, des étrangers, et jusqu'à l'exempt du prévôt de la maréchaussée[1].

Ce fut pour attirer des catholiques dans la ville qu'on y établit, en 1635, une intendance. Le mouvement des affaires administratives, dont Montauban devenait le centre pour les élections de Figeac, Cahors, Villefranche, Rodez, Millau, et pour celles de Lomagne, d'Asturac, d'Armagnac et de Comminges, ne pouvait manquer d'y attirer un grand nombre d'étrangers, tous catholiques. Ce nombre s'accrut tout d'un coup, la même année, de seize familles, par la création d'un bureau des finances.

Plus tard (1662), la Cour des aides fut transportée de Cahors à Montauban. Ce fut un nouvel accroissement numérique des familles catholiques dans la ville; ce fut surtout une force morale considérable donnée au catholicisme. Tout ce qui appartenait au monde officiel, tout ce qui exerçait quelque autorité et avait le pouvoir en main, appartenait à l'Église catholique, était imbu du principe de la soumission passive à la volonté royale, tenait par conséquent pour dangereux et suspect le vieil esprit démocratique et raisonneur des huguenots.

Richelieu avait naturellement compté sur le zèle du clergé, pour hâter la transfusion du sang catholique dans les veines du vieux Montauban. Trouvant que l'évêque Murviel était trop âgé pour sa tâche et trop lent pour le seconder[2], il

[1] *Histoire d'une ville protestante*, p. 202 et 203.
[2] M. Mary Lafon rapporte deux lettres fort dures que Richelieu adressa à cet évêque.

lui envoya, moins pour l'aider que pour le remplacer, un jeune coadjuteur. C'était un élève des jésuites, nommé Pierre de Bertier, fils d'un président du Parlement de Toulouse. Il répondit en tous points à l'attente de Richelieu, en travaillant sans relâche à éteindre le vieil esprit d'indépendance. Il y réussit en partie, non toutefois sans reculer à plusieurs reprises devant les soudaines colères de ce peuple, qui n'avait pas encore perdu tout souvenir de son ancienne liberté. On dit que des fonds avaient été mis à sa disposition pour acheter les consciences et surtout pour faciliter l'établissement, à Montauban, de petits marchands et d'artisans appartenant au culte catholique.

Le protestantisme avait cessé depuis longtemps d'être un parti dans l'État et d'offrir le moindre danger aux institutions monarchiques; ceux qui le professaient, livrés à l'industrie et au commerce, n'avaient pas plus le désir que la puissance d'en appeler aux armes pour le triomphe de leurs croyances, quand un roi, aveuglé par le fanatisme, et sans aucun souci de la prospérité nationale et des notions les plus élémentaires de la justice sociale, voulut le faire disparaître à jamais de ses États. M. Mary Lafon fait connaître comment on s'y prenait pour faire un catholique d'un protestant. Le ridicule le dispute ici à l'odieux. Mais, absurde ou atroce, la persécution porta l'épouvante parmi les protestants : c'est surtout contre les riches qu'elle fut dirigée. La plupart se hâtèrent d'abjurer, attendant des temps meilleurs ou quelque occasion favorable pour passer à l'étranger.

Tous ne cédèrent pas cependant : témoin ce bourgeois qui, après avoir vendu jusqu'à ses meubles pour satisfaire l'avidité de quatre dragons logés à discrétion chez lui, et n'ayant plus ni argent ni vivres, alla se jeter aux pieds de l'intendant Dubois, lui peignit sa misère et le supplia de le délivrer de ces hôtes insatiables et cruels. — « Je ne le puis qu'à une condition, répondit durement le magistrat, c'est que vous promettrez de vivre et de mourir dans la religion catholique.— Je ne saurais faire cette promesse, répondit le bourgeois avec calme.—Eh ! pourquoi? répartit l'intendant, puisque le roi le veut et que votre salut en dépend? — Parce que je risquerais de devenir parjure, Monseigneur; car, si le sultan mettait chez moi vingt janissaires, je serais forcé, par la même raison, de me faire Turc. »

Dubois réfléchit un instant, et le despotisme, ce jour-là, dit M. Mary Lafon, recula devant la logique [1]. Ce fut, peut-être, pour ce bon mouvement, qui fut trouvé trop humain, que Dubois fut bientôt après remplacé par un intendant qui, moins accessible à la raison et à la justice, fut chargé du soin de faire exécuter l'édit qui révoqua celui de Nantes.

Les tragiques histoires dont l'*Histoire d'une ville protestante* contient un récit émouvant, ne se renouvelleront plus certainement dans la vieille Europe. Le souvenir ne doit pas cependant s'en perdre, ne fût-ce que pour nous remplir d'horreur pour l'intolérance et ses funestes effets, et pour nous apprendre avec quelle difficulté, avec quelle lenteur et par quelle longue suite d'iniquités se sont établies enfin parmi nous les idées les plus simples de la justice sociale.

MICHEL NICOLAS.

[1] *Histoire d'une ville protestante*, p. 231 et 232; Cattrala Coutures, *Histoire du Quercy*, t. III, p. 27.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Le XIXe siècle, on l'a justement remarqué, est un siècle de critique et d'analyse plutôt que de systèmes. On peut, cependant, sans trop de témérité, prédire qu'il ne s'achèvera pas sans mettre à leur place chacune de ces pierres taillées à part si soigneusement, — sans élever enfin quelque monument où l'on reconnaîtra, non plus l'expression passagère et relative d'une théorie individuelle, mais bien l'expression éternelle, absolue, scientifique, élaborée par tous, de la pure et simple vérité en toutes choses. Ici, comme ailleurs, le principe de liberté fera ce que le principe d'autorité n'a pu faire. Il ne sera pas même besoin de l'impulsion donnée par quelque homme de génie. Le niveau des préjugés abaissé, notre tendance de plus en plus marquée vers une éducation encyclopédique, la comparaison faite par les esprits synthétiques des diverses sciences spéciales que leurs adeptes poussent en même temps aux dernières limites de l'analyse : cela suffira. On verra alors s'enchaîner logiquement d'elles-mêmes les formules d'un système vraiment humain et général, cette fois, où toutes les sciences étroitement reliées entre elles aboutiront à l'étude de l'homme, à la psychologie, comme suprême couronnement de l'édifice [1]. Et ce sera, en réalité, une révolution complète accomplie dans les errements de la philosophie. L'étude de l'homme sera désormais un résultat pratique, elle s'éclairera des notions puisées dans les autres sciences; tandis qu'elle formait jusqu'à présent un point de départ arbitraire dans toutes les théories psychologiques *à priori*, dans celles qui prennent pour *postulatum* la pensée, attribut d'un principe purement spirituel, comme dans celles qui du cerveau humain font une *table rase*, ou encore de l'homme lui-même une froide *statue* entourée d'impuissants Pygmalions.

A ce résultat, personne peut-être n'aura plus contribué depuis quelques années que cette école éclectique qui s'intitule elle-même École philosophique française

[1] Est-il besoin de faire remarquer qu'il ne s'agit ici que des sciences physiques et naturelles, et que de l'étude de l'homme, de la psychologie, doivent découler à leur tour la théorie du droit et du devoir, la science morale, la métaphysique religieuse, l'économie sociale et la politique?

du XIXe siècle. Rien ne va pourtant plus directement à l'encontre du spiritualisme spécial dont elle s'inspire ; et certes, sa quiétude optimiste sera fort troublée le jour où elle s'apercevra qu'elle travaille ainsi contre elle-même, qu'elle démolit une à une les pierres du monument qui l'abrite. Pourtant rien n'est plus certain. — Prenez les livres de critique parus depuis vingt ans, par exemple, depuis la mort de Th. Jouffroy, le seul inventeur psychologique que cette école eût possédé, s'il n'était mort à la peine, comme une mouche prise dans une toile d'araignée, en s'épuisant à dégager son esprit des mille contradictions du spiritualisme éclectique [1]. Lisez les nombreux et consciencieux travaux de MM. de Rémusat, Damiron, Saisset, Fr. Bouillier, Garnier, P. Janet, Ch. Lévêque, Ch. Waddington et autres que j'oublie. Vous y trouverez quelques différences de méthode et d'inspiration personnelles; mais l'ensemble suit invariablement la marche élémentaire que nous allons décrire.

On trouve d'abord une exposition de principes, d'axiomes et de définitions (celles-ci sont très-rares), scrupuleusement empruntés aux trois grandes autorités spiritualistes des temps modernes : Descartes, Malebranche, Leibnitz. Il suffit de citer ces trois noms pour rappeler aussitôt les contradictions de toute sorte qui existent déjà entre les divers principes, puis entre les conclusions générales de ces trois branches du cartésianisme. Mais ces *expressions radicales* de chaque système, c'est pour l'école un texte sacré qu'on ne discute pas, une lettre sainte dont tout au plus on analyse quelquefois l'esprit. On cite, et voilà tout. Descartes est dualiste et mécaniste absolu, Leibnitz affirme de son côté que toute substance est essentiellement une force : on le dit; mais on ne choisit pas entre ces deux contraires, ou bien si l'on se prononce timidement pour l'un d'eux, on ne conclut pas aussi logiquement qu'on devrait le faire, de peur d'être entraîné par les conséquences et d'être obligé de sacrifier un système à l'autre. — Il est encore certaines vérités que le bon sens et l'évidence pratique ont imposées forcément à toute théorie : ainsi il n'est aucun spiritualiste qui aujourd'hui puisse encore refuser aux animaux la sensibilité et la pensée, tout en continuant de leur refuser une âme. Que fait-on en ce cas? On signale l'*erreur* sans faire observer qu'elle est parfaitement logique dans le système de Descartes, et l'on se garde bien d'en tirer quelque conclusion qui attaquerait ce système dans sa base. Je ne demanderai pas : *Qui trompe-t-on ici?* Mais le lecteur, qui cherche la vérité, a le droit

[1] Encore se bornait-il à la psychologie. M. de Rémusat a écrit à ce sujet ces mots d'une emphase un peu dédaigneuse : « La philosophie, pour M. Jouffroy, semble n'être que l'esprit humain s'étudiant lui-même ; pour M. Cousin, c'est le génie de l'humanité étudié dans son histoire... Le *terrain solide* une fois trouvé et *mesuré*, M. Cousin y posait le pied et s'élançait dans toutes les voies où marche la raison humaine. Le flambeau de la critique à la main, il éclairait jusqu'aux nuages voisins des cieux! Son jeune émule, au contraire, paraissait vouloir s'en tenir au premier pas. (Ch. de Rémusat, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1844.) — Je le crois bien! Le *terrain solide et mesuré! That was the question*, précisément. Pourquoi donc le pauvre Jouffroy n'a-t-il voulu et pu faire qu'un *premier pas* sur ce terrain si solide et si bien mesuré? Hélas! il a dû se dire plus d'une fois, en face du système éclectique, ce que dit le renard de La Fontaine :

« Je vois fort bien comme l'on entre,
» Et ne vois pas comme on en sort. »

de demander très-positivement : *Qui est-ce qui se trompe?* Et c'est ce qu'on ne lui dit pas.

Voilà pour l'esprit général des travaux critiques de *l'école française du* XIX*e siècle*. Passez maintenant le préambule, et arrivez au premier chapitre de ces livres où l'on s'occupe soit d'une biographie, soit de l'analyse spéciale d'une certaine question : une grande surprise vous y attend. Sans doute, vous avez toujours affaire à un écrivain éclectique, prudent, suivant avec sûreté les détours des systèmes qu'il étudie et essayant, lorsque ces systèmes se rencontrent et se bouchent (qu'on me permette la comparaison), d'*ouvrir des jours* entre eux. Mais, en dépit de ce perpétuel esprit de conciliation, d'obéissance et de tradition, vous rencontrerez presque toujours, dans l'examen des développements et des détails, une sincérité d'analyse, une impartialité de jugement qui ne reculera point alors devant des objections capitales. Il semble que dans l'étude de ces conséquences secondaires, — où se déploie son propre effort, — l'écrivain éclectique se sente délivré de quelque joug. Il respire, il devient logique et hardi : on s'aperçoit qu'il a conscience de la valeur de ses recherches personnelles, et que, pour défendre celles-ci, il saura bien se servir de la phrase célèbre : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. Le simple bon sens, l'enchaînement rigoureux des propositions, la libre pensée enfin [1], voilà ce qui éclate ici à chaque page, il faut justement le reconnaître. Toutefois l'objection est contenue dans une sage mesure : tantôt c'est une contradiction qu'on signale avec une certaine hardiesse, mais cependant qu'on ne résout pas ; tantôt une erreur de fait ou une pétition de principe qui sert de base à tout un raisonnement qu'on répète, mais dont on se contente d'indiquer dans une note la non-valeur. Enfin la critique de l'école éclectique ne dépasse pas certaines limites, et, des points de détail qu'elle a justement discutés et élucidés, on ne la voit jamais s'élancer directement aux principes et aux conclusions générales. Qu'en arrive-t-il? C'est qu'avec cette méthode critique, qui consiste uniquement à signaler les erreurs de détail, et à les émonder sans oser mettre la vérité à la place, il ne restera bientôt plus rien du corps de doctrine. Et, en effet, où trouverait-on aujourd'hui un livre qui contienne une complète exposition dogmatique du spiritualisme éclectique? Nulle part, à moins qu'on ne veuille donner pour tel le résumé classique dont se servent les aspirants au baccalauréat ! Ce n'est point à nous à le déplorer ; nous n'avons ici qu'à constater les services rendus, volontairement ou involontairement, par les travaux critiques de cette école, à la libre pensée. N'ayons crainte : le progrès, qui a inspiré ces objections et ces critiques, saura bien forcer les esprits à en tirer de légitimes conclusions.

Ces réflexions, qui pourraient s'augmenter de tant de preuves, nous sont inspirées par un livre de M. Émile Saisset : *Précurseurs et Disciples de Descartes* [2]. M. Saisset, qui est un écrivain de talent, n'hésite point dans sa critique à aller au fond des choses. De là des aveux et des hardiesses qui semblent annoncer une volonté d'initiative personnelle et un besoin d'indépendance, qu'il faut se féliciter de rencontrer chez un philosophe qui est en ce moment, depuis la retraite de M. Cousin, le représentant le plus autorisé de *l'école française*. Quel est le but du livre? « Il fallait, dit M. Saisset; *oser* entreprendre de faire la part

[1] C'est la *méthode* de Descartes, impérissable, qui réagit contre le *système*.

[2] 1 vol. in-8, Didier.

exacte du vrai et du faux dans la philosophie de Descartes, d'en signaler d'abord les résultats certains et durables, puis d'y faire toucher au doigt, parmi les *hypothèses éphémères* et les *erreurs*, ces semences de *panthéisme* signalées par la critique de Leibnitz. » Sur ce dernier point, inséparable de la question des origines du panthéisme de Spinoza, M. Saisset prend soin de nous avertir qu'il est en désaccord avec un illustre maître. — Sans doute M. Cousin avait vu le danger que courait ici le cartésianisme, et il s'était empressé d'expliquer Spinoza par Maimonide; malheureusement Maimonide n'expliquait ni Geulinx, ni Clauberg, ni Malebranche.

Il est tout d'abord une légère critique qu'on peut faire à M. Saisset sur le titre de son livre. C'est bien peu ou c'est beaucoup de Roger Bacon et de Ramus pour composer les précurseurs de Descartes. S'agit-il, en effet, de la *méthode* et de la libre pensée? Mais alors où est Abélard? où sont Rabelais et Montaigne? où sont Pomponazzi, Télésio, Giordano Bruno et Campanella? où est enfin le chancelier Bacon? S'il ne s'agit que du *système*, du cartésianisme proprement dit, il n'a pas de précurseurs. Mais quant à la méthode, il eût été curieux de comparer, au moins rapidement, la façon dont ces divers philosophes établissaient les droits de la raison individuelle; il eût été curieux également de comparer au doute philosophique de Descartes le prétendu scepticisme de Montaigne, de montrer qu'il n'y a entre eux d'autre différence que celle de l'objet étudié, car au fond les deux procédés sont identiques. Celui de Descartes s'adresse à des notions simples, abstraites, dégagées par leur nature de toute influence sociale; celui de Montaigne ne considère, au contraire, que les effets pratiques; il analyse les sentiments complexes, les mille contradictions de notre nature morale; et, de plus, en montrant qu'il y a toutefois dans chacune de ces contradictions une part de vérité relative, il fait souverainement ressortir la nécessité de dégager la vérité absolue des liens secondaires et arbitraires qui l'enveloppent. — Maintenant, on dira peut-être que Montaigne est inférieur à Descartes pour n'avoir pas eu de *système;* mais la critique de M. Saisset elle-même suffirait à rétablir l'équilibre par le peu qu'elle laisse debout du système de l'auteur des *Méditations* aux yeux de ceux qui s'en tiennent à la valeur réelle de ses objections, et qui ne se laissent pas égarer par un commentaire qui semble ensuite demander pardon de la liberté grande...

Nous ne pouvons entrer ici dans la discussion de ces diverses critiques, faites presque toutes d'une manière fort habile, et présentées, comme nous venons de le dire, sous une double face : l'une vraiment philosophique, rigoureuse, accusant nettement la faiblesse ou l'erreur; l'autre, où l'habile écrivain reprend la proposition qu'il vient de condamner, la commente, l'atténue, dépasse le texte pour supposer des intentions, et finit enfin par conclure que « tout cela est simple, lumineux, et fortement uni.... malgré les *bizarres circuits* de raisonnement auxquels Descartes se condamne. » Malheureusement pour le système de Descartes, les objections primitivement faites n'en demeurent pas moins établies. En fera son profit qui voudra, je suppose.

On peut voir comme un exemple remarquable de ce que je viens de dire la discussion sur Dieu : M. Saisset y pose hardiment ses objections, critique la définition de Descartes, en relève les défauts. On croit qu'il va conclure sérieusement? Non; à la discussion ainsi commencée succède une pure et simple exposition de la théodicée cartésienne. Mais les atteintes qu'y porteraient nécessairement les pro-

pres objections du critique? Là-dessus, le critique reste muet. — Plus loin encore, à propos de la fameuse proposition qui est la base de tout spiritualisme, de tout dualisme, à savoir que chaque substance a un attribut principal, et que celui de l'âme est la pensée comme l'étendue est celui du corps, M. Saisset s'écrie : « Rien de plus artificiel et de plus contraire à toutes les données de l'observation que cette transformation systématique de l'âme et du corps en deux types abstraits : la chose pensante et la chose étendue! » Le lecteur s'arrête, relit la phrase, en croyant à peine ses yeux, tout stupéfait de cette attaque directe de M. Emile Saisset à ce qu'il est impossible de ne pas considérer comme la base et le procédé original du spiritualisme. Mais M. Saisset trompe son attente, et, réservant le côté le plus délicat de la question, l'*âme*, il se contente d'examiner ce que la définition cartésienne fait du monde matériel, de l'activité naturelle des créatures qu'elle efface, de la toute-puissance divine qu'elle exagère, à ce point que le vrai et le bien dépendent de la volonté de Dieu : « Système, dit M. Saisset, hérissé de difficultés, et, pour tout dire, d'absurdités manifestes. » — Soit; mais ce qui nous importe le plus, la définition de l'âme et ses conséquences, où cela se trouve-t-il?

J'arrive à ce qui est évidemment la plus grande préoccupation de M. Saisset, la question des origines du panthéisme de Spinoza. Entre Leibnitz, qui voit dans le spinozisme « un cartésianisme *immodéré*[1], » et M. Cousin qui proteste, au nom du spiritualisme, contre tout rapport entre Descartes et Spinoza, M. Saisset a essayé de prendre position. La tâche était difficile : il fallait avouer une vérité impossible à celer et en même temps sauver le cartésianisme que cette vérité compromet si fort. M. Saisset a donc tenté d'établir un moyen terme. D'une part, il n'a point eu de peine, à propos de Maimonide, à rétablir la vérité contre M. Cousin; d'autre part, il a prétendu modifier le jugement de Leibnitz en le taxant d'exagération, en le disant inspiré « par un adversaire passionné, par un rival au lieu d'un juge. » M. Saisset veut que le spinozisme ne soit qu'un cartésianisme *corrompu*. Oui, dit-il, le germe du panthéisme et du fatalisme, « germe fatal, *seul* recueilli et développé par Spinoza, se trouve dans le système de Descartes, mais seulement dans les parties faibles, dans les *parties malades*. » Eh bien! que gagne donc M. Saisset à amender Leibnitz et à rapetisser ainsi la question avec Spinoza, auquel il fait volontiers payer tous les pots cassés du cartésianisme? N'est-ce pas reculer pour rencontrer plus loin un fossé plus large? Est-ce que cette question du panthéisme ne se représente pas de nouveau avec d'autres cartésiens, avec Malebranche surtout? Et ici ne faut-il pas la traiter avec toute l'importance qu'elle mérite? Ce ne sont plus alors seulement les *parties malades* » du système de Descartes qui sont en jeu, mais bien toute la métaphysique des *Méditations*. Or si, malgré les objections de Hobbes, nous devons tenir cette métaphysique pour vraie, il est incontestable qu'elle justifie les conclusions extrêmes de Spinoza et de Malebranche. Il n'y a donc pas de milieu : ou bien il faut, comme M. Cousin, fermer les yeux et conserver dans le spiritualisme cartésien une foi inébranlable, ou bien le condamner comme a fait Leibnitz.

Oui, le panthéisme est tout entier dans la métaphysique de Descartes, et il se rencontrera dans tout spiritualisme qui franchira les limites de la connaissance et prétendra, même avec un Dieu aussi personnel que l'admet Descartes, expli-

[1] Cela veut dire, je suppose, *logiquement développé*.

quer les rapports de ce Dieu avec l'homme et avec le monde. Les conséquences logiques d'un tel système seront même plus funestes que celles d'un panthéisme où Dieu serait présenté comme impersonnel et sans volonté.

En effet, quoi qu'en puisse dire M. Saisset, le système naturaliste de Spinoza laisse l'homme plus libre que le spiritualisme de Malebranche, alors surtout que ce spiritualisme est poussé à ses dernières conséquences par un disciple qui écrira ceci: « Dieu qui nous porte, qui est en nous, qui est notre principe et notre source, prépare, *commence* nos actes et nos pensées. Il *vit d'avance*, en lui, éternellement, ce qu'il nous veut faire vivre dans le temps. L'idée qu'il a de nous, son éternelle volonté sur nous, constituent notre histoire idéale, le grand poëme possible de notre vie [1]. » En écrivant une telle phrase, qui ruine la volonté et la liberté humaines, le P. Gratry est cependant fort logique et fidèle à sa définition spiritualiste (que M. Saisset ne saurait rejeter) de Dieu et de l'âme. — Qu'est-ce donc enfin ? Nous voici arrivés, en suivant M. Saisset, dans un cercle de contradictions d'où il ne peut ou ne veut nous faire sortir. Que croire en définitive? que ne pas croire ? En ce qui concerne Descartes, il suffira de se rappeler qu'il y a deux choses en lui, la méthode et le système. Le système va contre la liberté humaine, et les théologiens s'en sont toujours fort bien accommodés. Au contraire, ils ont persécuté la méthode, fondée sur les droits de la raison et de la libre pensée. En dehors de toute discussion, cette épreuve suffirait. Ne demandons plus à M. Saisset ce qu'il garde définitivement du système de Descartes, puisque, par la réserve qu'il fait à l'égard des choses révélées, nous voyons Descartes inaugurer son *système* par un démenti éclatant donné à sa *méthode*. Et cependant n'oublions pas que le dualisme cartésien reste encore la base du spiritualisme éclectique de l'*École française*. Elle condamne, bon gré mal gré, les conséquences, mais elle garde le principe. — Et la véritable explication de cette contradiction, c'est tout simplement la foi mise obstinément quelque part à la place de la science, puis en outre ce besoin pervers, — souvent un calcul, — de soumission aux croyances traditionnelles et au principe d'autorité.

L'importance du livre de M. Saisset m'a un peu entraîné. Voici cependant quelques livres récents qui méritent toute l'attention des esprits sérieux. — *Les crimes et les peines dans l'antiquité et dans les temps modernes* [2], par M. Jules Loiseleur, composent une étude historique à la fois très-complète et très-concise. Suivre l'histoire pénale de chaque crime depuis les temps les plus anciens, établir les manières différentes dont il a été envisagé ou réprimé, montrer qu'à chaque grande rénovation sociale correspond une manière différente d'envisager l'incrimination et la pénalité, dégager enfin la loi morale qui préside à ces perfectionnements, telle est la pensée philosophique de l'auteur. De l'universalité du dogme de la chute et de l'expiation, source religieuse de tout sacrifice comme de toute pénalité, l'auteur, étudiant à travers toute l'histoire le progrès corrélatif des lois et des mœurs, arrive au besoin moderne d'un système pénal qui opère le double effet de « punir le coupable et de le rendre meilleur. » C'est dire qu'il faut supprimer toute peine irréparable, abolir par conséquent la peine de mort. L'auteur conclut enfin en disant que nous sommes loin encore « d'un régime pénal digne de ce nom et à la hauteur des idées qui régissent aujourd'hui les sociétés. »

[1] Le P. Gratry, *les Sources*.
[2] 1 vol. in-18 jésus, Hachette.

La *Revue des sciences et de l'industrie* [1], recueil annuel par MM. L. Grandeau et Aug. Laugel, ne ressemble en rien à ces informes compilations, si indignes de l'épithète de scientifiques, et composées de fragments de feuilletons et de faits divers. Les noms des deux écrivains sont ici une excellente garantie du soin de révision apporté à chaque article. Ce recueil deviendra bientôt indispensable à tous ceux qui ont besoin de trouver résumés, aussi sévèrement que la véritable science l'exige et avec les aperçus philosophiques qui en résultent, les progrès des diverses sciences dans l'année. Au reste, ces sortes de publications annuelles, qui répondent à un goût de plus en plus général pour la science ainsi qu'aux besoins d'une industrie rationnelle qui veut se rendre compte des procédés qu'elle emploie et se dégager de la routine, sont destinés à se multiplier. Nous signalerons encore l'*Année scientifique* de M. Louis Figuier, qui est à la portée des gens du monde et que l'auteur améliore chaque année en la complétant par de nombreux documents [2].

Voici maintenant, en fait de littérature, un livre qui, tout en n'étant qu'une traduction, est, à vrai dire, un petit événement : c'est la traduction du drame de Lessing, *Nathan le Sage*, par M. Hermann Hirsch [3]. On sait quels furent le succès et l'influence de ce drame, où les enseignements de la raison la plus élevée se joignent à un vif amour de l'humanité et à l'admirable idée de l'égalité morale entre tous les hommes ; idée féconde de respect pour les autres et de tolérance, qui a été, qui est encore, hélas! si souvent violée, témoin ce livre si chaleureusement écrit de M. Jules Barni, *les Martyrs de la libre pensée* [4], où défilent successivement sous nos yeux attristés Socrate, les stoïciens sous les empereurs romains, Hypatie, Abélard, Ramus, Galilée, et tant d'autres victimes de l'autorité et de la tradition. Le volume de M. Barni se termine par un très-curieux portrait de Napoléon Ier, par Fichte. Quant à l'idée de tolérance dont nous parlions tout à l'heure, elle est très-bien appréciée, au point de vue historique, par M. Barni, et je ne saurais mieux terminer qu'en citant sa pensée : « Pour moi, tout en reconnaissant qu'il est juste, pour bien juger les hommes, de faire la part des idées du siècle où ils ont vécu, je ne suis pas de ceux qui excluent la conscience de l'histoire. » Excellentes paroles qui justifient le droit de l'historien à s'émouvoir, à prendre parti pour l'idée qu'il défend dans les faits qu'il raconte, et qui condamnent une fois de plus les tristes théories du fatalisme historique et du *fait accompli*.

EUGÈNE LATAYE.

[1] 1 vol. in-12, Mallet-Bachelier.
[2] 1 vol. in-18 jésus, Hachette.
[3] 1 vol. in-12, Dentu.
[4] 1 vol. in-12, Genève.

CHRONIQUE POLITIQUE

---

28 janvier 1863.

Nous avions eu raison de dire que la France ne pouvait se contenter *du faste des jardins et des splendeurs de la pierre*, ainsi que semblait le croire M. le sénateur Dumas, lors de l'inauguration du boulevard Richard Lenoir; jugeant de l'avenir par le passé, M. Dumas estimait sans doute que le pays n'était pas disposé à sortir de l'indifférence dont il avait fait preuve pendant les années précédentes et qu'il continuerait à s'en remettre au gouvernement du soin d'apprécier le régime le mieux approprié à son tempérament. A cette époque, une voix partie de haut n'avait pas encore invité les citoyens à compter sur eux-mêmes, et il n'appartenait pas à M. Dumas de déployer une prévoyance trop hâtive. Félicitons-nous d'avoir eu raison, et ne nous donnons pas la piètre joie de constater les torts d'autrui. La France, depuis un mois, paraît vouloir se réveiller. C'est un symptôme qui vaut à nos yeux plus qu'un large boulevard ou un monument en pierre de taille.

Devant cette sorte de résurrection de la vie publique, tout s'abaisse, tout s'efface, tout disparaît. Nous avons vu les électeurs se porter avec quelque ardeur dans les mairies pour s'assurer du droit de suffrage : dans les villes, dans les communes, des citoyens se sont organisés entre eux pour venir au secours des ouvriers en chômage. Ce spectacle, tout nouveau pour nous, ne nous laisse que peu d'attention pour les autres incidents de la vie politique du mois. Certes, nous apprendrions avec joie la prompte victoire de nos soldats au Mexique. Nous joindrions ainsi quelques lauriers à ceux dont nous avons fait provision en Crimée et en Italie, bonheur coûteux et sans profit pour le progrès. Mais la lettre du plus humble des citoyens, soumettant au public un mode nouveau d'organisation pour faire le bien, nous paraît un pas fait vers l'initiative individuelle, c'est-à-dire vers la liberté.

Le mouvement des esprits, bien que faible encore, a surpris tout le monde,

même ceux dont les efforts et les vœux n'avaient cessé de le solliciter. Pour nous, l'activité présente du pays nous semble aussi naturelle et aussi logique que son apathie passée. Le Corps législatif avait été élu pour six ans ; les électeurs ne pouvaient pas espérer avoir la moindre influence sur ses délibérations. Quand la presse est libre, lorsque le droit de réunion n'est pas contesté, les vœux peuvent se manifester hautement et édifier les mandataires sur l'opinion des mandants. Mais ici le cas n'était point tel, et le suffrage universel ne pouvait qu'attendre le moment légal de se prononcer. C'est ce qu'il a fait. Nous saurons bientôt dans quelle mesure l'amour de la liberté s'est acclimaté en France.

Nous n'essayerons pas de nous en défendre, ce n'est pas sans une anxieuse émotion que nous voyons approcher le moment où le pays se réunira autour des urnes électorales. L'inquiétude est permise à ceux qui ont pu mesurer, à l'effort fait, le résultat obtenu jusqu'à ce jour. La législation actuelle (nous nous bornons à le constater) ne permet pas aux esprits dévoués aux intérêts démocratiques de consulter souvent le thermomètre de l'opinion publique, et le semeur d'idées qui a rempli sa tâche, les yeux bandés, a le droit de se demander si le grain est tombé sur la route ou dans le sillon. De quel découragement ne nous sentirions-nous pas saisis si nous reconnaissions notre impuissance et notre inopportunité ; si le peuple nous prouvait par son vote que nous avons mal compris ses vœux, mal interprété son silence, ou si les noms sortant des urnes nous démontraient clairement que nous n'avons pas su nous faire écouter ! La leçon serait rude et la chute terrible ; car, à notre sens, il n'est point dans la vie d'une génération de mouvement plus solennel que celui dont chaque jour nous rapproche.

La majorité des électeurs actuels date de la période comprise entre 1830 et 1841. Ils sont nés à une époque où la liberté avait sinon des autels, du moins des adorateurs, et ils étaient déjà des hommes quand passa sur l'Europe le grand souffle démocratique de 1848. Les mots, non plus que les idées nouvelles, ne leur sont inconnus, par conséquent ne sauraient les effrayer. Instruits par le passé, ils ont pu, tout à loisir, définir le but, peser les avantages, mesurer les périls, apprécier les moyens : les faits sont venus corroborer de leur témoignage, les conclusions prises par la théorie. La question romaine a plaidé la cause de la séparation des Églises et de l'État ; l'administration s'est chargée de démontrer l'urgence de la décentralisation ; un ministre des finances a sollicité le contrôle et appelé ainsi la liberté de la tribune et la liberté de la presse, tandis que les guerres lointaines assuraient le triomphe, dans l'opinion publique, du principe de non-intervention. Toutes les réformes semblent avoir des racines profondes dans l'opinion publique, le fruit est mûr. Les électeurs le rejetteront-ils dédaigneusement ? Sauront-ils l'apprécier et en assurer la production ? — Nous plaçons ici un point d'interrogation. Attendons ; on l'a dit avant nous, la démocratie libérale est patiente, *patiens quia æterna.*

L'ouverture de la dernière session du Corps législatif a eu lieu le 12 de ce mois. Le discours impérial a été fort commenté par la presse anglaise, et fort admiré par M. Paulin Lymairac. C'est le propre des néophytes, d'être excessifs dans les manifestations de leur zèle et d'apporter dans leur haine ou dans

leur amour, une violence égale. Le journal *le Temps*, que la lumière d'en haut n'a sans doute point éclairé, a reçu un avertissement, à cette occasion. Comme l'avait fait pressentir le discours impérial, l'État vient en aide aux ouvriers en chômage. Le *Moniteur* du 22 a publié l'exposé des motifs et le projet de loi portant ouverture d'un crédit de cinq millions à répartir par moitiés égales entre les ministères de l'Intérieur et des Travaux publics, qui auront, soit à distribuer des secours, soit à subventionner les travaux communaux, soit, enfin, à entreprendre des travaux publics pour le compte de l'État sur les points où la misère se fait le plus cruellement sentir. Depuis que le pays était instruit de ce qui se passait, la fraternité avait revêtu mille formes ingénieuses. Avec son obole, chacun apportait une idée généreuse. Cela établissait comme un courant sympathique entre ceux qui souffraient et ceux qui, deux fois heureux, pouvaient leur venir en aide; la souscription, dont les commencements avaient été plus que modestes, paraissait devoir suffire à endiguer le flot de la misère. Cette preuve de puissance, donnée par l'initiative individuelle, nous faisait espérer que l'État ne croirait pas utile d'intervenir dans la lutte charitable qui s'engageait entre les citoyens. Le Gouvernement en a décidé autrement : que sa volonté soit faite. Il ne faut pourtant point qu'on se décourage. Les cinq millions demandés et votés sont loin de suffire à réparer le mal, et le champ ouvert à l'initiative individuelle est assez vaste pour satisfaire les plus ambitieux.

La crise cotonnière a eu pour effet de remettre à l'étude la question des rapports entre l'ouvrier et le patron. L'opinion publique, si sympathique aux victimes immédiates de la crise, s'est montrée réservée, et, disons-le, presque défiante à l'égard des manufacturiers normands. Il y a eu, à ce sujet, des attaques et des ripostes assez vives dans la presse, et, symptôme remarquable, des manufacturiers ont accusé leurs collègues de la Seine-Inférieure de n'avoir pas rempli leur devoir. Depuis que M. Baroche, de son banc de ministre, les a accusés de sacrifier la vie de leurs ouvriers à leur cupidité, les industriels normands sont en état de suspicion dans l'opinion publique. Pour nous, nous voudrions exposer franchement griefs et circonstances atténuantes, et sinon dire tout ce qui est, du moins ne rien dire qui ne soit pas. Il est rare que, dans un sinistre public, comme celui qui frappe la Seine-Inférieure, les hommes puissent imiter Pilate et répudier toute responsabilité. Mais il est plus rare encore que l'opinion, trompée ou surprise, n'assume point sur un bouc émissaire tous les péchés d'Israël. La justice n'a rien à gagner à ces façons d'agir. Nous ne croyons qu'à la vérité et nous voudrions que chacun vînt, en témoin désintéressé, déposer à la barre de l'opinion publique.

La crise n'est point un fait nouveau en Normandie. Depuis dix-huit mois déjà, les métiers s'arrêtaient les uns après les autres; de temps en temps, une cheminée de manufacture s'éteignait, puis une seconde, puis dix, puis vingt. Les uns accusaient de cette misère croissante le traité de commerce anglo-français, les autres en faisaient retomber tout le poids sur le manque de coton, personne ne songeait ou ne paraissait songer à une troisième cause, à savoir : le stock formidable de manufacturés. Maintenant, comment ce stock s'est-il formé, sous quelles influen-

ces la production a-t-elle dépassé dans une proportion si anormale les besoins de la consommation? Ce sont là des questions auxquelles nous aurions peine à répondre. Les causes sont multiples, diversement appréciées; cependant, en consultant les prix moyens pour 1859, nous trouvons que, pour cette année, l'élévation des bénéfices a dû tenter le manufacturier et le fabricant, et l'engager à produire d'une façon excessive. Ainsi, en prenant le kilo pour base, nous trouvons qu'en 1859, le coton en laine valait 2 fr. 060^{m}; — le coton filé, 3 fr. 591^{m}; ce qui constituait un écart de 1 fr. 531^{m} au kilo, entre le coton en laine et le coton filé.—Le calicot (compte 30) valait 4 fr. 625^{m}, soit 1 fr. 033^{m} d'écart entre le coton filé et le calicot. De pareils bénéfices devaient solliciter l'activité des industriels.

Il y a donc eu, selon nous, encombrement de produits manufacturés, et nous citerons un fait général à l'appui. En décembre 61 et janvier 62, les cotons, au Havre, avaient beaucoup augmenté, et il fallait payer 1 fr. 50 c. ce qui en juin et juillet valait de 90 à 95 c. Pendant ce temps, la marchandise fabriquée baissait à Rouen de 7 à 8 0/0, et on achetait en février avec des laines à 1 fr. 40 ou 1 fr. 50, meilleur marché qu'en juillet avec des laines à 90 c. Aujourd'hui encore, on peut prendre une pièce de marchandise, la peser, en multiplier le poids par le prix du coton filé écru au cours du jour, et trouver que le coton filé vaut plus que l'étoffe; de sorte que le coût de la teinture, de la main-d'œuvre, du bobinage, etc., ne comptent pour rien.

Nous trouvons encore la preuve de cet encombrement de produits manufacturés dans l'extrait suivant : « Le manufacturier, au contraire des spéculateurs, » retenu par les délais nécessaires aux fonctions de son industrie, craignant de » s'exposer aux effets d'une débâcle subite et parfaitement possible, n'ose » s'aventurer, et, d'ailleurs, il rencontre partout l'inertie de l'acheteur et du » consommateur, inertie qui se maintiendra aussi longtemps qu'il y aura des » anciennes marchandises dans les magasins. » (Rapport de la Chambre de commerce au Préfet de la Seine-Inférieure. — 3e trimestre 1862; 8 octobre. Rouen.)

Est-il donc surprenant qu'en présence de ces faits, l'activité industrielle se soit ralentie? Là où la spéculation hésite, peut-on exiger que l'industrie se hasarde? Au Havre, les plus hardis achètent 3,000 balles, et, ce faisant, ils jouent une fortune sur une dépêche américaine annonçant soit la paix, soit un armistice. L'audace n'est point une qualité normande; et, comme le disait, il y a quelques semaines, à Rouen, le président de la Société pour la répression du braconnage : « Dans ce beau pays de sapience, on ne se passionne guère pour les innovations, » et, dès qu'il s'agit de débourser une somme quelconque, quelque modique » qu'elle soit, on aime à pouvoir calculer, d'une manière positive, le profit que » l'on peut attendre de cette avance. » C'est là, nous en convenons, un défaut capital au temps où nous sommes; mais il y aurait injustice à imputer à crime aux industriels de la Seine-Inférieure une prudence qui, à d'autres époques, fut pour eux une source de fortune. Si l'on ne prend que l'heure présente, on doit convenir que les manufacturiers ont résisté aussi longtemps que cela leur a été possible, étant données les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles ils

se débattaient. Leur intérêt, bien entendu, exigeait qu'ils n'éteignissent leurs cheminées qu'à la dernière extrémité, et, s'ils ont renoncé à lutter, c'est que la lutte devenait impossible.

Il nous faut donc remonter bien avant dans l'histoire industrielle de la Normandie, pour expliquer les causes d'un mal dont nous devons tout d'abord signaler la permanence. Ici, nous devons l'avouer, un examen attentif des faits donne gain de cause à ceux qui reprochent aux industriels de n'avoir su, ni prévoir, ni assurer leurs ouvriers contre les risques du chômage et de la misère, maux contre lesquels l'ouvrier était impuissant à se garantir lui-même, vu l'exiguïté de ses salaires. La solidarité fraternelle qui s'établit ailleurs entre le patron et l'ouvrier n'existe en Normandie qu'à l'état d'exception, le fait est incontestable, et on peut dire incontesté. Le premier s'occupe peu du second, qui se soucie peu du premier. La rouennerie, cette branche si importante de l'industrie normande, nous fournira la preuve de ce que nous avançons.

Le prix de revient de la rouennerie repose sur cinq points principaux : la qualité du coton, celle du teint, la force, la largeur du tissu et enfin la main-d'œuvre. Le fabricant ayant à lutter contre des produits redoutables, l'indienne, la mousseline-laine, etc., etc., a dû, sollicité par l'acheteur, baisser ses prix. Pour ce faire, il a employé moins de matière, diminué les largeurs, remplacé les couleurs bon teint par les demi-teint ou faux teint, en un mot, fait de la fraude une arme pour soutenir la concurrence. Mais cette arme n'est point suffisamment productive, alors le fabricant commet la faute la plus capitale. « Cette faute, » c'est d'abaisser les salaires par toutes les voies, en donnant à tisser des chaînes » plus longues pour le même prix que les plus courtes; en imposant ses cotons » plus fins aux mêmes conditions que les gros numéros; puis enfin, tout en aug» mentant la longueur des chaînes et les difficultés de l'exécution, à diminuer le » prix de façon. [1] » Oui, cela est triste à dire, mais doit être dit, tandis que sur d'autres points la concurrence se fait à coups de capitaux, à force d'activité et d'intelligence, les fabricants de la Normandie ont fait de l'abaissement des salaires une arme dans la lutte industrielle. L'ouvrier, instrument de la fortune du patron, n'a jamais été considéré par lui autrement que comme une machine à laquelle on ne s'intéresse qu'autant qu'elle fonctionne. Rarement, bien rarement, il a distrait de ses bénéfices, dont le travailleur est la cause première, la prime nécessaire à garantir l'instrument de sa fortune du froid et de la faim. M. Louis Reybaud, dans un livre excellent intitulé *le Coton*[2], sorte d'enquête sur le régime des manufactures de coton en Europe, constate qu'on ne découvre pas en Normandie la trace d'une de ses institutions de prévoyance qu'on rencontre dans les autres districts manufacturiers.

Dans l'agglomération rouennaise, le *chacun pour soi* règne sans contre-poids et l'excessive misère des uns ne sert qu'à mieux faire ressortir l'extrême richesse

[1] Les phrases guillemetées sont extraites d'un rapport sur l'Exposition universelle de 1855, signé de MM. J. Girardin, correspondant de l'Institut, Cordier, manufacturier et E. Burel, Ingénieur civil.

[2] Un volume, chez Michel Lévy, 1863.

des autres. Mais déjà de l'immensité du mal est résulté un bien immense. La lumière s'est faite sur ce coin de la France, tenu jusqu'à ce jour dans l'ombre. On a paru comprendre qu'étouffer une question n'était pas la résoudre, et que c'était le cas de dénouer, non de couper le nœud gordien. Il n'est point de sacrifices que ne compense un pareil résultat. Publicité, liberté, sécurité, sont trois termes qu'on ne peut séparer.

Nous nous sentons fort à l'aise pour affirmer cette vérité. Le discours prononcé récemment par l'Empereur à l'occasion de la distribution des récompenses aux exposants français de l'Exposition de Londres, a signalé la liberté anglaise comme un objectif que se devait proposer la nation française. Il est impossible que les idées libérales ne passent pas quelque jour du domaine de l'abstraction dans celui des faits, quand le chef de l'État qualifie lui-même « d'entraves administratives » les obstacles que rencontre sur sa route l'initiative individuelle. La vérité, comme la justice, a une force d'expansion à laquelle rien ne saurait se soustraire, les souverains non plus que les sujets. Nous ferons cependant une exception en faveur du roi Guillaume. En Prusse, le pouvoir, parce qu'il se croit fort, ne voit que faiblesse là où il y a mesure, et semble ne vouloir se dessaisir que de ce qu'on lui arrache. La Chambre des communes, réunie par ordre du roi, a rédigé un projet d'adresse ou plutôt de remontrances. M. de Bismarck est d'avis que n'aimer pas Cottin, c'est n'aimer point son roi, et il n'entend pas qu'on sépare le ministère de la personne du souverain. Les progressistes tiennent ferme, malgré une tentative de diversion faite par M. de Vincke, rédacteur d'un projet d'adresse respectueuse. On peut craindre que les Prussiens, découragés de la temporisation constitutionnelle, ne fassent succéder les actes aux paroles. Déjà, il est question d'une nouvelle dissolution de la Chambre et d'une modification prochaine de la Constitution. La loi électorale, dans ce cas, reposerait sur des bases plus larges, et on compterait beaucoup sur cette réforme pseudo-démocratique pour réconcilier la nation avec le gouvernement. En admettant le succès de cette manœuvre, ce ne serait là qu'un triomphe de courte durée. Non plus en Prusse qu'ailleurs, on ne résout les questions en les étouffant, et contenir les manifestations d'un antagoniste quelconque, n'équivaut pas à le faire disparaître. Un jour ou l'autre, le prisonnier rompt ses liens, brise ses barreaux et force alors le vainqueur à compter avec lui.

Encore une fois, la Pologne a cru ce jour arrivé pour elle. Dans la nuit du 22, à la suite de l'application des lois sur la milice, lois odieuses, odieusement appliquées, l'insurrection a éclaté sur vingt points différents; tous les postes militaires ont été assaillis, les troupes ont laissé cent des leurs sur le terrain. Puis des bandes nombreuses, composées pour la plupart de conscrits réfractaires, se sont répandues dans les forêts de Nasielvk, d'où les troupes russes ne sont point parvenues à les déloger. Au moment où nous écrivons ces lignes, aucune nouvelle ayant un cachet sérieux d'authenticité ne nous est parvenue sur les forces véritables dont dispose le parti de l'indépendance. Des télégrammes dans lesquels il est difficile d'ajouter foi, — ils émanent tous des bureaux de police russe, — affirment que le mouvement insurrectionnel n'a entraîné que la petite bourgeoi-

sie, les ouvriers et quelques petits propriétaires. Dans ce cas, le parti de l'action se serait trop hâté et nous aurions à déplorer la chute de nouveaux martyrs. La mort de tant de braves n'est pas cependant inutile. Les morts donnent encore des leçons aux vivants. La loi martiale a été proclamée dans toute l'étendue du royaume de Pologne et, fait presque incroyable, l'autorité russe a pris *des otages* dans les familles des conscrits en fuite. Cette conduite n'est pas celle d'un gouvernement régulier, dont les ambassadeurs sont reçus dans toutes les cours civilisées de l'Europe.

Nous voudrions terminer ces lignes en annonçant soit un événement décisif en Amérique, soit une victoire de notre corps expéditionnaire du Mexique, soit enfin la réalisation des promesses faites par le Saint Père d'introduire dans ses États des réformes libérales. Cette joie nous est refusée et nous n'avons à signaler qu'un article de la *Civiltà catholica*, journal paraissant à Rome, et prédisant la fin prochaine de notre monde. Les signes sont certains, paraît-il, la venue de l'antechrist ne saurait se faire attendre, et les prêtres relaps, dont l'Italie pullule, en sont les précurseurs. Nous pensons aussi, avec la *Civiltà catholica,* que la fin d'un monde est prochaine, mais que la liberté n'a rien à redouter de ce cataclysme.

Ce monde, destiné à périr, est déjà condamné depuis longtemps : c'est celui de l'ignorance, de la violence et de la servitude. Il peut disparaître, nous ne le regretterons pas.

HECTOR PESSARD.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME VINGT-QUATRIÈME

Première livraison.

1er DÉCEMBRE 1862.

Deuxième livraison.

1er JANVIER 1863.

Troisième livraison.

1er FÉVRIER 1863.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

